



October 1792 to

~~October 1792 to~~  
The wonderful extent to which the French Revolution has carried by  
January - The Revolution has been made by the people

but in our view the progress of the Revolution and  
into the immensity of these revolutions and  
the different nations which have been

1792 October  
written to the Pitt  
of the Revolution  
of the Revolution  
of the Revolution

1792

French Revolution  
1792  
French Revolution  
1792.  
Novemb. 30<sup>th</sup> to Decemb. 31<sup>st</sup>

1792  
any 7<sup>th</sup>

As I am about in my mind all other considerations  
the accidental meeting he this day recalled  
past times and, in recalling them I felt the  
return of that strong friendship which once  
propitiated my way and which would never  
have supposed he had diminished but you the  
idea it had concerned your own a story  
to all the readers of a Plan was presented  
I thought you had received an abstract  
boundaries and to which I was afraid that  
you had not given a proper direction - he  
would certainly have been much indebted  
to you and your Country would have been  
much obliged to you to suggest that  
I should that then credit for more credit and  
intellect than he perhaps, and that you  
can plead in his behalf to all reasons, on this  
occasion it is impossible to make a full  
piece of a new era I have on for  
the promise that my family shall as  
you hitest have the freedom of your  
theatre but instead of making it my duty  
to be in the face that it has to be  
if you is to be the states and we which will  
include the constitution

From Mr. Abbot of Bath 20<sup>th</sup> 1792  
I have your kind letter and am glad to hear  
that I did not appear in the list of the  
of the present contest I tell you from the  
fact that the Defiance was established - I  
recalled it in the year 1792 and my correspondence  
with Mr. Pitt was given that I presented the  
deposition of the Monarchy in the Parliament of that  
year. I have not yet seen it - it is to be  
of records - the King and Minister are  
represented as opposed upon the 20<sup>th</sup> of the  
the contents of it - it is to be  
a national government the should have been  
no form of limited Monarchy and he should  
be more to arrange for them to proceed by  
expanding the offer which was made to him  
and what you look out the Cadence  
in the year 1792. It has been accepted  
by the House of Commons and it is to be  
the only one which is to be

Lettres & Manuscrits autographes - Salle des ventes Favart, jeudi 27 juin 2013

ADER  
Nordmann

Continuation of Index.

Index.

Letters: Fragment of a letter from Mr. Noel  
Madame de Montgoullé to Mr. Milet



# NAPOLEON

## Empereur des Français

### PROTECTEUR DE LA CONSTITUTION

*à tous présents et*

## Experts

**Thierry BODIN**, *Les Autographes*

*Syndicat Français des Experts Professionnels en Œuvres d'Art*

45, rue de l'Abbé Grégoire - 75006 Paris

Tél. : + 33 (0)1 45 48 25 31 - Fax : + 33 (0)1 45 48 92 67

lesautographes@wanadoo.fr

et pour les photographies (n<sup>os</sup> 267B à E)

**Antoine ROMAND**

3, rue Crespin du Gast - 75011 Paris

Tél. : +33 (0)6 07 14 40 49

e-mail : aromand@gmail.com

## DIVISION DU CATALOGUE

LITTÉRATURE ET ARTS

N<sup>os</sup> 1 à 171

HISTOIRE, SCIENCES ET VOYAGES

N<sup>os</sup> 172 à 401

Archives du maréchal DAVOUT

218 à 258

Archives du maréchal SUCHET

358 à 393

### Abréviations :

L.A.S. ou P.A.S. : lettre ou pièce autographe signée

L.S. ou P.S. : lettre ou pièce signée (texte d'une autre main ou dactylographié)

L.A. ou P.A. : lettre ou pièce autographe non signée



JEUDI 27 JUIN 2013 à 14 heures

Vente aux enchères publiques

SALLE DES VENTES FAVART  
3, rue Favart - 75002 Paris

## LETTRES ET MANUSCRITS AUTOGRAPHES

### Expert

Thierry BODIN, Les Autographes  
*Syndicat Français des Experts Professionnels en Œuvres d'Art*  
45, rue de l'Abbé Grégoire - 75006 Paris  
Tél. : + 33 (0)1 45 48 25 31 - Fax : + 33 (0)1 45 48 92 67  
lesautographes@wanadoo.fr

**Exposition privée sur rendez-vous chez l'expert**

**Expositions publiques à la Salle des Ventes Favart**

Mercredi 26 juin de 11 h à 18 h

Jeudi 27 juin de 10 h à 12 h

Téléphone pendant l'exposition : 01 53 40 77 10

**Catalogue visible sur [www.ader-paris.fr](http://www.ader-paris.fr)**

**Enchérissez en direct sur [www.drouotlive.com](http://www.drouotlive.com) **Drouot**LIVE<sup>®</sup>**

Van Dongen

un mètre se pousse dans l'atelier de Van Dongen, regard dans les hommes, bois de Boulogne, un individu qui se met en la lumière d'attente si fine

les hommes qui dans du Bois de Boulogne se mettent à une atmosphère d'une jeunesse incomparable. celui qui se plait à regarder le temps et remue les soies. Il en tira un qui il élève et ~~l'élève~~ <sup>l'élève</sup> la lumière et se retourne à ce moment pour voir à qui il s'adresse. J'aperçus une femme nue et moderne avec un grand chapeau et ce fait comme un regard d'œil relevant se presser toutes aller que dans le bois et l'air qui nait sur le pas par deux coups de du regard d'air. Les leurs attitudes art. contemporaines à qui s'élève dans tout ce qui continue le de l'ère des sens. Aujourd'hui tout ce qui touche à la culture s'élève des jeunes et de la lune. Elle se voit par les figures de couleurs ~~expressives~~ <sup>expressives</sup> sans de Van Dongen air combat sans d'années de respect. le flouement des yeux inquiètes avine la nouveauté des jaunes et des roses, la pureté spirituelle des cobalts ou les extrêmes dégradés à l'infini, la gamme prête à mourir des rouges et les autres

il a se retourner une marche un lieu que les peintres accablent de sa le présent de l'air d'airone et de couleurs nait et les sont subitement de sa se de re. Van Dongen a retrouvé le bois de casation.

Mes comment de l'air d'airone et de couleurs nait et les sont subitement de sa se de re. Van Dongen a retrouvé le bois de casation. Mes comment de l'air d'airone et de couleurs nait et les sont subitement de sa se de re. Van Dongen a retrouvé le bois de casation. Mes comment de l'air d'airone et de couleurs nait et les sont subitement de sa se de re. Van Dongen a retrouvé le bois de casation.

Guillaume Apollinaire

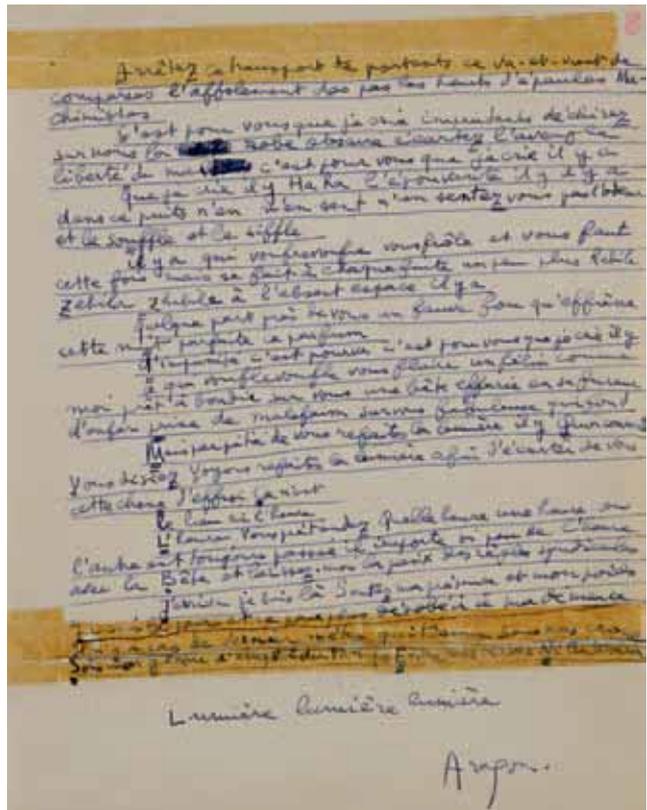
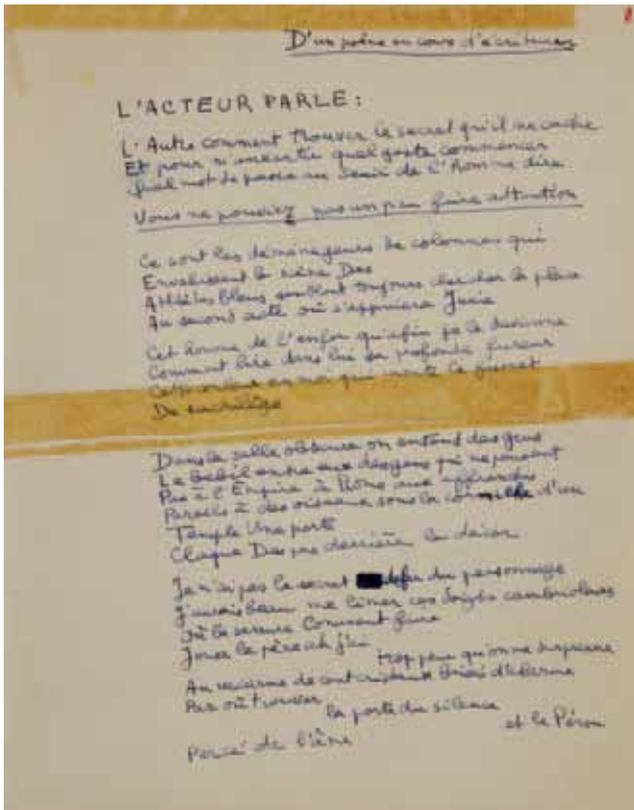
## LITTÉRATURE ET ARTS

1. **Guillaume APOLLINAIRE** (1880-1918). MANUSCRIT autographe signé, **Van Dongen**, [mars 1918] ; 4 pages petit in-fol. (30 x 12 cm) sur papier chamois, avec ratures et corrections (petits restes d'adhésif au dos des ff.). 10.000/12.000

BELLE ÉVOCATION DE L'ART DE VAN DONGEN À L'OCCASION D'UNE EXPOSITION DE SES ŒUVRES À LA GALERIE PAUL GUILLAUME (17-30 mars 1918).

Ce manuscrit de premier jet, avec des ratures et corrections, a servi pour l'impression de l'article, qui a paru le 15 mars 1918 dans le n° 1 de la revue *Les Arts à Paris, actualités critiques et littéraires des arts et de la curiosité*, fondée par le galeriste Paul Guillaume, et dont Apollinaire fut le rédacteur des deux premiers numéros, avant sa mort le 9 novembre 1918, huit mois après cet article. [Apollinaire, *Œuvres en prose complètes*, Pléiade, t. II, p. 1404-1406.]

Apollinaire livre ses impressions après une visite, un matin de février, à l'atelier de Van Dongen : « L'ardeur austère des arts contemporains a généralement banni tout ce qui entraîne le délire des sens. Aujourd'hui tout ce qui touche à la volupté s'entoure de grandeurs et de silence. Elle survit parmi les figures démesurées de Van Dongen aux couleurs soudaines et désespérées. Le flamboiement des yeux maquillés avive la nouveauté des jaunes et des roses, la pureté spirituelle des cobalts ou des outremers dégradés à l'infini, la passion prête à mourir des rouges éclatants. [...] Ce coloriste a le premier tiré de l'éclairage électrique un éclat aigu et l'a ajouté aux nuances. Il en résulte une ivresse, un éblouissement, une vibration, et la couleur conservant une individualité extraordinaire, se pâme, s'exalte, plane, pâlit, s'évanouit sans que s'assombrisse jamais l'idée seule de l'ombre. [...] Ce peintre n'exprime pas la vie en couleurs incandescentes, il la traduit toutefois avec une précision véhémement. Européen ou exotique à son gré Van Dongen a un sentiment personnel et violent de l'orientalisme. Cette peinture sent souvent l'opium et l'ambre. Les yeux immensément agrandis semblent les abîmes de la sensualité où la joie se confond avec la douleur »... Le vers « Luxe, calme et volupté » de *L'Invitation au voyage* de Baudelaire, pourrait lui servir de devise : « luxe effrayant qui ne va pas sans quelque barbarie septentrionale ; calme panique de l'heure ensoleillée de midi au cours des étés méridionaux ; volupté, enfin, une volupté de cristal. Parfois une vague d'azur éblouissant essaye de lutter avec une chair pâle et de longs yeux battus. Une lumière bizarre naît de cette rencontre du ciel et du désir inassouvi »... Etc.



2. **Louis ARAGON** (1897-1982). MANUSCRIT autographe signé, *D'un poème en cours d'écriture* ; 8 pages in-4 (traces de scotch pour collage au 1<sup>er</sup> et aux deux derniers feuillets). 2.000/2.500

LONG POÈME SUR LE THÉÂTRE, INTÉGRÉ DANS *THÉÂTRE/ROMAN* (1974) dont il forme le chapitre « Je vais tuer Britannicus ».

« L'ACTEUR PARLE :

L'Autre comment trouver le secret qu'il me cache  
Et pour m'anéantir quel geste commencer  
Quel mot de passe au seuil de l'homme dire  
*Vous ne pouviez pas un peu faire attention*  
Ce sont les déménageurs de colonnes qui  
Envahissent la scène Des  
Athlètes bleus semblant toujours chercher la place  
Au second acte où s'appuiera Junie »...

Le monologue se termine par l'arrivée de l'acteur sur scène :

*« J'arrive je suis là Sentez ma présence et mon poids Je suis la peur et ne peux plus désobéir à ma démence Il n'y a pas de dernier métro qui tienne sous mes crocs Sous mon genou d'emploi du temps Entre mes mains Ni lendemain  
Lumière lumière lumière ».*

*Reproductions page précédente*

3. **Antoine ARNAULD** (1612-1694), prêtre et théologien, le grand Arnauld, chef de file des Jansénistes. MANUSCRIT autographe, [1661] ; 5 pages et quart in-4. 4.000/5.000

IMPORTANT MANUSCRIT POUR JUSTIFIER LA SIGNATURE PAR LES RELIGIEUSES DE PORT-ROYAL DU FAMEUX FORMULAIRE OU MANDEMENT DES GRANDS-VICAIRES DE PARIS, condamnant les propositions de JANSENIUS. Le manuscrit, de premier jet, présente de nombreuses ratures et corrections. [*Euvres*, vol. 23, 1779, p. 107-111]

Il rappelle le « nombre infini de calomnies » dont ont été victimes les religieuses de Port-Royal « depuis près de 20 années », notamment « de leur reprocher d'être ennemies des images, des chapelets, de l'eau benite, de l'invocation des Saints, de ne point communier ou ne le faire que très rarement, et de se cacher aux yeux des hommes par des communions feintes », et même dans des livres on les a accusées « d'être Calvinistes fur le point de l'Eucharistie et de ne pas croire au mystère à la veneration duquel elles se sont particulièrement consacrées, pour luy rendre jour et nuit des hommages continuels ». Et maintenant le nouveau prétexte qu'on prend pour les décrier est « la signature qu'elles ont faite pour satisfaire à l'ordonnance de Mess. les G.V. », alors qu'elles pouvaient croire « que cette signature seroit le dernier sceau de leur justification, et qu'elle fermeroit la bouche à la mesdisance en luy ostant son dernier retranchement », alors qu'il n'y a « peut être rien de plus édifiant dans l'Eglise, que la vertu, la piété, et la charité de ce monastere. Car que pouvoient elles faire de plus fort pour estouffer ces soupçons injurieux, que de rendre un tesmoignage aussy public et aussy authentique de la pureté de leur foy, et de leur éloignement de toutes les erreurs condamnées, que celui qu'elles ont rendu par ces paroles de leur signature ». Et Arnauld prévoit de reproduire ici le texte de « la signature » (le formulaire).

Il prend longuement la défense des religieuses, pour démontrer leur sincérité en signant ce texte. Et ce serait un péché mortel et un crime « que de pretendre sur de vains soupçons [...] que ce que toute une communauté religieuse proteste touchant sa foy, n'est qu'un mensonge, et qu'elle est attachée aux erreurs mesmes qu'elle declare qu'elle deteste [...] On ne peut donc douter avec la moindre couleur de la sincérité de ces filles. [...] Il ny a donc plus aucune erreur dans la foy dont on les puisse accuser avec la moindre vraysemblance. Mais tout leffort de leurs ennemis est reduit a leur faire un crime, de ce qu'elles n'ont point parlé de JANSENIUS dans leur signature, et qu'elles se sont renfermées en ce qui regarde la foy ». Or elles n'ont point pris part à toutes les disputes, s'attachant à leur foi et à leur profession ; elles n'ont point lu les livres contestés, ne s'instruisant que des maximes de l'Évangile... Aussi, « lorsqu'on leur a présenté les Constitutions et le formulaire à signer elles n'ont peu croire qu'on leur demandast autre qu'un tesmoignage de leur foy et qu'on les voulust faire entrer en des questions qui les passent et qui ne les touchent en aucune sorte. Ainsy elles ont signé tous ces Actes et tout ce qui les pouvoit regarder, & elles ne se sont pas imaginées qu'on peust trouver mauvais qu'elles soient demeurées dans l'estat dans lequel Dieu les a mises, qui est un estat d'ignorance et de suspension d'esprit dans toutes les choses dont la connoissance leur est inutile [...] Il est donc clair qu'on ne peut rien reprendre avec justice dans la signature des Religieuses de P.R. supposé, ce qui est certain, que leurs Superieurs n'ont point eu intention de leur demander autre chose qu'une profession sincere de ce qui regarde la foy de l'Eglise, et non un tesmoignage pour d'autres points, qui ne regardant point la foy ne regardent point aussy de simples religieuses. [...] Mais peut être qu'on pretendra, que la faute quelles ont commise n'est pas d'avoir déclaré qu'elles ne s'engageoient pas à croire ce quelles ne croioient pas en effet, mais de n'avoir pas creu ce quelles estoient obligées de croire ». Les Religieuses de Port-Royal « ne reconnoissent pour Superieurs dans l'Eglise que M. l'Archevesque de Paris ou ses g. V. [Grands-Vicaires] et le Pape. Le Pape ne leur demande point de signature, et ainsy on ne le peut point alleguer en tout cecy. Il ne reste donc que les G.V. qui leur imposeroient cette obligation. Or elles ont toute lassurance que l'on peut avoir humainement, qu'ils ne la leur imposent point »...



4. **Antoine ARNAULD**. L.A.S., 23 août [1675, à Charles Olier marquis de NOINTEL, ambassadeur près la Sublime Porte] ; 1 page in-4. 700/800

Il n'a pas reçu de nouvelles de M. ANGRAN depuis qu'il est parti de Venise pour Constantinople. « Nous aurons, Monsieur, bien de la joie qu'il se forme quelque temps auprès de vous, et qu'il s'instruise de ce que l'on peut apprendre dans la capitale d'un si grand empire. Mais nous ne pouvons approuver que l'ardeur de voyager le fasse aller plus loing », et il prie Nointel de le détourner de cette pensée. « Il est temps qu'il revienne en France pour penser à son établissement, et se disposer à prendre un emploi fixe. [...] Vous nous obligerez donc, Monsieur, de le porter à sen retourner bientôt, et à ne le point engager dans le voiage de la terre sainte, qui n'est point sans peril, et où il ny a rien à apprendre qu'on ne puisse scavoit par des livres tres exacts. Il ny a rien de nouveau pour les affaires de l'Eglise »...

5. **Antoine ARNAULD**. L.A.S., 19 octobre 1682, à l'archevêque de Reims, Charles-Maurice LE TELLIER ; 4 pages petit in-4. 1.000/1.200

LONGUE LETTRE AU SUJET DE SON LIVRE *APOLOGIE POUR LES CATHOLIQUES CONTRE LES FAUSSETEZ & LES CALOMNIES D'UN LIVRE INTITULÉ LA POLITIQUE DU CLERGÉ EN FRANCE* (Liège, chez la veuve Bronkart, 1681), qui répondait à l'ouvrage de Pierre JURIEU (1681).

Il a su que Monseigneur avait « de l'estime » pour « la 2. partie de l'Apologie pour les Catholiques », mais il a aussi appris « qu'un grand nombre d'exemplaires de cette mesme Apologie qu'on amenoit à Paris avoient esté saisis avant que d'y arriver, et qu'on avoit mis en prison un bon Ecclesiastique que je ne connois point parce qu'on les y avoit adressez ». Bien qu'il soit accoutumé à toutes sortes de disgrâces depuis 40 ans, il n'aurait « jamais cru que lon m'eust du faire un crime de defendre la Religion Catholique contre ses ennemis, et de soutenir le livre de Mgr de Meaux [BOSSUET], dont vous avez esté Monseigneur le premier approubateur, contre ce que l'Auteur d'un livre qui s'est tellement repandu dans les pays bas, qu'on en a fait quatre ou cinq editions en deux ans a pu inventer de plus populaire pour empecher l'impression que celuy de M. de Meaux pouvoit faire sur les Protestans ». Aucun des libraires de Paris, « estant saisis d'une si grande terreur », n'a voulu recevoir des exemplaires de son livre. « Jay mesme fait demander [...] a une personne de qualité, et qui a beaucoup de zele pour la conversion des heretiques, s'il vouloit bien qu'on luy adressast quelques balots de ce livre, en l'assurant qu'il ny avoit rien dont personne se pust blesser, et que d'ailleurs il pourroit contribuer a la conversion des P.R. Mais on n'a pu obtenir cela de luy. Et ainsi comme ce n'a esté que par une pure necessité qu'on a esté reduit a se servir de la voie que l'on a prise, et non pour empecher qu'il ne fust vu par les censeurs les plus severes », Arnauld prie Monseigneur « de représenter ces choses à S.M. et d'interceder envers elle pour un bon Prestre » qui est malade, et a « souffert en cet estat la l'incommodité de la prison, jusques au temps que cette lettre vous pourra donner occasion de parler pour luy ». Pour le reste, « je ne puis me persuader ny qu'on veuille priver l'Eglise des avantages qu'elle pourroit tirer de ce livre, ny que pour recompense d'avoir taché de la servir je pusse estre condamné a souffrir une aussy grande perte, qui seroit celle de la plus grande partie d'une edition que jay esté obligé de faire faire a mes despens, parce que l'Imprimeur doit je me suis servy n'a point de commerce à Paris. [...] Mais si on me fait justice dans une cause qui est moins ma cause que celle de l'Eglise, ce sera apres Dieu et le Roy a vostre seule protection que j'en veux estre redevable »...

*Reproduction page précédente*

6. **Antoine ARNAULD**. L.A.S., 12 juin [1692 ?] ; 2 pages petit in-4. 700/800

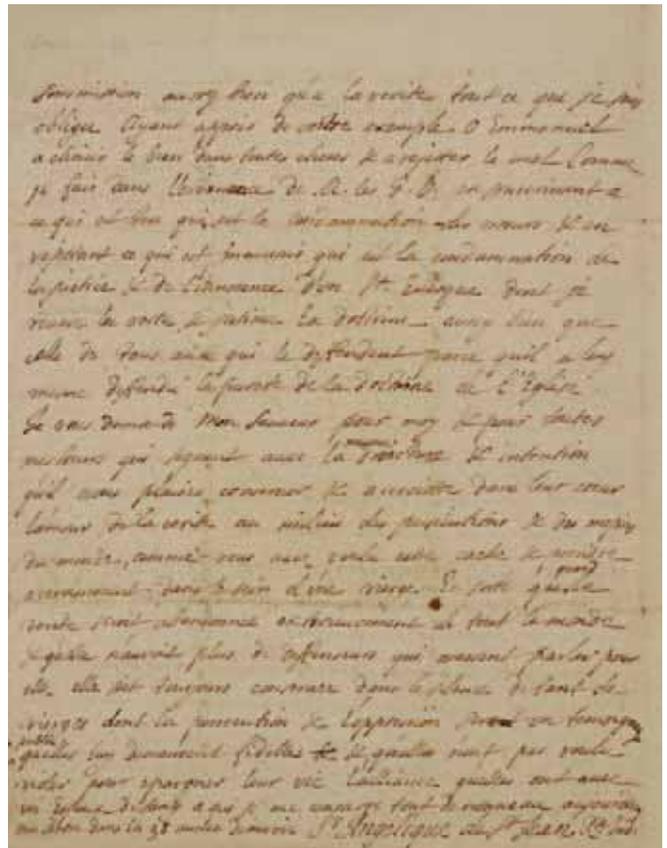
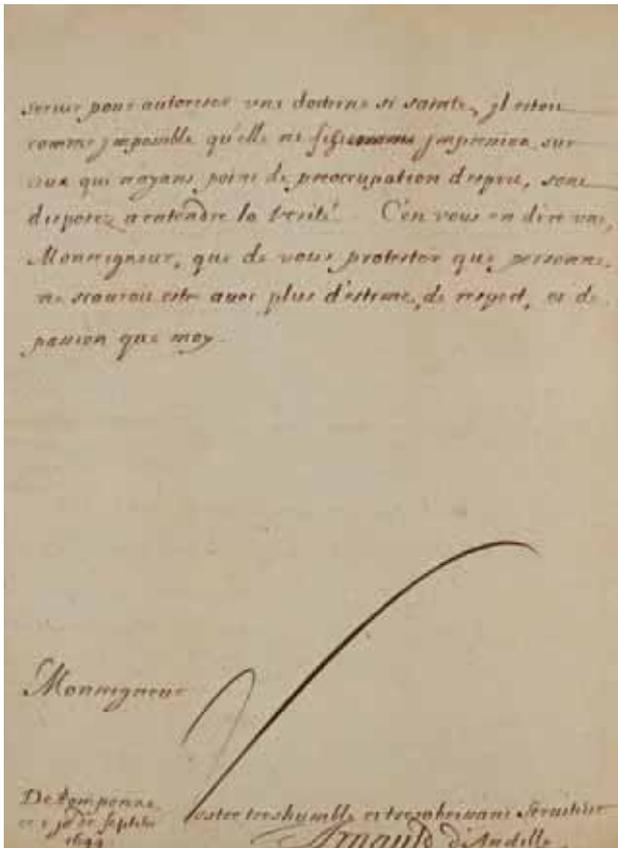
AU SUJET D'UN SERMENT SUR LA SIMONIE. Ce serment « ne regarde que ceux qui sont entrez par simonie dans leurs benefices [...] c'est un si horrible crime que d'entrer par cette voie dans les ministères de l'Eglise que je ne puis que louer le zele de ceux qui ont estably ce serment pour en donner plus d'horreur. Et sil y en a d'assez malheureux pour se parjurer ne laissant pas de le faire quoy qu'ils se sentent coupables de ce crime ny ceux qui ont introduit ce serment, ny vous qui l'avez renouvelé n'estes point cause du mal qu'ils font, mais Dieu vous sauré gré de l'avoir voulu empecher. Le passage de S. Augustin qui vous a fait de la peine n'est point contraire à cela. Car il ne se doit entendre que dans les rencontres où on presse un homme de jurer de guayeté sans necessité lors qu'on scait bien qu'il se parjurera. Autrement si on le prenoit generalement il faudroit condamner tous les sermens que lon exige en justice, puisqu'on peut bien prévoir qu'il y en a qui ce sera une occasion de faire des parjures »...

ON JOINT 2 manuscrits de l'époque concernant Antoine Arnauld : *Signature de Sorbonne contre Mr Arnaud* (3 p. in-4) prenant sa défense ; un extrait d'une lettre de Pasquier QUESNEL, 11 août 1694, « Sur la mort de M<sup>r</sup> Arnauld » (3 p. et quart in-4) ; plus un portrait gravé par Simonneau d'après Ph. de Champagne.

7. **Robert ARNAULD D'ANDILLY** (1589-1674) administrateur, janséniste, il se retira à Port-Royal, avec son frère le Grand Arnauld et sa sœur Angélique, et traduisit des auteurs religieux. L.A.S., Paris 10 octobre 1636, au Maréchal de BRÉZÉ, gouverneur d'Anjou ; 3 pages in-fol., adresse. 700/800

BELLE ET RARE LETTRE.

Il est très touché de sa confiance et est sûr que le maréchal de Brézé n'a agi « qu'avec tres grande consideration » ; il le connaît bien puisqu'il lui ouvre si souvent le fond de son cœur. « Je vous estime Monseigneur tres heureux en toutes façons, mais principalement en ce que je scay que vous portez vostre contentement dans vous mesmes, & que vous pourriez perdre beaucoup de choses sans pour cela en estre moins riche. Quelque grande que soie jamais vostre Fortune, elle sera toujours audessous de vostre esprit, et de vostre courage ; & je suis assure que vous regarderez dun mesme oeil son bon ou son mauvais visage. Cest seulement à vos amis, et à vos serviteurs à se plaindre quand vous nestes pas tout ce que vous debvriez estre ; et affin dimiter vostre generosité ils ne le doibvent faire que dans la veue de lintherest du Public, et non pas du leur »... Etc.



8

9

8. **Robert ARNAULD D'ANDILLY**. L.A.S., Pomponne 1<sup>er</sup> septembre 1644, à l'Archevêque de Toulouse, Charles de MONTCHAL ; 2 pages in-4, adresse. 700/800

BELLE LETTRE SUR LE LIVRE DE SON FRÈRE ANTOINE ARNAULD, *DE LA FRÉQUENTE COMMUNION*.

Il a reçu sa lettre ainsi que celle de l'évêque de Lescar, « accompagnée de la signature qui estoit la seule qui restoit a desirer », et il le remercie de la bonne nouvelle qu'il lui donne... « Et quand le livre de mon frere n'auroit servy qu'a contribuer a un si grand effect, je le tiens trop dignement recompensé de son travail, sur lequel j'ose vous dire avec la mesme confiance dont vous m'honorez que Dieu respand en divers endroits des benedictions presqu'incroyables. Mais il ne faut pas s'en estonner, puisque sa plume, bien que foible par elle mesme, estant en cela comme l'organe dont tant de grands prelates ont daigné se servir pour servir une doctrine si sainte, il estoit comme impossible qu'elle ne fit impression sur ceux qui n'ayans point de preoccupation d'esprit, sont disposez a entendre la Verité »...

9. **Angélique ARNAULD D'ANDILLY, Mère ANGÉLIQUE DE SAINT-JEAN** (1624-1684) fille d'Arnauld d'Andilly, prieure (1669) puis abbesse (1678) de Port-Royal. L.A.S., « Lundy de l'advent » 28 novembre 1661, « pour la MERE AGNES » ; 2 pages in-4, adresse. 500/700

PROTESTATION SUR LA SIGNATURE DU FORMULAIRE.

Au dos de l'adresse, on trouve cette mention : « Protestation que je fis pendant que la Communauté signoit avant que de le faire a mon tour. Ce fut dans le cabinet de M.D. en presence des religieuses qui y estoient ».

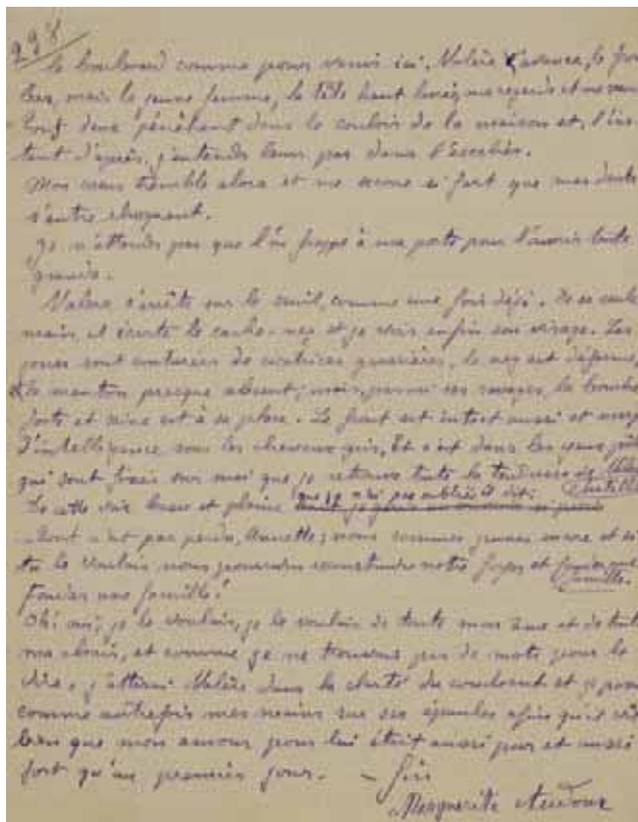
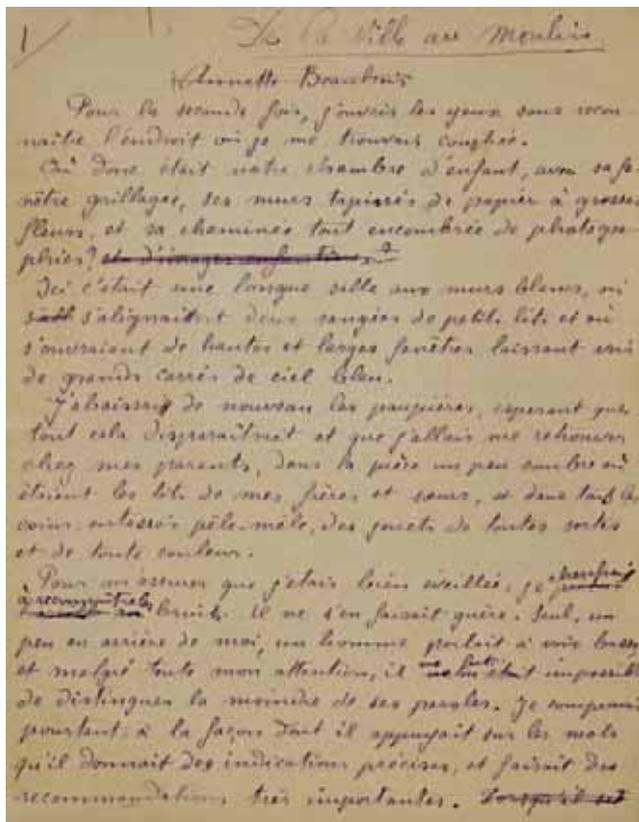
« O Emmanuel & mon Sauveur que j'adore incarné anneanty & caché dans le sein d'une vierge, je proteste humiliée a vos pieds en presence de vostre divine Mere des SS Anges mes protecteurs et des saints dont il y a icy les reliques [...] je ne puis me rendre a signer avec l'explication que toute la Communauté a resolu de faire que dans l'evidence que j'ay que je ne blesse point la verité parce que je ne parle de nulle sorte que de la foy & que je ne comprends condamner aucune erreur sous le nom des 5 propositions que les erreurs opposées a la doctrine de St Augustin touchant la grace qui est la Doctrine de l'Eglise, laquelle j'embrace invariablement & de tout mon cœur. [...] Je vous demande mon sauveur pour moy & pour toutes mes sœurs qui signent avec la même droiture & intention qu'il vous plaise conserver & accroitre dans leur cœur l'amour de la verité au milieu des persécutions & du mépris du monde »...

10. **Guy ARNOUX** (1886-1951) illustrateur et peintre de la Marine. AQUARELLE originale, *Vieille Marine*, signée en bas à droite, avec manuscrit autographe ; 26 x 21 cm (encadré). 150/200

Dessin à la plume et aquarelle avec rehauts de gouache, représentant un jeune officier de marine enlaçant une femme nue dans une chambre dont la fenêtre donne sur une plage tropicale... Le poème (2 quatrains) est extrait du recueil de Francis JAMMES *De l'angélus de l'aube à l'angélus du soir* :

« Vieille Marine. Enseigne noir gallonné d'or  
Qui allais observer le passage de Vénus »...

11. **Marguerite AUDOUX** (1863-1937). MANUSCRIT autographe signé, *De la ville au moulin*, [1926] ; 298 pages in-4 en feuilles sous chemise cartonnée à dos toilé avec étiquette autographe, sous chemise et étui (étui fendu). 4.000/5.000



MANUSCRIT COMPLET DE CE TROISIÈME ROMAN DE MARGUERITE AUDOUX, publié en 1926 chez Fasquelle, seize ans après *Marie-Claire* qui avait remporté le Prix Femina. Il sera dédié à la mémoire d'Octave Mirbeau.

D'une écriture soignée à l'encre violette au recto de feuillets de papier ligné, ce manuscrit présente des ratures et corrections. Le titre primitif, *Annette Beaubois*, a été biffé et remplacé par *De la ville au moulin*. Le roman est divisé en 19 chapitres. Dans le chapitre VI, d'importants passages ont été biffés tout en restant très lisibles ; ils ne figurent pas dans le texte publié.

Ce roman, récit à la première personne de l'héroïne, Annette Beaubois, est « un réservoir de souvenirs et d'obsessions », selon Bernard-Marie Garreau, biographe de Marguerite Audoux. La romancière y a mis beaucoup de sa propre vie et de ses douloureuses expériences : l'abandon de l'enfant par ses parents, la vie à la campagne au rythme des saisons, l'amour, le travail difficile, la mésestime du couple et sa séparation, la perte de l'enfant, la solitude et la misère...

Blessée lors d'une violente dispute de ses parents, Annette Beaubois demeurera boiteuse. Envoyée au moulin de son oncle « Oncle meunier » et de sa « Tante Rude », elle doit travailler durement, et bientôt élever ses frères et sœurs, abandonnés par les parents. À vingt ans, elle tombe amoureuse d'un ami de son frère, Valère Chatellier, avec qui elle se met en ménage, tout en refusant le mariage, après le triste exemple de ses parents. Mais Valère sombre dans l'alcoolisme, et trompe Annette qui s'enfuit alors à Paris, alors qu'elle est enceinte ; elle va y accoucher d'un enfant qui ne survit pas. Elle retrouve sa famille, mais la guerre éclate : son frère Firmin et Valère partent au front. Valère en revient grièvement blessé, mais prêt à reconstruire son foyer et fonder une famille, avec une ANNETTE amoureuse comme au premier jour...

Ex-libris Pierre GUÉRIN.

12. **Henri BARBUSSE** (1873-1935). 13 L.A.S. et 1 L.S., [1912-1914] ; 15 pages formats divers, plusieurs en-têtes  
*Librairie Hachette & C<sup>ie</sup>*, 4 enveloppes. 250/300

7 lettres à Mme Jeanne CHARROT. 13.XII.1912 : « J'ai été hier au T. [journal *Le Temps*] On m'a demandé un modèle à l'essai. J'espère que cela ira »... 15 février 1913. Il ira voir MORTIER qu'il connaît très bien pour intercéder en sa faveur ; quant à PIOCH, « il lui est difficile de me refuser quelque chose »... [14.III]. Il espère que Joseph REINACH interviendra en sa faveur auprès du ministre pour « décrocher la chose ! »... 7 mai. *La Vie heureuse* consacrera volontiers un grand article à la nouvelle installation de M. Sorel... Rendez-vous, excuses pour des rendez-vous manqués ou repoussés, services rendus et recommandations, etc...

À un journaliste qui part dans les Balkans, auquel il propose (27 mai 1913) « un projet d'interviews relatives au futur statut et aux projets futurs des alliés »... Pour l'interview de FERDINAND DE BULGARIE : « Nous ne demandons pas une profession de foi politique ! » Il souhaite le voir avant son départ au sujet de cet article qui les intéresse beaucoup... « Après réflexions et débats, nous renonçons à l'article sur le comte de CHAMBORD », car cet article ne pourrait paraître qu'en octobre, « trop longtemps après l'incident du soi-disant testament », mais surtout parce que « cette évocation touche, malgré tout, à des choses politiques »... 11 septembre 1913. Ils publieront volontiers « plutôt qu'un article sur les négociations Turco-Bulgares, *l'interview seule du Grand Vizir*. Il y aura donc lieu de donner à celle-ci l'étendue d'un article : cela ne sera pas bien difficile pour un écrivain et un journaliste comme vous. Nous pensons que l'exposé [...] au point de vue turc, émanant d'une personnalité de l'importance du Grand Vizir, et présenté par vous dans un décor vivant et coloré, fera le maximum d'impression, et, en frappant un seul coup, frappera plus fort »...

13. **BEAUX-ARTS**. Environ 100 lettres ou pièces, la plupart L.A.S. 600/800

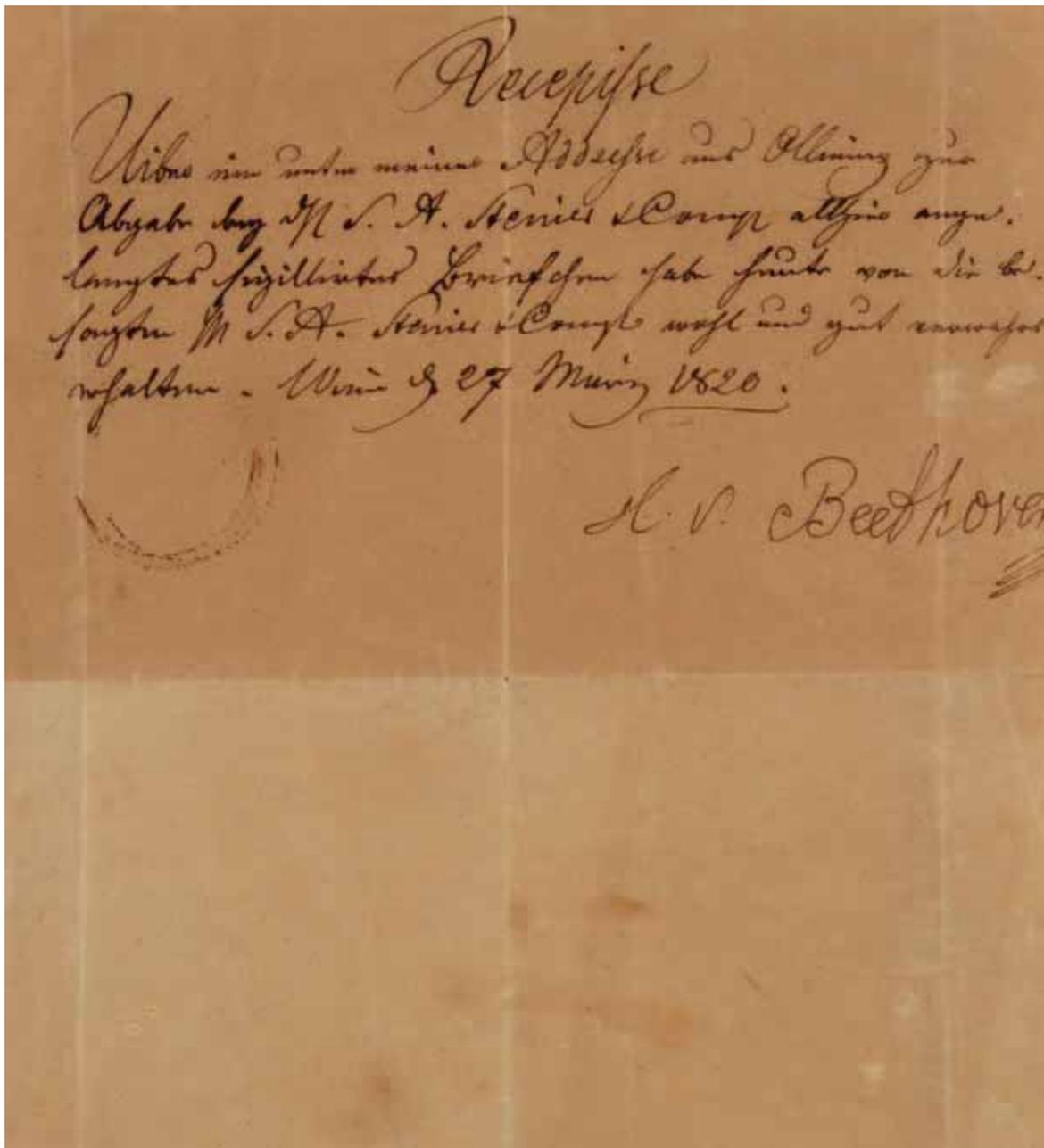
Amaury-Duval (3), Charles Bazin, A. de Beauchesne, Hippolyte Bellangé (2), François Biard, Charles Blanc, Merry-Joseph Blondel (3), François Bouchot, F. de Braekeler, Alexandre CALAME, A. Caussin de Perceval, Cham, Cicéri, Léon COGNIET (4), Alexandre Couder, Adrien DAUZATS (2), Paul DELAROCHE (3), Desjobert, Édouard Detaille, Aristide Dumont, Jules et Xavier DUPRÉ, Francisque DURET (2), B. Duvivier, Charles Flajoulot, Hippolyte FLANDRIN (6), P.F. FONTAINE (et portrait), Édouard et Théodore Frère (4), Firmin Girard, baron GROS, Th. Gudin, François-Joseph HEIM (4), Augustin Hélie, Ch. Hermann-Léon, Hersent, Godefroy Jadin, Alfred Johannot, Th. de Jolimont, Eugène Lami, Michel-Ange LANCRET (et N. Conté), Charles Landon, Émile Lecomte, Alexandre Lenoir, baron LEJEUNE, Lemire aîné, Le Sueur, A. de Longpérier, Mangon de Lalande, F.J. Navez, comte de Nieuwerkerke, Noisot (belle lettre sur Rude), James Pradier, Raffet, Marius Ramus, Henri Regnault, Robert-Fleury, Philippe Rousseau, Émile SIGNOL (8), Atala Varcollier, Vincent Vidal, Jules de Vignon, Vinit, Eugène Viollet le Duc, Louis Visconti, etc. On joint 3 imprimés et 4 affiches.

14. **BEAUX-ARTS**. Environ 110 lettres ou pièces, la plupart L.A.S. 500/600

Z. Astruc, A. Aublet, Mme Bashkirtseff, Ch. Baude, Becquey, E. Berne-Bellecour (3), Nina Bianchi, J. Blanc, F.M. Boggs, L. Bonnat, Bouguereau, G. Boulanger, U. Butin, Louis Cabat, J. Ch. Cazin, J.C. Chaplain (3), Ch. Chaplin, Henri Chapu, G. Clairin, Fernand Cormon (3), Henri Cros, Henri Delaborde (4), E. Denain, Marcellin Desboutin (2), G. Desvallières, Éd. Detaille, Jules Didier, Doublemard, A. Feyen-Perrin, A. Foucher, Charles Garnier, H. Giacomelli, Ad. Giralton, Ch. Girault, Henry Grosjean, Eugène Guillaume, Antoine Guillemet, F. Heilbuth, Iwill, G. Jacquet, M. Jambon, Jobbé-Duval, F.H. Kaemmerer, A. Kaempfen, Georges LAFENESTRE (8 à Ch. Garnier), G. Larroumet (7 à Roger-Milès), Hector LEFUEL (4 à Georges Cain), comte Lepic, Hector Le Roux, Léon Lhermitte, T. Lobrichon, E. Luminais, A. Maignan, Henri Martin, Olivier Merson (2 à Bouguereau), Moreau-Vauthier, A. de Neuville, Louis Picard, R. Prinnet, Paul Robert, Tony Robert-Fleury (3), G. Rochegrosse, Carl Rosa, Lionel Royer, J.G. Saintin, G. Surand, Ad. Thibaudeau, F.R. Unterberger (photo dédic.), L. Vandervelde, J.G. Vibert (3), F. Ziem, etc. On joint qqs photographies et doc. divers.

15. **BEAUX-ARTS**. Environ 110 lettres ou pièces, la plupart L.A.S. 300/400

A. Allard, E. Baës, R. Baschet, J. Bridge, Ferdinand BAC (lettre avec dessin), Jean BAZAINE, Serge BERNSTAMM, Pierre BRISAUD (4), L.G. Cambier, Cappiello, J. Cartier, P. Chabas, Charles Cottet, Léon Couturier (3), P. DAGNAN-BOUVERET (5 à G. Cain), Eug. Dauphin, Decize, V. Demanet, Mme M. Denis (à Gabriel Thomas), L. Deshairs, E. Deville, Dignimont, M. Eliot, Abel Faivre (3), J. Faizant, J.M. Flagg, Emmanuel Fougerat (5), A. Fougeron, H.P. Gassier, P. Gavarni, Maurice Guierre, Richard Guino, H. Hartung, J. Helleu, Louise Hervieu, Job, E. de La Gandara, Lecomte de Nouy, Maurice Leloir, Auguste Lepère (3), André Lhote, R. Lion (sur E. Cohl), Ed. Mac Avoy, E. Maxence (3), Henri Monier (4), A. Moreau-Néret, J. du Nouy, Sem, W. Strang, Toé, Touchagues, Suzanne Tourte, Vlaminck, Maximilien Vox, R. Wild, F. Zier (dessin), etc. On joint des extraits de livres d'or de galeries avec de nombreuses signatures, des plaquettes et coupures de presse, des documents philatéliques, etc.



16

16. **Ludwig van BEETHOVEN** (1770-1827). P.S. « L. v. Beethoven », Vienne 27 mars 1820 ; demi-page in-4 ; en allemand. 45.000/50.000

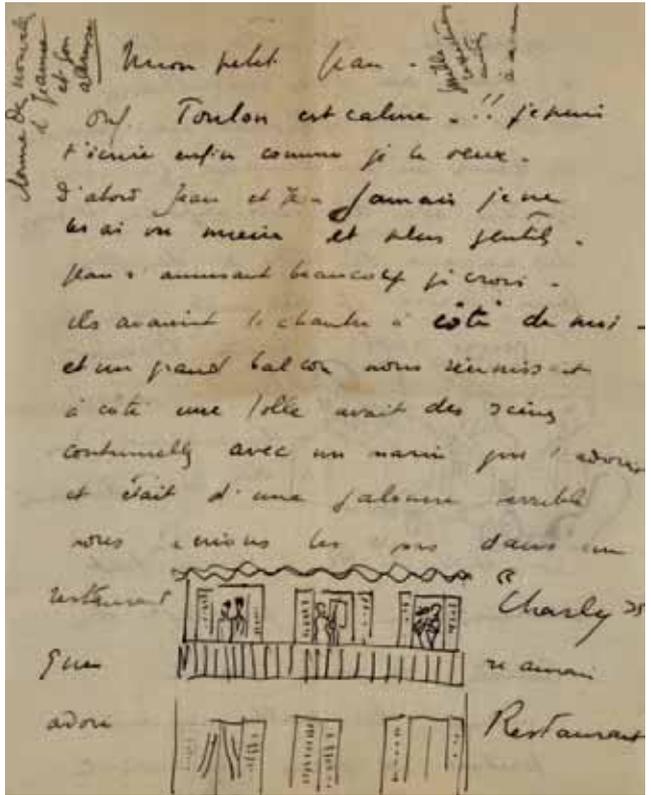
« Recepisse » attestant qu'il a bien reçu une lettre que lui a adressée l'éditeur de musique et marchand d'art Sigmund Anton STEINER (1773-1838). [Steiner était créancier de Beethoven d'une somme importante (2420 gulden), que le compositeur ne parviendra à rembourser totalement qu'en avril 1824].

17. **Paul BELMONDO** (1898-1982) sculpteur. 4 L.A.S., 1963-1966, à M. BEZANÇON architecte ; 2 pages in-8 et 2 pages in-4, dont 2 à l'en-tête *Institut de France, Académie des Beaux-Arts*. 150/200

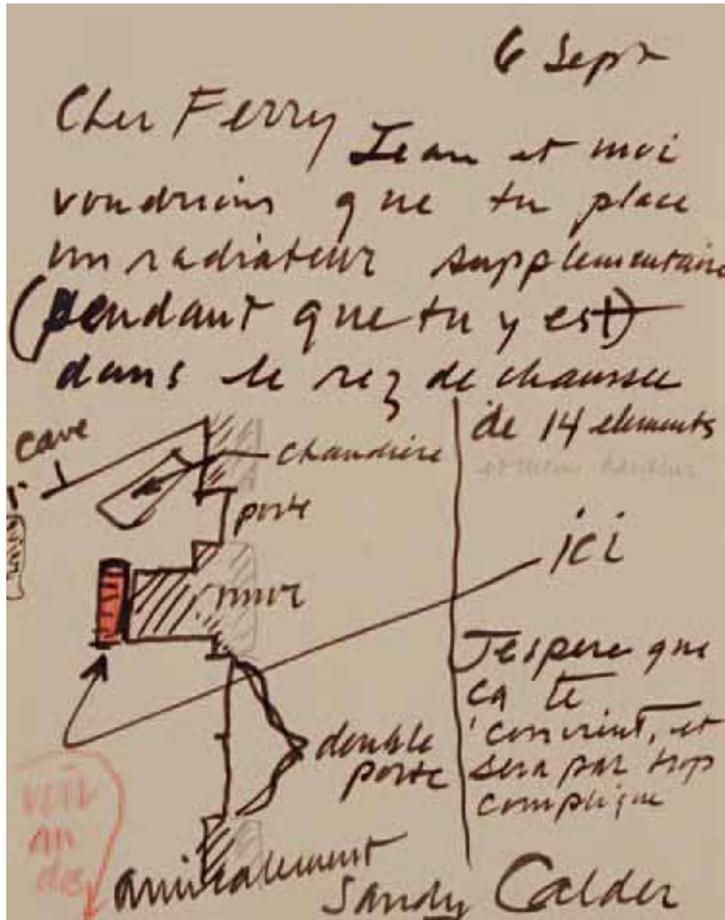
8 mai 1963. Il est au regret de ne pouvoir exposer à sa manifestation, mais il a déjà une exposition avec son confrère Raymond MARTIN au Musée de Mont-de-Marsan « en souvenir de nos maîtres respectifs DESPIAU et WLÉRICK »... 20 mai 1964. Il est heureux que le dessin lui plaise, bien qu'il eût préféré lui envoyer une grande sanguine. Le prix en est de 150 francs... 24 mai 1964, rectification : « le dessin est de 150 mille anciens francs. Je m'excuse. Je n'arrive pas à me familiariser avec les nouveaux francs »... Etc. ON JOINT 5 photographies d'œuvres, 2 doubles de réponse, etc.



18



19



21

18. **Christian BÉRARD** (1902-1949) peintre et décorateur. L.A.S. « Christian » avec 2 DESSINS, *Strasbourg* Dimanche midi [19 août 1928], à Jean BOURGOINT ; 2 pages in-4 à en-tête du *Grand Café de la République*, enveloppe (petit manque à un coin, qqs lég. fentes). 1.000/1.200

BELLE LETTRE SUR STRASBOURG, ILLUSTRÉE DE DEUX GRANDS DESSINS à l'encre et lavis sur chaque page. Bérard a dessiné, sous l'en-tête, la vue qu'il a de sa place au Grand Café de la République : la grande porte d'entrée, le lustre, une banquette sous un tableau ; en marge, il écrit : « De nouveau je suis à Strasbourg c'est une ville que j'aime il y a plein de beaux cafés Empire en velours vert avec des marbres, de l'or et des lustres et des places et la musique est un gramophone amplifié pendant que je te dessine on joue "Je sais des mots calmes et tendres". Les cinémas aussi sont bien beaux. J'y ai vu *Marine d'abord*, film pas très bon mais où Lon CHANEY par moments est sublime et HAINES d'une noblesse et d'une crapulerie vraiment drôle. Quant à l'horloge de Strasbourg c'est tellement amusant tout fonctionne comme les personnages des orgues de foire » : le dessin de la fameuse horloge occupe la plus grande partie de la seconde page. Il pense beaucoup à cette « pauvre Jeanne », souhaitant que « ce cauchemar soit fini pour elle » (la sœur de Jean Bourgoint se suicidera l'année suivante). Il compte être démobilisé dimanche prochain...

ON JOINT 4 cartes postales autographes signées, cartes illustrées à Jean et Jeanne Bourgoint, dont une carte animée de l'Horloge de Strasbourg, et une du camp de Bitche.

*Reproduction page précédente*

19. **Christian BÉRARD**. L.A. avec 6 DESSINS, Toulon [août-septembre 1930], à Jean BOURGOINT ; 6 pages in-4. 1.000/1.200

SUPERBE LETTRE ILLUSTRÉE, RACONTANT SES VACANCES À TOULON EN COMPAGNIE DE JEAN COCTEAU ET JEAN DESBORDES.

Toulon est enfin calme... « Jean et Jean jamais je ne les ai vu mieux et plus gentils – Jean s'amusant beaucoup je crois. Ils avaient la chambre à côté de moi et un grand balcon nous réunissait à côté une folle avait des scènes continuelles avec un marin qui l'adorait et était d'une jalousie terrible ». DESSIN de l'hôtel, avec 3 fenêtres au 1<sup>er</sup> étage, à celle du milieu Bérard peignant un tableau. « Nous prenions les repas dans un restaurant "Charly" que tu aurais adoré. Restaurant de complices. Tout petit comble – on y mange des choses merveilleuses. Rien que des poules consolantes mais ravissantes, des dames un peu chinoises qui arrivent très tard avec des yeux vagues et rouges, des macraux, des folles, et des officiers genre Farrère et des bandes quelquefois genre snob (bande Bourdet, Rouché etc) dardant sur Jean des yeux dévorants [DESSIN de 4 personnages]. Nous étions si bien. J'avais fait connaissance sur la plage des Sablettes d'une beauté sublime qui malheureusement partait en perm. [...] le lendemain de notre connaissance – qui avait fait 7 ans dont 5 en Chine d'où il avait rapporté des tatouages très beaux et des habitudes dont il avait beaucoup souffert [il DESSINE le bel éphèbe, assis en maillot de bain avec ses tatouages sur le bras]. Aussi un pêcheur très étrange me suivait partout mais l'air vraiment trop terrible m'engageant à venir dans son bateau le soir [...] j'avais bien peur » [DESSIN du marin]. Après l'arrivée d'une bande d'amis, dont « une folle célèbre », l'hôtel est devenu invivable : « cris, hurlements, pas moyen de travailler, m'entraînant au Casino où j'ai perdu tout mon mois, enfin impossible. Jean part, je m'enferme ». Il raconte l'amusante soirée de la première de *Rose Marie* [DESSIN d'une loge de théâtre avec trois personnages]... La bande est partie à Saint-Tropez : « Je reste seul avec Eugene Mac Cown [...] et qui est ici pour travailler très gentil. Oh Jean après cette bande d'imbéciles comme le travail été dur, j'ai souffert le martyr », mais il a de l'espoir : « cela va marcher, c'est si beau, je n'ai qu'à me pencher pour voir un ciel merveilleux et rien ne fait mieux travailler que d'entendre les clairons et les coups de canon ». Il demande des nouvelles de la galerie et de ses toiles, il a vu Pierre CHADOURNE de passage, fait allusion à des amis qui ont eu des ennuis avec des marins saouls qui ont porté plainte...

*Reproduction page précédente*

20. **Théodore BOTREL** (1868-1925) chansonnier. L.A.S., Pont-Aven 24 novembre 1913, à un « Cher Maître » ; 1 page in-4, en-tête *La Bonne Chanson*. 100/120

« On m'avise qu'une proposition officielle a été faite en ma faveur pour la Croix de la Légion d'Honneur [...]. Mon compatriote et ami Charles LE GOFFIC qui sort du Ministère de l'Instruction publique m'a dit confidentiellement qu'un mot de vous à Monsieur L. BARTHOU me serait d'un puissant secours. Si vous me jugez digne de ce double honneur (votre Patronage et le Ruban), je sais que vous n'hésitez pas à me rendre ce signalé service »...

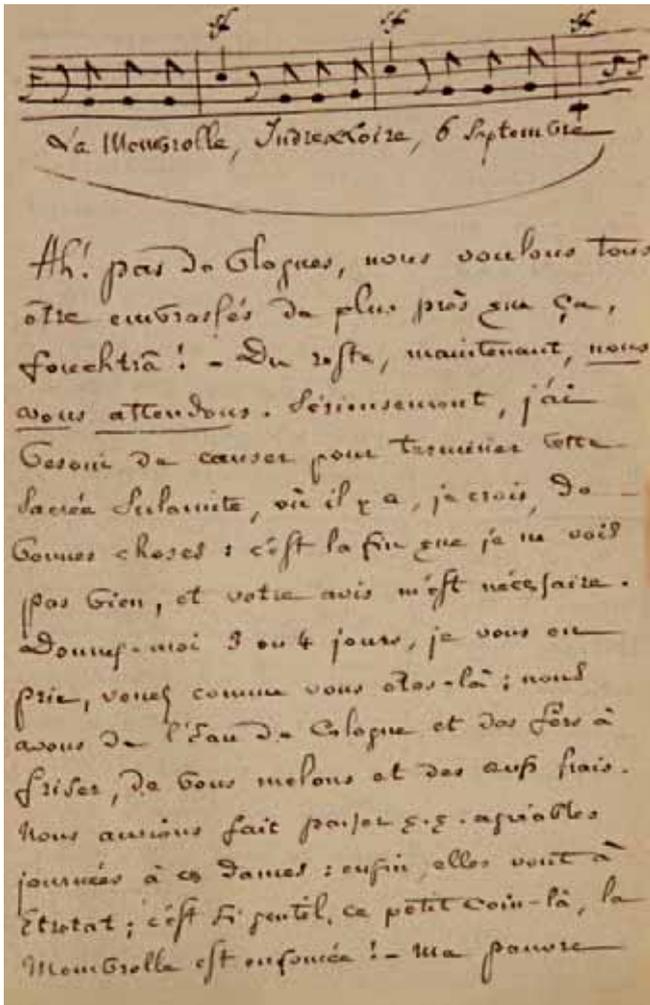
21. **Alexander CALDER** (1898-1976). L.A.S. « Sandy Calder » avec DESSIN, [Saché] 6 septembre [1960], à L. Ferry, plombier à Azay-le-Rideau ; 1 page in-4, enveloppe (photo jointe). 1.000/1.200

« Jean et moi voudrais que tu place un radiateur supplémentaire (pendant que tu y est) dans le rez de chaussée [...] J'espère que ça te convient, et sera pas trop compliqué »... CROQUIS de l'installation du radiateur, au crayon noir, à l'encre et au crayon rouge.

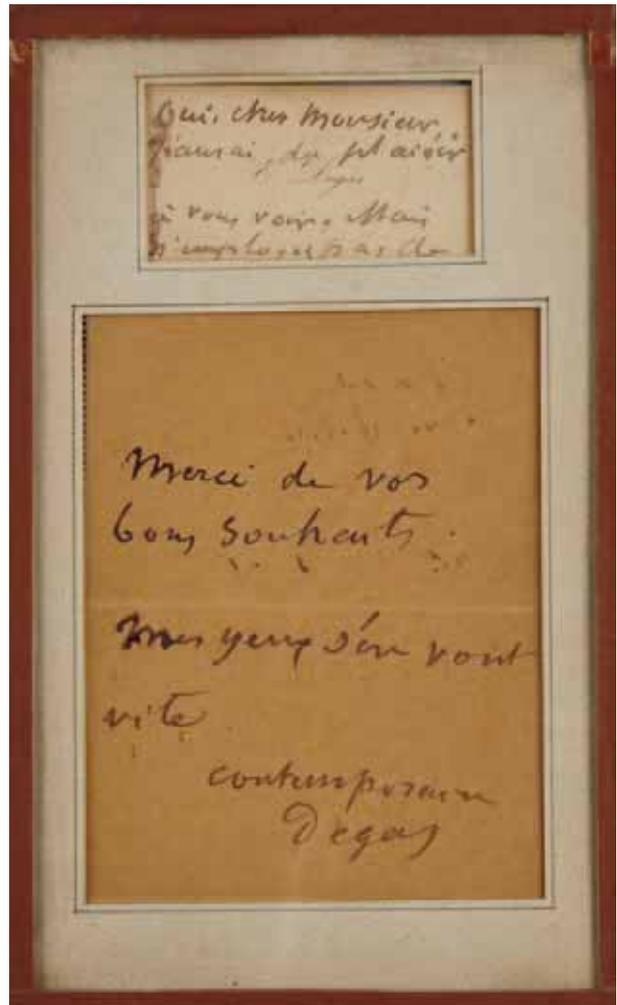
*Reproduction page précédente*

22. **Emmanuel CHABRIER** (1841-1894). 4 L.A.S. « Emmanuel Ch. » (3 avec MUSIQUE), [1881-1884], au chef d'orchestre Charles LAMOUREUX ; 11 pages in-8 (qqs fentes réparées). 1.000/1.500

AMUSANTE CORRESPONDANCE SUR GWENDOLINE ET LA SULAMITE, ILLUSTRÉE DE CITATIONS MUSICALES.



22



39

[1881 ?]. Mlle Lamoureux a invité sa femme dans sa loge, mais Chabrier voudrait encore deux places pour des amis : « je ne suis pas un homme à geindre, ah ! nom de Dieu ! [...] veuillez les faire remettre, je vous prie, à ma bonne Allemande qui est là dans la pièce à côté, et qui, de son pied lourd d'alto, les portera aux deux amis qui soupirent après ». Il sera demain (en MUSIQUE) « au poste où l'on m'attend », et il ajoute (en MUSIQUE) : « Vous êtes plein de ruse ! »...

Mercredi soir [25 ? juin 1884] : « Sœur Réséda vient de sauter le pas ; j'en ferai une pipe exquise. Gille se retire de la collab<sup>m</sup>. Il a dit à Gouzien qu'il avait trop de travail [...] Le fin du fin, et le cognois depuis longtemps - est que DELIBES a fort envie de faire un Don Quichotte (ballet, ou opéra-ballet) ; que Gille ABSOLUMENT dévoué, inféodé à Delibes, a peur de contrarier notre aimable instituteur en travaillant avec un autre musicastre ; il a même dit à Gouzien, avec un sourire plein de machiavélisme : Delibes ferait ça si bien... ! - Mais Gouzien tient bon, m'a promis et ne me lâchera pas ». Chabrier prie Lamoureux d'intervenir près de PLUNKETT, directeur de l'Eden : « J'ai encore besoin d'un de ces jolis coups d'épaule comme vous savez si affectueusement les donner en ce qui me concerne »... La Membrolle, Indre & Loire, 6 septembre [Chabrier a mis la date en MUSIQUE]. Il attend Lamoureux : « J'ai besoin de causer pour terminer cette sacrée Sulamite, où il y a, je crois, de bonnes choses : c'est la fin que je ne vois pas bien, et votre avis m'est nécessaire. Donnez-moi 3 ou 4 jours, je vous en prie ». Il indique les horaires des trains et ajoute : « J'ai copié (!) toutes les parties d'orch. de la Légende [de Gwendoline] (partie qui doit être maintenue) et de la Sulamite [...] Ah ! c'est un joli métier que j'ai choisi là ! »... Vendredi [12 septembre]. Il travaille à La Sulamite et regrette que Lamoureux ne vienne pas le voir et l'aider à « terminer ce long morceau ! [...] je ferai de mon mieux -, [MUSIQUE :] à la grâce de Dieu ». Il se plaint de ces vacances où il n'a pas vu « un pauvre chat », et encourage Lamoureux à profiter des quinze jours avant la rentrée : « voyez vos contrebasses, prenez modèle : en voilà dont les centres nerveux sont au beau fixe ! [...] D'ici 15 jours, le liquoriste du coin du quai va en faire, de ces affaires ! Et que de dalles vont s'arroser sévèrement avant de s'infondibuler le bec d'ébène ou l'embouchure d'or ! »... Il le remercie d'avoir « parlé de cette brave mère Gwendoline à Madame de la Montagne Blanche [Blanche MONTALBA] : elle braira ça superbicoquentieusement ». Il se réjouit d'être joué par Lamoureux au Château d'Eau : « Vous pouvez être certain qu'España, jouée ailleurs, aurait beaucoup moins porté. C'est indéniable des collègues me l'ont dit !! Vous représentez dans l'opinion ce que je puis appeler le concert des arrivés - et moi pauvre bougre, vous pensez si cela me sert »... [La « Scène et Légende de Gwendoline » sera créée par Blanche Montalba sous la direction de Lamoureux le 9 novembre.]

23. **Emmanuel CHABRIER**. L.A.S., 1<sup>er</sup> octobre 1889 au soir, à un ami [Catulle MENDÈS ?] ; 1 page in-8. 120/150  
 Il lui a envoyé une dépêche au journal pour expliquer les erreurs de sa concierge : « J'étais furieux ». Il l'attendra mardi à trois heures : « Et forcez toute consigne : enflez bravement l'escalier et grimpez au 5<sup>ème</sup>. [...] Est-ce bête ! Et elle a laissé monter deux personnes qui m'ont rasé ! »...
24. **Marc CHAGALL** (1887-1985) peintre. L.S., 22 juillet 1967, au journaliste Adam SAULNIER ; au dos d'une carte postale ill. de sa toile *Le Poisson volant*. 100/150  
 « Les jours passent et je n'ai pas encore pu vous remercier pour le film que nous avons vu avec Monsieur Antonioz [Bernard ANTHONIOZ] à Paris et pour votre émission dans *Panorama*. J'ai revu ma ville natale avec émotion. J'ai beaucoup aimé votre travail. Merci encore »... ON JOINT 2 photographies (12,5 x 18) : Chagall, et Ida Chagall.
25. **Amédée de Noé, dit CHAM** (1819-1879) caricaturiste. DESSIN avec légende autographe ; 8 x 16 cm. 80/100  
 Dessin humoristique à la plume sur esquisse au crayon. Une bonne demande à son maître, M. Prudhomme, qui lit son journal, s'il faut lui chercher un fiacre et il répond : « Un fiacre ! Malheureuse ! Sachez que nous sommes le premier peuple maritime du monde, allez me chercher un vaisseau, un trois ponts entendez-vous ! »...  
 ON JOINT le *Journal du soir, courrier de la République française* du 17 fructidor VIII (4 septembre 1800).
26. **Sébastien Roch Nicolas CHAMFORT** (1740-1794) écrivain et moraliste. L.A., Barèges 22 août [1774], à la marquise de CRÉQUY ; 2 pages in-4, adresse avec cachet cire noire (brisé). 1.000/1.200  
 BELLE LETTRE SUR SON *ÉLOGE DE LA FONTAINE* QUI VIENT DE REMPORTE LE PRIX DE L'ACADÉMIE DE MARSEILLE, AU DÉTRIMENT DE LA HARPE.  
 Il lui apprend que « L'Eloge de La Fontaine auquel vous voulez bien vous intéresser l'a emporté sur ses concurrents. Je n'ai pas le tems de vous écrire tout ce qu'on me mande à ce sujet, mais vous en seriez indignée, si vous n'aviez envie d'en rire. Intendants, Magistrats, Evêques, Archevêques, gens en place de toute espèce, M. de LA HARPE a tout mis en l'air comme s'il s'agissait d'une Abbaye ou d'une place à l'academie française. Il a meme écrit une lettre signée de lui pour recommander son ouvrage comme celui d'un de ses amis. Il avoit raison, on ne fait bien ses affaires que soi meme, mais il est plaisant qu'un homme croye sa recommandation meilleure que son ouvrage. M<sup>e</sup> de GRAMMONT et les dames d'ici paroissent enchantées de mon succès ». Il va passer le mois de septembre à Luchon, auprès de Mme de TESSÉ... Il termine galamment : « Je suis un peu moins diffus dans cette lettre que dans celle que j'ai eu l'honneur de vous écrire il y a quelques jours, mais je le serois encore plus, Madame, si je vous parlois de mes sentimens pour vous et de ma reconnoissance pour toutes vos bontés »...
27. **Sébastien Roch Nicolas CHAMFORT**. L.A., mardi 2 novembre [1790], à MIRABEAU ; 2 pages petit in-4, adresse. 1.200/1.500  
 AU SUJET DE L'ATTAQUE CONTRE L'ACADÉMIE QUE PRÉPARE CHAMFORT, ET QUE DEVAIT LIRE MIRABEAU À L'ASSEMBLÉE.  
 « La grandeur et l'étendue de votre plan, mon cher ami, me garantissent la mort des jurandes littéraires ; il ne faut qu'un coup d'œil pour voir qu'elles n'y peuvent trouver place. Je doute que, dans le cas où j'aurois connu ce plan avant de prendre mon arc et mes flèches contre les Académies, j'eusse daigné me courber et étendre la main. Mais enfin, puisque c'est besogne faite, je vous en fais hommage ». Il faut juste un peu resserrer. « Cependant vous faites un usage si heureux et si philosophique des traits qui ne paroissent que plaisans, votre allusion à l'espagnol vieux pauvre et laid qui refuse la jeune fille belle et riche, d'autres gaytés de cette especes m'encouragent à vous livrer en paquet les choses memes que j'aurois retranchées. Elles peuvent vous fournir des traits que votre agile éloquence trouvera peut-être sous sa main dans la liberté de ses mouvemens, et sans avoir recours au *faciam bene venire*. Encor quelques jours et j'envoye ma petite pacotille ». Il l'assure de sa discrétion « quant au secret sur votre plan », et se désolé « des petites inquietudes dont vous me parlez. Oh combien tout cela nuit à la chose publique ! [...] Comptez sur moi et songez que le pis du pis seroit de vous livrer tout ce qui est fait, sans y mettre la dernière main. Ce ne seroit de ma part qu'un sacrifice d'amour propre en n'achevant pas une toilette. Mais je sais faire à l'amitié de plus grands sacrifices »...
28. **Sébastien Roch Nicolas CHAMFORT**. MANUSCRIT autographe ; 3 pages et quart in-4. 1.000/1.200  
 MANUSCRIT D'UNE VINGTAIN DE PENSÉES, NOTES ET RÉFLEXIONS, qui semblent inédites, et dont nous donnerons quelques exemples : « Dans la lumière douce des astres de la nuit, dans les attrait touchans d'une jeune beauté. / La raison descend de son trone majestueux pour sourire à l'illusion [...] Les gens ajoutent aux plaisirs de l'imagination, ainsi quand on respire le parfum d'une rose, sa couleur semble plus belle. [...] La surface d'un étang ne réfléchit pas plus parfaitement l'ombrage qui l'environne ou l'éclat des cieus qui la domine, que l'âme d'un Mortel favorisée des cieus ne conserve l'empreinte de la nature, c'est dans cette âme que les promenades embaumées du printems répandent des douceurs perpétuelles, que la corde de la lyre rend un son toujours mélodieux que l'éclat des yeux d'une jeune beauté retrouve malgré les ans sa vivacité naturelle. » Etc.



29. **Sébastien Roch Nicolas CHAMFORT**. POÈME autographe, *La Jambe de bois et le bas perdu* ; 1 page et quart in-4. 1.000/1.200

AMUSANT POÈME de 30 vers, dont le titre est d'une autre main, avec quelques corrections autographes :

« Est-ce un Conte ? Est-ce un Apologue ?  
Vous en déciderez. Voilà tout mon prologue.  
Une Dame en faveur, je vous dirai son nom,  
Belle encor, quoiqu'un peu passée,  
Eut, je ne sai comment, la jambe fracassée.  
Il fallut en venir à l'amputation »...

On lui met une jambe de bois, mais la malade veut revoir l'autre bas dont la jambe valide est chaussée ; on ne le trouve pas, elle parle de quitter la maison, et Chamfort conclut :

« Une jambe est coupée et c'est le bas qu'on pleure ».

30. **René CHAR** (1907-1988). MANUSCRIT autographe signé, *Friedrich Hölderlin*, septembre 1940 ; cahier petit in-4 cousu de 17 pages et couverture avec titre autographe. 3.000/3.500

BEAU MANUSCRIT D'APPARAT D'UNE ANTHOLOGIE DE POÉSIES DE FRIEDRICH HÖLDERLIN, adaptées par René Char en collaboration avec Alzir HELLA (1881-1953).

Ce manuscrit, à l'écriture soignée et élégamment disposée sur les pages d'un beau papier vergé, s'achève sur une note rédigée et signée par René Char, laissant entendre son refus que le poète HÖLDERLIN soit récupéré par le Troisième Reich : « Traduit de l'allemand par A. Hella et René Char en horreur d'Hitler en Septembre mil neuf cent quarante ». Cette allusion à Hitler est absente d'un manuscrit presque identique, plus petit, de *Friedrich Hölderlin* conservé à la bibliothèque Jacques Doucet.

Le manuscrit rassemble 14 poèmes, de longueurs diverses, allant du monostique et du distique à un poème de trois quatrains, dont nous citons le début :

« Accordez-moi un seul été, ô tout-puissants,  
Accordez-moi encore un automne pour mûrir mon chant,  
Afin que mon cœur, rassasié de ce doux feu,  
Puisse ensuite mourir »...

31. **René CHAR**. POÈME en partie autographe, en partie de la main d'Henri-Jacques DUPUY, L'Isle-sur-Sorgue 7 novembre 1946 ; demi-page in-4, cachets encre *Forces Françaises Combattantes. Section Atterrissage Parachutage France R 2. Le Chef des Basses-Alpes*. 500/600

CADAVRE EXQUIS à la manière des surréalistes, élaboré par les deux poètes, daté par Simone Dupuy d'une autre plume, sur lequel Char a apposé par deux fois son cachet de chef départemental des Forces Françaises Combattantes. Dupuy a écrit :

« Élève Dupuy. Cui-cui !  
Élève Char. Phare !  
Élève Simone. None ! »

Puis Char prend la plume :

« AU PIQUET DES ADIEUX.  
AU FEU.  
Le phare cuit la none ».

Friedrich Hölderlin

30

Je vais partir. Peut être qu'un jour  
lointain,  
O brotéma je te reverrai. Mais évanoui  
sera alors le désir,  
Et nous serons plainbles et étrangers  
l'un à l'autre  
Comme ceux qui sont dans l'au-delà.

30

Traduit de l'allemand  
par A. Hella et René Char  
en honneur d'Hitler  
en Septembre mil neuf  
cent quarante

30

Bien Oufuy. Cui. cui !  
Bien Char. Pisse !  
Bien Simone. foug !  
AU PIRVET DES ADIEUX.  
AU FEU.  
Le phare suit la nose



Libre / jusqu'à la fin de la 1946

31

32. **Jean COCTEAU** (1889-1963). Portrait avec DÉDICACE autographe signée, [vers 1920] ; carte postale 14 x 9 cm (encadrée). 200/300

Au bas de la reproduction de son portrait par Paulet THÉVENAZ (1891-1921) : « A Jacques Bernard / (un des Hermès) / Souvenir reconnaissant / du Potomak / Jean Cocteau ».

33. **Jean COCTEAU**. MANUSCRIT autographe, « *Le Potomak*. Du même auteur », [1924] ; 1 page in-4, cachet de la *Collection Jean Bourgoint*. 400/500

Intéressante bibliographie établie par Cocteau, pour la 2<sup>e</sup> édition du *Potomak* chez Stock, classée sous 5 sections : « Poésie » (*Le Cap de Bonne-Espérance, Poésies, Vocabulaire...*), « Poésie de roman » (*Le Grand-Écart, Thomas l'Imposteur*), « Poésie critique » (*Le Coq et l'Arlequin (notes autour de la musique), Carte blanche...*), « Poésie de théâtre » (*Les Mariés de la Tour Eiffel, Antigone*), et « Poésie graphique » (*Dessins*) ; il mentionne les ouvrages à paraître : *Poésie* et *Le rappel à l'ordre*, détaillant le contenu de ces recueils.

34. **Jean COCTEAU**. L.A.S. « Jean », mars 1929, à Jean BOURGOINT ; 1 page in-4. 500/600

BELLE LETTRE AU SUJET DES *ENFANTS TERRIBLES*, dont Jean Bourgoint et sa sœur Jeanne sont les modèles.

« Très cher Jean. 1<sup>o</sup> Je voudrais bien que tu saches la vérité sur ce livre. Il ne s'agit pas de toi, de vous. Votre vie que j'ADORE me permet de situer une neige, une chose très haute, très tendue et qui sans base humaine risquerait de flotter. Les événements du livre ne vous appartiennent pas. Au reste tout cela se passe *très haut*, je le répète et je suppose que tu ne me crois pas capable de mal agir. 2<sup>o</sup> Comment Bébé [Christian BÉRARD] dont je parle *comme on en parlera* peut-il croire la première malice venue – et comment Francis peut-il s'appuyer sur une invention qui me touche ? »...

35. **Jean COCTEAU**. L.A.S. « Jean » avec DESSIN, Saint-Jean-Cap-Ferrat 27 mai 1955, [à Jean BOURGOINT] ; 1 page in-4. 500/600

BELLE LETTRE ILLUSTRÉE D'UN GRAND PROFIL AU CRAYON VERT. « Mon cher petit frère. Me voilà un peu plus tranquille avec ces discours académiques et sous mon soleil de la côte je pense à ton soleil intérieur et je m'y réchauffe l'âme. Plus je vais, moins je cherche à comprendre la grande vague de sottise et de cruauté qui nous recouvre. Je veux vivre dans le qui perd gagne d'une foi profonde en un équilibre incalculable et très doux. Vive la bêtise du cœur. Pitié pour les pauvres intellectuels. Je t'embrasse et me repose souvent auprès de toi »...

36. [**Jean COCTEAU**]. Ensemble de documents provenant de la collection de Jean BOURGOINT (la plupart portent le cachet de la collection). 500/600

2 *Cartes de circulation* pour la XX<sup>e</sup> saison des Ballets Russes, au Théâtre Sarah Bernhardt (1927) au nom de Jean Cocteau et de Mlle Bourgoint.

Catalogue de l'exposition *Jean Cocteau, dessins, documents et mise en scène*, à la Galerie Briant-Robert (15-29 juin 1925) ; rare affiche de cette exposition sur papier rose (déchirures et défauts) ; photographie de la vitrine Cocteau de la galerie Briant-Robert lors de l'exposition.

10 photographies : Jean BOURGOINT, Glenway WESCOTT (2, dont une dédiée à Jean Bourgoint), Gloria SWANSON, Leslie FENTON, Jean COCTEAU (2, contretypes), Jean Bourgoint moine parlant avec un ami (3).

Jean BOURGOINT : 37 feuillets de poèmes et proses autographes, plus qqs poèmes dactylographiés.

Henri SAUGUET : MANUSCRIT signé de sa préface au catalogue de la vente Jean Bourgoint du 4 novembre 1966 (carton d'invitation joint).

ON JOINT divers documents : catalogue de l'exposition DEFIZE et DELBROUCK préfacé par André BRETON (dessin de Christian Bérard au dos) ; 2 cartes de vœux illustrées de Gabriel & Mary ; coupures de presse, etc.



32

Le Potomac

Amiens au lieu  
 a priori  
 Paul de Paris

Paris y est

de la Seine - L'opinion  
 Paris  
 de la Seine  
 de la Seine (compagnie de la Seine)  
 de la Seine (compagnie de la Seine)  
 de la Seine (compagnie de la Seine)

Paris y est

de la Seine - L'opinion  
 de la Seine - L'opinion  
 de la Seine - L'opinion

Paris y est

de la Seine - L'opinion  
 de la Seine - L'opinion  
 de la Seine - L'opinion

Paris y est

de la Seine - L'opinion  
 de la Seine - L'opinion  
 de la Seine - L'opinion

33

Mars 1939

Tu cher Jean

de photo  
 d'après lequel  
 de voir, le  
 admettre.

Je sais bien que tu saches la vérité  
 sur ce livre et ce n'est pas de toi, de voir.  
 cette vie que j'ai vue me permet de  
 sentir sans cesse, un peu de toi, de  
 toi-même et qui sans cesse revient à me parler  
 de toi-même. Le dévouement de lui ne  
 son appétit par. ce n'est pas de  
 de faire les bontés, je le regrette et je regrette  
 que tu ne me vois pas capable de mal  
 agir.

Comment belle bonté je parle comme à toi parler  
 fait et croit la première malice venue - et  
 comment faire fait et s'aggrave en une invention  
 qui ne t'aide! Je t'embrasse Jean

34

27 mai 1935

5 July 1935

Non cher Jean

Moi qui ne se plus  
 quelque chose en ce moment  
 quelque chose et sa no plus de  
 ce qui se passe à la fois  
 intérieur et j'ai quelque chose  
 d'âme.

Plus j'y pense  
 moi je cherche à comprendre de quel visage  
 de toi-même et de moi-même qui  
 nous reconstruit. Je veux vivre dans le qui peut  
 gaffe de toi-même en ce qui peut  
 d'incalculable et de toi-même. Vire en toi-même  
 de toi-même. Pitié pour le pauvre d'incalculable.

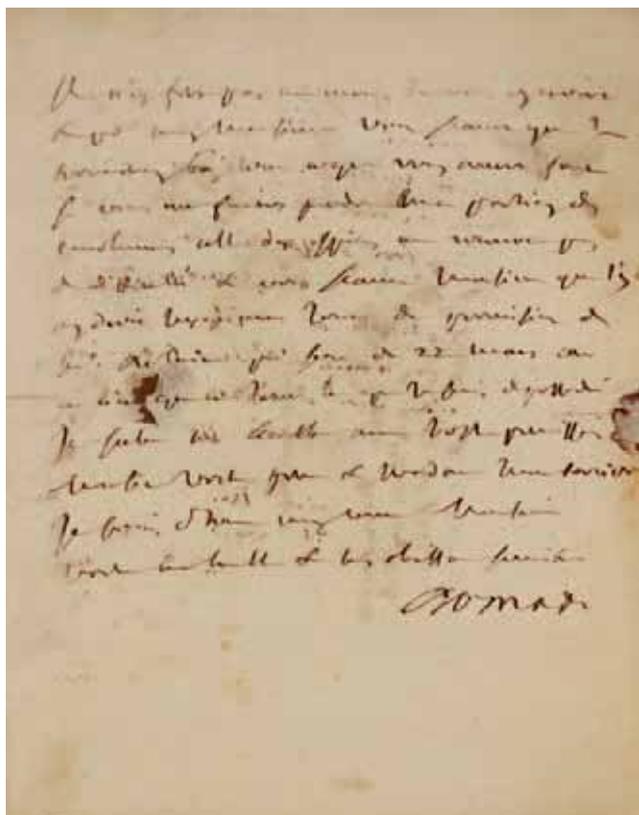
Je t'embrasse  
 de toi-même et de moi-même

35

37. **Camille COROT** (1796-1875). L.A.S. ; 1 page in-12. 200/250  
 « Si vous voulez venir à 2 1/2 au lieu de 2 r. du fg. Je vous attendrai là »...
38. **Alfred CORTOT** (1877-1962). L.A.S., 15 novembre 1904 ; 2 pages in-8. 100/120  
 Son correspondant lui ayant proposé d'annoncer dans ses pages « la création de nos concerts et de nos lectures publiques d'œuvres inédites », il l'informe que son premier concert aura lieu jeudi 24 au Nouveau-Théâtre : « Nous jouerons *L'Hymne à la Justice* de MAGNARD, le *Poème de l'amour et de la mer* et *Faust - Symphonie*. Je ne pouvais me douter que CHEVILLARD la mettrait également à son programme »...
39. **Edgar DEGAS** (1834-1917). L.A.S., [20.VII.1908], au peintre-graveur Henri OULEVAY ; 1 page in-12, adresse (carte-lettre) ; sous verre avec une carte de visite avec 7 lignes autographes. 800/900  
 Au lendemain de son anniversaire [Oulevay était né le même jour que Degas, le 19 juillet 1834]. « Merci de vos bons souhaits. Mes yeux s'en vont vite contemporain Degas ».  
 Sur les deux côtés de sa carte de visite, Degas a écrit : « Oui, cher Monsieur, j'aurai du plaisir à vous voir. Mais n'employez pas de ces grands et gros noms. Mes yeux s'en vont vite. Bonne année ».

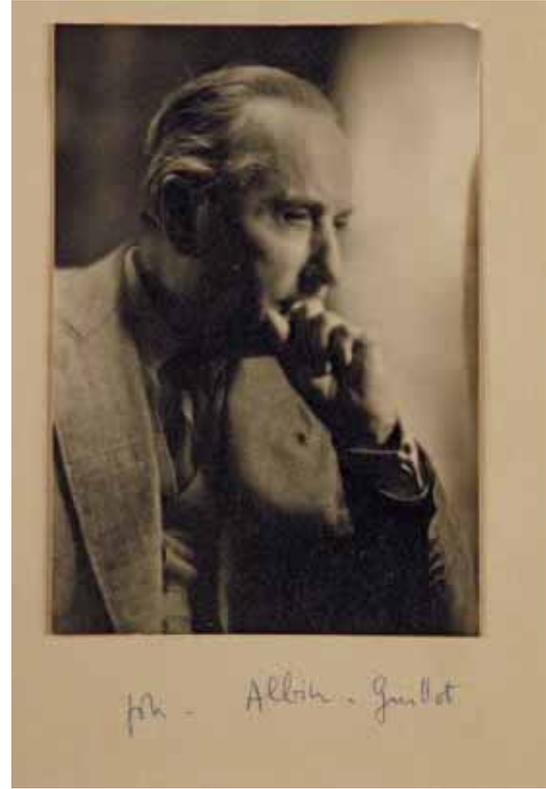
*Reproduction page 13*

40. **André DRAIN** (1880-1954). L.A.S., 21 octobre 1939, à M. MARATIER ; 2 pages et quart in-8, enveloppe. 250/300  
 Il prie son ami de l'excuser : à chaque fois qu'il voulait lui faire parvenir la toile, tout était fermé ou bien le concierge était « désespérément absent. [...] Aussi j'ai dit à ma concierge de vous la donner quand vous passerez au 112 rue d'Assas ». Il ajoute : « Elle peut être vernie carrément dans un mois ou deux ». ON JOINT 2 photographies de Derain à un vernissage (16,5 x 24 cm et 24 x 25,7 cm).
41. **DIVERS**. 18 lettres ou pièces, la plupart L.A.S. au peintre Albert GAUTHIER. 250/300  
 Robert ANTRAL, Yves BRAYER, R. CHAPELAIN-MIDY, Michel CIRY, Paul CLAUDEL, Jean EPSTEIN, R. FRISON-ROCHE, Pierre GASPARD-HUIT, L. GUIRAND DE SCEVOLA, Hubert LYAUTEY, Théodore MONOD, Louis NEILLOT, René PETER, etc. Plusieurs sont annotées de commentaires graphologiques.



42. **Jean DOMAT** (1625-1696) juriconsulte, ami de Blaise Pascal. L.A.S., Paris 2 avril 1685, à M. Monterier de Villars, conseiller du Roy au siège présidial à Clermont ; 3 pages petit in-4, adresse avec sceau de cire rouge à son chiffre brisé (un peu salie, petites fentes). 400/500

RARE LETTRE au sujet d'une affaire de saisie de biens, où Domat se plaint du procureur du Roy, et remercie son correspondant des peines qu'il prend pour régler son affaire avec M. Judas...



43. **Roland DORGELÈS** (1885-1973). Plus de 300 lettres, manuscrits et documents, la plupart adressées à Roland Dorgelès, des années 1920 aux années 1980. 1.000/1.200

IMPORTANT ENSEMBLE D'ARCHIVES DE L'AUTEUR DES *CROIX DE BOIS* ET PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE GONCOURT.

\* Dossier relatif à *La Drôle de guerre* (1957) : notes autographes ; n° de *La Croix de guerre* (janvier 1958) avec article critique et double de la réponse de Dorgelès ; documentation ; tapuscrit corrigé, *L'heure a sonné* (Nesles 3 septembre 1939) ; 8 lettres à lui adressées en 1940 par des hommes sous les drapeaux, avec d'intéressants témoignages ; 25 lettres, la plupart l.a.s. (1957-1958) : Jean Berthoin, les colonels Fliccx, Ed. Fosse et Paillé, les généraux Hassler (7), Langlois, et Henri Martin, et d'autres anciens combattants (2 doubles de réponse).

\* *Cinquante ans après*, tapuscrit (12 p. in-4), essai destiné à l'ouvrage collectif *Promise of Greatness : the War of 1914-1918* (New York et Londres, 1968), plus 7 l.s. de l'éditeur du recueil George Panichas, 1967-1968.

\* ACADÉMIE GONCOURT. Plus de 40 lettres (et qqs télégrammes) à Dorgelès, président de l'Académie, 1965-1971, la plupart exprimant des condoléances ou relatives à des hommages à Gérard Bauër, André Billy, Jean Giono, Léo Larguier, Pierre Mac-Orlan (qqs minutes de réponse) : Jean Albert-Sorel (2), Michel Bataille (2), André Billy (2), Philippe Chabaneix, Francis Didelot, Jacques Duhamel, Frédéric-Dupont, Jean Gautier, Roger Guillien, Pierre Lafue, Armand Lanoux, Edmond Michelet, Jean Pourtal de Ladevèze (plus poème a.s.), Emmanuel Roblès, Claude Roger-Marx, Philippe Saint-Marc, Maurice Toesca, etc. Plus un dossier de brouillons et copies de lettres de Mme Dorgelès à propos de « l'affaire Salacrou », et des l.a.s. de soutien d'Hervé Bazin, Georges Lépén, Jean Vertex, 1971-1973.

\* Correspondances diverses. Serge BELLONI : 20 lettres ou cartes, 1965-1987, certaines avec dessins. – Bernard CLAVEL : manuscrit a.s., *Roland Dorgelès et ses amis absents*, « pour l'exposition Roland Dorgelès », plus tapuscrit et carte a.s. d'envoi, et 25 l.a.s. ou cartes postales a.s., 1969-1974, dont une transmettant le tapuscrit d'un article pour le *Figaro*, « Roland Dorgelès un an déjà ! », avec une correction autogr., et d'autres de Mme Dorgelès. – Michel BATAILLE : 46 l.a.s., 1968-1978, parlant de leurs écrits respectifs, et de leurs confrères Bazin, Billy, Giono... ; avec tapuscrit corrigé du roman de Michel Bataille, *Les Jours meilleurs* (1973). D'autres lettres ou cartes, dont plusieurs de félicitations pour sa promotion dans la Légion d'honneur, de Manuel Berger, Pierre Brisson, André Chamson (envoi), Philippe Chabaneix (8, dont 5 avec quatrains a.s.), Michel Droit, Jacqueline Favreau-Colombier, Jacques Lenté (demande de témoignage de la mort héroïque d'un cousin), Georges Lépén (soutien lors de l'affaire Salacrou), Georges Letessier (longue protestation de ce « gardien d'usine », ancien combattant), Marcel Pollitzer, Simone Saint-Clair, Michel de Saint-Pierre, René Spoetz, Paul Vialar...

\* PHOTOGRAPHIES : plus de 130 de Dorgelès, ses amis et confrères, etc., notamment par Henri Manuel, G.L. Manuel frères, Lipnitzki, L. Albin-Guillot, Taponier, H. Martinie, etc et photos de presse.

44. **Jean DUBUFFET** (1901-1985). 4 L.A.S., 18 L.S. (dont certaines avec ajouts autographes) et une P.A., 1946-1967, à Albert CORDUANT ; 30 pages in-4 ou in-8, plusieurs à son en-tête, une enveloppe. 7.000/8.000

TRÈS INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE avec Albert CORDUANT, ingénieur chimiste dans l'industrie de la peinture, dans laquelle Dubuffet fait part de ses recherches et de ses questionnements pour l'utilisation de nouveaux matériaux, la plupart industriels ou destinés aux bâtiments, mis au point par les fabricants. Ensemble, ils firent le projet d'un manuel technique pour les artistes.

5 novembre 1946. Craignant de manquer, il lui commande d'urgence du « Rollplastique blanc. [...] C'est la base de mes travaux en ce moment [...]. J'ai dit 50 kilos mais j'en use beaucoup et donc ce serait mieux 100 kilos »... 31 août-2 septembre 1948. Il lui envoie des tubes de peinture d'artiste, pour qu'il fasse déterminer « le poids de couleur qu'il y a dans les tubes livrés commercialement aux artistes », et les tarifs de la Maison Artès (joints). Il parle de plusieurs solvants, peintures, vernis, etc. et décrit leur usage par les peintres... 9 septembre. Il travaille à leur projet de traité de peinture et en a parlé à un ami entrepreneur de peinture en bâtiment, ancien professeur de technique de peinture en bâtiment. Ses renseignements lui ont permis de « rédiger plusieurs recettes ». D'un autre ami « fresquiste et architecte et décorateur j'ai obtenu d'autres recettes intéressantes. [...] Un traité complet nous entraînerait trop. J'ai décidé de limiter la chose pour le moment [...] à une quarantaine ou cinquantaine de recettes bien précises et d'utilité immédiate – en écartant toutes généralités et toute théorie ». Il souhaite le rencontrer rapidement pour travailler ... 13 septembre. Questions techniques à propos du broyage des pigments à l'eau ou à l'huile qui lui posent problème... 13 septembre. Il a lu avec beaucoup d'intérêt le *Lexique du peintre en Bâtiment* et les numéros de la revue *Travaux et Peinture* : « Me voici devenu grand clerc ». Il lui fait part de ses interrogations et de ses réflexions, lui demande s'il connaît certains produits, etc. 28 septembre. « Je travaille toujours d'arrache pied à notre traité et cela commence à prendre tournure et d'être bientôt fini. La seule question qu'il me reste à traiter c'est celle des différents pigments, avec leur degré de fixité à la lumière. Pour ce qui est des couleurs minérales, j'ai tous les éléments ; c'est seulement pour les pigments synthétiques que je nage un peu »... 6 octobre. Il soumet une formule « pour mélanger l'huile à l'eau »... 13 février 1949. Il félicite Corduant, qui a quitté Lagèze & Cazes, pour son nouveau poste. « L'Almanach de L'Art Brut n'a pas vu le jour. Il y a eu des difficultés d'édition. [...] Mon petit traité des techniques de la peinture, qui est un des éléments de cet Almanach, et auquel vous avez si aimablement travaillé avec moi, est terminé »... 17 mai. Après quelques semaines au Sahara, il reprend ses travaux de peintures, trop longtemps interrompus « par les occupations et démarches et mille petits travaux que m'occasionnait "L'Art Brut" ». Il essaie de travailler « avec le Rollenduit (enduit gras au couteau) » dont il pense tirer bon parti, et fait de nombreux essais de techniques diverses... Juin-juillet. Il cherche vainement à se procurer du jaune hansa, du rouge hélios et du bleu monastal. Il félicite son ami pour sa bonne situation professionnelle : « Moi aussi je travaille à plein gaz avec entrain et contentement »... 20 septembre 1951. « Le petit traité des techniques de la peinture n'est pas encore publié ; mais patience, il le sera ». Il demande des conseils sur le Pierrolin des établissements Bygott : « Cela me met très mal à l'aise d'employer pour mes travaux des produits mystérieux dont j'ignore les bases. J'ai bonne envie de le faire analyser par un laboratoire ». Si Corduant est toujours bibliophile, il lui propose de lui envoyer *Labonfam Abeber*, « seulement c'est abominablement pornographique, [...] d'une pornographie joyeuse et saine »... New York 12 décembre. Éloge du produit Pierrolin : l'ingéniosité du mélange, la commodité de son emploi. Il n'a rien trouvé d'équivalent à New York : « on est très entiché de produits synthétiques dans toutes les branches de l'industrie américaine, et dans la branche de la peinture et des vernis, on vend toutes sortes de peintures à base de "Lacquer" qui sèchent instantanément et ont une bizarre et inquiétante odeur »... 26 avril 1952. Il a rapporté de New York des échantillons qu'il utilisait là-bas et qu'il compte continuer à employer dans les peintures qu'il va faire à Paris, sur lesquels il donne des commentaires : Sparkel, Spot Putty, Lacquer Thinner... 6 février 1961. Remerciements pour l'envoi d'un « très beau et très utile livre édité par Astral-Cellulo », qui lui sera d'un grand profit ; il est toujours à la recherche d'un ingénieur-conseil auquel s'adresser sur des points techniques incertains... 2 avril. Ses travaux l'ont tant absorbé qu'il a interrompu sa correspondance, mais il se réjouit de savoir son ami de retour chez Lagèze et Cazes où il a jadis été si bien traité. Il envoie un questionnaire détaillé sur les principaux points qui lui posent problème, en le prévenant que ses questions évolueront en fonction de ses travaux, car il varie beaucoup ses techniques suivant les périodes : « Il y a des périodes où je m'engage dans des techniques qui soulèvent pour moi une foule de questions », comme l'an dernier où il a employé des pâtes vinyliques et des résines polyester, ainsi que « pour mes collages de toiles peintes sur toiles peintes », pour lesquels il avait employé différentes colles. Par contre, il y a des périodes comme en ce moment où il ne peint qu'à l'huile, sans problèmes techniques particuliers... 3 avril. Il revient sur leur projet de « manuel technique pour les artistes », à l'époque où il était très engagé en faveur de l'Art Brut, qu'il refusa finalement de faire éditer, préférant le faire sous une autre forme plus tard... Il fait part des questions techniques qu'il aborde avec M. Bourlot sur des produits, des peintures, des vernis, des mélanges, etc... 9 février 1967. Il se souvient de l'aide précieuse que Corduant lui a apportée par le passé, et l'informe qu'il n'utilise plus de peinture à l'huile depuis deux ans, se servant exclusivement de peintures vinyliques. « Il y a aussi que mes travaux se sont [...], ces dernières années, passablement modifiés, non pas seulement dans leurs techniques, mais dans leur humeur et position d'esprit ; ils font maintenant beaucoup moins recours [...] aux mouvements et impulsions des matériaux employés ». Il s'intéresse à la technique d'aquagraphie qu'utilise Michel DUVAL...

ON JOINT 9 feuillets polycopiés numérotés, avec qqs corrections autographes, pour leur projet de *Manuel technique* ; et un double de lettre de Corduant à Dubuffet (1966).

des vitres, et qui s'étale d'elle-même pour former des  
surfaces impeccablement lisses comme du verre. Base  
ultra-collodique avec silice soignée et oxyde de zinc.  
Mélange pour moules et brosses.

3°) LACQUER THINNER. Liquide volatil, utilisé pour  
colorer nos peintures - email ; et aussi, d'une autre façon,  
comme désagrégant et solvant de toutes peintures anciennes  
sèches ; nettoyage des vitres et brosses. C'est une  
combinaison des deux produits ci-après :

Butylacétate  
Butylalcool  
Toluol (diluant)

J'espère que nous aurons quelque occasion de vous  
voir bientôt. A vous amicalement

Jean Duruffet

J. DURUFFET  
114 Bis Rue de Valenciennes  
Paris (6<sup>e</sup>)  
Téléphone Litté 50.33

Paris, 6 février 1961

Cher monsieur Cordant,

J'ai votre souvenir vivement et m'arrive plus souvent à lui penser et lui  
dire que j'ai été par Albert Cordant, à la consultation de quel vous avez  
probablement pu part. Il est remarquablement bien fait (je n'ai  
eu lui attentionnel) j'ai un air de grand prof.

Je connais toujours ce que c'est un ingénieur-chercheur auquel je pense  
m'adresser quand je suis sûr de son point de vue et que  
je voudrais m'adresser comme ce fait ? un esprit ouvert et d'un  
intellectuel, fait à la consultation, est une de faire à son travail  
sérieux personnel. Jusqu'à présent je n'ai jamais trouvé un homme  
pour cela. Gardez-vous vous quelques ?

A vous très amicalement

Jean Duruffet

JEAN DURUFFET 114 BIS RUE DE VALÉNCIENNES PARIS 6 TEL. LITTÉ 50-33

Paris, 3 avril 1961

Monsieur Albert Cordant  
41 Rue de la Tour d'Auvergne  
Paris 9<sup>e</sup>

Cher monsieur Cordant,

Tout d'abord je tenais à dire que je ne reviens pas la question.

C'est ma seule lettre à vous depuis l'agacement que vous avez causé le  
moment de ce projet de travail technique pour les artistes que nous avons fait  
signifier et la réalisation d'un tel projet nous avons commencé à travailler ensemble.

C'était en ce qui se trouvaient vers 1950 (plus-être de), j'étais à cette  
époque très occupé par un petit atelier de fabrication de "art brut" et par la  
réalisation d'un livre sur les ouvrages de cette époque, auquel j'avais eu l'idée  
(souvent je crois) de donner le titre "un allemand". J'avais eu aussi l'idée  
de publier un livre à propos de votre œuvre, comme une sorte de feuilleton. Le  
livre dans cette forme (sans copies et sans illustrations) a été complètement  
fait mais il ne m'a pas paru finalement satisfaisant, de sorte que j'ai refusé  
de le faire éditer, ne pouvant de le réaliser dans une autre forme, ce qui a  
par la suite toujours été difficile jusqu'à présent mais que j'ai toujours eu l'idée  
(sans j'ai abandonné définitivement l'idée de lire le travail technique à cet  
niveau sur l'"art brut").

La seule technique, dans cette forme de feuilleton que je lui avais  
demandé pour l'Allemagne, a été faite, et j'en ai conservé une copie. Si cela  
vous intéresserait je pourrais vous la communiquer. Mais je n'en suis pas du  
tout satisfait, il faudrait, me semble-t-il, le réaliser de façon un peu plus.

Je possède un gros livre dans ce sens écrit à New York il y a dix ou  
douze ans et fait à l'usage des artistes par un spécialiste américain. Il est  
écrit dans une langue un peu spéciale. Si cela vous intéressait je pourrais en faire  
faire une traduction (j'ai d'ailleurs l'intention de le faire de toute façon  
à mon frais pour moi-même) et ainsi en faire un livre de vos livres pour vous un  
complément au anglais.

A vous amicalement,

Jean Duruffet

### Questions à poser à Albert Cordant

1. Nomenclature des produits vendus par la E.P.C. et C.
2. Nomenclature des pigments employés par la E.P.C. et C. pour les peintures.
3. Blanc de zinc et blanc de ceruse - Propriétés des deux.
4. Blanc de Titane - Propriétés.
5. Autre blanc ? Lithopone ?
6. Le jaunissement dépend-il uniquement de l'humidité ?
7. Humidité d'oxidation et Ruisseau de l'air (jaunissement)
8. Souplésses des peintures (peintures cassantes) Souplésses impliquent-elles le séchage incomplet ?
9. Fournisseurs des pigments (1) engrais ? (2) autres ?
10. Peintures industrielles faites à l'eau soluble.
11. Peintures émulsionnées.
12. Stick B.
13. Ripolin, Valentine.
14. Faire soi-même encres d'imprimerie.

45. **Paul DUKAS** (1865-1935). L.A.S., Mardi soir [novembre 1932, à René DUMESNIL] ; 2 pages et demie in-8. 200/250

Il n'a pas encore reçu son compte-rendu du *Jardin sur l'Oronte* (opéra d'Alfred BACHELET sur un livret de Franc-Nohain d'après l'œuvre de Maurice BARRÈS, créé à l'Opéra le 3 novembre 1932), et l'attend « avec d'autant plus de curiosité que la critique littéraire et la critique musical semblent cette fois recouvrir des désirs égaux, la première à juger un musicien et la seconde à parler littérature. Ce qui me semble avoir quelque peu désorienté une opinion dans laquelle, d'évidence, si la musique avait quelque chose à gagner, la littérature, assurément, n'aurait ici rien à perdre. Il me tarde de voir comment vous établissez l'équilibre entre ces deux puissances ». Selon Dukas, la musique du *Jardin sur l'Oronte* « est marquée du grand signe de l'unité qui est la marque la plus rare, et dans la rigueur, à mon sens admirable, de cette continuité de style, sa diversité d'accent et sa souplesse d'expression, qui va du coloris le plus voluptueux au pathétique le plus innocent font de cette partition une des œuvres les plus magistrales [...] qu'on ait donné en France depuis bien longtemps ! »...

46. **Alexandre DUMAS père** (1802-1870). L.A.S., au peintre AMAURY-DUVAL ; 1 page in-8, adresse. 250/300

« Mme WALDOR rassemble à déjeuner demain quelques artistes – Tony – Alfred [JOHANNOT] – DELACROIX – moi && Elle me charge de vous inviter. Je vous assomme si vous n'acceptez pas »...

On joint une L.S. à Garavini au sujet d'une procuration.

47. **Paul ÉLUARD** (1895-1952). L.A.S., [Paris 1<sup>er</sup> octobre 1937], à l'acteur Marcel HERRAND ; 1 page in-12, adresse (carte-pneumatique). 300/350

Il s'excuse ne n'avoir pas réussi à lui téléphoner cet après-midi : « J'étais malade et puis cette conférence est une fatigue de plus. HUGNET doit vous téléphoner. Je voudrais bien que vous puissiez lire un poème de lui. FRAYSSE, qui est là, me dit que vous êtes souffrant. J'espère que cela ne sera rien »...

48. **Gustave FLAUBERT** (1821-1880). MANUSCRIT autographe, *Littérature contemporaine de Charlemagne* ; 6 pages in-fol. 15.000/17.000

NOTES D'APRÈS LE *COURS D'HISTOIRE MODERNE* DE FRANÇOIS GUIZOT, publié pour la première fois en 1828-1832, en 6 volumes, et plusieurs fois réédité. Flaubert identifie sa source à la troisième page, en citant un jugement de quelques lignes de « Guiz t. II p. 384 ». Il recueille dans ces pages des renseignements biographiques, bibliographiques et historiques, sur cinq érudits : Alcuin, Leidrade, Theodulf, Smaragde et Éginhard, suivant de près le *Cours* de Guizot.

« ALCUIN – né dans le comté d'York vers 735. En 780 il fait un voyage à Rome. Il s'attache à Charlemagne. Il reste à sa cour de 782 à 796. Célèbre par trois côtés, 1<sup>o</sup> correcteur et restaurateur de manuscrits, 2<sup>o</sup> il a restauré et animé les écoles 3<sup>o</sup> il a lui-même enseigné. 1<sup>o</sup> – Importance de la calligraphie à cette époque – Ovon et Hardouin de Fontenelle – Alcuin donne à Charlemagne une copie corrigée des S<sup>tes</sup> Écritures. Charlemagne lui-même ordonne cette étude – il se mit la dernière année de son règne à corriger les quatre évangiles de J.-Ch. »... Suivent des notes sur les monastères et écoles qu'il fonda, son enseignement, ses œuvres théologiques, philosophiques, historiques et poétiques, ces dernières étant « de peu de valeur, il y a 280 pièces de vers sur toutes sortes de sujets la plupart sur des circonstances du moment. La principale est le poème sur les évêques et les s<sup>ts</sup> de l'église d'York. "Il mérite d'être lu comme renseignement sur l'état intellectuel du temps" »...

« LEIDRADE – né en Norique province sur les frontières de l'Italie et de l'Allemagne. Il fut d'abord attaché à Arnou évêque de Salzbourg. Charlemagne se l'attacha d'abord comme bibliothécaire – en 798 il fut nommé archevêque de Lyon. [...] Il quitta deux fois son église pour aller prêcher contre les Adoptiens où son éloquence eut du succès »...

« THEODULF – goth – né en Italie on le trouve établi en Gaule en 781 et de 786 à 794 il devient évêque d'Orléans. En 798 il fut envoyé par Charlemagne et avec Leidrade dans les deux Narbonnaises pour réformer l'administration de ces provinces – il composa à son retour un poème de 956 vers *Parænesis ad judices* exhortation aux juges destiné à instruire les magistrats de leurs devoirs dans de telles missions – il nous y montre l'état de la société à cette époque les embûches les tentatives [...] pour nous corrompre – on rencontre dans ce poème une douceur de sentiments assez étrange pour l'époque »...

« SMARAGDE – abbé de S<sup>t</sup> Mihiel avant 805 et employé en 809 à diverses négociations avec Rome. Il prit grand soin de l'enseignement de la grammaire dans son diocèse de Verdun et du maintien des écoles »... Outre une grande grammaire latine dont il existe plusieurs manuscrits, Smaragde est l'auteur de *Via negria*, « traité de morale à l'usage des princes en 32 chap. adressé soit à Charlemag, soit à Louis le Déb. Cet ouvrage se distingue par un caractère plus moral que religieux. *Le Diadème des moins* est purement religieux et n'a d'autre objet que de donner aux moines des conseils et les moyens d'entretenir ou de ranimer leur ferveur. Il mourut en 819 »...

« ÉGINHARD – homme d'affaires devenu lettré – secrétaire et conseiller de Charlemagne »... Flaubert résume en quelques lignes le récit de la Chronique du monastère de Lauresheim, cité longuement par Guizot comme seul document ancien faisant mention d'Éginhard, et néanmoins sujet à caution : « Karl rassemble ses conseillers et donne sa fille à Éginhard. – Étrangeté et contradictions, 1<sup>o</sup> Éginhard ne dit point qu'il soit marié avec une fille de Charlemagne de plus le même hist. dit que Ch. ne voul. jamais marier ses filles et que même elles se conduisirent mal etc. Toutefois Charlemagne l'aimait beaucoup il ne s'en sépara qu'une fois ce fut p<sup>r</sup> l'envoyer à Rome en 806 p<sup>r</sup> faire confirmer son testament par le pape. [...] Il composa une *Vie de Charlemagne* qui est une biographie politici. avec des intentions littéraires et composée d'après un plan »...

# Littérature contemporaine de Charlemagne

Alcuin ne dans le cart. d'York vers 795.

en 780 il fit un voyage à Rome où il  
s'attacha à Charlemagne | d'oct. à 12 nov. de  
780 à 796.  
Célèbre par deux choses, 1° ses lettres et ses ouvrages  
de manuscrits, 2° sa méthode et même les écoles  
qu'il a lui-même enseignées.

1° importance de la Calligraphie à cette époque -

- Oron et Hildonin de Fontanelle. -

Alcuin donna à Charlemagne une copie corrigée  
des 4<sup>es</sup> Évangiles.

Charlemagne lui-même ordonna cette étude - et  
se mit la dernière année de sa vie à  
corriger les quatre évangiles de St. M.

II° Aut. capitulaires qui recommandent l'étude des  
lettres, - ~~et de la science~~ faite probablement  
sous l'influence d'Alcuin - fondation des  
écoles monastiques et des écoles

écoles de Français au château de Poitiers  
dans le district de la Mayenne

de Reichman dans celui de Carthage

d'Alcuin en Languedoc.

de Fontanelle en Normandie.

49. **Paul FORT** (1872-1960). MANUSCRIT autographe signé, *Hélène en fleur et Charlemagne*, 1919 ; un volume grand in-8 de 77 pages écrites au recto, reliure demi-maroquin vert à coins, tête dorée (*Stroobants*). 1.000/1.500

TRÈS BEAU MANUSCRIT COMPLET DE CE RECUEIL formant la 26<sup>e</sup> série des *Ballades françaises*, publié en 1921 aux Éditions du Mercure de France, suivi des : *Trois Ballades au « gentil » William* et de *Poètes*.

Paul Fort a calligraphié superbement son manuscrit sur papier vélin ivoire pour son ami Antoine Girard, comme en témoignent les 5 L.A.S. jointes au manuscrit, 1919-1921 : Fort y parle de la santé de sa femme et propose, le 26 juillet 1919, de céder ce manuscrit à Girard pour 300 francs, somme qui lui manque pour emmener Hélène et leur bébé à la campagne. De vifs remerciements à son « grand et bon ami », le 30 juillet 1919, attestent que Girard a accepté le marché. Paul Fort a inscrit cette dédicace au dos du faux titre : « Manuscrit original pour mon ami / *Antoine Girard*. / Bien affectueusement / Paul Fort ».

Après le faux-titre, une liste d'« Ouvrages du même Auteur » est composée des 25 précédents volumes de *Ballades françaises* ; la page de titre est suivie de la dédicace à J.-H. Rosny aîné.

*Charlemagne, ou le Rêveur et l'Innocent*, en 12 séquences (p. 1-15), est suivi d'*Hélène en fleur (Airs du nouveau Printemps)*, recueil de 30 poèmes dédié « À ma Femme » (p. 16-47). Les *Trois ballades au « gentil » William* (p. 48-56) comprennent : *Henri VIII*, *Les Personnages Invisibles*, et *Le Grain de Rosée shakespeareien*. *Poètes* (p. 57-68) est dédié : « À Suzanne Després son admirateur et son ami reconnaissant ». Une table détaillée conclut le manuscrit.

50. **Paul FORT**. MANUSCRIT autographe signé, *L'Arbre à poèmes*, [1922] ; un volume in-8 de 133 pages autographes et 74 pages imprimées en épreuves et corrigées, reliure demi-maroquin vert à coins, dos à nerfs, tête dorée (*Bernasconi*). 1.000/1.200

MANUSCRIT COMPLET DE CE RECUEIL DE VERS, le 29<sup>e</sup> des *Ballades françaises*, paru chez Povolozky en 1922.

Ce « Manuscrit ayant servi à l'impression » comprend la totalité des 34 poèmes du recueil, plus le poème servant d'épigraphe qui donne son titre au recueil (repris du t. XXIII des *Ballades*), entièrement de la main de Paul Fort à l'encre noire, avec des indications typographiques au crayon. On a relié avec le manuscrit les 100 premières pages d'épreuves, dont la conférence d'André Fontainas servant de préface, et les 12 premiers poèmes. On a monté sur onglets en tête du volume une L.A.S. et 2 cartes postales de Paul Fort à son ami Antoine GIRARD (1921).

51. **Paul FORT**. MANUSCRIT autographe signé, *Guillaume le Conquérant. Chronique de France en cinq actes*, septembre 1925-janvier 1926 ; un volume in-fol. de 145 pages écrites au recto, plus couverture autographe sur papier rouge, reliure demi-maroquin rouge à coins, dos à nerfs, tête dorée (*Bernasconi*). 1.000/1.500

MANUSCRIT ORIGINAL COMPLET DE CETTE CHRONIQUE ET DRAME, présentant quelques ratures et corrections. La pièce paraîtra, acte par acte, entre avril et octobre 1927, dans le *Mercure de France*, sous le titre *Guillaume le Bâtard, ou la Conquête de l'Angleterre, chronique de France en 5 actes* ; elle ne semble pas avoir été représentée. Le drame met en scène Edward le Confesseur, roi d'Angleterre, Harold comte de Wessex « puis roi national des Anglais », Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, « roi d'Angleterre au dernier acte », le Pape Alexandre II, l'archevêque de Cantorbéry, etc., pas moins de 29 personnages, sans compter les guerriers, moines, soldats, etc., plus deux personnages invisibles, « au Ciel ». Chaque acte porte un titre : I *Edward le Confesseur* (à Londres), II *Hildebrand* (à Rome), III *Sigurd Longuepête* (à Bayeux), IV *Edith au Cou de Cygne* (les dunes de Saint-Valery, à l'embouchure de la Somme), V *Harold* (près d'Hastings).

On a relié en tête 2 L.A.S. à Antoine GIRARD, 1925-1926 (3 pages et demie in-4 ou in-8), avec une photographie dédicacée de ses enfants Hélène et François, lui faisant hommage du manuscrit de cette pièce « shakespeareienne », « le plus important ouvrage que j'aie jamais entrepris », qu'il souhaite présenter au directeur de l'Odéon Firmin Gémier : c'est « en même temps qu'une étude psychologique très poussée, une fresque tumultueuse de cette époque magnifique et puissante, où, je le reconnais, traîne de la "barbarie", mais enfin d'une ardeur, pour soutenir ses convictions, insurpassable, une fresque du XI<sup>e</sup> siècle anglais, français, normand, et même italien, où l'on vit l'Angleterre conquise par des Français, [...] et se "heurter" les plus grands problèmes qui nous agitent encore »...

52. **Paul FORT**. MANUSCRIT autographe signé, *Un Lys dans les Ténèbres. Chronique de France en 4 actes*, 1929 ; un volume in-4 de 208 pages in-4 écrites au recto, reliure demi-maroquin marron à coins, dos à nerfs avec fleur de lys dorée, tête dorée. 1.000/1.500

MANUSCRIT ORIGINAL COMPLET DE CETTE CHRONIQUE DRAMATIQUE DU SIÈGE DE PARIS EN 1429. Elle sera publiée en 1933 au Mercure de France sous le titre *L'Assaut de Paris*, et ne semble pas avoir été représentée.

Le drame retrace l'histoire du siège de Paris en 1429 par les troupes françaises de Charles VII, commandées par Jeanne d'Arc, et la vigoureuse défense de la ville par Jean de Villiers de L'Isle-Adam, qui force la Pucelle, blessée, au repli. Il met en scène L'Isle-Adam, « gouverneur de Paris », le capitaine anglais Thomas Radclif, les compagnons de Jeanne d'Arc Guy de Laval, La Hire et Gilles de Retz, la reine-mère de France Ysabeau, Agnès Sorel, Ysabelle de Lorraine, femme de René d'Anjou, et Yolande d'Aragon, duchesse douairière d'Anjou, reine-mère des Deux-Siciles, etc.

... / ...



Le manuscrit, soigneusement écrit au recto, présente de rares corrections. On a monté en tête une belle photographie de Paul Fort, dédiée à André Girard, et une page de DÉDICACE : « A mon cher et grand ami / Antoine Girard / à qui je dois tant / ce nouvel ouvrage inédit / sur l'une des époques les plus troublées / et les plus pures ensemble / de notre Histoire, / avec mon respect, ma reconnaissance / et toute mon affection. / P. Ft. / Paris, le 23 juillet 1929 ». Plus 2 L.A.S. à Girard, dont une du 24 juillet 1929 éclaire le contexte de cette « chronique » dramatique élaborée pour le 500<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc, après une cérémonie dans sa ville natale de Reims, « où se trouve justement évoqué le fantôme sacré de Jeanne d'Arc. J'ai terminé ce drame quelques jours avant la mort de ma pauvre chère vieille maman [...] dont les conseils – si près des vôtres – m'ont si souvent remis dans la bonne voie, qui est celle d'une inlassable espérance et d'une inlassable énergie »... On a relié à la fin l'épreuve du poème *Jeanne la Lorraine et la Champenoise* (Bernouard, 1924).

53. **Émile Othon FRIESZ** (1879-1949). DESSIN original, avec note autographe, 9 décembre 1924 ; 20,5 x 21 cm, contrecollé. 4.000/5.000

PORTRAIT DE SON PÈRE SUR SON LIT DE MORT, dessin à la plume. En dessous : « Ne t'émotionne pas de ce rapide croquis – dans mon sentiment d'artiste j'ai voulu que vous sachiez comment le père dort sereinement son dernier sommeil ».

54. **Émile GILIOLI** (1911-1977) sculpteur. 18 L.A.S. et 2 P.A.S., 1952-1953, [au galeriste bruxellois L. de TOUAROÛ] ; 18 pages in-8 et 9 pages in-4 (trous de classeur). 800/1.000

INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE AU SUJET D'EXPOSITIONS ET DE PROJETS EN BELGIQUE. 23 novembre 1952, liste des ses œuvres, avec prix : 7 sculptures, 2 tapisseries et 6 dessins, pour l'« Exposition de Bruxelles, Galerie Ex-Libris, Monsieur de Touarou, 21 Grand'Place Bruxelles »... 10 décembre, il arrive demain à la gare de Bruxelles « avec une malle et 2 valises de sculptures et tapisseries »... Janvier 1953. Rendez-vous, soirées, projets pour M. WANSON, etc... 15 janvier, il l'invite à déjeuner « en toute simplicité à l'atelier » avec les POLIAKOFF et Charles ESTIENNE... 29 janvier, envoyant une photographie (jointe) : « Elle n'est pas bonne mais on peut se rendre compte de la sculpture »... 30 janvier. Mme Poliakoff lui a dit que l'exposition de Liège débutait le 14 février : « Comme c'est une chose importante, j'ai envie d'envoyer le gros bronze *l'Ange* en plus des deux petites pièces (un petit bronze et un petit marbre) »... 2 février. Les Poliakoff sont venus à son atelier : « J'ai fini 2 marbres et une pierre peinte. Je vous envoie *l'Ange* en bronze poli ». Il joint une liste des pièces qu'il exposera, et demande des socles... 3 février. Il envoie les photographies des œuvres pour le catalogue, suggérant qu'on les refasse sur place pour en avoir de meilleures, et donne les dimensions et le prix des sculptures... 15 février. Il a beaucoup travaillé « pour l'usine de M. WANSON. J'ai fait trois maquettes différentes. J'ai fait faire des photos et j'apporterai une maquette en plâtre avec moi ». Il demande un rendez-vous avec l'architecte de Wanson... 3 mars. Il lui adresse copie de sa lettre à Wanson, « concernant la maquette *Homme mécanique* » qui apprend beaucoup sur ses méthodes de travail : de la réalisation « en plâtre staffé à grandeur d'exécution », à l'exécution en acier, où « ma présence est indispensable lorsque la pièce sera sortie de la fonte [...] ayant toujours jusqu'à présent poli moi-même mes sculptures. Il faudrait consulter votre architecte pour définir la grandeur de l'exécution je pense que 3 mètres de hauteur serait suffisant ». Il envoie son devis... 11 avril. Projet d'exposition au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, où il aimerait mettre plus de pièces qu'à Liège... 17 novembre. Il demande de renvoyer une pièce qu'il prévoit de placer dans une exposition de groupe à Paris... 27 novembre. La sculpture est bien arrivée, « absolument intacte », et Koenig de Liège l'a averti de l'arrivée des autres sculptures. Il travaille tant qu'il peut : « Les bâtons dans les roues sont souvent un stimulant pour moi »... ON JOINT une photographie de 3 de ses œuvres, des doubles de réponses, une liste dactylographiée des œuvres montrées à Liège.

55. **Marcel GROMAIRE** (1892-1971). DESSIN original avec envoi autographe signé, 1959 ; en tête d'un livre grand in-4, broché. 300/400

Sur la page de garde du livre de François Gomaire, *Gromaire* (éd. Braun & Cie, 1949), illustré de 16 dessins de nus et paysages, Gromaire a dessiné au stylo bille bleu le portrait du critique Anatole JAKOVSKY (1907-1983), fumant la pipe, avec cet envoi : « A Anatole Jakovsky Barde et Pataphysicien colonel des Cosaques de Plaisance. Salut ! M. Gromaire 1959 ».

56. **Sacha GUITRY** (1885-1957). L.A.S., Dax [1916 ?], à un ami [André ANTOINE ?] ; 4 pages in-8. 300/400

PROJET DE REPRISE DU *VEILLEUR DE NUIT* (créé en 1911)... « Je suis trop votre ami et j'admire trop votre œuvre pour n'avoir pas appris avec chagrin et colère la vente pitoyable de vos décors – mais si chaque fois que l'État protégeant les Arts fait quelque chose de mal, il fallait jouer un sketch chez Mayol... quel affiche ! Enfin, puisque c'est fait, c'est bien, c'est plus que bien, c'est parfait ! [...] Habitueons-nous à n'être attristés dans la vie que par les choses qui ne se font pas ! À ce propos, parlons du *Veilleur de nuit*. [...] Soyons francs, vous ne m'avez jamais donné l'impression d'un homme qui a une envie folle de jouer *Le Veilleur*. J'ai arraché à votre affection une promesse », mais il demande de lui répondre en toute liberté, car QUINSON souhaite reprendre cette pièce aux Bouffes Parisiens dès que possible : « Cela vous plairait-il d'y jouer le rôle du vieux Monsieur ? Quand serez-vous libre ? Le fait de vous demander la chose doit vous indiquer assez à quel point je souhaite votre acceptation »...



53

Paris, le 3 Février 1933.

Cher Monsieur,

Il est que j'ai reçu votre lettre du 27 janvier  
me faisant état de votre visite chez M. Polakoff, Kira la Polakoff et  
autres à la maison.

J'ai fait à l'occasion une petite peinture  
je me souviens aussi à Bagu en bronze patiné.

Votre liste:

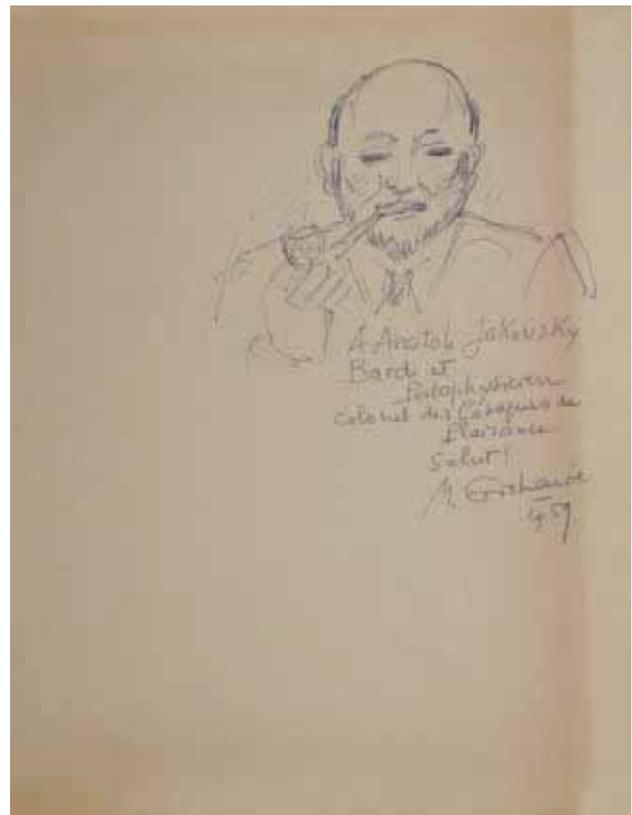
(Cinq copies de votre ouvrage 950	520)
1 ouvrage bronze patiné 1150	450 450
20 petits livres anciens (à la	80 120
100 200)	
100 petits livres	20 130
36 x 110 x 22	
100 petits livres	70 130
40 x 34 x 19	

Autres acquisitions:

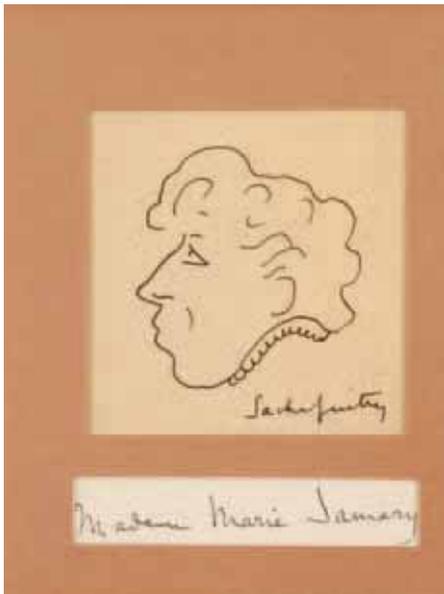
- 7 copies de D. 25 de hauteur  
surface minimum 50 x 40
- 3 copies de D. 20 de hauteur  
surface minimum 30 x 30.

J'ai bien sûr à regretter pour M. Wason mais il  
n'est pas venu à Paris, je lui envoie par ce  
courrier quelques  
bons souvenirs à vous deux  
Léonide

54



55



57. **Sacha GUITRY.** Dessin original à l'encre de Chine sur papier calque, **Marie Samary**, signé en bas à droite ; 11 x 11 cm, monté avec légende autographe : « Madame Marie Samary » (encadré).

400/500

Tête de profil de la comédienne Marie SAMARY (1848-1941), créatrice notamment en 1911 d'*Un beau mariage* de Sacha Guitry, qui organisa en 1923 un grand gala à son bénéfice.

Ancienne collection André BERNARD (n° 68).

58. **Sacha GUITRY.** 3 ouvrages dédiés.

400/500

*Quatre ans d'occupations* (L'Élan, 1947). In-8 rel. chagrin vert, couv. et dos cons. (charnières usagées). ENVOI : « Pour Monsieur Eraste de Touraou avec tous mes vœux de bonheur Sacha Guitry ».

*60 jours de prison.* Fac-similé du manuscrit et des croquis faits par l'auteur (L'Élan, 1949). In-8 rel. chagrin rouge, couv. et dos cons. (lég. usagé). ENVOI : « Pour Monsieur Eraste de Touraou cette relation sincère de ces heures singulières avec mon meilleur souvenir de France, de Russie et de Belgique Sacha Guitry ».

*18, Avenue Élisée Reclus* (Raoul Solar, 1952). In-8, broché, couverture illustrée (un peu fendue). ENVOI : « Pour Monsieur Eraste de Touraou avec mes vœux de bonheur Sacha Guitry ».

59. **Martin HEIDEGGER** (1889-1976) philosophe allemand. L.A.S. et 2 L.S., *Freiburg* décembre 1962-avril 1965, au philosophe Peter ROHS ; 1 page in-8 avec enveloppe et 2 pages obl. in-8 ; en allemand. 1.200/1.500

Rohs lui fait parvenir ses écrits qu'Heidegger commente en retour. *27 décembre 1962.* « Le rapport détaillé de votre travail me montre que vous vous êtes complètement plongé dans la pensée de l'idéalisme allemand [...]. Je suppose que vous soumettez l'ensemble pour votre thèse. Dans de tels cas, je n'ai pas l'habitude d'interférer dans les discussions ni même de donner des conseils. Pour le moment je peux seulement vous dire que je vous vois sur un chemin prometteur. Après votre diplôme, il nous sera peut-être possible de discuter »... [Rohs fut diplômé d'un doctorat à l'Université de Kiel en 1964 grâce à son travail sur la logique de Hegel]. Les deux autres lettres sont des courriers de remerciements pour les travaux envoyés. Heidegger s'excuse de n'avoir pas encore eu le temps de les étudier...

60. **Martin HEIDEGGER.** Notes autographes en marge d'un « Sonderdruck aus Jahreshefte der *Heidelberger Akademie der Wissenschaften 1943/55* » ; impr. de 4 p. in-8 en allemand. 400/500

Discours inaugural du philosophe Hans-Georg GADAMER, citant entre autres références Heidegger. Ce dernier a annoté et souligné certains passages du document. À côté d'un paragraphe évoquant la question des débuts et de la fin de la philosophie occidentale, tels qu'Hegel les conçoit, Heidegger questionne : « inwiefern Ende ? woher darüber zu entscheiden ? » (Une fin dans quelle mesure ? Comment se prononcer ?)...

61. **Martin HEIDEGGER.** *De l'Essence de la Vérité.* Traduction et introduction par Alphonse de Waelhens et Walter Biemel (Louvain, E. Nauwelaerts, Paris, J. Vrin, « Les Philosophes contemporains », 1948) ; in-12, broché (dos un peu usagé). 1.000/1.200

Envoi autographe signé sur le faux-titre : « Mit herzlichen Weihnachtsgruss / Martin Heidegger / 20. Dez. 49 ».

62. **Martin HEIDEGGER.** Note autographe ; 1 page in-8 ; en allemand. 500/600

Citation des *Wahlverwandtschaften* (*Affinités électives*) de GOETHE : « auch durch das Reich der heiteren Vernunftfreiheit die Spuren trüber leidenschaftlicher Notwendigkeiten sich unaufhaltsam hindurchziehen, die nur durch eine höhere Hand, und vielleicht auch nicht in diesem Leben völlig auszulöschen sind »...

Fig. 27 70 +1

Info gnostique pour Roffi

Les nouvelles lettres de J. P. L. sont très  
 intéressantes. Elles sont très riches en  
 enseignements et nous permettent de  
 mieux connaître l'œuvre de J. P. L.  
 et de mieux comprendre son œuvre.  
 Elles sont très riches en enseignements  
 et nous permettent de mieux connaître  
 l'œuvre de J. P. L. et de mieux  
 comprendre son œuvre. Elles sont très  
 riches en enseignements et nous  
 permettent de mieux connaître l'œuvre  
 de J. P. L. et de mieux comprendre  
 son œuvre. Elles sont très riches en  
 enseignements et nous permettent de  
 mieux connaître l'œuvre de J. P. L.  
 et de mieux comprendre son œuvre.

M. L.

59

JOURNAL  
EN RIETTES

Pour  
 Jeanette et Jean Tortel  
 affectionnement  
 leur vœux  
 de bonheur  
 et de prospérité



65

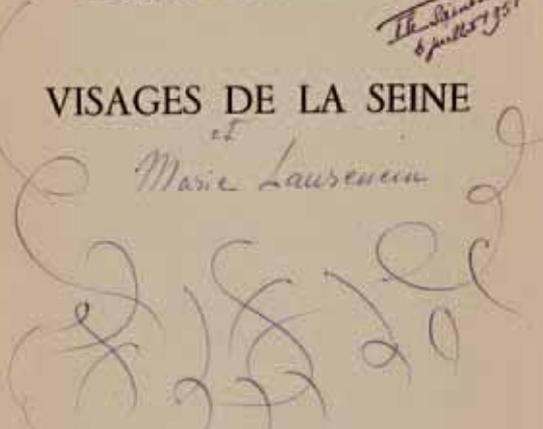


69

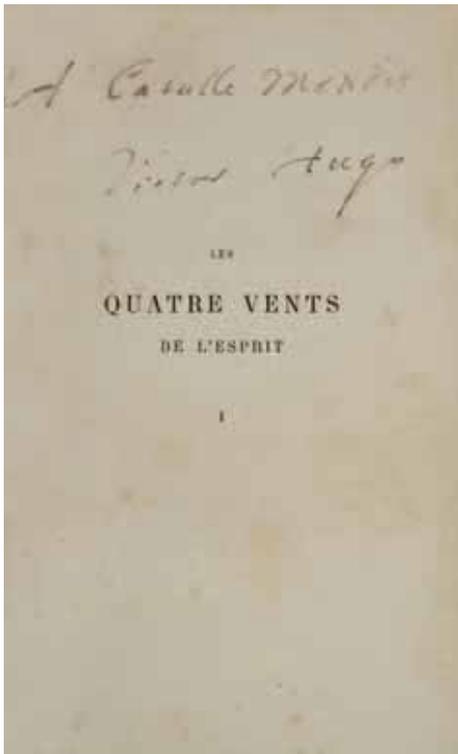
à  
 Louis Gabriel - Robinet,  
 en témoignage  
 d'admiration  
 et de sympathie  
 Louise Faure - Tardieu

Theobaldus  
6 juillet 1951

VISAGES DE LA SEINE  
 et  
 Marie Laurewin



8 juillet 1951



64

63. **Victor HUGO** (1802-1885). L.A.S., Jeudi, à un confrère ; 3/4 page in-8. 300/400

« En attendant que j'aie la joie de vous serrer la main, Monsieur et cher confrère, acceptez de moi ces quelques pages que vous avez aimées »...

ON JOINT 3 L.A.S. par l'actrice Mlle GEORGE (1860), Mary Ann de LAMARTINE, et le peintre Alphonse de NEUVILLE.

64. **Victor HUGO**. *Les Quatre Vents de l'esprit* (Paris, J. Hetzel, A. Quentin, 1881) ; 2 vol. in-8, rel. demi-percaline bleu gris, rousseurs. 400/500

ÉDITION ORIGINALE avec ENVOI autographe signé sur le faux titre du tome I : « À Catulle Mendès / Victor Hugo ».

65. **Eugène IONESCO** (1909-1994). P.A.S. avec DESSIN, [1967] ; 1 page in-8. 200/300

Sur la page de faux titre (détachée) de *Journal en miettes*, Ionesco a inscrit cet envoi : « Pour Jeannette et Jean Tortel affectueusement leur vieil ami Eugène Ionesco », avec un AUTO PORTRAIT caricatural. ON JOINT l'édition originale de *Journal en miettes* (Mercure de France, 1967), un des 50 exemplaires sur vélin pur fil Lafuma.

*Reproduction page précédente*

66. **Jean-Baptiste ISABEY** (1767-1855) peintre. P.S. comme dessinateur du Cabinet et des Théâtres de la Cour, contresignée par les architectes MOLINOS et RONDELET, 10 février 1810 ; 1 page et quart in-fol. à en-tête de la *Maison de S.M. l'Empereur et Roi, Service du Grand Chambellan*. 150/200

Il approuve un « mémoire de peinture et de décorations pour le Théâtre des Thuilleries dans la décoration de l'atelier de Pygmalion ».

67. **Paul LANDOWSKI** (1875-1961) sculpteur. 5 L.A.S., 1910-1917, à M. SEGUIN du Sous-Secrétariat des Beaux-Arts ; 6 pages in-8 ou in-12. 250/300

*Boulogne 21 février 1910*. Il s'inquiète de n'avoir encore rien reçu sur sa demande d'acompte pour la commande du Panthéon... *6 juillet 1912*. Il prie de penser à régulariser sa commande du Panthéon : « je ne voudrais pas que les choses se passent comme la dernière fois »... *Merrey 1<sup>er</sup> février [1915, carte des Armées]*. Il demande des nouvelles « dans cette effroyable conjoncture », et souhaite une bonne année « malgré Guillaume ». Il a été trois mois en campagne comme cycliste sans réel danger, puis la fatigue et sa santé l'ont envoyé à l'hôpital, dont il vient de sortir... *St Cyr 29 septembre 1915*. Il aimerait toucher « l'argent du fronton des Gobelins dont le modèle lui-même n'a pas encore été complètement payé, et voici maintenant plus de deux ans que tout est fini. Or la guerre se prolongeant, mes finances commencent à être en piteux état ! Je serais fort heureux, avant de partir au front, de laisser mes affaires en ordre »... *Boulogne 9 mars 1917*. De passage à Paris et désireux de le voir, il lui demande un rendez-vous... ON JOINT une L.A.S. de son épouse (1915).

68. **Marie LAURENCIN** (1883-1956). L.A.S., 25 octobre 1950, à L. de TOURAOU de la Galerie Ex-Libris à Bruxelles ; 2 pages et demie in-12, enveloppe. 150/200

« Depuis notre entrevue à l'atelier 15 rue Vaneau, pas plus vu Robert LE MASLE que beurre en broche ». Mme JACQUART n'a rien à prêter, « moi non plus. Tous les Beaux-Arts et autres nous demandent de faire des prêts ». Elle donne l'adresse de Mme Jacquart et prie de lui écrire « avant de vous déranger pour moi »...

69. **Marie LAURENCIN.** Louise FAURE-FAVIER. *Visages de la Seine.* Illustrations de Marie Laurencin (Points & Contrepoints, 1951). In-8, broché, chemise demi-daim rose, sous emboîtement daim rose. 700/800

ÉDITION ORIGINALE, un des 300 exemplaires de tête sur vélin. ENVOI autographe signé de la poétesse à l'écrivain et journaliste Louis Gabriel-Robinet, avec un grand DESSIN de Marie LAURENCIN en pleine page d'une tête de femme au stylo bleu avec rehauts de crayon rose, signé et daté 8 juillet 1951.

Reproduction page 31

70. **Alexandre LENOIR** (1761-1839) archéologue, fondateur du Musée des Monuments français. L.A.S., 16 juin 1935, à Charles DESAINS, « peintre d'Histoire Président de la Société libre des Beaux-Arts » ; 1 page petit in-4, adresse. 120/150

Il a fait « cinq cours à l'Athénée Royal de Paris qui [...] ont fait plaisir à mes auditeurs ». Le premier portait sur « l'histoire générale des Arts ; un autre, sur les *Antiquités grecques et romaines, considérées sous le rapport mythologique* ; un troisième sur l'histoire monumentale et mythologique de l'Égypte ; un quatrième sur les *Antiquités de Paris* ; &c. ». Il propose de renouveler des extraits de ces cours pour les membres de la Société, ses confrères, dès mardi, « une première lecture sur les *Antiquités de Paris* »...

71. **LITTÉRATURE.** 23 lettres ou pièces, la plupart L.A.S. 500/600

Jean-Baptiste d'ANSE DE VILLOISON, Pierre-Yon BARRÉ (avec RADET et DESFONTAINES, vente à Barba de leur pièce de *Duguay-Trouin*, 1804), Jean-François COLLIN d'HARLEVILLE (à J.-B. Suard, 1802, parlant de l'abbé Morellet), Louis DESJOBERT (distique pour la porte du Collège Louis le Grand), Michel d'ENNERY (1764), abbé ERMÈS (1787), Pierre-Henri LARCHER (à de Bure, 1803), Gui-Michel LEJAY (1636), Jean-François MAHÉRAULT (École centrale du Panthéon, 1799), Charlotte de Bournon MALARMÉ (2, dont une à Maradan en 1799 sur ses livres *Miralba* et *Théobald Leymour*), abbé de MARIGNY (poèmes 1730), Pauline de MEULAN (traité avec Maradan pour *Lord Wiseby ou le Célibataire*, 1808), Antoine de MONTAZET archevêque de Lyon (sur ses difficultés avec le chapitre de Lyon, 1769), Charles-Joseph PANCKOUCKE (à Marmontel, 1796), Louis-Benoît PICARD (à Perregaux, 1805), Edmée-Marie POULAIN (traité sur sa *Nouvelle Histoire abrégée de Port-Royal*, 1786), Louis de SACY, Jean de SANTEUL (au sujet d'inscriptions et du père Rapin), Charles TOULLIER (Rennes 1816, à un bachelier en droit, 2 portraits joints), TREUTTÉL & WÜRTZ (1806), Henri de VALOIS (au sujet de livres vendus par un libraire, 1666). Plus la copie d'un reçu de Mme de Qtaël (1804).

ON JOINT qqs imprimés, dont le *Mémoire* de BEAUMARCHAIS contre Kornmann ; plus un gros ensemble de manuscrits de poèmes, chansons et proses.

72. **LITTÉRATURE.** Environ 200 lettres ou pièces, la plupart L.A.S., XIX<sup>e</sup> siècle. 600/800

Laure d'Abrantès, J.J. Ampère, Jacques et Virginie Ancelot, François Andrieux (2), E. Augier, baron de Barante, Auguste Barbier (avec poème), Aug. Barthélemy, A. de Bast, Bayard, A. de Beauchesne, A. Bixio (4), Ch. Blanc, comtesse de Boigne, L. de Bonald, C. Bonjour, Boucher (*Ode sur la Paix*), J.G. Bougon, N. Bouillet, Louise Brayer, Brazier, Charles Brifaut (3), chevalier de Bronstedt, F. Buloz, J. Campagne, Carrion-Nisas, Cauchois-Lemaire (notice biogr.), Champfleury, Ed. Charton, Victorine de CHASTENAY (7), J. Coste, E. Courtin, Victor COUSIN (14), Damas-Hinard, A. Darimon, C. Delavigne, Delamalle, Delestre-Poirson, Ferd. Denis, Émile Deschamps, Émile Deschanel (2, une à Janin), Louis Desnoyers (3), Eug. Despois, P.F. Dubois, Camille Doucet, J. Droz, L. Dussieux, A. Duval, H. Duveyrier, A. Emery, Empis, L. Enault, Ernouf, Galoppe d'Onquaire, J.B. Gence, F. Génin, baron de Gérando (2), Emm. Gonzalès, Ad. Goubaud, L. Gozlan, B. Hauréau, Arsène HOUSSAYE (4), J. Janin, Éloi Johanneau, Étienne de Jouy (2), A. Jubinal, F. de LAMENNAIS, L. Langlès, Larivière, A. de Latour, P.S. LAURENTIE (4), Ph. Le Bas, P. Lebrun, L'Hermitte (avec poème), A. de Leuven, Hippolyte Lucas (3), A. Madrolle, Marc-Fournier, J.E. Marchese de Camille (3), A. Martainville, J. Méry, H. Moke, Ch. de Montalembert, A. Murville, D. Nisard, Ch. Pagnerre, Julie Périé, L.B. Picard, A. Pichot, E. de Planard (2), J.B. de Pongerville, François PONSARD (10), A. Poulet-Malassis, L. Quicherat, duchesse de Rauzan, Ch. Rémusat (4), A. Romieu, Alphonse Royer, L. de Saint-Aulaire, SAINTE-BEUVE (2), Anaïs Ségalas, Silvestre de Sacy, J. Soulyard, Émile Souvestre (3), baron Taylor, G.S. Trébutien, L. Ulbach, E. Vergniaud, Villenave (2), J. Vatout, L. Véron, Prosper VIALON (4), Ch. Vierne, J.P.G. Viennet, F. de Villeneuve, Marie Walsh, etc. On joint qqs portraits et doc. divers.

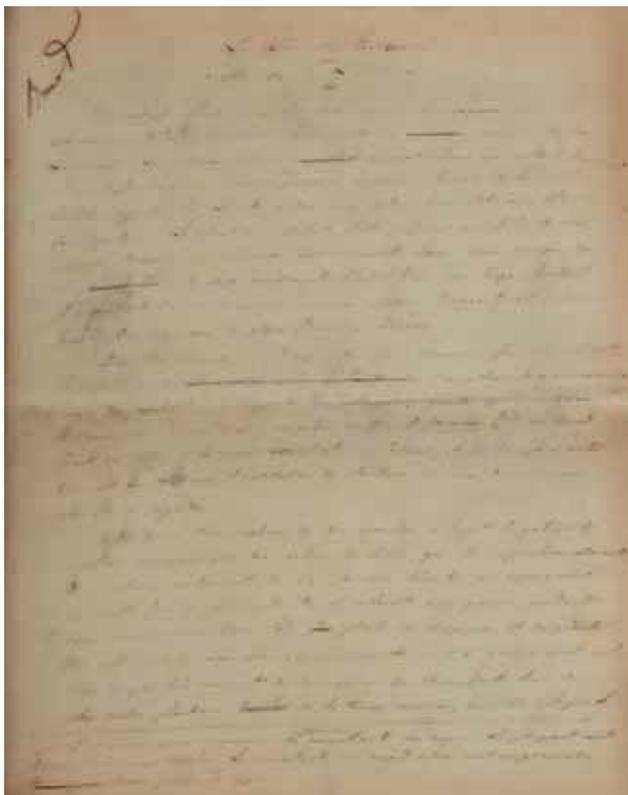
73. **LITTÉRATURE.** 18 L.A.S., la plupart adressées à la comtesse Adhémaume de CHEVIGNÉ. 200/300

Ferdinand BAC (poème non signé illustré de 2 dessins), René BOYLESVE, Anatole FRANCE, Ludovic HALÉVY (4), Paul HERVIEU, Pierre LOTI, Georges de PORTO-RICHE (5), Henri de RÉGNIER, Victorien SARDOU (3, dont une avec plan dessiné pour venir chez lui à Marly).

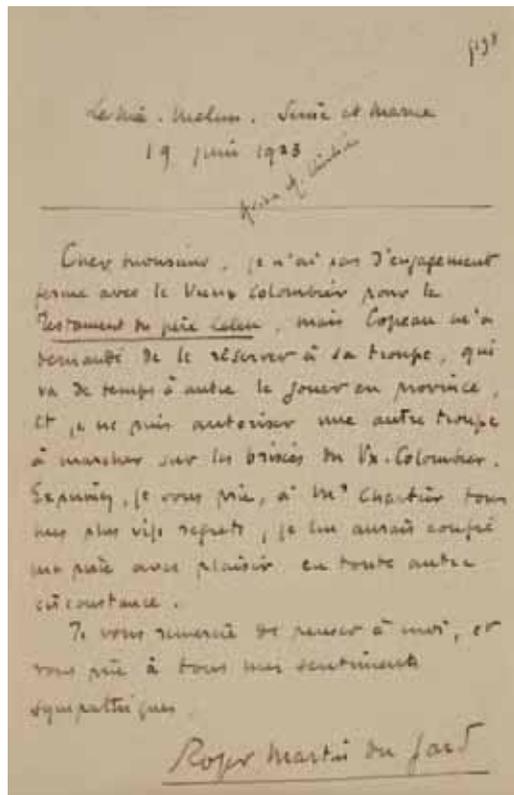
74. **LITTÉRATURE.** 2 MANUSCRITS autographes signés et un portrait dédicacé. 300/400

Paul FORT : manuscrit autographe signé, *Printemps* 49 (4 p. in-8), causerie radiophonique ; son portrait lithographié par Gino SEVERINI, dédicacé par P. Fort et Severini, 1932 (petite découpe). Louis GILLET : manuscrit autographe signé, *Les quatre journées britanniques* (30 p. in-8), sur le voyage en France du Roi George VI en juillet 1937, peu après son couronnement.

ON JOINT 5 photographies dédicacées de chanteurs et chanteuses : Marcelle Bordas (2), Marie Dubas, Colette Fleuriot, Marcel Lebas. Plus 2 cartes postales (Otero, Y. Printemps).



75



76

75. **Xavier MARMIER** (1809-1892). 2 MANUSCRITS autographes, *La Fille des Riccarees, scène de la Louisiane*, et *Le Tollpatsch, conte de la Forêt Noire*, [vers 1847] ; un volume in-fol. de 36 et 17 pages montées sur onglets, reliure demi-veau fauve, dos à nerfs orné de caissons dorés, pièce de titre de maroquin bordeaux. 1.000/1.200

RÉCITS TRADUITS DE L'ALLEMAND PAR MARMIER, rédacteur en chef de la *Revue germanique*, professeur de lettres, administrateur général de la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Le premier est l'œuvre de Friedrich GERSTÄCKER (1818-1872), spécialiste de l'*Indianliteratur*, le second, celle de Berthold AUERBACH (1812-1882), auteur de *Récits villageois de la Forêt-Noire* (1843). Les deux traductions trouvèrent place dans les *Nouvelles allemandes* recueillies par Marmier (Charpentier, 1847).

Les manuscrits, écrits au recto de grands feuillets, présentent des ratures et corrections ; ils ont servi pour l'impression.

*La Fille des Riccarees* réunit les meilleurs éléments d'une aventure opposant les sexes, les races et les peuples de la Louisiane, et peut être lu comme une condamnation de l'escalvagisme avant la guerre de Sécession. L'héroïne Saïsa est la fille du chef de la tribu indienne des Riccarees : enlevée, réduite en esclavage, elle connaît une suite de péripéties mais ne perd jamais de vue qu'une « fille libre des forêts » ne saurait être une « négresse »...

*Le Tollpatsch* met en scène la déception sentimentale d'un jeune Allemand qui s'engage dans l'armée, puis s'embarque pour les États-Unis et devient éleveur dans l'Ohio : sans jamais oublier sa Mariette, il s'enorgueillit d'être devenu « un citoyen libre d'Amérique ! »...

Ex-libris au monogramme couronné du comte Alfred MARQUSET. Une page de garde porte l'inscription : « Ce manuscrit a été laissé à mon père par Ch. Weiss. Marquiset ».

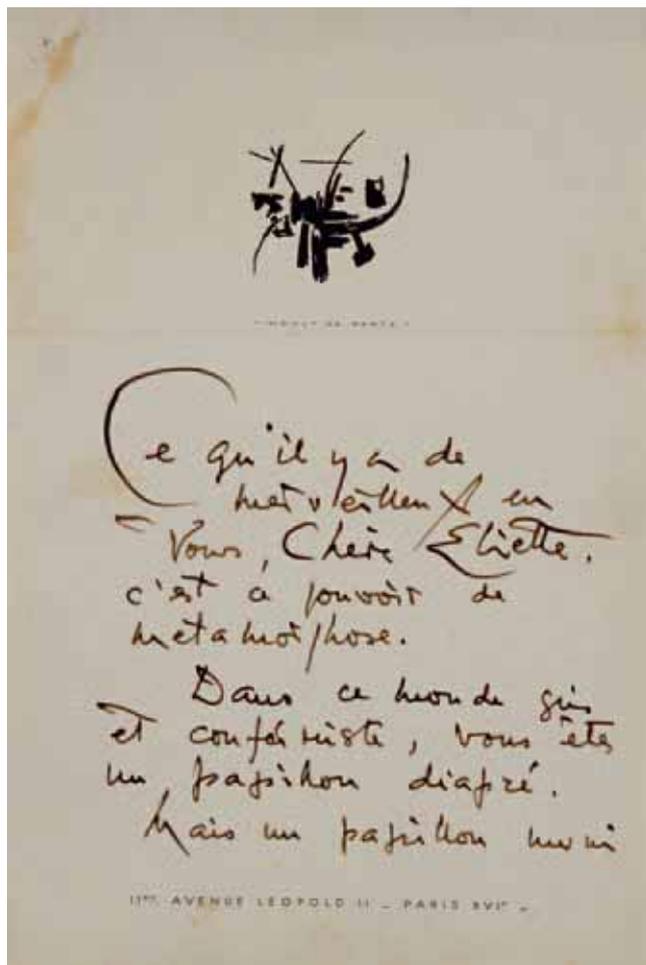
76. **Roger MARTIN DU GARD** (1881-1958). 3 L.A.S., 1923-1926 ; 4 pages in-8. 300/400

SUR SA PIÈCE *LE TESTAMENT DU PÈRE LELEU. Melun 19 juin 1923*. Il n'a pas d'engagement ferme avec le théâtre du Vieux Colombier pour cette pièce, « mais COPEAU m'a demandé de le réserver à sa troupe, qui va de temps à autre le jouer en province, et je ne puis autoriser une autre troupe à marcher sur les brisées du Vx. Colombier »... *11 avril 1924* : « J'ai eu le chagrin de perdre mon père cette semaine et n'ai guère l'esprit assez libre pour vous demander un rendez-vous et traiter cette question de traduction du *Père Leleu* en flamand ». Il y consent, certain que la pièce peut plaire là-bas, mais il doit falloir une autorisation de Gallimard pour accorder le droit de traduction... *Bellême 24 octobre 1926* : « un auteur dramatique allemand me demande l'autorisation de traduire et de faire jouer en allemand mon *Testament du Père Leleu* ». Il se demande quelles seraient les conditions, sachant qu'en Allemagne « le théâtre donne 10% de la recette brute »... Il émet deux réserves : « 1° Que je lirai (ou ferai lire) d'abord la traduction, avant de donner l'autorisation. 2° Qu'il sera interdit qu'on la publie sans de nouveaux pourparlers avec Gallimard et avec moi ».

ON JOINT 1 L.A.S de Maurice MARTIN DU GARD (7 décembre 1936) à Jacques Debû-Bridel, sur ses *Caractères et Confidences*.

77. **Jules MASSENET** (1842-1912). L.A.S., Dieppe 26 juillet [1895] ; 2 pages in-8. 100/150  
 CARVALHO lui télégraphie à l'instant de venir déjeuner à Puy : « Je ne suppose pas que nous causerons de *La Navarraise* [livret de Jules CLARETIE] mais je suis touché de son attention. *Je préviens Heugel* de cette dépêche. Mais... venir à Paris... quitter *Cendrillon!* »...
78. **Jules MASSENET**. *Manon, opéra comique en 5 actes et 6 tableaux* de MM. Henri Meilbac & Philippe Gille, musique de J. Massenet (Au Ménestrel, Heugel & Cie, [1884, cot. 7067]) ; in-4, couv. conservées, 5 ff.-391 p., relié demi-chagrin brun, dos orné (qqs lég. rouss.). 120/150  
 ÉDITION ORIGINALE de la version pour piano et chant de cet opéra-comique créé le 17 janvier 1884 à l'Opéra-Comique. Le faux-titre porte cet ENVOI AUTOGRAPHE : « à André Regnault *l'ami Massenet* de tout cœur. Février /92 ».
79. **Jean-Baptiste MASSILLON** (1663-1742) célèbre prédicateur, évêque de Clermont. MANUSCRIT d'époque de trois mandements, 1734 ; cahier in-4 de 11 pages. 100/120  
*Mandement de M<sup>r</sup> de Massillon, Evêque de Clermont en Auvergne du 22 juin 1734. Pour le Te Deum A l'occasion de la victoire remportée à Parme ; Autre mandement de Mgr l'Evêque de Clermont pour la prise de Philisbourg ; Mandement de Mgr l'Evêque de Clermont au sujet de la victoire de Guastalla du 19 7<sup>bre</sup> 1734.* Le manuscrit présente quelques corrections.
80. **Georges MATHIEU** (1921-2012). 7 L.A.S. et 2 L.A. (signées d'un morceau de feutrine rouge collé), à sa « Chère Éliette » ; 22 pages in-fol. à son adresse, 6 à sa devise Moulé de parte et sa vignette (une lettre réparée au scotch). 1.800/2.000

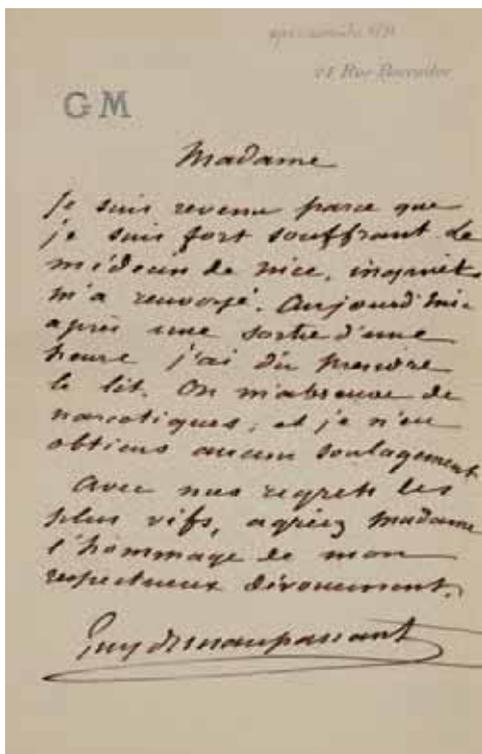
BELLE CORRESPONDANCE AMICALE ET LITTÉRAIRE.  
 Son amie Éliette écrit et cherche à se faire publier. Mathieu lui apporte tout son soutien et l'encourage à persévérer. Le mystère de cette jeune correspondante, qu'il n'a pas encore rencontrée, l'intrigue et l'éblouit : « Ce qu'il y a de merveilleux en vous [...] c'est ce pouvoir de métamorphose. Dans ce monde gris et conformiste, vous êtes un papillon diapré. Mais un papillon muni d'une âme aussi fragile que ses ailes ». Il l'imagine « comme une bergère extraite d'un roman d'Urfé et jetée dans un univers de barbares, comme une princesse de Watteau arrachée à sa clairière »... Il lui renvoie son manuscrit et fait des vœux pour que l'éditeur suisse la publie... Il la console : « Ne soyez pas si triste si les éditeurs sont méchants. L'essentiel n'est-il pas de dire et d'exprimer ? »... Cette correspondance le charme : « Chacune de vos lettres m'étonne et votre mystère grandit. À la première lettre j'ai cru que vous aviez douze ans [...] je n'arrive pas à croire que vous avez pu conserver une âme si fraîche ». Il a écrit un petit livre « dans lequel je m'étonne que tout ce qui est vrai et naturel apparaît de nos jours comme affecté et ridicule »... Il la remercie de toutes ses délicates attentions, est très occupé, mais espère la voir bientôt à Paris : « J'ai beaucoup aimé votre parodie de Gide et je vous prie de croire qu'en dépit de mes silences je suis infiniment attentif à chacun de vos gestes, à chacune de vos pensées et que j'attends avec grande impatience la joie de vous connaître »... Il s'étonne qu'elle soit mariée : « Vous me semblez si pure, si nouvelle au monde ». Il lui demande quels sont ses poètes favoris, si elle connaît Henri MICHAUX... Il s'inquiète de sa santé et lui renvoie ses poèmes dont il a apprécié « la fraîcheur et cet accent si particulier qui est le tien. Quel dommage de ne pas les publier »... Il la remercie de l'envoi d'un livre sur Michaux : « Je l'ai bien connu et je l'aimais beaucoup »... Etc.



81. **Henri MATISSE** (1869-1954). L.A.S., [Nice] Dimanche [1940], à Henry de MONTHERLANT ; 1 page et demie in-8. 1.000/1.500
- Il espère que son voyage a été intéressant et qu'il n'en rapporte pas de « nouvelles trop désespérantes ». Il regrette de ne plus avoir « les Martin du Gard », mais lui fait remettre *Hitler m'a dit*. Il lui donne des adresses de tailleurs à Nice, qu'on lui a recommandés, « car je ne me suis jamais fait habiller à Nice. Voici ce qu'on m'a indiqué comme excellent : Hettema [...] le complet était en ce moment de 3.500 fr – mais tout est bon, coupe étoffe et tout et tout », ainsi qu'un autre « tailleur de bonne coupe [...] qui faisait les habits des croupiers qui devaient être impeccables – il a de plus une bonne clientèle. Il s'appelle Gentilomme [...]. Je n'en connais pas les prix, je les suppose plus modestes. Moi j'irai chez Hettema – mais le Gentilomme est peut-être suffisant »...
82. **Henri MATISSE**. L.A.S., Nice 3 mai 1943, à Henry de MONTHERLANT ; 6 pages in-4. 3.000/4.000
- LONGUE LETTRE SUR LEUR COLLABORATION POUR *PASIPHAË*, *CHANT DE MINOS*.
- « Cher pauvre Esclave, Vous me faites pitié ! Comment avec le talent remarquable que vous avez, les dons exceptionnels, pour ne pas dire le génie, dont vous avez été gratifié, pouvez-vous vous laisser posséder ainsi que vous m'en donnez idée dans votre lettre [...]. Pensez que, moins vous vous laissez embêter, plus vous serez considéré ». Il s'inquiète pour Montherlant qui semble avoir perdu la maîtrise de sa vie, mais il est temps se ressaisir, par la force de la volonté : « Ne prenez pas mal [...] mon affectueuse gronderie, j'ai passé par où vous êtes et j'ai eu le courage de faire un tête à queue dont je me réjouis »... Il fera *Pasiphaë* et le *Chant de Minos* : « j'y suis attelé [...] vous serez contenté. Je trouve le *Chant de Minos* fort beau, fort grand, – ces contrastes de passion excessive m'excitent au plus haut point – aussi il sera illustré "copieusement" ». Il le préfère à *Pasiphaë*, et compte sur 12 images pour les deux. « Pourquoi n'aimez-vous pas la gravure sur lino ? [...] cette gravure est difficile comme l'est le violon dont la qualité tient à la souplesse de l'archet et à la sensibilité de l'exécutant. Plus les moyens d'exécution sont imparfaits, plus la sensibilité se manifeste. C'est la première fois que je travaille avec un partenaire aussi difficile que vous, jusqu'ici les auteurs m'avaient laissé la possibilité de chanter en duo concertant avec eux. Cette fois, je vous suis pas à pas, en second violon, mieux : en "brigadier vous avez raison". Je ne vous le dis pas en reproche mais simplement pour vous indiquer que j'ai triomphé de ce qui m'avait empêché jusqu'ici de dessiner pour vous »... Il trouve les photos qu'a envoyées Montherlant « trop à l'eau de roses pour le Montherlant que je connais – le Minos qui m'enflamme – qui met le feu à l'Enfer (je ne veux pas dire que je suis l'Enfer). Ces photos me font craindre le bicorne emplumé qui les coifferait très bien, en accord avec la graine d'épinard et l'épée rivée, placée au côté d'un académicien considéré et dépendant. Je vous taquine – je vous vois tellement autrement que ce que vous méritez d'être ». Il ajoute : « N.B. Plaquez tout le monde et filez où vous voudrez. Vous aurez tout de même ce que vous désirez. Il ne faut pas trop en faire pour la Gloire. Permettez. Êtes-vous certain que la nouvelle pièce que vous êtes venu faire à Grasse ne va pas casser les pattes au succès considérable de la *Reine Morte* ? pour laquelle le public est encore en érection ? Pardonnez cher ami, je suis sis seul, que je vous jalouse. (Point d'ironie) ».
83. **Henri MATISSE**. L.A.S., Vence 9 décembre 1944, à Henry de MONTHERLANT ; 4 pages in-8. 1.500/2.000
- SUR LA VENTE DE LEURS LIVRES ILLUSTRÉS. « C'est entendu : "Le précieux Livre" sera vendu en France, mais les autres que sont-ils devenus ? Soit : *Thèmes & Variations* : six exemplaires, dont 1 sur japon & 1 sur arches ». Ils devaient être vendus en Suisse, par l'éditeur SKIRA, mais il n'en a aucune nouvelle. Il veut faire vendre ces livres en France, « mais il faudra les y faire rentrer. Quant à *Pasiphaë*, l'édition est épuisée. C'est vous qui pouvez vendre à l'officier américain un exemplaire de votre collection. Son prix d'émission est de 15.000 sur arches – étant donné que l'édition est épuisée vous pouvez en demander 20.000 s'il vous plaît. Vos exemplaires sont-ils signés par moi ? ». Il l'encourage à quitter le glacial Paris pour un climat plus doux : ici il fait beau, la journée est « chauffée par le soleil clair & joyeux. [...] D'après tout ce que je lis et j'entends répéter sur la vie à Paris, je n'ai guère envie d'y goûter. – Je reste ici même, à Vence, où le bifsteak est rare mais "le légume" et "le fruit" sont suffisants jusqu'ici. Évidemment il manque les échanges intellectuels, mais il me semble qu'à Paris, ils sont plutôt empreints d'animosité, et trop pittoresque pour moi qui suis déjà à demi sorti du monde »...
84. **Guy de MAUPASSANT** (1850-1893). 2 L.A.S., [début mars 1891, à la comtesse Adhémaume de CHEVIGNÉ] ; 2 pages obl. in-12 chaque à ses initiales et son adresse 24 Rue Boccador. 500/700
- Création de *Musotte* au théâtre du Gymnase (4 mars 1891). Sachant que sa correspondante souhaitait aller au théâtre dimanche, il a fait « une provision de places [...]. Je serai bien aise de mon côté de voir l'effet sur le public du Dimanche. J'ai une baignoire, car mes yeux sont si malades en ce moment que je ne peux plus supporter la lumière ». Il a aussi une loge de balcon, ce qui fait 10 places en tout : « Invitez donc qui vous voudrez »... – Il lui envoie une loge de balcon, qu'il avait réservée initialement à la comtesse POTOCKA, à laquelle il a « donné une baignoire à la place. Quant aux fauteuils il n'y en a pas un »...
85. **Guy de MAUPASSANT**. 3 L.A.S., [1891, à la comtesse Adhémaume de CHEVIGNÉ] ; 3 pages et demie in-8 à ses initiales et adresse 24 rue Boccador. 1.500/2.000
- LETTRES PATHÉTIQUES SUR SES SOUFFRANCES. Il est rentré de Nice « parce que je suis fort souffrant. Le médecin de Nice, inquiet, m'a renvoyé ». Après une sortie d'une heure il a dû s'aliter : « On m'abreuve de narcotiques ; et je n'en obtiens aucun soulagement »... – « Je vais tout à fait mal, au milieu de médecins, illustres et contradictoires, et souffrant d'accidents intolérables

... /...





et incompréhensibles. Je vis comme un martyr et enfermé comme un détenu »... Il regrette de ne pouvoir accepter son invitation : « J'ai été saisi hier par des douleurs tellement violentes dans la tête et dans les yeux que j'ai dû prendre le lit ; et que mon médecin est resté près de moi jusqu'à minuit. Il vient ce matin m'appliquer des pointes de feu et je ne sais dans combien de jours je pourrai quitter ma chambre »...

86. **François MAYNARD** (1582-1646) poète, ami de Malherbe, l'un des membres fondateurs de l'Académie Française. MANUSCRIT autographe pour l'*Ode à Monseigneur le cardinal sur l'heureux succès du voyage du Roy en Languedoc*, [1633] ; 1 page in-fol. 3.000/4.000

RARE MANUSCRIT DE TRAVAIL DE CE POÈME DÉDIÉ AU CARDINAL DE RICHELIEU, publié à Paris chez T. de Bray en 1633, et repris dans les *Œuvres* chez Courbé en 1646.

Il s'agit des strophes 15, 16, 17 et 18, chacune de 10 vers, avec 3 vers rayés. Les deux dernières strophes présentent d'importantes VARIANTES.

« Plus tu le sers plus il admire  
 La puissante dextérité  
 Dont tu gouvernes son navire  
 Quand l'océan est agité [...].

Lors que ta divine prudence  
 Accourut a nostre secours  
 L'estat craignait sa decadence  
 Et tous les Dieux nous estoient sourd. [...]

Tout le blame que lon te donne  
 Ne vient que des esprits legers  
 Qui voudroient voir cette couronne  
 Sur la teste des Estrangers  
 Au sentiment des ames fortes  
 Le glorieux nom que tu portes  
 Se rend digne destre adoré  
 Tu monstres aux pouvoirs supremes  
 Cet art si longtemps ignoré  
 Qui fait fleurir les diademes »...

plus tu le vois plus il admire  
la puissance dextorie  
Dire tu gouvernes son navire  
Quand l'océan est agité  
Sur des vagues au tyran même  
Trembles de peur et d'admiration  
Tu naut es insensible au mal,  
en ton a regné dans l'aise  
Que les flots les vagues et le son  
Sont esclaves de ton commandement.

Un que la divine providence  
A comme a notre secours  
Vostre orgueil se decouvre  
en sous les pieds d'un astre d'or  
les songes qui faillirent faire nos vaines  
en tremblant pour orgueil nos flancs  
Vont par nos propres efforts,  
si l'orgueil des Anglois  
Mais au decal de nos loix  
Pare le flandres de la guerre.

Tout le flandre que l'on te donne  
Ne s'agit que des plus légers  
Qui ne s'agit que d'un acte comme  
Sur la terre les étrangers  
Au printemps les ames fines  
Le glorieux nom que tu Jones  
Se sont dignes de me adme

Tu m'as des yeux pour voir  
ce est si long temps ignoré  
Qui fait fleurir les rochers.

Ni luy des ces mauvais guides  
quelques fruits qu'ils font commi  
quoy pour acheter leurs manes  
Voudrais tu nous laisser venir

Tant que le Mars que tu conseilles  
Voudra que les filles veilles  
Augmenter sa progénie  
Tes humides suractuelles  
et ton cœur et la fidelité  
Te faire fonder des querelles.

87. **Prosper MÉRIMÉE** (1803-1870). 3 DESSINS originaux à la plume ; sur une page 18 x 17 cm. 1.000/1.200  
 ÉTUDES DE CHEVAUX : au centre, une belle étude détaillée d'un cheval de face ; en bas de la feuille : esquisse d'un buste de cheval au galop. À droite, forme grossière d'un cheval galopant, au dessus duquel Mérimée a esquisé au crayon la silhouette d'un cavalier enturbanné.  
*Reproduction page 38*
88. **Frédéric MISTRAL** (1830-1914). 2 L.A.S., Maillane 1899, [à la comtesse Adhémaume de CHEVIGNÉ] ; 1 page et demie in-8 et 2 pages obl. in-12. 180/200  
 16 janvier. Jeudi « j'irai voir mon *Museon Arlaten* », et il propose qu'on vienne l'y prendre en voiture pour aller déjeuner à Cabane. « Le musée en question se trouve au *Tribunal de Commerce*, rue de la République »... 23 octobre. « Si vous saviez, Madame, le plaisir que m'ont fait votre lettre et les excuses de la Reine au sujet de cette fête mal venue ! J'écrivais hier dans le même sens au collègue Arnavielle. Sa visite en Alsace vient fort à propos pour nous dégager tous. Mes hommages à S.M. Marie-Thérèse »...
89. **Henry de MONTHERLANT** (1896-1972). Notes et brouillons autographes pour *Le Songe* ; 6 feuillets in-8 la plupart abondamment raturés, corrigés, découpés et collés. 250/300  
 Brouillons et notes pour son premier roman, *Le Songe*, publié en 1922, dont un dialogue inédit entre deux protagonistes, et une note sur le personnage d'Alban.  
 On joint 18 pages de brouillons et fragments divers : sur Douaumont, sur Malatesta, sur *Le Solstice de juin* et *L'Équinoxe de septembre*, sur le parc de bagatelle, etc.
90. **Henry de MONTHERLANT**. MANUSCRIT autographe signé, *Lettre sur un serviteur châtié*, 15 juillet 1925 ; 19 pages formats divers dont certaines découpées et recollées. 1.500/2.000  
 MANUSCRIT DE TRAVAIL TRÈS CORRIGÉ de cette nouvelle, publiée dans *Candide* du 17 décembre 1925, et en volume dans les Cahiers libres avec des illustrations de Mariette Lydis (photocopie de la plaquette jointe), curieuse histoire, contée sous forme de lettre, d'un jeune serviteur qui découche pour fêter le 14 juillet. Le texte est très travaillé, souvent raturé, réécrit en marge, découpé puis recollé bout à bout.
91. **Henry de MONTHERLANT**. MANUSCRIT en grande partie autographe, *A M. Gaston Doumergue, Président de la République Française* ; 2 pages et demie in-4. 200/300  
 PRÉFACE-DÉDICACE DES *BESTIAIRES* (Plon, 1929) au Président de la République Gaston DOUMERGUE.  
 En première page, Montherlant a collé l'épreuve d'une première version plus courte de la dédicace, sur laquelle il a noté ses corrections et ses ajouts, puis qu'il développe sur la bas de la page et sur deux autres feuillets.  
 « Président, c'est à vous que nous devons les courses de taureaux, avec mise à mort, dans le Midi de la France. [...] Seul contre la commission entière, vous êtes parvenu à faire triompher la foi. [...] Vous êtes né et vous avez été nourri dans la religion du Taureau ». Il cite des phrases de Doumergue sur la passion des taureaux, et raconte comment le Président, dans son bureau de l'Élysée, s'est confié à lui sur ce sujet : souvenirs d'enfance aux corridas ; en Camargue, chevauchées avec les gardians ; jeux de taureaux adolescent, etc.
92. **Henry de MONTHERLANT**. MANUSCRIT autographe, *La Déesse Cypris, Notes sur le corps de la femme et sur son amour*, avril 1944 ; 40 pages de formats divers, la plupart au dos de tapuscrits. 2.000/2.500  
 MANUSCRIT DE TRAVAIL de ce texte, abondamment raturé et corrigé, avec de nombreux découpages et recollages. Montherlant a noté, sur un feuillet liminaire : « Ce texte, écrit en 1944, n'a paru (en partie) qu'en 1946, en un volume à tirage restreint, *La Déesse Cypris*. Inédit sous l'occupation ». Il a été recueilli à la fin des *Textes sous une occupation* (*Essais*, Pléiade, p. 1569-1590).  
 Très beau texte sur la quête de la volupté, le plaisir des sens, sur la Femme, son corps et son amour... « Je chante la Volupté, intacte au milieu de tout ce qui s'écroule ou s'écoule, Cypris jamais prise au dépourvu, ingénieuse, roublarde Cypris. Compagne de l'enfant au berceau. Compagne du vieillard presque dans sa tombe. Compagne du malade, dont il lui arrive d'éteindre la souffrance, qu'il lui arrive de guérir [...]. Compagne de tous ceux qui peinent ; et son se demande si certaines épreuves seraient supportables sans l'espoir du plaisir, au-delà. Qu'il y ait quelque chose de répréhensible dans la chair, c'est une idée qui ne peut pas germer dans ma cervelle saine. La chasteté, et l'orgueil de la chasteté étaient tenus chez les Grecs pour un double sacrilège [...] sainte Volupté, votre rêve seul fait du bien »...
93. **Henry de MONTHERLANT**. TAPUSCRIT avec ADDITIONS et CORRECTIONS autographes, *Vous qui aimez si peu...*, Paris juillet-août 1949 ; 58 pages la plupart in-4, 800/1.000  
 TAPUSCRIT ABONDAMMENT CORRIGÉ ET DÉVELOPPÉ DE LA PIÈCE *CELLES QU'ON PREND DANS SES BRAS*, ici sous son titre primitif *Vous qui aimez si peu...*, avec des variantes par rapport au texte définitif. Cette pièce en trois actes sera créée au Théâtre de la Madeleine avec Victor Francen, Gaby Morlay et Hélène Vallier, dans une mise en scène de Claude Sainval, et un décor de Georges Wakhévitch ; et publiée la même année chez Dominique Wapler avec des lithographies d'E.M. Pérot, et chez Gallimard.

... / ...

Lettre du h. de la Roche à son ch. de la Roche 23 juil 1803  
11 h.

Ton ch. de la Roche  
J'ai l'honneur de t'adresser ci-joint  
le projet de la constitution de la Roche  
tel qu'il m'a été communiqué par le  
ch. de la Roche et par le ch. de la Roche  
et par le ch. de la Roche. Je te prie  
de m'en donner ton avis, et de m'en  
indiquer les articles que tu trouves  
insuffisants ou qui ne te paraissent  
pas convenables. Je suis persuadé que  
tu me feras de bonnes observations,  
car tu es un homme d'esprit, et tu  
sais ce que tu veux. Je t'embrasse  
de tout coeur.

90

A M. Guesde, Doyen,  
Président de la République Française

Président

C'est à moi que vous donnez le conseil de me faire  
une lettre à vous, dans le style de la Roche. Mais si elle  
seulement dans le style de la Roche, sans les  
deux lettres. C'est à moi que vous donnez le conseil  
de me faire une lettre à vous, dans le style de la Roche.  
Je suis persuadé que vous me ferez de bonnes  
observations, car vous êtes un homme d'esprit, et vous  
sais ce que vous voulez. Je vous embrasse  
de tout coeur.

91

La lettre de l'Esp. à son ch. de la Roche  
et sur son avenir

2 ex

Mon ch. de la Roche, j'ai l'honneur de t'adresser  
ci-joint le projet de la constitution de la Roche  
tel qu'il m'a été communiqué par le ch. de la Roche  
et par le ch. de la Roche. Je te prie de m'en  
donner ton avis, et de m'en indiquer les articles  
que tu trouves insuffisants ou qui ne te paraissent  
pas convenables. Je suis persuadé que tu me feras  
de bonnes observations, car tu es un homme d'esprit,  
et tu sais ce que tu veux. Je t'embrasse de tout  
coeur.

92

1803

Président

C'est à moi que vous donnez le conseil de me faire  
une lettre à vous, dans le style de la Roche. Mais si elle  
seulement dans le style de la Roche, sans les  
deux lettres. C'est à moi que vous donnez le conseil  
de me faire une lettre à vous, dans le style de la Roche.  
Je suis persuadé que vous me ferez de bonnes  
observations, car vous êtes un homme d'esprit, et vous  
sais ce que vous voulez. Je vous embrasse  
de tout coeur.

93

Sur ce tapuscrit, Montherlant ajoute un nouveau personnage, M. Le Vadey, et il trouve le patronyme de Christine, Villancy, jusqu'alors désignée par son seul prénom. De nombreuses corrections sont portées dans les interlignes, et des développements, parfois assez longs, sont ajoutés dans les marges ou sur des collettes insérées dans le tapuscrit ; l'acte III surtout est considérablement remanié, avec de longs développements autographes, notamment 3 pages ajoutées dans la scène I entre Ravier et Mlle Andriot, et une nouvelle scène (IV) entre Ravier, Christine et M. Le Vadey ; les dernières répliques sont elles aussi très modifiées.

Ravier, un riche antiquaire de 58 ans, est aimé par sa collaboratrice, une vieille fille de 60 ans Mademoiselle Andriot, qu'il n'aime pas, mais il est amoureux fou d'une jeune fille de 18 ans, Christine Villancy, qui ne l'aime pas, mais qu'il va tenter en vain de conquérir. De ce subtil jeu de désirs, de passions et d'indifférences, de cette « pièce d'amour non partagé », servie par une langue magnifique, Gabriel Marcel a pu dire : « Rien sans doute d'aussi racinien n'a été écrit depuis Racine ».

94. **Henry de MONTHERLANT.** MANUSCRIT autographe signé « H.M. », [*Sur la médaille d'Isotta par Matteo de Pasti*, 1967] ; 2 pages in-4, au dos de 2 pages dactylographiées de sa pièce *Le Treizième César*, avec ratures et corrections.

180/200

Publié dans la revue théâtrale *L'Avant Scène* (1<sup>er</sup> et 15 mai 1967), ce texte a été recueilli dans *La Tragédie sans masque, Notes de Théâtre* (Gallimard 1972). « Je n'ai connu cette médaille d'Isotta de Rimini, femme de Malatesta, qu'un certain temps après que la pièce eut été écrite et jouée. Je le regrette beaucoup, car l'eussé-je eue sous les yeux en composant l'ouvrage, j'aurais écrit le rôle d'Isotta avec plus de sensibilité [...]. Cette médaille me fait comprendre, en effet, comment cette femme a pu être aimée pendant trente ans, par un homme qui voletait partout. [...] Cette médaille est de Matteo de' Pasti. La médaille de Malatesta, par Pisanello, lui est égale en beauté. Suis-je aveuglé par mon sujet ? Ces médailles me semblent les deux plus belles qu'ait exécutées la Renaissance italienne », etc...

95. **MUSIQUE.** 9 L.A.S., adressées au comte Adhéaume de CHEVIGNÉ ou à la comtesse. 200/300

Édouard DETAILLE, Yvette GUILBERT (2), Jules MASSENET (5), Camille SAINT-SAËNS.

96. **MUSIQUE.** 7 L.A.S. et 1 PHOTOGRAPHIE avec dédicace a.s. ; 8 pages in-12 ou in-8. 200/300

Gabriel FAURÉ, Vincent d'INDY, Robert PLANQUETTE, Francis POULENC, Albert ROUSSEL (2), Charles-Marie WIDOR (L.A.S. et photo dédicacée).

97. **MUSIQUE.** 50 lettres ou pièces, la plupart L.A.S. 300/400

Adolphe ADAM (2), André BAUGÉ (photo dédic.), Antonio BAZZINI, Henri BERTON (notice autobiographique), Auguste BOTTÉE DE TOULMON (vente de manuscrits musicaux au Conservatoire, 1838), Cécile CHAMINADE (2, fentes), Stanislas CHAMPEIN, Gustave CHARPENTIER, Marcel COURAUD (2), Jean CRAS, Herman DEVRIËS, Maurice DURUFLÉ, Henri DUVERNOY, Louise FARRENC, Édouard FÉTIS, Benjamin et Magdeleine GODARD, Fromental HALÉVY, Jacques IBERT (partition dédic.), Antoine de KONTSKI, André JOLIVET (sa discographie), Gabrielle KRAUSS, Marcel LANDOWSKI, Charles LECOCQ, Alfred LOEWENGUTH, Adrien MANGEOT, Joseph MÉRY, Jules MASSENET, André MESSENGER, Olivier MÉTRA, Gustave NADAUD, H. PARADIS (photo), Émile PESSARD (4), Alexandre PICCINI, Francis PLANTÉ, Jeanne RAUNAY, Camille SAINT-SAËNS (répar.), Gustave SAMAZEUILH, Marie SASSE, Henri SAUGUET, Ambroise THOMAS (2), etc.

ON JOINT divers documents, dont 2 photographies de Franz Liszt et Ambroise Thomas, qq's programmes, etc.

98. **MUSIQUE.** Page réunissant 12 extraits musicaux autographes signés, 1929-1930 ; 1 page in-4 ; en allemand. 10.000/12.000

EXCEPTIONNELLE RÉUNION DE CITATIONS MUSICALES DES GRANDS NOMS DE LA MUSIQUE ALLEMANDE ET VIENNOISE.

Sous un beau portrait à la mine de plomb de Gustav MAHLER par W.A. MEYER-ÜBERLINGEN en 1930, douze compositeurs ont inscrit quelques mesures extraites de l'une de leurs œuvres et signé, avec parfois un petit commentaire.

Ernst TOCH (1887-1964) : 4 mesures de sa *Klavier Sonate* op.47.

Paul HINDEMITH (1895-1963) : 4 mesures de son *Quartet* op. 32.

Heinz TIESSEN (1887-1971) : 5 mesures non identifiées.

Max BUTTING (1888-1976) : 3 mesures non identifiées.

Alexander JEMNITZ (1890-1963) : 5 mesures de sa *Serenade* op. 24.

Kurt WEILL (1900-1950) : 8 mesures avec le thème de son *Alabama-Song*.

Alban BERG (1885-1935) : 8 mesures d'un air de *Wozzeck*, avec un commentaire disant son désir qu'après ces quelques mesures extraites d'un air de *Wozzeck* il sera mieux pris en considération, n'étant pas tout seul...

Arnold SCHÖNBERG (1874-1951) : 4 mesures de *Die Jacobsleiter* (*L'Échelle de Jacob*) avec paroles, sur 3 portées : soprano, voix de femmes et Gabriel.

Edmund MEISEL (1874-1930) : 6 mesures sur 2 portées de la musique du film *Sinfonie einer Grosstadt* de Walter Ruttmann : « Filmbild : Panorama von Berlin ».

Ernst KRENEK (1900-1991) : 4 mesures de *Jonny spielt auf*, avec les paroles : « Jetzt ist die Geige mein ! und ich will drauf spielen », daté « Wien, 20.3.29 ».

Philipp JARNACH (1892-1982) : 3 mesures non identifiées.

Fidelio F. FINKE (1891-1968) : 4 mesures sur 3 portées, Langsam.



Musik Sonata op. 17 Ernst Toch

Quintet Op. 32

Paul Hindemith

Heimlichen

Carl Zuckerkandl

Viol. con mod.  
Serenade Op. 24.  
mitto con.

Alexander Hummel

Max Baer

Rudolf Weill

womit sein  
'Wünsche, waf  
ingen falken einer Arie auf den Hock' um  
'so lieber Rufen pflügen nicht, als in auf 2. Takt  
zu in aufrechter Nachbarstadt befindet.  
Kurt Hiller

Wacht die von der dem Licht  
die die Freude leben  
Sinfonie einer Großstadt: Rega Halls, Rhythmus  
Musik Edmund Keisel

Berlin

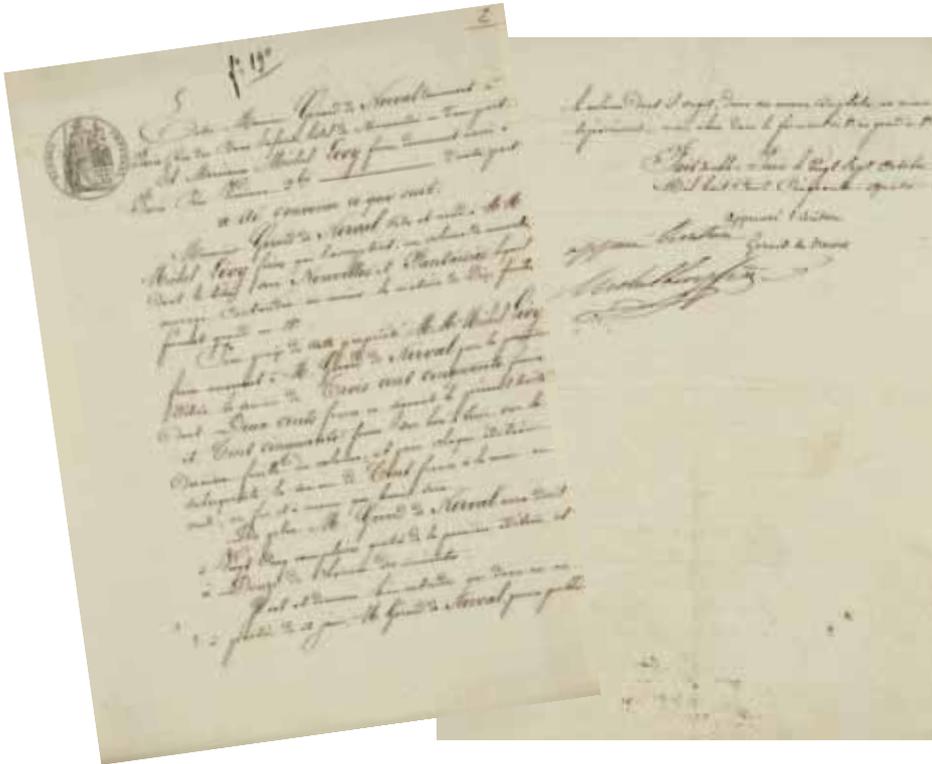
Ahnbild: Pausen vom Berlin.

Janus spielt auf  
Friedrich Kreis

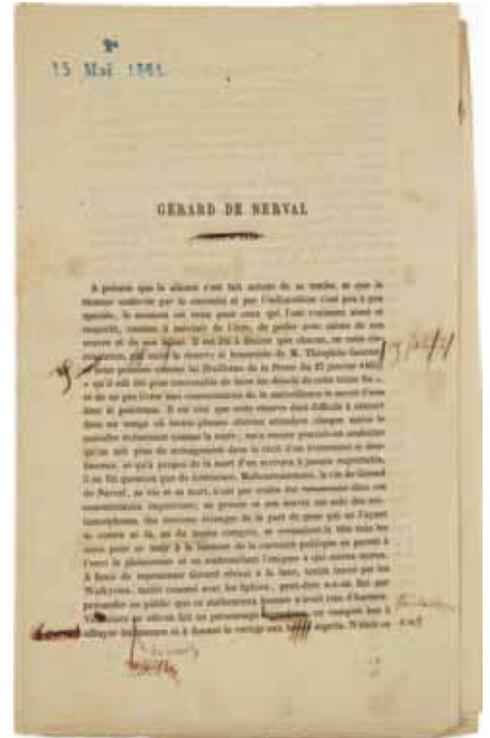
Wien, 20. 3. 29.  
Kurt Kreis

Raymond  
Walter Jancus

Fidelio Finkle



100



101

99. **Gérard de NERVAL** (1808-1855). L.A., à Arsène HOUSSAYE ; 1 page obl. in-12, adresse au dos « M. Houssaye ». 1.000/1.200

CURIEUX BILLET INÉDIT. « J'ai manqué l'heure, mon petit, parce que le Théo a voulu m'accompagner – ce qui a naturellement fait perdre une heure. Adieu. Je fais la machine ».

100. **Gérard de NERVAL**. P.S. avec apostille autographe « approuvé l'écriture Gérard de Nerval », cosignée par Michel LÉVY frères, Paris 27 octobre 1854 ; 1 page et demie in-4, timbre fiscal. 4.000/4.500

TRÈS RARE CONTRAT D'ÉDITION DE NERVAL POUR UN RECUEIL DE *NOUVELLES ET FANTAISIES*.

« Monsieur Gérard de Nerval cède et vend à MM. Michel Lévy frères qui l'acceptent, un volume de nouvelles, dont le titre sera *Nouvelles et Fantaisies*, lequel ouvrage contiendra au moins la matière de dix feuilles format grand in 18° ». Pour la première édition, les frères Lévy verseront à Nerval une somme de 350 francs, dont 200 à la signature du traité ; et cent francs pour chaque nouvelle édition. Après un an, il sera possible à Nerval de publier cet ouvrage « dans ses œuvres complètes, ou même séparément, mais alors dans le format in-8° ou grand in-8° »...

Cet ouvrage ne vit jamais le jour : trois mois plus tard, le 26 janvier 1855, on retrouvait le poète pendu, rue de la Vieille-Lanterne.

101. [**Gérard de NERVAL**]. **Charles ASSELINEAU**. *Gérard de Nerval*. ÉPREUVE avec corrections autographes, [1861] ; 5 pages in-8. 500/700

Présentation de Gérard de Nerval et de ses poésies, pour l'anthologie *Les Poètes français. Recueil des chefs-d'œuvre de la poésie française...* sous la direction d'Eugène Crépet, tome IV, Quatrième période : les contemporains (L. Hachette, 1862). Cette seconde épreuve, qui porte une vingtaine de corrections, porte le timbre à date du 15 mai 1861.

« À présent que le silence s'est fait autour de sa tombe, et que la rumeur soulevée par la curiosité et par l'indiscrétion s'est peu à peu apaisée, le moment est venu pour ceux qui l'ont vraiment aimé et respecté, comme il méritait de l'être, de parler avec calme de son œuvre et de son talent »... Plus loin, Asselineau affirme que « Gérard était tout simplement un poète. Un poète en qui le poète absorbait tout : le voyageur, l'historien, le romancier, le dramaturge, le critique et le savant même » ; mais un poète qui a laissé peu de vers, qu'Asselineau étudie, depuis les premiers essais poétiques de 1826 jusqu'aux « sonnets mystiques » de la fin, « d'une plénitude, d'une richesse de formes incomparable »...



102

102. **Anna de NOAILLES** (1876-1933). 96 L.A.S., 1907-1930 et s.d., à Lucien CORPECHOT ; 124 pages formats divers, la plupart avec adresse. 3.000/4.000

BELLE CORRESPONDANCE AU JOURNALISTE CONNU AUSSI SOUS LE PSEUDONYME DE CURTIUS.

4 août 1907. Son article est « une digue forte et construite contre la prétention étrangère »... Elle prêche cependant l'indulgence à l'égard de la germanophilie de Gabriel MONOD, puisée « chez son maître et le mien, l'amoureux MICHELET »... [Rome 3 mai 1908]. « Hier sublime soir au Forum, avec charmante anthologie des poètes latins ; cueilli petite figue sur la Voie sacrée, laurier sur le bûcher de César, roses aux bassins des Vestales »... [Strasbourg 19 octobre 1908]. « Je quitte demain pour Paris cette terre d'Alsace si profonde, si vaillante, et qui m'a tant appris »... [Strasbourg 22 janvier 1909]. Elle dicte des résumés des articles de Corpechot à « une vieille demoiselle alsacienne, dont le Darwinisme et le Quintonisme vont à jamais troubler la cervelle »... [10 février 1909] : « j'ai depuis quelques jours la grippe des gripes ; éperdue d'éternuements j'ai pourtant lu les beaux articles, le Dante si saisissant, imprimant bien l'exaltant honneur du caractère d'éternité, – les considérations émouvantes sur Colette et la Lorraine, sur Versailles offensé, enfin l'article militaire ; – le cours limpide de vos récits est, comme le fleuve de Pascal, un chemin qui marche et nous conduit au bord des plus divers paysages de l'esprit »... [28 septembre 1909]. Ce sera un bonheur de le revoir jeudi « dans un 109 où votre visite clôturera les séances, car je quitterai le lendemain ce logement où votre présence fut souvent le salut. – Dire que je ne connais pas les articles, je suis jalouse de VOGÜÉ, dont je savais toute la sympathie pour vous »... [23 mai 1909]. « Je renonce à décrire le malaise que j'éprouve entre la chaleur, l'essayage des costumes de Mirèio, la fatigue, et la misanthropie ! »... [10 juin 1910]. « La vie de Paris est mortelle aux poètes fatigués, il faudrait habiter sur un chaland rouennais. Ici quel inutile surmenage ! »... Samedi [7 mars 1914]. « Je ferai mon possible. Je n'ai aucune aptitude pour écrire un article, je ferais plus facilement un volume de vers et dix nouvelles »... Jeudi [9 avril 1914]. À Aix, elle est « accablée » de poésie : « Rousseau et Lamartine me soupirent à tue-tête dans les oreilles ! »... Dimanche [11 mars 1923]. « La vie est nettement stupide, puisque nous ne nous voyons plus, vieux amis fidèles que nous sommes, et que les mondanités mêmes dans lesquelles j'ai le tort de donner parfois, ne nous ont pas réunis ! – Ne laissons plus faire le destin, prenons les devants »... [6 janvier 1926] : « je sens que, probablement, les amis qui m'entourent encore quand les insignes compagnons m'ont laissé en exil sur la terre, – vous ont dit ma tristesse de votre oubli. – Tant de passé, de souvenirs, de pensées emmêlées, – et puis le silence. – Je n'ai jamais su si mon dernier livre [Les Éblouissements], porté chez vous, vous avait atteint. – Mon esprit, qui n'est plus d'ici, pourtant, – en avait été chagriné »... Ailleurs, félicitations sur ses écrits (dont un livre « de gravité aisée et savoureuse, substantielle, profonde »), rendez-vous, souvenir de l'Affaire Dreyfus, appréciation de *Rosmersholm* d'Ibsen, évocations du *Gaulois*, de *L'Éclair* et de la *Revue des Deux Mondes*... On rencontre aussi les noms de Claude Anet, Léon Bailby, André Beaunier, Marcellin Berthelot, Mme Greffulhe, Marie-Thérèse de Guerne, Jules Lemaître, Marguerite de Pierrebourg, Mme Poincaré, Thureau-Dangin, Colette Yver, etc.

103. **Marcel PAGNOL** (1895-1974). 2 L.A.S., à Jean-Jacques BRICAIRE ; 1 page in-8 à son en-tête et 1 page in-4. 300/400

Didier GREGH, « ancien directeur du budget et fils de mon cher Fernand Gregh » téléphonera pour lui demander 2 places, ainsi que Georges NEVEUX « qui n'a pas été invité »... *Cagnes 21 septembre 1967*. « La télévision de *Topaze* [dans l'émission *Au Théâtre ce soir* le 8 avril 1967] m'a valu deux douzaines de lettres indignées ; quant à mes amis, ils m'ont injurié pour avoir toléré un pareil massacre. Donc, plus jamais ce *Topaze*, dont les comédiens, qui étaient excellents sur la scène, ont été ridicules sur l'écran ! »...

104. **PEINTRES**. Ensemble de L.A.S. et de livres avec envois. 1.000/1.200

Jean-Michel ATLAN. Catalogue de l'exposition *Atlan* au Musée d'Antibes (1957), dédié à J.P. Crespelle par André Verdet, et par Atlan avec un petit DESSIN aux feutres bleu et jaune.

Max ERNST. 2 livres avec envois a.s. : *Max Ernst*, textes de Joe Bousquet et Michel Tapié (René Drouin, 1950, mouill.), envoi à Jean et Marcelle Ballart ; *Journal d'un astronaute millénaire* (Alexandre Iolas, 1969), envoi avec petit dessin : « mon cher René l'astronaute vous salue Max ».

Alberto GIACOMETTI. Livre de Jacques Dupin, maquette d'Ernst Scheidegger, *Alberto Giacometti* (Maeght, 1963), avec envoi a.s. de Giacometti à Colette Gustin en 1964.

Hans HARTUNG. L.a.s. à M. Touraou, 1953.

Jean HÉLION. 3 l.a.s. à André Parinaud, 1962-1977. Catalogue de son exposition chez Spencer A. Samuels à New York (1976) avec envoi a.s. à Jacques Lassaïne. Livre de René Micha, *Jean Hélion* (Flammarion, 1979), avec envoi a.s. de Jean Hélion à Henri Flammarion.

Charles LAPICQUE. 3 l.a.s. à André Parinaud, 1962-1966.

105. **Roger PEYREFITTE** (1907-2000). L.A.S. (paraphe), 15 novembre 1940, à Henry de MONTHERLANT ; 3 pages et demie in-4 à l'encre verte. 700/800

LONGUE LETTRE PLEINE DE SOUS-ENTENDUS PÉDÉRASTIQUES.

« Enfin, c'est fini ! Si cela avait continué, je serais tombé malade, oui, de digestions manquées. Torturé, comme vous, de ce labourage d'entrailles, que nous cause la perspective de plaisirs tout faits, et qui nous sont interdits. Depuis trois jours, en effet, la Radiodiffusion Nationale Française [...] offrirait à ses auditeurs, pour accompagner leur dessert – ou fantôme de dessert – de midi, un reportage sur les dernières fêtes du Ramadan à Tunis. Jamais, je vous jure, je n'ai trouvé si maussades nos pommes rustiques, si amer notre "café national", qu'en entendant parler de ces montagnes de pâtisseries décollantes de miel, de ces terrasses noires de monde, de ces rues illuminées toute la nuit (par dérogation à nos mesures de défense passive) ». Et le désir était exacerbé par l'insistance du reporter à parler des « petites Arabes » dans l'ombre de la nuit... Bref, « vous voyez qu'on ne s'embête pas à Alet avec un poste de radio, et qu'on risque tout autant d'y mourir de rage et de consommation. Grâce à Allah, tout cela, comme je vous disais, a pris fin aujourd'hui, et je vous écris à la fois exaspéré et soulagé ». Quant à la capitale, « il nous faut faire notre royaume là où nous sommes, comme je vous le disais de la chèvre, à mon arrivée ici. Kitou élance vers les Gobelins vos esprits animaux ! Et moi, qui ai laissé, après la première rencontre, la plus délicieuse des Kitous (sachant son adresse), et à qui notre demoiselle de Beaum écrit que, dans la pension où je l'ai inscrite pour ses cours de repêchage, elle a pêché une bonne camarade (bonne, souligné) ! Comme notre demoiselle n'a pas les austères principes des filles de Niké, a deux fois déjà (une, je vous l'ai dite, l'autre, au cours de mon dernier passage, et l'une et l'autre, hélas, sans lendemain), tenté de m'être "agréable" de ce côté-là, je compte donc beaucoup sur cette 3<sup>e</sup>, soulignée. Et je suis ici ! Et hélas, j'y dois rester ! [...] si des occasions particulières sont toujours possibles, il m'a paru que le marché général était sérieusement restreint, Il règne là-bas une extrême méfiance des gens entre eux [...] Chacun sait que le public civil est truffé de gens de la Gestapo en civil, et, j'ai bien pu m'en rendre compte, la moindre avance (à une exception, celle que je mentionne plus haut) est esquivée [...] La jeunesse, d'ailleurs, se sent menacée, dirait-on, par la perpétuelle crainte du camp de concentration : on va vite dans les rues, on détail dès qu'on se sent suivi, etc. [...] Ayons une douce pensée pour les "bonnes camarades", et attendons des jours meilleurs. [...] Le voisinage est assez riche pour me faire prendre patience. Comme je vous l'ai dit, en effet, je poursuis dans la vallée mon œuvre apostolique, et je commence à grouper un certain nombre de fidèles, disons plutôt des néophytes, noyau local de cette Sacrée Congrégation des Rites qui, à une lettre près, est notre entreprise essentielle »... Il a célébré excellemment l'anniversaire de sa démission... Il a appris qu'André GIDE a séjourné dans ses parages au cours de l'été, et se trouve à Cabris non loin de Montherlant : « Puis-je voir, dans le voisinage de l'ancien grand homme de la N.R.F. et du nouveau, un heureux augure pour mon avenir dans ce domaine ? » Il prie Montherlant d'intervenir en sa faveur auprès de Jean VIGNEAU : « Un argument à faire valoir, s'il vous paraît sortable, serait que mon ex-carrière m'a en quelque sorte à demi ruiné, mon père, presque nonagénaire, ayant vendu, à des conditions déplorables, les biens importants que son âge, l'état de sa santé et mon éloignement ne lui permettaient plus de gérer. Il faut bien faire flèche de tout bois – et surtout quand on n'a plus de hautes futaies ». Etc. Il évoque enfin un projet de pèlerinage à Antibes : « Il me rappellera celui que j'accomplis, le cœur battant, au tombeau d'Hyacinthe, à Amyclées, près de Sparte, et que j'espère, un jour, refaire avec vous. Il y a des idées, et des réalisations, qui nous font, pour un instant magique, l'héritier unique des siècles »...

170

Handwritten text in French, likely a letter or document, written in a cursive script. The text is dense and covers most of the page.

105

19 de la rue de la Harpe  
Paris le 14

Cher homme

Comme dit à son arrivée  
je me souviens que j'ai bien  
de bon courage de te faire  
l'espérance que tu seras  
- d'amiable et de bon caractère  
pour les...  
de 12 jours...  
souviens-toi à un point de  
fait le tout à son point...

108

fonction de...  
au Palais de  
- Arts de Bruxelles.  
- illy après...  
mes sentiments les  
meilleurs.  
Serge Poliakoff.



109

106. **Roger PEYREFITTE**. L.A.S. « P », Château de Barante par Dorat (Puy-de-Dôme) 19 septembre [1942], à Henry de MONTHERLANT ; 2 pages in-8 sur 2 cartes postales, adresses. 150/200

Ayant appris l'arrivée de M. de R. [ROBIEN] à Vichy, il est « parti aussitôt pour cette capitale, conjuguant ce voyage d'intérêt avec une aimable invitation chez les BARANTE où je retrouvai mon vieil ami LASSUCHETTE, cousin des hôtes des dits. Excellent accueil de R., qui m'a dit que son "retour" n'était qu'une question de dates, – à moins que je n'aie pu hâter la chose par l'autre voie que vous savez, et que je vais tenter avant mon départ. Ce n'était pas le père recevant l'enfant prodigue, mais le père recevant son fils, sûr que, par lui, il eût jamais existé la moindre raison de le croire prodigue. J'ai pu constater, une fois de plus que, dans la vie, il n'y a que deux sortes de gens : le Seigneur, – et les autres. Me voici donc *tout à fait* réservé pour l'avenir, – et je n'en désire pas davantage, n'ayant pas à me plaindre du présent. Le séjour de Dorat est délicieux, les hôtes charmants, et j'ai grand plaisir à évoquer, avec Lass., les belles années grecques. (Il n'est revenu d'Athènes qu'il y a à peine six mois, laissant un pays qui n'est plus que l'ombre de lui-même). Il est fort touché de penser que vous vous souvenez qu'il a failli, pour ainsi dire, être votre père »... Sur la seconde carte, Peyrefitte laisse la plume à Lassuchette : « Bien touché d'apprendre par notre commun ami que vous n'avez perdu tout souvenir de la rue Léo-Delibes et du vieux revenant que je suis. J'ai encore devant les yeux certain petit costume de velours noir à grand col. Puis-je espérer en revoir un jour le porteur ? »...

107. **Roger PEYREFITTE**. L.A.S. (paraphe), *Toulouse* 27 novembre 1943, à Henry de MONTHERLANT ; 4 pages in-8. 400/500

LONGUE LETTRE RACONTANT EN TERMES CODÉS SES DERNIÈRES AVENTURES PÉDÉRASTIQUES, ET FAISANT ALLUSION À CELLES DE MONTHERLANT DANS LES SOUTERRAINS PARISIENS.

Il va bientôt quitter Toulouse... Abordant le chapitre des aventures de son ami, il compatit avec sa déception quant à « la souterraine à la cuisse d'or – vous n'ignorez pas que c'était [...] le surnom de Pythagore. À la place de la Pythagoricienne, vous n'avez trouvé que des Péripatéticiennes – je comprends votre déception »... Puis il reprend le récit de ses propres bonnes fortunes : « Lorsque ma séance de nuit complète, le jour s'est brusquement levé, – et levé de tant de côtés à la fois, si j'ose dire, que je ne sus plus où regarder. [...] Et mes genoux tremblant se dérobent sous moi. En effet, il sera temps que je regagne Paris, – avec force pâtés, – pour me refaire un peu. Ô délicieuse ville, que je n'aurai jamais assez vantée pour la somme de ses carresses ! »... Il évoque une charmante connaissance « exquise, vraiment, d'esprit, de simplicité, de camaraderie », et une nouvelle qui « se réclame du XVI<sup>e</sup>, mais a plutôt le genre du XVIII<sup>e</sup> [...] Charmante entrevue avec les 2 : scène à 3 de larmolement en commun. L'exquise serait consommable, j'en suis sûr – elle l'a été dès 9 ans dans un fourré, et n'a jamais plus approché des rois (du maquis). Elle avoue pourtant tâter du commun lorsqu'elle pleure [...] La nouvelle est très curieuse : elle était camarade de travail de l'Âne Ariel, la grande distraction – ou plutôt, la grande *dispute* de ce lieu, c'était de savoir laquelle des deux avait la plus grosse aiguille à tricoter, – tout cela, sous l'œil vénérable du Vieux-de-la-Montagne »... Et de revenir, en post-scriptum, aux affaires de Montherlant : « Admirable vision de votre souterraine ! Je la vois comme l'offrante antique, portant d'une main le gâteau de miel, de l'autre la patère, et, de la troisième – comme disait Harpagon ("On ne s'attendait guère / À voir Harpagon *dans cette affaire*"), accueillant *le dieu* »...

108. **Serge POLIAKOFF** (1906-1969) peintre abstrait. 3 L.S. (écrites par sa femme), Paris 1952-1953, à M. de TOUARO, directeur de la galerie Ex-Libris à Bruxelles ; 1 page et demie in-4 et 3 pages et demie in-8 (trous de classeur). 1.000/1.200

12 mai 1952 : « J'ai appris par le peintre DMITRIENKO que cela vous intéresserait de prendre contact avec moi en vue d'une exposition éventuelle ». S'il passe à Paris, il serait heureux de lui montrer ses toiles... 2 décembre [1952]. Il sera heureux de lui envoyer des toiles pour « l'exposition que Monsieur GRAINDORGE a l'amabilité d'organiser pour moi au musée de Liège ». Il propose la date du 15 février, promet d'envoyer trente toiles, ainsi que celles de M. DOTREMONT qui a promis 9 toiles de sa collection. Graindorge pourrait aussi exposer la sienne, « ce qui ferait 35 et 40 toiles en tout »... 10 février 1953. Il donne son accord pour organiser « une exposition de mes toiles au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles »... [En 1953, sa première grande exposition (45 peintures et 5 gouaches) a lieu en Belgique à l'APIAW à Liège du 25 février au 5 mars, puis au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles du 25 avril au 6 mai, avec des sculptures de Gilioli].

ON JOINT 15 L.A.S de sa femme Marcelle POLIAKOFF au même, correspondance amicale et professionnelle, au sujet de l'organisation des expositions de son mari ; 6 négatifs d'une toile de Poliakoff ; le catalogue et carton d'invitation pour l'exposition à l'APAIW de Liège ; 3 catalogues et le carton d'invitation pour celle de Bruxelles ; 3 cartons ou catalogues pour des expositions à New York (Circle & Square Gallery), à Paris (Galerie Dina Vierny 1951), et à Verviers ; un ensemble de documents au sujet de l'organisation des expositions de Liège et Bruxelles (contrat, liste des toiles exposées, documents douaniers, télégramme de Poliakoff à Touraou pour l'avertir de son arrivée, etc.)...

*Reproduction page précédente*

109. **Joseph, comte PRIMOLI** (1851-1927) arrière-petit-fils de Lucien Bonaparte, collectionneur et photographe. P.A.S., Arenenberg 20 août 1876 ; 1 page in-4 en partie impr. 300/400

Questionnaire rempli pendant un séjour au château d'Arenenberg, chez l'Impératrice Eugénie. « *Le principal trait de mon caractère*. Paresse. *La qualité que je désire chez un homme*. Celles qu'il prouve. *La qualité que je préfère chez une femme*. Celles qu'elle cache. [...] *Mon rêve de bonheur*. Avoir un désir réalisable », etc.

ON JOINT 3 PHOTOGRAPHIES du comte Primoli (Fratelli d'Alessandri à Rome), dont une en costume Renaissance avec dédicace a.s. au dos à sa cousine la maréchale Suchet (Rome mai 1875) ; une photographie de groupe avec la griffe *Giuseppe Primoli* ; 2 photographies par son frère Luigi Primoli (dont une signée) ; 2 photographies de leurs cousines germaines Zénaïde et Léonie de Cambacères (Fratelli d'Alessandri à Rome).

Reproduction page 47

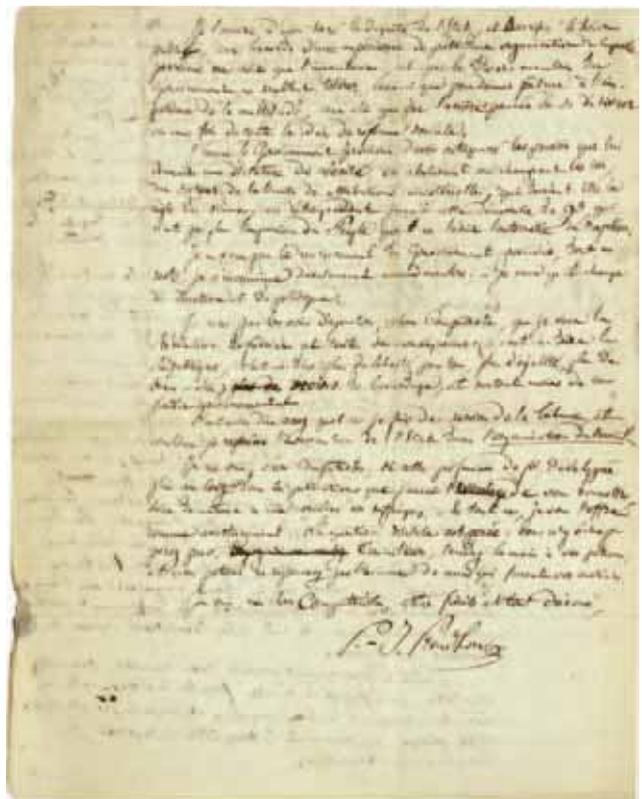
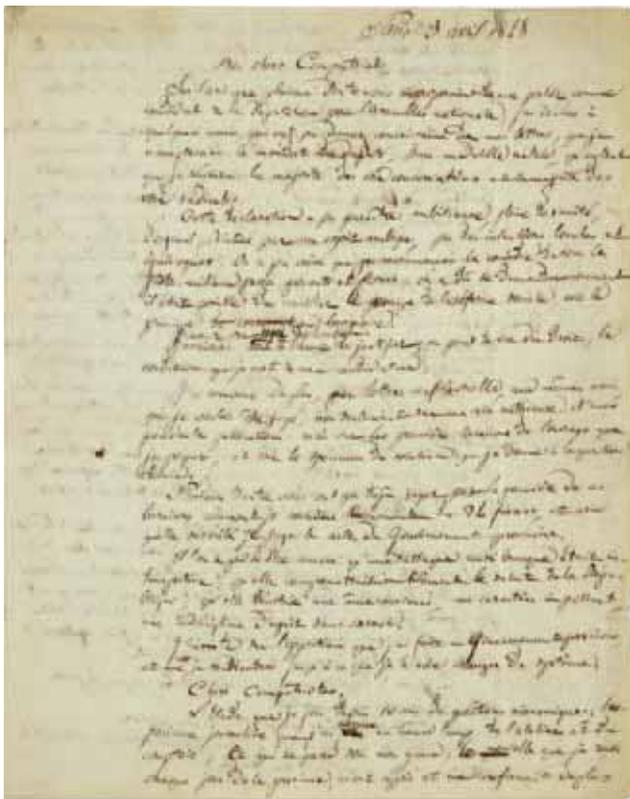
110. **Pierre Joseph PROUDHON** (1809-1865). L.A.S., Paris 3 avril 1848, à ses « chers Compatriotes » ; 4 pages in-4.

1.500/2.000

IMPORTANTE LETTRE, VÉRITABLE PROGRAMME POLITIQUE DE PROUDHON LORS DE SA CANDIDATURE AUX ÉLECTIONS DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE EN AVRIL 1848, QUI SE SOLDERA PAR UN ÉCHEC.

Il a déjà prévenu des amis qu'il n'acceptera un mandat de député qu'à la condition de réunir « la majorité des voix conservatrices et la majorité des voix radicales. Cette déclaration a pu paraître ambitieuse, pleine de vanité, d'orgueil ; dictée par un esprit ambigu, par des intentions louches et équivoques. On a pu croire que je recommençais la comédie de tous les justes-milieux passés, présents et futurs ; on a dû se demander comment il était possible de concilier le principe de la réforme sociale, avec le principe de conservation bourgeoise. [...] J'ai annoncé de plus [...] que je voulais être jugé, non seulement sur ma vie antérieure et mes précédentes publications, mais sur les premières livraisons de l'ouvrage que je prépare, et sur le spécimen de solution que je donne à la question sociale ». On sait déjà, par sa récente publication, sa position au sujet des événements du 24 février, et combien il condamne les actes du Gouvernement provisoire, auquel il s'oppose de toutes ses forces, réclamant un changement de système. L'étude qu'il mène depuis dix ans sur les questions économiques, ses expériences sur le terrain, à Paris ou en province, aux ateliers comme aux comptoirs, l'ont conforté dans la pensée qu'« il n'y avait de salut possible pour la classe ouvrière, pour la bourgeoisie, pour tout le monde que dans le consentement amiable de tous les partis à s'entendre pour la solution du problème. [...] Les hommes qui seront appelés à vous représenter doivent réunir [...] l'extrême de l'esprit radical, à l'extrême de l'esprit conservateur. [...] LA PATRIE EST EN DANGER. Elle ne peut être sauvée que par la bonne volonté, la bonne foi de tous. Elle ne peut être sauvée que par la réforme intégrale de nos institutions économiques. Or, cette réforme suppose la juste appréciation de tous les intérêts, elle exclut le sacrifice d'aucun : la lutte, pour vous, c'est la mort. Telle est, du moins, ma conviction »... Au sujet de son opposition au Gouvernement provisoire : « La conduite qu'avait à tenir le Gouvernement Provisoire, après le 24 février, était, à mon avis, bien simple. Il n'avait qu'à faire démolir les barricades et remettre en place les pavés de Paris », et faire retrouver à la nation l'ordre établi, en dépensant si nécessaire 50 ou 100 millions « pour donner du pain aux ouvriers, rassurer le commerce et la propriété, garder intact le dépôt de la Révolution »... Au lieu de cela, le gouvernement, passé aux mains de quelques « coterie provisoirement coalisées, le vieux jacobisme, la démocratie parlementaire, le communisme déguisé s'est mis à promettre, à intimider, à légiférer,

... /...



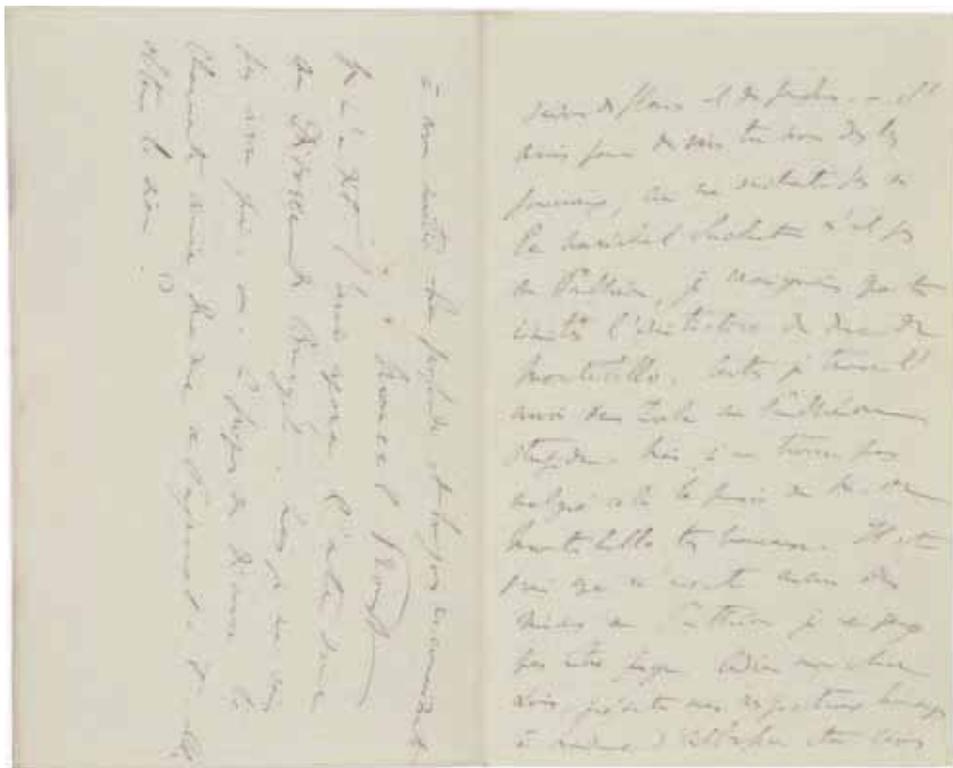
à réformer, à décréter à tort et à travers [...] sans aucune connaissance des questions formidables qu'a soulevées l'événement du 24 février. Voilà 40 jours passés en harangues, renouvelées, de la Montagne ! On plante des arbres de la liberté, on change les inscriptions des monuments, on fait des processions patriotiques, on chante les hymnes de 89 et 92 ; il n'y en a point encore pour 1848 !... Nous vivons sur de souvenirs. [...] En attendant, le ridicule frappe à mort la République ; les ouvriers dans les ateliers nationaux sifflent *l'Organisation du travail* ; on s'en moque jusque dans les écoles de petites filles. – Cependant les affaires cessent, le commerce est suspendu, les fonds publics sont à la détresse », etc. Proudhon accuse le Gouvernement provisoire « d'avoir fomenté la division entre la classe travailleuse et la classe bourgeoise, et compromis, par cette détestable politique, non seulement la tranquillité de la patrie, mais l'avenir de la Révolution. Je l'accuse d'avoir livré la dignité de l'État, et sacrifié le Trésor public [...], d'avoir outrepassé les pouvoirs que lui donnait une dictature de nécessité, en abolissant ou changeant les lois, en sortant de la limite des attributions ministérielles [...], en rétrogradant jusqu'à cette démocratie de 93, qui n'est pas plus l'expression du peuple que ne l'était l'autocratie de Napoléon ». Il souhaite un changement de direction et de politique au sein de ce gouvernement ; ainsi que l'aboutissement des journées de février : « c'est-à-dire la République, c'est-à-dire plus de liberté pour tous, plus d'égalité », etc. Il repousse l'intervention de l'État dans *l'organisation du travail*, et conclut : « Je ne sais, chers compatriotes, si cette profession de foi, développée tout au long des publications que j'aurai l'avantage de vous soumettre, sera de nature à me confier vos suffrages »... Quoi qu'il en soit, la question sociale est maintenant posée : que les travailleurs tendent la main aux patrons, que les patrons ne repoussent pas cette avance de leurs ouvriers...

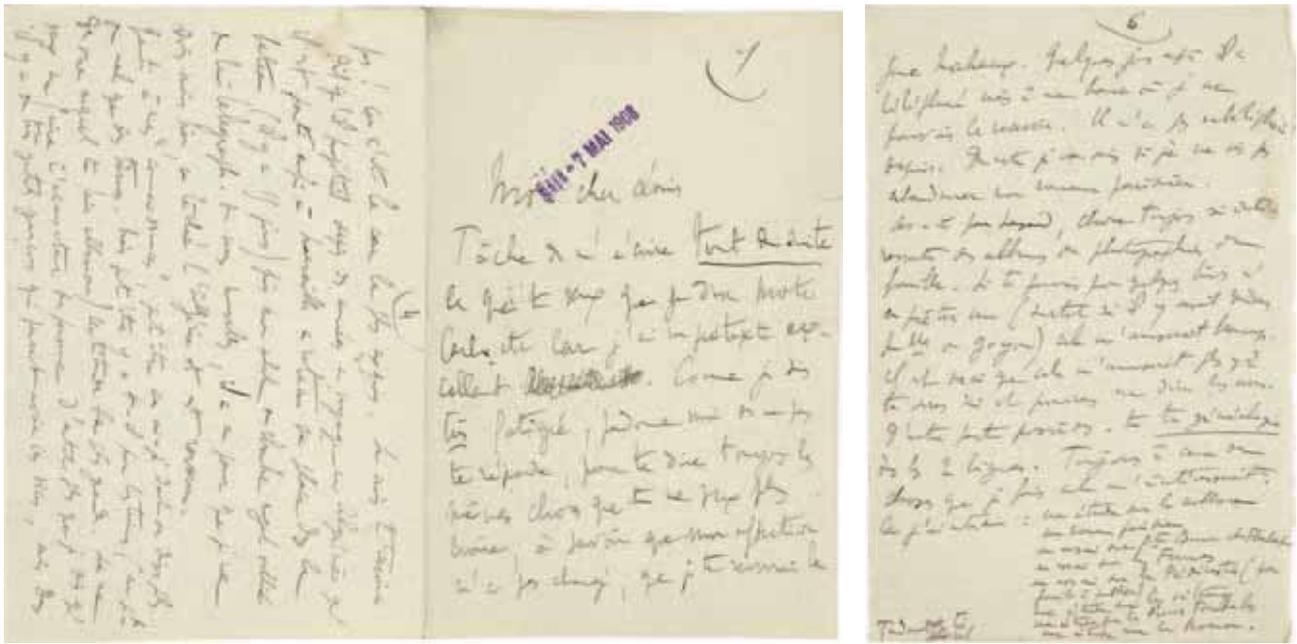
111. **Marcel PROUST** (1871-1922). L.A.S., [26 mars 1908], à Louis d'ALBUFERA ; 7 pages in-8 (petit deuil, cachet de réception, traces d'encre à la 1<sup>ère</sup> page, petits trous d'épingle). 7.000/8.000

BELLE LETTRE PARLANT DE SES PASTICHES, DE SON PROJET DE ROMAN, ET DE ZOLA AU PANTHÉON.

Il n'a pu passer dire lui adieu avant son départ, mais le verra peut-être samedi chez les SAUSSINE, s'il se sent assez bien pour sortir. « Mais je viens de passer des jours et des nuits de crises si affreuses que je n'ose faire de projets ». Ses actions en bourse l'inquiètent, et il pense revendre « notre pauvre Rio Tinto [...] Qu'en penses-tu, grand financier ? As-tu vu que dans mes pastiches du *Figaro* j'ai parlé de ma déconfiture avec la De Beers ? »... Il se souvient qu'un serviteur de Louis était parent avec un télégraphiste : « Dans ce cas tu pourrais m'être utile car pour quelque chose que j'écris j'aurais besoin de connaître un télégraphiste ». Il pourrait certes demander à ceux qui lui apportent les dépêches, mais « dans mon quartier ce sont tous des enfants en bas âge incapables de donner l'ombre d'un renseignement. Mais les renseignements [...] ne me suffisent pas ; c'est surtout de voir un télégraphiste dans l'exercice de ses fonctions, d'avoir "l'impression" de sa vie »... Il demande des nouvelles de son cousin le duc de TRÉVISE, qui s'était blessé. On lui a rapporté « des paroles fort peu gentilles pour moi. Cela n'empêche pas que moi je reste toujours fidèle et affectueux. Je ne sais si tous tes amis sont aussi nomades que les miens, mais j'en ai en Chine, aux Indes, en Égypte, en Tunisie, au Japon, partout Dieu merci excepté à Paris ! Toi seul cher Louis serais le bienvenu si nous pouvions nous joindre, mais hélas une fatalité nous sépare ». Il lui souhaite un bon séjour à Nice, espérant qu'il ne soit pas malade comme l'an passé, et lui donnant des conseils médicaux : « Il m'est impossible d'y aller en cette saison de fleurs et de parfums »... Il trouve « l'envoi de ZOLA au Panthéon stupide », mais n'approuve pas l'initiative du duc de MONTEBELLO, dont la pensée n'est « pas très heureuse » [ce dernier avait protesté contre l'entrée de Zola au Panthéon, aux côtés de son ancêtre le maréchal Lannes dont il voulait faire retirer le corps]. Proust s'amuse : « J'avais peur de voir ton nom dans les journaux, car ne sachant pas si le maréchal SUCHET était au Panthéon je craignais que tu imites l'initiative du duc de Montebello. [...] Il est vrai que n'ayant aucun des miens au Panthéon je ne peux pas être juge »...

*Correspondance* (éd. Ph. Kolb), t. VIII, p. 76.





112. **Marcel PROUST**. L.A.S. « Marcel », [5 ou 6 mai 1908], à Louis d'ALBUFERA ; 6 pages in-8 (cachet de réception, petits trous d'épingle). 10.000/15.000

TRÈS BELLE ET LONGUE LETTRE SUR SES PROJETS LITTÉRAIRES.

Il a un « prétexte excellent » pour parler de Monte-Carlo etc. « Comme je suis *très* fatigué, pardonne-moi de ne pas te répondre, pour te dire toujours les mêmes choses que tu ne veux plus croire, à savoir que mon affection n'a pas changé, que je te reverrai le jour que tu voudras (si je ne suis pas trop malade ce jour-là), que je n'ai jamais voulu dire que ton affection était utilitaire ni que je te rendais service. Si je le croyais je suis assez délicat pour ne pas le dire. Mais bien loin de le croire, j'estime que tu m'as rendu d'immenses services et que (c'est mon grand chagrin) je ne t'en ai jamais rendu un seul : Non, quand je disais que c'était conforme au caractère de notre amitié, je voulais dire quelque chose de plus subtil, de plus profond et de plus tendre. Je pensais aux débuts de cette amitié double en quelque sorte etc. Il n'y avait pas l'ombre d'idée de service et d'utilité. Je suis une nature moins vulgaire que tu ne crois. Mais c'est si ennuyeux d'expliquer ce qu'on est ». Quant à Reynaldo HAHN, « tu as raison de croire que c'est un ami pour moi, le plus cher, le meilleur, un frère. J'apprendrais qu'il a assassiné quelqu'un que je cacherais le cadavre dans ma chambre pour qu'on croie que c'est moi qui ai fait le coup. Mais cette hypothèse ne se présentera pas ! Car c'est le cœur le plus exquis. Je crois t'avoir dit qu'il projetait depuis des années un voyage en Algérie qu'il est parti enfin à Marseille a retenu sa place dans le bateau (il y a quinze jours) puis mon valet de chambre ayant oublié de lui télégraphier de mes nouvelles, il a eu peur que je ne sois moins bien, a lâché l'Algérie et est revenu. Quant à mes "connaissances" peut-être en ai-je dont on dise plus de mal que des tiennes. Mais peut-être y a-t-il pour les tiennes (au point de vue auquel tu fais allusion) certitude plus grande. Je ne veux me faire l'accusateur de personne d'autant plus que je sais qu'il y a de très gentils garçons qui peuvent avoir des vices, mais dans ta génération à part quelques êtres *insoupçonnables* et au-dessus de toute calomnie qui d'ailleurs ne pensera jamais à s'exercer sur eux tant elle les sait inattaquables, tels que toi, GUICHE [...] je t'assure que ce n'est pas que dans le monde du théâtre ou de la littérature que la malveillance a à s'exercer. [...] À propos de Guiche tu as dû lire dans les feuilles qu'il m'avait présenté au Polo et cela a dû te faire tordre ! Il y a de quoi. On ne m'écrit plus que pour me proposer des poneys ». Il parle du « jeune Maheux » [télégraphiste] qu'il n'a pu recevoir. « Du reste je ne sais si je ne vais pas abandonner mon roman parisien ». Cependant il aimerait que son ami lui confie un album de photographies de famille. « D'autre part possèdes-tu *ta généalogie* dans les deux lignes. Toujours à cause des choses que je fais cela m'intéresserait. Car j'ai en train :

- une étude sur la noblesse
- un roman parisien
- un essai sur Sainte-Beuve et Flaubert
- un essai sur les Femmes
- un essai sur la Pédérastie (pas facile à publier)
- une étude sur les vitraux
- une étude sur les Pierres tombales
- une étude sur le Roman »...

*Correspondance* (éd. Ph. Kolb), t. VIII, p. 111.

113. **Marcel PROUST**. L.A.S., [26 mai 1908], à Louis d'ALBUFERA ; 4 pages in-8 (petit deuil, cachet de réception). 5.000/6.000

Il a reçu sa « gentille communication » (nouvelles mondaines) : « C'est l'élégance des cœurs généreux et délicats quand ils rendent de grands services comme toi, de dire que ce n'est aucun service. Mais les cœurs reconnaissants (et le mien a ce mérite, je crois, s'il n'en a pas d'autre) ne voient là-dedans qu'une délicatesse de plus qui redouble leur reconnaissance. Sois donc remercié deux fois, pour ta gentillesse et pour ta simplicité ». Évoquant les convives d'une réception chez les Murat, il aimerait rencontrer le marquis d'AVARAY : « Mais je suppose que tu ne le connais pas ou trop peu pour me le faire rencontrer. Et puis je t'ai gardé une dent en ce qui concerne les "faire rencontrer" quand il s'agit de personnes qui me tenaient à cœur comme Mlle de K., Mlle de S. etc. Ce n'est pas pour une chose aussi indifférente qu'un gigolo indifférent que je te le demanderai. J'aimerais beaucoup savoir comment vont les choses dont nous avons parlé l'autre soir. J'ai l'intention d'écrire de ce côté [il s'agit de Louisa de MORNAND, la maîtresse d'Albufera]. Est-ce mieux ? moins bien ? »... Il ajoute : « As-tu pensé à dire [à] Madame d'Albufera que loin de t'avoir "lâché" je n'avais jamais été aussi complètement ton dévoué ami. P. S. Me voilà pris d'une crise de rhumatismes : charmante diversion à mes malaises habituels ! »

*Correspondance* (éd. Ph. Kolb), t. VIII, p. 126.

114. **Marcel PROUST**. L.A.S. « Marcel », [28 mai 1908], à Louis d'ALBUFERA ; 2 pages in-8 (demi-deuil, cachet de réception). 2.000/2.500

[Au sujet des potins mondains (ici une soirée chez les Neufelize) que Proust rédigeait pour *Le Figaro* d'après les renseignements donnés par Louis d'Albufera.] « Ne sois pas fâché si tu n'as pas été mis dans l'ordre que tu m'avais dit (NEUFLIZE) ce n'est pas ma note qui a paru, mais une autre, envoyée je ne sais par qui (peut-être les maîtres de la maison). Ainsi il y a M. BARCLAY qui n'était pas dans ta note, et M. de PALIKAO qui était dans la tienne mais que je me rappelle que j'avais oublié en copiant. Je te dis tout cela pour que tu ne crois pas que j'arrange, je laisse tout dans l'ordre où tu me dis, tu te mettras en dernier, je te mettras en dernier ! Tout à toi de grande reconnaissance »...

*Correspondance* (éd. Ph. Kolb), t. VIII, p. 128.

115. **Marcel PROUST**. L.A.S., « Lundi soir [15 juin 1908] mais ne sera mis à la poste que Mardi soir », à Louis d'ALBUFERA ; 4 pages in-8 (cachet de réception). 5.000/6.000

VARIATIONS PROUSTIENNES SUR UNE INVITATION.

Il craint de lui « avoir peut-être menti sans le vouloir. Je t'ai parlé du dîner BIBESCO comme y étant invité. En effet Bibesco m'y avait invité, et j'avais refusé. Et dans ma pensée j'étais si résolu à n'y pas aller que je n'[ai] plus songé à l'invitation elle-même. Mais en y repensant maintenant, il me semble qu'Emmanuel ne l'a guère renouvelée, qu'il s'est plutôt excusé d'avoir trop insisté etc. et je me demande si pour une raison ou une autre il ne serait pas possible qu'il eût désiré que je ne vienne pas. En y réfléchissant c'est probable. D'ailleurs, je te répète je songeais si peu à y aller, que je suis sorti la veille pour aller te voir. Ce qui m'interdisait de sortir le lendemain. Et j'ai eu raison, car le plus grand plaisir que j'y aurais eu c'est de te voir, et je t'ai vu mieux et plus librement chez toi. Il est d'ailleurs possible qu'Emmanuel désirait que je vienne. En tous cas il m'invite tellement souvent et gentiment, et toujours en invitant les gens que je désire, que si cette fois il ne désirait pas m'avoir, il est bien stupide de m'avoir invité. En tous cas, comme depuis que tu me connais, tu n'as pas encore compris que je dis exactement ce que je pense et que mes paroles n'ont jamais d'intention cachée, j'ai peur que tu t'imagines que cette lettre (dont le seul but est de te dire : "je n'étais peut-être pas invité" pour ne pas avoir l'air de faire l'homme invité quand tu ne l'es pas) a pour but de dire que je regrette de ne pas aller au dîner Bibesco etc. Pour t'ôter cette idée, je ne la ferai mettre à la poste que quand le dîner aura eu lieu ! Écris-moi quand tu reviendras de tes manœuvres et si tu passeras à ce moment-là encore quelques jours à Paris. Tu ne veux pas venir à Dinard ? »...

*Correspondance* (éd. Ph. Kolb), t. VIII, p. 142.

116. **Marcel PROUST**. L.A.S. « Marcel », [8 ou 9 juillet 1908], à Louis d'ALBUFERA ; 4 pages in-8 (petit deuil, cachet de réception). 5.000/6.000

Il remercie Louis de son renseignement sur Mlle de G. [GOYON] : « Hélas le fait qu'elle ne soit pas fiancée est d'une douceur bien chimérique puisqu'elle ne le sera jamais à moi. Mais enfin le fait de lui avoir parlé, de savoir que je pourrai lui reparler; le fait surtout de l'avoir trouvée mille fois moins bien que je ne croyais, tout cela m'a fait un grand bien et donné un grand calme. Tu iras sur la côte que tu me dis si tel est ton plaisir mais je crains que cela ne te prépare de la tristesse si tu ne vois pas notre amie [Louisa de MORNAND] et des embêtements si tu la vois. Quant à la proximité d'une forêt pour monter à cheval avec Madame d'Albufera, la forêt de Saint-Gatien est bien loin de Cabourg et d'Houlgate (bien quatorze kilomètres il me semble) et celle de Brotonne il n'y faut pas penser. Peut-être y en a-t-il auprès de Dinard je ne sais pas. Et puis en pensant à cet effroyable va et vient d'automobiles autour de Trouville etc. je me demande si monter à cheval est bien prudent ». Il a pu louer son appartement du boulevard Haussmann « de sorte que je ne suis plus pressé de trouver quelque chose à Florence, soit près de Paris. Mais des travaux odieux commençant dans la maison le 15 août il faudrait qu'avant cette date je sois parti quelque part. Je suis sorti ce soir à minuit pour aller voir BERNSTEIN, mais je rentre avec une forte fièvre et ne sais si je pourrai me lever de quelques jours ». Il ne pense pas aller à la fête de Versailles. Et il ajoute : « Brûle cette lettre, ou plutôt renvoie-la moi comme on ne peut pas brûler de lettres dans une maison où on ne fait pas de feu. Moi seul je le puis ! »

*Correspondance* (éd. Ph. Kolb), t. VIII, p. 175.

pour et qui se trouvait en fait  
 (entre le fait que de là à l'origine que cette  
 des les écrits " pour les venir là et les  
 Elle a écrit quand to se (L'hy) à son côté  
 dire que se ignore à ses les aller à la main  
 etc. Pour faire cette copie, j'ai vu la faire  
 vieille à la poste que quand à faire avec sa  
 bien! — sans sans grand le intérêt  
 les manoirs, et les 5 premiers à l'écriture de  
 1910 - 1911. Pour les autres, on peut être tranquille

115

2006 JUN 27 11:58  
~~...~~  
 monde fait  
 de plus le petit mot sous  
 l'aspect d'un simple tarif  
 qui se vait, avec d'avis  
 fait la suite des le valoir  
 de l'a fait du dans Bibesco  
 comme y était curieux. En  
 effet Bibesco n'y avait  
 invité, et j'avais refusé.  
 Et des se possible à l'étais de  
 l'ordre n'y pas elle que j'ai

pour voir la indication est ainsi les costumes  
 si ne les découvrir à l'heure de la  
 le ont eux commencent par à effet. Rebut on  
 l'importance qui est par à grande en leur  
 en vitesse à se d'hy s'entre, et à l'arrêt  
 les lieux, sans j'ai elle pour de l'heure de l'après  
 ville j'y commencent à l'écriture, celle ne  
 être (et) l'œuvre que j'ai gâté à l'écriture  
 pour l'œuvre affectée de sa seule et à l'écriture  
 pour j'aimerais bien à l'écriture j'ai l'écriture  
 à l'écriture, l'écriture de l'écriture j'ai l'écriture

117

que j'y trouve une affaire à  
 la fois les collages de l'écriture  
 complètement à l'écriture  
 arrivée en sa l'écriture etc.  
 à l'écriture l'écriture à l'écriture  
 l'écriture de l'écriture à l'écriture  
 et l'écriture de l'écriture. La  
 l'écriture de l'écriture de l'écriture  
 à l'écriture de l'écriture de l'écriture  
 à l'écriture de l'écriture de l'écriture  
 l'écriture de l'écriture de l'écriture  
 à l'écriture de l'écriture de l'écriture  
 l'écriture de l'écriture de l'écriture  
 à l'écriture de l'écriture de l'écriture  
 l'écriture de l'écriture de l'écriture

117. **Marcel PROUST**. L.A.S. « Ton Marcel », Grand Hôtel Cabourg [18 juillet 1908], à Louis d'ALBUFERA ; 3 pages in-8 (petit deuil, cachet de réception). 5.000/6.000

« Un mot quoique malade pour te dire que je suis parti brusquement pour Cabourg après avoir cherché inutilement – jusqu'ici mais je n'ai pas renoncé – un petit âne nain pour le jeune Louis [fils d'Albufera]. Le Jardin d'Acclimatation d'une part m'a répondu qu'il n'en vendait pas et d'autre part qu'au marché aux chevaux à supposer que j'y trouve mon affaire si je n'étais pas accompagné de personnes compétentes je serais exposé à envoyer un âne vicieux etc. Je cherche à entrer en relation avec un paysan du Berri ce qui est paraît-il le mieux. [...] Ici, où je suis arrivé il y a quelques heures je me suis mis au lit avec une assez forte fièvre et sans doute pour plusieurs jours, de sorte que je n'ai pu songer à voir encore personne. D'ailleurs j'attendrai pour cela tes instructions et aussi les costumes que je me suis commandé au Carnaval de Venise et qui sont assez carnavalesques en effet. Robert de MONTESQUIOU qui était venu m'apporter son livre sur Yturri a vu chez moi les échantillons, les a déclarés très laids, mais j'ai appris que le lendemain il était allé s'y commander deux costumes. Cela me fatigue tant d'écrire que je te quitte en te redisant mon immense affection et ma honte de la touche que je devais avoir devant ta ravissante femme, titubant de caféine, l'air du "mendiant fou" »...

*Correspondance* (éd. Ph. Kolb), t. VIII, p. 183.

*Reproduction page précédente*

118. **Marcel PROUST**. L.A.S. « Marcel », [12 ou 13 octobre 1908], à Louis d'ALBUFERA ; 4 pages in-8 (petit deuil, cachet de réception). 7.000/8.000

BELLE LETTRE APRÈS LA VISITE DU NOUVEL L'HÔTEL D'ALBUFERA, ET SUR SES PLACEMENTS FINANCIERS.

Il voulait lui demander un conseil l'autre soir, « et comme je ne te vois guère qu'une fois par an et que je pense à toi beaucoup plus souvent qu'une fois par jour, quand je te vois c'est un tel tumulte de tout cet arriéré de pensées qui se presse que tout ce que j'ai à te dire est oublié ». Il parle de l'hôtel d'Albufera que Louis vient de faire construire avenue Hoche : « Et maintenant qu'en dehors de tout ce que tu étais déjà tu te mêles d'être Mansard, Nolhac et Vaucanson, tu comprends que rien qu'à aligner toutes les interjections, tous les points d'exclamation que m'inspire la série de Rétrospectives exactement anciennes et ultra modernes qu'est le Palais de l'avenue Hoche (qui est aussi le Palais de la Femme, le Palais de la chaussure, le Palais de l'Ombrelle, etc.) et qui unit à l'évocation de l'art du passé, l'anticipation de l'industrie de l'avenir, j'en aurais pour beaucoup plus de temps que nous n'en aurons à causer ensemble jusqu'à ma mort ». Il lui demande un conseil financier : « As-tu dans les conseils que te donne la Maison Heine et ta propre sagacité des idées de placements sûrs et très rémunérateurs 2°) des idées de placements encore plus rémunérateurs et un peu moins sûrs 3°) des idées de spéculation. Tout ceci parce que je vais sans doute vendre beaucoup de titres, ce qui me donnera de l'argent à remployer ». Proust prie son ami, dans la lettre de recommandation du jeune Marcel PLANTEVIGNES au marquis de LA BÉGASSIÈRE, de ne pas dire du mal de lui, « parce que ces gens sont charmants pour moi mais me connaissant pas et n'ayant pas les mêmes amis que moi croiraient plus facilement le mal ou le bien, n'ayant pas de contrôle. Depuis que je t'ai vu je n'ai été qu'un râle, souffrant un martyr affreux. Quelle vie ! » Il évoque l'architecte PARENT qui « a restauré un grand nombre de châteaux notamment Bonnetable, et il se peut qu'il ait restauré Montgobert ». Il a été heureux de revoir Louis : « Que Madame d'Albufera a été bonne de me laisser entrer dans cette chambre de féerie ! Tu sais que j'ai à lui rendre l'exemplaire des *Plaisirs et les Jours*. Mais je ne t'en ai pas parlé l'autre soir, ne l'ayant pas encore vu, comme il est boulevard Haussmann ». Il a demandé aussi conseil pour ses placements à « Lambert Rothschild », à Léon Fould, à Georges Lévy, aux Neuburger...

*Correspondance* (éd. Ph. Kolb), t. VIII, p. 243.

119. **Marcel PROUST**. L.A.S., [6 ou 7 décembre 1908], à Louis d'ALBUFERA ; 4 pages in-8 (petit deuil, cachet de réception). 7.000/8.000

« Mon cher Louis, Je me suis levé une seule fois depuis la soirée que j'ai passé chez toi. Je reste maintenant habituellement ou du moins souvent 48 heures au lieu de mes habituelles 24, sans rien manger. Malgré cela je travaille. [...] 1° Pour *les Plaisirs et les Jours* j'espère que ce que tu me dis est une taquinerie et une blague. Jamais je n'ai dit qu'il existât un exemplaire que je désire. C'est de la folie. Si Madame d'Albufera faisait cela je le lui renverrais immédiatement et ne te reverrais de ma vie. [...] 2° Pour ce que tu es assez bon pour consentir à laisser pénétrer, venant de moi, dans ton Palais, si tu pouvais me dire dès maintenant ce que tu veux, tu me rendrais bien heureux et m'épargnerais la fatigue de recherches trop pressées. Il faudrait que je le sache de suite. Et j'aurais aussi besoin de savoir de suite ce qui ferait plaisir à notre amie [Louisa de MORNAND] »... Il le remercie de ce qu'il a fait pour « le petit PLANTEVIGNES et ce qui me touche le plus de tout c'est que tu lui as envoyé un mot, m'écrit-il, où tu lui parles très gentiment de moi. Si ce jeune crétin savait le plaisir infini que cela m'aurait fait de voir ces lignes de toi disant du bien de moi il me les eût envoyées. Au lieu de cela il me dit qu'il ne veut pas faire rougir ma modestie, ce qui ne me donne que plus d'envie de voir la lettre. Il m'a dit que LA BÉGASSIÈRE lui a dit de venir le voir, a été charmant, même pour moi dont il lui a dit du bien, s'informant beaucoup de ma santé ». Il ne peut voir personne : « Comme il y a un temps infini que je ne suis sorti je sortirai un de ces jours et passerai te serrer la main, mais chez moi c'est à peu près impossible. Je fume jusqu'à minuit, dîne à minuit. Enfin tu vois ! [...] J'ai eu les larmes aux yeux en sachant que tu avais écrit des choses si gentilles de moi »...

*Correspondance* (éd. Ph. Kolb), t. VIII, p. 317.

mon cher Louis  
Le Palais te demande un  
avis l'Etat s'en va, et comme  
je te vois passer par une fois  
par an et je ne pourrais te  
voir plus souvent que par  
par jour, quand je te vois et  
un tel tumulte de tant d'années  
de procès je ne pourrais pas  
je j'ai à te dire et à te  
de la santé de la robe de tout  
à je te vois et je te vois

Vite pour le dit que  
je j'ai à te dire et à te  
de la santé de la robe de tout  
à je te vois et je te vois

mon cher Louis  
Le Palais te demande un  
avis l'Etat s'en va, et comme  
je te vois passer par une fois  
par an et je ne pourrais te  
voir plus souvent que par  
par jour, quand je te vois et  
un tel tumulte de tant d'années  
de procès je ne pourrais pas  
je j'ai à te dire et à te  
de la santé de la robe de tout  
à je te vois et je te vois

mon cher Louis  
Le Palais te demande un  
avis l'Etat s'en va, et comme  
je te vois passer par une fois  
par an et je ne pourrais te  
voir plus souvent que par  
par jour, quand je te vois et  
un tel tumulte de tant d'années  
de procès je ne pourrais pas  
je j'ai à te dire et à te  
de la santé de la robe de tout  
à je te vois et je te vois

120. [Marcel PROUST]. **Marthe MONTAUD dite Louisa de MORNAND** (1884-1963) actrice, maîtresse de Louis d'Albufera et amie de Proust. 9 L.A.S. ou billets autographes et un télégramme, 1901 et s.d., à Bertrand de FÉNELON ; 13 pages in-8 ou in-12, 3 adresses. 600/800

Paris 15 janvier. « Tu ne saurais croire comme toute la journée d'hier j'ai pensé à toi ; ton désespoir de la veille m'avait attristé et j'aurais fait n'importe quoi pour te détourner de cette idée de suicide. J'ai été bien consolé le soir en te voyant car j'étais si triste en pensant que peut-être je ne te verrai plus jamais. Tu sais combien les vrais amis sont rares en ce monde ; tu es le vrai et le meilleur ami pour moi [...] Ta franchise avec Louis [d'Albufera] à mon sujet a été des plus louable et t'en suis reconnaissante car j'eusse bien souffert s'il avait fallu moi-même lui avouer ce qui s'était passé entre nous le soir de Durand ». D'autres billets marquent des invitations ou rendez-vous pour des soirées ou dîners en compagnie de Louis... Une lettre pathétique, écrite de chez Larue, est probablement liée à la rupture lors du mariage de Louis en 1904 : « Je ne sais quel nuit je vais passer, je la prévois terrible et je sens que je vais être torturé d'une façon atroce [...] Je vous *en prie* faites votre POSSIBLE auprès de LUI rendez moi demain la lettre que je vous ai donné [...] Je serai ce matin à midi devant chez vous pour savoir ce que je vais devenir avec mon cœur »...

ON JOINT : - une belle L.A.S. de Mme Montaud à Louis d'Albufera lors de son mariage et de sa rupture avec Louisa (Vichy juillet 1904) ; - le bulletin de naissance de Marthe Montaud (à Saint-Genis-Laval le 24 décembre 1884) ; - l'engagement de Louis-Joseph Suchet marquis d'Albufera en 1904 de verser de son vivant à Louise Montaud une rente annuelle de 25.000 francs (et de 30.000 francs en cas de décès) jusqu'au décès de Mlle Montaud (les signatures ont été découpées), avec des documents sur la préparation du contrat, une renégociation en 1920, et des justificatifs de paiement en 1952.

121. [Marcel PROUST]. **Louisa de MORNAND**. PHOTOGRAPHIE dédiéee, 12 janvier 1901 ; 19,5 x 13 cm montée sur carton 26,5 x 17, 5 cm à la marque de REULINGER. 800/1.000

Belle photographie de Louisa de Mornand par REUTLINGER. Elle est assise sur un banc, habillée d'un manteau, coiffée d'un chapeau, tenant un manchon à la main droite. La photographie est dédiéee à son amant Louis Suchet marquis d'Albufera (1877-1953) : « A toi toute Louisa 12 Janvier 1901 ».

122. [Marcel PROUST]. **Louisa de MORNAND**. PHOTOGRAPHIE dédiéee, 13 janvier 1901 ; 19,5 x 13 cm montée sur carton 26,5 x 17, 5 cm à la marque de REULINGER. 800/1.000

Belle photographie de Louisa de Mornand par REUTLINGER. Elle est debout, de profil, habillée d'un manteau, coiffée d'un chapeau, tenant un manchon à la main droite. La photographie est dédiéee à son amant Louis Suchet marquis d'Albufera (1877-1953) : « Amie pour toujours Louisa 13 Janvier 1901 ».



121



122

123. [RACHEL (1821-1858)]. Photographie (contretypage ancien) de Rachel sur son lit de mort ; 16 x 21,5 cm. 100/150

RARISSIME PHOTOGRAPHIE de Rachel sur son lit de mort par L. Crette, photographe du Roi de Sardaigne, prise le 4 janvier 1858, le lendemain de son décès au Cannet, avant la mise en bière. Cette photographie, saisissante de réalisme, montrant les traits émaciés de l'actrice, sur laquelle on peut lire la signature du photographe et celle de Sarah Félix, sœur de la tragédienne, a servi de modèle au fameux dessin, très idéalisé et adouci, de Frédérique O'Connell, largement diffusé par la presse et en héliogravure, qui donna lieu à un procès fondateur du droit à l'image.

124. Jules RENARD (1864-1910). 2 L.A.S., 1884, au poète Alphonse LABITTE ; 2 pages et demie petit in-8. 400/500

CURIEUSES LETTRES À CET EMPLOYÉ DE BANQUE ET POÈTE MOUSTACHU, qui recevait chez lui et chez lequel Renard rencontra Théodore de Banville.

18 soir [août 1884]. Il le remercie pour sa « pièce pleine de réconfort. Mais pour qui ce sursum corda ? Mon envoi n'était pas une confession. Je me crois, pour ma part, à l'abri des influences délétères. Il est des cœurs..... on ne se connaît jamais bien soi-même ; on prétend épeler les autres.... J'observe ; je ne confie pas ». Il fait deux observations critiques sur des corrections à faire : « à critique critique et 1/2 »... 15 novembre 1884. « Les salons se rouvrent et j'y entends de singuliers bruits qui m'ont d'abord paru n'avoir aucun sens. Puis, grâce à l'écho répété, il m'a bien fallu comprendre. C'est maintenant un fait connu, accepté, que vous ne me recevrez plus cet hiver » Il ne peut croire qu'il soit homme à céder ainsi à des influences malsaines : « Ai-je tort ? Si oui, je resterai toujours votre obligé. Si non, un mot de vous et n'en reparlons plus »...

125. Jules RENARD. 5 L.A.S., Paris 1891-1892, à Alfred VALLETTE ; 3 pages in-12 et 5 pages in-16 (cartes de visite), 2 enveloppes. 1.000/1.200

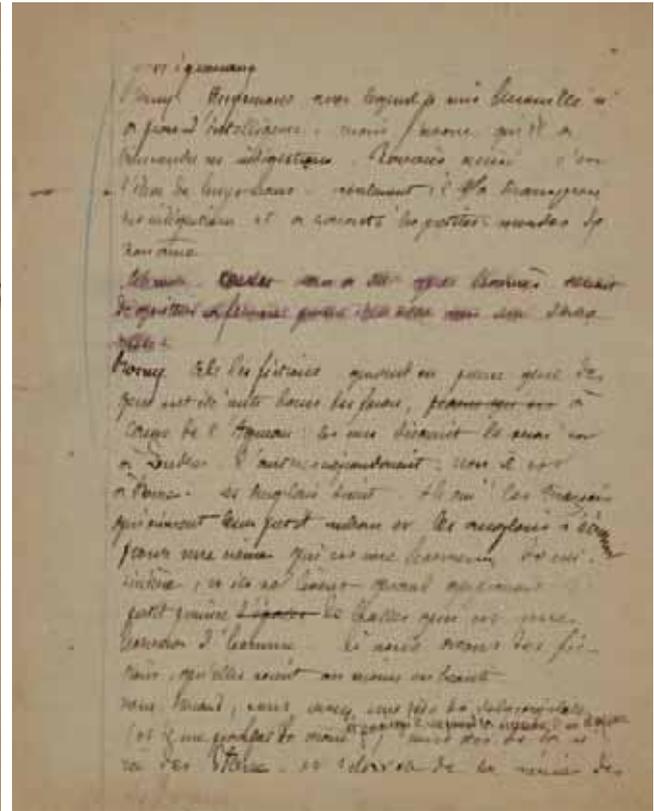
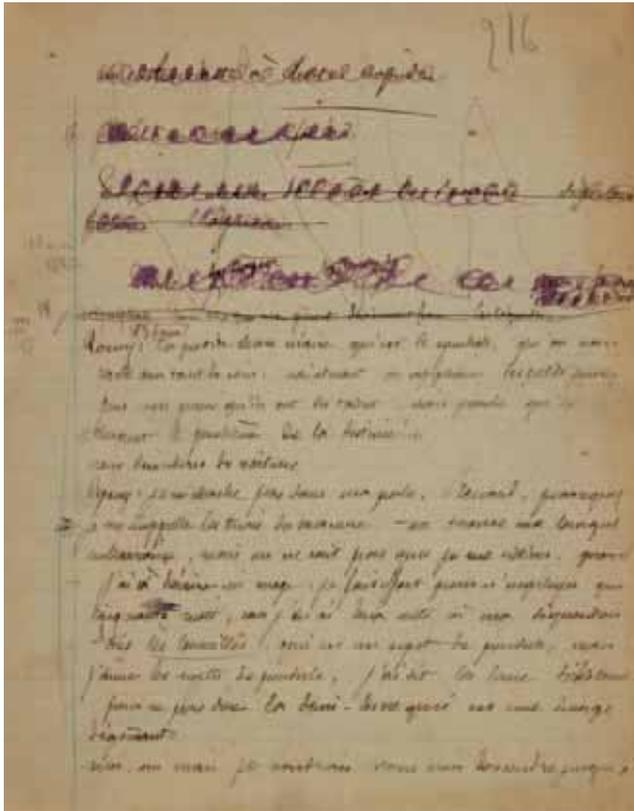
INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE RELATIVE À SA COLLABORATION AU *MERCURE DE FRANCE*.

[4 avril 1891]. Il est en ce moment très bousculé par ses affaires, et demande de lui accorder un délai de 2 ou 3 jours pour la « livraison de ma copie. Je vous donnerai d'ailleurs une *courte* nouvellette »... 12 octobre. Il a dû recevoir son article sur le livre de Saunier. « Voici ma page de copie » [la nouvelle *Les Rainettes*]. Il demande un chèque de 72 f., et envisage de lui donner « un petit écho bibliographique »... 15 octobre. Il a peur de ne pas rendre son texte à temps. « D'ailleurs, peu importe pour ce numéro. Les citations sont rigoureusement exactes. J'ai vu Saunier, et je lui ai dit de vous envoyer une réclame pour son journal - faite par lui-même. J'ai reçu une lettre de Marius ANDRÉ où je lis : "Si on vous parle de moi à Paris, par hasard, montrez-vous condescendant comme on parle d'un jeune homme qui a mal tourné - J'ai tellement d'excuses à y faire pour cette *France moderne* !" »... [7 novembre]. Il demande des renseignements sur l'imprimeur Dillet pour BOSDEVEIX qui veut faire imprimer son roman. Il parle d'un critique littéraire anglais recommandé par BONNIÈRES et qui souhaite recevoir le *Mercur* : « Il paraît que cela nous serait utile ». Il va lui envoyer ses textes : « Comme je ne tiens pas plus à passer dans la 1<sup>ère</sup> feuille que dans la seconde, je vous enverrai ma prose ces jours-ci [...] C'est d'ailleurs terminé et ça occupera 4 à 6 pages au plus [*La Tête branlante*] »... Il va se régaler à la lecture de *Bestialités* de RACHILDE. Sa nouvelle au *Figaro illustré* a été refusée... 20 mai 1892. Il demande de faire deux ajouts à « ma note sur la *Revue de l'Évolution* dans le n° du 15 mai de cette revue : « *Schimchoum, légende biblique*, par Georges d'ESPARBÈS et *London, impressions rapides* par Rodolphe DARZENS ». Il a relu son article, qu'il trouve mauvais, sur *Monsieur Babylas* de Vallette : « mais ce que j'ai cité de votre livre est STUPÉFIANT. Quel dommage que la vie vous prenne ! Dût-elle tomber dans votre soupe, je vous envoie encore une fois mon admiration »...

12 oct 1891

bon cher ami, vous avez eu occasion mon  
article sur le livre de Saunier.  
voici ma page de copie.  
Et un chèque de 72<sup>f</sup>, car je ne sais,  
quand je vous renverrai. Cela ne vous gênera  
pas, du moins ?  
Je n'ai pas de nouvelles de vous - je ne jette plus de  
graphiques. mais il n'y a pas moyen de  
à vous deux et rappellez - sous  
votre nom.  
J. Renard

Je n'ai pas de nouvelles de vous - je ne jette plus de  
graphiques. mais il n'y a pas moyen de  
à vous deux et rappellez - sous  
votre nom.



126. **Jules RENARD**. MANUSCRIT autographe, page du *Journal*, 18 [mai 1892] ; 2 pages petit in-4 de cahier (2 petites fentes). 1.500/2.000

RARISSIME PAGE DU *JOURNAL*, UNE DES DEUX SEULES ÉCHAPPÉES À LA DESTRUCTION DES 54 CAHIERS PAR SA VEUVE ABUSIVE. L'autre page est conservée à la Bibliothèque nationale de France.

Les quatre premières entrées ont été rayées à l'encre violette par Henri Bachelin lors de la préparation de l'édition du *Journal* chez Bernouard (1925-1927) sous la surveillance de Marinette Renard, mais restent lisibles : « un enthousiaste à chutes rapides. / 17. J'irai à son enterrement, s'il fait beau. / Les petites merdes de l'âme de Barrès digestion fiction - l'agneau. / Le doigt du papa qui cherche la bouche de l'enfant, la nuit - pour fourrer le bout de biberon ».

Vient alors le texte publié sous la date du 18 mai 1892 [Pléiade, p. 127-128], avec quelques variantes (Bachelin l'a mis en forme pour l'édition, et a supprimé un paragraphe, rayé à l'encre violette). Jules Renard y rapporte une conversation avec J.H. ROSNY aîné.

« Rosny 36 ans : La petite chose niaise qu'est le symbole, qu'on nous cache avec tant de soin. Maintenant on apprécie les petits jeunes gens, non parce qu'ils ont du talent, mais parce qu'ils "cherchent le problème de la destinée !" [...] Je ne cherche pas dans ma poche, Renard, parce que je me rappelle les trois du Mercure. - On trouve ma langue embarrassée, mais on ne sait pas que je me retiens. Quand j'ai à décrire un nuage, je fais effort pour n'employer que cinquante mots, car j'en ai deux cents à ma disposition. Dans *les Corneilles*, qui est un sujet de pendule, mais j'aime les sujets de pendule, j'ai dit la lune dichotome, pour ne pas dire la demi-lune qui est une image dégoûtante. [...] Huysmans avec lequel je suis brouillé n'a pas d'intelligence. Mais j'avoue qu'il a bien rendu ses indigestions. Barrès aussi. C'est l'élève de Huysmans. Seulement il a transposé ses indigestions et a raconté les petites merdes de son âme ».

Ici Bachelin a biffé une réplique de Marcel SCHWOB : « Daudet m'a dit que Barrès venait de quitter sa femme pour s'en aller avec une dame russe ».

Rosny reprend : « Ah les fictions : quand on pense que des gens ont été cuits dans des fours, à cause de l'Agneau : les uns disaient le vrai est à Londres. D'autres répondaient : non il est à Rome. Les Anglais disent : Ah oui ! les Français qui aiment leur petit ruban et les Anglais s'écrasent pour une reine qui est une horreur de cuisinière, et ils se lèvent quand apparaît le petit prince de Galles qui est une horreur d'homme. Si nous avons des fictions, qu'elles soient au moins en beauté. Vous, Renard, vous avez une tête de dolychocéphale (et il me palpe le crâne, et je crois qu'il me prend la mesure d'un chapeau). Vous êtes de la série des Sterne, et Schwob de la série des Hoffmann ».

127. Jules RENARD. L.A.S., Chaumot par Corbigny 3 juillet 1899, à Lucien DESCAVES ; 2 pages in-8. 400/500

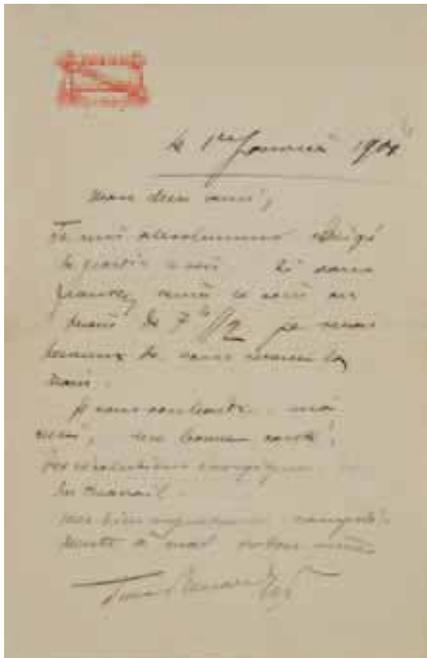
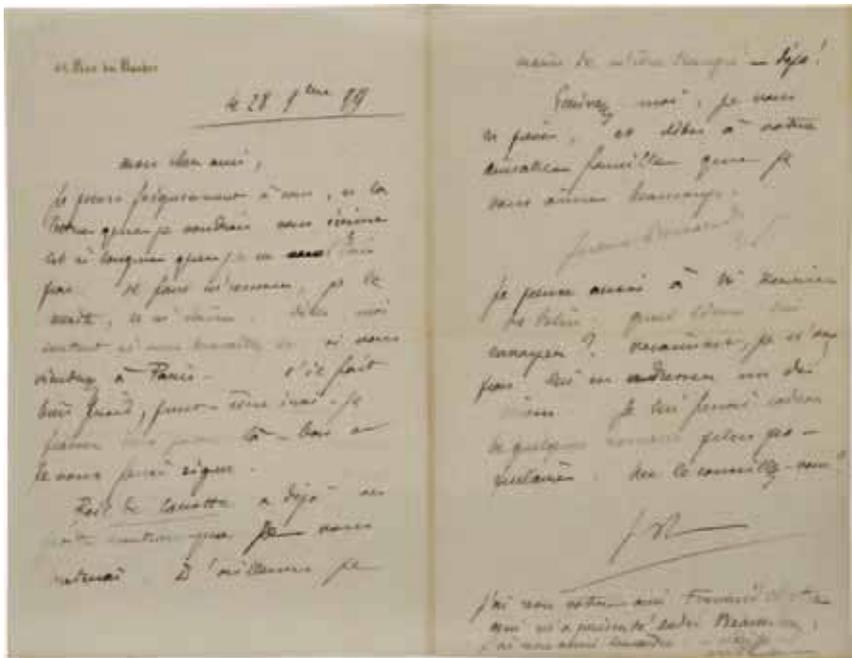
AMUSANTE LETTRE SUR LA LÉGION D'HONNEUR que Descaves avait demandé pour Jules Renard dans ses articles.

« Il faut que je vous dise que ce matin vous m'avez donné une leçon de modestie. En ouvrant *l'Écho* je vois le titre de votre article *Deux croix*, et je renifle déjà de bonnes choses. Il n'y avait rien pour moi, c'est dur, mais c'est bien fait. Ça m'apprendra. D'ailleurs votre choix est excellent. C'est idiot ces distinctions entre gens décorables. Qu'on décore Sarah [BERNHARDT] et qu'on décore ANTOINE ! Je ne reproche à ce dernier que de m'avoir fait demander par vous *Le Plaisir de rompre* et de l'avoir jeté au panier, sans me prévenir. Après quoi j'ai porté mon petit acte à la Comédie Française où je ne sais ce qu'il devient ». Il compte bien réunir à sa table Descaves et DONNAY, mais ce sera l'année prochaine à son retour de la campagne. « Nous sommes dans notre petit trou, pas trop mal. Je songe à travailler un peu, car la littérature jusqu'ici m'a coûté beaucoup d'argent. Il faut se retourner, hélas ! Si jamais vous fondez un journal, pensez à moi. Bien que vous ne me décoriez plus (c'était très-agréable, je vous assure), je vous serre amicalement la main ». Il termine par : « Bonjour aux Donnay et vive DREYFUS ! »...

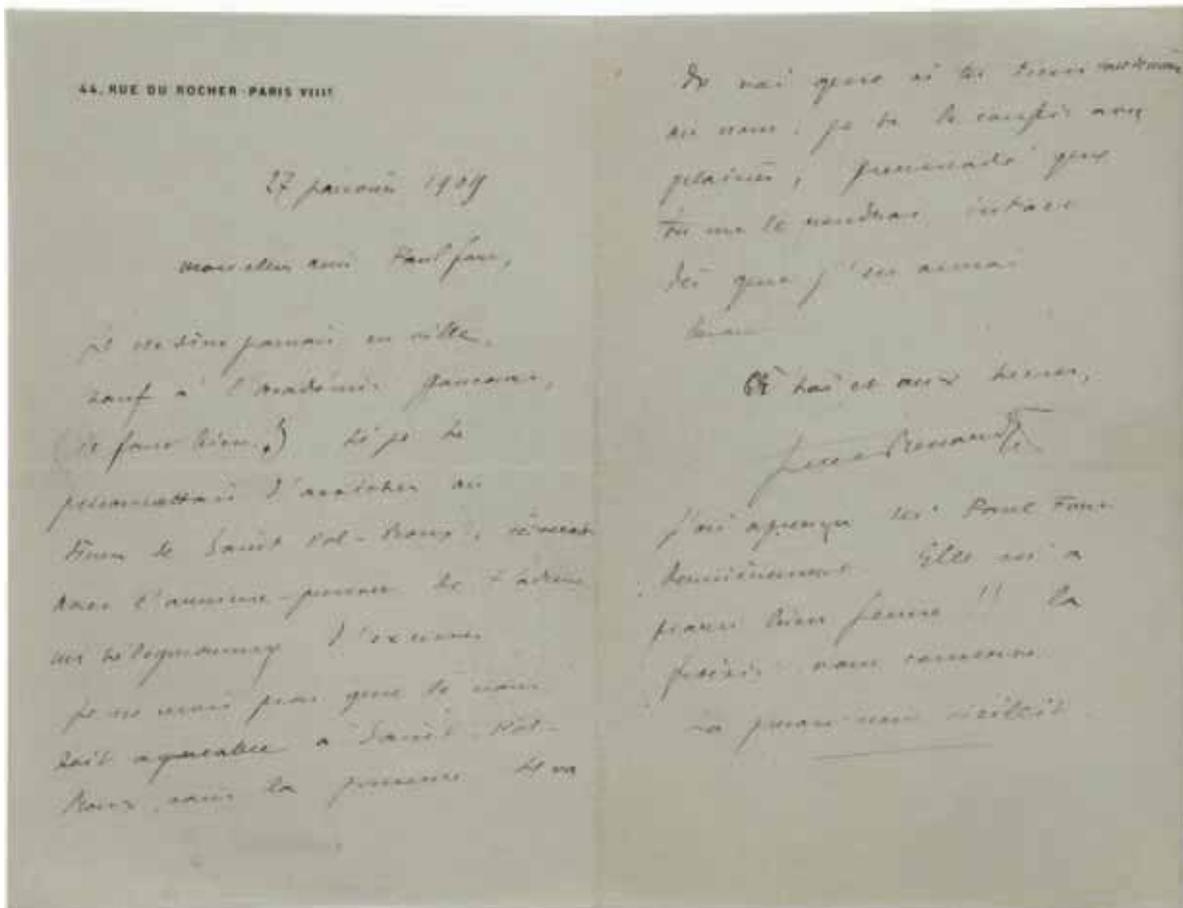
128. Jules RENARD. 9 L.A.S., Paris et Chaumot par Corbigny (Nièvre) 1899-1902, à Louis PAILLARD ; 12 pages in-8. 1.000/1.200

BELLE CORRESPONDANCE À CET AMI ET JOURNALISTE DE CORBIGNY.

Paris 9 juin 1899. Il le remercie pour son gracieux envoi et « gentil souvenir », et espère qu'ils reviennent bientôt à Corbigny, « d'où vous viendrez souvent me voir à Chaumot »... *Chaumot 27 juillet*. « L'extraordinaire marchande n'a plus d'*Écho de Paris*. Voulez-vous si vous n'en avez plus besoin, confier le vôtre au porteur »... *18 août*. « Je pense que vous êtes de retour et j'espère bien que vous ne me croyez pas DÉSOÛLÉ au point de ne plus venir me voir » [allusion à l'Affaire Dreyfus ; Paillard était antidreyfusard]... *17 septembre*. « Veuillez accepter ce lièvre de Blin et le manger sans *scrupule*. Nous en avons tué deux, et une perdrix. La pluie a interrompu nos crimes. La petite chasse [...] est très agréable, et je suis décidé aux pires bassesses pour garder la permission d'y aller. Je me sentais hier maître de cette chasse, et prêt à faire contre autrui, ce que les châtelains de Chitry font contre moi ». Mme Périer l'a bien reçu : « Les œufs à la crème étaient exquis » ; il aimerait y retourner avec lui. André Picard annule son voyage : « Tous ces parisiens se défient. Vous seul appréciez Chaumot comme il convient »... *Paris 28 septembre* : « *Poil de Carotte* a déjà ses petites aventures que je vous conterai » ; il pense souvent à lui, le prie de saluer son aimable famille qu'il aime beaucoup... *Chaumot 12 août 1900*. Au sujet de sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'Honneur : « Je croyais sincèrement tout fini, et je reçois ce matin 2 dépêches me disant que c'est fait. Je tiens à vous le dire tout de suite »... *22 septembre*. Il en apprend « une bien bonne » : le maire de Chaumot, GUILLEMAIN DE TALON, n'est pas allé à Paris [pour le banquet des 20.000 maires républicains] : « Si M. Talon n'a pas voulu aller à Paris, il nous a trompés en nous jouant la comédie de son départ. S'il n'a pas pu [...] il aurait dû nous prévenir et déléguer l'adjoint – ou moi. [...] Que votre nationalisme se réjouisse d'abord de la bonne farce, et que votre loyalisme m'aide ensuite à éclaircir ce petit mystère. Si vraiment, M. de Talon n'est pas allé à Paris, ce sera terrible !!! »... Il signe : « Jules Renard, Conseiller municipal de Chaumot (oui, oui). Chevalier de la Légion d'honneur (parfaitement) »... *26 septembre*. Il lui propose, s'il fait beau demain, d'essayer d'aller se promener à Clamecy... *1<sup>er</sup> janvier 1902*. Il est obligé de partir ce soir : « Si vous pouvez venir ce soir au train de 7 h. 1/2 je serai heureux de vous serrer la main. Je vous souhaite, moi aussi, une bonne année, des résolutions énergiques, et du travail »...



129. **Jules RENARD.** 2 L.A.S., 1902-1903, à l'actrice Rosa BRUCK ; 1 page in-12 avec adresse et 1 page in-12 avec enveloppe. 400/500
- 5 décembre 1902. Il recommande une protégée : « une jeune personne du nom de Marguerite GREYVAL a le plus grand désir, et le plus réel besoin, d'être de la pièce qui succédera à *Joujou* au Gymnase. Il paraît que ça ne marchait pas mal, quand un homme terrible, que vous connaissez, est survenu. Et rien ne va plus. Il s'agit d'un *tout* petit rôle. [...] Je lui ai dit, moi, que je connaissais une belle dame, charmante et puissante et toute généreuse. Je crois que j'ai eu là [...] une crâne pensée, et que cette jeune marguerite est sauvée. – Elle a joué à peu près tous les rôles de *Poil de Carotte*. – ANTOINE lui trouve du talent, Tristan BERNARD aussi, moi aussi, vous aussi, FRANCK aussi ; elle ne demande qu'une chose : qu'on l'essaie »... 7 janvier 1903. « Quelle presse ! Encore un triomphe qui n'est pas de moi ! C'est si dur de féliciter un auteur (*d'ailleurs je n'ai pas vu la pièce* ; IL Y A DE L'ESPOIR !) que je suis heureux d'être dans *le secret de Polichinelle* [titre de la pièce de Pierre Wolff] pour féliciter Rosa Bruck »...
130. **Jules RENARD.** 2 L.A.S., Paris novembre-décembre 1904, au directeur de *La Flèche* ; 1 page in-8 chaque à son adresse 44 Rue du Rocher. 200/300
- [Jules Renard publie dans le n° 3 de la revue satirique *La Flèche* quelques amusantes pensées.] 27 novembre. « J'ai bien reçu l'essentiel, je veux dire le 1/2 billet de 100 f. Mais j'attends *la flèche* avec la tranquillité d'une cible hors atteinte »... Il ajoute que quelques personnes « m'ont déjà demandé ce que c'est que le *boomérang*. Ils s'en tiennent à cette question. La prochaine fois je ne publierai *que* le titre »... 9 décembre. « Je reçois mon article sur JAURÈS [*Jaurès au Trocadéro*]. Je vous remercie et vous adresserai très-vite la différence entre 50 f et le prix du *boomérang* à 1 f la ligne »...
131. **Jules RENARD.** 2 L.A.S., 1905-1906, à l'acteur Henri BEAULIEU ; 2 et 1 pages in-8. 400/500
- Paris 28 novembre 1905. Il remercie son « cher Figaro » pour le plaisir qu'il lui a fait : « j'ai une telle peur des coulisses que je n'ai même pas essayé d'aller vous voir, mais je confie au papier qui dure plus qu'une visite, que si j'ai vu des Figaro plus trompétant et même plus tambourinant, je ne me rappelle pas en avoir vu de plus *juste*. Figaro doit être jeune et léger dans cette pièce d'éternelle jeunesse et sans poids mort. Quel pur chef d'œuvre, et comme le public aime ça ! ». Il fait aussi ses compliments à « votre charmante femme » Jeanne LION... *Chaumot par Corbigny* 23 avril 1906. Il remercie pour l'envoi de deux places pour l'Odéon : « Merci, mon cher Figaro, mais vous le voyez, je suis à la campagne où je fais moi-même le Figaro de village pour défendre la République (ou plutôt le *candidat républicain*). Hier, après deux ou trois plaisanteries des plus grossières, j'ai eu un succès tel que je me suis cru à votre place, sur les planches de l'Odéon ». Il le prie de féliciter son épouse Jeanne LION dont il a beaucoup aimé la performance dans le dernier spectacle d'ANTOINE : « Et ce n'était pas facile de naturaliser le P. de C. [Poil de Carotte] anglais »...
132. **Jules RENARD.** L.A.S., 7 avril 1906, à Jules LÉVY ; 1 page in-8. 150/200
- « Où en êtes-vous avec les Publications Jules Rouff ? Vous deviez me donner des nouvelles. Ma pièce a été jouée (sous un autre titre et avec un pseudonyme) et je voudrais bien la publier. Puis-je le faire sans vous désobliger ? »... [*Correspondance générale*, n°1203 : « J.R. évoque ici sa pièce titrée *L'Invité* signée du pseudonyme de Paul Page, représentée du 6 février au 7 mars 1906 chez Lucien Guitry à la Renaissance. Elle fut publiée, cette année 1906, chez Jules Rouff dans la « Collection du Théâtre pour Tous » sous le titre *Huit jours à la campagne*, J.R. la signant cette fois de son nom ».]
133. **Jules RENARD.** L.A.S., Paris 4 novembre 1907, à Jules BOIS ; 1 page in-8. 150/200
- « Je vous remercie de votre page d'ami et d'artiste [dans *Gil Blas* du 2 novembre]. Je vous fais adresser par Pelletan un exemplaire des *Philippe*. J'espère qu'une prochaine *Ragotte* ne vous déplaira pas. Je vous serre affectueusement la main ».
134. **Jules RENARD.** L.A.S., Paris 23 novembre 1908, à un cher ami ; 2 pages in-8 (traces de collage au verso). 200/300
- INTÉRESSANTE LETTRE, AU SUJET DU PRIX GONCOURT. Il n'a pas encore lu son livre et maintient avec insistance son conseil : « Il ne faut pas présenter votre livre cette année, parce que l'un d'entre nous pourrait dire : ce livre paraîtra l'année prochaine, nous l'examinerons l'année prochaine, et je crains cette simple réflexion pour cette année-ci et l'autre. On l'écarterait cette année à cause de la date, et l'année prochaine on croirait l'avoir écarté pour d'autres raisons ». Mais s'il veut qu'il en parle, il le fera, et si d'autres proposent l'ouvrage il se taira bien évidemment sur la date, « mais j'ai l'impression que votre candidature est mal présentée. Je regrette même que Valdagne [directeur des éd. Ollendorff] ait déjà envoyé votre livre. Nous avons encore un mois »...
135. **Jules RENARD.** L.A.S., Paris 27 janvier 1909, à Paul FORT ; 2 pages in-8 à son adresse. 400/500
- Au sujet du dîner SAINT-POL-ROUX. « Je ne dîne jamais en ville, sauf à l'Académie Goncourt (il faut bien !) Si je te promettais d'assister au dîner de Saint-Pol-Roux, ce serait avec l'arrière-pensée de t'adresser un télégramme d'excuses. Je ne crois pas que le nom soit agréable à Saint-Pol-Roux sans la présence ». Mais s'il y tient il lui confie son nom, « persuadé que tu me le rendras intact dès que j'en aurai besoin ». Il a aperçu Mme Paul Fort récemment : « Elle m'a paru bien jeune !! la poésie vous conserve. La prose nous vieillit ».



135

136. **Joseph ROUMANILLE** (1818-1891) poète provençal et libraire. 3 L.A.S., Avignon 1886-1887, à un comte ; 7 pages et demie in-8 à son en-tête *J. Roumanille Libraire-éditeur, Avignon*. 150/200

Correspondance avec un bibliophile qui s'intéresse à l'histoire provençale. 4 octobre 1886. Il lui envoie le 1<sup>er</sup> volume d'un ouvrage ; le second, encore sous presse, lui sera envoyé dès parution. Il lui adresse sa facture ainsi que son catalogue, où ne figurent pourtant pas « tous les ouvrages rares et épuisés que je puis avoir en magasin à l'état d'unité », dont il lui dresse une rapide liste : 9 ouvrages sur l'histoire de la Provence, d'Avignon, du Vaucluse, etc. 14 février et 7 mars 1887, au sujet du portrait de Monseigneur DUBREIL, archevêque d'Avignon : après des recherches infructueuses chez tous les marchands de gravure, un vieux curé, au courant de ses recherches, l'a contacté lui indiquant qu'un confrère du couvent tenait à sa disposition un portrait officiel de l'archevêque, propriété de l'Archevêché, dont la plupart des exemplaires ont été dispersés à la mort de celui-ci...

137. **Maurice SACHS** (1906-1945). L.A.S., [mai 1938, au libraire Pierre BÉARN] ; 1 page et demie in-4. 200/250

Il a bon espoir pour le livre de Béarn : « je crois qu'il sera pris ». Il fait imprimer sur les programmes de *L'Écurie Watson* (adaptation par Sachs de *French without tears* de Terence Rattigan) au Théâtre Saint-Georges que « les livres de la bibliothèque de M. Watson viennent de la librairie du Zodiaque [...] Il se peut d'ailleurs que nous n'ayons pas assez de volumes pour meubler tous nos rayons et le théâtre demande de vieux exemplaires pour parfaire les rayons du haut (ceux auxquels on ne touche pas) ». Il s'excuse de ne pas lui avoir rendu les 250 fr., mais il n'a pas encore été payé ; et il redemande, dans le lot de livres qu'il lui a confiés, l'autobiographie de Mme Sacher-Masoch, qui ne lui appartient pas et qu'il doit rendre. Il ne peut venir lui-même : « je fais répéter toute la journée ».

ON JOINT un DOSSIER de documents rassemblés par Pierre Béarn au sujet de Maurice Sachs, la plupart dactyl. : 2 tapuscrits corrigés de Pierre Béarn, *Le Mystère Maurice Sachs, L'auteur du Sabbat fut-il un agent-double ?* par Pierre Béarn (11 et 12 p.) ; témoignages sur Sachs à Hambourg pendant la guerre, etc. ; et qqz coupures de presse.

138. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE** (1740-1814). MANUSCRIT autographe signé, *Réponse du citoyen Sade à celle insérée par le citoyen L... dans la feuille du 17 janvier*, 18 janvier [1793] ; 4 pages petit in-4, avec ratures, corrections et additions. 6.000/8.000

IMPORTANT TEXTE POLÉMIQUE SUR LA RELIGION ET LA MORALE, METTANT EN CAUSE L'EXISTENCE DE DIEU. Il semble INÉDIT.

« Il me paraît que le citoyen L... s'écarte de la question au lieu d'y répondre, et qu'il ajoute des difficultés à celle que je proposais de résoudre. Je demande purement et simplement pourquoi les hommes sont plus attachés à la religion qu'à la morale, lorsqu'il me semble que tout devrait les porter à préférer celle-ci à l'autre ? pourquoi ils frémiraient du moindre changement dans le culte, tandis qu'une subversion totale dans les mœurs les effrayerait à peine ? »... Sade a eu raison d'affirmer précédemment que les hommes tiennent bien plus à leur religion qu'à leur morale, ce qui lui paraît « la meilleure preuve de la bisarerie de leur esprit, puisque la religion ne flatte que les idées qu'ils se sont forgées, et la morale leur assure la seule dose de bonheur qu'ils peuvent espérer dans un monde au-delà duquel il n'y a plus rien de certain. Le citoyen L. objecte un dieu, la réponse n'est pas péremptoire, car l'admission de cet être n'étant malheureusement pas générale, il est impossible que ce qui n'est adopté que de quelques hommes puisse servir de preuve à tous. Il existe certainement des athées », et il n'est pas certain que l'on réussisse à leur démontrer l'existence de Dieu. Ainsi les hommes religieux ont bâti leurs principes sur du sable, car « comment voulés-vous qu'il y ait quelque chose de solide dans les principes d'un homme, n'établissant l'idole de la vertu que sur les autels d'un être qui n'est qu'en problème ». L'homme a « trop lié la morale à la religion, [...] voilà le danger dont je me plains, il ne faut pas que l'homme s'accoutume à ne plus redouter d'enfreindre ce qui est sacré – la morale, comme il enfraint ce qui n'est que problématique, – la religion. Voilà l'écueil que je veux qu'on évite dans la nouvelle éducation qui se prépare ; vous n'aurez des vertus qu'alors, n'en espérez jamais jusques là ». Sade démolit également l'argument que la morale repose sur l'existence de Dieu : « Non, citoyen, non la morale qui est l'art de se conduire avec tous les hommes ne peut reposer sur un être qui n'est admis que de quelques hommes, la morale qui est dans la nature doit être plus respectée qu'un être qui n'existe que dans l'imagination, croyez que les bases de la morale furent posées avant celles du culte, et qu'on sentit qu'il fallait aimer ses semblables bien avant que de leur supposer un créateur ». Quant à l'harmonie qui serait « le but du moteur de l'univers », Sade ironise en citant « l'harmonie du déluge, des tremblements de terre, des pestes, des guerres, des famines... Oui Citoyen vous me démontrerez l'harmonie, l'accord parfait de tous ces procédés », alors que « la morale est l'ordre parfait de la conduite de l'homme ». Sade demande encore « quels sont les objets sensibles dont vous voulés nourrir vos idées intellectuelles ? Ce n'est pas Dieu, puisqu'il se cache à nos regards ; ce sont donc des temples, des cérémonies, des statues », ce qui relève selon lui d'un « pature idolatre et matérielle ». Enfin Sade détruit le dernier argument de la religion présidant à l'enfance et à la vieillesse : « Les choix de l'homme dans ces deux extrémités de sa vie peuvent-ils donc être ceux de sa raison ? Sont-ce les hochets de son berceau ou les béquilles de sa caducité qui doivent nous servir de fanoux dans la carrière de la vie ? [...] ce ne sera jamais avec de telles futilités que vous mettrés la morale en parallèle ; mais je me tais, deux raisons m'obligent au silence, la supériorité de ma cause... le sentiment profond de ma faiblesse quand il faut la défendre avec vous ».

139. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE** (1740-1814). L.A.S., 9-11 brumaire III (30 octobre-1<sup>er</sup> novembre 1794), [à son notaire QUINQUIN] ; 3 pages petit in-4. 3.000/3.500

BELLE LETTRE À SA LIBÉRATION DE PRISON. [Après avoir échappé de justesse à la guillotine, le marquis a été libéré après 312 jours de détention, le 13 octobre 1794, sur ordre du Comité de Sûreté générale, qui l'autorise également à rester à Paris pour ses ouvrages patriotiques.]

« La continuité de votre opiniatre silence ne peut que me surprendre étrangement », alors que Sade a envoyé la pièce nécessaire pour « libérer mes fonds, pourquoi donc ne m'en faites-vous donc point passer, vous devés pourtant connaître l'état affreux de pénurie dans lequel je dois être depuis le temps énorme que vous ne m'avez rien envoyé ». Il s'étonne de ce procédé, qui s'accorde bien mal avec l'amitié et l'intérêt qu'il lui témoignait autrefois. Il lui envoie les dernières pièces administratives (levée du séquestre, etc.) qui pourraient retarder son accès aux fonds, et le supplie d'agir vite car il n'a plus aucune ressource : « j'ai tout vendu pour vivre pendant ma détention » ; s'il ne reçoit pas aussitôt de l'argent, « il ne me reste plus qu'à me bruler la cervelle ». Il a envoyé son certificat de résidence à la municipalité de Saumane. Il s'inquiète du silence de Gaufridy, et, ne sachant à qui s'adresser pour La Coste, il a envoyé tous les papiers nécessaires au district d'Apt, et en a prévenu son fermier Audibert pour qu'il puisse lui envoyer des fonds immédiatement. Et il annonce : « Ma liberté a été suivie d'une faveur très rare et à laquelle j'ai été très sensible. Le Comité de Sûreté générale m'autorise quoique noble, à rester à Paris pour continuer comme je l'ai fait précédemment à nourrir l'esprit public par mes ouvrages patriotiques »... Il ajoute, deux jours plus tard, que le district d'Avignon est intervenu en sa faveur, et, soupçonnant son correspondant d'être à l'origine de cette recommandation, il l'en remercie : « Le Comité civil de ma Section a répondu en ma faveur une lettre pour le moins aussi avantageuse, et il a bien voulu m'en délivrer copie conforme, ce qui me devient un excellent certificat de civisme ; en raison de tous ces titres j'espère qu'il ne pourra pus y avoir d'obstacles maintenant à m'envoyer mon revenu, et je vous supplie d'y procéder le plus promptement possible ».



l'opinion du Citoyen Lade a celle intervee par le Citoyen  
L. dans la séance du 17 janvier; Ce 18.

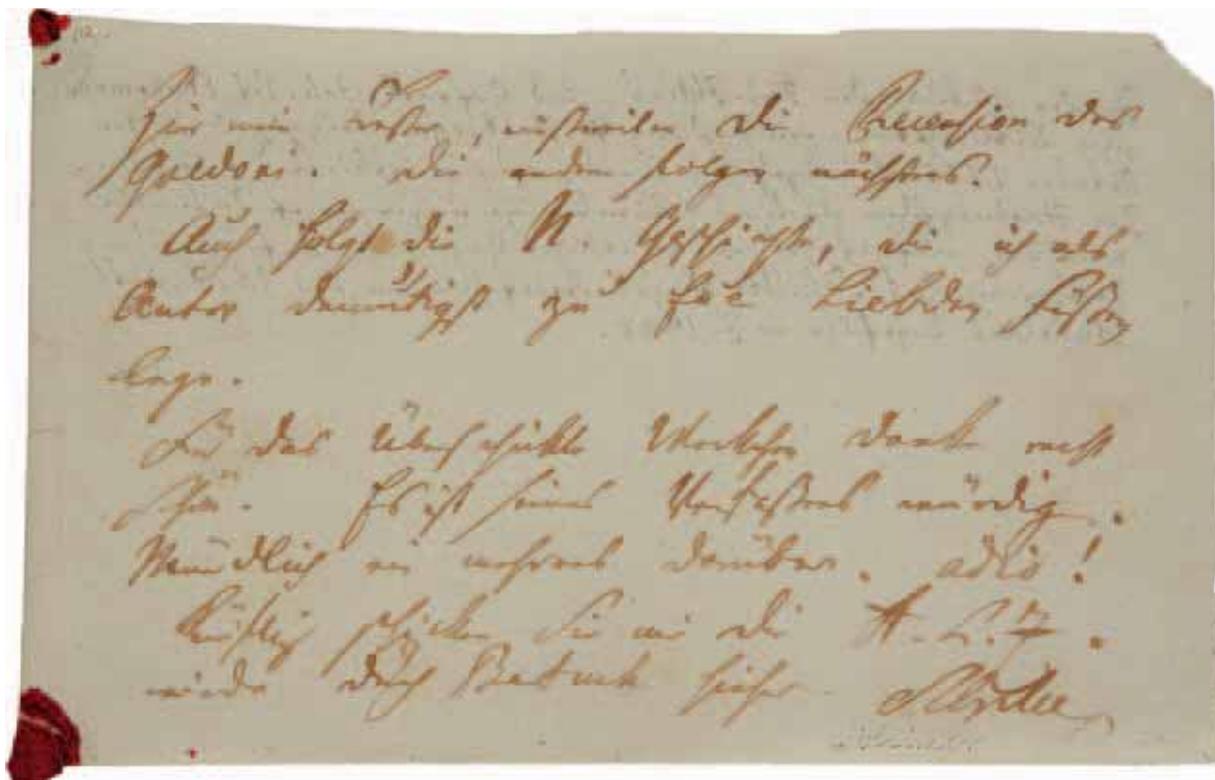
il me ~~semble~~<sup>paraît</sup> que le Citoyen L... s'écarte de la question  
au lieu de répondre et qu'il ajoute des difficultés a celle que  
je proposais de résoudre. Demande purvement et simplement  
pourquoi les hommes sont plus attachés a la religion qu'a  
la morale, l'un qu'il me semble que tout devrait les porter a  
protéger celle-ci a l'autre? pourquoi ils s'avisent-ils  
moindre changement dans le culte, tandis qu'une subversion  
totale dans les moeurs les effrayait a peine?

D'abord le Citoyen qui me fait l'honneur de me répondre,  
doute de fait, hélas pour le convaincre je ne le verrai  
point sans chercher obscur de l'histoire, je ne lui demanderai  
que de jeter les yeux sur les ~~lois de l'antiquité~~<sup>lois de l'antiquité</sup>, ~~le paganisme~~<sup>le paganisme</sup>

~~Les hommes dit le Citoyen L... ne supporteraient pas sans  
le culte de  
qu'ils le  
doraient  
ainsi le  
pages de  
aujourd  
de l'antiquité  
salle d'ant  
920. j'ai  
et de ces  
religion.  
même temps un de nos législateurs proposa sagement de  
payer les prêtres comme l'on paye les sages, mais qu'il  
de toute la chance pensa prendre sur; l'écrit donc point~~

renvoier  
le Citoyen  
#  
#  
que je n'ai pas

tant de fort en assurant que les hommes ~~ne~~<sup>tiennent</sup> bien  
plus a la religion que ~~la~~<sup>la</sup> morale, et bien moins encore en  
osant dire que cette méconnaissance, ~~est~~<sup>est</sup> la  
meilleure preuve de la barbarie de leur esprit, puisque la



141

140. **Camille SAINT-SAËNS** (1835-1921). L.A.S., Le Caire 2 février 1912, [à Henry SIMOND, directeur de *L'Écho de Paris*] ; 3 pages in-8 (fentes et déchir. réparées). 150/200

« Le deuxième article sur MEYERBEER, destiné au 3 mars, est d'une terrible longueur ». Il propose de le couper en deux tranches à publier en deux jours : « de vous à moi cela ne ferait toujours qu'un article ». Il part d'Égypte le 1<sup>er</sup> mars pour Brindisi, et remontera doucement vers Marseille, où il sera le 10 « pour veiller à la préparation de *Déjanire* qu'on y représentera du 12 au 16. Ici j'aurai après-demain *L'Ancêtre* fort bien montée, et 8 jours après un concert à l'Opéra pour l'inauguration de mon buste, qui se composera du 1<sup>er</sup> acte de *Samson*, du 3<sup>e</sup> de *L'Ancêtre*, d'*Africa*, fantaisie pour piano avec orchestre exécutée par moi-même, et du ballet *Javotte* ». Il n'a trouvé aucune faute d'impression dans son article sur l'Égypte...

141. **Friedrich von SCHILLER** (1759-1805). L.A.S. « Schiller », [Weimar 15 ou 19 novembre 1788, à l'économiste et juriste Gottlieb HUFELAND] ; 1 page obl. in-8, traces de cire rouge aux coins (inscription au dos de l'acquéreur en vente publique en 1855) ; en allemand. 12.000/15.000

Il annonce l'envoi à l'éditeur en chef adjoint de l'*Allgemeine Literatur-Zeitung*, à Iéna, de son compte rendu des mémoires de GOLDONI : *Goldoni über sich selbst und die Geschichte seines Theaters* (Leipzig, 1788). [Schiller avait déjà publié dans *Der teutsche Merkur* un compte rendu correspondant à la première partie du livre de Goldoni ; la suite qu'il adresse ici à Hufeland paraîtra en janvier 1789 dans l'*Allgemeine Literatur-Zeitung*. Publ. Schiller Nationalausgabe, XXV, n° 113.]

142. **Georges SIMENON** (1903-1989). Carte de vœux signée, et 30 photographies (18 x 24 cm). 120/150

Bel ensemble de photographies de Simenon chez lui, avec tampon au dos des Actualités Suisses Lausanne.

ON JOINT le premier volume du tirage ronéoté préoriginal de [*Quatre ans d'occupations*] de Sacha GUITRY, 1947 (broché, dos renforcé).

143. **Philippe SOUPAULT** (1897-1990). 17 POÈMES autographes, dont 12 signés ; 20 pages in-4 (2 au crayon). 3.000/4.000

BEL ENSEMBLE DE POÈMES, LA PLUPART DE L'ÉPOQUE SURREALISTE.

Deux ont été recueillis dans *AQUARIUM* (1917), le premier recueil publié par Philippe Soupault, à compte d'auteur : **Correspondance militaire** (8 vers, signé de son pseudonyme « Philippe Verneuil ») : « Échange / des trois voix / autour du rend lumineux »..., et **Je rentre** (8 vers) : « Mon chapeau se cabosse »...

Trois autres dans *ROSE DES VENTS* (Au Sans Pareil, 1919) : **Cinéma-Palace** (14 vers, publié dans *L'Éventail* à Barcelone en février 1919) : « Le vent caresse les affiches »..., **Flamme** (4 vers, publié dans *Dada 3* en décembre 1918) : « Une enveloppe déchirée agrandit ma chambre »..., **Ailleurs** (dédié à Paul Eluard, 14 vers, publié dans *Nord-Sud* en septembre 1919) : « On voit / Quelqu'un / au bord de la mer »... (ces deux derniers poèmes, comme l'indique une note de Soupault, ont été retrouvés dans les papiers de Pierre Reverdy, ainsi que deux copies d'une autre main des poèmes *Escalade*, dédié à Louis Aragon, et *Souffrance*, dédié à Guillaume Apollinaire, recueillis dans *Rose des vents*).

**Une heure ou deux** (14 vers, publié dans *L'Instant* à Barcelone en avril 1919, recueilli en 1984 dans *Georgia...*) : « Les mots s'échappent par la cheminée »...

**Servitude** (14 vers, daté « avril-mai », publié sous le titre *Servitudes* dans *Dada 4-5* en mai 1919, recueilli en 1937 dans *Bulles Billes Boules*) : « Il a fait nuit hier / mais les affiches chantent »...

**Épithaphe de Paul Eluard** (7 vers, publié avec huit autres *Épithapbes* dans *Littérature* en juin 1920) : « Emporte là haut ta canne et tes gants / tiens-toi droit »...

**Condoléances** (2 septains, recueilli dans *Sans phrases* en 1953) : « Surtout ne pas revenir en arrière / les regrets sont des anémones / qui n'attendent que les remords »...

D'autres poèmes semblent inédits. **Vide** (6 vers) : « Je sonnais à bien des portes condamnées »..., **Jour** (10 vers) : « Sous mon bras dormaient des livres »..., **Bateau-mouche** (14 vers) : « A quel ponton m'arrêterai-je »..., **La Fenêtre ouverte** (13 vers) : « L'arbre tremble : les tramways fuient »..., **En plein jour** (12 vers) : « Tout à l'heure qqn se tuera »..., **Vents** (21 vers) : « Cinq charbonniers partiront ce soir », **La marchande de lacets, conte** (en 5 parties) : « Cinq heures / Sans cesse la pluie frappe à ma vitre pour me rappeler qu'il faut sortir »..., **Bien aimée** (3 cinquains) : « La femme que j'aime ne sait pas tricoter »...

ON JOINT UN « poème inédit » dactylographié.

144. **Philippe SOUPAULT**. TAPUSCRIT, *Les Champs magnétiques* par André Breton et Philippe Soupault, [1920] ; [1]-44 pages in-4 avec attaches métalliques (les deux premiers feuillets sont détachés). 400/500

Double carbone de l'époque du texte publié Au Sans Pareil en 1920, avec quelques petites différences avec l'édition.

ON JOINT : *Photogrammes. N° 4. Philippe Soupault* par Henri-Jacques DUPUY (1962), ronéoté.

145. **Philippe SOUPAULT**. 60 L.A.S. (une de sa femme Ré), 1943-1970, à Henry-Jacques DUPUY (qqs à Madame) ; 60 pages formats divers, nombreuses adresses (dont 18 cartes postales illustrées). 1.500/1.800

CORRESPONDANCE AMICALE À L'AUTEUR DU VOLUME *PHILIPPE SOUPAULT POUR LA COLLECTION « POÈTES D'AUJOURD'HUI »* DE SEGHERS (1957).

Souvenirs amicaux des années 40 sur des cartes postales, le plus souvent illustrées, envoyées du Brésil, des États-Unis, d'Istamboul, Gstaad, Bâle et Brazzaville... Il annonce sa décision avec SEGHERS que c'est Dupuy qui doit faire « le livre Ph. S. » [dans la collection « Poètes d'aujourd'hui »] (3 novembre 1955)... Il l'y encourage, quoiqu'il n'attache pas une grande importance à la renommée : « Le sourire d'une femme m'intéresse davantage » (8 novembre 1955)... Ils parleront un jour des chansons de Dupuy, qu'il aime beaucoup : « Je ne voudrais pas que vous tombiez dans ce piège : faire populaire »... Il répondra avec attention à ses questions « très pertinentes et très intéressantes » (21 juillet 1956). Réponses à 7 questions : « Nous avions, André BRETON et moi, de très longues conversations au sujet de la poésie (de l'essence de la poésie) et des images, de leur formation, de leur valeur et leur pouvoir [...] Nous en parlions en marchant dans les rues et au café. J'étais à cette époque mobilisé comme auxiliaire »... ; il évoque aussi l'écriture automatique, Rimbaud, Lautréamont, Pierre Reverdy, Pierre Janet, etc. (29 juillet 1956)... Il trouve « excellente » l'étude d'Henri, sur laquelle il travaille : explications sur un feuillet séparé sur le sens du voyage (23 septembre 1956) ; il dresse aussi pour son biographe la liste des voyages faits depuis 1912 (2 octobre 1956), et lui envoie une photo de sa maison natale (8 mars 1957)... Remerciements pour le *Philippe S.* : en dépit du sujet, le texte de H.J.D. est excellent (14 juin 1957)... Félicitations sur un poème, et consolations pour la solitude dont se plaint Henri (25 février 1962)... Soupault est triste de voir son ami se cogner la tête contre un mur : « Il y a un snobisme dont la source est ce Jean PAUHAN, pisse-froid, qui exerce sa puissance pour stériliser la poésie qu'il déteste au fond. L'Académie lui va bien et devrait le rendre ridicule et suspect » (6 juin 1964)... Envoi d'une lettre de Jean Cayrol - « Prudent ! » - et remerciements pour son aide dans la liquidation (19 mai 1965)...

Correspondance militaire  
poème

Echange  
de fusils  
autour du soldat allemand

Un bruit  
de caissons rouillés  
et d'ordres déformés  
et la flamme puis est elle

la suivante est le en repartant lentement

Philippe Vanneau

Une femme en deux

Les mots s'échappent par la cheminée

O  
la pendule  
la pendule

Dahur

Quand je suis en tête de pont  
la peur paraît et se prolonge

Mais dans

je n'y a pas de vie et de

On forme le rideau

la peur paraît et se prolonge

Tout de même

La lampe fait un bruit au plafond

Entrez

Philippe Vanneau

143

LES CRISTE MARIQUÉS

DES ANGES BRUNS ET BRILLANTS

LA CLASSE BASSE TAÏN

Prisonniers des gouttes d'eau, nous ne  
sommes que des animaux perpétuels. Nous courons dans  
les villes sans bruit et les affiches anarchistes ne  
nous touchent plus. A quel bon ces grande enthousias-  
mes fragiles, ces sautes de joie désespérées ? Nous ne  
savons plus rien que les autres morts; nous regardons  
les visages; et nous soupçons de plaisir. Notre bou-  
che est plus sèche que les plages perdues; nos yeux  
tourment dans but, sans espoir. Il n'y a plus que ces  
café où nous nous réunissons pour boire ces boissons  
fraîches, ces chocolats délayés et les tables sont plus  
polivernes que ces trottoirs où sont tombés nos autres  
sortes de la veille.

Quelquesfois, le vent nous entoure de ses  
grandes mains froides et nous attache aux arbres dé-  
coupés par le soleil. Nous, nous rions, nous chantons,  
mais personne ne sent plus son cœur battre. La fièvre  
nous abandonne.

Les gares-surveillances ne nous abritent  
plus jamais : les longs couloirs nous effraient. Il  
faut donc s'écarter encore pour vivre ces minutes plei-  
nes, ces étalles en lambeaux. Nous aimons autrefois  
les soirs de fin d'année, les plaines étroites, où  
nos regards coulaient comme des fleurs impétueuses de  
notre enfance. Il n'y a plus que des reflets dans ces  
bois repeuplés d'animaux obscurs, de plantes étonnées.

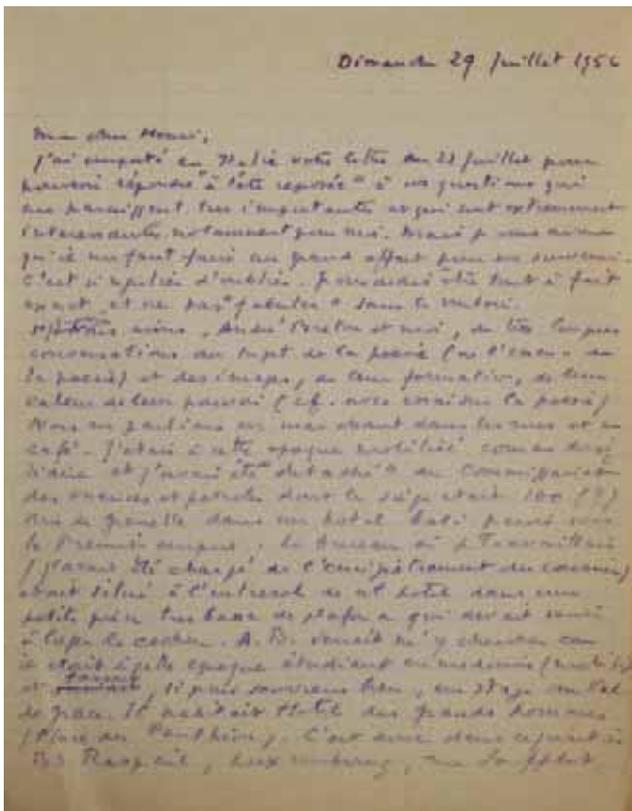
Les villes que nous ne voulons plus aimer  
sont mortes. Regardez autour de vous : il n'y a plus  
que le ciel et ces grands terrains vagues que nous fi-  
nirons bien par dévoter. Nous touchons du doigt ces  
étalles tendres qui peuplaient nos rêves. Là-bas, on  
nous a dit qu'il y avait des valises prodigieuses :  
chevauchées perdues pour toujours dans ce bar-bout  
aussi ennuyeux qu'un musée.

Lorsque les grands oiseaux prennent leur  
vol, ils partent sans un cri et le ciel strid ne ré-  
sonne plus de leur appel. Ils passent au-dessus des  
lacs, des marais fertiles; leurs ailes écartent les  
nuages trop languoureux. Il ne nous est même plus per-  
mis de nous assourir; immédiatement, des rires s'éle-  
vent et il nous faut crier brimant tous nos péchés.

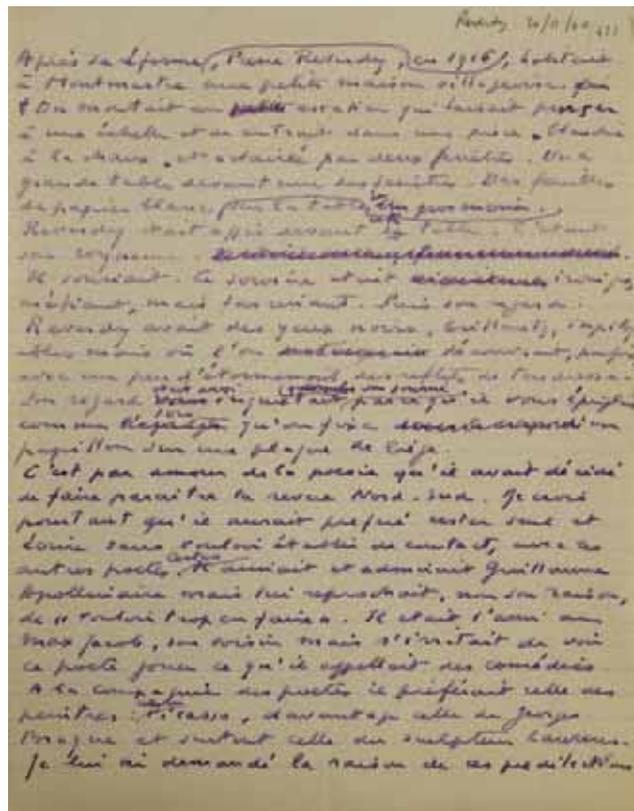
Un jour dont on ne sait plus la couleur,  
nous avons découvert des murs tranquilles et plus forts  
que les monuments. Nous étions là et nos yeux agrandis

144

67



145



147

146. **Philippe SOUPAULT**. MANUSCRIT autographe, *Préface* ; 4 pages in-4 (tapuscrit joint).

500/600

PRÉSENTATION DES CHANSONS DU POÈTE ET COMPOSITEUR HENRI-JACQUES DUPUY (qui prépara le volume *Philippe Soupault* de la collection « Poètes d'aujourd'hui » de Seghers en 1957).

L'amour de la chanson est inné et indispensable : « Certes, malheur à ceux qui ne chantent plus, malheur à ceux qui ont oublié les chansons de leur enfance, de leurs amours, les chansons de leur vie »... Lui-même a souvent retourné la formule universelle « Chanter, c'est vivre »... Du reste les statistiques « permettraient peut-être de mesurer la puissance de cette passion de chanter qui dépasse de cent coudées la passion sexuelle. On fait moins souvent l'amour dans le monde qu'on ne chante l'amour »... Il déplore la vulgarité de la chanson contemporaine, mais reconnaît que chanter est une manière de se déclarer. « Henri Jacques Dupuy aime la musique comme une sœur qu'il n'a jamais connue et je considère cependant que les chansons qu'il a écrites, *en pensant sans cesse à la musique qui les accompagne*, sont libérées des enchantements. Elles sont des chansons qui n'ont ni béquilles, ni chevilles, ni petites voitures. Elles sont ce que nous souhaitons, des chansons sur nos lèvres, des chansons qui nous tourmentent, nous encouragent, nous font rêver. Elles nous parlent de la vie, de chaque jour, de l'avenir et d'aujourd'hui. [...] Tout est permis quand on chante. Tout est permis quand on vit »...

147. **Philippe SOUPAULT**. MANUSCRIT autographe signé, [*Pierre Reverdy*], [novembre 1960] ; 6 pages in-4 à l'encre violette, avec qqs ratures et corrections.

800/1.000

BEL HOMMAGE À PIERRE REVERDY, décédé le 17 juin 1960, probablement pour une émission radiophonique.

Soupault évoque la petite maison de Reverdy à Montmartre, son sourire et son regard. Il fonda la revue *Nord-Sud* « par amour de la poésie » ; il avait des réserves à l'égard d'Apollinaire ou Max Jacob. « À la compagnie des poètes il préférait celle des peintres : celle de Picasso, davantage celle de Georges Braque et surtout celle du sculpteur Laurens. Je lui ai demandé la raison de ces préférences. "Ils mentent moins", me répondit-il »... Il rappelle la relation privilégiée entre Soupault et le poète chilien Vincent Huidobro. Il raconte sa propre introduction auprès de Reverdy (grâce à Apollinaire), et livre des souvenirs de sa personne, sa parole, ses gestes, sa conversation tournée exclusivement vers la poésie. « C'est grâce à lui que j'ai admis que certains devaient se vouer à la poésie. Et il m'imposa cette vocation alors que j'étais tenté de jouer au plus fin, d'acquiescer de la puissance et de tricher comme beaucoup de mes contemporains. Il m'enseigna la pureté »... Et de comparer favorablement Reverdy à « l'homme qui se disait poète » et qui prononcerait à l'Académie « l'éloge de Pétain » [Paul Valéry]... Il évoque les rapports de confiance et d'admiration qu'Aragon, Breton et lui-même avaient avec Reverdy, son désir « intense » de solitude, sa sévérité sans méchanceté à l'égard des poèmes que ses amis lui présentaient. « Reverdy, par son attitude, par sa dignité, par ses exigences, par sa fidélité à lui-même est un des rares hommes qu'on est fier d'avoir connu, d'avoir respecté, d'avoir aimé »...

148. **Philippe SOUPAULT**. MANUSCRIT autographe, [*L'Alsace*], [vers 1964] ; 5 pages et quart in-4. 400/600

POUR UNE ÉMISSION RADIOPHONIQUE CONSACRÉE À L'ALSACE. Soupault a préparé son commentaire de textes et d'extraits musicaux dont il indique l'emplacement. « Pour tous les Français, l'Alsace est légendaire ; elle fut et est demeurée comme un grand rêve parfois nostalgique parfois joyeux mais toujours inoubliable »... C'est sa poésie qui exprime le mieux son vrai visage, et Soupault signale la publication récente, par les soins de l'Association J.-B. Weckerlin, et grâce à la direction régionale de la R.T.F., de deux volumes de la collection « Petite Anthologie de la poésie alsacienne »... Il prévoit de faire entendre des poésies enfantines et des poèmes de femmes, puis un trio, car la musique en Alsace « est l'essence même de la poésie », et ensuite des extraits de Léon Deubel, Yvan Goll, Jean-Paul de Dadelsen. Il invite les auditeurs à écouter une suite d'orchestre, *Marchand de quatre saisons*, « images musicales et pittoresques de l'Alsace ». Selon Soupault, tous ces morceaux témoignent que les Alsaciens « n'ont jamais oublié leur âme » : « Tous, autant qu'ils sont, ont affirmé cette présence. [...] c'est l'âme de toute un peuple qui n'a cessé de s'exprimer et de s'affirmer »...

149. **SPECTACLE**. 11 L.A.S. et 1 L.S., la plupart à Lassalle ou à Mme Faye Lassalle, 1898-1936. 100/150

Ernest COQUELIN CADET, DRANEM, Édouard HELSEY (plus carte de visite autogr. à son vrai nom de Lucien Coulond), Jean HURÉ (2), Paul REBOUX, Raymond RECOULY, Camille SAINT-SAËNS (à Toussaint Lacaze), Florent SCHMITT, etc.

150. **SPECTACLE**. Environ 400 lettres ou pièces, la plupart L.A.S. 600/800

Mme Agar, Ph. Agostini, Alexandrine, Albert-Lambert fils, Ellen Andrée (3), A. Antoine, Antonine (3), Madeleine Barbulée, Blanche Barretta, Bartet, Guy Béart (3 à P. Béarn), Cyprien Bérard, A. Bernheim, Pierre Bertin, Pierre Berton, E. Bertrand, Victor Boucher, Armand Bour (3), Antoine Bourseiller, Bourvil (photo), Lucienne Boyer, Prosper Bressant, Brohan, L. Brésil, André Brulé, Rose Caron, Marguerite Carré, Charlie Chaplin, A. de Chauveron, J. Cheirel, Constant Coquelin (6), Coquelin Cadet (3), Jean Coquelin (4), G. Courteline, Francis Crémieux (photo), P. Dallys, Marie Dandoird, Danielle Darrieux, Henri DECOIN, Virginie Déjazet, Louis DELLUC, Marie Delna, M. Desclauzas, Mona Dol, Camille Doucet, Gabrielle Dorziat, Alice Dudley, Isadora Duncan, Béatrix Dussane (3), Jane Essler, Charles-Nicolas FAVART, Tania Fédor (photo), M. de Féraudy, Jacques Ferny, Louis Ferrari (photo), Octave Feuillet, Edwige Feuillère, Marie Folleville, Louise France, F. Galipaux, Lys Gauty, Gil-Pères, G.M. Gotscho, Jean-Pierre Grédy, Denise Grey, Rex Harrison, André Hoffmann, D. D'Inès, Jules Jouy, Émilie Keller, Gabrielle Krauss, Suzanne Lagier, Lambert-Thiboust, Odette Laure, Léo Lapara, Marie Laurent (3), Alice Lavigne, Le Bargy, Léonide Leblanc (6), Marie Leconte, Maria Legault, Th. Letellier, J. Maillant, Félicia Mallet, Fr. Maistre, J. Marsac, Andrée Mégard (5), Marthe Mellot, Caroline Miolan-Carvalho, J.P. Mogui, Silvia Monfort, G. Nadaud, J. Noté, R. Noureev, Marianne Oswald (3), Gérard OURY, Jacqueline Pagnol, Adèle PAGE (une centaine), Pauley, S. Petrocchi, Jean Piat, L.B. Picard, Pinsonnet, G. de Porto-Riche, X. Privas, Prud'hon, Marcel Raine, Françoise RAUCOURT, Alfred Ravel, Ph. Regnier, Alice Regnault, Colette Renard et Pierre Renoir (photos), gabrielle Réval, G. Ricou, Rip, R. Rocca, Gustave Roger, Henri Rollan, N. Roqueplan, R. Rouleau, A. Roussin, Salis jeune, Marie Samary, V. Scotto, Gabriel Signoret (3), Simone (4), Siraudin, Cécile Sorel (3), R. Souplex, Rosine Stoltz, A. Taskin, Shirley Temple, J. Toja, Blanche Toutain, R. Trébor, Jules Truffier (ms et photo), J. Van Dam, A. Vizontini, Léon Volterra, G. Wague, Jean Yannel, etc.

ON JOINT un important lot de photos d'artistes et d'artistes de variétés (certaines signées, sans garantie), de photographies de films ou de spectacle, quelques affiches et programmes, une collection d'autographes d'artistes sur petits cartons, des pages de livre d'or avec autographes, etc.

151. **SULLY-PRUDHOMME** (1839-1907). POÈME autographe signé, *Le Vase brisé* ; 1 page grand in-8 (encadré). 250/300

Beau manuscrit de ce célèbre poème de 20 vers, recueilli dans les *Stances et Poèmes*, en 1865.

« Le vase où meurt cette verveine  
D'un coup d'éventail fut fêlé »... :

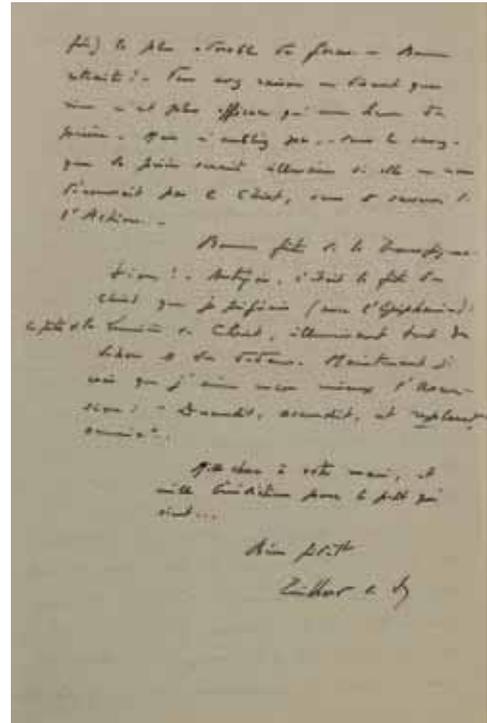
ON JOINT une L.A.S. de son secrétaire, J. Bourgeois, authentifiant l'autographe, 20 janvier 1903.



152. Pierre TEILHARD DE CHARDIN (1881-1955). L.A.S., St Germain 5 août 1947, à une amie, Denise ; 2 pages in-8.

1.000/1.500

... « Je ne vois rien que vous puissiez faire matériellement pour moi en ce moment. [...] Priez seulement, c'est le plus important, pour que, à la fin de ces six mois de vie au ralenti, je prenne la bonne direction pour une vie renouvelée. Je crois voir plus clair et plus simple, – et plus profond aussi, – sur les problèmes essentiels ». Il va se consacrer à la propagation de ses « vues “Christiques” [...] L'avenir décidera, avec cette décisive influence des événements qui est, en surface la plus aveugle et la plus absurde, mais en profondeur (si on s'y fie avec foi) la plus adorable des forces. [...] Vous avez raison en disant que rien n'est plus efficace qu'une heure de prière. Mais n'oubliez pas – vous le savez – que la prière serait illusoire si elle ne nous découvrait pas le Christ, sens et saveur de l'action ». Autrefois, il préférait les fêtes de la Transfiguration et de l'Épiphanie, « fêtes de la Lumière du Christ, illuminant tout du dehors et du dedans. Maintenant je crois que j'aime encore mieux l'Ascension »...



152

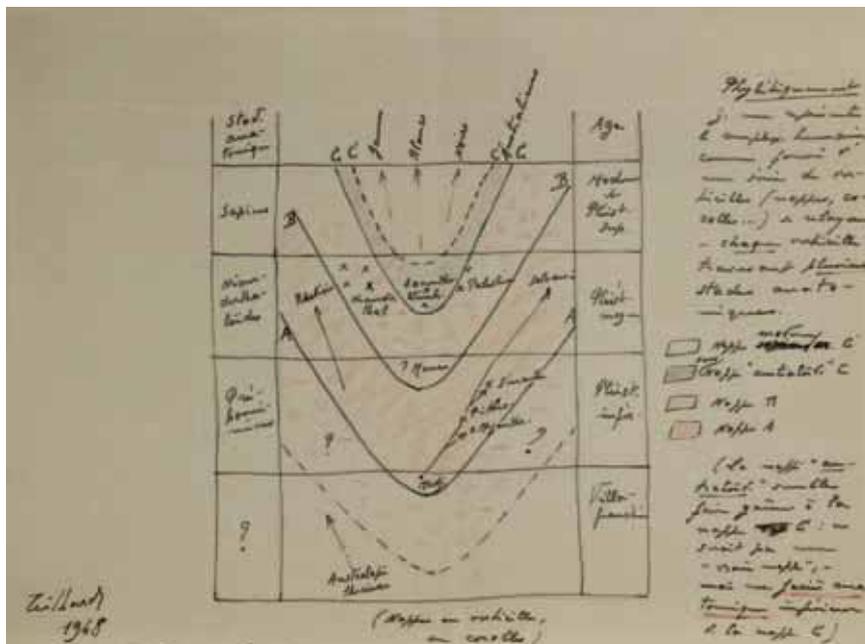
153. Pierre TEILHARD DE CHARDIN. L.S. avec ajout autographe et P.A.S. avec DESSIN, Paris 20 janvier 1948, à un ami ; 1 page petit in-fol. et 1 page oblong petit in-4.

1.500/1.800

Il évoque un article de Vallois et la confusion de sens du mot « australoïde », et critique le tableau de l'évolution présenté par son correspondant : « à l'intérieur des stades anatomiques Paranthropoïdes, Pithécantropoïdes, Néandertaloïdes, etc., il y aurait lieu de distinguer (ou du moins de prévoir) plusieurs lignées différentes »... Il ne croit pas aux spécimens de la Denise qu'il a vus entre les mains de Piveteau « Ces prétendus fossiles sentent le “machabée” à plein nez. J'ai assez d'expérience pour ne pas confondre âge réel et apparence de fossilisation ». Il rappelle les fragments de Pontéchevade : « Là, au contraire, tout “sent bon” : conditions de gisement, état de fossilisation »... Il envoie « une tentative de « tableau » (en stades anatomiques, corolles et pétales), retouchée sur un essai datant de 1942 »...

Le TABLEAU, signé et daté 1948, à l'encre, mine de plomb et crayon rouge, résume l'évolution de l'espèce humaine, avec légendes et commentaire en marge : « *Phylétiquement*, je me représente le complexe humain comme formé d'une série de verticilles (nappes, corolles...) se relayant – chaque verticille traversant plusieurs stades anatomiques »...

ON JOINT des notes de lecture au crayon non identifiées d'après *L'Esprit de la Terre* de Teilhard de Chardin (6 pages à en-tête des *Musée et Bibliothèque d'Annecy*).



153

154. **Pierre TEILHARD DE CHARDIN**. 2 TAPUSCRITS avec corrections et additions autographes, *Le Paléolithique du Siam et Un phénomène de contre-évolution en biologie humaine ou la Peur de l'existence*, [1949 ?] ; 1 page in-4 chaque. 500/700

Le premier texte traite des galets « choppers » trouvés en Malaisie, qui peuvent être mis en liaison avec les 3 centres paléolithiques anciens reconnus en Chine du Nord ; à la faveur de la guerre, « H.R. van Heekeren, mettant à profit sa condition de prisonnier (!) est parvenu à faire avancer la question d'un pas de plus, en découvrant dans les graviers du bas Mékong une industrie rappelant extraordinairement celle de l'Irrawady »... Teilhard ajoute de sa main une référence bibliographique en bas de page.

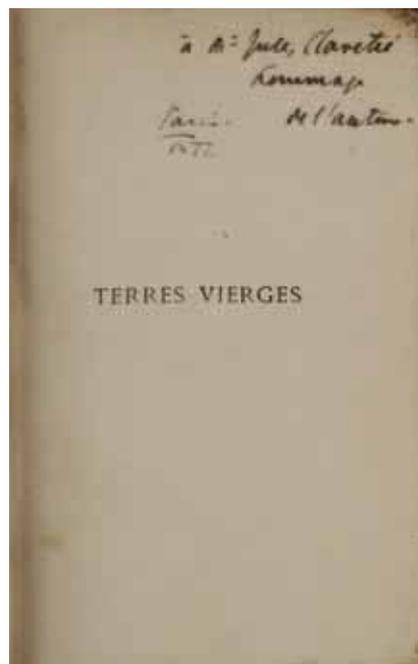
Le second texte, dont le titre est autographe, traite de la peur existentielle, « l'angoisse non pas tant « métaphysique » comme on dit que « cosmique » et biologique »... (la fin manque).

155. **Pierre TEILHARD DE CHARDIN**. TAPUSCRIT avec corrections et additions autographes, *A Major Problem for the Anthropologist*, [1951] ; 5 pages et quart in-4 ; en anglais (cachet des archives Pierre LEROY, collaborateur et ami de Teilhard de Chardin). 600/800

Important article écrit pendant son séjour américain, alors qu'il était l'hôte de la Wenner-Gren Foundation, qui porte en sous-titre *Does Man represent a Prolongation and Transformation of the Biological Process of Evolution ?* Après s'être interrogé sur ce qu'il considère comme des vérités acquises, (« l'Humanité prise comme un tout organique et culturel, représente une unité organique définitive »), il examine les différents aspects de la vie sur terre, de la Noosphère en opposition à la Biosphère. Il en conclut que « l'évolution culturelle de l'Homme est une prolongation intensifiée de l'évolution naturelle animale », et pour prouver cette théorie, il faut que des savants, représentant l'essentiel de la pensée scientifique moderne, conjuguent leurs efforts sur les points dont il donne les idées de base, pour parvenir à la connaissance de l'« Ultra-Humain ».

156. **Ivan TOURGUENIEV** (1818-1883). *Terres vierges* (Paris, J. Hetzel et Cie, [1877]) ; in-8, relié demi-marquain rouge à coins, couv. conservées. 1.500/2.000

RARE ENVOI autographe sur le faux-titre à Jules CLARETIE (1840-1913), auteur dramatique et librettiste, et administrateur de la Comédie Française : « à Mr Jules Claretie hommage de l'auteur. Paris 1877 ».



156

157. **Maurice UTRILLO** (1883-1955). P.S., Le Vésinet février 1946 ; 1 page in-8 ronéotée. 150/200

Certificat : « Je, soussigné Maurice UTRILLO, artiste peintre [...], certifie que le tableau représentant : [vide] que j'ai vendu à la Galerie PETRIDES [...] qui l'a entré dans des livres sous le numéro 906 est entièrement peint de ma main, et qu'il n'a fait l'objet d'aucune transaction. Cette déclaration délivrée en vue de la taxation sur le chiffre d'affaires »...

158. **Paul VALÉRY** (1871-1945). L.A.S., Mardi [vers 1901-1902 ?], à Louis ROUART ; 3 pages in-8. 600/700

TRÈS INTÉRESSANTE LETTRE PHILOSOPHIQUE SUR KANT ET LES MATHÉMATIQUES.

« KANT distingue très soigneusement les jugements analytiques des synthétiques (a priori). Les premiers sont ceux dans lesquels l'attribut est contenu dans le sujet. Le sujet ne peut être pensé sans l'attribut, le jugement se borne à mettre en évidence, à extraire cette implication. En somme simple opération d'écriture. L'autre type, au contraire, stipule une liaison entre deux idées indépendantes. C'est un fait nouveau qui demande l'intervention de puissances fort mystérieuses : Kant n'en est jamais sorti ». Il donne plusieurs exemples, illustrés de formules mathématiques, Kant développant que tous les jugements mathématiques sont synthétiques... Il ajoute que « la classification de Kant est sujette à discussion. Son opinion sur les jugements mathématiques, en particulier, a été, en somme, très féconde et tous les travaux récents de critique mathématique en viennent plus ou moins directement. Pour moi, je ne suis pas très convaincu de la valeur de sa distinction [...]. En un mot, la question primordiale est évidemment une question d'analyse intime, portant sur ce qui constitue notre pensée, ses constituants indépendants ; en quoi

... /...

consiste l'indépendance ; puis, la dépendance, ses degrés, ses modalités etc. On peut faire cette analyse de bien des façons ; elle dépend de la profondeur ou finesse d'actes psychologiques incommensurables. Il y a aussi la grosse question du langage, des apparences qu'il donne à la pensée etc. »... Il est surchargé d'occupations et ne pense pouvoir venir demain soir, « incapable de suivre autre chose que les inflexions invincibles de mon sommeil ». Il a écrit sa lettre « de la Banque de France où je me débats dans les difficultés d'une pédante administration »...

159. **Paul VALÉRY**. L.A.S., Vendredi [vers 1920-1925], à son ami le Dr Samuel KESSEL (père de Joseph) ; 1 page et demie in-8. 400/500

Intéressante lettre littéraire sur Edgar POE et Victor HUGO. « En fait de POE, je n'ai que ses œuvres mêmes, rien de biographique ». Il conseille l'étude d'André FONTAINAS où il y a « un document capital pour vous, médecin mythomanologue. C'est la lettre où Poe confesse et explique sa dipsomanie. Faites donc une théorie, ô Kessel, des *Consolants*. Vous-même parlez des anesthésiques moraux. Montrez le domaine général de ces moyens de compensation de la sacrée vie. Mais pourquoi me dites-vous : adversaire invétéré de V. H. ??? J'en use avec V.H. comme avec toute chose : je distingue ! Mais adolescent je m'en suis gavé – et je relisais toujours *Le Rhin* avec une étrange constance. S'il fût né 40 ans plus tard, c. à d. s'il fût venu après la vague de vague qui va du 18<sup>me</sup> à 1860, cet artiste fabuleux étant créé et mis au monde pour bouleverser et achever toute poésie française – nous eût laissé tout ce qu'il fallait pour nous taire après lui. Et quant à mon obscurité... produit nécessaire, inévitable d'un esprit qui se croit *clair* »...

160. **Paul VALÉRY**. L.A.S., Samedi [1921], à « Mon cher confrère » [Joseph KESSEL] ; 2 pages et demie in-8. 400/500

Il félicite le jeune auteur de *La Steppe Rouge* pour son premier ouvrage (Gallimard 1921), et « aussi l'auteur de l'auteur » [son père Samuel Kessel, qui avait étudié avec Valéry à Montpellier] : « le livre est beau. J'y trouve l'épouvante et l'angoisse toutes nues, et toute la force d'une vérité actuelle et incroyable. Il y a aussi les qualités des deux littératures que vous devez posséder. Il y a la vie – ou la mort, – et la mesure. L'horrible et étrange histoire du bolchevisme, sa naïveté ensanglantée, la sensation d'une terrible simplification intervenue dans un monde peu éloigné, contemporain, et presque incompréhensible... Vous avez donné tout cela dans ces morceaux remarquablement sobres et retenus ». Il le remercie de lui avoir envoyé le livre, où il a trouvé « une carte de votre excellent père qui m'a fait le plus grand plaisir. Mes souvenirs de Montpellier, au temps lointain où nous agitions bien des idées, en compagnie de Kolbassine [Eugène KOLBASSINE, dédicataire de *La Soirée avec Monsieur Teste*], me sont très chers, et même ils le sont de plus en plus. L'âge le plus fervent doit demeurer le plus précieux »...

161. **Paul VALÉRY**. L.A.S., Mercredi [16 octobre 1924], à H.R. Joute, maître d'internat au collège de Meaux ; 1 page in-8, adresse. 300/400

« Les mêmes raisons qui font trouver que mes livres sont chers m'ont contraint de les faire tels. Je ne pouvais compter sagement que sur un petit nombre de lecteurs, auquel il fallait bien que je demande un peu de ce que la quantité apporte à des auteurs plus lisibles et plus féconds que moi. Mais *Eupalinos* dans un mois, et mes autres vers un peu après, reparaitront pour tout le monde, je veux dire pour les personnes comme vous et moi, qui passent leur vie à reconnaître leurs limites »...

162. **Paul VALÉRY**. DESSIN à la plume et lavis avec rehaut de rouge, signé en bas à droite « PV » ; 14 x 12 cm (encadré). 800/900

MARINE. Beau dessin représentant un bateau avec ses deux cheminées de couleur rouge, incliné sur une mer agitée ; sur la droite, un petit voilier.

163. **Félix VALLOTTON** (1865-1925). L.A.S., Honfleur 17 août 1917 ; 2 pages in-8 à l'adresse *Beaulieu, Chemin de la Croix Rouge, Honfleur (Calvados)*. 400/500

Il a appris par les journaux « que les toiles de guerre rapportées par les peintres chargés de missions devront passer devant un Jury avant d'être exposées. Est-ce sérieux ?... Et va-t-on nous obliger, nous, vieux barbus de cinquante ans, à cette plutôt humiliante formalité ». S'il avait su cela plus tôt, il n'aurait pas fait un envoi aussi important : « je me serais borné à une toile, ce que je fais toujours lorsqu'il y a un jury ». Il espère que son correspondant profite, hors de Paris, « de ce temps divin qu'on appelle été. Ici on prend son courage et son caoutchouc et on attend. [...] J'ai lu aussi qu'on nommerait désormais les peintres pour les dites missions, d'office. Inutile de dire que je reste candidat ».

164. **Kees VAN DONGEN** (1877-1968). L.A.S., Paris [13 février 1926], au Secrétaire général des établissements Volterra ; 3/4 page in-8, adresse. 200/300

« Avec plaisir nous assisterons (deux personnes) au Bal de Lundi au Théâtre Marigny à l'occasion du 100<sup>e</sup> de *Monsieur Beaucaire* »... ON JOINT une photographie du peintre pour ses 90 ans (27 janvier 1967), « portant un toast à sa femme qu'il appelle Princesse » (16,8 x 24,5 cm, légende ms au dos).

il donne tous les cas, tout passant l'expression en interversion pour les lettres de force & les lettres de copie.

J'ajoute, tous les jugements mathématiques sont synthétiques (Malgré l'apparence qui pourrait paraître avec le nombre.)

Voici les exemples de Kant :

~~5 + 7 = 12~~ 5 + 7 = 12

Le cube de 200 possède la ligne droite et la plus courte possible.

(C'est la notion de rectitude ou l'ensemble de relatif & la quantité.)

J'ajoute que la classification de Kant est sujette à discussion. En opinion sur les jugements mathématiques, en particulier, à cet égard, les sciences des figures et sur la nature exacte de ces jugements mathématiques en venant plus ou moins directement.

En fait, je ne suis pas sûr d'avoir de la valeur de la distinction, et du moins de la réalisation, qu'il se passe. En un mot, la question mathématique est d'abord une question d'analyse interne, portant sur ce qui constitue cette pensée, se constituant en dépendant ou en son origine l'indépendance; puis la dépendance, ou degré, ou variables.

On peut faire cette analyse de bien des façons. Elle dépend de la perception ou de l'acte psychologique, que nous avons, même, il y a aussi la question du langage, du langage, et de son rôle.

Je ne suis pas sûr, mais je doute de pouvoir vous donner une vue de l'incertitude. Je suis chargé d'expériences, et le suis incapable de suivre une ligne qui le définit, comme les autres du monde.

J. S. 1880 à 1880. Bien à toi  
à Paris et je ne suis  
en la 11/12/1880  
pendant votre absence de l'étranger.

[Kant]

Samedi  
40 Rue de Valenciennes

Mon cher confrère,

Je voudrais féliciter l'auteur de la Steppe Rouge, mais il y a aussi l'auteur de l'auteur, ce qui complique la chose. Ce qui la simplifie, c'est que le livre est beau. Il y a de l'épouvante et l'angoisse, toutes nées, et toute la force d'une voile actuelle et incroyable. Il y a aussi la qualité combinée de deux le héros que vous devez posséder. Il y a le vie, en le mal, - et le malheur. L'horrible de



Tulle ce 28<sup>e</sup> jour 1660

1660

Monsieur

Je viens enfin de recevoir vostre de peche avec  
 autant de joye que je l'attendois avec Impatience  
 comme d'un cost' l'honneur de vostre souvenir m'est  
 de ces choses, ie receis comme un precieux tresor les  
 escrits de feu Mr Theophile, qui vous a pleu me  
 communiquer. Il me tarde de ja que ie ne sois  
 a Paris ou je sois assez daller dans un mois  
 pour faire part au public de toutes les belles pieces  
 de ce grand homme qui me sont tombées en main  
 et particulièrement par vostre moyen, ne doutant point  
 qu'elles ne soient toutes fidellement imprimées, et  
 vous assure que les honnestes gens sçauront bien  
 tout par moy auant propos, qui vous ont la principale  
 obligation de ce presant, M<sup>rs</sup> sçavez les grans  
 de l'honneur que l'homme tout beaucoup sans avoir  
 le bonheur de le connaître, auront aussi place dans  
 la piece suivant les memoires qui vous a pleu  
 m'en donner, que je souhaiterois mesme avoir plus  
 amples, et sur tout de nom de Baptiste du pere  
 de la mere de ces deux de feu Mr  
 Theophile, et s'il estoit nel dans la ville mesme  
 de Tulle, ou au lieu de Bouffers, Je comptois

165. **Famille de VIAU DE BELLEGARDE.** Environ 150 lettres ou pièces, la plupart signées, vers 1615-1811.

1.800/2.000

IMPORTANT ENSEMBLE SUR LA FAMILLE DU POÈTE THÉOPHILE DE VIAU (1590-1626).

P.S. par César-Auguste de BELLEGARDE, baron de TERMES, en faveur de Martin du Puy (1586). Acte de 1631 concernant des biens à Port Sainte Marie en Agenois, touchant les terres de Danyel de Viau sieur de Bellegarde (frère de Théophile). Copie ancienne d'un « Contrat pour les biens de Viaud » (1639).

Lettre de M. de FENIS (Tulle 1660) : il a reçu « comme un précieux trésor les écrits de feu Mr Theophile » ; il compte aller à Paris « pour faire part au public de toutes les belles pièces de ce grand homme qui me sont tombées en mains »... ; il demande des détails sur la famille du poète, recherche ses lettres, des vers de sa sœur, etc.

Acte et documents concernant Odet BOUCHET, sieur de VIAU et de ROUGET, fils de Marie de Viau (sœur de Théophile), 1689-1700, et les comptes de son père, Pierre Bouchet sieur de Rouget, sur les biens de la dot de son épouse. Sentence de la cour d'Agen condamnant, pour contravention aux « édits et déclarations du Roy contre les nouveaux convertis », « le sieur Roger » [Odet Bouchet de Viau] « de servir le Roy par force dans ses galeres à perpetuité », et ses filles à la réclusion dans la manufacture de Bordeaux (1701).

Ordonnance signée par Yves-Marie de LA BOURDONNAYE, intendant de justice, police et finances en la généralité de Bordeaux, sur la requête de Paul Roger de BELLEGARDE DE VIAU concernant les biens de son père (1704), et nouvelle requête de Paul Roger de Bellegarde de Viau protestant de son droit de jouissance des biens paternels en tant que bon catholique ; certificat signé par François HABERT, évêque et comte d'Agen, en sa faveur (1712) ; mainlevée signée par l'intendant LAMOIGNON (1712) ; certificat de prestation de serment d'avocat à la cour de Bordeaux par Paul de Bellegarde de Viau (1714) ; correspondance adressée à ce dernier, ainsi que certificat de contrat de mariage avec Jeanne de Saubère (1717), comptes de son beau-père, Jacques Gaubert, bail à ferme (1727), convention (1731), testament (1741), promesses de paiement, certificats de bienfaisance, etc.

Diplôme universitaire pour son fils, Gaspard de BELLEGARDE (1755) ; beau certificat de noblesse héréditaire pour Antoine Guillaume Roger Bellegarde de Viau, délivré par les Capitouls gouverneurs de Toulouse, avec armoiries peintes (1771). Transaction de Guillaume Antoine de Bellegarde (1785) ; arpentement des biens et domaine de Roget (1791) ; contrat de mariage du citoyen Antoine Roget Bellegarde et de la citoyenne Marie Redon (1799) ; donation par Olympe Suzanne Bellegarde en faveur de son neveu, Jean-Joseph Bellegarde aîné (1809), etc. Plus des actes notariés, extraits de greffe et de registres paroissiaux ou communaux, mémoires, reçus et quittances, remèdes, constitution de rente, correspondance familiale... Etc.



166. **Jacques VILLON** (1875-1963). 9 L.A.S., 1954-1959, au critique d'art Jean-Paul CRESPELLE ; 9 pages la plupart in-8, dont 1 carte postale et 2 cartes de visite, 3 adresses. 400/500

Remerciements pour des articles. 6 mars [1954], remerciant pour avoir « si pertinemment et si élogieusement retracé mes jeunes années »... 14 mars 1954, après un long article dans *France-Soir* « qui résume fort bien 60 ans d'activité et leur donne un parfum qui m'est très agréable »... 9 novembre 1957. Il est très sensible à son approbation : « j'aurais été bien humilié si mon ensemble rétrospectif du Salon d'Automne eut effondré la sympathie dont vous avez toujours bien voulu soutenir mon effort à faire mieux demain »... 2 juin 1959, remerciant pour deux articles « sur les Indépendants et sur les images de la Bibliothèque Nationale. De quelle sympathie vous m'entourez ! »... Etc. ON JOINT 3 cartes de vœux illustrées de Jacques Villon pour les années 1956, 1957, 1960.

167. **Maurice de VLAMINCK** (1876-1958). L.A.S., *Rueil-la-Gardelière*, à son cher LEBARBIER ; 1 page petit in-4 à l'adresse de *La Tourillière*. 150/200

« Je pense que le Bouquin va bientôt sortir ». Il prévoit de bientôt passer à Lisieux en voiture et lui propose d'y déjeuner ensemble...

ON JOINT 2 L.A.S. d'André DUNOYER DE SEGONZAC, à son ami Bergevin, « bel artiste - trop modeste - et qui bâtit son œuvre dans le calme - et loin des chiqués et du bluff de Paris » (1933), et à M. Garnier de l'Entraide des Artistes (1941).

168. **VOLTAIRE** (1694-1778). L.S. « V », écrite par son secrétaire Jean-Louis WAGNIÈRE, Ferney 27 septembre 1769, à CHAMFORT ; 2 pages et demie in-4, adresse à « Monsieur Renard, Libraire au palais pour faire tenir s.l.p. à Monsieur de Champfort » (fente réparée). 2.000/2.500

BELLE LETTRE À CHAMFORT SUR MOLIÈRE ET SHAKESPEARE, à propos de l'*Éloge de Molière* de Chamfort, couronné par l'Académie française.

« Tout ce que vous dites, Monsieur, de l'admirable MOLIÈRE, et la manière dont vous le dites, sont dignes de lui et du beau siècle où il a vécu. Vous avez fait sentir bien adroitement l'absurde injustice dont usèrent envers ce philosophe du théâtre des personnes qui jouaient sur un théâtre plus respecté. Vous avez passé habilement sur l'obstination avec laquelle un débauché refusa la sépulture à un sage. L'archevêque Chamvalon mourut depuis, comme vous savez, à Conflans, de la mort des bienheureux sur Mad<sup>e</sup> de Lesdiguière, et il fut enterré pompeusement au son de toutes les cloches, avec toutes les belles cérémonies qui conduisent infailliblement l'âme d'un archevêque dans l'Empirée. Mais Louis 14 avait eu bien de la peine à empêcher que celui qui était supérieur à Plaute et à Terence ne fut jetté à la voirie. C'était le dessein de l'archevêque et des dames de la halle, qui n'étaient pas philosophes.

... /...

84.

27.<sup>e</sup> Septembre 1767 à Jersey.

à M. de Champfort

Tout ce que vous dites, Monsieur, de l'admirable Molière, et la manière dont vous le dites, sont dignes de lui et de beau siècle où il a vécu. vous avez fait sentir bien adroitement l'abus de injustice dont usèrent envers ce philosophe du théâtre des personnes qui jouaient sur un théâtre plus respecté. vous avez passé habilement sur l'obstination avec laquelle un débauché ne fit la sépulture à un sage. L'archevêque Chambrayon mourut depuis, comme vous savez, à Conflans, de la mort des bienheureux sur mad. De la Guizote, et il fut enterré pompeusement au son de toutes les cloches avec toutes les belles cérémonies qui conduisent infailiblement l'âme d'un archevêque dans l'Empirée. mais Louis 14. avait eu bien de la peine à empêcher que celui qui était supérieur à Plautus et à Terence ne fût jeté à la voirie. c'était le dessin de l'archevêque et des dames de la halle qui n'étaient pas philosophes.

Les anglais nous avaient donné cent ans auparavant un autre exemple; ils avaient érigé dans les cathédrales de Strafort, un monument magnifique à Shakspeare, qui

Les anglais nous avaient donné cent ans auparavant un autre exemple ; ils avaient érigé dans la cathédrale de Strafort, un monument magnifique à SHAKESPEAR, qui pourtant n'est guères comparable à Moliere, ni pour l'art ni pour les mœurs. Vous n'ignorez pas qu'on vient d'établir une espèce de jeux séculaires en l'honneur de Shakspear en Angleterre. Ils viennent d'être célébrés avec une extrême magnificence. Il y a eu, dit-on, des tables pour mille personnes. Les dépenses qu'on a faites pour cette fête enrichiraient tout le parnasse français.

Il me semble que le génie n'est pas encouragé en France avec une telle profusion. J'ai vu même quelquefois de petites persécutions être chez les français la seule récompense de ceux qui les ont éclairés. Une chose qui m'a toujours réjoui, c'est qu'on m'a assuré que Martin FRÉRON avait beaucoup plus gagné avec son *âne Littéraire*, que Corneille avec *le Cid* et *Cinna* ; mais aussi ce n'est pas chez les Français que la chose est arrivée, c'est chez les Welches.

Il s'en faut bien, Monsieur, que vous soyez welche ; vous êtes un des français les plus aimables, et j'espère que vous ferez de plus en plus honneur à votre patrie »...

Schwester, oder Freunde sehen,  
 so bitte prüfen sie nie von  
 mir, + auch die Magda.  
 Jetzt noch eine Bitte: bitte  
 schreiben sie mir die Adresse  
 des Herrn Drobil. Ich habe  
 sie gesehen + ich möchte  
 ihm gerne etwas schicken.  
 Es geht mir recht gut.  
 Noch einmal vielen  
 Dank für alles!  
 Mit ergebenen  
 Ludwig Wittgenstein

169

Renseignez-moi donc un peu sur  
 l'état sanitaire d'Aix, dites-moi  
 franchement si je puis  
 nous risquer là-bas, en toute  
 sécurité. Le fait qu'en même  
 temps nous aurons de vos  
 nouvelles, et si nous ne nous  
 décidons pas, nous aurons tou-  
 jours échange une poignée de  
 main.  
 Rien de nouveau. Ma femme  
 se trouve bien de son traitement  
 ici, et vous vivez si bien  
 vivez amitiés.  
 Cordialement à vous  
 Émile Zola  
 Donnez-moi aussi de la chaleur.

170

169. **Ludwig WITTGENSTEIN** (1889-1951) philosophe. L.A.S., Oxford 11 septembre 1950, à « Betty » [Barbara GAUN, gouvernante des Wittgenstein à Vienne] ; 2 pages in-8 ; en allemand. 3.000/4.000

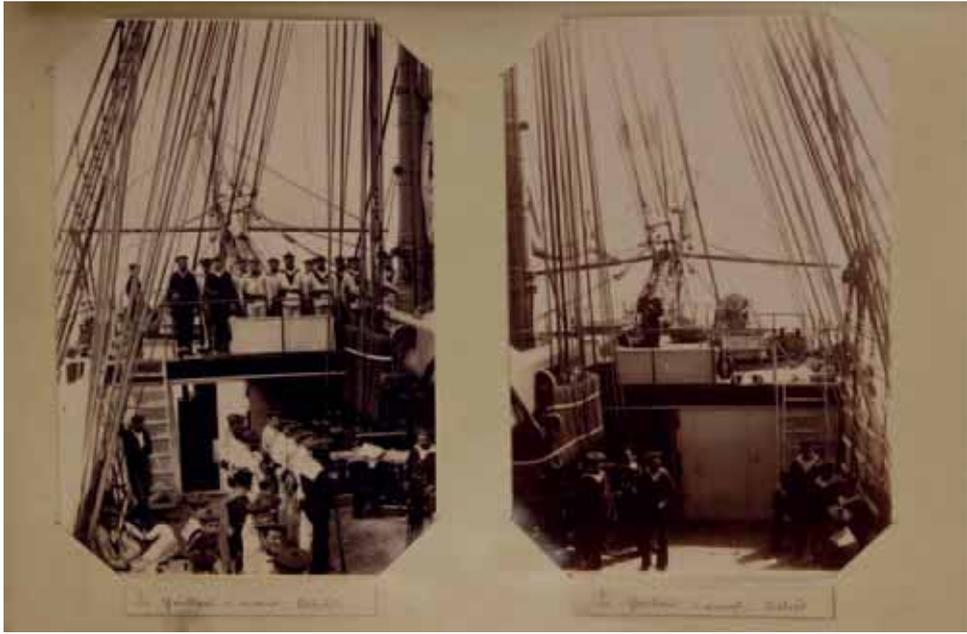
Il la remercie pour sa lettre. Il projette de voyager en Norvège dans un mois et peut-être d'aller à Vienne au printemps. Il ne pourra pas bien sûr séjourner à Alleegasse. Malheureusement ! Mais il espère qu'il pourra la voir. Si elle voit ses sœurs ou des amis, qu'elle les salue de sa part. Il demande l'adresse de Michael DROBIL [sculpteur rencontré lorsqu'il fut prisonnier de guerre], à qui il aimerait beaucoup envoyer quelque chose...

170. **Émile ZOLA** (1840-1902). L.A.S., Mont-Dore 25 août 1885, [à son ami Numa COSTE] ; 2 pages et demie in-8. 500/700

Ils sont au Mont-Dore depuis le 10, et en repartiront sans doute le 2 septembre : « Mais je vous avoue que le voyage dans le Midi nous effraye ; non pas que le choléra paraisse bien sérieux ; mais il serait vraiment inutile, en sortant de l'air vif où nous sommes, d'aller attraper là-bas une simple colique. Pourtant, je n'ai pas abandonné complètement l'idée d'aller vous serrer la main. Cela dépendra des dernières nouvelles. Renseignez-moi donc un peu sur l'état sanitaire d'Aix, dites-moi franchement si je puis nous risquer là-bas, en toute sécurité. [...] Parlez-moi aussi de la chaleur »...

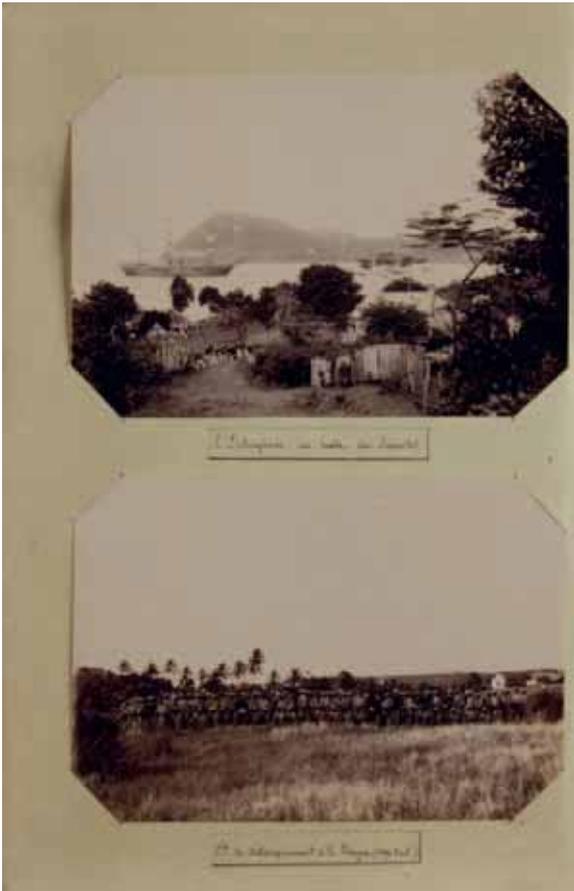
171. **Émile ZOLA**. *Théâtre. Thérèse Raquin. Les Héritiers Rabourdin. Le Bouton de rose* (Paris, G. Charpentier & Cie, 1888) ; in-8, reliure demi-maroquin beige, couv. cons. 400/500

ENVOI autographe signé sur le faux-titre : « à Camille Doucet / Hommage de l'auteur / Emile Zola ». L'ouvrage porte l'ex-libris de l'auteur dramatique Camille DOUCET (1812-1895).



*The Masthead of the "Hesperus"*

*The Masthead of the "Hesperus"*



*The Mountains on the Bay of Islands*

*The Mountains on the Bay of Islands*



*The Bay of Islands in the Bay of Islands*

*Port of the Bay of Islands*

## HISTOIRE, SCIENCES ET VOYAGES

172. **AÉROSTATION. Jean-Louis CARRA.** *Essai sur la nautique aérienne, contenant l'art de diriger les ballons aérostatiques à volonté, & d'accélérer leur course dans les plaines de l'air ; avec le précis de deux expériences particulières de Météorologie à faire*, par M. Carra, auteur des *Nouveaux principes de physique* (Eugène Onfroy, 1784) ; brochure in-8 de 24 p. et 1 planche gravée. 150/200

Mémoire lu à l'Académie des sciences le 14 janvier 1784 par Jean-Louis CARRA (1742-1793), bibliothécaire, journaliste et membre de la Convention (Saône-et-Loire). La planche, gravée par BEAUBLÉ, accompagnée de son explication, représente le gros ballon suspensoir, avec la nacelle et ses ailes tournantes, et le « ballon précurseur, hérissé de pointes électriques ».

173. **ALBUM PHOTOGRAPHIQUE.** 130 PHOTOGRAPHIES originales par Alfred TESTOT-FERRY, lieutenant de vaisseau, 1887-1893 ; tirage albuminé, formats divers, montées et légendées dans un album in-fol., couv. percaline bordeaux gaufrée. 1.200/1.500

BEL ALBUM DE PHOTOGRAPHIES DE VOYAGE ET AUTRES, par le lieutenant de vaisseau Alfred TESTOT-FERRY, né le 10 janvier 1854 à Prissé (Saône-et-Loire), qui était le fils du géologue et archéologue Henry Testot-Ferry (1826-1869), découvreur du site de Solutré.

L'album est commencé pour illustrer le *Voyage du croiseur école d'application des aspirant "Iphigénie"*, un trois-mâts dont l'image orne la page de titre. Exercices de tir au canon, inspection de la garde, réception d'un officier à bord, compagnie de débarquement au Cap Vert, « Bohémiens » en Espagne, détente sous un cocotier au Cap Vert, vues de Malte, Majorque, Minorque, Vigo, Gibraltar, Cintra... Parmi les personnages identifiés : MM. Arago, Colliard, Crémieux, Guérin...

Suivent des photographies d'églises, chaumières, manoirs, moulins et habitants du Puy-de-Dôme et de la Somme... Vues de l'atelier et œuvres du sculpteur Hyacinthe SOBRE. Groupes de jeunes filles déguisés en personnages bibliques... Photographies de groupes à Fontenay-aux-Roses, dans la forêt de Fontainebleau, dans les Ardennes, etc.

174. **ANCIEN RÉGIME.** Environ 150 lettres ou pièces, la plupart L.S. ou P.S., XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle. 800/1.000

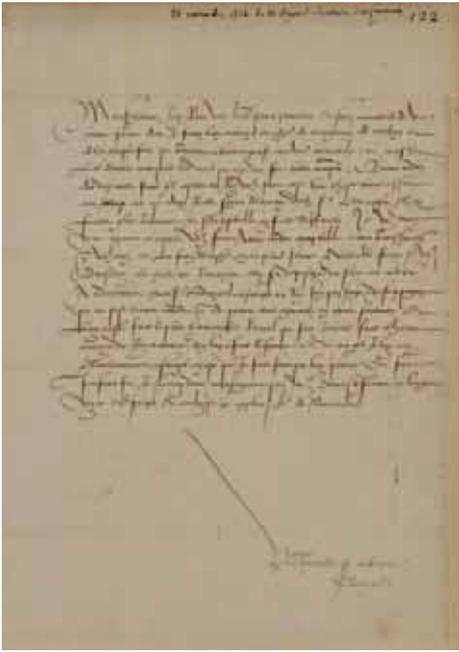
D'Aigrefeuille, duc d'Aiguillon, duc d'Antin, comte d'Albon, des Alleurs, Angivilliers, J. d'Ardenne d'Aragon, d'Aubusson, N. de Bailleul, Fr. de Barreme, Christophe de Beaumont arch. de Paris, R. de Bellegarde, maréchal de Bellisle, Beringhen, maréchal de Berwick, A.J. Bignon, L.H. de Bourbon-Soissons, Bourdin d'Assy, Calonne, maréchal de CASTRIES (7), Louis-Joseph de Bourbon prince de Condé, Chamillart, Chamilly, Choiseul, Clare, François de Clermont, Colbert, Congis, L.F.J. de Bourbon prince de Conti, Courtomer, F. Coutlet, maréchal de Créquy, cardinal Dubois, Du Muy, Antoine Duquesne, Guillaume Duval, Estrades, maréchal d'Estrées, L.C. de Bourbon comte d'Eu, duc de Fleury, François Foucquet, duc de Gesvres, F. de Gramont év. de Saint-Papoul, Guillebon, prince de Guise, Harnois de Blangues, A. d'Hérouville de Claye, Guillaume de Joyeuse, La Boissière, La Chabane, Lamoignon, Laroche-Lambert (6), La Roche-Thulon, La Trousse, duc de La Vauguyon (4), duc de La Vrillière, le Blanc, Lebreton, Le Camus de Baligny, J.C.P. Lenoir, Lévis-Mirepoix, Louis de Lorraine prince de Lambesc, Bardi Magalotti, Maraldi, Y.A. de Marbeuf év. d'Autun, de Maure, J. Micault d'Harvelay (4), Montaret, prince de Montbarey, L. de Montgomery, Charles de Montmorency, Nancre, Isabelle d'Orléans, Louise d'Orléans abbesse de Chelles, chevalier d'Orléans, d'Ormesson, duc de Penthièvre, Peyssonnel, Phélypeaux, abbé de Pontchartrain, Ranché d'Armagny, Ravignan, Roëttiers, duc de Roquelaure, Saint-Alban, Saint-Pary, Sartine, de Sechelle, J. de Serret, Sheldon, Surville, comte de Talleyrand, P.A. de Taunay, Terray, L.A. comte de Toulouse, Trudaine, Louis de Vendôme, marquis de Vérac, Vergennes, Voysin (6 avec ms sur la réforme de la gendarmerie), etc.

ON JOINT un important lot de papiers divers : inventaires (dont un touchant la famille de Ségur à Bordeaux en 1787), actes divers, quittances et reçus, mémoires, lettres d'amortissement et ratification, lettres de baccalauréat, registre cueilloir, pièces de taxes et tailles, testaments, etc. ; plus un gros dossier d'imprimés : *Tarif général* (1664, relié), mazarinades, déclarations et ordonnances royales, lettres patentes, arrêts du Parlement ou du Conseil d'Etat, mandements, mémoires juridiques, dont une vingtaine d'affiches.

175. **ANCIEN RÉGIME.** 4 documents, 1617-1780. 120/150

3 L.S. (secrétaires) de Rois (1 page in-fol. chaque, petits défauts). LOUIS XIII (1617, contresignée par le cardinal de Richelieu), ordre au maréchal des logis Renauldin de se rendre en Nivernais près du maréchal de Montigny. LOUIS XIV (1711, contresignée par VOYSIN), pour une charge d'enseigne. LOUIS XVI (1780, contresignée par le prince de MONTBAREY, et visée par le prince de CONDÉ, au comte d'Apchon, concernant le sous-lieutenant de Boisdoublot).

Mémoire manuscrit pour la nourriture des prisonniers de la BASTILLE en novembre 1722, Versailles 1<sup>er</sup> février 1723, paraphé par le RÉGENT (1 page in-4).



176. **Gilbert BAYARD** (?- 1548), diplomate et secrétaire des Finances de François I<sup>er</sup>. L.S. avec compliment autographe, Amboise 28 novembre [1534], à Charles CHABOT, baron de JARNAC ; 1 page in-folio, adresse. 300/400

CURIEUSE LETTRE D'INTÉRÊT GÉOLOGIQUE.

Il donne des nouvelles de « Messrs de Maugiron de Carbon et de la Maisonfort qui commencent a trouver goust aux vins nouveaulx, et meslent les doulx avecques les vers qui est une fort belle composition. Quant au don des dix mille frans quil a pleu au Roy vous faire cest une chose toute assuree car elle est a ung roolle signé de la main du dit Seigneur ». Il lui envoie la minute pour qu'il la fasse « dresser en la plus seure et vallable forme que vous adviserez et en me la renvoyant elle sera despeschée du soir au matin. Au demourant Monsgr ladmyral [Philippe CHABOT, amiral de BRION] a escript au Roy son passaige de sa compaignye qui ne sest trouvée moindre que de quatre cens chevaulx en toute saulveté et luy a esté fait le plus honnorable recueil qui fut jamais fait a homme envoyé de Roy a autre »...

177. **Nicolas-Léonard BEKER** (1770-1840) général de la Révolution et de l'Empire, il négocia la soumission de Stofflet et commanda l'escorte de Napoléon vers le Bellérophon. 8 L.A.S., 1800-1804, à M. de LAGUESLE inspecteur forestier à Saint-Myon par Aigueperse (Puy-de-Dôme) ; 17 pages in-4, adresses, 2 avec en-tête *Le général de brigade Bagert-Beker* et *Le Général de Brigade, Commandant dans le Département du Puy-de-Dôme* (portrait gravé joint). 500/700

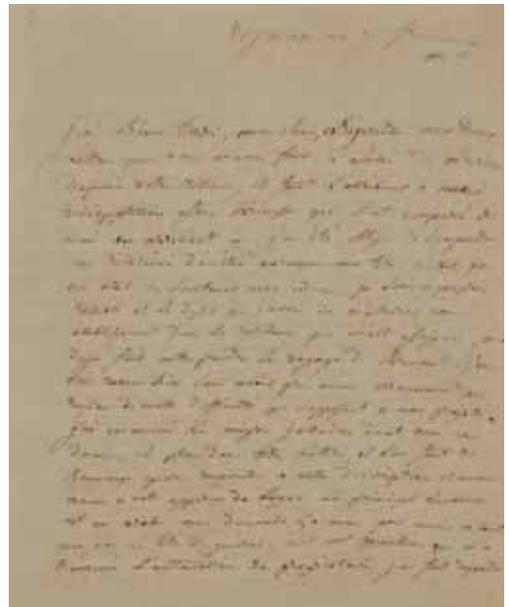
CORRESPONDANCE AMICALE, donnant et demandant des nouvelles de la famille, et évoquant des problèmes de terres et de fermages, d'abattage d'arbres, etc.

*Veygoux 7 frimaire (17 décembre 1800)*. Il recherche un logement à Clermont où il compte se fixer (il vient d'être nommé commandant du Puy-de-Dôme) ; la maison Jalladon ne peut lui convenir : « Le principal locataire est un arabe qui demande 50 écus par mois a cause que j'ai le titre de général ». Il a offert 1.000 F pour les appartements de Mme de Boisseul sur la place d'Espagne. Il charge son ami de se renseigner sur la propriété de Bicou, dont il envisage l'acquisition. Il l'invite à venir à Veygoux : « vous ferez plaisir à M<sup>de</sup> DESAIX [Beker avait épousé la sœur du général] en venant la voir avec l'ami Bonneval »...

*14 ventose X (5 mars 1802)*. Il commente les résultats des élections du Puy-de-Dôme : « il est tel qu'on devait l'attendre d'après la rupture de la coalition »... *Clermont 5 pluviose (25 janvier 1803 ?)*. M. de LA ROUZIERE n'est plus au secret et ne tardera pas à sortir de prison ; il était « compromis uniquement à cause de ses liaisons

avec quelques incurables du vieux testament ». Il raille le député Dayat qui veut marier sa fille en ne lui donnant qu'une pension de 600 <sup>ll</sup>. « Les généraux DEJEAN et SERURIER me blament de ce que je n'ai pas demandé de l'emploi aux armées ». Il ira à Riom pour le rassemblement des conscrits, « en attendant je suis occupé de ces messieurs qui ne sont pas plus dociles que l'an dernier malgré la sévérité de la loi sur la désertion »... *Paris 4 et 18 frimaire XIII (25 novembre-9 décembre 1804)*. Au moment des fêtes du couronnement, il dépeint l'atmosphère ambiante : « On nous régale de jeux de mots sur tout ce qui a rapport à la cérémonie et aux institutions nouvelles. Comme tous ces clabaudages sont plutôt l'effet de la frivolité française, le gouvernement n'en va pas moins son train et nous prépare un spectacle extraordinaire pour Dimanche prochain. Les sages et les politiques de tous les ordres prétendent que la masse des défauts jointe aux qualités éminentes qui distinguent notre souverain est nécessaire à la prospérité de l'état et pour peu qu'il soit sobre en finances son édifice durera aussi longtems que les choses humaines peuvent existe »... Il a vu SÉRURIER et DEJEAN et a pu rencontrer l'Empereur pour lui demander une entrevue pour lui parler de son fils (Napoléon Beker, né en 1801, filleul de l'Empereur)... Etc.

ON JOINT une pochette en papier plié contenant une mèche de cheveux gris avec l'inscription « Cheveux du G<sup>d</sup> Beker ».



178. **Henry de BELSUNCE** (1671-1755) évêque de Marseille, il se montra d'un courage héroïque lors de la Grande Peste. L.A.S. « Henry Ev. de Marseille », Marseille 3 juin 1714 ; 2 pages et quart in-4 (qqs petits trous par corrosion de l'encre). 400/500

AU SUJET DE SON CONFLIT AVEC LES RELIGIEUX DE L'ABBAYE DE SAINT-VICTOR. Bien qu'il n'ait pas obtenu du Parlement la grâce qu'il demandait, il remercie son correspondant pour les marques de bonté dont il l'a honoré à cette occasion, et qu'il n'oubliera jamais. « Mrs de St Victor ont vuïd eux mesme le partage de la chambre et ont fait leur procession le mesme jour que nous. Le mespris qu'ils se sont attiré devoit me desdomager de la violance que je me suis faite en les laissant faire tout ce qu'ils ont voulu » ; mais en vérité, « tout le peuple a murmuré contre mon inaction », tout le monde s'est indigné de la nouveauté de l'entreprise, et s'est scandalisé « de voir ces mrs frisés poudrésquelques uns sans tonsures avec de grandes manchets rire parler aux assistans et aux spectateurs prendre et se donner du tabac devant le St Sacrement [...]. Mais enfin, Monsieur, vous ettes le protecteur de l'église et des Evêques dans ce païs et j'espère de vous une prompte et bonne justice qui areste tous les desseins que la vanité fait concevoir à ces religieus qui ne sont certainement icy en aucune manière la bonne odeur de Jesus Christ »...

On joint une autre L.A.S. du 6 novembre 1722 (1 p. in-4), en faveur de M. de SARAZIN : « ce jeune officier a servi icy a merveille pendant tout le temps de nos malheurs [peste de 1720...] il me paroît digne de votre protection »...

179. **Henry de BELSUNCE**. L.A.S. « Henry Ev. de Marseille », Marseille 3 juillet 1726 ; 10 pages petit in-fol. 700/800

LONGUE LETTRE SUR SON PROCÈS AVEC LA VILLE DE MARSEILLE À PROPOS DE LA LAÏCISATION DES MAÎTRES ET MAÎTRESSES D'ÉCOLES.

« Vous apprendrés sans doute avec étonnement que la ville de Marseille veut plaider contre moy ». C'est bien malgré lui qu'il se retrouve en procès contre « une ville qui m'est aussi chere, pour laquelle j'ay fait quelque sacrifice afin de ne m'en pas separer, et pour le service de laquelle aussi rien ne sera jamais capable de m'empêcher d'estre toujours prest à sacrifier encore, s'il est nécessaire, mes biens et ma vie ». Il ne veut pas se plaindre de « la manière pleine de hauteur dont Messieurs les Echevins ont usé à mon esgard », ni de l'indécence, du dédain et de l'impolitesse avec lesquels ils ont reçu toutes ses démarches « pour éviter un procès dans lesquels je les crois peu fondés », préférant ne parler « que du fonds du procès que ces Messieurs me forcent de soutenir ». Voilà seize ans qu'il est évêque de Marseille, sans aucun problème avec les échevins, leur ayant donné maintes preuves de son respect et de sa sincérité à leur égard. Or « cette paix et cette union viennent d'estre troublées par les entreprises du Sieur PICHATY, unique conseil de l'Hôtel de Ville » et procureur, qui cherche à étendre la juridiction de la police sur les maîtres et maîtresses d'école, en multipliant contre ceux-ci les ordonnances et décrets des échevins, voulant « regler et taxer leur salaire, en voulant leur faire preter serment [...] et les forçant à déclarer un greffe à la police [...] le tout leur étant ordonné sous peine d'interdiction de leurs fonctions, sous des peines pecuniaires et même de prison ». Or selon les lois canoniques comme selon celles du Royaume, et

... /...

Monsieur

vous apprendrés sans doute avec étonnement que la ville de Marseille veut plaider contre moy, mais ce me flate que vous me rendes la justice de vous persuader que c'est bien malgré moy que j'ay un procès contre une ville qui m'est aussi chere, pour laquelle j'ay fait quelque sacrifice afin de ne m'en pas separer, et pour le service de laquelle aussi rien ne sera jamais capable de m'empêcher d'estre toujours prest à sacrifier encore, s'il est nécessaire, mes biens et ma vie.

souffrés, Monsieur, que dans la douleur que me cause la nécessité où je me trouve réduit, contre tout ce que j'aurois bien attendu, j'ay la consolation de vous faire le détail de ce qui regarde cette affaire dont il me paroit nécessaire que vous fussiez instruit.

je ne me plaindrai point de la manière pleine de hauteur dont Messieurs les Echevins ont usé à mon esgard, et de l'indécence avec laquelle ils ont reçu toutes les démarches que

vous faites incessamment, sans votre participation et au mespris des regles les plus sages, que pourrayez vous de le rendre de Messieurs les Echevins? c'est à que ce laisse à vos réflexions. accablés d'honneur que je suis à plaindre, voyez however à vous le mal! j'ay été heureux vous instruire de toute cette affaire, je croies bien que le dédain et vous en sçavez un peu long je n'ay pu en dire plus court, j'ay même retranché tout ce qui ne m'a pas paru nécessaire. j'ay l'honneur d'être avec vous de respect

Monsieur

vous en humble et très  
obéissant serviteur

HENRY EV de marseille

Marseille le 3. juillet 1726

depuis toujours dans tous les diocèses de France, « les écoles sont sous la juridiction des Evêques, et en despendent uniquement ». Ses nombreuses démarches auprès des Echevins ont été reçues avec un tel mépris qu'il n'a jamais reçu la moindre réponse, même de politesse. Alors, « pour soutenir la juridiction de l'église attaquée de front et pour faire cesser les troubles que ces entreprises causoient dans toutes les écoles de Marseille, je me vis obligé de donner sur cela mes ordres aux maîtres et maitresses décole ». Puis il fit donner, « non aux Echevins [...], mais au sieur Pichaty leur conseil tout puissant et procureur du Roy de la police, une assignation au Parlement de Paris [...] pour y faire casser toutes ces ordonnances et faire deffence aux dits procureur du Roy et Echevins de s'ingerer en rien de ce qui concerne les escoles. Ces messieurs virent tout cela avec cet air de superiorité qu'ils croient convenir au chaperon [...], sans prendre aucune mesure pour regler à l'amiable une affaire qui paroît insoutenable de leur part », et sans témoigner le moindre regret de s'attaquer à leur évêque. Ce qui l'a surtout blessé, c'est « de voir ces Messieurs vouloir m'aliéner les cœurs des Marseillois, que j'ose dire m'estre dûs, et engager cette ville à se declarer contre moy [...] Je connois trop la bonté de cœur des habitans de Marseille », qui lui ont souvent prouvé leur attachement, pour penser qu'ils soutiennent vraiment l'action de Pichaty. Ils auraient certainement aimé être consultés avant de plaider contre leur évêque, c'est-à-dire « leur pasteur et leur père », et préféré trouver la voie de la conciliation... Le parti adverse a préféré dissimuler la vérité en violant les règlements administratifs, en forçant le Conseil de Ville à soutenir un procès « qui paroît nestre l'effet que d'une passion personnelle, dont j'ignore la cause », et de la vanité d'un seul homme. Ils produisent des pièces mensongères, que Belsunce détaille ici, affirmant qu'il a demandé des cassations sur plusieurs ordonnances, ce qui est faux, puisque celles qu'il a ordonnées ne concernaient que les maîtres et maitresses d'école, etc. Pour monter ce procès, ils ont donc fait « un faux exposé au Conseil de Ville », qui, si tout était exact, serait absolument irrecevable... Etc.

180. **Henry de BELSUNCE**. L.A.S. « Henry Evêque de Marseille », Marseille 2 novembre ; 4 pages in-4. 400/500

INTÉRESSANTE LETTRE AU SUJET D'UN PAMPHLET ET DE LETTRES ANONYMES RÉDIGÉS CONTRE LUI. « Il est vrai, Monsieur, que le public et toutes les aparences accusent le sieur CIPRIANI religieux de St Victor d'estre l'auteur dun mauvais libelle qui s'est répandu contre moy, qui est tombé dans le meme mespris dans lequel l'auteur vit icy. Il ne pouvoit avoir un meilleur sort estant très mal ecrit, sans esprit et sans sel, quoiqu'avec beaucoup de malice. Les calomnies dont il est rempli se detruisent delles mesmes et ne meritent pas d'attention. J'ay sur ce principe arreté plus dune reponse que lon avoit fait contre cet ecrit et contre l'Evêque d'Alger qui est le nom que depuis longtemps Cipriani s'est acquis »... Il revient sur les attaques de ce pamphlet : sa naissance, la religion de ses ancêtres : « le malheur qu'ils ont eu d'estre huguenots leur est personnel, et n'est point une tache. Pour moy je ne rougirai jamais d'estre le petit-fils des Ducs de LA FORCE parcequ'ils ont esté aussi dans ce parti. Si c'est un affront il m'est comun avec tout ce qu'il y a de plus grandes maisons dans le Royaume et le Roy luy mesme est dans le cas »... Tout cela l'a fait bien rire, ainsi que les autres affirmations, si facilement réfutables, sur son fastueux train de vie, le luxe de son mobilier : « vous savés que mes meubles ne sont que satinade et ma vaisselle de terre »... Il n'a pas voulu poursuivre Cipriani car il ne veut pas faire de vagues, et qu'il déteste les affaires, etc.

181. **Henri BERTRAND** (1811-1878) général, homme politique, fils du Grand-Maréchal du Palais de Napoléon. 40 lettres ou pièces, la plupart L.A.S. à lui adressées (ou à sa femme), ou provenant des archives familiales, 1832-1881. 500/600

\* Henri-Gatien BERTRAND, son père le général : l.a.s., Laleuf 1<sup>er</sup> août 1836, longue lettre sur les dettes de son fils, alors lieutenant à Besançon.

\* Louis BERTRAND-BOISLARGE, son oncle : 3 l.a.s., Châteauroux 1838-1847, à Henri, lieutenant d'artillerie à Alger puis à Douai, la dernière à Amédée Thayer au sujet des projets de mariage de Louis.

\* Hortense Bertrand, Mme Amédée THAYER, sa sœur : 4 l.a.s. à Henri, au sujet de son mariage ; plus 2 l.a.s. à elle adressées par la comtesse de Montalivet et Mme de Chabaud La Tour, relatives au mariage d'Henri. Avec un mouchoir sous une enveloppe portant cette inscription d'Henri : « Cette enveloppe renferme le mouchoir avec lequel ma charmante petite Ernestine s'est essuyé les yeux le jour de mon mariage le 14 juillet 1847. Ces larmes lui porteront bonheur !!! »

\* Napoléon Bonaparte, dit le PRINCE NAPOLÉON (Jérôme) : 2 l.s. à Henri, et 1 l.a.s. à Mme Bertrand, rappelant les liens entre leurs deux familles, 1862-1868.

\* MARIE-CLOTILDE de Savoie, Princesse Napoléon, épouse du précédent : 22 l.a.s. à la vicomtesse Henri Bertrand, parlant familièrement de leurs familles et de la Cour, 1859-1881.

\* Princesse MATHILDE : 2 l.a.s. à Henri Bertrand et à Madame.

\* D'autres l.a.s. de Mme N. de Puisard (belle-mère d'Henri), Napoléon duc de BASSANO, et le maréchal CANROBERT, plus une invitation imprimée.

182. **Jérôme BONAPARTE** (1784-1860) frère de Napoléon, il fut Roi de Westphalie. L.A.S. « Jérôme », Florence 24 août 1846, à la duchesse Rosine DECRÈS ; 2 pages in-8 (petit deuil). 250/300

BELLE LETTRE SUR LA MORT DE SON FRÈRE LOUIS, ET SUR SA FILLE LA PRINCESSE MATHILDE SÉPARÉE DE SON MARI LE PRINCE DEMIDOFF. La lettre de la duchesse est une nouvelle preuve d'amitié pour lui : « vous avez bien pensé que dans ce nouveau malheur qui accable ma famille, l'expression de vos tendres sentiments seroit une véritable consolation, & je vous en remercie du fond de mon cœur !!! Resté seul des frères de l'Empereur, je devrai probablement comme eux mourir sur la terre d'exil, terre bien lourde et qui étouffe

lorsqu'elle ne vous tue pas !!! Si je pouvois au moins voir mes chers enfans heureux réunis autour de moi ! Mais je les vois eux-mêmes trompés dans leurs affections sur lesquelles ils devoient le plus compter !! Ma fille surtout, cette chère enfant, je la vois en butte aux persécutions d'un être qui devrait être son premier soutien, sans que je puisse la couvrir de ma protection paternelle !!!! L'exil, toujours l'exil ! qui entrave tout ce que je pourrai faire pour elle !!! »... Il compte sur la duchesse pour conseiller MATHILDE ; si sa fille a besoin de lui il ira à Bruxelles, « mais c'est une détermination bien *sérieuse* dont je ne puis envisager les conséquences qu'avec effroi !!! »...

183. **Napoléon BONAPARTE, dit le PRINCE NAPOLÉON** (1822-1891) fils de Jérôme Bonaparte, homme politique démocrate. 2 L.A.S. « Napoléon Bonaparte », Florence 1844, à la duchesse Rosine DECRES ; 6 pages in-4 (lég. traces bleues à la première). 300/400

BELLES LETTRES SUR SON PÈRE JÉRÔME ET SON ONCLE JOSEPH. 6 juillet 1844. Après bien des peines et des démarches, il a obtenu que son oncle Joseph et sa tante viennent au secours de son père en payant ses dettes et en lui servant une pension : « au milieu de tout cela ma sœur [la princesse MATHILDE] est venue apporter un acte que son mari [DEMIDOFF] avait fait de son propre mouvement et par lequel il mettait mon père dans une position plus convenable. J'ai été moi-même faire une course auprès de mon père pour lui exposer l'issue favorable de ses affaires. Mais je l'ai trouvé ce qu'il a toujours été, guidé par les sentiments les plus droits ; il a accepté avec reconnaissance ce que son frère et sa belle-sœur ont bien voulu faire pour lui, mais quant à mon beau-frère rien n'a pu le décider à accepter de lui, il a répondu avec raison *qu'après* ce qui s'était passé entre lui et son gendre aucune affaire d'intérêt ne pouvait avoir lieu entr'eux. Je me suis trouvé dans une position bien sensible ! Voyant la décision de mon père si ferme et si arrêtée je m'y suis conformé je puis le dire *avec bonheur*, car je suis fier d'avoir retrouvé le caractère de mon père si beau »... 23 août 1844. La mort de son oncle [JOSEPH, le 28 juillet] l'a « doublement affligé » : « je l'aimais personnellement, il le méritait, et puis je vois ainsi peu à peu s'éteindre toute ma famille, ceux surtout auxquels notre nom doit son illustration, et tous meurent loin de la France en exil, eux au moins ils ont leurs souvenirs, leur passé ; nous jeunes gens nous n'avons rien que l'espoir et il est bien faible, bien vague et incertain, malgré cela le jour où je pourrai rentrer en France et retrouver ma patrie, je me sentirai renaître ! »... Il exprime cependant des appréhensions quant à l'avenir : « Tanger, Méhemet-Ali, le maréchal Raglan, Taïti, tout cela se coïncident avec rapidité. Est-il vrai que le ministère Guizot chancelle et qu'une succession Thiers Molé se prépare ? »...

184. **Famille Lucien BONAPARTE**. 20 lettres ou pièces, la plupart L.A.S. 150/200

Charles-Lucien BONAPARTE, prince de CANINO (1803-1857) : l.a.s. à la comtesse Armand de Cambacérès née Davout (belle-mère de sa fille Bathilde, 1856). – Son fils Joseph-Napoléon BONAPARTE (1824-1865) : l.a.s. à son beau-frère le comte Louis de Cambacérès (Rome 1865), et photographie signée. – Napoléon-Charles BONAPARTE (1839-1899, frère du précédent) : l.a.s. à sa sœur Bathilde de Cambacérès (1860), 4 l.a.s. (et 2 télégrammes) à sa nièce Zénaïde de Cambacérès, duchesse d'Albufera (1872-1877 et 1891), et l.a.s. à la comtesse Armand de Cambacérès (1878) ; plus 5 photographies de lui et sa femme Christina, princesse Ruspoli). – Eugénie Bonaparte, princesse de la MOSKOWA (1872-1949, fille du précédent) : l.a.s. à sa cousine Zénaïde duchesse d'Albufera (1907, avec carte-souvenir de sa mère). – Zénaïde de Cambacérès, duchesse d'ALBUFERA (1857-1932) : note autogr. sur sa tante maternelle la princesse Gabrielli.

2 photographies signées par les filles de Charles-Lucien : Julie marquise de ROCCAGIOVINE (1830-1900) et Charlotte comtesse PRIMOLI (1832-1901). – Laetitia Bonaparte (1866-1926, fille du Prince Napoléon), princesse de SAVOIE, duchesse d'AOSTE : photographie signée.

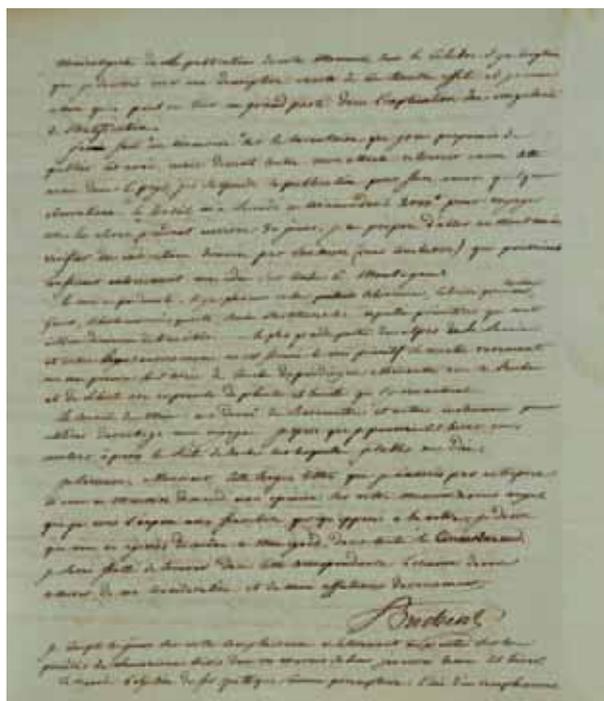
ON JOINT une l.a.s. du comte RAPETTI sur la généalogie des enfants de Lucien Bonaparte (1858), et un portrait gravé de Lucien Bonaparte.

185. **Lucien BONAPARTE** (1828-1895) petit-fils de Lucien Bonaparte, cardinal. 17 L.A.S., Rome 1861-1882 ; 38 pages in-8, qqs enveloppes. 100/150

Lettres affectueuses à sa sœur Bathilde Bonaparte, comtesse Louis de CAMBACÉRÈS (2), à sa nièce (fille de Bathilde) Zénaïde de Cambacérès, duchesse d'ALBUFERA (10), et à Adèle DAVOUT, comtesse Étienne de CAMBACÉRÈS (belle-mère de Bathilde, 5). ON JOINT une photographie du cardinal (dédiacée à Zénaïde par sa tante Julie Bonaparte, marquise di Roccagiovine), et 2 lettres à Zénaïde pour la succession du cardinal.

186. **Henri de BOURDEILLE, marquis d'Archiac, prince de Caussade** (1570-1641) filleul de Henri III, il fut sénéchal puis gouverneur du Périgord, chevalier des ordres, conseiller d'État et maréchal de camp. 4 pièces sur vélin (2 incomplètes) à lui relatives, ou à sa famille, dont une signée, 1611-1666 ; 36 pages in-4 ou in-fol. (qqqs mouill.). 200/250

Arrêt du Grand Conseil du Roi condamnant Louis de Caussade après abattage de bois dans la forêt de Saint-Mégrin (1611). Aveu et dénombrement du marquisat d'Archiac (Saintonge), signé par Bourdeille (1619). Conclusions du procureur général du parlement de Paris à propos de la terre de Saint-Mégrin (fragment, 1635). Conclusions avec historique des affaires des Caussade et de Saint-Mégrin (fragment).



187. **André BROCHANT DE VILLIERS** (1772-1840) géologue et minéralogiste. 6 L.A.S., Paris 1806-1829, à Louis-Benjamin FLEURIAU DE BELLEVUE à La Rochelle ; 22 pages in-4 ou in-8, adresses. 600/800

BELLE CORRESPONDANCE SCIENTIFIQUE. 25 avril 1806. Parmi ses échantillons de cristallite, le n° 1 est extrêmement trompeur : « il a tout à fait l'aspect d'une roche primitive. Je dirois la même chose du n° 2 cependant il a un poli luisant qui avertit déjà d'être en garde avant de prononcer. Le n° 11 a bien quelques rapports avec certaines cornéennes, mais il est poreux et ses cavités sont lisses bien rondes et d'une nature toute différentes des cavités qui se trouvent dans certaines roches. Il a d'ailleurs un toucher maigre particulier »... Quant à son mémoire sur des roches volcaniques, il nuancerait certaines conclusions. « J'observerai sur la conclusion n° 12 que vous éloignez trop l'idée de la coopération de la mer aux phénomènes volcaniques, je crois bien que le soufre y joue un grand rôle, mais je pense que l'on est forcé d'attribuer à l'eau les explosions et les éruptions, sans parler des inondations volcaniques que l'on pourroit peut-être attribuer à l'électricité, ce qui est cependant un effet disproportionné avec la cause, considérant que tous les volcans connus sont au bord de la mer qu'ils forment des lignes continues le long des rivages (au Chili au Pérou au Mexique au Kamtschatka) qu'il n'y a qu'un seul exemple d'un volcan brûlant, situé au milieu d'un continent (celui situé en Asie près du Cachemire) encore son existence est-elle contestée, et d'ailleurs, ce que ne fait point la mer, les eaux d'un lac, d'une fleuve peuvent l'opérer. Vous citez le volcan du Mexique observé par HUMBOLDT à 40 l. de la mer je ne regarderois pas ce fait comme une objection décisive, les tremblements de terre qui accompagnent les éruptions ébranlent fortement la terre à plus de 40 l. de distance et je ne vois pas pourquoi il est impossible qu'il s'ouvre un gouffre ou les eaux de la mer se précipitent à cette distance »... Etc. 12 décembre 1819. BRONGNIART lui a remis sa lettre : « Votre belle météorite a reçu sa destination. Nous l'avons cassé, et après en avoir envoyé de suite une quantité suffisante pour une analyse complète à M<sup>r</sup> LAUGIER qui en a déjà traité un grand nombre, nous avons encore conservé chacun un fragment, dont le mien qui est le plus beau, d'après la volonté de Brongniart, a occupé de suite une belle place dans ma collection »... Il propose d'échanger leurs traités de cristallographie, et l'entretient des terrains divers de coquilles fossiles... 10 juin 1820. Il lira avec plaisir son mémoire sur les pierres météoriques à l'Académie, et il en surveillera l'impression et la gravure ; Fleuriau pourrait cependant préférer le *Journal de physique*, plus prompt à publier que les *Mémoires* de l'Académie... BEUDANT est « très contrarié du tems immense que lui prend la rédaction de son voyage »... 1<sup>er</sup> décembre 1820. La publication de son mémoire a été retardé par son absence, puis celles de M. BLAINVILLE et M. DESMAREST... 16 juillet 1829. Il confie ses inquiétudes sur la santé du jeune d'ORBIGNY, protégé de Fleuriau, et annonce l'envoi, suivant la suggestion de l'ami ROISSY, d'une note de M. de BUCH sur les lacs italiens, et une carte coloriée... 30 novembre 1829. Il regrette de ne pouvoir satisfaire sa demande d'échantillons adressée à M. CORDIER, et doute que des échantillons aussi petits puissent l'aider à reconnaître le « terrain oolitique », ou du moins le « terrain jurassique » traversé par sa sonde. « Il vous faut pour votre puit foré trouver des alternatives de couches perméables et imperméables à l'eau. [...] vous avez l'espoir que, si les couches remontent doucement vers quelque plateau, les eaux amassées sous ce plateau et que la couche imperméable contenoit, viendront au jour. Or cette alternative de couches perméables et imperméables est un fait absolument local »...

ON JOINT la minute autographe de la réponse de FLEURIAU DE BELLEVUE à la première lettre, 16 août 1806 (6 p. in-4), longue discussion sur le phénomène de la cristallisation et l'opinion de WATT, les échantillons de cristallite et les roches volcaniques, les travaux de DOLOMIEU, SAUSSURE, PELLETIER, etc.

188. **Alexandre BRONGNIART** (1770-1847) minéralogiste et géologue, directeur de la Manufacture de Sèvres. 6 L.A.S., Sèvres et Paris 1816-1819, à Louis-Benjamin FLEURIAU DE BELLEVUE à La Rochelle ; 33 pages in-4, 2 adresses.

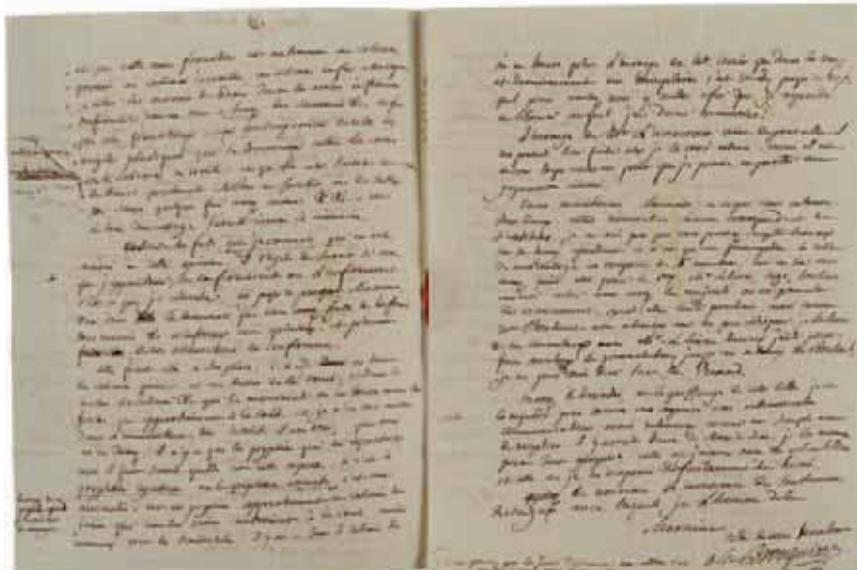
1.200/1.500

IMPORTANTE CORRESPONDANCE SCIENTIFIQUE SUR LA MINÉRALOGIE, NOTAMMENT LE SUCCIN (AMBRE JAUNE).

**31 août 1816.** Les échantillons adressés par Fleuriau sont arrivés fort à propos puisqu'il prépare un mémoire sur le succin, et sa lettre contient des renseignements utiles sur les gisements, ainsi que des figures de pétrifications très singulières, qu'il a fait voir à CUVIER et de LAMARCK : « M<sup>r</sup> Cuvier ne pense pas que les fig. 1<sup>ères</sup> appartiennent à aucune partie de mammifères, la structure de ce corps n'ayant selon lui aucun rapport réel avec celle des ongles d'aucun animal. Il soupçonne que ce seroit une coquille voisine des *cramès* si ce n'est même une grande et nouvelle espèce de ce genre. M<sup>r</sup> de Lamark établit la même supposition. [...] La figure deux pourroit indiquer un corps analogue aux *radiolites* de Lamark et par conséquent à quelques uns des pétrifications figurées dans l'ouvrage de M<sup>r</sup> de LAPEYROUSE avec les corps qu'il a appelés improprement *orthoceratiles*. [...] Nous ne connaissons rien d'absolument semblable au corps représenté par votre figure trois. Ce seroit une batolite si ce corps étoit droit, mais M<sup>r</sup> de Lamark m'a dit qu'il en connoissoit déjà de courbés. Ce qui en éloigne ce corps c'est qu'il est presque en spirale »... Il parle ensuite de la position géologique du succin (gisements de lignite) et de l'ouvrage de Cuvier sur les fossiles... Il propose à Fleuriau de se représenter à l'Académie des Sciences pour la place de correspondant en minéralogie : Brongniart et BROCHANT appuyeraient sa candidature... **13 septembre.** Il connaissait presque tous les « titres littéraires » de Fleuriau : « J'espère que n'ayant plus cette fois M. de BUCH pour concurrent, ils ont tout le poids qu'ils doivent avoir »... Fleuriau a déjà pour lui, dans la section de minéralogie, Brongniart, Brochant et Lelièvre, et Brongniart, au cours de deux jours chez Brochant, s'est trouvé avec leur ami M. de ROISSY : « Vous devinez qu'il a été souvent question de vous et que les dessins de vos fossiles que j'avois avec moi, ont été examinés avec beaucoup d'intérêt »... **30 octobre.** En réponse à sa lettre et la coupe qui l'accompagnait, il présente son opinion en quelques mots, « et, cela établi, les développemens et preuves pourront être donnés par tout geologue qui voudra s'en occuper. La première vue est la seule chose qui m'appartienne. Les faits prouveront si elle est juste ou non. "Je pense : que toutes les formations du succin solide ou friable sont postérieures à la craie, c.a.d. au calcaire ancien contenant certaines especes particulieres de coquilles et par exemple des belemnites, des ammonites &c, et que cette meme formation est anterieure au calcaire grossier ou calcaire à cerithes, au calcaire enfin analogue à celui des environs de Paris dont les assises inferieures renferment, comme vous le savez, des camemnes &c. Enfin que cette formation est contemporaine de celle des argiles plastiques qui se trouvent entre la craie et le calcaire à cerite et qu'elle est tantot recouverte de bancs puissants solides ou friables ou de sable ou bancs quelque fois assez minces &c &c." Vous en dire davantage seroit écrire le mémoire »... Cependant il expose quelques-uns des faits qui l'ont amené à cette opinion, avant de parler de publications de Cordier et Lamoureux, et des voix sur lesquelles Fleuriau peut compter à l'Institut... **28 mars-1<sup>er</sup> avril 1817.** Après avoir réitéré son idée sur le gisement des résines fossiles, il l'entretient longuement des lignites, combustible charbonneux qui diffèrent des autres combustibles connus, et il met en regard de la nomenclature communiquée par Fleuriau, la sienne, plus étendue... **7 juillet 1819.** L'important maintenant serait « la reunion et la determination de tous ou au moins du plus grand nombre des corps organisés fossiles qui se trouvent *en place* tant au *dessus* qu'au *dessous* du banc, lit ou depot de lignite qui renferme le succin. Ce que vous me dites comme en passant, que les coquilles sont pour la plupart fort differentes de celles qu'on trouve dans votre calcaire secondaire, vient confirmer mes soupçons »... Il transmet le mémoire de FROST sur le succin du Maryland... **13 décembre 1819.** Il a remis à LAUGIER, professeur de chimie au Jardin du Roi, la quantité nécessaire de la météorite, pour analyse : « il se pourroit qu'il se trouvat dans cette pierre quelques faits susceptibles de vous faire naître des idées particulieres et que vous seriez bien aise d'insérer dans votre mémoire »... Il confirme ce que M. de CHASSIRON a écrit au sujet de la pierre de Moravie, puis fait part de quelques-uns des résultats de l'analyse des succins par M. BERTHIER, ingénieur des mines : « N<sup>o</sup> 1 rougeatre et transparent. Pas la moindre trace d'acide succinique.

N<sup>o</sup> 2. Opaque, cassure conçoïde, couleur blanc sâle traces d'acide succinique »... etc. Fleuriau sait probablement par le *Journal de physique* la découverte de succin dans le lignite d'Auteuil près Paris. « Ce succin n'a donné comme celui de l'isle d'Aix que des traces d'acide succinique. Il ressemble cependant beaucoup plus à celui de la Baltique »... Etc.

ON JOINT 4 L.A. (brouillons) de FLEURIAU DE BELLEVUE à Brongniart, 1808-1819 (15 p. in-4), et une notice manuscrite communiquée par Brongniart d'instructions pour l'envoi de fossiles. Plus une L.A.S. de LELOUIS à Fleuriau.



189. **Jean-Jacques-Régis de CAMBACÉRÈS** (1753-1824). BREVET MAÇONNIQUE signé par 40 dignitaires francs-maçons, 16<sup>e</sup> jour du 10<sup>e</sup> mois de l'an de la Vraie Lumière 5805 [16 janvier 1804] ; vélin 49,5 x 51,5 cm. en partie imprimé, GRAND DÉCOR SYMBOLIQUE gravé par Merché Marchand, 3 sceaux de cire rouge sur carte et rubans, et sceau métallique dans son boîtier pendant sur rubans de soie blanche, rouge et noire. 3.000/4.000

MAGNIFIQUE BREVET DE PROVISIONS DE GRAND MAÎTRE AJOINT DU GRAND ORIENT DE FRANCE POUR L'ARCHICHANCELIER CAMBACÉRÈS.

Le Grand Orient de France nomme S.A.S. Monseigneur Cambacérès, Archichancelier de l'Empire, « à l'office d'adjoint du G. Maître du G\O\ de France, vacant par la démission libre et volontaire du F\ qui en était pourvu, et ce à dater du 5<sup>e</sup> jour du 10<sup>e</sup> mois de l'an de la V\ Lumière 1804 pour que le d<sup>r</sup> frère Cambacérès exerce le d<sup>r</sup> office de Grand Maître adjoint pendant l'espace du temps réglé par les statuts, concoure à étendre sous notre horizon l'empire de la vertu, la Majesté de notre Ordre, et les avantages de la fraternité »... Parmi les signataires : l'artiste médailleur Alexandre-Louis ROËTTIERS DE MONTALEAU (1748-1807), le « Grand Orateur d'honneur » Antoine CHALLAN (1754-1831), le naturaliste Bernard Germain Étienne de LACÉPÈDE (1756-1825), le Grand-Juge ministre de la Justice Claude-Ambroise REGNIER (1746-1814), l'écrivain et militaire Henri de CARRION-NISAS (1767-1841), le magistrat Honoré MURAIRE (1750-1837), les sénateurs Dominique CLÉMENT DE RIS (1750-1827) et Pierre-Louis DAVOUS (1749-1819) ; les dignitaires de la Grande Loge Symbolique générale, dont le président Jean-Baptiste ANGEBAULT et le Garde des sceaux et du timbre Louis FUSTIER ; ceux de la Grande Loge d'Administration générale, et ceux du Grand Chapitre général.

190. **Jean-Jacques-Régis de CAMBACÉRÈS**. DIPLÔME MAÇONNIQUE signé par 7 dignitaires francs-maçons italiens, Milan en Chambre du Grand Conseil 28<sup>e</sup> jour du 9<sup>e</sup> mois de l'an de la Restauration 5567, année de la Vraie Lumière 5807, 28 novembre 1807 de l'ère vulgaire ; grand vélin 69 x 53 cm. en partie imprimé bilingue italien-français, VIGNETTES PEINTES, 3 grands sceaux de cire rouge pendant sur rubans de soie rouge, blanche et jaune. 1.000/1.200

BELLES LETTRES DE CRÉANCE MAÇONNIQUES EN ITALIE POUR L'ARCHICHANCELIER CAMBACÉRÈS.

« Nous Membres du Grand et Suprême Conseil pour l'Italie des très-Puissants Souverains Grands Inspecteurs Généraux du 33<sup>me</sup> \ et dernier degré du Rit Ecossais ancien accepté faisons savoir par ces présentes que l'illustre F\ Cambacérès Archichancelier de l'Empire Français est Maître, et Passe-Maître des Loges Symboliques, Maître Secrétaire, Maître Parfait, Secrétaire Intime, Prévôt et Juge », etc., du 33<sup>e</sup> \ degré en Italie, et qu'en vertu des constitutions de l'Ordre et de son grade, pouvoir lui est donné « de constituer, établir et inspecter toutes les Loges, Chapitres, Conseils, Colleges et Consistoires de l'Ordre Royal et Militaire de l'ancienne, et moderne Franche-Maçonnerie »... Parmi les signataires : Alessandri, Balathier, Calepio, Caprara, Lechi, Cortabili...

VIGNETTE PEINTE en tête représentant l'aigle bicéphale entre deux étendards, l'un à l'aigle bicéphale, l'autre à l'aigle impériale, et banderoles aux devises : UNIVERSI ORBIS TERRARUM ARCHITECTORIS GLORIA AB INGENIS ET DEUS MEUMQUE JUS.

191. **Étienne-Amand dit Armand, comte de CAMBACÉRÈS** (1804-1878) neveu de l'Archichancelier, il épousa une fille du maréchal Davout et fut député de l'Aisne. ARCHIVES PERSONNELLES ET FAMILIALES composées d'environ 700 lettres et pièces, la plupart L.A.S. par Cambacérès ou ses correspondants, 1815-1878, en partie sous chemises autographes. 1.000/1.200

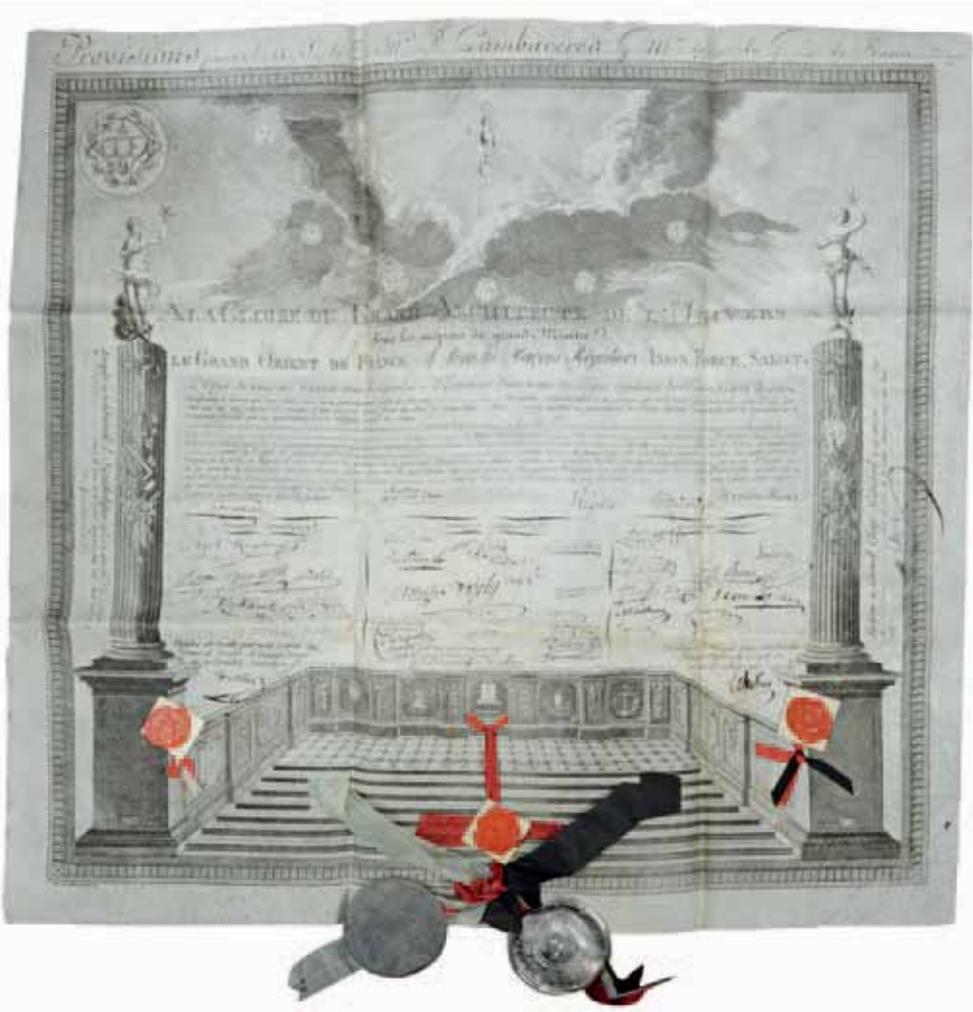
Extraits de naissance et de baptême, et plus de 20 extraits d'état-civil ou paroissiaux de membres de sa famille. Certificat d'assiduité au cours de philosophie d'Henri IV (1822). Contrat, correspondance et acte de remplacement militaire (1825). Procès-verbal d'émancipation (1825). Quittances données à sa belle-mère pour les intérêts de la constitution dotale de sa femme (1828-1831). Documents relatifs à son élection aux grades de capitaine et chef de bataillon de la Garde Nationale à Montgobert et Villers-Cotterets (1832-1848).

CORRESPONDANCE familiale à lui adressée : par son père le général baron de CAMBACÉRÈS (4, 1825) ; sa mère Philippine de CAMBACÉRÈS (100, 1825-1844) ; sa belle-sœur Louise Davout marquise de BLOCQUEVILLE (12, 1831-1848) ; son beau-frère le général François-Edmond de Coulibeuf marquis de BLOCQUEVILLE (17, 1836-1855) ; son premier fils Léon de CAMBACÉRÈS (1827-1840, 12 lettres, 1836-1839, dont 2 au dos de bulletins scolaires, plus une de son professeur Riant à James Gordon) ; son second fils Louis de CAMBACÉRÈS (9, 1842-1846), et ses épouses successives : la princesse Bathilde Bonaparte (6) et Élise de Montesquiou-Fezensac (3). D'autres de son ami le comte Charles de SALVERTE (20, 1833-1854), le marquis de GOUY D'ARSY, Pierre RAPETTI (6, 1856-1867, plus une note sur le parc de Mousseaux), D. LEPRINCE (14), A. KÜHN, etc.

Dossiers relatifs à l'acquisition, la rénovation, l'entretien et l'imposition du presbytère de Ricquebourg (Oise, acheté en 1825), et de la maison de la rue de la Tour aux Dames (achetée en 1826, vendue en 1838). Bail et documents sur la location d'un appartement rue de Choiseul (1826-1827). Bail, correspondance et quittances du général comte ANDRÉOSSY, pour la location du château de Ris (1828). Dossier de lettres et pièces relatives à une ferme à Chèvreville (Seine-et-Oise), vendue en 1829 (dont une signée par son oncle J.-J.-R. CAMBACÉRÈS, propriétaire en 1815). Actes de vente de propriétés à Livet (Eure, 1826), Oissery (Seine-et-Marne, 1829), et Pornic (Loire-Inf., achat 1862, vente 1869). Dossier relatif à des terres à Saint-Quentin (1845-1858).

Documents relatifs à ses fonctions de conseiller municipal et maire de MONTGOBERT (Aisne), 1839-1874. Lettre à sa belle-mère à propos de sa réélection à la Chambre (1846). Résultats manuscrits et imprimés des élections à l'Assemblée nationale (1848-1849). Curieuse correspondance sur des calomnies visant à empêcher la candidature de son fils Louis au Corps législatif en 1863 (avec minutes de lettres à Napoléon III).

... / ...



189



190

Nombreux mémoires, contrats et reçus pour des fournitures ou services à sa personne ou sa maison (1826-1867), dont une police d'assurances contre l'incendie. Correspondance d'affaires, dont un dossier relatif à la société en commandite du Théâtre des NOUVEAUTÉS (1827-1830), et un autre sur l'achat de fonds du gouvernement des États-Unis d'Amérique (1851-1853). Dossiers relatifs à des emprunts, avec exposé de l'origine de propriété des immeubles hypothéqués (1864-1868). Règlement, rapport, lettres et reçus du CERCLE IMPÉRIAL (1854-1860). Liquidation et partage de sa succession (1879).

ON JOINT 3 plaquettes impr. concernant le duc de Cambacérès, et un passeport pour la baronne de Cambacérès (1813).

192. **Napoléone DAVOUT, comtesse Armand de CAMBACÉRÈS** (1807-1885) fille du maréchal Davout, elle épousa un fils du général de Cambacérès (demi-frère de l'Archichancelier). CORRESPONDANCE FAMILIALE d'environ 200 L.A.S. et L.A. de la comtesse, ou à elle adressées, ou de ses proches, vers 1842-1882 ; plus de 700 pages formats divers, nombreuses enveloppes et adresses. 300/400

Dans un ensemble de cent lettres tendres et gaies, la comtesse « Léonie » tient son mari, député, au courant de ses excursions en province, et des activités de leur fils unique Louis ; elle donne des nouvelles de leur famille étendue... Un autre ensemble de 80 lettres s'adresse à sa petite-fille Zénaïde duchesse Raoul d'ALBUFERA (une au duc) : il est beaucoup question de son arrière-petit-fils Louis... Plus des lettres à elle adressées par Lucien-Louis BONAPARTE (2), Marie-Désirée Bonaparte comtesse CAMPELLO, Zénaïde de CAMBACÉRÈS (2), la maréchale DAVOUT (2), la vicomtesse Marthe VIGIER, ainsi qu'une lettre de son mari à leur fils Louis, et 10 duplicata de lettres de son mari à Napoléon III. Quelques autres lettres à elle ou à son mari par Louis-Antoine GARNIER-PAGÈS, le général (puis maréchal) Aimable PÉLISSIER (5), etc. Faire-part de son décès et ses obsèques. Partage de sa succession (1885).

193. **Louis de CAMBACÉRÈS** (1832-1868) auditeur au Conseil d'État, député, petit-fils du maréchal Davout et petit-neveu de l'Archichancelier de l'Empire. 36 lettres ou pièces, 1842-1868. 120/150

Exercices de calligraphie faits à l'âge de 10 ans (1842). Contrat d'assurance militaire (1853). Résultats des élections législatives dans l'arrondissement de Saint-Quentin (1857). Convocations au Corps législatif (1857-1862, avec 3 l.s. d'Achille Fould et 1 l.s. d'Alexandre Walewski). Diplôme sur vélin de la Société zoologique d'acclimation, signé par Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire (1856). 2 l.s. d'Achille FOULD (dont une convocation du conseil de famille pour le legs du cardinal Fesch). Lettres de sa grand-mère la maréchale DAVOUT (2, 1868), sa mère Napoléone Davout, comtesse de CAMBACÉRÈS (1856), sa première femme la princesse Bathilde BONAPARTE (1861), son cousin Aldabert de BEAUMONT. 2 portraits photographiques : Louis et sa fille Léonie, Bathilde.

194. **Louis de CAMBACÉRÈS**. Plus de 110 lettres ou pièces, la plupart L.A.S. à lui adressées ou à lui relatives, 1824-1869. 300/400

Contrats de mariage avec la princesse Bathilde Bonaparte (1856), puis avec Élise de Montesquiou-Fezensac (1864). Lettres de son père Armand de CAMBACÉRÈS (3, 1840-1847), de sa grand-mère la maréchale DAVOUT (8, 1845-1850), de ses oncle et tante Hubert et Louise de Cambacérès (5). Lettres de ses beaux-frères : Joseph-Napoléon BONAPARTE (3), Lucien-Louis BONAPARTE (3) et Napoléon-Charles BONAPARTE ; et de ses belles-sœurs Julie Bonaparte marquise di ROCCAGIOVINE (3, plus une de son mari, et une de leur fille aînée, Letizia), et Augusta Bonaparte princesse GABRIELLI, plus une du comte Paolo CAMPELLO (mari de sa belle-sœur Marie-Désirée Bonaparte). D'autres lettres ou pièces de son ami le Dr EICH (Worms 1844-1861, plus de 60, en allemand), Adolphe BILLAULT, Alfred BLANCHE, Achille FOULD (2), James GORDON, le général MAIZIÈRE, le général comte d'ORNANO... Documents relatifs à des propriétés à Châteauneuf, Chilly-Mazarin, Coubert, Maffliers, Bussy-en-Othe. Comptes et quittances. Expédition de son testament (1861), et liasse de lettres trouvées parmi ses papiers lors de sa mort à Chamonix (1868). Inventaire après décès (1869).

195. [**Louis de CAMBACÉRÈS** (1832-1868) auditeur au Conseil d'État, membre du Corps législatif, petit-fils du maréchal Davout et petit-neveu de l'Archichancelier de l'Empire]. P.S. par Amédée MOCQUARD, notaire, *Contrat de Mariage de Monsieur le Comte de Cambacérès & S.A. la Princesse Bathilde Bonaparte*, Paris 1856 ; volume in-4 de 31 pages calligraphiées sur vélin avec cachets fiscaux, sous cartonnage blanc à filets dorés, dos de soie blanche. 400/500

BEAU CONTRAT DE MARIAGE, calligraphié sur vélin et orné de peintures et de lettrines peintes et dorées par E. LEVADÉ. Il fut passé le 7 octobre 1856 entre le comte Louis-Joseph-Napoléon de CAMBACÉRÈS, auditeur au Conseil d'État, fils majeur d'Étienne-Armand-Napoléon, comte de Cambacérès, membre du Corps législatif, et sa femme, née Napoléonie Adèle Davout d'Eckmühl, et S.A. la princesse Bathilde-Aloïse-Léonie BONAPARTE, fille mineure de S.A. Mgr le prince Charles Bonaparte et de S.A. la princesse Zénaïde-Charlotte-Julie Bonaparte, décédée. Il se compose de 10 articles et d'une liste des témoins. Suivent une lettre de Napoléon III donnant son consentement au mariage, et l'expédition, ornée des armes impériales, de l'agrément qu'il donna au contrat.

ON JOINT 50 lettres ou pièces : minutes autogr. de lettres du comte Louis de Cambacérès ; lettres à lui adressées à l'occasion de la naissance de ses filles, par Augusta BONAPARTE, Louis-Lucien BONAPARTE, le prince NAPOLÉON (Jérôme), Pierre-Napoléon BONAPARTE, Charlotte BONAPARTE CENTANINI, Henri BOULAY DE LA MEURTHE, Désirée CLARY BERNADOTTE Reine de Suède, le baron T. de LACROSSE, la princesse MATHILDE, le prince et la princesse MURAT, le général baron de SAINT-JOSEPH, la comtesse TASCHER DE LA PAGERIE, le maréchal VAILLANT, etc. ; quittances de son père, son oncle, et sa grand-mère maternelle la maréchale Davout ; qqs documents relatifs au testament du cardinal FESCH.



191



195

196. [Louis de CAMBACÉRÈS]. Environ 350 lettres ou pièces à lui adressées ou le concernant, 1850-1863. 700/800

IMPORTANT DOSSIER DU DÉPUTÉ DE L'AIISNE.

Diplômes de bachelier ès lettres et bachelier en droit (1850-1853). Correspondance relative à ses décorations (Légion d'honneur, Ordre de l'Étoile polaire avec brevet).

Abondante correspondance à lui adressée (et minutes de lettres) en tant que député de l'Aisne, de la part d'administrateurs, électeurs et commettants, aussi bien que de collègues du Corps législatif et du Conseil d'État, relative à des réunions, pétitions, requêtes, pièces confiées (dont 2 l.s. de Daru), envois d'argent, etc. Adresse électorale et affiche (1857). Nombreuses lettres et documents par des ministres, hommes politiques et administrateurs : le préfet de l'Aisne Georges CHAMBLAIN, le général BLONDEL, DAMAS-HINARD, DARRICAU, Achille FOULD, le baron Théobald de LACROSSE, comte de LESSEPS, Pierre MAGNE, le général MAIZIÈRE, le maréchal RANDON, Eugène ROUHER, Gustave ROULAND, Ernest de ROYER, Édouard VANDAL, Édouard WILLIAMSON, etc.

197. Jean-Baptiste CARRIER (1756-guillotiné 1794) conventionnel (Cantal), organisateur des massacres de Nantes. P.A.S., Nantes 11 frimaire II (1<sup>er</sup> décembre 1793) ; 1 page et quart in-fol., VIGNETTE et en-tête imprimé et corrigé *Carrier Représentant du Peuple près l'Armée de l'Ouest*, cachet cire rouge. 1.500/2.000

IMPORTANT DOCUMENT SUR LE BLOCAGE DE LA LOIRE ET ARRÊTER LES VENDÉENS QUI REVIENNENT DU SIÈGE DE GRANVILLE.

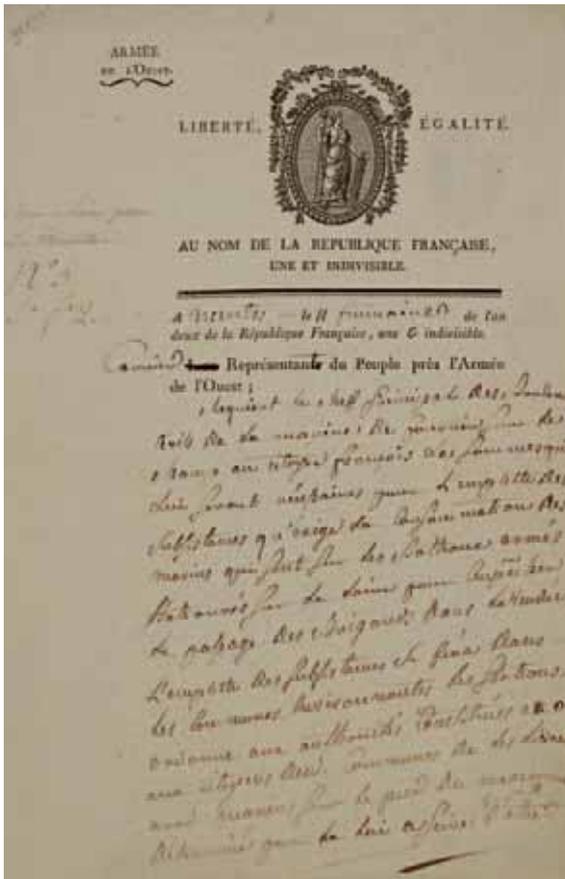
Carrier « requiert le chef principal des Bureaux civils de la marine de fournir sur le champ au citoyen François les sommes qui lui seront nécessaires pour l'emplette des subsistances qu'exige la consommation des marins qui sont sur les bateaux armés stationnés sur la Loire pour empêcher le passage des Brigands dans la Vendée, l'emplette des subsistances se fera dans les communes environnantes les stations, ordonne aux autorités constituées et aux citoyens desd. communes de les livrer auxd. marins sur le pied du maximum déterminé par la loi a peine d'être considérés comme ennemis de la république et punis comme tels ».

*Reproduction page 90*

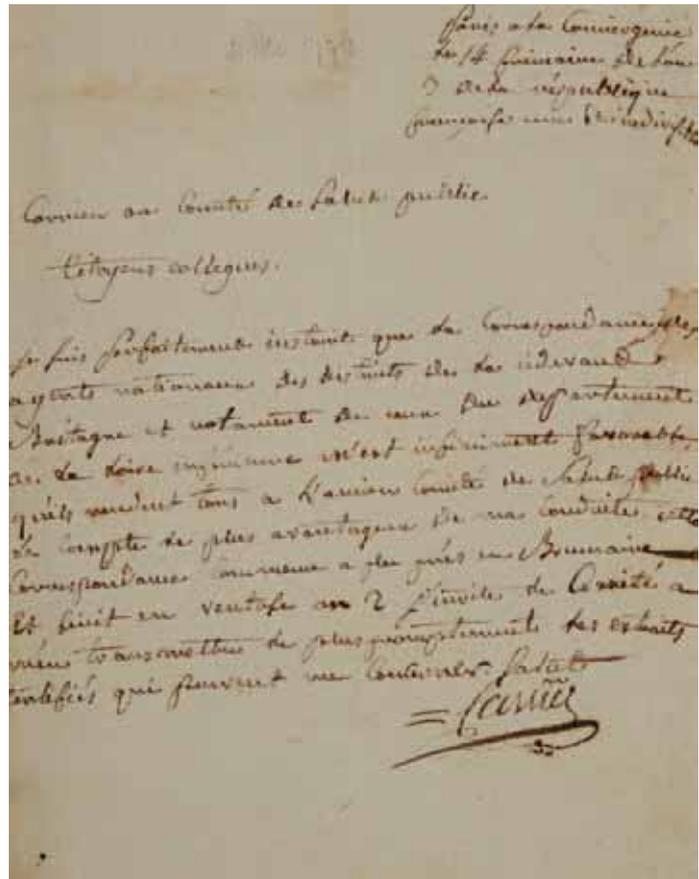
198. Jean-Baptiste CARRIER. P.A.S., Nantes 28 nivose II (17 janvier 1794) ; 1 page in-fol., cachet cire rouge (portrait joint). 1.000/1.200

« Représentant du peuple françois près de l'armée de l'ouest », Carrier n'a réintégré FOUASSÉ dans ses fonctions que sur les témoignages des chefs de la division de Cherbourg, mais frappé par les accusations graves portées contre lui par le citoyen Durrac, directeur de l'hôpital militaire de Saint-Vaast, il « révoque l'arrêté par lequel led. Fouassé a été rappelé à ses fonctions, ordonne qu'il en demeurera destitué, le met en état d'arrestation, ordonne qu'il sera traduit dans les prisons de Nantes »...

ON JOINT un fragment de lettre signé par CARRIER et POCHOLLE, avec 6 lignes de la main de Carrier.



197



199

199. **Jean-Baptiste CARRIER**. L.A.S., Paris à la Conciergerie 14 frimaire III (4 décembre 1794), au COMITÉ DE SALUT PUBLIC ; 1 page in-4. 1.200/1.500

CINQ JOURS AVANT SA CONDAMNATION ET SON EXÉCUTION, POUR PRÉPARER SA DÉFENSE.

« Citoyens collègues. Je suis parfaitement instruit que la correspondance des agents nationaux des districts de la cidevant Bretagne et notamment de ceux du département de la Loire inférieure m'est infiniment favorable, qu'ils rendent tous à l'ancien Comité de Salut public le compte le plus avantageux de ma conduite. Cette correspondance commence à peu près en Brumaire, et finit en ventose an 2. J'invite le Comité à m'en transmettre le plus promptement les extraits certifiés qui peuvent me concerner »...

200. **Famille de CHABROL**. 5 documents, en vue d'une présentation à NAPOLÉON, 1808 ; 5 pages in-fol. et 1 page in-plano. 300/400

Gaspard-Claude François de CHABROL (1740-1816, magistrat et député). L.S., Paris 31 janvier 1808, au Grand Chambellan Pierre de Montesquiou, rappelant sa carrière et ses services et ceux de ses trois fils, eux quatre pouvant être comptés parmi les plus grands propriétaires de leur département...

Tableau manuscrit sur 4 colonnes : « Demande de présentation à L.L. M.M. Imp. & Royale formée par M. de Chabrol, ancien magistrat, ex-député de la noblesse d'Auvergne à l'Assemblée constituante, présenté par le Collège électoral du Dep<sup>r</sup> du Puy de Dôme comme candidat au Sénat conservateur, l'un des trois plus forts contribuables de ce département » ; le tableau fait l'état de ses « services personnels », avant et après la Révolution, des « services de famille » (son père, son frère, ses fils), la « fortune » du père (66.000) et celle des enfants avec les « lieux de situation », soit en tout 224.000.

Note autographe du Grand Chambellan Pierre de MONTESQUIOU : « Liste des personnes qui sollicitent l'honneur d'être présentées à Sa Majesté », avec M. de Chabrol, « candidat au Sénat, père du Maître des Requêtes et du préfet de Montmartre, son 3<sup>e</sup> fils est maire de Riom, 224 mille francs de rente entre lui et ses fils », et Mme de Nougarede » ; mise au net des présentations du 14 février [1808] : M. de Chabrol, Mme de Nougarede, et la députation du Grand Duché de Varsovie ; une autre « Liste des personnes qui auront l'honneur d'être présentées dimanche 11 février [1808] », corrigée par le comte de Montesquiou : avec MM. de Chabrol Volvic, Chabrol Tournoille. Chabrol Chaméane, Chabrol Crouzol et leurs épouses...

201. **Ignace CHAPPE l'Aîné** (1762-1829) député de la Sarthe à l'Assemblée législative, administrateur des lignes télégraphiques. P.S., avec apostille signée de NAPOLÉON I<sup>er</sup> en marge, Strasbourg et Paris 30 mars 1809 ; 1 page in-fol., en-tête imprimé *Télégraphie. Dépêche Télégraphique*, et VIGNETTE. 700/800

Dépêche télégraphique envoyée de Strasbourg par le Général commandant la 5<sup>e</sup> division militaire au Ministre de la Guerre : il annonce le départ de « 12 caissons d'outils pour l'armée » et demande si l'on peut, pour les conduire, « prendre des conscrits des différents corps, ou des hommes de la Compagnie départementale de réserve ». Napoléon fait répondre : « en prendre dans le dépôt du 18<sup>e</sup> de ligne », et signe : « NP ».



202. **Ignace CHAPPE l'Aîné**. L.S., signée aussi par son frère Pierre-François CHAPPE, Paris 22 mai 1823, au Maire de Calais ; 2 pages in-4, en-tête imprimé de la *Télégraphie*, adresse. 300/400

En tant qu'administrateurs des lignes télégraphiques, les frères Chappe précisent que, pour les besoins du service, les employés du Télégraphe sont dispensés de monter la garde et de loger des gens de guerre, et prient le Maire de « suspendre tous actes qui forceraient les employés télégraphiques à supporter des charges dont ils ont été justement dispensés »...

ON JOINT un manuscrit sur le « Nouveau Télégraphe » imaginé par les frères Chappe (1 p. in-fol.).

203. **Claude CHAPPE** (1763-1805) inventeur du télégraphe. L.A.S., Paris 26 floréal, au citoyen SILVESTRE ; demi-page in-8, adresse. 500/700

Il prie son confrère de passer le soir Quai Voltaire n° 23 « pour quelques renseignements dont j'ai le plus grand besoin », la maladie le forçant à rester à la maison. RARE.

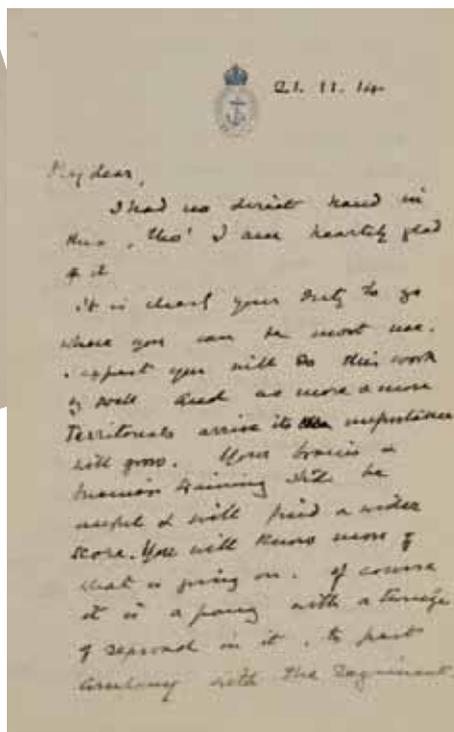
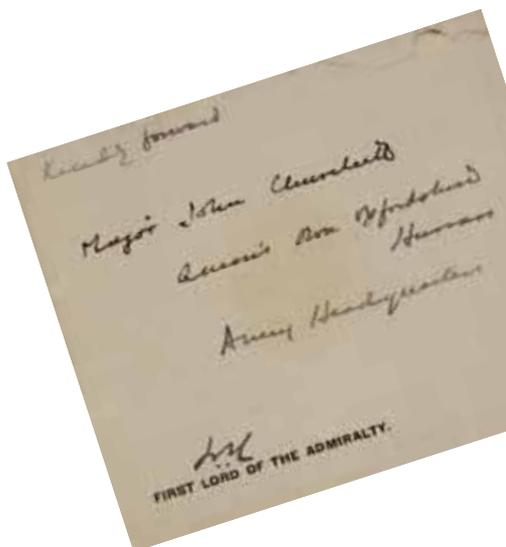
ON JOINT un imprimé, *Suite du Journal de Perlet*, n° 285, rapportant la séance du 2 juillet 1793 où Lakanal a fait adopter un décret pour faciliter « au citoyen Chappe, auteur d'une invention propre à transmettre promptement et sûrement des nouvelles à une distance considérable, tous les moyens d'exécution dont elle est susceptible »...

204. **Jean-Baptiste CHARCOT** (1867-1936) explorateur polaire. 3 L.A.S., Neuilly 1934-1936 ; 5 pages et demie in-8 ou in-12 à son adresse. 300/400

Il refuse par trois fois de prendre son correspondant avec lui en mission à bord du *Pourquoi pas ?*... 28 avril 1934. La liste de demandes d'embarquements sur le *Pourquoi pas ?* dépasse largement « le nombre limité de places que possède ce navire, même avec un supplément de hamacs dans la soute. Il m'est donc impossible à mon grand regret d'envisager de nouvelles demandes »... 9 février 1935 : « Nous devons cet été aller chercher à Angmagsalik la mission que nous y avons laissée l'an dernier [avec Paul-Émile VICTOR] et il n'y aura pas un petit coin du "Pourquoi pas ?" y compris dans la soute »... 15 juin 1936, il ne peut le laisser embarquer à bord du *Pourquoi Pas* : « j'ai à peine la place pour le personnel qui m'est destiné à l'aller sans compter celui que je devrai ramener »... [Son correspondant l'a échappé belle, car le navire fera naufrage en septembre 1936 lors d'une violente tempête, sur le chemin du retour, au large des côtes Islandaises. Charcot y trouvera la mort, et il n'y aura qu'un survivant.]

205. **CHILI**. Lettre (minute) et pièce manuscrites relatives aux sciences naturelles, [1786-1789 ?] ; 10 pages in-4. 150/200

Inventaire descriptif de plus de 40 échantillons géologiques et conchyliologiques prélevés à Concepción, et dans la baie de Saint-Vincent, avec référence aux trouvailles de membres de l'expédition de La Pérouse, qui s'y arrêta en février-mars 1786 : La Martinière, médecin et naturaliste, Prévost, dessinateur de botanique, Guillou, « second chirurgien de l'Astrolabe », et des renvois aux planches de l'*Histoire naturelle* de Dezallier d'Argenville. Dans sa lettre, le même scripteur prie M. Zapatero, « commandant d'infanterie de la Concepcion au Chili », de faire détacher des *Locos*, coquillages « semblables à ceux qui nous ont servi pour les lampions lors de la petite fête que nous avons eu l'honneur de donner à vos dames », de les emballer selon ses instructions, et d'« adresser le tout à M<sup>r</sup> DAUBENTON de l'Académie des sciences garde et démonstrateur du Cabinet du Roy ou à son successeur à Paris »...



206

207

206. **Winston CHURCHILL** (1874-1965). L.A.S. « W », 21 novembre 1914, à son frère le Major John CHURCHILL, aux Army Headquarters ; 2 pages et demie in-8, vignette *Admiralty Whiteball*, enveloppe *First Lord of the Admiralty*, contreséing ; en anglais. 5.000/6.000

À PROPOS DU RETRAIT DE SON FRÈRE DU FRONT, POUR ENTRAÎNER LA TERRITORIALE. Premier Lord de l'Amirauté, Winston se défend d'avoir joué un rôle dans la nouvelle affectation de son frère, bien qu'il s'en félicite. Il est du devoir de son frère d'aller où il peut être le plus utile ; avec son intelligence et sa formation, il fera le travail très bien, et à mesure qu'arriveront de plus en plus de troupes, l'importance de la tâche s'accroîtra. Bien sûr qu'on quitte le régiment avec un serrement de cœur et un peu de remords, et pour les autres c'est une grande perte, mais ce n'est pas lui qui commande, et ils s'en tireront parfaitement bien... C'est une affaire de chat et souris qui se guettent, maintenant : Winston doit prendre garde de ne pas être la souris ! Goonie [l'épouse de John, Lady Gwendoline Bertie] est enchantée des nouvelles. La guerre sera longue et cruelle, et on voudrait 4 vies pour bien terminer le jeu... Son frère doit apprécier FRENCH [général commandant en chef des forces expéditionnaires britanniques] de l'avoir ainsi reconnu. Dans sa position il aura des occasions d'aider son régiment et les intérêts territoriaux en général. Il y aura beaucoup de circonstances favorables à se faire tirer dessus avant le dénouement...

207. [**Winston CHURCHILL**]. Photographie d'amateur, 1938 ; 17 x 12 cm. 100/150

La photo porte cette légende manuscrite : « Cap Martin 1938 "Les Zoraïdes" ». Churchill, coiffé d'un grand chapeau, est dans un parc, en pied, devant son chevalet et une table de jardin sur laquelle sont disposés ses outils de peintre.

208. **Henry Coiffier de Ruzé d'Effiat, marquis de CINQ-MARS** (1620-1642). L.A.S. « H DEffiat Decinqmars », 29 [décembre 1640] « au soir à la Maison rouge », à François-Auguste de THOU ; 3 pages in-4, adresse avec cachets de cire rouge à ses armes sur lacs de soie jaune. 2.500/3.000

RARE LETTRE À SON AMI DE THOU, AVEC LEQUEL IL SERA DÉCAPITÉ à Lyon le 7 septembre 1642.

Il déplore la fin prochaine de l'abbé de LEUVILLE, « mais jespere quil mourra fort bon Catholique et que nous verrons Mr votre frere le remplacer dans son Abaye de St Quentin ce qui me consolera aucunement. S.M. ma fait la grace de men assurer en cas de mort & je croy quil suffira & a votre generosité & a la satisfaction de Monsieur de BOUILLON de la pension que vous voudrez acorder volontierement a celui pour qui il la desire, le tiers ou le quart du benefice en fera la raison & moy je vous prie instamment en mon particulier dans demeurer dans ce terme la que je prescri avec le pouvoir que peut pretendre un homme qui ne vous sert qua cette condition. Tout de bon je men tiendres offancé autrement & vous en assure fort serieusement pensant que vous aurez assez de consideration pour moy pour ne le vouloir pas faire ». Il attend M. de Bethune [SULLY] qui « sera receu comme vous le désirez & comme il le merite. Ne faites pas encore esclatter le don du Roy labaye ne vaquant pas mais aussy tost apres rescrivez moy & cependant vous en assurez »... Il ajoute qu'on a annoncé « au Roy un combat contre Cambry [bataille de CAMBRILS 13-16 décembre 1640] ou on le fait mort & sept cens hommes tuez sur place avec prise de canon ».

Monsieur  
Monsieur de Thon

Monsieur  
 Je suis d'un sang de malheur  
 Mr l'abbé de la Roche n'est pas  
 qui mourra fort bon catholique  
 & que nous verrons Mr le frère  
 le remplir sans fond de la  
 querelle ce qui me va poler avec  
 nement. M. de la Roche le gendre  
 de me rassurer je ne suis qu'un  
 d'a vie de gens de bien & la satisfaction  
 le Monsieur de Bouillon de la  
 penser que vous voudrez accorder  
 volontiers à celui par qui il  
 la devise, et en la part de la  
 tu en feras la raison de moi

Le tout est en effet comme  
 de fait ce qui se passe de  
 Monsieur  
 On a mandé au Duc de combat  
 contre l'ambassadeur on le fait mort  
 de sept cents hommes par la  
 place avec prise de canon.  
 Et l'ambassadeur s'en va  
 de la part de Monsieur  
 Je suis de la part de Monsieur

Monsieur de la Roche  
 le 15 1671

Monsieur  
 Je suis que vous ne soyez remis  
 de la suite de l'imagination que le  
 bruit de Paris vous permet avoir  
 bonne mais accordez j'ay vu  
 avec le défaut que les personnes  
 qui ont beaucoup de bonté qui  
 ne sont jamais exemptes de crainte  
 pour ce qui les arment  
 Je me fonde de cette opinion et  
 de vos promesses que j'attends de  
 la mentir en vous faisant connaître  
 en vos lettres que je suis  
 Monsieur de la Roche  
 Monsieur de la Roche

- 209 **Henry Coiffier de Ruzé d'Effiat, marquis de CINQ-MARS**. L.A.S. « Effiat de Cinq Mars », [1641], à François-Auguste de THOU ; 1 page in-4, adresse avec cachets de cire rouge à ses armes sur lacs de soie jaune. 2.000/2.500

RARE LETTRE À SON AMI DE THOU, AVEC LEQUEL IL SERA DÉCAPITÉ à Lyon le 7 septembre 1642. ... « Je crois que vous seriez remis de la fausse imagination que le bruit de Paris vous pouvet avoir donnée mais aceque je voy vous avez le defaut des personnes qui ont beaucoup de bonté qui ne sont jamais exemptes de crinte pour ce qu'elles aiment. Je me flatte de cette opinion et vous promets que je tascheray de la meriter »...

ON JOINT 3 manuscrits en copie de l'époque : de lettres de Cinq-Mars à sa mère et de De Thou à son cousin avant de mourir, avec un pamphlet en latin contre Richelieu ; lettre de Louis XIII au Parlement de Paris concernant Cinq-Mars (6 août 1642) ; et rapport relatif au jugement de Cinq-Mars et de Thou et relation de leur exécution.

*Reproduction page précédente*

210. [**Henry Coiffier de Ruzé d'Effiat, marquis de CINQ-MARS**]. **Louis Phélypeaux, marquis de LA VRILLIÈRE** (1599-1681) secrétaire d'État de Louis XIII. L.A.S., Nîmes 23 août 1642, au cardinal de RICHELIEU ; 1 page et quart in-fol. 600/800

IMPORTANTE LETTRE relative au transport de CINQ-MARS de Montpellier à Lyon (où il sera exécuté le 12 septembre 1642, pour avoir tenté une conjuration contre Richelieu). La Vrillière indique les précautions prises pour ce voyage gardé secret. « Mons' le baron d'ARZILLIERES m'ayant veu a son passage a désiré pour le raffraichissement de ses troupes, et donner moien aux cavalliers de se pourvoir de plusieurs petites necessités, de sejourner demain qui est dimanche a Montpellier a condition den partir Lundy et de suivre la routte sans faire aulcun sejour. Il est content de tous les ordres que je luy ay fait voir et promet de servir S. Em. en ceste occasion et en toutes les autres avec grande passion et fidellité. Je seray aujourd'hui de bonne heure a Montpellier et nen partiray point qu'après avoir veu Lundy M<sup>r</sup> le Grand [CINQ-MARS, Grand Écuyer de Louis XIII] en carosse, cependant pour conduire sa personne en plus grande seureté, lon prendra seulement a trois lieues de Nismes les dragons a pied »... Il parle également des troupes du marquis de VILLEROY. « Je feray toute la dilligence possible pour me rendre selon mon devoir aupres de S. Em. pour la santé de laquelle je continueray a prier Dieu »...

211. **Georges CLEMENCEAU** (1841-1929). L.A.S., Bordeaux 13 septembre 1914 ; 1 page et demie in-8. 100/120

Le Ministère de l'Intérieur est disposé à accepter « le don de la généreuse bienfaitrice. Comme il est nécessaire, pour cela, que l'administration se mette en rapport avec elle, je prends la liberté de vous adresser mon secrétaire M. Martin pour tous renseignements »...

212. **COIFFURE**. MANUSCRIT de VERS, orné de gravures de coiffures, seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle ; un vol. in-12 de 35 pages manuscrites et 51 gravures, certaines aquarellées, cartonnage d'époque usagée (qqz petits défauts). 400/500

Recueil de coiffures féminines, certaines un peu rognées pour être mises au format du volume, la plupart légendées : Baigneuse en marmotte ; Chapeau à la Jokeis ou Jaquet surmonté d'un pouf élégant ; Chapeau au Traineau ; Bonnets anglais, demi-négligé, à la Belle-Poule, à la Cornette de France, à la Glorieuse, etc. Les vers inscrits en regard de ces têtes sont galants ou tendres, et moqueurs :



« Je refusais au jeune Iphis  
De me rendre dans un boccage.  
Je refusais, mais je rougis ;  
Peut-on promettre davantage ?  
Comment ne pas croire un amant », etc.

213. **Louis COTTE** (1740-1815) oratorien, météorologiste. 6 L.A.S., Montmorency 1781-1782, à Louis-Benjamin FLEURIAU DE BELLEVUE ; 7 pages et demie in-4. 500/600

CORRESPONDANCE AVEC LE JEUNE SAVANT DE LA ROCHELLE QUI LUI COMMUNIQUAIT SES OBSERVATIONS HYDROMÉTRIQUES [elles seront exploitées dans les *Mémoires sur la météorologie* du P. Cotte (Imprimerie Royale, t. II, 1788, p. 263 sqq.)]. 21 février 1781. Il transmet un *Précis* du sieur MOSSY sur l'hygromètre que Fleuriau a commandé, et approuve sa remarque sur la dilatation de l'esprit de vin ; ses propres expériences sur le thermomètre le confirment. Mais quant à leurs recherches relatives aux marées, « nous travaillons plus pour nos neveux que pour nous »... 20 mars 1781. Fleuriau a raison : « il s'en faut de beaucoup que l'hygromètre soit trouvé ; celui de M<sup>r</sup> Buissart est le plus sensible que je connaisse, mais il n'est pas encore aussi comparable que je le désirerois. J'attends de Londres un hygromètre que M<sup>er</sup> Deluc a construit lui-même, et qu'il m'a fait offrir, il a passé tout l'été dernier à perfectionner cet instrument »... Il parle aussi de ses expériences sur l'évaporation... 14 avril 1781. Le sieur Mossy a allégué « les longues manipulations » exigées pour construire son instrument, et sa rareté, pour justifier son prix « exorbitant » ; Cotte ne s'étonne pas des différences entre ce thermomètre et ceux de Fleuriau : « 1° Il est difficile d'obtenir des ouvriers qu'ils règlent immédiatement les deux points de leurs thermom. 2° La justesse dans l'échelle de gradation est très difficile aussi à obtenir », etc. 23 juillet 1781. Le changement que Fleuriau a fait à sa manière d'observer aux heures des marées, « ne peut que répandre plus de jour sur les résultats », et il vante le barométrographe qu'il a vu chez M. Changeux : « j'ai été enchanté de sa simplicité. Il peut s'adapter à une pendule quelconque »... 13 septembre 1781. Sa boussole est charmante et commode. « Je ne connois point l'hygrom. du S<sup>r</sup> Perica, mais je connois en général les artistes de Paris pour des charlatans, du moins pour la plupart ; ainsi leurs annonces fastueuses ne m'en imposent pas. J'ai actuellement entre les mains un nouvel hygromètre de la façon de M<sup>r</sup> Deluc [...]. La matière hygrométrique est une espèce de ruban la baleine surmonté d'un cadran. Il est d'une sensibilité étonnante »... Il annonce aussi un nouvel hygromètre de M. Buissart, et un mémoire de M. de SAUSSURE sur l'hygromètre de cheveux... 25 mars 1782. Il encourage Fleuriau à continuer ses observations sur les heures des marais : « quand elles ne serviroient qu'à constater le peu d'influence de l'atmosph. sur le barom. dans ces circonstances, ces observat. seroient toujours précieuses ; il y a autant à gagner en physique, en détruisant des erreurs, qu'en établissant des vérités »...

214. **Georges COUTHON** (1755-1794) avocat, député à l'Assemblée législative, conventionnel (Puy-de-Dôme), membre du Comité de Salut public, arrêté le 9 thermidor et guillotiné. L.A.S., [Clermont-Ferrand 29 mai 1790], à Jean-François GAULTIER DE BIAUZAT, député à l'Assemblée nationale à Paris ; 2 pages et demie in-4, adresse avec beau cachet de cire rouge aux armes de Clermont. 500/600

Il s'excuse du retard de sa réponse, causé par un petit voyage de deux jours. Il apprend que Biauzat a été « assez sérieusement indisposé » et lui conseille d'alléger ses tâches : « vous faites l'ouvrage de dix – vous vous abymés, et tout en vous couvrant de gloire vous finissés de ruiner votre temperament »... Il lui conseille amicalement d'utiliser les services de son secrétaire et ami pour sa correspondance : « c'est le ci devant père archange ». Il lui écrit tandis qu'il assiste au dépouillement du scrutin [pour la Municipalité de Clermont-Ferrand] : « L'on s'occupe presentement du depouillement du scrutin des Electeurs, l'on me dit que je serai du nombre, je n'en scais encore rien [...] Nos cathédraux ont pris une deliberation indirectement protestatère contre les decrets ou du moins contre celui auquel la motion du caffard ou imbecile DON GERLE a donné lieu. Je ne doute pas qu'ils vissent avec plaisir, s'allumer ici, le flambeau du fanatisme. Mais nous ne sommes pas aussi faibles qu'ailleurs, et nous sçavons à l'exemple de l'assemblée nationale, voir en grand, les objets qui en valent la peine ». Il évoque les difficultés soulevées par les élections dans d'autres villes avant de se réjouir : « Les choses se sont passées ici assés bien, je fis à mon quartier la motion du serment individuel, et y en chassai ainsi tous les mauvais citoyens. L'on en a fait de même partout »... Il mentionne le cas de l'abbé AUBIER dont les « mauvaises raisons ne le dispensèrent pas de jurer qu'il resterait fidele a la nation, a la loi, au roy, qu'il maintiendrait de tout son pouvoir l'exécution des decrets de l'assemblée nationale et d'ajouter, par necessité, qu'il n'avait participé directement ny indirectement à aucuns arretés, deliberations, ny protestations contraires aux decrets de l'assemblé nationale »...

*Reproduction page 97*

215. **Georges COUTHON**. P.S., contresignée par les représentants du peuple Alexandre CHATEAUNEUF-RANDON, Sébastien de LA PORTE et Étienne MAIGNET, Lyon 13 octobre 1793 ; 1 page et demie in-fol. 250/300

ARRÊTÉ des « représentans du peuple envoyés près l'armée des Alpes et dans differends départemens de la république » concernant la confiscation des marchandises à LYON, à la suite du siège dirigé par Couthon. [La prise de la ville révoltée a eu lieu quatre jours auparavant.]

« Instruits qu'un grand nombre de citoyens des départemens et une foule d'étrangers réclament différentes marchandises qu'ils disent avoir chez les commissionnaires de cette ville qui devoient les envoyer à leur destination. Considérans que, si quelques unes de ces réclamations peuvent être légitimes, il doit y en avoir beaucoup d'autres que la loi rejette, qu'il devient dès lors urgent de connoitre les titres qui constatent la propriété de ceux qui forment des demandes et les époques des différents envois, afin d'éviter les fraudes qui pourroient avoir lieu », ils arrêtent que, dans un délai de quatre jours, « tous les citoyens de cette ville qui faisoient la commission seront tenus de se présenter à la municipalité provisoire pour y faire la déclaration des différentes marchandises qu'ils ont en dépôt », avec tous les détails permettant la vérifications, etc.

ON JOINT une L.A.S. du citoyen SIAUVE, commissaire des guerres de l'armée des Alpes, Ville affranchie [octobre 1793], qui requiert l'aide de Couthon pour être disculpé face aux calomnies formulées à son encontre ; plus 2 imprimés d'arrêtés des Représentants du Peuple [octobre-novembre 1793] avec des fausses signatures ajoutées.



217

216. **Georges COUTHON**. L.A.S., Paris 1<sup>er</sup> messidor II (19 juin 1794), à ses « chers concitoyens » [du Puy-de-Dôme] ; 2 pages in-4. 600/800

BELLE LETTRE RÉPUBLICAINE ANNONÇANT LA PRISE D'YPRES, le 17 juin par l'armée républicaine commandée par Pichegru.

« Encore d'excellentes nouvelles, mes chers concitoyens, *Ypres* cette place importante qui deffendait le port d'*Ostende*, et nous empêchait de cerner entierement l'ennemi, *Ypres* est à nous. *Vive la république*. *Charleroi* ne manquera pas non plus de tomber incessamment à notre pouvoir au moyen de quoi l'ennemi renfermé sur notre territoire cest à dire dans Valenciennes, Condé, Landrecy, et le paÿs du Quesnoy, sans pouvoir retirer de subsistances daucunne part, toutes les avenues lui étant fermées, va etre forcé avant peut etre un mois, de nous rendre tout ce que la trahison lui avait livré. Ô le beau jour que celui où nous pourrons dire, La terre sainte de la Liberté n'est plus souillée par la présence des esclaves d'Autriche, de Prusse, et d'Angleterre; nous sommes chés nous, et malheur à l'Etranger qui oserait tenter d'y pénétrer par la force ou la ruse. Il ne manquerait à ce jour de gloire qu'une seule chose, ce serait de voir conduire *triomphalement* à Paris, son altesse royale le duc d'*Yorke*, et son *Eminence* le prince de *Cobourg*. Avec quel plaisir nous donnerions à ces *grands* personnages, des leçons de *carmagnole*. J'espere bien que cela ne se passera pas toujour en songe ». Il annonce également les succès des autres armées : « La Marine va toujours de prises en prises »... Il se réjouit de pouvoir désormais retourner pour quelques mois auprès de ses amis du Puy-de-Dôme, et il termine : « Dieu, et la Liberté vous gardent ! »

217. **Georges Jacques DANTON** (1759-1794). P.S. (signée deux fois), Paris 12 septembre 1792 ; vélin in-4 imprimé, cachet encre rouge *Au nom de la République française* (encadrée). 1.800/2.000

LOI RELATIVE AU PAIN DES TROUPES du 8 septembre 1792. « Le ministre de la guerre annonce que des différens essais qui lui ont été présentés pour l'amélioration du pain des troupes, celui qui a le mieux rendu, est le pain de pur froment, avec extraction de quinze livres de son par quintal; il le trouve préférable au pain dans lequel il y a du seigle, il propose de l'adopter »... L'Assemblée rapporte son décret du 2 septembre et « décrète que le pain sera de pur froment ». Le Conseil exécutif provisoire promulgue la loi, que Danton signe en tant que garde des sceaux.

ON JOINT une lettre de commerce italienne de 1500 d'un certain Christoforus à son neveu pour l'envoi de robes et d'une pièce d'étoffe (1 page obl. in-8, encadrée).

\* \* \* \* \*



# République Française.

Au Quartier général de Bruges  
le 25 prairial an 11 de la République.

L. Davout, Général des Gardes du Gouvernement,  
Commandant en chef les Camps de Bruges,

Je t'embrasse avec une tendresse que je n'ai jamais eue  
pour personne pendant tout le voyage j'ai pu me faire  
elle j'ai été si malade si souffrant j'ai vu bien des hommes  
mourir pleurer maintenant et les femmes s'occupent plus  
clairement de leurs enfants j'ai vu bien des choses  
au moral ce qu'il te faut attendre à ce point aller prudemment  
un peu de patience sera bonne chose, mais j'espère  
que j'irai te rejoindre si venir me rejoindre ce sera  
mon vœu j'ai été si malade pendant 2 mois j'ai été si souffrant  
pardonne-moi cette explication elle te prouve  
bien que j'ai que tu me respectes avec cela j'ai pu parler  
sans impatiemment.

La nuit dernière ma tête a été si malade que  
j'ai voulu te chercher et ne pouvant trouver je me suis  
devenu malade de nouveau et j'ai été si souffrant  
et j'ai vu bien des choses à ce point de mon malade



## Louis DAVOUT

(1770-1823)

Maréchal d'Empire, duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmühl

218. **Lazare CARNOT** (1753-1823). P.S. comme ministre de la Guerre, *Paris* 14 messidor VIII (3 juillet 1800) ; 1 page grand in-fol. en partie impr., VIGNETTE, cachet encre *Ministre de la Guerre*. 150/200

LETTRE DE SERVICE POUR LOUIS-NICOLAS DAVOUT. « Bonaparte, premier Consul de la République, ayant à nommer un Général de Division, pour être employé en cette qualité et pour commander la cavalerie de l'Armée d'Italie, subordonnement au Général en chef de cette Armée, a fait choix de L. Davout »...

219. **Alexandre BERTHIER** (1753-1815). L.S., *Paris* 6 thermidor IX (25 juillet 1801), au général de division DAVOUT, Inspecteur général des troupes à cheval ; 1 page in-fol., en-tête *Le Ministre de la Guerre*, VIGNETTE. 120/150

Il le prévient que « le Premier Consul vous a nommé Inspecteur Général des troupes à cheval stationnées dans les 1<sup>re</sup> 14<sup>me</sup> 15<sup>me</sup> et 16<sup>me</sup> Divisions Militaires »... ON JOINT l'ampliation de l'arrêté consulaire nommant Davout au commandement de l'infanterie de la Garde des Consuls, 6 frimaire X (27 novembre 1801).

220. **Famille DAVOUT**. 30 L.A.S., 1802-1838. 300/400

Henri DAVOUT (1788-1856, capitaine de hussards), à son cousin germain le général Davout (1802), parlant de son « papa », de ses cousins Alexandre et Julie Davout, et de la nomination de Davout au commandement de l'infanterie de la Garde des Consuls.

Jean-Louis, comte LECLERC (1767-1821, officier de cavalerie, homme politique et préfet) : 2 à sa mère Mme Jean-Paul Leclerc, 1 à son beau-frère le maréchal Davout.

Nicolas, comte LECLERC DES ESSARTS (1770-1820, général) : 2 à sa mère Mme Jean-Paul Leclerc : Q.G. de Bielany (Pologne) 30 décembre 1806, à propos de la bataille de Golymin : « nous avons bien battu l'ennemi nous avons bien servi notre souverain » ; Paris 6 novembre 1814, parlant de la situation du maréchal. Plus 4 de sa femme Alexandrine comtesse LECLERC : une à sa belle-sœur la maréchale Davout (1818), et 3 à sa belle-mère Mme Jean-Paul Leclerc.

Alire Parisot, Mme Alexandre DAVOUT (1786-1856) : 2 à son beau-frère le maréchal Davout, et 7 à sa belle-sœur la maréchale, 1823-1844.

Hélène Davout, générale Louis-François COUTARD (1775-1835) : 12, à ses cousins le maréchal Davout (3) ou la maréchale (9), vers 1811-1814.

Césarine Davout, Mme Pierre-Nicolas de VAUDRIMEY (1768-1838), à son cousin le maréchal Davout, parlant de l'extinction du « dernier chef de notre nom » (vers 1811).

Charles de VAUDRIMEY DAVOUT DE CAPELLIS (1802-1861, général, fils de la précédente) : 2 à la maréchale Davout (1837-1838).

221. **Louis DAVOUT**. 20 L.A.S. (la dernière incomplète de la fin), Q.G. de Bruges, Ostende, Dunkerque 1803-1804, à SA FEMME AIMÉE DAVOUT ; 50 pages in-4, à son en-tête (sauf une) *L. Davout, Général de la Garde du Gouvernement, Commandant en chef le Camp de Bruges*, la plupart avec adresse et marque postale, qqs cachets cire rouge. 4.000/5.000

BELLE CORRESPONDANCE INTIME DU CAMP DE BRUGES.

*Bruges 23 fructidor XI (10 septembre 1803)*. Longue lettre sur leur « cruelle séparation. [...] La nuit dernière m'a été bien pénible, accablé de sommeil je te cherchois et ne pouvois concevoir ce que tu étois devenue ». Il espère qu'elle pourra bientôt venir le rejoindre... Il donne des instructions pour les travaux et les arbres à planter dans leur domaine de Savigny... Il évoque le « grand motif de consolation que tu portes probablement dans ton sein. Le petit Louis t-a-t-il déjà donné des coups de pieds, tes maux de cœur ont-ils augmentés ? J'ai tant d'espérance que je ne mets nullement cela en doute. Embrasse le bien de ma part et recommande lui de ne point trop tourmenter sa petite maman »... *30 fructidor (17 septembre)*. Elle ne parle pas de sa visite à Mme BONAPARTE [JOSÉPHINE] : « Comment elle se porte ainsi que le consul. Je n'ai pas besoin de te recommander d'y aller souvent. La reconnaissance que tu lui dois de t'avoir donné un bon mari t'en feroit un devoir [...] réelement je reconnois qu'elle m'a donné les perle des femmes »... Il la prie aussi de voir souvent Mme DUMAS : « je n'ai qu'à me féliciter de servir avec son mari »... *2 vendémiaire XII (25 septembre)*. Il l'engage à ne pas rester à Savigny où elle périra d'ennui, et à s'établir à Paris... « Si tu ne vas pas plus souvent à S<sup>t</sup> Cloud M<sup>de</sup> BONAPARTE te prendra pour un ours ou peut-etre croire que tu ne suis que mes conseils en te confinant à ta campagne. [...] Je ne te donne pas le conseil d'aller très souvent chez M<sup>de</sup> Bonaparte, tu donnerois dans l'importunité mais prends un juste milieu et tu satisferas aux convenances à ton cœur et à ta reconnaissance »... – Nouvelles de son beau-frère, Nicolas LECLERC DESESSARTS : il est à Ostende, employé dans la division du général Friant... « Qu'il est pénible ma bonne amie d'avoir recours à la plume pour se caresser. J'espère que sous peu nous n'éprouverons plus ces privations. Avoue qu'un petit baiser de ton époux une de ces milles polissoneries où il est si expert n'est pas remplacé par des mots. Baiser oh non oh non jamais le mot n'a valu la chose »... *5 vendémiaire (28 septembre)*. Il engage Aimée à attendre pour venir. « Pourquoi donc aller remuer les cendres de notre pauvre petit Paul pour faire du mal à celui que tu portes dans ton sein »... Il l'incite à voir Mme DUMAS, femme de son chef

... /...

d'état-major, et à demander chez Mme CAMPAN « les demoiselles dont les pères ou parents se trouveroient employés dans le corps que je commande, toutes ces petites attentions flattent »... 7 vendémiaire (30 septembre) : « j'ai ri aux larmes sur le plaisir que tu as éprouvé en apprenant que j'avois été nommé par les sénateurs au sénatoriat – un badeau a vû dans le journal de Paris que le Sénat avoit fait sa liste de présentation au Consul pour les sénatereries et que le sénateur DAVOUS étoit sur cette liste et pour te faire sa cour il est venu t'annoncer que c'étoit moi. [...] Quant aux places je suis général de la garde de BONAPARTE et tu sais qu'à mes yeux c'est la 1<sup>ère</sup> : le poste brillant où il m'a mis et où je chercherai à mériter son estime et à lui être utile, eh bien je te le jure n'est tel à mes yeux que parce que je continue à être un des g<sup>aux</sup> de sa garde »...

Ostende 10 vendémiaire (3 octobre). En retournant à Savigny, Aimée fera penser qu'elle se dérobe à la société : « ne sois pas si sauvage. M<sup>de</sup> BONAPARTE a été trop bonne de te faire un si bon accueil. Je te le dis sans plaisanterie tu es restée réelement trop longtemps sans aller lui rendre tes devoirs. [...] Je vois ma petite Aimée ta petite fiereté se révolte contre mon style mais j'ai recours à mes moyens ordinaires que j'emploie toujours avec succès, je te cajole je te caresse t'embrasse &c »... Dunkerque 14 vendémiaire (7 octobre). Il a fait une course rapide à Boulogne, où il a vu SOULT ; il part pour Bruges. Le ministre de la Guerre va venir les voir. Il faut faire détruire les lapins trop nombreux par le furet... Bruges 19 vendémiaire (12 octobre). Il ne faut pas écouter tout ce qu'on dit, mais s'en reposer sur le Premier Consul : « Il sçait apprécier le langage de la jalousie et les jaloux ne font du tort qu'à eux-même près de lui »... 22 vendémiaire (15 octobre). « Tu me donnes déjà bien de la tendresse pour notre tout petit Louis puisque tu m'en chantes les louanges et qu'il ne te tracasse pas trop, [...] il doit commencer à trouver la campagne désagréable [...] il faut aller à Paris, voilà mon refrain. Mais pourquoi ne vas-tu donc pas voir Mme BONAPARTE »... 23 vendémiaire (16 octobre) : il va à la messe tous les dimanches : « j'y ferai des vœux pour ce que j'ai de plus cher et pour que le tout petit Louis se comporte bien dans le sein de sa jolie maman »...

Ostende 16 pluviôse XII (6 février 1804). Il est bien arrivé : « J'ai éprouvé un petit serrement de cœur en revoyant la chambre où tu m'as prodigué tant de soins où tu m'as donné des preuves du plus vif attachement »... 24 pluviôse (14 février) Il envoie une lettre au secrétaire du Premier Consul, et une au Grand Juge « où je le prie de te faire remettre les 80,000 f que le Consul me destine »... Quant au « tout petit Louis [...] sitôt qu'il verra le jour nous nous sommes bien proposés de prier le Consul de nous permettre de lui donner son nom »...

Ostende 14 ventose (5 mars). Après avoir demandé des nouvelles de Louis et de l'accouchement prochain, il annonce : « L'arrestation de PICHEGRU a été reçue ici avec une joie indicible. Elle diminue et dissipe presque toutes les inquiétudes sur les dangers que font courir les déloyaux et infames ennemis du Premier Consul »... 22 ventose (13 mars). Il s'indigne de la conduite de LACUÉE qui a été voir Mme MOREAU depuis l'arrestation de son mari. « Malheur à ceux qui approchant le 1<sup>er</sup> Consul ne lui sont pas dévoués sans lendemain »... 24 ventose (15 mars). « Je ne juge pas les proportions de ton ventre on peut supposer qu'il y a deux ou trois petits Louis dedans »... 25 ventose (16 mars) : « Tu deviens de jour en jour plus patouffe j'en suis fâché ma petite Aimée mais tout annonce que tu me feras un petit lourdeau » ; il lui recommande de bien faire de l'exercice à pied, et promet de « payer généreusement » la première dent de Louis en faisant « le vœu que le tout petit Louis ne se trompe pas et au lieu de sucer n'aille pas mordre ton joli petit bouton de rose »... Il parle de leur domaine de Savigny : le pont, les allées, les fossés, les plantations... 26 ventose (17 mars) : « Depuis la découverte de la conspiration jusqu'à l'arrestation de GEORGES [CADOU DAL] je te jure que mes nuits avoient été mauvaises, des rêves affreux et pendant le jour une inquiétude qu'aucun raisonnement ne pouvoit surmonter »... Etc.

222. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. P.S. « Bonaparte », Paris [11] fructidor XI (29 août 1803) ; contresignée par le secrétaire d'État Hugues MARET ; vélin in-plano en partie impr., en-tête *Commission de Général en chef*, grande vignette gravée par Barthélemy ROGER au nom de *Bonaparte I<sup>er</sup> Consul de la République* (BB n° 232), sceau sous papier. 1.500/2.000

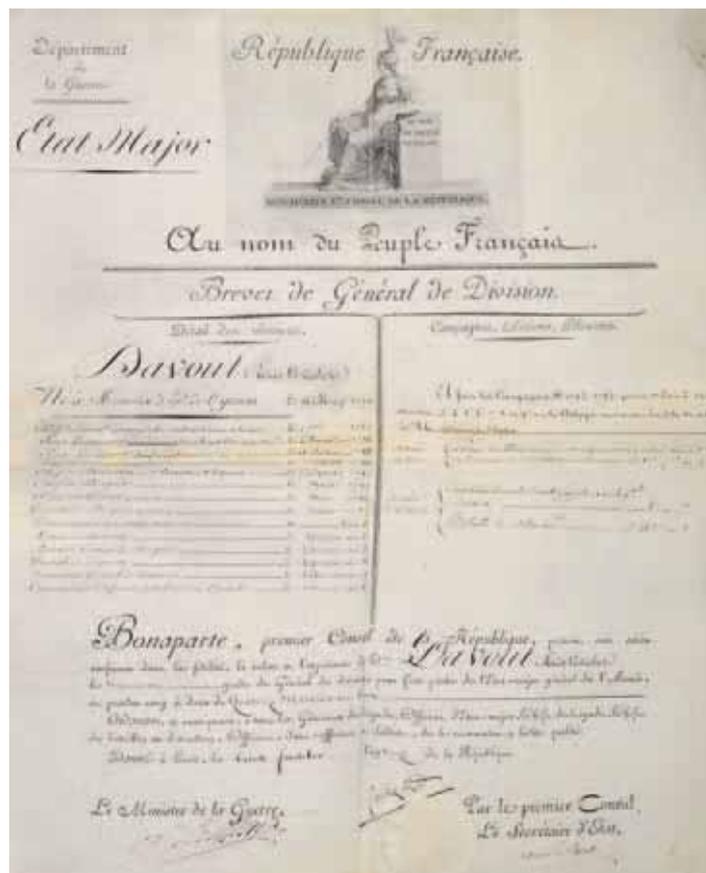
COMMISSION DE GÉNÉRAL EN CHEF POUR LE GÉNÉRAL DAVOUT. « Bonaparte, premier Consul de la République, ayant à pourvoir au Commandement des Troupes réunies au Camp de Bruges et prenant une entière confiance dans la valeur, l'expérience et la fidélité dont a donné des preuves le Général de Division Davoust le nomme Général en chef Commandant les Troupes du Camp de Bruges »...

223. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. P.S. « Bonaparte », Paris 30 fructidor XI (17 septembre 1803) ; contresignée par le ministre de la Guerre Alexandre BERTHIER, et par le secrétaire d'État Hugues MARET ; vélin grand in-fol. en partie impr., en-tête *Brevet de Général de Division*, grande vignette gravée par Barthélemy ROGER au nom de *Bonaparte I<sup>er</sup> Consul de la République* (BB n° 232), sceau sous papier. 1.500/2.000

BREVET DE GÉNÉRAL DE DIVISION POUR LOUIS-NICOLAS DAVOUT. « Bonaparte, premier Consul de la République, prenant une entière confiance dans la fidélité, la valeur et l'expérience du C<sup>en</sup> Davout (Louis Nicolas) le nomme au grade de Général de division pour faire partie de l'Etat-major général de l'Armée, à prendre rang à dater du quatorze messidor an huit »... Le document donne le détail de ses services et de ses campagnes : « A fait les Campagnes de 1792, 1793, partie de l'An 2, et les Années 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 dans la Belgique et aux Armées de la Moselle, du Rhin, d'Orient et d'Italie. Armée du Rhin : Passage du Rhin, attaque et enlèvement des retranchemens de l'ennemi à Biersheim et Honnau le 1<sup>er</sup> f<sup>al</sup> an 5. Armée d'Orient : Expédition dans la haute Egypte avec le G<sup>al</sup> Desaix en l'an 7. Bataille d'Aboukir 7 Th<sup>or</sup> an 7 ».



222



223

224. **Hugues MARET, duc de Bassano** (1763-1839). P.S. comme secrétaire d'État, 29 floréal XII (19 mai 1804) ; 1 page in-fol. 150/200

DAVOUT MARÉCHAL D'EMPIRE. Extrait du Décret impérial donné au Palais de Saint-Cloud le 29 floréal XII : « Napoléon Empereur des Français nomme le Général Davout Maréchal de l'Empire »...

ON JOINT une L.S. en italien de Ferdinando MARESCALCHI, chancelier de l'Ordre royal de la Couronne de Fer, avisant le maréchal Davout que Napoléon, Grand Maître de l'Ordre, l'a nommé chevalier, Milan 25 décembre 1807.

225. **Aimée LECLERC, marquise DAVOUT, duchesse d'Auerstaedt, princesse d'Eckmühl** (1782-1868). L.A.S. « LeClerc Davout », 1805, [à LETIZIA BONAPARTE], et 4 P.S. à elle adressées, 1805-1811 ; 5 pages et demie in-fol. ou in-4, qqs en-têtes. 120/150

*Paris 11 prairial [XIII] (31 mai 1805)*. La marquise Davout exprime à Madame Mère toute sa gratitude pour sa bienveillance, mais « les nouveaux malheurs [la mort en bas âge d'un second enfant] que je viens d'éprouver me mettent dans l'impossibilité de continuer un emploi, qui m'oblige à paraître souvent dans le monde. Je ne me sens, ni la force, ni le courage nécessaire pour y dissimuler mes trop justes chagrins »...

*Paris 30 ventose XIII (21 mars 1805)*. P.S. et L.S. du Secrétaire d'État Hugues MARET, nomination par Napoléon de Mme Davout comme « Dame pour accompagner Madame, notre mère ». *21 décembre 1811*. Le comte DEJEAN, trésorier général de la Société maternelle, prie la princesse d'Eckmühl de renouveler sa souscription à la Société : « vous avez bien voulu souscrire en 1810 pour cinq mille francs »... *27 décembre 1811*, reçu de 5000 fr. en faveur de la Société maternelle.

226. **Louis DAVOUT**. 11 L.A.S., 1805-1806, à SA FEMME AIMÉE DAVOUT ; 40 pages demie in-4, la plupart avec adresse, qqs marques postales *Grande Armée* et cachets cire rouge à son nom. 2.500/3.000

BEL ENSEMBLE AUTOUR DE LA BATAILLE D'AUSTERLITZ (2 décembre 1805).

*Mannheim 8 vendémiaire (30 septembre 1805)*. Il annonce l'expédition d'une collection de tableaux : « Je désire ma petite Aimée que ce cadeau te soit agréable ce n'est que dans cette intention que j'ai fait cette acquisition puisque tu sçais que je ne suis ni connoisseur ni amateur – cette collection est très précieuse il y a des tableaux du plus grand prix et il ne se présente pas deux occasions comme celle-ci »...

*Munich 1<sup>er</sup> brumaire (23 octobre)*. Il tranquillise Aimée sur sa santé : « Il faudroit dix coups de canon pour me tuer et jusqu'ici l'empereur ne m'a point exposé à ce genre de mort, ce n'est point là ce qu'il y a de plus agréable cependant cela a tenu aux circonstances. L'empereur par ses prodiges à Ulm ne nous a laissé que peu de chose à faire pour aller à Vienne et par conséquent il ne faudra pas mettre beaucoup à l'épreuve ma bonne fortune. J'ai lieu de croire que sous six semaines la paix sera conquise »...

*Freising 3 brumaire (25 octobre)* : « Je suis ici bien près du théâtre de la guerre de ton malheureux frère [Victor Leclerc]. J'irai le voir. Notre souverain ne me laisse que la bonne volonté. Notre voyage de Vienne sera de peu de gloire, et ne m'offrira pas plus de danger que ton séjour de Savigny »...

*Vienne 24 brumaire (15 novembre)* : « Les pays que j'ai parcourus pour arriver à la capitale de l'Autriche m'ont privé [...] de toute communication avec l'armée et de toute possibilité de te donner de mes nouvelles. [...] Dans l'état où se trouve l'empire autrichien il est impossible qu'il ne cède point à l'offre de la paix que lui fait notre grand empereur. Cette guerre de grande combinaison n'a point coûté de sang elle n'en est que plus glorieuse pour notre souverain »... *29 brumaire (20 novembre)*. La guerre contre l'Autriche tire à sa fin : « il faut bien que l'empereur autrichien entende raison il n'a plus ni soldat ni canon ni poudre ni fusil, ses alliés les Russes se retirent et dans leur retraite perdent tous les jours des milliers de soldats »... *30 brumaire (21 novembre)*. Il annonce la mort de l'aide de camp Berger « tué en brave à Steyer. [...] Notre empereur conserve aussi sa santé au milieu d'une activité sans exemple. Il travaille maintenant les Russes comme il l'a fait des Autrichiens suivant toute apparence peu de ces 1<sup>ers</sup> retourneront chez eux, l'empereur a jugé convenable de me laisser dans ce pays pour la sûreté de Vienne dont les habitants n'ont pas du tout envie de bouger. Je t'avoue que j'eus préféré avoir ma part de la destruction des Russes mais il faut faire tout ce que veut notre illustre empereur. Le m<sup>al</sup> SOULT le g<sup>al</sup> CAFARELLI se portent très bien »... *2 frimaire (23 novembre)* : « Les espérances de la paix que je t'ai données se réaliseront incessamment et beaucoup plutôt que tu ne le penses nous nous verrons »... *6 frimaire (27 novembre)*. Il promet de lui ramener un bel attelage et quelques juments de race, et il donne de bonnes nouvelles de Soult, Bessières, Duroc et Cafarelli. « Pour avoir des prisonniers autrichiens il faut en faire la demande à la municipalité. Tu pourrais en prendre trois à quatre ». *9 frimaire (30 novembre)*. Il lui adresse des traites, voyant qu'elle est gênée, malgré des sacrifices : « Je n'ose prendre sur moi de les faire connaître, je rougis de tout ce qui pourroit faire croire que le sordide intérêt entre pour quelque chose dans le dévouement et la fidélité sans borne que je porte à mon souverain »...

*Göding 14 frimaire (5 décembre)*. « Hier a été le dernier jour des hostilités ma bien bonne Aimée. Notre empereur a eu une entrevue avec celui d'Allemagne. Il en résulte une suspension d'armes et on traite de la paix définitive. [...] Les débris de l'armée russe se retirent en Russie avec vraisemblablement la résolution de ne point se frotter de sitôt à nous »... *Lundenbourg 18 frimaire (9 décembre)*. La paix se négocie. « Depuis trois jours nous avons une suspension d'armes qui est le préalable de la paix. Les Russes ou du moins le peu qui est échappé à notre fer se retirent honteusement dans leur pays avec la ferme résolution de ne pas se frotter de sitôt aux français »... *Vienne 25 frimaire (16 décembre)*. « Tout le monde se porte bien malgré la bataille d'Austerlitz, FRIANT s'y est distingué j'en suis on ne peut plus content. Beaupré Alexandre tous mes aides de camp y étoient et ont bien fait. Des Essarts

le 14 frimaire 1806

Hier a été le dernier jour de l'été mais bon  
 aimé notre empereur a eu une entrevue avec celui  
 d'Allemagne et en suite une suspension d'armes  
 et on traite de la paix définitive elle sera  
 que tu serais tant mieux un terme à  
 l'insécurité  
 Les débris des armées Russes retirent en  
 Russie avec vraisemblablement les débris de  
 ne peut se faire d'entendre à nous  
 Le futur d'Europe est en  
 l'air l'empereur ne peut  
 j'embrasse la tête et bonjour  
 tout bien et tout va bien

Je te remercie de la lettre  
 de bonjour sur la lettre de 100 mille francs  
 pour te faire dans les Indes et l'Amérique pour  
 un grand plaisir

avait reçu auparavant une autre destination. Le g<sup>l</sup> Beaumont ayant été indisposé à Vienne n'a pu rejoindre à temps. Les négociations de la paix continue elle est au surplus infaillible, les Russes dégoutés retournent chez eux le 1/3 de ce qui en est parti et les autrichiens ne peuvent plus continuer la guerre »... 28 frimaire (19 décembre). Il a prié le général CHARPENTIER d'envoyer à Aimée au moins la moitié des 25 000 francs dus sur le bien d'Italie que l'Empereur lui a donné. « Notre souverain n'a jamais eu une meilleure santé. Il se plaît mieux dans les camps où il est adoré quelque soit l'amour des français pour lui il ne peut être comparé à celui de ses braves et fidèles soldats »... Presbourg 3 nivose (24 décembre) : « Les guerres majeures sur le continent sont finies pour longtemps. L'affaire du roi de Naples sera terminée promptement par un détachement de l'Armée d'Italie. [...] La paix se traite ici et elle est certaine les Autrichiens étant hors d'état de continuer la guerre et les débris des Russes se retirant bien honteux et découragés chez eux »... Il compte sur des gratifications de l'Empereur, faute de quoi il rentrera en France plus pauvre qu'il n'en est sorti. « Étant beaucoup plus jaloux de bien servir et de mériter les faveurs dont l'empereur m'a comblé que de m'enrichir, je n'ai point eu dans cette campagne toutes les occasions que j'aurais désiré pour me montrer digne de ces faveurs. J'ai fait de mon mieux et je ne suis point la cause si l'empereur par ses combinaisons a laissé si peu à faire à ses généraux et à ses troupes. Jamais campagne plus brillante n'aura été faite avec aussi peu de pertes. Jamais succès n'auront plus appartenu exclusivement au général en chef. Les 9/10 de la gloire appartiennent à l'empereur »... 9 nivose (30 décembre). Il a eu le bonheur d'arriver à temps à Brunn « pour assister à cette mémorable bataille d'Austerlitz qui vient de nous donner la paix avec l'Autriche et qui suivant toute apparence la donnera auparavant la fin de l'été sur tout le continent et peut-être même à Londres »...

Nittenau 27 avril 1806. La bonne opinion d'Aimée le flatte infiniment : « je n'ai pu m'empêcher de rire à l'article de ta commisération sur l'ennemi, qui m'aura pour adversaire »...

227. **Marc Bonin de la Boninière, comte de BEAUMONT** (1763-1830) général de l'Empire, chambellan de Madame Mère, beau-frère du maréchal Davout. 7 L.A.S., 1806-1814, à son beau-frère le maréchal Louis DAVOUT ; 13 pages in-4 ou in-8. 300/400

ENSEMBLE EN PARTIE SUR LA DISGRÂCE DU MARÉCHAL DAVOUT AU RETOUR DES BOURBONS EN 1814. *Teublitz en Bavière 7 juin 1806*. La lettre est écrite à la maréchale, qui l'a envoyée à son mari en y ajoutant quelques lignes. Les récentes lettres du maréchal et sa femme ont mis fin à la querelle de Beaumont avec Davout, et le général s'en réjouit : « nos derniers moments à Paris avaient été passés dans une intimité si douce »... *Paris 22 mars 1811*, recommandant M. de FONTANGES, ancien aide de camp du maréchal duc de Dantzig et fils de la dame d'honneur de Madame. « Nous sommes tous dans l'ivresse à Paris de l'arrivée du roi de Rome, qui est superbe et se porte à merveille ; le Sénat sort de le saluer après avoir complimenté l'empereur, qui est bien heureux »... *28 février 1813*, il encourage Davout à venir « toucher barre », en laissant Magdebourg à son chef d'état-major : « Nous avons tous bien souffert de vos peines morales et phisiques dans cette malheureuse campagne, [...] je suppose que tout le printemps vous serez obligé à une défensive active »... *8 juillet 1814*. L'affaire des majorats se traitera au Congrès de Vienne. « Nous ne savons rien de nouveau, vous aurez vu que le m<sup>al</sup> SOULT a le gouvernement de Bretagne. Certainement le roi avait des reproches fondés à lui faire. [...] Je n'ai point vu le m<sup>al</sup> OUDINOT depuis son retour. Je suis curieux de voir comment il s'excusera de n'avoir pas été à Savigny »... *13 juillet*. Il a vu le maréchal OUDINOT, lui a montré le billet de FRIANT et lui a lu une partie de la lettre de Davout : « Il m'a dit sur le champ, je vous donne ma parole d'honneur que j'irai le voir très promptement. On dit que votre mémoire [au Roi] est fait supérieurement »... *2 septembre* : « les maréchaux font aujourd'hui la démarche pour vous près du Roi, c'est MACDONALD qui a tracé ce qu'on devait dire, et c'est OUDINOT et MONCEY qui doivent parler au Conseil au nom des maréchaux et de l'armée ; nous avons demain séance et je vous ferai savoir après demain matin ce qui aura été dit »... *4 septembre* : « le m<sup>al</sup> NEY a parlé ce matin au Roi en lui annonçant que les maréchaux s'étaient réunis pour lui envoyer une députation et le supplier de vous remettre dans votre état naturel ou de vous donner les moyens de vous justifier. Le roi lui a répondu qu'il était bien aise qu'il lui en parlât qu'il aurait été fâché de la députation, mais qu'il fut tranquille qu'il allait terminer cette affaire. Le m<sup>al</sup> OUDINOT doit vous en écrire. Il m'a dit en me voyant c'est fini voilà l'affaire de D'Avout arrangée »... De plus, « à un grand dîné de militaires chez le ministre de la guerre, il n'avait été question que de vous et tout le monde avait été du même avis, ce qui n'aura pas manqué d'être redit au Roi »...

ON JOINT une L.A.S. de sa femme, la comtesse de BEAUMONT, née Julie DAVOUT, 17 juin [1816]. Elle raconte à son frère, exilé à Louviers, que son mari s'est rendu à l'invitation du duc de RICHELIEU : « il lui a parlé de la promesse que l'on a faite pour le retour de Fontainebleau ; le duc a été très bien et lui a répondu vous savés bien que je suis bien d'avis que l'on rende la liberté au m<sup>al</sup> aussitôt qu'il en sera question au Conseil je l'apuirai vivement ; ainsi mon mari retourne mercredi matin pour voir le ministre de la guerre et le m<sup>al</sup> Macdonald surtout [...] il n'a pas eu d'invitation pour le mariage [du duc de Berry...] Hélas mon bon ami c'est un triste anniversaire pour tout bon français »...

228. **Alexandre DAVOUT** (1773-1820) général, frère du maréchal. 14 L.A.S., 1806-1820, à SA BELLE-SŒUR la maréchale DAVOUT, duchesse d'AUERSTADT ; 39 pages in-4, une adresse. 500/600

BELLES LETTRES TÉMOIGNANT D'UNE GRANDE ADMIRATION POUR SON FRÈRE LE MARÉCHAL, DONT IL FUT AIDE DE CAMP EN ALLEMAGNE.

*Q.G. de Nurembourg 16 octobre [1806]*. La brillante affaire d'avant-hier [la bataille d'AUERSTAEDT] a couvert Davout de gloire, et l'Empereur vient d'écrire à celui-ci une lettre flatteuse et émouvante : « avec vingt-cinq mille hommes, il a battu complètement une armée Prussienne forte de soixante et dix mille hommes, commandé en chef par le Roi et tous les vieux compagnons du grand Frederic, il a pris plus de cent pieces de canon, plus de trois mille prisonniers. [...] jamais on n'a vu une affaire aussi meurtrière, mon frere a eu toujours son même bonheur et l'on peut dire, qu'il a été à l'agonie depuis sept heures du matin, jusqu'à quatre heures du soir, pas la moindre égratignure, son chapeau a reçu un biscayen qui l'a percé d'outre en outre [...]. L'Empereur de son côté a battu complètement une autre armée [à Iéna] »... *Q.G. à Wittemberg 21 octobre [1806]*. Le combat du 14 imposera la paix : « M<sup>e</sup> de Lükesini a été envoyé à l'empereur par son Roi, c'est bien une preuve du désir, qu'ils ont de la faire, d'ailleurs ils sont dans l'impossibilité de faire la guerre, leur armée est à la débandade, nous serons à Berlin avant dimanche [...] sans tirer un coup de fusil »... *Varsovie 20 octobre [1807]*. Son frère souffre autant qu'elle, de son absence, aussi ne lui a-t-il pas montré une lettre qui l'eût attristé, alors qu'il est déjà accablé d'une besogne désagréable : « nous sommes dans un pays, où il n'y a aucune espece d'organisation et je peux ajouter beaucoup de mauvaise volonté, cependant il faut que mon frere fasse vivre l'armée [...] je prefererai pour lui la guerre »... *Au camp du Deutsch Wagram 7 juillet [1809] 10 h. du soir*, au soir de WAGRAM. Son frère, toujours heureux, « a décidé le résultat de cette campagne, c'est le cri général, je sors avec lui du q<sup>er</sup> g<sup>al</sup> de l'empereur, tout le monde lui a fait compliment. Malgré les dangers, qu'il a courus, il n'a pas eu la plus legere blessure, il a eu un cheval tué sous lui : [...] la campagne est fini, l'armée ennemie est dans la plus grande déroute »... *Ravières 17 février 1811*, annonce de la naissance d'un fils... *21 juillet 1812*. Il est au désespoir de ne pas être avec son frère [en Russie] : « soyés convaincue qu'il faut, que je sois bien malade pour être resté dans ce pays »... *3 septembre* : « L'état cruel dans lequel je suis ne m'empêche point de prendre part aux brillans succès de mon frere, cela ne m'étonne point, je ne lui apartiendrais pas par les liens du sang, qu'il me suffiroit, que je le connut, pour que mes vœux le suivisse partout »... *Dijon 18 septembre*. Les brillants succès du maréchal n'étonnent personne : « il est heureux et le sera toujours, le bonheur, qu'il a toujours eu en la guerre, doit bien calmer vos inquiétudes, je ne puis que vous réiterer, combien je suis malheureux d'être éloigné de lui »... *Ravières 26 décembre*, félicitations sur la naissance d'un fils, priant d'assurer son frère de sa grande peine de ne pas être près de lui... *14 mai 1813*. En proie à de grandes douleurs, ses inquiétudes augmentent ses regrets de ne pas être près de son frère... *4 novembre 1813*. « L'ame agitée de toutes les nouvelles, qui viennent de se répandre, me cause une inquiétude bien naturelle » : il supplie sa chère sœur de lui donner des nouvelles de son frère... *9 mai 1814*. « Dès l'instant où

j'ai cru les communications rétablies, j'ai eu l'honneur de vous écrire, pour vous exprimer toutes les inquiétudes, que j'ai éprouvé et que j'éprouve encore sur vous et sur mon frere »... 12 septembre 1817, se réjouissant de « la justice que le Roi vient de rendre a mon frere, en lui donnant le baton de maréchal de France »... 6 juin 1820, condoléances sur la mort du frère de la maréchale, Nicolas LECLERC DES ESSARTS...

229. **Marc Bonin de la Boninière, comte de BEAUMONT** (1763-1830) général de l'Empire, chambellan de Madame Mère, beau-frère du maréchal Davout. 18 L.A.S., 1806-1825, à SA BELLE-SŒUR la maréchale Aimée DAVOUT ; 40 pages in-4 ou in-8, un en-tête *Empire Français. Le Général de Division Marc de Beaumont...*, une adresse. 400/500

*Posen 12 novembre [1806].* Vainqueur à Auerstaedt, son mari porte à merveille ses lauriers : « vous ne pouvez vous faire une idée de la gloire qu'il s'est acquis, point d'exemple depuis 92, d'une victoire aussi brillante contre un ennemi trois fois plus fort et qui l'attaquait en même temps, ayant son roi et ses meilleurs généraux pour le diriger et l'encourager, aussi l'empereur l'a comblé, il peut actuellement se glorifier sans orgueil d'être le premier »... *Varsovie 14 décembre [1806].* « Votre mari se porte à merveille ainsi que le g<sup>al</sup> Friant, Alexandre, Des Essarts et Beaupré »... *Brest 12 mai 1813.* Évoquant les dernières avancées de Napoléon en Allemagne, « je crois voir le maréchal de l'autre coté de l'Elbe, les poursuivant tout en mettant le pays à la raison, et ensuite reconquérir le Meklembourg et la Poméranie et joindre l'armée impériale sur l'Oder, à moins que le prince royal de Suède [BERNADOTTE] ne descende en Poméranie, mais alors il aura la gloire de vaincre et de punir un traître »... *25 octobre.* Réflexions sur la ligne défensive que pourrait tenir Davout, si le quartier impérial se retire en arrière de Leipzig ; « il serait peut-être avantageux que S.M. prenne ce parti, la coalition en s'étendant s'affaiblirait beaucoup, et avec les forces qu'on lève, il reprendrait au printemps l'offensive aussi brillamment que par le passé »... *4 novembre,* sur un éventuel rappel du maréchal de son commandement des Danois, et la défaite de Napoléon à la bataille des Nations : « la chose la plus malheureuse est l'événement du 19 à Leipsick »... *26 décembre,* disant son grand plaisir au discours de Napoléon devant le Corps législatif, le 19 : « à part de l'espoir de paix qu'il donne, et que tout le monde desire, jamais l'empereur n'a été plus français que dans ce discours ; il y a tout, énergie, noblesse, honneur, bonté, paternité, et politique ; il faudrait être anglais pour ne pas répondre à ses vues »... *19 mars 1814.* Vœux de victoire pour l'Empereur et du retour du maréchal à « la grande famille » : « Je ne suis point inquiet de lui à Hambourg mais je crois qu'il serait bien nécessaire à Sa Majesté »... *22 avril 1814.* L'hôtel parisien du maréchal est occupé par le Grand Duc Constantin et sa suite... *Paris 27 mars 1816.* Les bonnes intentions à l'égard du maréchal subsistent... *28 mars,* nouvelles des négociations pour loger WELLINGTON dans l'hôtel du maréchal, l'ambassadeur étant délogé pour le duc et la duchesse de Berry... *20 juin.* Le maréchal MACDONALD annonce que sur la demande du duc de Feltré, hier au Conseil, le Roi a accordé le retour du maréchal à Paris... *Mardi [25 juin ?].* Le ministre de la Police a dit à Beaumont, en remettant la lettre d'autorisation pour le maréchal, « que le Roy avait approuvé de suite sa demande, et que le duc de Feltré avait été parfaitement bien, et encore mieux qu'il ne croyait »... *Gironville 26 mai 1823,* chagrin que l'état du maréchal ne s'améliore point... Etc.

ON JOINT 9 L.A.S. de sa femme, née Julie Davout, à la maréchale (1813-1823), et une à son mari après la mort du maréchal Davout (5 juin 1823) ; plus des lettres de ses enfants à leur tante la maréchale Davout : Louis de BEAUMONT (4, 1834-1844, dont une avec une belle vignette gravée des bains d'Ems, plus une de sa femme Adeline, et 2 de leur fils Frédéric), et Adalbert de BEAUMONT (3, 1836-1839).

230. **Louis DAVOUT.** 88 L.A.S. (une incomplète), janvier 1807-mars 1808, à SA FEMME AIMÉE DAVOUT ; 208 pages la plupart in-4 (qq in-fol.), qq adresses avec marques postales *Postes près le Gouvernement* ou *Grande Armée* et cachets cire rouge à son nom. 20.000/25.000

IMPORTANTE CORRESPONDANCE SUR LA CAMPAGNE DE POLOGNE DE 1807, LA CONFÉRENCE ET LE TRAITÉ DE TILSIT, ET LE GOUVERNORAT DU GRAND-DUCHÉ DE VARSOVIE. Nous ne pouvons en donner ici qu'un aperçu.

*Pultusk 4 janvier 1807.* Dès que possible, il ira à Varsovie pour entretenir l'Empereur de leur « mauvaise et inhabitable maison » de Savigny : « je te dois cette preuve d'attachement. Il ne faut rien moins que ce motif pour me faire surmonter la timidité que j'ai à lui aller parler de mes intérêts quoique par expérience, il m'ait appris à compter sur sa bienveillance ». Mais il doit attendre d'avoir fait prendre aux troupes leur cantonnement pour aller à Varsovie. Nouvelles familiales... *6 janvier,* sur les mauvaises routes et les postes. « Ma santé est toujours excellente et on ne se douterait pas à me voir que nous venons de faire une campagne assez fatigante »... *13 janvier.* Il évoque leur séparation. « Il est à présumer que ce sera la dernière guerre et par conséquent notre dernière séparation »... Il charge son beau-frère, le général BEAUMONT, de lui ramener une excellente jument et une traite de 20 000 francs sur la Trésorerie... *20 janvier.* Il veut donner à sa femme une habitation à Paris, mais n'a pu encore aller à Varsovie, « quoique tout soit tranquille et que l'ennemi qui est d'ailleurs très loin n'ait nulle envie de nous inquiéter il a trop souffert »... *Ostrolinka 30 janvier :* il ne faut pas qu'elle s'inquiète de sa santé : « elle est excellente et peut bien supporter les froids qui d'ailleurs ne sont pas excessifs »...

*Au bivouac 9 février.* Hier a eu lieu [à EYLAU] « une de ces batailles qui décide du sort des peuples celle-ci doit rassurer l'Europe civilisée sur l'invasion des barbares du nord, ces russes. Ils ont perdu une bataille qui jettera parmi eux plus de terrain que celle même d'Austerlitz. Cette victoire nous a coûté du sang mais il y a 4 russes sur un français le reste de cette armée fuit dans le plus grand désordre »... Il fait l'éloge de la bravoure du général FRIANT, qui a reçu une balle morte. « Quant à moi la fortune m'a été plus propice encore que jamais. Deux chevaux blessés mon porte étrillier emporté d'un boulet sans contusion et une balle dans les fesses qui n'y a pas pénétré plus d'une ligne ce qui prouve en faveur de *leur dureté.* On peut donner cette réflexion à sa femme elle est une preuve de fidélité et de santé. Je ne me sens plus de cette blessure qui ne m'empêche pas de monter à cheval ».

... / ...

AUGEREAU est blessé plus grièvement, mais SOULT et NEY « s'en sont tirés sans blessures mais non sans gloire. BESSIÈRES a eu un cheval tué. Notre empereur s'est beaucoup et beaucoup trop exposé. Heureusement que le Génie de la France la préserve. Il jouit de la meilleure santé »... *Domnau 11 février* : « la victoire que nous avons remportée sur les Russes ne peut avoir que de grands résultats et suivant toute apparence une paix définitive »... *Hobenstein 24 février* : l'eau de Seltz lui a rétabli l'estomac, il est très confiant dans sa chance ; les Russes songent à la paix, et il espère revoir bientôt son Aimée et sa petite Joséphine...

*Liebstadt 7 mars*. Son oncle BEAUPRÉ a été récompensé par l'Empereur, qui l'a nommé général de brigade ; LECLERC DES ESSARTS [son beau-frère] et Beaupré jouissent d'une excellente santé... *Osterode 9 mars* : « Nous sommes en marche pour prendre des cantonnements »... *Detterswald 16 mars*. Il se réjouit que la princesse CAROLINE ait comblé la maréchale de bienveillance ; il regrette qu'elle n'accepte pas les offres obligeantes des maréchaux Soult et Ney pour l'époque de ses couches... *28 mars*, longue lettre évoquant leur petite Joséphine, la gêne financière d'Aimée à qui il va faire passer tous ses appointements... *31 mars*, sur le choix d'une nourrice pour l'enfant à venir, et les dents de la petite Joséphine...

*Detterswald 1<sup>er</sup> avril*, longue lettre sur les attaques de tristesse d'Aimée... *6 avril*. « Les Russes ne sont point en état de s'exposer à une nouvelle bataille les plaies de celle d'Eylau sont encore trop saignantes »... *Osterode 16 avril*, il voudrait qu'Aimée loue un hôtel à Paris, « la petite maison de l'orangerie n'étant plus tenable [...] Nous ignorons ici si les intentions pacifiques de notre empereur prévaudront sur les intrigues de nos éternels ennemis mais dans tous les cas nous sommes plus en état que jamais de les faire triompher par nos armes. Les armées sont plus nombreuses bien disposées et bien reposées, et pour ce qui regarde le corps d'armée que je commande il est comme tous les autres animés du meilleur esprit et en outre il y a 3 régiments de plus »...

*Osterode 2 mai*. « Je ferai ce que je pourrai pour le jeune d'ASTORG qui est un bon sujet mais il ne sera pas facile de le faire entrer dans l'état m<sup>or</sup> »... *9 mai*. « Demain ma petite Aimée j'entre dans ma 38<sup>me</sup> année dans trois ans j'aurai atteint cet âge où l'homme est dans toute sa maturité et force et où il ne peut plus que perdre, tu seras encore toi une jeune femme tu n'en n'auras que plus de mérite à conserver de l'attachement à un barbon, je ferai je te le jure pour être le moins ennuyeux des barbons et pour te dédommager de toutes les privations que tu as éprouvées depuis notre mariage. La petite Joséphine et l'être que tu portes se réuniront à leur père pour faire le bonheur de la plus estimables des femmes »... *14 mai* : « Depuis quelques jours les troupes s'établissent dans des baraques elles y mettent de l'amour propre et nos camps seront aussi beaux que ceux d'Ostende, le soldat s'y plaît et y est mieux que dans les cantonnements »... *16 mai*. La nouvelle de la mort du jeune prince Napoléon, fils aîné du roi de Hollande [Louis Bonaparte et d'Hortense], l'affecte beaucoup : « le respectueux dévouement que je porte à la reine au roi à l'impératrice me fait prendre une grande part à ce malheur qui va les plonger dans l'affliction »...

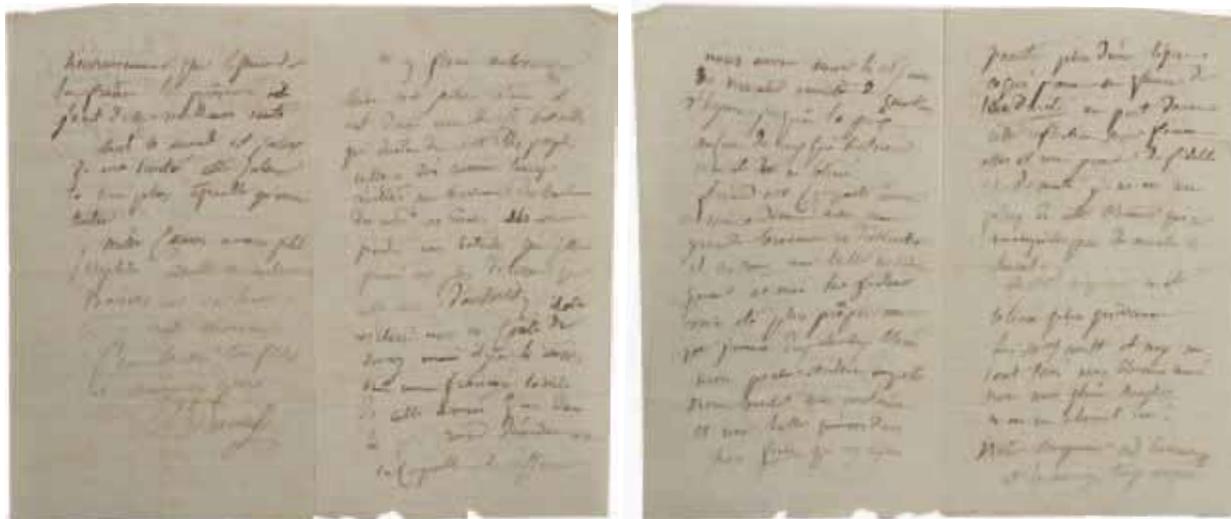
*Osterode 1<sup>er</sup> juin*. Il prie Aimée de lui faire passer, par Maret, « mon chapeau brodé que j'avois au couronnement et un chapeau uni à plume blanche [...] Je désirerois avoir aussi un petit uniforme brodé et 2 à 3 pantalons bleus sandos »... Tout est tranquille : « depuis la prise de Dantzick nulle apparence que les Russes viennent s'hazarder à nous inquiéter »... *Lobian 16 juin*. Sa bonne fortune n'a pu être mise à l'épreuve, « le 3<sup>e</sup> corps n'ayant pas eu l'occasion de se battre et vraisemblablement il n'en aura plus la mémorable bataille de Friedland ayant mis les Russes hors d'état d'en livrer une seconde sans courir la chance de tout perdre. [...] Cette victoire de Friedland, la prise de Koenigsberg, la défaite totale de l'armée russe ramèneront nos ennemis et les forceront à une paix que la modération de notre Souverain leur donnera plus avantageuse qu'ils ne pourroient l'espérer »... *Tilsit 22 juin*. « Dans 15 jours de campagne l'empereur a oté tout espoir à l'ennemi aussi tout annonce qu'il veut traiter de bonne foi alors la paix ne peut être que très prochaine le vœu de notre empereur avant comme après les batailles étant de donner la paix à la France et à l'Europe »... *23 juin*. Un armistice est conclu : « les grandes pertes que nos ennemis ont faites, l'imprudence où ils sont de continuer avec quelque espérance la guerre la modération extraordinaire de l'empereur tout rend la paix presque certaine »... *25 juin*. La guerre est finie : « nos deux empereurs se sont vus aujourd'hui et sont les meilleurs amis. Ils vont se réunir et travailler à applanir tous les différents aussi sous très peu de jours la bonne harmonie sera rétablie. Tous ces événements portent la gloire de notre grand empereur à son dernier période »... *30 juin* : il attend avec impatience la nouvelle des couches d'Aimée. L'Empereur est « constamment occupé des intérêts les plus majeurs, ceux de la paix qu'il traite avec l'empereur de Russie. La bonne intelligence qui règne entre ces deux souverains ne permet pas de douter que le moment où la paix sera conclue est très proche »...

*Tilsit 1<sup>er</sup> juillet*. Tendres recommandations pour les couches prochaines... *3 juillet* : « Les conférences vont toujours et tout annonce que sous peu de jours il ne sera plus question que de notre rentrée en France » ; il a hâte de faire la connaissance de sa seconde fille... *9 juillet*. « La paix est signée. Les deux empereurs quittent à l'instant Tilsit »... *10 juillet*. Hier le petit village de Tilsit était « la capitale du monde » : « tous ces événements doivent porter l'admiration l'amour et la reconnaissance des français pour notre empereur au dernier période. Depuis longtemps il nous a appris à compter sur des miracles mais il s'est encore surpassé cette fois »... *Thorn 27 juillet* : il va s'établir à Varsovie ; si le corps d'armée doit y passer l'hiver, il demandera une permission à l'Empereur pour aller voir sa famille. *28 juillet*. L'Empereur veut qu'il reste en Pologne : « tout me fait un devoir de ne rien négliger pour remplir ses intentions et me rendre digne de sa confiance de son estime et de la bienveillance dont il m'a comblé. Il faut lui sacrifier le bonheur de ma vie qui auroit été de vivre avec mon excellente femme et mes enfants »...

*Thorn 8 août*. Récit de l'explosion d'un bateau chargé de poudre dans cette ville de garnison... *Skiernewice 15 août*. « Skiernewice étoit un des palais des princes de Lowicz il est assez beau pour le pays mais il a besoin de réparations il n'est point meublé. Cette principauté est la plus riche et vaut sans exagération 300.000 f de rentes ». Il déplore la mauvaise suite de couches : « Aussi je renonce à te faire des enfants je m'en tiens à mes deux petites. Qu'elles ressemblent à leur mère et elles me feront facilement oublier que je n'ai point de garçons »... *27 août* : « Tu me parles de services rendus, l'empereur les récompense au-delà de ce qu'ils valent, j'apprécie cette fortune à cause de toi et de nos enfants »... [*Varsovie*] *28 août*. « Depuis que je suis à Varsovie j'y fais un métier qui ne me donne point des idées couleur de rose, toujours dans les papiers »...

... /...





*Varsovie 3 septembre.* Longue et tendre lettre, s'inquiétant de la santé d'Aimée et de l'aménagement de Savigny ; dès que les circonstances le permettront, il demandera une permission à l'Empereur... *9 septembre*, il a « un violent mal de tête résultat de mes écritures et aussi de deux nuits blanches une pour faire manœuvres l'autre pour un bal que j'ai donné »... *Skiernewice 16 septembre* : il se plaint du rôle pénible qu'il doit jouer (comme gouverneur général du Grand Duché de Varsovie) : « j'ai toujours l'esprit en travail, j'éprouve un genre d'inquiétude dont je ne suis pas susceptible à la guerre, là je fais ce qu'on m'ordonne sans m'embarasser des résultats, ici je rencontre sur mon chemin beaucoup trop souvent de la diplomatie, de la duplicité, l'intrigue et j'ai toujours la crainte d'aller au-delà de ce que veut l'empereur [...] réellement je crains de lui être nuisible »...

*Varsovie 5 octobre* : « Nous rendons aujourd'hui un bal que les officiers polonais nous ont donné il y a 15 jours. Je regrette que tu n'y sois pas »... *12 octobre*, il est amer et triste après une lettre d'Aimée : « Cette continuité de reproches injustes ne peut rien ajouter à la conviction que j'avois déjà que désormais tout bonheur domestique étoit perdu pour moi, c'étoit cependant le seul que je pouvois goûter »... *17 octobre*, il espère être bientôt réuni à sa famille, ne croyant pas à une reprise de la guerre ; il va faire chercher de l'ambre et des turquoises...

*Varsovie 2 novembre* : il va vendre un moulin dont l'argent sera employé en France... *14 novembre.* L'argent de la vente du moulin servira à acheter en France des biens pour l'érection du fief et le majorat ; ce « nouveau bienfait » de Sa Majesté « te fournira les moyens d'acheter un hôtel à Paris et d'y être établie convenablement »... *19 novembre* : « Le Roi de Saxe fait son entrée ici après demain. Il faut que je m'attende à passer ces 10 à 12 jours en visite et cérémonie »... *26 novembre* : « je ne négligerai rien pour que la grande fortune que je tiens de sa majesté dans ce pays soit bien administrée pour être transportée en France »... *27 novembre*, sur le projet d'acquisition d'un hôtel à Paris, grâce à la donation de l'Empereur...

*Varsovie 22 décembre* : il reproche à Aimée de voir « tout en noir » et d'éprouver « la plus forte attaque de spleen », alors qu'ils sont comblés de bontés par l'Empereur : « ne connois tu donc pas les bontés de l'empereur pour oser supposer qu'il laisseroit dans la misère les filles d'un de ses maréchaux parce que celui-là n'aura voulu d'autre fortune que celle qu'il aura tenue de lui ! »... Il va récupérer à Varsovie le très beau palais du prince de Lowicz, dont la vente rapportera plus de 300.000 fr. ... *Skiernewice 31 décembre.* Motifs de bonheur pour le nouvel an : « nous sommes comblés des bontés de notre empereur, nous nous aimons et estimons, nous avons des enfants qui consolident notre bonheur [...]. Tout s'arrange sur le continent »...

*Skiernewice 1<sup>er</sup> janvier 1808*, il regrette d'avoir manqué l'achat de l'hôtel de Rohan-Chabot... *15 janvier*, au sujet des dents de Joséphine et Léonie... *28 janvier.* Il est très occupé des détails peu amusants du renouvellement des baux dans le grand duché : « c'est pour toi une preuve de l'attachement que je te porte, j'ai pour objet de te procurer de l'aisance et de te faire jouir de la fortune que je tiens de l'empereur »...

*Skiernewice 2 février.* « L'empereur a voulu plaisanter sur les mariages que je faisais c'est un chapitre trop délicat pour y être pour quelque chose. Le g<sup>l</sup> SAVARY qui s'est trouvé à Varsovie à cette époque te dira que je n'y suis pour rien que pour beaucoup de surprise. La 1<sup>re</sup> nouvelle que j'en ai eue a été lorsque les fiançailles ont été faites »... Mais le général MORAND est un très bon officier et il lui souhaite du bonheur avec sa très jeune femme... *7 février*, il tente de calmer l'aigreur d'Aimée sur leur séparation : « Sans être une lacédémonienne tu peux te faire une raison et écouter le langage de la raison et de tes devoirs »... *10 février.* Si l'Empereur permettait à Aimée de venir en Pologne, il faudrait qu'elle attende la bonne saison, la fin d'avril. Il évoque l'achat de leur hôtel [hôtel de Monaco] : « as-tu obtenu la sortie de l'ambassadeur turc ? quels sont tes projets pour les réparations »... *19 février.* Il craint que la santé d'Aimée ne soit pas assez forte pour un long voyage, et préférerait obtenir une permission pour aller la voir. *24 février.* Il est très jaloux, mais s'en soucie peu : « Je ne serai sensible qu'aux désagréments qui me viendroient de l'empereur si je devois jamais en éprouver je me retirerois en faisant des vœux pour la conservation du souverain dont l'existence est si nécessaire au bonheur de notre patrie. Mais n'ayant que le bien de son service devant mes yeux y étant tout entier, je puis toujours compter sur sa bienveillance et son estime »... *25 février.* Il est enfin en possession définitive de la principauté, et devrait pouvoir obtenir rapidement 150 à 200.000 fr qu'il lui fera passer...

*Skierniewice 1<sup>er</sup> mars*, il la prie de demander elle-même à l'Empereur le congé, car il « n'aime pas que ses généraux en chef fassent de ces sortes de demandes »... *16 mars*, au sujet d'une commande de linge à Dresde ; il attend avec impatience l'arrivée d'Aimée et des filles... *22 mars*, il ira à sa rencontre le plus loin qu'il sera possible : « si le service et les circonstances m'eussent permis de m'éloigner de Varsovie j'eus été jusques sur la frontière »...

231. **Louis DAVOUT**. 15 L.A.S., [1808-1822], à SA BELLE-MÈRE Mme Jean-Paul LECLERC à Pontoise ou Paris ; 33 pages in-4 ou in-8, plusieurs adresses. 1.500/2.000

*Skierniewice 1<sup>er</sup> janvier [1808]*. Il lui adresse ses vœux et l'assure de ses efforts en faveur de l'avancement de son beau-frère [LECLERC DES ESSARTS], qui a acquis « des droits à la bienveillance de sa majesté par ses services. Je saisirai toutes les occasions qui se présenteront de rappeler à l'empereur les promesses qu'il m'a daigné réitérer à Tilsit ». Il regrette son caractère emporté, ayant adressé des « reproches amers » au général FRIANT, mais Davout a tout réparé... *Erfurt 14 décembre*, lors du retour d'Aimée en France : « Son état a exigé son départ, elle ne pouvoit le différer sans courir les risques de faire ses couches dans ce pays. Vos deux petites filles jouissent d'une bien meilleure santé que leur excellente mère qui aura besoin de tous vos soins ; c'est surtout son morale qu'il faut soigner »... *19 mars [1809]*. Il la remercie de ses soins pour Aimée : « J'ai l'espérance que son lait se passera bien et qu'elle se rétablira plus promptement que les autres fois »... *Hambourg 23 juillet [1811]*. Aimée et leurs deux petites filles sont arrivées ce matin... *26 juillet*, la remerciant des nouvelles de « la santé de nos fils »...

*24 décembre 1815*, souhaits de bonne année. *28 août [1817]* : « j'ai trouvé l'avis du ministre de la guerre que le roi avoit prononcé qu'il recevrait dimanche mon serment et me remettrait mon baton de maréchal »... *1<sup>er</sup> janvier 1818*, lettre de vœux, suivie d'une longue lettre d'Aimée à son « excellente mère »... *Savigny 8 novembre 1819*, nouvelles de Savigny et de la famille... *Paris 31 décembre 1819*, lettre de vœux. « Nous donnons un bal le 8 janvier pour la naissance de Louis dont nous continuons à être fort satisfait ainsi que de ses deux sœurs, de Joséphine surtout qui fait des progrès sensibles dans le dessin la musique et son caractère est toujours parfait »... *27 juin 1820*. Aimée est partie pour Savigny : « elle m'a laissé ici pour la chambre des pairs »... *31 décembre 1821*, vœux, et annonce de la visite de toute la famille à Pontoise. *Au Mont d'Or 6 août 1822* : les eaux l'ont « débarrassé de ce rhumatisme vague qui me tourmentoît beaucoup »... *14 mai*, nouvelles rassurantes d'Aimée, suivie d'une lettre de Joséphine à sa grand-mère. [1821 ?]. Nouvelles de son gendre, de son fils Louis et de son précepteur M. Gordon... Etc.

ON JOINT une L.A.S. [à J. Gordon ?], Savigny 17 juillet, au sujet de la rédaction d'un mémoire juridique et du bail d'un moulin...

232. **Aimée LECLERC, maréchale DAVOUT, duchesse d'Auerstaedt, princesse d'Eckmühl** (1782-1868). 37 L.A.S. (une incomplète et 5 en partie autogr.), Paris et Savigny 1808-1815, à SON MARI le maréchal DAVOUT ; 135 pages in-4, qqs adresses. 1.800/2.000

TRÈS BELLE CORRESPONDANCE TÉMOIGNANT DES EFFORTS DE LA MARÉCHALE POUR SOUTENIR SON MARI À LA COUR, AVEC D'INTÉRESSANTS DÉTAILS SUR LES SOUVERAINS, LES MARÉCHAUX ET LES EFFETS DE LA CHUTE DE L'EMPIRE.

*4 janvier 1808*. Récit d'une soirée chez l'Impératrice, où elle a rencontré des Polonaises élogieuses de « la parfaite conduite » du maréchal dans leur pays... *20 janvier 1809*. Observations sur JOSÉPHINE et sa fille la Reine HORTENSE : « Je sais que S.M.I. reçoit très souvent des lettres de l'Empereur et qu'il vit aussi maritalement que par le passé. La reine de Hollande qui mène ici une triste et singulière existence est fort tourmentée de ce qu'on en pense mais elle ne peut se déterminer à retourner près du Roi qui a eu et continue à avoir des procédés fort dures pour elle »... *2 octobre 1810*. Davout est à Fontainebleau, « près d'un souverain auquel tu as quelques fois sacrifié sans qu'il l'exige le bonheur qui pouvoit dérober quelques instants au bien de son service »... [1811]. « J'ai vu le Roi de Rome il est superbe c'est un besoin que j'éprouvais depuis longtemps. Madame de Montesquiou a mis toute l'obligeance possible à satisfaire mon vif désir »...

*2 janvier 1812*. Nouvelles du petit Louis. Visite aux Tuileries : « le Roi de Rome a reçu il étoit superbe, et bien gaie. Les princesses ont également reçu, j'ai été rendre nos devoirs à toutes ». L'Impératrice l'a reçue : « elle a été comme à son ordinaire on ne peut meilleure pour moi »... Sont jointes 2 l.a.s. de vœux par JOSÉPHINE et LÉONIE. *4 janvier*. Elle ne récriera pas à la comtesse MORAND : « que feroit les esperances que je pourrois lui donner contre les bruits de guerre »... *17 janvier*. Elle est invitée au quadrille de la Reine Hortense... *28 janvier*. La proposition du duc de Frioul [DUROC] qu'elle donne un grand bal l'a fort embarrassée ; l'exécution des volontés de l'Empereur serait difficile : sa maison est inachevée, son mari absent, et ses malheurs l'ont éloignée de la société ; « il n'y a personne à Paris moins disposée que moi à la danse on ne parle que de guerre en ce moment. Il m'a dit cela est vrai on attend d'un instant à l'autre des nouvelles de Russie tout espoir de paix n'est pas détruit »... *29 janvier*. Fort tourmentée, elle s'est confiée au général de BEAUMONT [leur beau-frère] : « Il m'a dit je conçois qu'avec votre manière de vivre c'est une tuile qui vous tombe et que vous ne pouvez parer »... Elle a reçu trois fois le général SAINT-CYR... *1<sup>er</sup> février*. Récit d'une visite à MARIE-LOUISE, qui jouait au billard, et avec qui elle s'est rendue au bal de la Reine Hortense ; la maréchale NEY a déjà fait les invitations au sien... *2 février*. Le général de Beaumont a promis de la seconder à son bal ; elle est sûre que l'Impératrice viendra, et la princesse PAULINE lui a proposé « toute sa maison »... *6 février*. Grâce à l'intervention du prince de Neufchâtel [BERTHIER], l'Empereur l'a dispensée de la fête, mais non sans des remarques sur sa manière de vivre que Berthier a répétées et soutenues... *7 février*. Récit d'un bal aux Tuileries où elle a dansé avec le prince ALDOBRANDINI et a soupé avec Sa Majesté... *8 février*. Elle craint d'avoir déplu à son mari, à qui elle rapporte les remarques insistantes de Duroc au bal d'Hortense... *11 février*. Aux Tuileries la veille au soir elle a trouvé l'Impératrice fatiguée de la chasse ; l'Empereur, qu'elle n'avait pas vu depuis l'affaire du bal, ne lui a pas parlé ; il est « rarement le soir chez l'Impératrice »... *12 février*. Récit d'un bal masqué : l'Empereur « m'a demandé si j'y avois eu des aventures je lui ai répondu affirmativement que non elle est sage la P<sup>se</sup> d'Eckmühl a dit sa majesté avec une mine extrêmement gracieuse »...

... /...

8 mars 1813. « Louis est délicieux [...] il m'a dit *Ruruse* font la guerre et empêchent papa de venir. Méchant a-t-il dit en frappant du pied [...] SMI sont partis pour Trianon ». Elle a vu la Reine Hortense : « je ne l'avais pas vue depuis mon retour de Stettin je l'ai trouvée changée ». 10 mars. Récit d'une soirée chez l'Impératrice à Trianon ; échange avec l'Empereur, et promesse du duc de Frioul [DUROC] qui donnent à espérer qu'elle reverra bientôt son mari...

27 avril 1814. Longue lettre confiée au général FOUCHER, commissaire de S.A.R. pour la reddition de Hambourg [place défendue par Davout] : Aimée comprend son dilemme, elle espère qu'il est informé des événements, et qu'il a fait « ce que tout François doit faire dans la situation où la France est réduite »... Il est question de l'occupation de son hôtel, de l'afflux de la noblesse à Paris, et des calomnies qu'elle lit sur son compte dans la presse... Elle lui adresse des journaux où il pourra lire « un discours ou plutôt les adieux de l'Empereur à la vieille garde on y retrouve quelques traces du dérangement de ses idées qui a été extrême lorsqu'il a connu la situation dans laquelle il s'est mis ainsi que la France en ne s'avouant pas la force de ses ennemis et la faiblesse de son armée qui ne s'explique pas encore la pointe qu'elle a faite sur Langres »...

14 juillet 1815. Le général KELLERMANN lui fait savoir que l'armée vient de faire sa soumission au Roi par son organe ; on ne pourra plus représenter l'armée comme factieuse... 23 juillet. Rien de plus naturel, ni de plus convenable que sa démission de général en chef : « Tu as fait pour le gouvernement, et l'armée ce qu'ils étaient fondés à attendre de toi, cette dernière a reconnu et payé ta sollicitude en se montrant disciplinée et confiante. Sa soumission, et surtout le changement de cocarde étaient bien difficiles à obtenir par tout autre que toi. Ta tâche est remplie »... Longue mise en garde contre la réaction royaliste : « je sais à n'en pouvoir douter que tu as été porté en tête d'une liste de proscription et que tu en as été rayé par un grand souverain. Le comte d'Artois a aussi sa liste, qui est déjà portée à deux cent tu es également en tête de plus il est d'avis qu'on doit s'emparer des biens »... 28 juillet. « Je vois avec bien du contentement l'effet de ta belle lettre au g<sup>al</sup> en chef autrichien. Il est un langage auquel on rougirait de rester sourd [...] tu es remplacé par le M<sup>al</sup> Duc de Tarente [MACDONALD] je te vois oter cette pénible tâche avec infiniment de plaisir »...

233. **Louis DAVOUT**. 160 L.A.S., septembre 1808-1809, à SA FEMME AIMÉE DAVOUT duchesse d'AUERSTAEDT ; 320 pages la plupart in-4 (qq in-fol.), la plupart avec adresse et cachet cire rouge à son nom ou à ses armes, nombreuses marques postales *Grande Armée, Armée du Rhin, ou Ministère de la Secrétaire d'état* (légers défauts à qq lettres).

30.000/35.000

BELLE ET IMPORTANTE CORRESPONDANCE DE LA CAMPAGNE D'ALLEMAGNE ET D'AUTRICHE. En cette année faste 1809 des batailles d'Eckmühl, Ratisbonne, Presbourg et de Wagram, le maréchal témoigne de sa passion de guerrier... et d'amoureux, et de son dévouement à Napoléon. Nous ne pouvons donner ici qu'un aperçu de ces lettres presque quotidiennes.

Kalisb 9 septembre 1808, itinéraire et conseils pour le voyage d'Aimée qui est en route pour le rejoindre... Breslau 11 septembre, il est arrivé un peu fatigué. « Tu ne peux que je ne te désire vivement, quoique ton séjour en Pologne soit très bon et serve à combattre les bruits de guerre qui du reste tombe tous les jours ». La société « est à mille lieues de celle de Varsovie. Les Silésiennes ne sont ni aussi instruites ni aussi aimables que les Polonoises »... 13 septembre, soucis pour la nouvelle grossesse d'Aimée... 16 septembre. « J'ai reçu la permission de mariage pour le colonel COUTARD, où en est-il est-ce que cette affaire sera un second siège de Troie »...

Erfurt 15 décembre, soucis sur le voyage de retour en France d'Aimée et des petites Joséphine et Léonie dans le « grand froid »... « Le plus beau jour de ma vie sera celui où je pourrai vivre tranquille et te donner ainsi qu'à mes enfants tous mes soins et tous mes moments, tu apprécieras alors combien je t'aime »... 16 décembre. Il a reçu des nouvelles de Varsovie : « l'empereur a dans ce pays dans le prince [PONIATOWSKI] une personne qui lui est attachée et qui contribue beaucoup par son influence à l'excellent esprit qui règne chez cette brave nation »... 17 décembre : « Je m'occupe déjà des moyens à employer pour obtenir de l'empereur la permission d'aller te donner mes soins pour le moment de tes couches »... 19 décembre, il a fait la connaissance de DARU « qui est une des têtes les mieux organisées que j'ai connu et qui a rendu de bien grands services à l'empereur »... 20 décembre. Aimée passe le Rhin. « Je ne puis supporter ton absence qu'en me rappelant ce que me prescrivent mes devoirs »... 23 décembre. Sa conduite lui est toujours « dictée pour le bien du service de l'empereur et aussi par l'estime et le respect que je porte aux vertus de ce souverain »... 25 décembre. Daru va partir chercher les ordres nécessaires pour rejoindre sa femme et sa petite fille : « il m'a promis de mettre sous les yeux de l'empereur le vif désir que j'ai d'aller te donner mes soins pour le moment de tes couches »... 27 décembre, sur la lecture de SAINT-SIMON : « ton jugement te mettra à l'abri de ses faux jugements de sa partialité et te portera à apprécier à leur juste valeur les anecdotes qu'il cite »... 29 décembre, il va envoyer à Aimée 40.000 fr des revenus des terres que lui a données l'Empereur. Visite à Weymar au prince et à la princesse, « femme de beaucoup d'esprit de conduite très instruite »... 31 décembre. Visite au duc de GOTHA. Il ne s'habitue pas à leur séparation, et a « le besoin de me rappeler ce que me prescrit le service de l'empereur pour prendre le dessus »...

Erfurt 1<sup>er</sup> janvier 1809. « Je crois et sans peine ma bonne Aimée que tu seras toujours un modèle de conduite conjugale. Crois que je te paierai de retour et que tu n'auras plus de reproches à me faire. En avouant ma passion pour le service de notre Souverain je place immédiatement après celle de mon estimable femme et mon désir de faire son bonheur ». Il a reçu « la lettre la plus extravagante la plus extraordinaire » du Roi de Prusse... 4 janvier : « Je ne crois pas ma bonne amie que tes craintes se réaliseront quelque soit l'aveuglement de l'Angleterre, cette puissance restera isolée. Qui oserait entreprendre une guerre continentale. L'empereur désire fortement la paix, les peuples la souhaite et tout annonce que les intrigues anglaises échoueront sur le continent »... 10 janvier, il est irrité par les mauvais procédés des dames polonoises envers Aimée. S'il obtient l'autorisation de venir à Paris, « je m'arrangerai de manière à ce que mon voyage soit ignoré dans le pays. Je désire aussi ma bonne amie qu'aussitôt

... /...



1712  
Paris le 24 Janvier 1712

Mon sieur qui me fait appeler a fin de penser  
A vous aux privilèges de l'Académie qu'on a été pas un  
peu effrayé d'organiser une nouvelle communication  
il faut tout dire à l'Académie mais il faut bien se garder  
de rien proposer qui ne soit utile à la République  
qui est ce que l'on fait souvent en vain d'organiser  
l'un autre que de son intérêt l'un se propose  
à l'un l'autre dans un état de l'un de l'autre  
de l'autre non sans être l'un de l'autre de  
les enfants de la République qui se demandent  
vous ont été le plus grand bien de l'Académie  
jusqu'à ce qu'on en ait rien dit depuis l'Académie

1712  
Paris le 24 Janvier 1712

Notre état de l'Académie est tel que vous le voyez  
et de grand bien de l'Académie qu'on a été pas un  
peu effrayé d'organiser une nouvelle communication  
il faut tout dire à l'Académie mais il faut bien se garder  
de rien proposer qui ne soit utile à la République  
qui est ce que l'on fait souvent en vain d'organiser  
l'un autre que de son intérêt l'un se propose  
à l'un l'autre dans un état de l'un de l'autre  
de l'autre non sans être l'un de l'autre de  
les enfants de la République qui se demandent  
vous ont été le plus grand bien de l'Académie  
jusqu'à ce qu'on en ait rien dit depuis l'Académie

que tu seras relevée de tes couches tu te réunisses à moi. Je m'arrangerai de manière à ce que les soins que je te donnerai ne porte pas préjudice à mes devoirs ». Il lui enverra 120.000 fr de revenus de Pologne. *21 janvier*, instructions pour l'installation dans l'hôtel qu'ils ont acheté, et état de leurs ressources... *23 janvier*, au sujet de lettres anonymes et de calomnies : « ma conduite envers toi, nos enfants qui resserreront nos liens rendront nuls tous les efforts de ces ames de boue. Je pourrai tout supporter avec une disgrâce de notre Souverain parce que j'aurai toujours la conscience que j'aurai toujours eu la volonté de remplir mes devoirs envers lui et que je regarderai comme un bonheur celui d'être déchargé de ces places où je ne vois que des devoirs à remplir qui me paraissent supérieurs à mes moyens »... *31 janvier*. On annonce l'arrivée à Paris de l'Empereur : « quoique la nouvelle n'ait rien d'officiel j'y crois et je m'en réjouis, sa présence fera dissiper les nuages qui s'élevoient en Allemagne »...

*Erfurt 1<sup>er</sup> février*. Il pense obtenir la permission de l'Empereur, mais recommande le plus grand secret ; il envoie de l'argent pour les travaux de l'hôtel... *3 février*, son congé est limité ; avant de partir, il veut « tout disposer de manière à ce que le service de l'empereur ne souffre pas »...

*Kaiserslautern 9 mars, Francfort 10 mars*, brèves lettres du voyage de retour. *Erfurt 12 mars*, il est arrivé avec un rhume. *16 mars*, envoi d'un « paquet de lettres de l'Empereur », à conserver... *17 mars* : « Demain je pars pour aller établir mon quartier général à Wurtzbourg, je m'arrêterai quelques jours à Bamberg pour y voir les troupes. [...] Le calme succède facilement à l'orage, et il est très possible que celui-ci se passe sans tonnerre. C'est la volonté et le désir de notre empereur et à moins que le Cabinet de Vienne ne soit tout à fait passionné et aux ordres des Anglais il entendra ses véritables intérêts »... *Bamberg 20 mars*. « L'armée est réunie. Il y a beaucoup à croire que ces démonstrations éviteront la guerre. Au surplus si elle éclatoit l'issue n'en seroit ni longue ni incertaine et nous aurions pour nous la justice de notre cause, notre empereur ne tirant le glaive que lorsque la sûreté de son empire l'y oblige et pour repousser la force par la force »... *24 mars*. Il espère qu'Aimée va être débarrassée de son lait et en convalescence pour le rejoindre bientôt. « Il n'est pas encore question de sevrer notre Léonie il faut espérer que la belle saison la distraira et permettra de lui ôter le sein sans danger. La bonne santé de notre petit Mars me comble parce que cela contribuera à la tienne »... *26 mars*, il a reçu la permission de porter « la grande décoration de Pologne ». *29 mars*, il s'inquiète du croup de Joséphine.

*Bamberg 1<sup>er</sup> avril* : « ne néglige aucune précaution pour prévenir des accidents de couche »... *2 avril*. « La révolution arrivée en Suède est très importante dans les circonstances. Elle déjouera les intrigues anglaises et autrichiennes dans l'Hanovre et la Westphalie. Elle vaut mieux qu'une bataille gagnée »... *5 avril*, sur leur embarras financier pour payer les réparations de leur hôtel ; il craint que l'exposé qu'il a fait de sa situation ait été mis de côté par Napoléon, voire mis en doute : « alors il est bien certain que je ne serai apprécié par l'empereur que lorsque je n'existerai plus, c'est dans ce moment où les petites passions les jalousies se taisent que le quart d'heure de la justice arrive. Je te laisserois au milieu d'une belle fortune en apparence. Je te laisserois ainsi que mes enfants la victime de ma générosité et désintéressement, tu me pardonnerois »... *Nuremberg 7 avril* : il a transporté son quartier général à Nuremberg, « la ville aux jouxjoux » où il a acheté « une petite souris qui marche toute seule, une petite voiture qui roule seule enfin d'autres joujoux » pour les enfants... « Si la guerre a lieu elle ne peut être de longue durée. Nos campagnes sont courtes et la part que les Russes y prennent ne peut encore qu'accélérer la fin de cette guerre suscitée par cet esprit de vertige qui domine à Vienne. Au 1<sup>er</sup> coup de fusil les Russes déclarent et font la guerre aux Autrichiens. Enfin ma bonne Aimée aura confiance dans mon étoile »... *10 avril* : « les Autrichiens viennent de commencer les hostilités. Je te donne cette nouvelle avec la confiance que dans cette guerre tu ne douteras pas de ma fortune et que tu auras la conviction que ton Louis ne négligera rien pour mériter l'estime et la bienveillance de son souverain »... *Près de Ratisbonne 13 avril* : « Sois sans inquiétude, il n'y aura aucun commencement auparavant l'arrivée de l'empereur et le succès ne peut être douteux »... *Ingolstadt 14 avril* : « L'empereur est attendu et trouvera tout bien disposé et décidé à en finir avec nos éternels ennemis »... *Près de Presburg 16 avril* : « Le vice-roi [EUGÈNE] qui a mené le prince Jean battant depuis l'Italie jusques sur les frontières de l'Italie, vient de le battre en Hongrie. Ce jeune prince se met sur la liste des grands généraux »... *Près d'Eckmühl 22 avril*. « Cette campagne a débuté par une bataille vive et sanglante surtout pour les Autrichiens, le prince CHARLES avec 80.000<sup>h</sup> vouloit s'opposer à la réunion de mon corps d'armée avec les autres corps. Il s'étoit mis entre eux et moi ce qui a donné lieu à la bataille qui a ébranlé le moral de l'ennemi. L'empereur l'a presque achevé aujourd'hui et dans quelques jours cette campagne sera décidée »... *Ratisbonne 24 avril*. « Des événements importants et décisifs se sont passés depuis 4 à 5 jours [...] Les Autrichiens sont dans la plus complète déroute plus de la moitié de leur armée est prise ou détruite l'autre partie est démoralisée. J'ai eu pendant 3 jours à soutenir tous les efforts de leur armée commandée par l'archiduc Charles qui a été battu dans ces trois batailles très acharnées, l'entêtement de notre côté a été plus fort aussi le champ de bataille nous est-il resté. L'empereur s'est porté sur leur ligne d'opération, a enlevé leur parc leur bagage aussi cette armée est-elle incapable de livrer une bataille. Enfin nous pouvons aller à Vienne sans coup férir. [...] Notre corps d'armée a peut-être plus fait encore que dans la campagne de Prusse »... *26 avril* : « Nous n'avons plus que des marches à faire en y joignant quelques coups de fusil et cette campagne sera terminée »... *29 avril* : « Dans trois jours notre empereur a décidé de cette guerre. Il y aura désormais peu de batailles à donner »... *30 avril*. « Maintenant que les Autrichiens ont disparu du territoire Bavaurois je me rapproche de l'empereur bien portant et avec un corps d'armée toujours bien disposé. Il ne paroît pas que nous soyons dans le cas de donner une grande bataille les débris des Autrichiens étant atterés des événements qui viennent de se passer »...

*Passau 5 mai* : « L'empereur après une suite de victoires est aujourd'hui à 30 lieues de Vienne. Dans 4 ou 5 jours il sera dans cette capitale et la France sera débarrassée pour jamais de cette ennemie qui aura mérité son sort et dont les derniers instants auront été dignes d'une horde d'arabes qui font la guerre sans la déclarer »... *Lintz 7 mai* : « L'empereur est maintenant à 18 lieues de Vienne. Il entrera dans cette capitale sous 3 jours. Rien ne peut plus lui résister. Ce qui reste est frappé de terreur. Cette campagne sera courte et la dernière de l'Autriche. Elle aura bien mérité son sort. [...] Les fanfaronnades des Autrichiens ni leur nombre ne m'avoient fait impression et j'étois certain de la conduite des bonnes et excellentissimes troupes dont l'empereur m'avoit

... /...

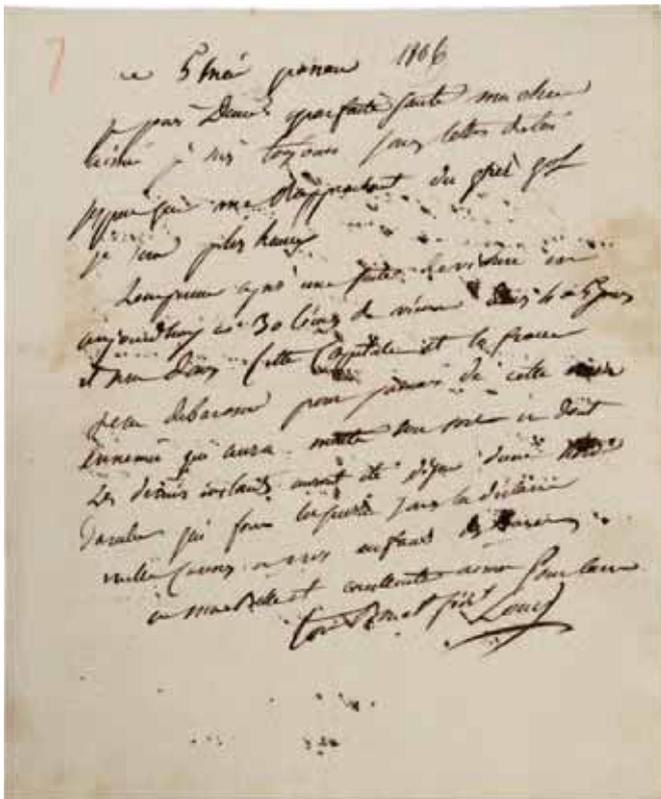


A David

J'ai toujours aimé de voir de  
 près et de loin de nos amis  
 et de nos frères. De tout temps  
 j'ai été prêt à me joindre à  
 vous, et je suis prêt à le faire  
 de nouveau, si vous le voulez.

A David

Je me souviens que vous m'avez  
 écrit que vous étiez allé à  
 la messe le dimanche 1807. Je  
 suis sûr que vous y étiez  
 avec votre femme et vos  
 enfants. C'est très bien.  
 Je suis sûr que vous y  
 étiez avec votre femme et  
 vos enfants. C'est très bien.  
 Je suis sûr que vous y  
 étiez avec votre femme et  
 vos enfants. C'est très bien.



confié le commandement »... 9 mai : « Je touche à ma 39<sup>e</sup> année [...] Je me réjouirai de mon existence parce que le sort m'a uni avec une femme digne de mon amour et de mon estime et que je peux trouver avec elle et mes enfants le bonheur domestique » ; il attend leur réunion : « chaque jour lève les obstacles qui s'y opposoient en mettant nos ennemis dans l'impuissance à l'avenir de nous faire la guerre »... St Polten 11 mai : « L'empereur est à Vienne d'hier, je me rappellerai de cette époque d'autant plus qu'elle est celle de ma naissance »... 13 mai : « La prise de Vienne achève d'écraser les Autrichiens, leur armée d'Italie doit se regarder comme perdue et quand au débris de celle de l'archiduc Charles lorsque nous le joindrons on en finira promptement ». Il commente son ordre du jour (à la veille de la bataille de Thann le 19 avril) : « Dans la position où je me trouvois je ne pouvois trop inspirer d'ardeur et de volonté de vaincre et avec toute cette volonté il étoit tems que l'empereur arrive. Le défaut d'ensemble eut tout perdu ». 14 mai, revenant sur son ordre du jour : « quelques heures auparavant le combat, chacun étoit animé de la volonté de mériter encore l'estime de notre Souverain. Cette disposition nous a fait vaincre là où une défaite paroissoit inévitable. [...] Ce n'est pas pour une vaine publicité que je l'ai fait mais pour électriser les soldats et leur faire faire des prodiges »... 16 mai, sur son beau-frère LECLERC DES ESSARTS, qui commande l'avant-garde du général Gudin, et sur la bataille du 21 (Schierling) « qui est une de celle qui honore les armes françaises. Avec 20.000 h depuis 3 h du matin jusque 5 h du soir j'ai combattu et résisté sans perdre un pouce de terrain à l'archiduc Charles qui en avoit plus de cent milles »...

Près de Presburg 4 juin : « L'ennemi a voulu passer le Danube ici nous l'avons forcé à se retirer et à se mettre à couvert des eaux du Danube. Nos soldats disent plaisamment que le meilleur g<sup>al</sup> autrichien est le g<sup>al</sup> le Danube. En effet sans cet obstacle il y a longtems qu'il ne resteroit plus d'armée autrichienne »... 22 juin : « Je suis porté à croire que le M<sup>or</sup> g<sup>al</sup> [BERTHIER] n'a point fait connoître à S.M. notre position car sans cela connoissant l'empereur je ne doute pas qu'il n'y eut porté un remède »...

Près de Presburg 3 juillet. La lecture des lettres de Joséphine et Ninie fut « un moment d'un bonheur plus réel que celui que procure une bataille gagnée où le bonheur a d'ailleurs presque toujours la plus grande part à moins d'être un Napoléon »... [WAGRAM] 6 juillet : « Comme tu auras entendu parler d'une grande bataille je dois te rassurer et te dire que je m'en suis tiré avec mon bonheur ordinaire sans la moindre blessure. Je n'ai eu que mon cheval de tué. Desessarts a été légèrement blessé »... Volkersdorf 8 juillet. « Je suis parti de devant Presburg le 3 pour me trouver avec mon beau et bon corps d'armée à une des batailles qui aura la plus grande influence pour notre patrie et notre souverain. Elle consolide tout et détruit les espérances de ceux qui en avoient mis dans la levée de boucliers des Autrichiens et les insurrections insensées que l'on fomente dans différentes parties de l'Allemagne »... Znaim 12 juillet : « Les Autrichiens ont invoqué la clémence de notre souverain, une armistice a été conclue, elle sera suivie de la paix puisque désormais ils sont hors d'état de nous faire la guerre »... Porlitz 14 juillet, sur « la grande et décisive bataille » de WAGRAM : le 3<sup>e</sup> corps d'armée qu'il commande « y a joué un très beau rôle et avec son bonheur accoutumé a mené toujours battant l'ennemi. Mon bonheur s'est étendu sur mes aides de camp aucun n'a été ni tué ni même blessé »... Brünn 18 juillet : « notre petit Mars » a eu 4 mois au plus fort de la bataille de Wagram : « Comme cette bataille fera époque nous pourrons toujours en nous rapellant de l'âge de notre petit Napoléon citer l'époque de cette mémorable bataille »... Le duc de Raguse [MARMONT] « a été nommé maréchal ainsi que les g<sup>aux</sup> OUDINOT et MACDONALD. [...] je suis très près de l'armée polonoise, l'armistice l'ayant trouvée à Cracovie. J'aurai beaucoup de plaisir à témoigner au prince [PONIATOWSKI] toute l'estime que je lui porte et qu'il a si bien justifiée par sa belle campagne »... 23 juillet. Il espère que la victoire à Wagram « en imposera aux nombreux ennemis que nous avons dans l'Allemagne, ennemis que l'on méprise trop peut-être parce qu'on ne veut pas voir les choses sous leur véritable point de vue, ennemis dont le nombre s'accroît malheureusement chaque jour par l'indiscipline des troupes et qui n'attendent que l'occasion pour éclater. Nos victoires les comprimeront pour le moment mais l'envie de la vengeance leur restera et ils transmettront le sentiment à leurs enfants ». Il regrette que l'Empereur soit mal servi : « Plus il accable de bienfaits moins bien on le sert, il sembleroit que l'on veut plutôt en jouir que témoigner de la reconnaissance au bienfaiteur en prodiguant sa vie pour lui. [...] J'ai toujours admiré le génie de notre Souverain. Cette campagne m'a donné de nouvelles occasions de reconnoître combien il est supérieur à ce que mon imagination même me disoit. Tout ce qu'il a fait depuis son arrivée à l'armée où sa présence étoit si nécessaire que la France eut couru les plus grands dangers malgré la valeur extraordinaire des troupes s'il fut arrivé 3 jours plus tard. [...] Son génie n'avoit rien négligé pour mettre pour lui toutes les chances dans l'opération sans exemple qu'il tentoit. Aussi est-ce à son génie que l'on doit attribuer les 3/4 des résultats »... 26 juillet, long développement sur les « faux braves » dont « le mobile n'est pas l'amour de la patrie » mais les suffrages du public, sur la rédaction des bulletins, sur l'état de l'esprit public en

France : « Si le fléau de la guerre étoit un mois seulement en France on apprécierait les immenses services que l'empereur rend à son pays et à ses peuples en le portant chez nos éternels ennemis qui nous laisseront en repos lorsqu'ils seront mis tout à fait hors d'état de troubler le nôtre »... *30 juillet*, il espère accompagner l'Empereur pour revenir en France chercher Aimée. Il évoque son travail « pour assurer les subsistances, mettre l'ordre, établir les troupes »...

*Brünn 4 août* : « me voilà certain aussitôt la paix conclue que je serai réuni à mon armée si la destination que me donne l'empereur m'empêche d'aller à Paris »... *6 août*, sur les négociations de la paix qui sont presque achevées, « à moins que le gouvernement autrichien ne soit encore dominé par les petites passions et les intrigues anglaises »... *8 août* : « En attendant les négociations nous nous occupons de célébrer la fête de notre Souverain sur les champs d'Austerlitz. Les mânes des Français qui reposent dans ces contrées se réjouiront de ces cérémonies »... *14 août* : « Le congrès pour la paix s'ouvre demain. Il y a espérance qu'il aura une heureuse issue, du moins ce ne sera pas la faute de notre Souverain »... *Vienne 24 août*. « L'empereur nous comble. Il a attaché au titre de prince d'Eckmühl une dotation de 500,000 f. de rentes et le beau château de Brühl près de Cologne. Il y a obligation de mettre en état ce château et de le meubler. Si nous avons deux enfants mâles, un aura la principauté d'Eckmühl avec la dotation qui y est attachée, l'autre le duché d'Auerstädt avec sa dotation. Nous serons tenus aussi à acquérir à Paris un autre hôtel qui entrera dans la dotation de la principauté. Si nous n'avons qu'un garçon il réunit le tout »...

*Vienne 4 septembre*. Il félicite Aimée pour les arrangements de leur hôtel, évoque leurs dépenses et rappelle les bienfaits de l'Empereur... *6 septembre*. Il est possible que l'Empereur parte pour Paris, alors Aimée pourra se mettre aussitôt en route pour retrouver Louis ; mais s'il reste, c'est que l'issue des négociations reste incertaine, et elle doit rester en France... *10 septembre*, l'Empereur a donné l'autorisation à Davout de faire venir sa femme près de lui... *11 septembre*, sur l'itinéraire d'Aimée pour venir le rejoindre, « la vaccine de notre Napoléon », sur « le décret de l'empereur qui ordonne à son préfet de la Seine de nous vendre le petit hôtel Monaco moyennant 75000 F »... *Brünn 18 septembre*, l'Empereur est à Brünn et part pour Göding...

234. **Alexandre DAVOUT** (1773-1820) général, frère du maréchal. 10 L.A.S., Ravières, Barèges et Paris 1809-1816, à SON FRÈRE le maréchal DAVOUT, duc d'Auerstaedt (3 avec minutes autogr. de réponse) ; 25 pages in-4. 400/500

BELLE CORRESPONDANCE À SON FRÈRE LE MARÉCHAL, DONT IL FUT L'AIDE DE CAMP.

*Ravières 30 août 1809*. Félicitations pour le titre de prince d'ECKMÜHL, « dignité bien méritée, à laquelle l'empereur vient de vous élever [...] quand même je ne vous apartiendrais point par les liens du sang, j'eut partagé la joie publique »... *20 juillet 1810*, condoléances sur la mort du jeune fils de Davout, Napoléon, avec brouillon du maréchal pour la réponse. *Barèges 21 août*. Il regrette de ne pas se trouver à Ravières lors de sa venue, et remercie pour l'offre obligeante de fonds : « cela ajoute encore à tout ce que je vous dois : mais grâce à vous, je ne crois pas avoir besoin d'argent »... *Ravières 31 décembre*. Ses souffrances lui font craindre d'entreprendre le voyage de Paris et de ne pas y trouver son frère : « j'attends vos ordres sur tout, je conserve l'espoir encore, que je les recevrai verbalement, j'ai besoin de vous voir »... Le maréchal a rédigé le brouillon de sa réponse, concernant la succession de leur mère, et la rente qu'il va faire à ses frères et sœur... *6 avril 1811* : « si j'ai éprouvé un grand bonheur d'avoir un fils, c'est par l'espoir, que j'ai, qu'il pourra rendre plus de service, que moi à son pays [...], je vous demande d'avance monsieur le maréchal et cher frere votre amitié et votre protection pour lui »... Il le remercie de s'être occupé de ses appointements ; quant à son majorat, « il n'y a rien encore de prononcé, je n'ai touché depuis que je l'ai, que cinq mille francs et les impositions payées »... *5 août* : « Sa Majesté m'a promu au grade de général de brigade : je suis d'autant plus confus de ce nouveau bienfait, que je ne devois, ni ne pouvois m'y attendre et certes l'empereur ignoroit, que depuis trois ans je suis absent de l'armée »... Malgré sa santé, il forme le vœu d'être employé sous les ordres de son frère : « mon dévouement pour l'empereur vous est connu ; je le désire d'autant plus vivement, que j'aurais bien besoin de vos conseils dans mon nouveau grade »... *23 août* : Les eaux de Barèges lui ont fait du bien : « je serai près de vous vers les 1<sup>ers</sup> d'octobre et c'est bien là mon plus vif désir »... Son frère répond : « Vous avés votre traitement, et les 70,000 f. que je vous dois. Quant à l'idée que vous avés de venir me rejoindre à Hambourg il ne faut pas y penser que v. santé ne soit entiere<sup>t</sup> retablie »... *26 octobre*. Il espère « que sous peu, je pourrés répondre au bienfait dont m'a comblé l'empereur, en le servant de mon mieux »... *9 août 1814*, à propos de l'interdiction royale faite à son frère de paraître à Paris : « je recevrés avec bonheur le mémoire, que vous venés d'adresser au Roi, il me seroit inutile sous un rapport, car qui connoit mieux que moi la pureté de votre ame ; mais je serés bien aise, qu'il soit répandu dans un pays, qui est le vôtre et ou la majorité des habitans ont toujours pris le plus vif intérêt à tout ce qui vous concernoit ; aussi voit-on avec peine l'acharnement de vos ennemis, qui ne sont si fortement déchaînés contre vous, que parce que vous n'avés point fait comme eux : je suis bien convaincu, comme tout ce qui pense bien, que le roi vous rendra une justice éclatante »... *Paris 20 décembre 1814* : « Tout ce que m'a dit le maréchal OUDINOT m'a fait beaucoup de plaisir ; j'ai vu qu'il étoit toujours votre ami, il m'a paru d'autant plus franc dans tout ce qu'il m'a dit, qu'avec moi rien ne l'obligeoit à s'expliquer ainsi »... *Ravières 22 août 1816*. Il s'est réjoui de savoir son frère de retour à Savigny...

235. **Louis DAVOUT**. 8 L.A.S., [1810], à SA FEMME AIMÉE DAVOUT, princesse d'ECKMÜHL ; 13 pages et demie in-4 ou in-8, la plupart avec adresse, un contreséing. 1.000/1.200

*Savigny 10 avril*. Nouvelles rassurantes de leur petit Joseph : « il a repris sa gaieté et toutes ses petites habitudes. Les bains journaliers qu'a ordonnés Mr Baron lui ont fait le plus grand bien, ses rousseurs sont revenues et ses démangeaisons, la galle commence à suinter »..... *Trianon 3 août*. « L'empereur est parti de St Cloud, ma chere Aimée immédiatement après le spectacle. Je presume que je serai relevé dimanche. [...] Le prince de Neufchâtel m'enverra 4 à 5 daims »... *4 août*. « Il paroît ma chère Aimée que je serai de service pendant tout le voyage c. a. d. jusqu'au 14. [...] Il y a chasse à cour aujourd'hui à Marly »... *Saint-Cloud 21 août*. « Demain l'empereur va à la chasse à 4 h. du soir. Il sera à St Cloud vers les 8 à 9 h. Aussitôt son arrivée je partirai pour Paris »...

... / ...

Fontainebleau 15 octobre. « L'ouragan a fait bien plus de mal ici nous espérons qu'il en aura bien fait, aux Anglais dont l'armée de Portugal a dû être sur mer dans cette tempête »... 15 octobre. « L'empereur voyant le mauvais tems vient de prendre le parti de retourner à Paris »... 17 octobre. Il attend ses lettres avec impatience... [Lundi]. Il parle d'un conseil de famille qui pourrait se tenir à Savigny, et d'une convocation chez le juge de paix... Sa nuit a été mauvaise : quinte de toux, vomissement de sang caillé, etc. ; cependant il a été à la chasse ce matin. « Je m'arrangerai pour être rendu demain à Savigny pour le dîner soit avec le m<sup>al</sup> MORTIER soit avec le g<sup>l</sup> BELIARD »...

236 [Louis DAVOUT]. 2 MANUSCRITS de NOTICES BIOGRAPHIQUES, [vers 1810 ? et 1825] ; 22 et 14 pages in-fol. 400/500

*Notice historique sur M<sup>e</sup> le maréchal Davout Duc d'Auerstaedt Prince d'Eckmühl* (22 pp. gr. in-fol.). Cette notice très détaillée sur les différentes actions de Davout, probablement préparée par le maréchal et soigneusement mise au net par un de ses secrétaires ; elle s'interrompt après le récit du combat maritime d'Ambleteuse (juillet 1805) et le départ « à marches forcées en Allemagne ».

« Projet d'article pour la *Biographie Universelle* ». Notice biographique retraçant la vie et la carrière du maréchal, jusqu'à sa mort en 1823.

ON JOINT divers imprimés : *Le Maréchal Davout*, notice biographique rédigée par la Commission du prix fondé par M. Crochet (1863, 4 ex.) ; *Statue à ériger au M<sup>chal</sup> Davout. Demande de la ville d'Avallon* (Avallon, 1863) ; prospectus pour la souscription pour l'érection d'une statue à Auxerre (1864, 4 ex.) et pour l'*Histoire militaire, politique et administrative du maréchal Davout* par L.-J. Gabriel de Chénier (1866, 6 ex.). Plus un tapuscrit : *Les Cent Jours. Notes rédigées par Monsieur Gordon, secrétaire du Maréchal Davout...* (133 p.), avec lettre d'envoi de Louis Suchet, 5<sup>e</sup> duc d'Albufera (1977).

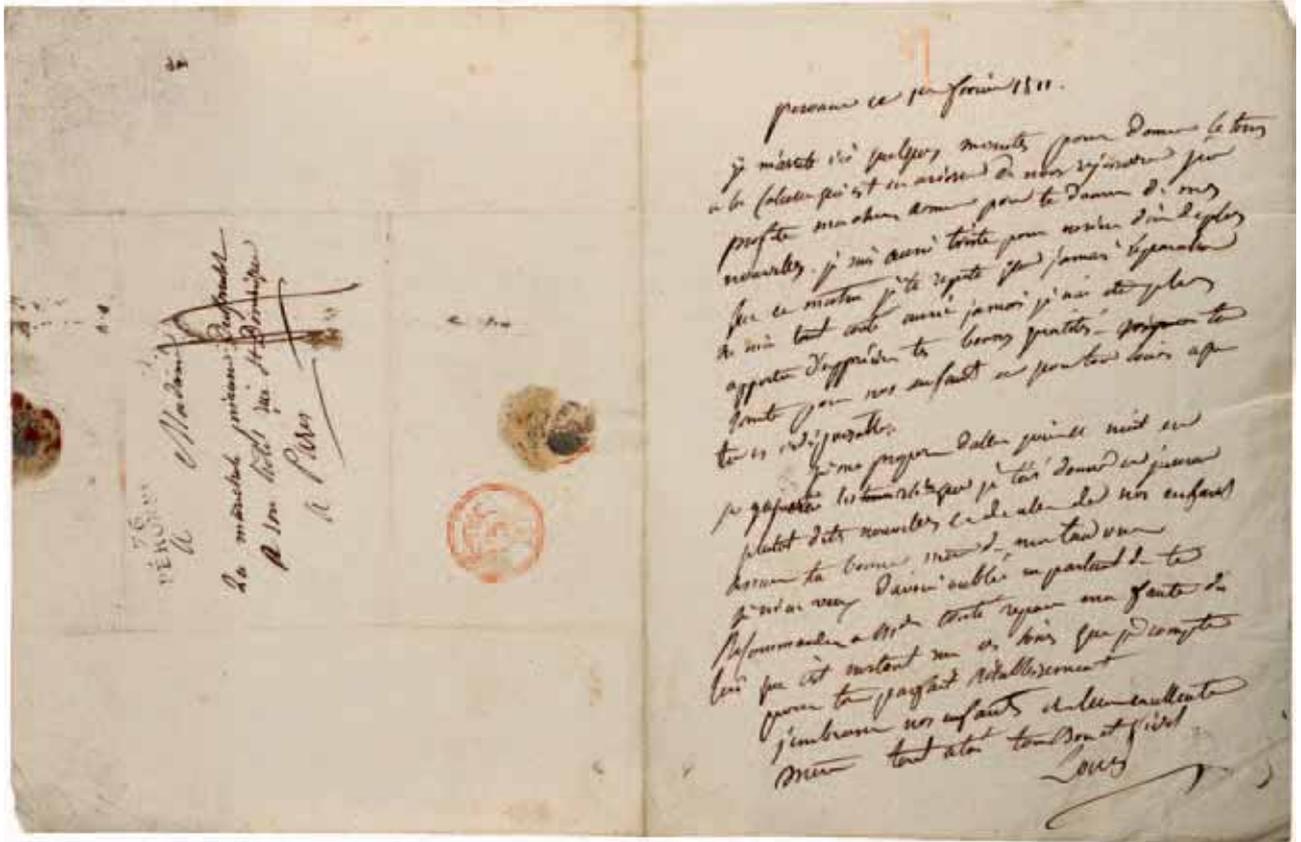
237. Louis DAVOUT. 149 L.A.S., 1811-1812, à SA FEMME AIMÉE DAVOUT ; 310 pages in-4, qqs adresses avec cachet cire rouge. 25.000/30.000

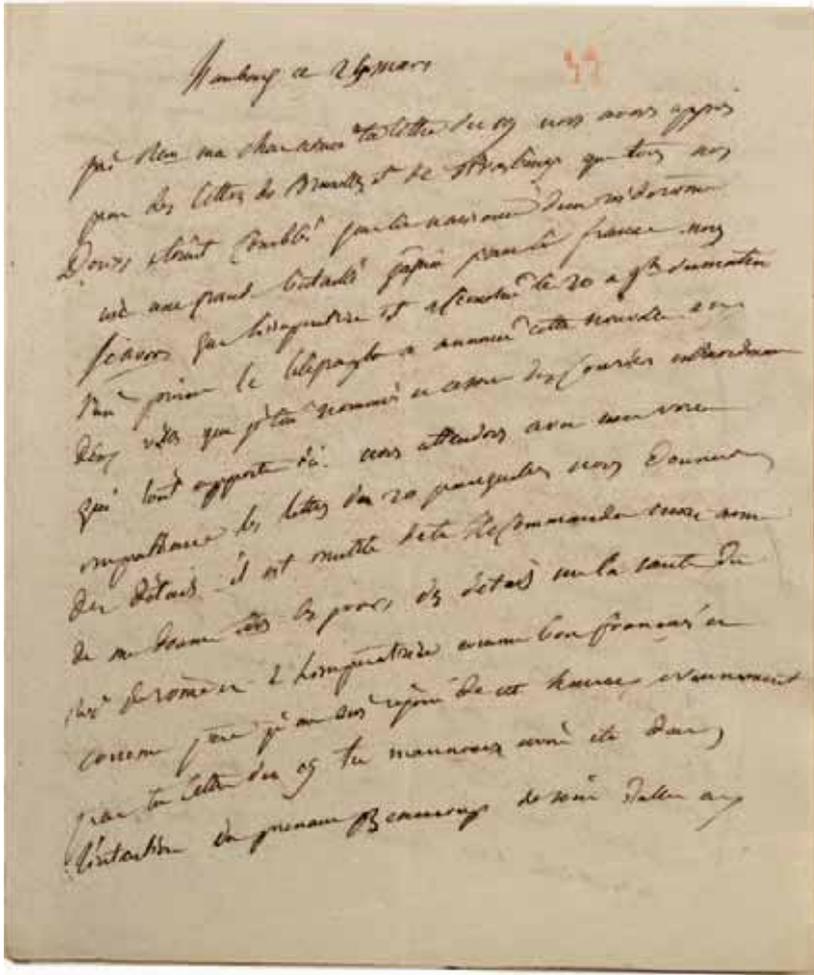
IMPORTANTE CORRESPONDANCE COMME GOUVERNEUR GÉNÉRAL DES VILLES HANSÉATIQUES À HAMBOURG, PUIS COMME COMMANDANT EN CHEF DU CORPS D'OBSERVATION DE L'ELBE. Davout témoigne d'un tendre intérêt pour la santé de sa femme, et pour l'éducation et l'avenir de ses enfants ; il s'occupe des finances familiales (dépenses, revenus de sa saline, dotations d'Hanovre, Westphalie et Pologne, sa « fortune », ses dettes), des travaux dans sa propriété de Savigny, et encourage son Aimée à cultiver ses relations à la Cour... Il évoque plusieurs généraux, notamment ses beaux-frères LECLERC DES ESSARTS, Marc-Antoine de BEAUMONT et Louis FRIANT, son frère Alexandre d'AVOUT, son oncle MUSQUINET DE BEAUPRÉ, mais aussi Compans, Coutard, Gudin, d'Hastrel, Morand, Romeuf, Saint-Cyr, le maréchal Berthier, etc. Nous ne pouvons donner ici qu'un rapide aperçu de ces lettres souvent quotidiennes.

*Péronne 1<sup>er</sup> février*, sur la route, disant sa tristesse de quitter sa famille ; puis *Liège le 3, Juliers et Dusseldorf le 4. Hambourg 9 février*, il est arrivé à midi : « La Commission de gouvernement tient sa 1<sup>ère</sup> séance ce soir dans une heure, je crains bien d'y dormir »... *11 février*, évoquant la santé de leur petit Louis ; puis, plus intime : « Espérons mon Aimée que le bouton de rose fleurira et aura des rejetons qui nous donneront ainsi que le bouton de rose beaucoup de satisfaction, je ne pense jamais à ce bouton de rose sans éprouver des tressaillements et des idées dont je ne suis pas le maître. Je me rappelle toutes les circonstances du besoin (certes cela a été le seul de ce genre que j'avois encore éprouvé) de retrouver ce petit bouton de rose et toute la suite de cet événement et alors je suis presque superstitieux »... *16 février* : « Nous attendons avec une bien vive impatience les nouvelles des couches de Sa Majesté l'impératrice »... *17 février* : « J'ai été faire à pied une assez longue promenade sur les remparts. Les environs sont très beaux ». *18 février*. Il réclame des lettres et la promesse de venir le rejoindre, afin de dissiper sa tristesse solitaire après « ces occupations de bureau auxquelles je me livre par devoir et par goût. [...] Deux passions me dominent le service de l'empereur la volonté de mériter tous ses bienfaits et lorsque son service me permet de me livrer à mon autre passion, c'est de m'occuper de toi et de mes enfants »... *20 février*. « Ce peuple ci ne ressemble pas à celui de Varsovie il n'y règne pas autant d'amour pour notre souverain, mais il est soumis et espérant dans l'avenir »... *23 février*. Il s'occupe de son dossier pour le Conseil du sceau des titres : « L'empereur ignore combien on apporte de lenteur et d'obstacle pour l'exécution de ses décrets »... *25 février*, sur les projets de mariage du général COMPANS... *26 février* : « mon attachement pour toi est une passion depuis que tu m'as protesté de ta pureté, celle là et le service de l'empereur voilà ce qui m'occupe exclusivement »...

*Hambourg 2 mars*. Une lettre de sa belle-mère lui a fait de la peine : « je vois que mes demandes de notre réunion l'ont affligée en ce que cela te mettoit dans une position pénible celle de laisser notre petit Louis ou de ne pouvoir répondre à mes sollicitations »... *3 mars*. Il la laisse libre de son choix : « si tu viens je serai aussi *sujet* que tu le désireras, je n'exigerai de toi autre chose que de recevoir une fois la semaine les dames du pays, je ne verrai que des militaires tant que nous serons séparés enfin je ne serai que général en chef en ton absence. Je sens cependant qu'il seroit utile au service de l'empereur que je sois gouverneur, d'un autre côté, je sens qu'éloigné de toi et sans toi je serois un maussade gouverneur »... *10 mars*, tristesse « le jour de l'anniversaire de la naissance de notre pauvre petit Napoléon, espérons que nous n'aurons plus de malheur à éprouver et que notre petit bouton de rose ne nous donnera que de la satisfaction »... *13 mars*, sur sa dotation du Hanovre... *18 mars*, il va chercher une maison de campagne... *19 mars* : « L'empereur n'a encore rien fixé pour mon traitement de gouverneur général »... *24 mars*. NAISSANCE DU ROI DE ROME : « C'est une grande bataille gagnée pour la France »... *28 mars*. La naissance du Roi de Rome « assure notre avenir »... Il joint une L.S. de Charles POUGENS concernant le paiement des intérêts de sa petite maison de Savigny. *30 mars*, l'Empereur lui a accordé un traitement « comme gouverneur général indépendamment de celui que j'ai comme général en chef », il touchera donc 22.500 fr par mois. Sa belle-sœur Mme LECLERC est venue rejoindre son mari...

... / ...





*Hambourg 8 novembre* : « J'ai éprouvé des serremments de cœur en entrant dans ma chambre à coucher et toute ma nuit s'en est ressenti, pour me calmer je me disois que ta présence étoit nécessaire pour nos enfants, que je devois être assez bon père pour leur sacrifier mon bonheur. Ils sont trop bien nés pour ne pas nous dédommager de tous les sacrifices que nous leur faisons en donnant beaucoup de satisfaction à leur excellente maman »... *14 novembre*, évoquant son triste réveil solitaire : « si tu pouvois me voir tu jugerois bien que tu es ma seconde passion, tu serois ma première et ma seule si je n'étois pas général en chef. Tant que je le serai ma première doit être le service de mon Souverain »... *20 novembre*, sur le sevrage et la dentition du petit Louis. *21 novembre*, au sujet de son oncle de BEAUPRÉ, Davout déplore l'humeur du ministre de la Guerre (FELTRE) : « Il est facheux qu'il apporte un esprit aussi susceptible dans sa place. C'est du reste un parfait honnête homme et aussi dévoué que possible à notre Souverain »... Puis à propos de DESIRÉE CLARY et BERNADOTTE : « J'ai appris avec pitié toutes les calomnies de la princesse de Suède. Pour apprendre ce que c'est que des franchises qui m'auroient valu deux millions il m'eut fallu aller chercher la conduite de son mari. Je n'en suis pas tenté, je ne veux lui ressembler d'aucune manière car en tenant une conduite contraire c.à.d. en le prenant pour modèle je servirois mal l'empereur »... *29 novembre*, sur l'ouverture du casino, et sur l'arrestation d'une espionne en relation avec NEIPPERG, « un des ennemis jurés de l'empereur »...

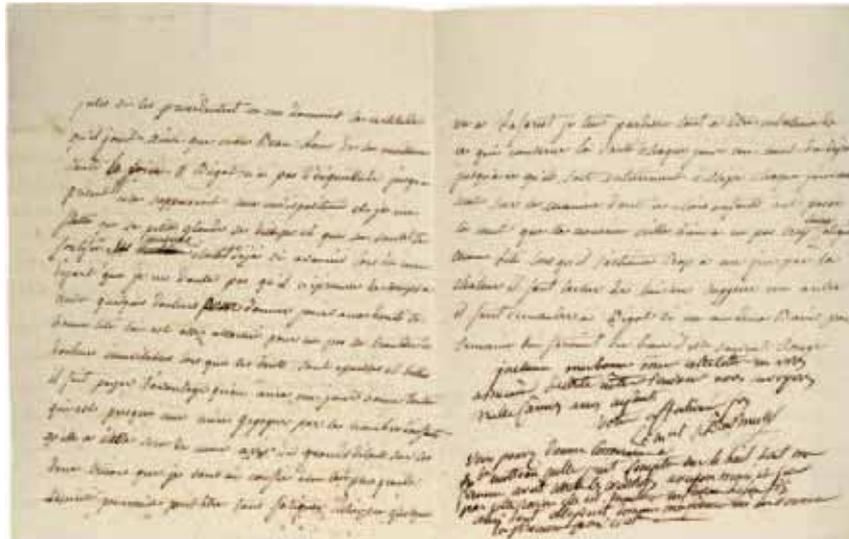
*7 décembre*, après avoir reçu une lettre de reproches de Napoléon : « du moment où l'empereur prêtera l'oreille aux faux rapports je ne vois pas de raison pour y voir une fin – le jour où le ressort qui met en mouvement ma machine qui est très ordinaire sera brisé je ne serai plus bon à rien. Ce ressort est la forte volonté de mériter son estime sa bienveillance et les bienfaits dont il m'a comblé. [...] l'empereur a l'expérience que l'on a déjà mille fois cherché à me calomnier et que jamais je n'ai abusé de sa confiance. [...] J'ai la conviction qu'il m'appréciera le lendemain où je cesserai d'exister [...] il aura alors la preuve que nul n'étoit plus dévoué à la personne à la dynastie et à ses devoirs que ton Louis »...

*27 février [1812]*. « Le prince de Neufchâtel [BERTHIER] t'aura fait connoître que ta demande étoit trop tardive ainsi celle-ci te trouvera à Paris »... *28 février*. Il espère que « l'empereur aura été assez bon pour te faire dire par le prince de Neufchatel que tu ne pouvois pas te mettre en route et courir après moi dans les circonstances actuelles »... *29 février*. Il a eu tort de lui croire de l'éloignement, pour se rendre à son désir : « je me reprocherois toutes mes reflections si elles n'étoient pas pour toi une preuve de l'attachement de ton Louis. J'espère que le p<sup>ce</sup> de Neufchâtel aura été assez bon pour te dire qu'il y avait impossibilité. Si ta lettre de demain m'annonçoit ton départ je serois très tourmenté de te sçavoir en route dans les circonstances actuelles »...

*1<sup>er</sup> avril*, après un bal : « on s'y est amusé parce que dans tous ces pays les dames y aiment autant le plaisir et la danse que leurs maris aiment la contrebande » ; 4 ou 5 nouveaux députés partent pour Paris... *11 avril*, vives inquiétudes pour la santé de Joséphine... *19 avril*, sur la jolie maison de campagne qu'il vient de louer, et où il espère que sa famille viendra le rejoindre... *28 avril* : « je t'ai juré plus d'une fois que j'avois deux passions qui se partageoient toutes mes facultés la première le service de l'empereur la seconde pour ma femme qui m'avoit protesté de sa pureté par la vie de nos enfants celle-là durera tant que je serai convaincu que la cause qui l'a fait naître subsiste, la première tant que je vivrai »...

*5 mai*, projet de voyage d'Aimée à Hambourg. *7 mai*, longue lettre sur ses enfants qu'il aime tous, et évoquant « la cruelle perte que nous avons fait il y a 11 mois »... *23 mai* : « nous arrangerons nos affaires lorsque tu seras ici. Nous ne devons point compter sur nos revenus de la Pologne, les dernières lettres m'annoncent que les propriétaires sont obligés à de grands sacrifices »... *25 mai*, il attend avec impatience l'annonce du départ d'Aimée, et espère que l'autorisation du prince de Neuchâtel ne sera pas retardée par le départ de S.M. pour les côtes...

*Celles 5 novembre* : « Les six mois que nous venons de passer ensemble n'ont rien ajouté à l'amour que je te portois, mais ils m'ont laissé un sentiment d'admiration de vénération pour ta belle âme, sentiment que je conserverai jusqu'à mon dernier soupir »...

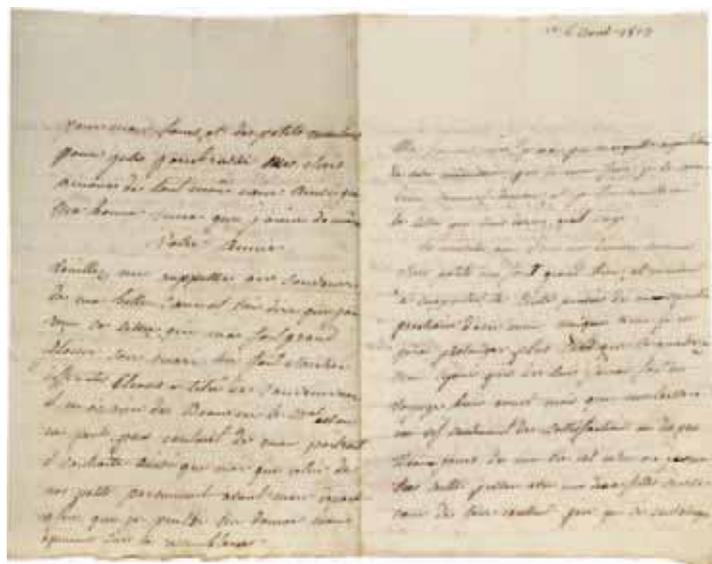


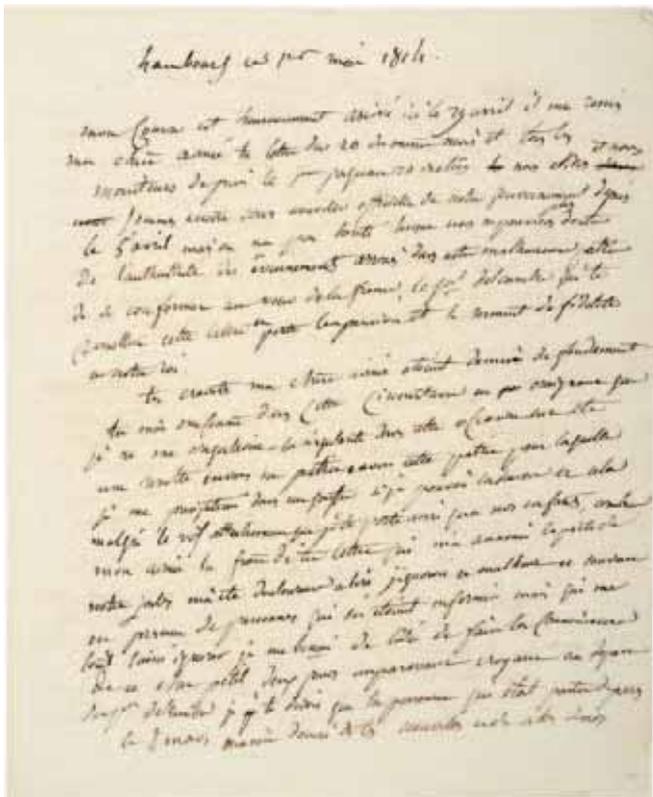
238. **Aimée LECLERC, maréchale DAVOUT, duchesse d'Auerstaedt, princesse d'Eckmühl** (1782-1868). 130 L.A.S. (une incomplète), Paris, Savigny et Montgobert 1813-1828, à SA MÈRE Mme Jean-Paul LECLERC, ou à SON FRÈRE le comte Jean-Louis LECLERC ; 415 pages in-4 ou in-8, la plupart avec adresse. 1.500/2.000

IMPORTANTE CORRESPONDANCE FAMILIALE, DONNANT DES DÉTAILS SUR LE MARÉCHAL DAVOUT, NAPOLÉON, ET LES PROBLÈMES DE DAVOUT APRÈS LE RETOUR DES BOURBONS. Nous ne pouvons en donner qu'un rapide aperçu.

**18 juin 1814.** La maréchale est confiante que le mémoire de son mari le rétablira dans les bonnes grâces du Roi ; celui-ci a déjà fait une promesse dans ce sens au maréchal prince de la Moskowa [NEY]... **22 août.** Le maréchal a adressé un exemplaire de son mémoire au général Demangeot... **10 octobre :** « Je ne m'explique pas ce qui prive le m<sup>al</sup> de ses traitements l'opinion de la cour étant presque aussi juste sur son compte que celle de l'armée et de la nation qui s'est entièrement métamorphosée depuis trois mois »... **22 juin [1815].** Échos des nouvelles qu'on apprend en ce moment au maréchal [alors ministre de la Guerre] : « le coup est porté à la puissance de l'Empereur qui n'a pu réaliser nos espérances, les chambres sont en possession du pouvoir et s'occupent à prévenir les malheurs qui pourront fondre sur notre chère patrie ; l'Empereur les a secondés par le sacrifice qu'il vient de faire du pouvoir, en abdiquant »... **14 août.** Elle loge chez elle MM. Altenstein et HUMBOLDT, ministres du roi de Prusse... [Septembre ?]. Elle loge à son hôtel le GRAND DUC CONSTANTIN, « qui est ainsi que tous les étrangers infiniment plus exigeant cette année »... **5 novembre,** plaintes sur l'occupation de son hôtel, d'ailleurs imposé lourdement... [18 avril 1816]. Le duc de Tarente [MACDONALD] sollicite pour eux la permission de se retirer à Savigny... **22 mai.** S.M. devrait leur octroyer cette faveur ; « le m<sup>al</sup> est absolument sans azile à la fin de ce mois »... **26 décembre.** Le maréchal ne prend pas d'exercice : « il lit presque toute la journée »... **12 mai 1817.** Il est question de louer leur hôtel au Prince Paul... **30 décembre 1818.** Remarques sur le changement de ministère, et les « promesses imprudentes faites aux étrangers pour condition de l'évacuation [du territoire] »... **18 février 1820.** La nouvelle de l'attentat contre le duc de BERRY lui est parvenue à une fête chez le maréchal SUCHET duc d'Albufera... **18 mai 1820.** Le maréchal passe de longues heures à assister au procès de LOUVEL, à la Chambre des Pairs... **19 avril 1823.** L'état du maréchal se prolonge malgré les saignements et un régime sévère... **28 septembre 1823.** Veuve, elle demande une pension : « elle ne me sera pas refusée le Roi en ayant toujours accordé en souvenir des grands services rendus à la patrie. A part la gloire que le m<sup>al</sup> s'est acquise dans les nombreux combats qu'il a livré n'a-t-il pas conservé à l'armée royale le seul matériel qu'elle ait possédé en 1814. La défense de Paris la belle conduite de l'armée de la Loire sont des titres qui seront particulièrement appréciés par S.M. »... Etc.

ON JOINT 24 L.A.S. de Mme Jean-Paul LECLERC à sa fille Aimée, et 3 à son gendre le maréchal DAVOUT, donnant notamment de nombreuses nouvelles des enfants.





239. **Louis DAVOUT**. L.A.S., Hambourg 1<sup>er</sup> mai 1814, à SA FEMME AIMÉE DAVOUT ; 2 pages et demie in-4. 250/300

RALLIEMENT DU DÉFENSEUR D'HAMBURG À LOUIS XVIII. Il a reçu sa lettre avec les numéros du *Moniteur* : « nous étions et nous sommes encore sans nouvelle officielle de notre gouvernement depuis le 5 avril mais on n'a pas hésité lorsque nous ne pouvions plus douter de l'authenticité des événements arrivés dans notre malheureuse patrie de se conformer au vœu de la France, le g<sup>al</sup> DELCAMBRE qui te remettra cette lettre en porte l'expression et le serment de fidélité à notre roi »... Les craintes de sa femme qu'il se singularise étaient sans fondement : c'eût été « une révolte envers sa patrie, envers cette patrie pour laquelle je me précipiterais dans un gouffre si je pouvais la sauver, et cela malgré le vif attachement que je te porte ainsi qu'à nos enfants »... Il dit son désir impatient de revoir sa femme et ses chers enfants... « Je ne suis pas étonné mon Aimée de tout ce que tu me dis du prince de la Moskwa [NEY] je lui ai toujours connu un beau caractère. Fasse le ciel que notre patrie en ait beaucoup de pareils »...

240. [**Louis DAVOUT**]. Environ 50 lettres ou pièces, la plupart L.A.S. ou L.S. adressées au maréchal ou le concernant, 1814-1824. 1.200/1.500

LETRES RELATIVES À LA RETRAITE DE DAVOUT À LA PREMIÈRE RESTAURATION, SES FONCTIONS DE MINISTRE DE LA GUERRE SOUS LES CENT-JOURS, SA DISGRÂCE À LA DEUXIÈME RESTAURATION, PUIS SA RÉHABILITATION.

Lettres du baron LOUIS ministre des Finances et de Mathieu comte DUMAS (2) ministre de la Guerre (juillet-décembre 1814, sur le paiement de sommes dues à Davout) ; du maréchal SOULT duc de Dalmatie (9 janvier 1815, le Roi autorise Davout à revenir à Paris) ; du lieutenant-général LANUSSE (12 avril 1815, en faveur de son beau-père le maréchal PÉRIGNON, que Napoléon aurait demandé de rayer du tableau des maréchaux) ; du duc de FELTRE (2 : 6 janvier 1816, le Roi supprime à Davout tout traitement, à cause de ses fonctions auprès de l'Usurpateur ; 20 mars 1817, le Roi refuse de le rétablir) ; du comte Élie DECAZES, ministre de la Police (3, 1816 : 27 janvier, relégation à Louviers ; 19 juin, autorisation de résider à Savigny ; 8 décembre, autorisation de revenir à Paris) ; du maréchal GOUVION SAINT-CYR (4, 1817-1819, sur le rétablissement du traitement de maréchal de Davout, et l'impossibilité d'admettre le fils de la comtesse Leclerc dans les écoles militaires). Minutes de réclamations de DAVOUT ou en son nom.

L.A.S. de compliments pour le mariage de Joséphine Davout avec le comte Vigier en 1820 : duc de CHOISEUL, duc DECAZES. Lettres de condoléances lors du décès de Joséphine, comtesse Vigier en août 1821 : duc d'AUMONT, général BEKER, chancelier DAMBRAY, duc de DOUDEAUVILLE, général de HÉDOUVILLE, général KELLERMANN duc de Valmy, V. de LATOUR-MAUBOURG, baron de MONTMORENCY, général MARBOT, général comte MORAND, duc de RICHELIEU, maréchal SOULT duc de Dalmatie, colonel de TROBRIANT, amiral TRUGUET, etc.

Correspondance concernant l'acquisition du château de Divonne en 1815 ; lettres de l'intendant Savelon à la maréchale en 1824 concernant le château et le domaine de Montgobert.

241. **Louis DAVOUT**. 6 L.A.S., Paris, [Louviers et Savigny 1815-1816], à SA FEMME, la maréchale DAVOUT ; 15 pages in-4 ou in-8, 4 adresses (petites déchir. à une lettre). 1.000/1.200

FIN DES CENT-JOURS, RESTAURATION ET EXIL À LOUVIERS.

Paris 3 mai [1815] 7 h du matin. « Je me suis couché très matin et je me lève de bonne heure, un gros dormeur comme moi ne trouve pas beaucoup son compte à ce régime mais la pensée que mes devoirs me prescrivent ces sacrifices me soutient »... 26 juillet : « Je suis dans de vives inquiétudes sur ta santé, devant tout craindre dans l'état où tu te trouves tourmentée par des inquiétudes occasionnées par les calomnies des journaux qui peignent comme une âme de rebelle une âme soumise et disciplinée »... [Savigny] 22 octobre. Il a longuement chassé aujourd'hui ; il y a un renard dans le parc, et il faut aller chercher les chiens courants chez le général BELLARD ; nouvelles de Savigny...

*Louviers 28 février [1816].* Il s'inquiète de la santé de Joséphine, donne des ordres pour la bibliothèque, approuve la démarche d'Aimée près du préfet... 8 avril. « J'attends ta lettre de demain avec impatience puisque tu m'y feras connoître la reponse du m<sup>me</sup> à mon beau-frère. Tu ne m'as pas parlé du duc de DOUDEAUVILLE. Pourquoi ne le prierois-tu pas de faire des démarches, il obtiendrait plus facilement que mon beau-frère »... 10 avril. Il pense comme elle qu'il n'y a nul inconvénient à entretenir le duc de Tarente [MACDONALD] de sa position, « et l'engager à demander que si l'on persiste à m'exiler qu'on n'y ajoute pas la persécution de m'obliger à vivre ailleurs que chez moi et à faire des dépenses que le délabrement de ma fortune ne me permet pas [...] Parles lui aussi des infâmes calomnies de ceux qui font les rapports – je ne vois personne et on me fait fréquenter des soi-disants mal intentionnés dans mes promenades on me fait aller voir des généraux qui n'existent pas tout cela est trop fou tu aurois dû prier le ministre de faire faire des informations et de sévir contre les misérables qui pour les plus vils motifs lui font des rapports aussi faux [...] Le duc de Tarente a de l'honneur et je suis convaincu qu'il menacera s'il le faut de faire connoître la vérité au roi »...

242. **Joseph BONAPARTE** (1768-1844) frère aîné de Napoléon, Roi de Naples puis d'Espagne. L.A.S., Paris 31 mai 1815, au maréchal DAVOUT, prince d'Eckmühl ; 1 page in-4. 200/250

Le général SPINOLA, porteur de la présente, est prêt à aller à Bordeaux « et partout où vous voudrez l'envoyer sur les frontières d'Espagne ; cet officier a été gouverneur de Cadix, et mon aide de camp pendant trois ans, il a du crédit chez lui, et des moyens de réussir, je reponds de son devouement ; vous pouvez le proposer à l'Empereur : il pourrait emmener avec lui tous les officiers espagnols qui desirent avoir de l'activité qui sont ici, et qu'il jugeroit devoir employer sur la frontière »... ON JOINT une L.S. avec compliment autographe au même, Paris 7 mai 1815.

243. **August comte Neidhardt von GNEISENAU** (1760-1831) général prussien. L.S. comme lieutenant général, chef d'état-major, Saint-Cloud 5 juillet 1815, à un général ; demi-page in-fol., en-tête *Armee vom Nieder-Rhein* ; en français (haut de la lettre froissé). 100/120

Il répond à la lettre reçue par le colonel Crabbé « qu'il y a déjà donné les ordres nécessaires, pour laisser retourner tous les detachements des troupes prussiens qui se trouvaient sur les routes qui seront prises par l'armée française. Je ne manquerai pas de donner encore les ordres nécessaires au troisième et quatrième Corps d'Armée qui sont les plus rapprochés de ces routes, pour prevenir tous les mesentendus qui pourraient arriver par un rencontre de troupes »...

244. **Louis DAVOUT**. 4 MANUSCRITS de discours, dont 2 autographes et 2 avec additions et corrections autographes, vers 1819-1822 ; 30 pages in-fol. ou in-4. 500/600

*Proposition, et Développement de la proposition relative aux lettres patentes de la pairie* : proposition d'adresser au Roi une supplique, en vue de faire délivrer des lettres patentes aux membres de la Chambre des Pairs. « Car, sans l'hérédité, que seroit la Pairie, si non la seconde édition d'un sénat viager, trop foible garantie pour l'hérédité du trône ? »...

*Opinion contre le projet de loi adopté par la Chambre des Députés sur le mode de répression des délits de la Presse*. 2 versions corrigées par Davout d'un discours prononcé le 28 février 1822 ; la seconde, de la main du secrétaire du maréchal James Gordon, intègre les modifications de la première. « La royauté, la royauté légitime, inséparable de la Charte, consacrée par elle comme par les nécessités par les vœux de la nation, n'éprouve nullement ces besoins d'extensions »...

245. **Louis DAVOUT**. 3 L.A.S., Paris [1820-1821], à SON BEAU-FRÈRE, le comte Jean-Louis LECLERC, à Monthiers par Saint-Just en Chaussée (Oise) ; 9 pages in-4, 2 adresses. 300/400

*Paris 19 mai [1820].* Annonce de la mort du lieutenant-général Nicolas LECLERC DES ESSARTS. Sa santé était délabrée, il était venu se reposer à Savigny et se sentait mieux. Lundi, « en sortant de la chambre des pairs j'ai été dîner chez lui, sa figure m'a frappé et donné les plus vives inquiétudes ». Mercredi, « ayant rencontré LARREY chez le g<sup>ral</sup> RAPP je l'ai déterminé à venir, il a visité mon beau-frère et a reconnu que l'hidropisie de poitrine étoit formée au plus haut degré ». Jeudi, le mal était à son comble, et Larrey et Dubois « m'ont conseillé d'arracher ma femme de ce cruel tableau [...] et je suis parti pour la chambre des pairs pour l'affaire de LOUVEL », et quelques heures plus tard, « Desessarts n'étoit plus ! »... *Paris 21 juillet.* Le mariage de sa fille pourrait être retardé de quelques jours, dans l'espoir que la santé de Leclerc lui permette d'y assister. Le gendre « est le légataire de M<sup>r</sup> VIGIER. Il se nomme aussi Vigier c'est une des conditions du testament. Depuis près d'un mois que nous le voions tous les jours nous en sommes très satisfaits. Il a beaucoup de naturel, de l'esprit, enfin tout nous fait espérer que Joséphine trouvera le bonheur dans cette union »... [1820-1821 ?]. Ils vont partir pour Montgobert. S'étant informés du traitement suivi par M. Daumy, et des nouveaux accidents qui lui sont arrivés, ils n'ont aucune confiance dans les drogues qu'il a prises. « Aimée a donné connoissance à M<sup>r</sup> BARON de votre dernière lettre. Il ne se compromet jamais à donner des avis sans avoir suivi les malades »...

246. **LOUIS-PHILIPPE** (1773-1850) Roi des Français. L.S. « Louis Philippe d'Orléans », Palais Royal 5 mars 1823, au maréchal DAVOUT, Prince d'Eckmühl ; 1 page in-4, adresse avec cachet cire rouge aux armes et contresing ms. 100/150

Il a donné des ordres pour que tous les renseignements dont le maréchal a besoin, « qui peuvent se trouver dans mes archives », soient fournis à son homme de confiance...

247. **LOUIS-PHILIPPE** (1773-1850) Roi des Français. L.A.S. « Louis Philippe d'Orléans », Neuilly 5 juin 1823, à la maréchale DAVOUT princesse d'Eckmühl à Savigny ; 2 pages in-4 avec fragment d'enveloppe à cachet cire noire aux armes. 200/250

BELLE LETTRE DE CONDOLÉANCES À LA MORT DU MARÉCHAL DAVOUT. Il a reçu par le colonel de TROBRIANT la lettre de la maréchale : « Elle est pour moi un gage précieux de la justice que vous rendés à mes sentiments, & par conséquent aux regrets bien sincères que me cause la perte que vous venés de faire. Oui, Madame, j'ai toujours apprécié le caractère que M<sup>e</sup> le Maréchal Prince d'Eckmühl a déployé dans les nombreuses occasions qu'il a eues de servir la France & de soutenir l'honneur national. Elevé tant par lui que par vous, votre fils sera digne de porter le nom glorieux qu'il lui a laissé, & je regarderai comme un bonheur pour moi de pouvoir lui être utile, si jamais les circonstances m'en mettaient à portée »...

248. [Louis DAVOUT]. MANUSCRIT, [*Éloge funèbre du Maréchal Prince d'Eckmühl*, par le maréchal SUCHET, juin 1824] ; 10 pages et quart in-fol. 100/150

Manuscrit mis au net par un copiste, et ayant servi à l'impression, de l'éloge funèbre du maréchal DAVOUT, prononcé par le maréchal SUCHET à la Chambre des Pairs lors de la séance du 8 juin 1824, un an après son décès. ON JOINT la plaquette imprimée de cet *Éloge funèbre*, imprimé par ordre de la Chambre des Pairs ; plus une note sur la liquidation de la succession du maréchal.

249. **MARIE-AMÉLIE** (1782-1866) Reine des Français, épouse de Louis-Philippe. 10 L.A.S. et 1 L.S., 1827-1853, à la maréchale DAVOUT, princesse d'ECKMÜHL ; 16 pages in-4 ou in-8, la plupart à son chiffre couronné et avec adresse ou enveloppe, qqs cachets cire rouge. 250/300

*Palais-Royal 29 décembre 1827*, félicitations sur un heureux événement survenu dans sa famille (mariage d'Adèle Davout avec le comte de Cambacérès)... *Tuileries 3 mai 1834* : « je m'empresse de vous envoyer la Croix de l'Ordre Belge que le Roi LÉOPOLD a accordé au Prince votre fils »... *11 novembre 1835*, elle est heureuse d'apprendre que les orphelins du général MORAND sont sous l'égide protectrice de la maréchale : le ministre des Finances promet un bureau du timbre à Mlle Morand et le secrétaire de la Reine parlera au jeune comte Morand à propos de sa petite sœur... *29 décembre 1836*, remerciant pour les sentiments exprimés après l'attentat régicide de Meunier... *Neuilly 18 juillet 1837*. La faveur que la comtesse de BEAUMONT (née Julie Davout) demande pour son fils « est bien difficile à obtenir, les ministres n'autorisent pas de pareilles transactions et le Roi soumet toujours les désirs de son cœur aux règles de la Justice »... *Paris 29 août 1838*, disant sa joie à la naissance d'un petit-fils [Louis-Philippe, comte de Paris, fils du duc d'Orléans]... *Saint-Cloud 29 octobre 1843* : elle fait placer l'aîné des petits protégés de la maréchale dans une pension près d'Amiens... *Tuileries 18 janvier 1846*. Elle voudrait pouvoir adoucir les chagrins du cœur de la princesse... *13 avril 1847*. Elle a recommandé la demande en faveur de la nièce de la maréchale, « mais vous savez bien que le succès ne dépend pas de moi »... *Claremont 8 août 1849*. Elle a des nouvelles du petit-fils de la maréchale, « que MONTPENSIER est si heureux d'avoir dans ce moment auprès de lui » ; M. VIGIER [gendre de la maréchale] lui donnera celles de « toute notre colonie »... *21 août 1853*, condoléances à la maréchale sur la mort de son fils Louis Davout ; « c'est aujourd'hui que mon cher petit-fils Belge [le futur LÉOPOLD II] se marie »... ON JOINT une L.S. à une duchesse (30 octobre 1850).

250. **ADÉLAÏDE D'ORLÉANS** (1777-1847) Madame, soeur de Louis-Philippe. 2 L.A.S. et 1 L.S. avec compliment autographe, 1827-1846, à la maréchale DAVOUT, princesse d'ECKMÜHL ; 5 pages et demie in-8, 2 enveloppes. 120/150

*Palais-Royal 29 décembre 1827*, compliments sur la naissance d'un petit-fils... *Tuileries 30 décembre 1836*. Après l'attentat régicide de Meunier, elle puise des forces dans la protection divine. « Une puissante consolation pour le cœur du Roi, est l'affection les preuves d'attachement qu'il reçoit de toute la France et de la population de Paris, qui repoussent avec horreur ces affreux crimes »... *Saint-Cloud 26 septembre 1846*. Elle a fait suivre sa demande à l'administrateur du domaine privé du Roi, M. de GÉRENTE ; elle est touchée de la part prise par la maréchale « à notre satisfaction présente » [le prochain mariage de son plus jeune neveu Montpensier avec l'Infante]...

251. **Ferdinand-Philippe d'ORLÉANS** (1810-1842) fils aîné de Louis-Philippe. 5 L.A.S., 1827-1841, à son ancien condisciple Louis DAVOUT, 2<sup>e</sup> prince d'ECKMÜHL (2), puis à sa mère la maréchale DAVOUT (3) ; 5 pages in-8, la plupart avec adresse ou enveloppe. 200/250

*Neuilly 25 mai 1827* : « Mon cher D'Eckmühl, Plusieurs de mes anciens camarades viendront dimanche prochain 27 dîner à Neuilly. Pourriez-vous aussi y venir, vous nous feriez bien plaisir »... *Vendredi [23 avril 1830]*. La représentation de *Manon Lescaut* est remise : « si alors vous étiez à Paris ; & que j'eusse la loge de mes parents ; j'espère que vous me feriez le plaisir d'y venir avec moi »...

*Tuileries 27 août 1838*, remerciant la maréchale de ses félicitations pour la naissance de son fils [le comte de Paris] : « je ne doute pas de la part que le Prince d'Eckmühl prendra au bonheur de son ancien condisciple & ami »... *Villiers 24 juin 1840* : « J'ai été bien touché du souvenir et de l'attachement du compagnon de mon enfance ; de l'ami de ma jeunesse ; & je vous remercie, Madame, d'avoir assez compté sur mon amitié pour le Prince votre fils, pour ne pas douter du plaisir que j'éprouverais à lire ce que vous avez bien voulu me communiquer »... *Tuileries Mercredi [28 avril 1841]*, il regrette de ne pouvoir exposer « les considérations & les obligations qui doivent circonscrire ma part d'action & limiter mon intervention dans l'affaire dont vous voulez bien m'entretenir »...

252. [Louis DAVOUT]. MANUSCRITS et NOTES pour réfuter les *Mémoires* de Louis-Antoine Fauvelet de BOURRIENNE, 1829 ; environ 80 pages formats divers, la plupart en liasse. 400/500

RÉFUTATION DE BOURRIENNE. Ensemble réuni par Louis Davout, 2<sup>e</sup> prince d'Eckmühl (1811-1853), fils du maréchal, à la suite de la publication des *Mémoires de M. de Bourrienne, ministre d'État* (1829).

*Notes sur quelques imputations contenues dans les mémoires de M<sup>r</sup> de Bourrienne contre le Maréchal Davout, mon Père*, de la main de James GORDON, secrétaire intime du maréchal, avec des additions et corrections de Louis Davout (15 p. gr. in-fol.) : analyse de quelques « infâmies » de l'auteur, infirmées par des preuves historiques...

*Des officiers qui ont servi sous les ordres du maréchal prince d'Eckmühl, à M. de Bourrienne*, Paris 17 novembre 1829 (39 p. in-fol., avec des corrections) : « vous avez indignement outragé le maréchal »... On y a joint des notes sur la campagne de Pologne et le 3<sup>e</sup> corps de l'Armée d'Allemagne commandé par Davout, des copies de décrets impériaux, des notices biographiques des officiers ayant servi sous ses ordres (avec des états)...

253. James GORDON (1794-1855) précepteur du fils du maréchal Davout, puis secrétaire particulier du maréchal. 30 L.A.S., Paris, Contrexéville et Savigny 1831-1852, à Armand, comte de CAMBACÉRÈS ; 90 pages formats divers, la plupart avec adresse. 250/300

INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE POLITIQUE ET AMICALE au beau-frère de Louis Davout, 2<sup>e</sup> prince d'Eckmühl, son ancien élève [Armand de Cambacérès avait épousé Napoléone Davout en 1827]. Débuts dans la carrière militaire de Louis Davout (août 1831). Observations politiques : risques de guerre en Europe (août 1831), émeutes à Paris suivant la chute de Varsovie (septembre 1831), élections législatives (août 1837)... Histoire de l'ancien bas-relief du fronton du Corps législatif, détruit par le « vandalisme réactionnaire de 1814 » (février 1833)... Conseils de publicité au candidat à la députation (juin 1842), et analyses des débats à la Chambre, des intentions ministérielles et des intérêts politiques du député (1843-1850)... Sur les soucis que cause Louis à sa mère et sa mise sous conseil judiciaire ; la santé dégradée de Louis après son voyage en Inde et son état mental déplorable (1845-1847 ; plus copie d'une note de Louis au président Debelleye, 1845). Félicitations sur la réélection du comte de Cambacérès, malgré sa position « délicate et difficile » (mars 1852), et satisfaction devant les nouvelles de la guerre de Crimée (octobre 1854)...

ON JOINT une l.a.s. du général de COUTARD à J. Gordon ; et 18 lettres ou pièces : Louise SUCHET comtesse MATHIEU DE LA REDORTE (2 l.a.s. à sa cousine la baronne Girod de l'Ain), le général César de LA VILLE (l.a.s. à la comtesse de Cambacérès), le chef de bataillon VINET (10 l.a.s. à la maréchale Suchet, à propos de la succession du général comte Belliard), médaillon photographique d'un enfant (Napoléon-Louis Suchet d'Albufera ?)....

254. Famille DAVOUT. 14 lettres ou pièces, 1832-1893. 60/80

Aimée Leclerc, maréchale DAVOUT (3 l.a.s., dont 2 à sa fille Napoléone de Cambacérès, 1834-1835, et une à son petit-fils Louis de Cambacérès). Ses enfants : Louis Davout, 2<sup>e</sup> prince d'ECKMÜHL (à sa sœur Napoléone de Cambacérès, 1832), Adélaïde Davout, marquise de BLOCQUEVILLE (condoléances à son neveu Napoléon Suchet, duc d'Albufera, 1877). Léopold Davout, 3<sup>e</sup> duc d'AUERSTAEDT (à sa cousine Napoléone de Cambacérès, 1864, et copie d'une appréciation portée sur ses capacités militaires). Désiré LACROIX (secrétariat de la *Correspondance de Napoléon I<sup>er</sup>*, à propos de l'épée du maréchal). Documents notariés : procuration d'Armand comte de Cambacérès à sa femme pour les affaires de la succession de sa belle-mère la maréchale Davout ; extraits du testament de la marquise de Blocqueville, et lettre du notaire de la succession à Raoul Suchet, 3<sup>e</sup> duc d'Albufera. Plus Charles BUET, *La Marquise de Blocqueville* (Thonon-les-Bains, 1893, brochure hors commerce).

255. LOUIS-PHILIPPE (1773-1850) Roi des Français. 5 L.S., 1837-1839, à Louis DAVOUT, 2<sup>e</sup> prince d'ECKMÜHL (la première à sa mère la maréchale Davout) ; 1 page in-4 avec enveloppe avec cachet cire rouge à son chiffre couronné et marque postale, et 4 pages in-4. 150/200

Relatives à la Chambre des Pairs où le fils du maréchal fut admis à y siéger à titre héréditaire (29 mars 1836). 9 janvier 1837. Louis-Philippe assure la maréchale que sa sollicitude suivra son fils : « Je désire comme vous qu'il porte avec honneur le nom que son père a illustré »... 10 novembre 1837-11 décembre 1839, convocations du prince d'Eckmühl à l'ouverture de la session des Chambres, contresignées par les gardes des Sceaux BARTHE (3) et TESTE (on joint une circulaire lithographiée). ON JOINT 2 imprimés de rapports du prince d'Eckmühl à la Chambre des Pairs (1844).

256. Famille DAVOUT. 85 lettres ou pièces, la plupart L.A.S. adressées à la fille du maréchal, Napoléone Davout, comtesse de CAMBACÉRÈS (1807-1885), ou à son mari le comte Armand de CAMBACÉRÈS (1804-1878), relatives aux affaires familiales. 250/300

Aimée Leclerc, maréchale DAVOUT, princesse d'ECKMÜHL (1782-1868) : 20 lettres à sa fille Napoléone (7), et à son petit-fils Louis de Cambacérès et sa femme, née Bathilde Bonaparte (13), vers 1813, 1831-1834 et 1859-1866.

Charles DAVOUT (1774-1854, colonel, frère cadet du maréchal Davout) : 10 lettres à Armand de Cambacérès (Paris, Metz et Soisy-sur-Montmorency 1835-1844).

... / ...

Napoléone DAVOUT, comtesse de CAMBACÉRÈS : 2 lettres, dont une à son fils Louis. Plus 3 documents en polonais à elle adressées, relatives aux propriétés du maréchal en Pologne.

Louis DAVOUT, prince d'ECKMÜHL, 2<sup>e</sup> duc d'AUERSTAEDT (1811-1853, fils du maréchal, pair de France) : lettre à sa sœur Napoléone de Cambacérès, et 12 lettres à son beau-frère, Armand de Cambacérès (1831-1846).

Adélaïde DAVOUT, marquise de BLOCQUEVILLE (1815-1892, fille du maréchal Davout, femme de lettres) : L.A.S. (1869, et photo).

Léopold DAVOUT, 3<sup>e</sup> duc d'AUERSTAEDT (1829-1904, fils de Charles Davout, il releva le titre, général) : 22 lettres à ses cousins le comte (7) et la comtesse de Cambacérès (10), à leur fils Louis ou leur fille Zénaïde duchesse d'Albufera (4), Soisy-sous-Montmorency, Mostaganem, Besançon, Paris, etc. 1848-1869 ; il est notamment question du titre d'Auerstaedt qu'il souhaite reprendre, et de sa carrière en Afrique. Plus 4 lettres de sa femme née Alice de VOIZE (1845-1935), au comte de Cambacérès (2) ou à sa fille Zénaïde duchesse d'Albufera (2).

Louis DAVOUT, 4<sup>e</sup> duc d'AUERSTAEDT (1877-1958, fils de Léopold et militaire) : 4 lettres à sa cousine Zénaïde duchesse d'Albufera.

Ferdinand d'AVOUT (petit-fils du général Alexandre Davout) : 5 lettres à son cousin Armand de Cambacérès (Haguenau, Péronne et Lunéville 1843-1850)

Plus qqs autres l. d'Henry Davout, Louis Denis de Lagarde (souvenir du maréchal mourant), etc.

ON JOINT qqs autres lettres ; un tapuscrit, *Les Cent Jours. Notes rédigées par Monsieur Gordon, secrétaire du Maréchal Davout...* (128 p. in-4) ; un portrait photographique d'Alfred Davout (petit-fils du général Alexandre Davout), et 10 photographies de la maréchale Davout (par Bertall).

257. [**Louis DAVOUT**]. Environ 55 lettres ou pièces, la plupart L.A.S. adressées à Napoléone Davout, comtesse de CAMBACÉRÈS, ou de sa main, 1864-1867 ; environ 185 pages formats divers, nombreuses enveloppes. 500/600

ENSEMBLE RELATIF AU MONUMENT ÉLEVÉ À AUXERRE À LA MÉMOIRE DU MARÉCHAL DAVOUT, par souscription nationale, sous l'égide d'une commission présidée par le préfet de l'Yonne. [La statue en bronze d'Augustin Dumont fut inaugurée le 28 juillet 1867 à Auxerre.]

Correspondance de Félix BONNEVILLE, ancien conseiller de préfecture et secrétaire de la commission (39 L.A.S.), tenant la fille du maréchal au courant des souscriptions, du traité avec le sculpteur Augustin DUMONT, de l'avancement de la statue, du choix des noms de batailles à graver sur le piédestal, de l'inauguration (initialement prévue à la date anniversaire de la bataille d'Auerstaedt), des détails de la cérémonie et du coût de l'opération... Notice et notes sur Davout, projets ou minutes de lettres, liste de noms, et copie d'une cantate de la main de la comtesse de Cambacérès... D'autres L.A.S. à la même par Augustin DUMONT (2), Victor DURUY, ministre de l'Instruction publique, Ambroise CHALLE, maire d'Auxerre, L.-J. Gabriel de CHÉNIER, auteur d'une *Histoire militaire, politique et administrative du maréchal Davout* (2), et une d'Ernest ARRIGHI duc de PADOUE au comte de Cambacérès. Plus divers imprimés : bulletins de souscription, discours inaugural du sénateur Larabit, programme de concert, notice biographique du maréchal, rapport sur le concours pour un éloge historique du maréchal, qqs épreuves et coupures de presse. Etc.

258. [**Aimée Leclerc, maréchale Louis DAVOUT, duchesse d'Auerstaedt, princesse d'Eckmühl** (1782-1868)]. 3 MANUSCRITS relatifs à sa succession, Paris 12 janvier 1869, 28 août 1869 et 26 juin-3 juillet 1875 ; 3 gros volumes brochés in-fol. de 705, 326 et 209 pages avec cachets fiscaux et notariaux. 250/300

SUCCESSION DE LA MARÉCHALE DAVOUT. Documents dressés par M<sup>e</sup> Acloque et son collègue, M<sup>e</sup> Dufour, notaires à Paris. INVENTAIRE après décès du mobilier de son hôtel parisien de la rue Saint-Dominique et du château de Savigny-sur-Orge, des titres et papiers, des terres de Savigny et des baux et locations, avec analyse des communautés et succession du maréchal... État des opérations de comptes, liquidation et partage de la succession, et procès-verbal d'approbation dudit état. Compte complémentaire de la succession.

\* \* \* \*

259. **Rosine Anthoine de Saint-Joseph, duchesse DECRÈS** (1788-1864) nièce de Julie et Désirée Clary, belle-sœur du maréchal Suchet et épouse en secondes noces de l'amiral Decrès. 40 lettres ou pièces de la duchesse ou à elle adressées ou la concernant, 1818-1864. 300/400

Bail signé par son mari le duc DECRÈS pour une partie de son hôtel du Faubourg Saint-Honoré (1818). 2 l.a.s. adressées au maréchal Suchet par l'amiral VERHUELL et le marquis de LATOUR-MAUBOURG, sur la maladie et le décès de Decrès (1820). 11 L.A.S. de la duchesse à son neveu Napoléon Suchet (1848-1849). Documents relatifs à la succession du baron de Saint-Joseph (père de la duchesse, 1829-1835). Documents concernant un dépôt de la princesse Zénaïde et reçu de Charles-Lucien Bonaparte prince de MUSIGNANO (1840-1846). Inventaire du « Petit Dunkerque » dans la bibliothèque de Rimaucourt (nombreux souvenirs des Bonaparte et des Clary, 1845). Notes de la duchesse et lettres concernant le don à la Marine des journaux de campagne de son mari et autres documents (1848-1856, lettres de remerciements de François ARAGO, Chassériau, etc.). Lettres et documents concernant les hommages rendus au duc DECRÈS par sa ville natale de CHAUMONT (1843-1859). Acte de société avec le maître de forges Dormoy à Rimaucourt (1849). Faire-part de décès de la duchesse. ON JOINT 6 lettres d'affaires ou relevés de comptes chez Demachy et Seillière (1856-1862).

260. **Louis-Charles-Antoine DESAIX** (1768-1800) général. 6 L.A.S., [1797-1798], à la citoyenne veuve GŒURY, à Poussay près Mirecourt (Vosges) ; 7 pages in-4, adresses (qq's mouill.). 1.300/1.500

CURIEUX ENSEMBLE RELATIF À UN ENFANT NATUREL DE DESAIX, né à Poussay (Vosges) d'une Mme LA BORDERIE (ou La Porterie ou La Borderie) et qui y a été laissé en nourrice.

*Passeriano près Udine 5<sup>e</sup> jour complémentaire V (21 septembre 1797).* Il s'est empressé d'envoyer sa lettre à Mme Montfort, qui est revenue d'Italie. *Paris 9 frimaire.* Il la prie de lui envoyer à Strasbourg « les effets et surtout la pelisse que vous avés d'une dame de ma connoissance qui étoit chez vous »... *Paris 5 nivose.* Mme La Borderie n'est plus à Strasbourg : « la propriétaire de la maison m'a prévenu quelle avoit eu plusieurs paquets a son adresse venant de Mirecourt [...] elle habite a présent en Normandie ou je vais me rendre »... Cette dame ne voit plus Mme Montfort... *Paris 4 pluviose.* Il est sensible à ses bons procédés pour Mme La Borderie et demande « des détails sur ce quelle a laissé quelles sont les depenses que cela peut occasionner afin que je puisse aussi l'engager à y pourvoir d'une maniere fixe et invariable »... *Paris 28 ventose VI (18 mars 1798).* Il lui a adressé la somme de vingt louis par les soins des citoyens Férimo, banquiers à Paris : « toutes les depenses que vous avez faites et celles à faire au premier abord seront couvertes »...

ON JOINT une longue et intéressante lettre (minute) du greffier du tribunal criminel du département des Vosges, Épinal 10 germinal VIII (31 mars 1800) à la mère de Desaix, sur les circonstances de la naissance, donnant des détails sur la mère, sur la petite fille et sur sa nourrice ; 7 L.A. ou L.A.S. de Mme LA BORDERIE, à Mme Gœury (6) ou au greffier du tribunal criminel des Vosges ; 5 autres lettres audit greffier, de la veuve Ferery (mère de Mme La Borderie), de l'administration de Strasbourg, etc., relatives à l'enfant et donnant des détails sur la mère...

261. **Louis-Charles-Antoine DESAIX.** Minute de lettre écrite par son aide de camp Anne-Jean- René SAVARY (futur duc de Rovigo), Siout 19 ventose VII (9 mars 1799), au général BONAPARTE ; 2 pages et quart in-fol. 400/500

CAMPAGNE D'ÉGYPTE. OSMAN BEY, blessé, attend les renforts des chérifs de La Mecque. Les troupes sont placées de manière à leur barrer le passage. Trois cents hommes du général FRIANT ont mis en fuite le corps des mamelouks. « Étonné de leur audace HASSAN BEY furieux vouloit se précipiter sur eux, mais tout le monde n'eut pas son courage et les ennemis s'enfuirent rapidement, nos braves aides de camp les poursuivirent une lieux et dans les déserts ». Desaix parle des différents chefs arabes restés au-dessus des cataractes et de leurs positions. Il a laissé le général BELLARD à Esné et à Kané, des garnisons à Girgé et à Tala pour « empêcher les réunions des mamelouks. Ensuite je suis venu icy avec 800 hommes d'infanterie et 600 de cavalerie avec lesquels je me propose de chasser tout ce qui se rassemblera. C'est mon armée ». Les difficultés d'approvisionnement sont grandes. Le général Belliard est chargé de construire un fort à Kané. « Vous voyez mon Général que nous ne manquons pas d'ouvrage, qu'il est aisé de battre les mamelouks, mais les détruire est impossible. Si la haute Egypte est 8 jours sans troupes, les mamelouks y seront réorganisés comme auparavant. Je ne connois pas de moyen d'en finir environné de pays inhabitables ils sont forcés par la faim de revenir dans le pays ou il y a moins de troupes, ils s'y réorganisent et fuyent de nous quand on va à eux. Ce ne sont absolument que des arabes, cependant dangereux par leur courage. Notre infanterie n'a rien à craindre, mais notre cavalerie ne peut s'aventurer avec eux ». Il a appris les succès de Bonaparte sur Ibrahim et en Syrie, et remercie pour les nouvelles de France. « Ce pays la nous intéresse fort, et nous ne vivons que pour augmenter sa gloire ».

262. **Louis-Charles-Antoine DESAIX.** L.A.S., vis-à-vis Jaffa 18 nivose VIII (8 janvier 1800), au général en chef KLEBER au Caire ; 2 pages in-fol., adresse (lég. fente réparée). 800/1.000

BELLE LETTRE DE LA FIN DE LA CAMPAGNE D'ÉGYPTE, SUR LES POURPARLERS QUE MÈNE DESAIX AVEC SYDNEY SMITH, représentant des Anglais, qui aboutiront à la signature de la Convention d'El-Arich, le 24 janvier 1800.

Malgré le mauvais temps et le mal de mer, il est en vue de Jaffa où il attendra « le retour de M. Smit qui a été à El Arich rejoindre le grand Vizir et prendre des arrangements avec lui pour la trêve ». Il se dit satisfait du Commodore SMITH : « il a beaucoup de raison, entend bien les intérêts généraux des nations, il a de la philosophie, mais un certain fond d'humeur du mauvais traitement éprouvé en France fait qu'il voit en noir tout ce qui se passe dans notre pays ». Il envoie à Kléber les nouvelles

... /...

jusqu'au 26 octobre, avec l'arrivée de BONAPARTE en France, accueilli avec enthousiasme, la situation en Hollande, en Suisse et en Italie ; partout se manifeste « le désir général de la paix. J'espère qu'elle n'est pas impossible. Notre gouvernement paroit marcher avec bien de l'ensemble, beaucoup de vigueur et de bon sens [...] Malte paroit attaquée par le général NELSON et des Napolitains [...] la mer Méditerranée parait avoir peu de vaisseaux ennemis. Je ne désespère pas du tout de notre négociation elle est vraiment intéressante quand elle n'est pas mêlé de discussions sur les événements intérieurs. M. Schmit voit très sagement, désire la paix l'amélioration du sort de l'espèce humaine, et j'ai eu assez de plaisir à l'entendre sur tous ces objets là. Il a de l'estime pour vous ». Il espère que « la nation sortira heureusement de la crise difficile où elle se trouve et que nous aurons le même bonheur en Égypte. Notre gloire est toute notre fortune et nous ne la perdrons pas, j'espère que nous ne quitterons l'Égypte qu'avec toute la considération que nous méritons et qu'on aura point de reproches ». Il se demande s'il ne faut pas laisser les Turcs pénétrer en Egypte : « Quand on les aurait à vaincre ils entendraient bien raison »...

263. **Louis-Charles-Antoine DESAIX.** MANUSCRIT autographe, [1798 ?] ; 12 pages in-fol. 2.000/2.500

IMPORTANT PROJET D'ORGANISATION DE L'ÉGYPTE APRÈS LA CONQUÊTE.

Le conquérant doit chercher par tous les moyens à augmenter ses troupes pour contenir les vaincus. Il faut recruter surtout pour la cavalerie, et pour cela incorporer des jeunes gens de l'administration, les domestiques des officiers et administrateurs, des jeunes mousles, des jeunes nègres et de jeunes mamelouks, qui seraient instruits et formés à la fois par des européens et des mamelouks intelligents. Il faut aussi se procurer des armes et un très grand nombre de chevaux, en les réquisitionnant. Desaix préconise de recruter « tous les nègres qui pourroit arriver en Égypte, je n'en laisserais pas un se vendre dans le pays, jeune vieux enfans, tout seroit pris par moi », et il prendrait en paiement des droits dus par les caravanes « des esclaves que je ferois estimer », ainsi que les nègres appartenant aux mamelouks, aux cheiks des villages et aux coptes : « les grands seroit mis dans la cavalerie, ceux de 12 à 13 ans pourroit être mis dans l'infanterie pour y être tambour, mais je regarde comme important d'attacher ces enfans à être français par l'éducation ». De même pour les jeunes mamelouks, qu'on pourrait mettre « dans une école où on les accoutumerait à être français. Les homes qui ont la même langue les mêmes coutumes sont toujours réunis contre ceux qui différent dans tous ces rapports ». Il voudrait que l'on fasse « comme les Turcs à leur conquête de l'Orient : ils se recruterent des enfans des vaincus qu'ils incorporerent dans leur nation en leur donnant leur éducation ils en firent des soldats admirables ». Il recommande que les commandants s'emparent des enfans dont les familles auraient péri, « toute tribu d'arabes dont le camp seroit surpris les enfans seroit enlevés et gardés. Toute famille qui auroit tué un français, ses enfans seroit pris et donné aux français [...] Par ce moyen on détruiroit la race de tous nos ennemis ». Il envisage une école à Alexandrie où il les retiendrait avant de les distribuer « selon les convenances, soit dans les corps, soit dans les ateliers pour leur apprendre un métier soit armurier sellier, ouvrier de toute espèce ». On pourrait aussi avoir recours à l'adoption d'enfants orphelins ou dans la misère. Il arrive ainsi au nombre de 5 000 enfans, sans compter les prisonniers de guerre de moins de 16 ans, ceux d'Aboukir notamment. Il chercherait à « faire venir des Barbaresques jeunes pour me les incorporer. Je remettrai dix arpents de terre à tous les habitans de la Syrie de la Grèce qui viendroient en Egypte servir les Français. ». Il engagerait aussi les commandants des bâtimens du Nil à se procurer des jeunes gens et il conclut : « C'est la quantité des hommes et la quantité de leur travail qui font la richesse du pays. Il faut donc chercher à s'en procurer le plus possible »...

264. **DIVERS.** 6 pièces. 120/150

CHARLES X comme comte d'Artois : P.S., contresignée par le baron de Keutzinger, 1818, brevet de lieutenant dans la Garde nationale à pied de Saint-Dié (fentes et répar.). LOUIS-PHILIPPE I<sup>er</sup> : L.S., contresignée par Gasparin, 1836, à M. Valazé : convocation à la session des Chambres. Emmanuel maréchal de GROUCHY : L.A.S., 1832, à MM. Galignani. Achille BAZAINE : P.S., Mexico 1867, congé de convalescence pour le lieutenant de Massa. Plus un faire-part de la messe pour le repos de l'âme du Prince Impérial (1879, encadré) ; une signature du général de Gaulle sur fiche bristol ; et qq documents joints.

265. **DIVERS.** 2 documents. 60/80

Nicolas Thyrel de BOISMONT (1715-1786, théologien, et académicien). *Oraison funèbre de Louis XV, Roi de France et de Navarre, surnommé le Bien-Aimé* (Paris, Demonville, 1774, in-8 de 61 p.), prononcée dans la Chapelle du Louvre le 30 juillet 1774, en présence « de Messieurs de l'Académie Française ». Quittance de *Rachat des taxes pour les boues et lanternes des maisons, édifices, boutiques, jardins & emplacements de la Ville & Faubourgs de Paris*, 1761, signée par SAVALÈTE.

266. **DIVERS.** TRÈS GROS LOT de documents divers. 300/400

3 carnets et album d'autographes : signatures découpées, signatures ou pensées de personnages historiques, vedettes du spectacle, etc. Plus un ensemble de signatures découpées en vrac, et de signatures sur bostols.

Livrets (militaire, de cantonnier, etc.), brevets et lettres de décorations, permis de chasse, passeports, diplômes... Lettres de voiture, connaissements, congés, factures et mémoires de commerçants. Documents financiers (actions, quittances, comptes, impositions, mandats, billets à ordre, traites, etc.). Programmes et menus ; affiches de festivités. Faire-parts, et affichettes de faire-part mortuaires (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.). Gravures de *l'Encyclopédie* sur les métiers ; gravures coloriées d'histoire naturelle ; gravures diverses. Cartes de visite autogr.

Boîte de cachets de cire et vignettes. Cartes postales et photographies. Documents philatéliques de 1<sup>er</sup> jour d'émission.

Prospectus et tracts, publicités. Ephémères. Imprimés, brochures et journaux. Etc.



267. **Paul DOUMER** (1857-1932) homme politique, Président de la République IMPORTANT ENSEMBLE D'ARCHIVES, CORRESPONDANCES ET MANUSCRITS (qqs documents en mauvais état). 10.000/15.000

TRÈS IMPORTANT ENSEMBLE D'ARCHIVES COUVRANT TOUTE LA VIE ET LA CARRIÈRE DU PRÉSIDENT DOUMER.

PAPIERS PERSONNELS : acte de naissance (Aurillac 22 mars 1857), livret militaire (classe 1877) ; diplôme de bachelier ès sciences (1877), nomination comme professeur de mathématiques à Mende (1877) puis Remiremont (1881), congé (1887) ; livret de famille (1878), actes de naissance de ses huit enfants ; diplômes de sa fille Lucile et de son fils Armand ; actes de mariage de ses enfants ; concession au cimetière de Vaugirard ; testament (1922). SON CARNET D'ADRESSES autographe. Lettres et brevets de DÉCORATIONS.

DOSSIERS SUR LA MORT DE SES FILS AU FRONT. ANDRÉ (1889-24 septembre 1914), lieutenant d'artillerie tué devant Nancy : lettres d'André, portrait, témoignages et documents sur sa mort, ses obsèques et sa tombe, acte de décès, lettres de condoléances, mise à l'ordre de l'armée. RENÉ (1887-24 avril 1917, tué en combat aérien) : lettres, documents sur son mariage, photographie de son appareil tombé au sol. MARCEL (1886-23 juin 1918), capitaine, tué en combat aérien : lettres, état de services, témoignages et documents sur sa mort, nombreuses lettres de condoléances (P. Adam, Albert de Monaco, L. Barthou, L. Bourgeois, g<sup>al</sup> de Castelnau, P. Deschanel, Fayolle, Gouraud, Hirschauer, E. Loubet, Mangin, Maud'huy, Messimy, A. Millerand, A. Mithouard, Nivelles, P. Painlevé, Pétain, R. Poincaré, T. Ribot, etc.), citation à l'ordre de l'armée, manuscrit autographe de Paul Doumer d'une notice biographique sur son fils.

MINISTRE DES FINANCES : recueil relié de ses discours imprimés (1895-1896, impr. du *Journal officiel*) ; dossier de notes et rapports sur l'inflation (1921).

GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE (1896-1902). Note récapitulative dactyl. des « Travaux faits en Indo-Chine ». Lettres du cabinet du Roi du Cambodge sur papier jaune, du conseil de l'Empereur d'Annam avec brevet du Ngoc Khanh. Brevet de grand-croix de l'Éléphant Blanc décerné par le Roi du Siam. Copie de son rapport au ministre du 22 mars 1897. Lettres personnelles : Georches Cochery, Émile Duclaux, Félix Faure, André Lebon (4), Le Myre de Villers (2), Émile Loubet (2), etc. Photographies de projets de batiments pour l'Exposition Indochinoise de 1900.

GUERRE 1914-1918. Dossiers de notes autographes, lettres reçues, et documents, comme sénateur (commission de l'Armée), ministre d'État et membre du Comité de guerre, et plus tardivement en vue d'un livre. Début de la guerre ; batailles de Nancy (août 1914) ; réponses à des enquêtes sur la durée de la guerre (janvier 1915), sur « La France ira jusqu'au bout » (juillet 1915) ; artillerie des places fortes ; mitrailleuses ; inventions (sous-marin, projecteurs...) ; bataille de la Marne ; bataille de l'Ourcq ; Verdun ; mission en Russie ; visites à Toul et à Belfort (mars 1916) ; interpellations (décembre 1916, juillet 1917) ; Comité de guerre interallié ; Conseil supérieur de guerre ; Comité de Guerre ; conduite de la guerre ; commandement et état-major ; dislocation du service des affaires civiles ; plans de mobilisation ; marche sur Paris de l'armée allemande ; accroissement des forces allemandes ; offensives allemandes ; camps retranchés ; 6<sup>e</sup> Armée ; contrôle des armées ; conseil des ministres ; moral de la population ; embusqués ; consommation des munitions d'artillerie ; aviation ; artillerie lourde moderne ; accidents d'artillerie ; Politique de Guerre ; Foch ; Gallieni ; Joffre ; ordres du jour ; bulletins de renseignements ; cartes du front, etc. À côté de nombreuses notes autographes et de doubles dactylographiés ou de copies, on relève notamment des lettres de : Arsène d'Arsonval, Robert Cecil, Denys Cochin, gal Dubail, Guglielmo Ferrero, Gallieni, Jeanneney, L. Lacaze, E. Lavis, gal Legras, A. Mithouard, M. Sembat, etc. ; et le manuscrit de *l'Étude de psychologie militaire* du général H. LEGRAS (1917, 68 p.). Plus 9 grandes cartes toilées, des coupures de presse, des brochures et plaquettes, etc.

3 LAISSEZ-PASSER : 1911 (signé par M. Herbet, mission en Allemagne et Russie), 1915 (signé par Ph. Berthelot, mission en Angleterre, Norvège, Suède et Russie), 1927 (signé par Alexis Léger, mission en Suisse).

8 manuscrits autographes de discours comme PRÉSIDENT DU SÉNAT (plus qqs tapuscrits) : hommages aux sénateurs décédés, mort de Foch, installation du Bureau du Sénat en 1931, etc.

Extrait du procès-verbal de la séance de l'Assemblée Nationale nommant Paul Doumer PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, signé par le Président et les Secrétaires (13 mai 1931, défauts) ; double de sa démission de Président du Sénat ; affiches.

Notes et correspondances concernant ses voyages : Saint-Bertrand-de-Comminges, Cantal et Lot...

MANUSCRITS autographes. – Son livre *L'Indochine française* (1905). Manuscrit autographe (175 pages in-4, en feuilles sous chemises) : *Avant-propos* ; chap. I, *De Paris à Saïgon* ; chap. II, *Coup d'œil sur l'Indo-Chine* ; chap. III, *La Cochinchine* ; Chap. IV, *Le Tonkin*. – *Livre de mes fils* (Vuibert & Nony, 1906) : épreuves corrigées ; dossier de la préparation de l'édition de 1922 : lettres de l'éditeur Vuibert, notes pour la révision et corrections, épreuves, notes et brouillons autographes pour l'avant-propos ; dossier d'un projet de version féminine du livre (lettres de lectrices, documentation, notes préparatoires). CORRESPONDANCE reçue lors de l'édition de 1922 du *Livre de mes fils* : Degoutte, Eug. Étienne, Guillaumat, Lyautey, Pétain, etc. – Deux cahiers toilés de CONFÉRENCES (1883-1925) : l'hygiène de l'âme, les constitutions politiques des états européens, la Marseillaise, le progrès industriel, la Révolution française, le coup d'État du 2 Décembre, Souvenirs du Siège de Paris, système défensif de la France, l'instruction civique et militaire, la France en Afrique, la politique intérieure de la République française, Gambetta, la Russie, la crise financière et monétaire, etc. Plus d'autres conférences : *Le Courage féminin* (1907) ; dossier sur des conférences au Brésil et à Harvard (1907), etc. – Travaux personnels : projets de livres ; notes et plans et dossiers documentaires pour des livres : ses *Souvenirs*, *Richesse publique de la France*, *Conditions du Travail*, *Le Pouvoir et la Liberté*, *La Démocratie française*, *La France physique, politique et économique...* – Articles et réponses à des enquêtes : *L'Accord franco-anglais* (1904) ; *Ministère de la Guerre*. – Discours pour l'inauguration d'une plaque sur la maison de Jules, Charles et Abel Ferry (1927). – Préfaces : *Le Laos* du baron de Reinach (1911) ; *Mon vieil Annam* du marquis de Barthélemy (1927). – Notes de lectures et dossiers documentaires.

CORRESPONDANCE (environ 160 lettres, plusieurs avec mouillures et manques) : généraux Archinard, d'Armandry, Bailloud, Bernard (13), de Castelnau, Dubois (4), Franchet d'Esperey, Gallieni (10), Gouraud, Langlois, Lyautey, Nicolas ; M. Berteaux, L.

... / ...

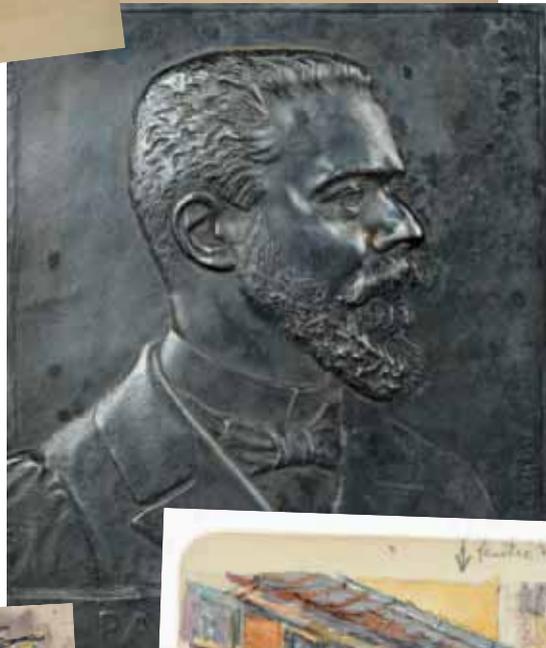
267 B



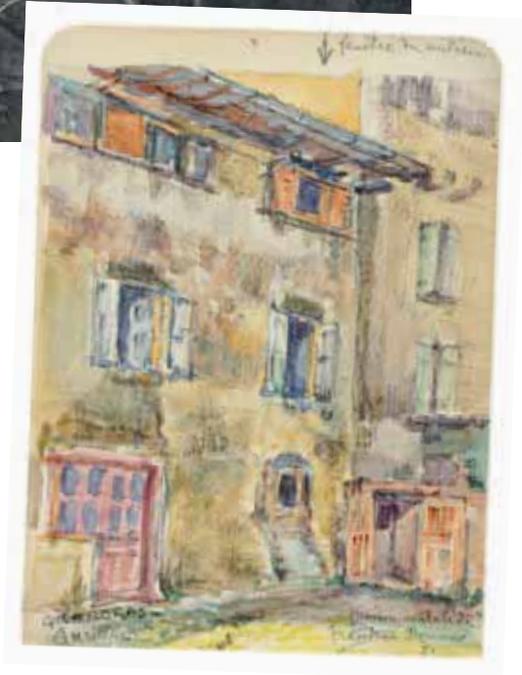
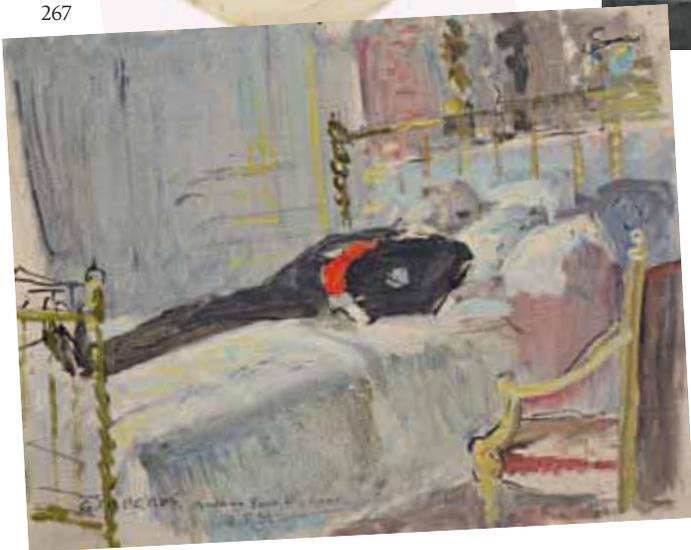
267 B



267



267





267



Handwritten text on a page, possibly a letter or document, with some lines underlined.

Handwritten text on a page, possibly a letter or document, with some lines underlined.



267



Bourgeois, H. Berr, F. Buisson, G. Calmette, L. Castagnet, J. de Castellane, Chambrun, Clémentel, Émile Combes, P. Deloncle, Denécheau, P. Deschanel, Dujardin-Beaumetz, d'Estournelles de Constant, N. de Goloubeff, Émile Goudeau, Klotz, L. Lacombe, Lavertujon, Pierre Loti (3), F. de Ludre, J. Méline, Mermeix, A. Millerand, Millevoeye, L. Morlot, A. de Mun, R. Poincaré, J. Reinach, Schneider, R. Surcouf, etc.

PHOTOGRAPHIE de Paul Doumer dédicacée à Juliette de Reinach (par Eug. Pirou, en médaillon ovale 32 x 22,5 cm).

MÉDAILLE-PLAQUETTE de Paul Doumer par Georges LEMAIRE, bronze argenté (15 x 12,5 cm).

Georges CAPGRAS (1866-1947). – 3 aquarelles originales signées, vues d'Aurillac en 1931 : maison natale de Paul Doumer (16 x 12 cm), vue avec la maison de Paul Doumer (10,5 x 15 cm), Bains du Pont-Rouge (13 x 21,5 cm). – Dessin signé : étude du Président Doumer sur son lit de mort, Élysée 9.5.1932 (10,5 x 16,5 cm, sous verre). – Huile sur panneau signée et dédicacée à Mme Paul Doumer : le Président Doumer sur son lit de mort, 9.5.1932 (18,5 x 24 cm).

CONDOLÉANCES : dossier de lettres, dépêches et télégrammes de condoléances à Mme Paul Doumer ou sa fille après l'assassinat du Président (Lord Bledisloe, Mme Venizelos, J. de Mayol de Lupé, Éphorie de l'Église Arménienne, nombreux étrangers, etc.). Dossier sur sa succession.

Gros dossier sur la carrière de Pierre ÉMERY (1870-1943), gendre de Paul Doumer, qui fut attaché à son cabinet en Indochine, puis préfet.

Menus et programmes ; photographies diverses (dont reproductions du dessin de Doumer sur son lit de mort par Andrée Doumer) ; plus des journaux, coupures de presse, brochures et plaquettes.

267 B. [Paul DOUMER]. GERMAINE KRULL, HENRI MANUEL, HENRI MARTINIE, G. L. MANUEL FRÈRES, WALÉRY, EUGÈNE PIROU, Vizzavona et divers. 800/1.000

Paul Doumer (1857-1932). Portraits officiels. Portrait mortuaire.

21 épreuves argentiques d'époque, une épreuve sur papier albuminé, un autochrome et 21 héliogravures.

Formats : de 11 x 8 à 24 x 30 cm.

*Reproduction page 129*

267 C. [Paul DOUMER]. BRAUN, NADAR et divers. 400/600

Famille de Paul Doumer. René Doumer, capitaine de chasseur à pied. André Doumer, lieutenant au 8<sup>e</sup> régiment d'artillerie. Marcel Doumer, capitaine de chasseur à cheval. Germaine Doumer.

29 épreuves argentiques d'époque.

Formats : de 4,5 x 6,5 à 29,5 x 23 cm.

267 D. [Paul DOUMER]. COMPAGNIE DES FORGES ET ACIÉRIES DE LA MARINE ET D'HOMÉCOURT. 800/1.000

ARTILLERIE ST CHAMOND. Char d'assault « St Chamond », 1916. Chenille Delahaye. Matériel d'artillerie (canons, obus, munitions, organisation).

Un album de l'Artillerie de St Chamond (titré en lettres dorées sur le premier plat), contenant neuf épreuves argentiques d'époque, contrecollées sur cartons, et 41 épreuves argentiques d'époque hors album.

Formats : de 8 x 12 à 23 x 29 cm.

ON JOINT un numéro spécial de la revue *J'ai vu...* (1915), deux albums de plans imprimés de l'Artillerie de St Chamond et un exemplaire de *A National Projectile Factory* (1916).



# ACTES DE L'ÉTAT CIVIL.

## Naisances.

Les actes de naissance doivent être dressés dans les trois jours de l'accouchement (non compris le jour de la naissance), à la Mairie de l'arrondissement dans lequel a eu lieu l'accouchement.

A Paris, sur une demande adressée au Maire immédiatement après la naissance, la constatation de la naissance est faite, sans frais, à domicile, par un médecin délégué. Ce médecin dresse un certificat qu'il remet à la famille.

Cette constatation tient lieu de la présentation de l'enfant à la Mairie, mais elle ne dispense pas de la déclaration qui doit être faite à la Mairie, dans le délai ci-dessus indiqué, par le père ou, à son défaut, par le médecin, la sage-femme ou autres personnes ayant assisté à l'accouchement.

Le déclarant, accompagné de deux témoins majeurs, se rendra à la Mairie, muni du certificat de constatation et du présent livret pour faire dresser l'acte de naissance.

## Mariages.

On peut demander aux Maires des renseignements sur les formalités à remplir pour arriver à la célébration du mariage.

Le mariage doit être précédé de deux publications.

Elles sont faites le dimanche, à huit jours d'intervalle, et le mariage ne peut être célébré avant le mercredi qui suit le dimanche de la seconde publication.

(Voir au second recto de la couverture.)

ANNÉE 1871 VILLE DE PARIS. Arrondissement.

ANCIENNE COMMUNE DE ...

### Mariages.

ENTRE *Joseph ...*  
De la ...  
Arrondissement de ...  
Profession ...  
Domicile à ...  
Fils de ...  
et de ...  
Veuve de ...  
Née le ...  
Arrondissement de ...  
Profession ...  
Domicile à ...  
Fille de ...  
et de ...  
Veuve de ...  
Contrat de mariage ...

ANCIENNE COMMUNE DE ...  
L'Officier de l'état civil,  
*Roger ...*

Mairie d'Anville, Cantal.  
Extrait des registres des actes de l'état civil de la commune d'Anville canton de ...  
Du Cantal, année 1871.  
N° 50.  
naissance de ...  
MARIAGE - ...

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Ici sera déposée l'adresse d'un ...  
à ...  
Le Ministre des Affaires Étrangères  
*...*

Mes chers collègues,  
Le Maréchal s'est enquis.  
Le Gouvernement s'est enquis de votre santé.  
Le Gouvernement s'est enquis de votre santé.  
Le Gouvernement s'est enquis de votre santé.

Assemblée Nationale  
Extrait du Procès-Verbal  
de la séance de l'Assemblée Nationale  
du 11 mai 1871  
Le Président,  
*...*



267 E. [Paul DOUMER]. INDOCHINE, c. 1900.

800/1.000

SAIGON. CÉRÉMONIES OFFICIELLES. L'EMPEREUR THÀNH THÁI. DOMAINE DU CON-VOÏ. ANGKOR. PAGODES.

Deux albums in-4 oblongs, contenant respectivement 20 épreuves sur papier citrate et 36 épreuves argentiques d'époque.

ON JOINT 38 épreuves sur papier citrate hors album et un album sur l'Exposition Internationale de 1937 contenant 12 épreuves argentiques d'époque.

Formats : de 6 x 8,5 à 17 x 23 cm.

268. **Affaire DREYFUS.** *L'Affaire Dreyfus. Le Procès Zola devant la Cour d'Assises de la Seine et la Cour de Cassation (7 février-23 février - 31 mars-2 avril 1898). Compte-rendu sténographique "in extenso" et documents annexes* (Paris, aux bureaux du *Siècle* et P.-V. Stock, 1898) ; 2 tomes in-8 reliés en un fort volume maroquin rouge, cadre de 4 filets à froid sur les plats, dentelle intérieure, tête dorée, couvertures et dos conservés, étui (*Devauchelle*). 2.000/2.500

PREMIÈRE ÉDITION, UN DES RARES EXEMPLAIRES TIRÉS SUR PAPIER VERGÉ DE HOLLANDE, TRUFFÉ DE SIX DOCUMENTS ORIGINAUX DES PRINCIPAUX PROTAGONISTES. Le livre a été publié après l'arrêt cassant la condamnation pour diffamation de Zola, auteur du fameux « *J'accuse !* ».

\* Marie Charles Ferdinand ESTERHAZY (1847-1923). L.A.S. à un ami (1 page et demie in-8). « Je suis très touché de votre sympathie dans l'horrible épreuve que je subis, elle m'a été au cœur. [...] Vous ne pouvez vous figurer les monstrueuses machinations dont je suis l'objet, lorsque je pourrai les dire, et les prouver, tout ce qui est chrétien sera épouvanté de voir enfin le juif ce qu'il est. Pardon de ne pas vous écrire plus longuement, mais je n'ai pas une minute à moi et ma tête éclate dans cette horrible angoisse où je souffre comme jamais peut-être n'a souffert une créature humaine »...

\* Georges PICQUART (1854-1914). 2 L.A.S. à une dame (4 et 2 pages in-8). *Paris 31 janvier 1901*. Son témoignage de sympathie le touche à un moment où il éprouve quelque amertume, mais il n'a pas le moindre regret : « Si j'étais rentré dans l'armée par cette petite porte que M<sup>r</sup> Waldeck-Rousseau laissait sournoisement ouverte de façon à ce que ma réintégration n'engageât pas la responsabilité du gouvernement, j'aurais souscrit en fait à tout ce qui a été accompli à Rennes et depuis. J'aurais pour ainsi dire mis ma signature, ... avec bien d'autres ! au bas de tous ces marchandages qui ont eu pour objet de sauver d'abominables criminels en échange d'une grâce trop facilement acceptée. Je ne refuse pas de rentrer dans l'armée ; mais j'y veux rentrer par la grande porte, et n'y pas retrouver comme supérieurs ou subordonnés des faussaires, des parjures et des traîtres. [...] si j'avais eu la faiblesse de pactiser avec les politiciens qui ont donné à cette affaire Dreyfus une solution si monstrueuse et si immorale, je vous avoue que j'aurais perdu quelque chose de cette sérénité et de ce contentement intérieur que rien ne saurait remplacer »... *Plancy 3 août 1906*. « Vous avez dû être étonné d'apprendre que l'"Affaire" avait obtenu sa solution définitive. Cela avait tant traîné par suite de la lâcheté des uns, de l'indifférence des autres ! Comme toujours les gros coupables ont échappé ; mais il faut nous féliciter d'avoir vu enfin réhabiliter l'innocent. Le scandale de Rennes avait montré que malgré les efforts faits ce n'était point chose facile »... Quant à lui, il a repris son ancien métier après une interruption de près de 9 ans, comme s'il l'avait quitté la veille : « La nature humaine est singulière et routinière »...

\* Alfred DREYFUS (1859-1935). L.A.S., 9 février 1910 (1 page in-8, déchirée et recollée). « Mon fils Pierre Dreyfus, de la classe de Centrale a été puni de 3 heures de consigne par M. Lamaire pour le motif suivant : Entame ostensiblement un petit pain, au moment de rentrer en classe. Mon fils ayant été puni, était dans la cour, j'estime qu'il y avait le droit de manger son pain et que le motif n'est pas justifié. Je vous serais donc très reconnaissant de vouloir bien lui faire lever sa punition »...

... /...

La vérité est en mar-  
che et rien ne l'arrêtera.

Emile Zola

Eugène Demange

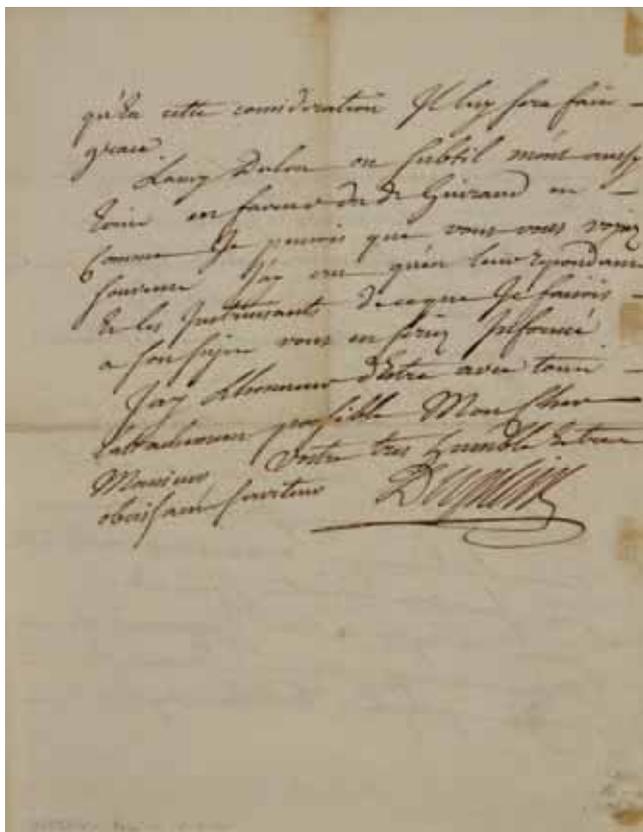
L. Trarieux  
J. Labrousse  
A. Clemenceau  
Edmond Fauriol

Y. Piquart  
Blum  
A. Clemenceau

\* Louis Norbert CARRIÈRE (1833-1919, capitaine, commissaire du gouvernement près le Conseil de guerre de Rennes lors de la révision du procès Dreyfus en 1898). L.A.S. à un avocat, Rennes samedi (1 p. in-8, en-tête *10<sup>e</sup> Corps d'Armée. Conseil de Guerre. Le commissaire du gouvernement*). « 34 témoins m'ont été notifiés par la défense. Parmi ceux-là, six se sont fait excuser : Bourgeois, Dreyfus (grand rabbin de Paris), Haver, Émile Picot, Brisson, Fischer »...

\* Émile ZOLA. P.A.S. (1 page in-8) : « La vérité est en marche, et rien de l'arrêtera ». Sous Zola, ont signé les trois défenseurs de Dreyfus : Edgar Demange, Fernand Labori et Albert Clemenceau ; Ludovic Trarieux, ancien ministre de la Justice qui demanda la révision du procès du capitaine ; Édouard Grimaux, de l'Institut, professeur à Polytechnique, signataire d'une pétition à la Chambre et témoin pour la défense ; Émile Duclaux, professeur à la Faculté des sciences, directeur de l'Institut Pasteur, pétitionnaire et témoin pour la défense ; le colonel Georges PICQUART ; et Georges Clemenceau, rédacteur à *L'Aurore*, inventeur du titre « *J'accuse !* », soutien indéfectible de Dreyfus et de Zola.

269. **Joseph-François DUPLEIX** (1697-1763) gouverneur des établissements français aux Indes. L.A.S., Paris 2 février 1742, à un ami ; 3 pages et demie in-4. 2.000/2.500

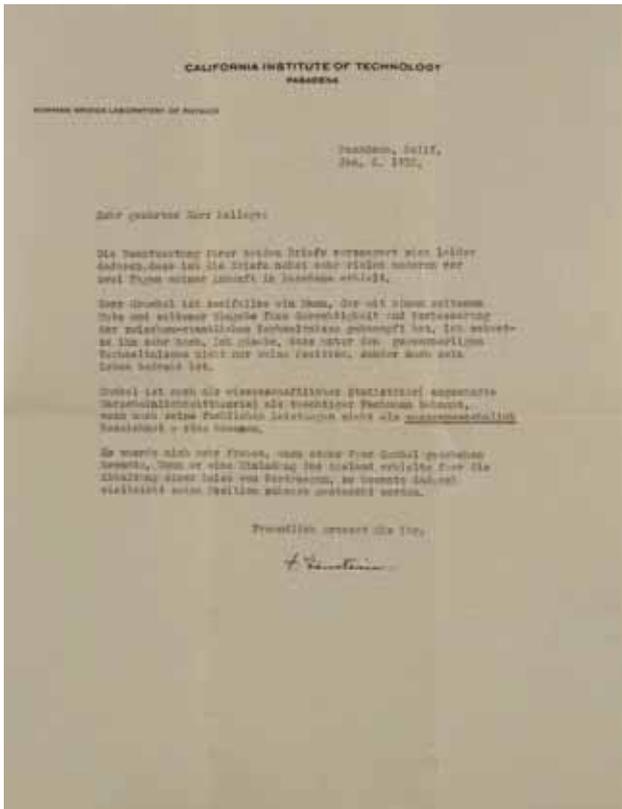


BELLE ET RARE LETTRE CONCERNANT LA COMPAGNIE DES INDES. Il a écrit en faveur de son protégé à M. de PRESSIGNY, qui a répondu ne rien pouvoir prendre sur lui, vu les faits dont GUIRAUD se trouve chargé par une procédure. « J'en ay conféré icy avec la Compagnie qui est si outrée des friponneries dont led. Guiraud Guichard et leurs complices sont accusés que ma sollicitation a été assez mal receüe. Cependant j'ay entrevu par les discours de M. HOCQUART chargé de la correspondance que la compagnie se determineroit à faire grace audit Giraud sil la meritoit en faisant une confession generale et bien sincere de toutes les manœuvres auxquelles il peut avoir eu part directement ou indirectement et de tout ce qui peut en estre venu a sa connoissance. A sa place j'accepterois la voye qui m'est offerte parce que pour percer la verité on l'offrira à quelques autres de ses complices qui pour se soustraire aux poursuites qu'ils ont à craindre ne manqueront pas de l'accepter et de charger Guiraud luy meme qui alors trouvera tout chemin clos pour obtenir grace »... Dupleix avoue ne pas aimer se mêler d'affaires de cette espèce ; seule une recommandation comme celle de son ami pouvait l'y déterminer. « Si donc Guiraud veut tirer son épingle du jeu qu'il se deboutonne et avoue tout sans deguisement soit juridiquement devant l'intendant qui a un arrest d'attribution soit par une declaration signée de luy qu'il pourra adresser a M<sup>r</sup> Hocquard ou meme a moy, parce que je n'en ferois usage qu'apres m'estre assuré qu'en cette consideration il luy sera fait grace »...

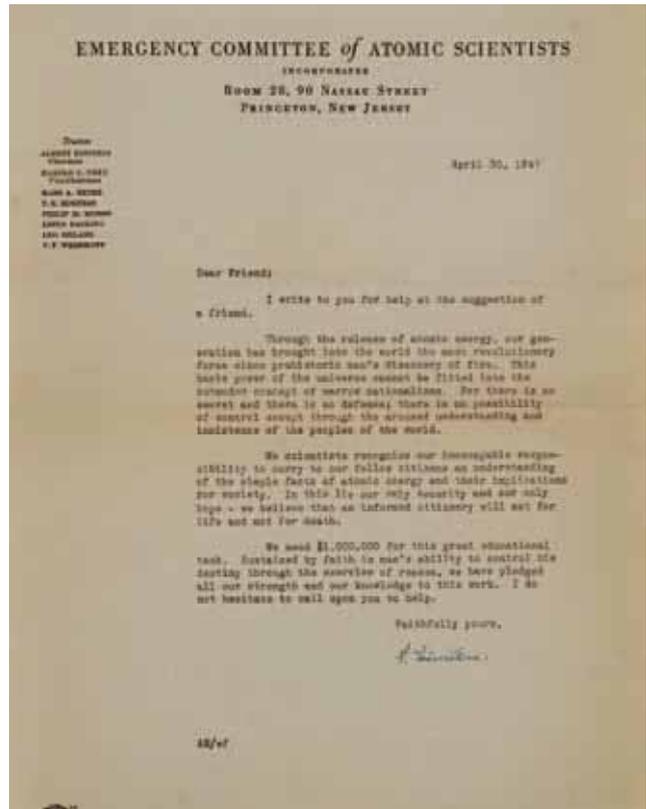
270. **Albert EINSTEIN** (1879-1955). L.S., Pasadena 2 janvier 1932, à Eugène MONTEL, à l'École municipale de Physique et de Chimie à Paris ; 1 page in-4 dactyl. à en-tête *California Institute of Technology*, enveloppe ; en allemand. 1.000/1.200

EN FAVEUR D'EMIL JULIUS GUMBEL (1891-1966), MATHÉMATICIEN ALLEMAND ET PACIFISTE DE GAUCHE, PREMIER PROFESSEUR JUIF EXPULSÉ DE L'UNIVERSITÉ EN 1932 SOUS LA PRESSION DES NAZIS.

Il s'excuse de répondre tardivement à ses deux dernières lettres, qui sont arrivées avec de nombreuses autres lettres deux jours avant son arrivée à Pasadena. « M. Gumbel est indéniablement un homme qui a lutté avec un rare courage et une rare dévotion pour la justice et pour l'amélioration des relations intergouvernementales. Je l'apprécie beaucoup. Je crois que dans les conditions actuelles non seulement sa position, mais aussi sa vie est menacée ». Il vante ses compétences professionnelles en tant que statisticien reconnu, « même si ses réalisations ne peuvent être décrites comme *exceptionnelles* ». Il aimerait que quelque chose puisse être organisé pour l'aider : « s'il recevait une invitation pour un voyage d'affaires à l'étranger, sa position serait peut-être renforcée dans son pays »...



270



271

271. **Albert EINSTEIN** (1879-1955). L.S., *Princeton* 30 avril 1947, [au physicien Anatole ROGOZINSKI] ; 1 page in-4, en-tête *Emergency Committee of Atomic Scientists* ; en anglais. 1.000/1.200

SUR L'ÉNERGIE ATOMIQUE. Par la libération d'énergie atomique, leur génération a introduit dans le monde la force la plus révolutionnaire depuis la découverte du feu par l'homme préhistorique. Ce pouvoir fondamental de l'univers ne peut s'ajuster au concept démodé des nationalismes étroits. Car il n'y a aucun secret, ni aucune défense ; il n'y a pas moyen de le contrôler en dehors de la compréhension éveillée et l'insistance des peuples du monde... Les savants reconnaissent leur responsabilité inéluctable de faire comprendre à leurs concitoyens les simples faits de l'énergie atomique, et les implications pour la société. Là réside la sécurité et l'espérance : ils croient que des citoyens informés œuvreront pour la vie et non pour la mort. Ils ont besoin d'un million de dollars pour cette grande œuvre d'éducation. Soutenus par leur foi dans la capacité de l'homme à contrôler sa destinée par l'exercice de la raison, ils ont voué leur force et leur savoir à cette œuvre...

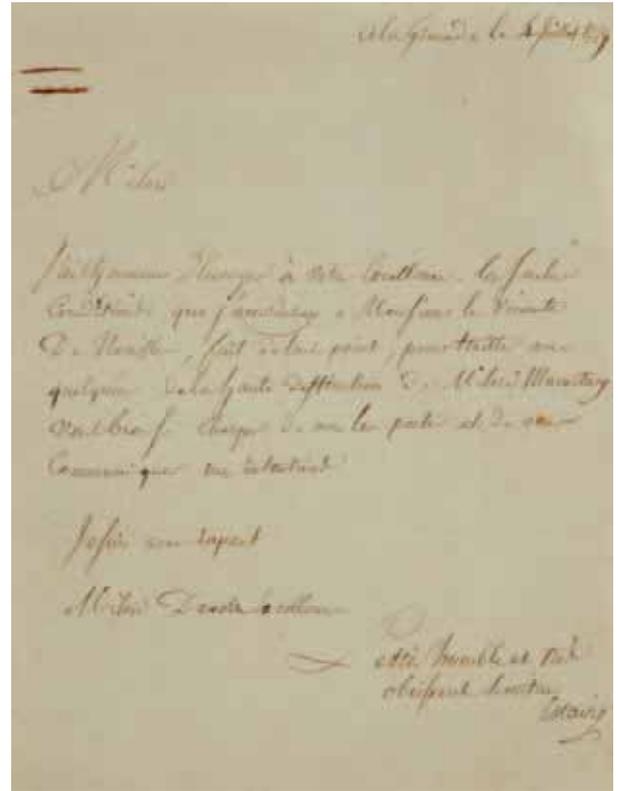
ON JOINT environ 90 lettres (la plupart l.a.s.) de scientifiques à Anatole Rogozinski, principalement par Alexandre DAUVILLIER (58), titulaire de la chaire de physique cosmique au Collège de France ; plus qqs photos (dont une d'Einstein), et divers documents.

272. **ENTOMOLOGIE**. MANUSCRIT : *Manière de ramasser les insectes, d'en faire une collection et de la faire passer d'un lieu à un autre*. [S.l.n.d., vers 1830] ; in-4 de 17 pages, cartonnage bradel papier bleu, couv. muette de l'époque conservée. 400/500

Beau manuscrit d'un entomologiste amateur, très soigné. Signé à la fin « F. Perlau », il est illustré de 7 jolis DESSINS au crayon, représentant des insectes, des filets pour les capturer, et les instruments nécessaires à leur préparation. L'ouvrage traite successivement : Des lieux où l'on trouve plus communément les insectes, Des instruments nécessaires pour prendre les insectes, Du filet, Du parapluie, De la boîte et des épingles, etc. Pour éviter les désagréments dûs à la transparence du papier, l'auteur a judicieusement rédigé son texte sur une seule colonne, alternativement à droite et à gauche.



273



274

273. **Charles-Henri, comte d'ESTAING** (1729-1794) amiral, il se distingua aux Indes et dans la guerre d'Amérique, et fut guillotiné. L.A.S., en rade du Fort Royal 7 février 1779 ; 2 pages in-4. 1.000/1.200

BELLE ET RARE LETTRE SUR SES OPÉRATIONS MARITIMES AUX ANTILLES.

Il espère que les Commissaires du Commerce pardonneront « le retard que le succès du débouquement exige » : il serait compromis s'il était toujours le même et si l'on passait chaque fois à la Guadeloupe. Il s'occupera ensuite de Saint-Eustache ; il a tout rassemblé à Saint-Pierre et ne suivra pas la route usitée... « L'etat des batiments est en bonne forme, il dit bien qu'il y en a onze de Marseille, mais il ne specifie pas s'ils y vont *directement* [...] il est nécessaire que je sache précisément s'ils y vont tous les onze sans relacher ailleurs comme cela arive souvent : je voudrois fort que ces onze la fussent tous d'abord directement a Bordeaux ; le ministere leur acorderoit ensuite une escorte pour la Mediteranée, les deux fortes frégattes restteroient ensemble entre les Caps ». Le chevalier de LA LAURENCIE « n'est pas selon mon opinion l'homme qu'il faut pour diriger et conserver : c'est un des motifs qui m'a décidé à lui donner un ancien que je voudrois qui le guidat jusqu'a Bordeaux »... Il prie son correspondant de rester a Saint-Pierre « jusqu'apres départ du convoi, et d'y attendre même si cela ne vous contrarie pas trop que celui des battaux ait lieu ». Il envoie une lettre au maréchal de BOUILLÉ : « elle est uniquement dictée par le desir qui me domine, celui de le moderer et de vivre avec lui *avec toute lhonesteté* mais avec toute la *franchise militaire* ; ces deux sentiments que vous possedés si bien trouveront un bon organe en vous : si vous ne reussisés pas, il se battrat les flancs tout seul, car je ne *préviendrai ny le ministre ny les generaux d'armées* sur rien, mon projet est s'il fait un plaidoyer et qu'il me soit un jour comuniqué de ne pas y répondre »...

274. **Charles-Henri, comte d'ESTAING**. 2 L.S., La Grenade 3 et 4 juillet 1779, à Lord MACARTNEY, commandant de l'île de la Grenade ; 1 page obl. in-4 et 1 page in-4 avec adresse. 1.000/1.200

PRISE DE L'ÎLE DE LA GRENADE ET DEMANDE DE REDDITION SANS CONDITION.

*Au quartier général 3 juillet 1779.* « L'humanité exige et la consideration personnelle que le comte d'Estaing a pour Milord Macartney, l'engage à le sommer de la façon la plus formelle et la plus pressante ; Milord doit être informé de la supériorité des forces qui l'attaquent, et auxquelles il ose résister. Il sera donc s'il ne se rend pas personnellement responsable des malheurs que son opiniatreté va causer. Il est prévenu aussi que tous les habitans, et que tous les negocians qui seront pris les armes à la main, perdront irrévocablement la totalité de leurs propriétés ; les gens de couleur libres seront faits esclaves ».

*À la Grenade 4 juillet 1779.* « J'ai l'honneur d'envoyer à votre Excellence les seules conditions que j'accorderay. Monsieur le vicomte de NOAILLES, fait de tout point pour traiter avec quelqu'un de la haute distinction de Milord Macartney, veut bien se charger de vous les porter et de vous communiquer mes intentions ».

ON JOINT la copie d'une lettre de Londres (7 septembre 1779) relatant la prise de La Grenade par l'amiral d'Estaing et ses conséquences pour la flotte anglaise.

275. **ÉTRANGER.** Environ 120 lettres ou pièces.

800/1.000

ANGLETERRE. P.S. par le duc de LEINSTER (1692). L.S. par le Prince WILLIAM FREDERICK (1824). Lettres et actes divers...

BELGIQUE. L.S. de GEORGES D'AUTRICHE, prince-évêque de Liège (1554). Copie d'époque d'une lettre du Prince Albert concernant le Brabant (1614) ; 2 passeports (1820-1827)...

ESPAGNE. 2 lettres avec griffe de Philippe IV et Fernand VII (1655-1824). L.A.S. d'ISABEL de Bourbon (1881).

ITALIE. L.S. de Vittoria COLONNA au duc de Florence (1567). L.S. du cardinal Alessandro FARNESE (1579). L.S. du Vice-Roi de Naples Pedro Tellez GIRON (1583). L.S. de CHRESTIENNE de Savoie (1644). L.S. de FRANÇOIS I<sup>er</sup> des Deux-Siciles (1817). P.S. par le duc Salvator SFORZA (1820, sur vélin à ses armes). Lettre-patente signée par le Conseil de San Marino (1855). P.S. par la Régente LUISA de Bourdon (Parme 1857). L.A.S. par LAETITIA de Savoie duchesse d'Aoste (1918). P.S. par VICTOR-EMMANUEL III (1924).

SAINT-EMPIRE. L.S. de LÉOPOLD I<sup>er</sup> à Angelo Comnene, prince de Macédoine (Vienne 1673). L.S. par le prince COLLOREDO (Vienne 1768). Plus la copie de lettres de noblesse par Ferdinand III (1647), un contrat de mariage à Prague (1742), un reçu signé par le Recteur de l'Université de Salzburg (1780), une affiche au nom de Joseph II (1781)...

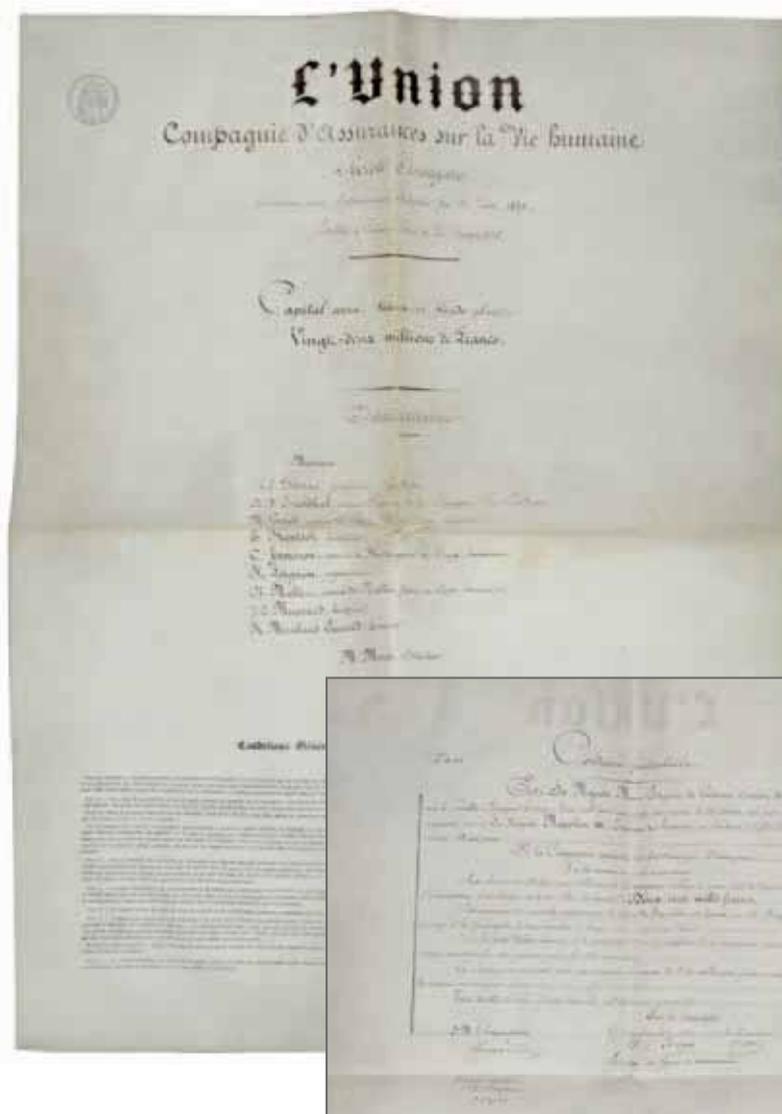
SUISSE. Attestation signée par l'ancien Landamman F.A. Wyrsch pour un capucin du couvent de Büren (1788) ; 2 passeports du Canton des Grisons (1830-1831).

Plus une charte avec sceau pendant de Reichenweier (Riquewih) en 1708 ; 3 L.S. en polonais de Jan Mikolaj KALINSKI (Varsovie 1831) ; une L.A.S. du futur CHARLES XV de Suède (1847) ; 4 photos signées par Claudio WILLIMAN, président de l'Uruguay (1907) ; une P.S. par Antonio de Oliveira SALAZAR (Lisbonne 1940) ; des passeports, correspondances, affiches, imprimés et documents divers...

276. **EUGÉNIE** (1826-1920) Impératrice. P.S., contresignée par NAPOLÉON III, Paris 5 novembre 1863 ; 1 page et demie calligraphiée sur vélin grand in-fol. (60 x 45 cm) en partie impr. à en-tête de *L'Union*, avec timbre fiscal et cachet sec de L'Union.

1.500/2.000

POLICE D'ASSURANCE-VIE DE L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE À L'UNION, « Compagnie d'Assurances sur la Vie humaine », avec les « Conditions générales de la Police d'Assurance pour la Vie entière » imprimées, et des « Conditions particulières » manuscrites : « Entre Sa Majesté Marie Eugénie de Gusman, Comtesse de Teba, née à Grenade (Espagne) le cinq Mai mil huit cent vingt-six, mariée le 29 Janvier mil huit cent cinquante-trois à Sa Majesté Napoléon III, Empereur des Français, qui l'autorise à l'effet du présent contrat », et la Compagnie il est convenu que « la Compagnie s'oblige à payer, lors du décès de Sa Majesté l'Impératrice, à ses héritiers ou à son ordre, la somme de *Deux cent mille francs*. Cette assurance est consentie moyennant la prime de six mille cent francs, que Sa Majesté s'oblige à payer à la Compagnie le cinq Novembre de chaque année jusqu'à son décès. Sa Majesté déclare renoncer à la participation dans les bénéfices de la Compagnie, pour compenser les risques exceptionnels que peuvent courir les têtes couronnées »... La police est signée par l'Impératrice et par l'Empereur « pour autorisation », et pour L'Union par le Directeur M. MAAS et par le Président du Conseil d'administration A.L. TORRAS.



277. **Charles, comte de Goyon, duc de FELTRE** (1844-1930) diplomate et homme politique ; il épousa Léonie de Cambacérès (fille du comte Louis de Cambacérès et de Bathilde Bonaparte). Notes autographes et plus de 220 lettres ou pièces à lui adressées, vers 1872-1880 (la plupart circulaires impr.). 200/300

Notes sur des réunions parlementaires. Convocations de la questure de la Chambre ; invitations paroissiales et quêtes confessionnelles et civiles ; avis d'opérations boursières ; correspondance commerciale (vins, chevaux, etc.) ; circulaires du Jockey-Club, de l'Union des Conservateurs et de la Conférence Molé-Tocqueville ; bulletins de souscriptions caritatives ; coupons de loterie, menu, faire-part, placard de vente immobilière, mémoire acquitté, etc. ON JOINT 7 L.A.S. de son fils Auguste (1884-1957) en 1919.

278. **FRANÇOIS I<sup>er</sup>** (1494-1547). L.S., avec apostille autographe signée de son secrétaire Gilbert BAYARD, Marseille 22 octobre 1533, à Claude DODIEU, seigneur de VÉLY, « ambassadeur par devers l'empereur » (Charles-Quint) ; 1 page in-4, adresse. 1.200/1.500

Il a reçu sa lettre par un porteur à qui il a donné sa réponse « telle que par luy entredrez, qui me gardera de vous faire plus longue lettre ». BAYARD ajoute de sa main, au nom du Roi : « Jay recouvert deux lettres touchant le fait de Merveilles dont je vous envoie les doubles par lesquelz vous verrez clerement que ledit Merveilles estoit receu pour mon ambassadeur par francisque Sphorce »... [Il s'agit de l'écuyer MARAVIGLIA (Merveilles) au service du Roi de France, exécuté à Milan par les gens du duc Francesco SFORZA. François I<sup>er</sup> déclara que Merveilles était son ambassadeur, ce que refusait de croire l'Empereur, et qu'il avait été gravement insulté ; Vély est donc chargé de persuader Charles-Quint.]

279. **Charles de GAULLE** (1890-1970). 3 L.A.S., 1958-1959, à son cousin Marc LAMI ; 1 page in-4 à son en-tête *Le Général de Gaulle* avec qq's lignes dactylographiées, et 3 pages in-8 à son en-tête, une enveloppe (qq's lég. fentes). 1.000/1.200

28 juin 1958. « Sachez que votre pensée m'a touché et encouragé dans les jours difficiles que nous venons de traverser. Sachez aussi que notre affection pour vous et pour les vôtres est chaude et fidèle »... Paris 7 octobre 1958 (en partie dactyl.), après le référendum de l'adoption de la Constitution de la V<sup>e</sup> République : « Merci de m'avoir, au lendemain de la décisive journée du 28 septembre, exprimé vos sentiments et vos réflexions. Sachez que votre lettre m'a beaucoup touché. Je suis sûr que votre cher père, comme le mien, avaient pressenti que notre pays n'était pas fait pour la médiocrité »... 1<sup>er</sup> septembre 1959. « Merci de votre encouragement, qui arrive au bon moment. Nous pensons à votre maman. Mais comptez que nous ne ferons rien qui puisse l'impressionner »... ON JOINT une L.A.S. de son père Henri de GAULLE, au sculpteur Stanislas LAMI (père de Marc), Sainte-Adresse 20 janvier 1931.

280. [François-Joseph-Paul de GRASSE (1722-1788) amiral]. Imprimé : *État-major de l'Armée*, [s.l.n.d., 1781] ; petit in-8 de 28 p. non chiffrées plus couverture à ses armes et à la croix et la devise de l'Ordre de Saint-Louis, *Bellicæ virtutis præmium*, broché. 150/200

Rare livret de l'État-major de l'armée navale qui sortit de Brest en mars 1781 pour les Antilles, et qui participa à la bataille d'Yorktown, avec les états-majors des 27 vaisseaux de l'escadre.

282. **François I<sup>er</sup> de LORRAINE, duc de GUISE** (1519-1563) lieutenant général de France, il défendit la France contre Charles-Quint, et prit la tête des armées catholiques dans les guerres de religion ; il fut assassiné devant Orléans par un protestant. L.S. avec compliment autographe « Vostre compagnon et amy Francoys de Lorr<sup>e</sup> », Saint-Cyr 4 juillet 1560, à Sébastien de L'AUBESPINE, évêque de Limoges, conseiller du Roi, maître des requêtes ordinaire et son ambassadeur devers le roi d'Espagne ; 3/4 page in-fol., adresse. 1.000/1.200

DÉLIVRANCE DES PRISONNIERS FRANÇAIS SUR LES GALÈRES ESPAGNOLES. « Oultre la lettre que la Roynne mere du Roy [CATHERINE DE MEDICIS] vous escript pour faire faire delivrance au cappitaine Lisle qui a tousjours fait service au feu Roy durant ses guerres et de quelques parens siens habitans de lisle de Martequie [Martigues] lesquelz ont esté prins prisonniers depuis six ans sur leurs barques et allans a leur negociation, estans a present sur la gallere du capp<sup>ne</sup> Labbe qui est a Pallamos, jay bien voullu vous en escrire et prier a ce que faittes toutes les poursuites et instances que pourrez pour la delivrance de tous les prisonniers françois mesmes des parents dud. cappitaine Lisle en sorte quilz soient delivrez et mis en plaine et entiere liberté et se puissent retirer pardeça sans aucun empeschement le tout suivant le traicté de paix et l'observation que de ce costé a esté faite d'icelluy & quoy faisant me ferez fort grand plaisir »...



283. **Henri I<sup>er</sup> de Lorraine, duc de GUISE, dit le Balafre** (1550-1588) chef de la Ligue, un des instigateurs de la Saint-Barthélémy et adversaire des protestants, il fut assassiné à Blois sur ordre d'Henri III. L.A.S., La Ferté-Alais ce 13 [novembre 1587], « Au Roy Mon souverain seigneur » [HENRI III] ; 3 pages grand in-fol., adresse. 2.500/3.000

IMPORTANTE LETTRE MILITAIRE ÉCRITE ENTRE SES VICTOIRES SUR LES REÏTRES PROTESTANTS ALLEMANDS À VIMAY ET À AUNEAU (26 octobre et 24 novembre 1587).

Suivant les commandements de Sa Majesté, il s'est acheminé jusqu'à La Ferté-Alais, ayant été contraint de suivre la rivière d'Étampes pour faire amener quelques vivres. « Jay envoyé la lettre quil a pleu à Vostre Magesté mescrire à la Reine sa mere et un double a Mons<sup>r</sup> de RETZ [Albert de Gondi, maréchal de Retz], lestant ce pendant venu attendre en ce lieu luy ayant laissé place de logis despuis Estrecy ou je fais une teste pour la seurté du mien en arriere. [...] Cette nuit les ennemis estoient encores logez a Saclas une lieue d'Estampes trois lieux d'Issy et deux de nos chevaux legers. Jus ier au soir avis de Mons<sup>r</sup> de S<sup>te</sup> Marie qu'ilz montoient a cheval pour venir a moy. Toutefois jusques a cette heure je nay eu dallarme et ay des troupes dehors. Jay supplié vostre Magesté considerer les chemins quil faut que je tienne pour laller joindre, et par la brisée quelle mordonnera y commander des vivres. L'on ma amené maintenant ung gentilhomme que le postillon quy le conduisoit dit avoir parlé longuement aveq des Reistres. Il portoit a son chapeau une marque blanche comme les ennemis. Il ma dit estre envoyé pour quelques affaires du S<sup>r</sup> de Marivaut et siennes a Paris et que la marque qu'il portoit estait pour passer surement. Sur quoy je mareste sest quil dit vostre Magesté estre partie de Mun mercredy et tirer vers Vandosme estant malaysé sy sella estoit que je la peusse aller trouver par autre chemin que Dourdan et Chartres car de me metre du long de Loire et au cul des armées sans esquipage et encores patissant beaucoup il me seroit impossible. Vostre Magesté monorera de croire quil ny a lieu au monde où je me desire tant quauprès d'elle et princypalement aus occasions qui se presentent. Je baisera treshumblement les mains de Vostre Magesté et supplie le Createur quil vous donne Sire tresheureuze et tres longue vie »... Il ajoute en post-scriptum : « Syre a minuit quelque troupes de la garnison d'Estampes ont donné dans un cartier des ennemis quy a tins les chevos legers et quelques troupes quy lont ouy a cheval ».

ANCIENNE COLLECTION ALFRED MORRISON.

*Reproduction page précédente*

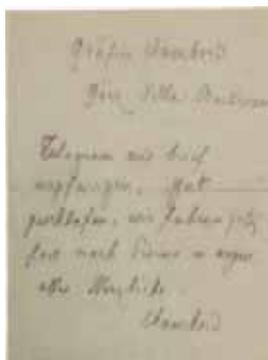
284. **René-Just HAÛY** (1743-1822) minéralogiste. L.A.S., Paris 1<sup>er</sup> prairial IX (21 mai 1801), à Louis-Benjamin FLEURIAU DE BELLEVUE à La Rochelle ; 2 pages in-4, adresse. 700/800

À PROPOS DE SON *TRAITÉ DE MINÉRALOGIE* (1801). Il a reçu avec reconnaissance les échantillons de minéraux, et il désire étudier à fond le mémoire de Fleuriau de Bellevue sur les cristaux microscopiques : « Je vous ferai part, avec franchise, de mes observations, bien persuadé d'avance qu'elles se reduiront à très-peu de chose. Malheureusement je suis dans ce moment si occupé de l'impression de mon traité de mineralogie, qu'en mettant la plus grande economie dans l'emploi de mon tems, je puis à peine suffire à cette tâche, qui exige des soins penibles et assidus, à cause des détails dont cet ouvrage est compliqué, et de la multitude de figures qui l'accompagnent. Je ne sais si c'est parce que je me suis blasé sur mon travail, mais je le trouve si imparfait, que j'aurois désiré pouvoir le garder encore quelque tems, pour le retoucher. Mais il n'y a plus moyen de reculer. Il faut qu'il paroisse dans deux mois »... Il recueillera les réflexions de Fleuriau, et celles « de tous les juges aussi éclairés », pour une nouvelle édition, si elle a lieu. « Je vous dois déjà de jolis echantillons des varietés de chaux carbonatées [...], et que je n'ai pas oubliées dans mon traité »...

*Reproduction page 145*

285. **HENRI V, comte de CHAMBORD** (1820-1883) prétendant légitime au trône de France. 2 L.A.S., 2 DESSINS originaux avec légendes autographes, et 1 P.A. ; 4 pages in-8 et 1 page in-12 (au crayon). 500/700

Goritz 6 mai 1883, à Adhéaume de CHEVIGNÉ. « Ne vous ayant jamais écrit, mon cher Chevigné, je le fais solennellement aujourd'hui pour vous dire que vous êtes un bon b, et que je vais mieux à pas de colimaçon. Sur ce je prie S<sup>r</sup> Adehaume, qui n'a jamais existé, de vous avoir en sa S<sup>te</sup> et digne garde H »... – Minute de dépêche (signée « Chambord ») à la comtesse de CHAMBORD (en allemand) : il a reçu son télégramme et sa lettre, il a bien dormi, ils partent pour Pisino en voiture... – Dans les marges d'un billet demandant les ordres de Monseigneur pour une lettre du duc Pozzo di Borgo, il répond : « Je lui ai écrit en 1880 pour le mariage de son fils. En voilà assez ; son petit papier est drôle »...



2 amusants DESSINS au crayon, légendés : « Promenade de 24 heures dans 1 mètre de neige pour ne rien voir. Retour. Ils suent » ; « Arrivée à Trieste ».

ON JOINT un ensemble de 18 lettres ou pièces relatives au prince, la plupart adressées au comte Adhéaume de Chevigné : THÉRÈSE comtesse de CHAMBORD (2 minutes a.s. de dépêches à son mari), François d'AUTRICHE D'ESTE, Henri de BOURBON-PARME comte de BARDI, le baron Jérôme PICHON (2, au sujet de la candidature du duc d'Aumale aux Bibliophiles Français), le comte Albert de MUN (2), Alfred HUET DU PAVILLON (3), etc. ; caricature par Alfred LE PETIT du comte de Chambord entre les deux drapeaux ; note sur l'Espagne rédigée à Frohsdorf en 1876 ; procès-verbal signé par les exécuteurs testamentaires du comte de Chambord de l'examen et la destruction d'une partie de ses papiers (5 mars 1884), etc. Plus 3 lettres par ballon monté d'Adhéaume de Chevigné à sa mère (septembre-décembre 1870), et 5 lettres et notes (père Didon, Princesse Mathilde, etc.).

286. **HISTOIRE.** Environ 850 lettres ou pièces, la plupart L.A.S., L.S. ou P.S., de la Restauration au Second Empire.

1.000/1.200

Marquis d'Aigrefeuille, Louis-Antoine duc d'Angoulême, Atthalin, duc d'Aumont, Autichamp, Baciocchi, du Barral, amiral BAUDIN (8), g<sup>al</sup> Beker, Caroline duchesse de Berry, Berryer, Armand Bertin et Bertin de Vaux, Beurmann, Bignon, Blacas, Louis BLANC (4), Blanqui aîné, Blosserville, Bordessoulle, Mgr Bourlier, Bourlon de Moncey, maréchal de Bourmont, Brissac, Brisse, Calonne, Campredon, Canrobert, comte de CARAMAN (15), H. Carnot, Castries, Cavaignac, Mme du Cayla, g<sup>al</sup> CHABRAN (40), Chabrol, Chaix d'Est-Ange, Champagny de Cadore, Chatry-Delafosse, Chanzy, Charles X, Choiseul-Gouffier, Cialdini, Clément de Ris, Clermont-Tonnerre, A. Cochin, P. Collot, abbé Félix COQUEREAU (19), Corbière, card. Coscia, Coutard, R. de Damas, Damas-Hinard, Daumas, Daure, Élie duc DECAZES (11, plus dossier familial), Defrance, Dejean, Delessert, Denfert-Rochereau, Desfossés, Mgr DEVOUCOUX (6), Doublet, Doudeauville, Ducrot, Mgr Dupanloup, Duperré, DUPIN aîné (3), Ch. et Ph. Dupin, Dupont de l'Eure, Émeriau, imp. Eugénie, Exelmans, Jules FAVRE (16), Flahault, Fleury, Forbin, Gambon, Garnier-Pagès, m<sup>al</sup> Gérard, Germiny, Ginguené, Glais-Bizoin, Gontaut-Biron, Alex. Guoin, Gouvion Saint-Cyr, Grammont, baron Gros, Guillaume GUIZOT (6), Hamelin, Hautefeuille, Hautpoul, L. de Hell, Heredia, Hottinguer, Houdetot, Hue, amiral Jacob, Jourde, La Bouillerie, Lanjuinais, m<sup>al</sup> Lannes, Laplagne, La Rochefoucauld, Latour-Maubourg, La Trémoille, Lauriston, Lavalette, Leboeuf, Lemerrier, Lenoir-Laroche, Liger-Belair, m<sup>al</sup> Lobau, Louis XVIII, baron Louis, Louis-Philippe, Magnan, Maillé, Marie-Amélie, Marie-Louise, A. Marion, Martin du Nord, Maupas, g<sup>al</sup> Meunier, Mesnard, Jean-François MOCQUARD (13 et dossier), Molitor, MONTALIVET (11), MONTLIVAUT (4), Montesquiou, Montholon, Montmorency, Morny, Mounier, Prince Napoléon, Nedonchel, Nesle, Niel, Noailles, Parieu, Pascalis, Pasquier, persigny, g<sup>al</sup> PETIT (8), P<sup>ce</sup> de POLIGNAC (4), Portal, du Pouey, Pradt, Prévost-Paradol, Radepon, Rambuteau, Randon, Richelieu, Rochambeau, Rogniat, Rothschild, Rouher, Roy, Royer-Collard, Saint-Marc, Salvandy, Serrant, Siméon, J. Simon, Soult, Thiers, Thouvenel, Troplong, famille de Valabrègue, Valory, Vaudoncourt, Vavin, Victor de Bellune, Villemain, Villeneuve, Vincent, g<sup>al</sup> VINOY (dossier), Wimpffen, etc. Plus divers documents : brevets, passeports, certificats, correspondances, livrets militaires, dépêches, invitations, AFFICHES, ms d'une biographie du général de VILLEMUR, documents sur le siège de Paris en 1870, etc. ON JOINT un lot d'imprimés (souvenir de Louis XVI, indemnisation des émigrés, enseignement, etc.).

287. **HISTOIRE.** Environ 850 lettres ou pièces, la plupart L.A.S., L.S. ou P.S., de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du XX<sup>e</sup> siècle.

1.000/1.200

Ministres, hommes politiques et divers : E. Allou, card. Amette (ms de l'allocution aux obsèques de Mgr Déchelette à Évreux), Andrieux, prince d'Arenberg, R. Aubé, A. Bardoux, Barthélemy Saint-Hilaire, Louis BARTHOU (6), Mgr Baudrillard, J. de Beaumont, Léon Bérard, P. Bert, Billicard, L. Blanc, G. Bonnet, Robert BOUCARD (16), René de Bourbon-Parme, L. Bourgeois, H. Brisson, Burdeau, M. Cachin, Caillaux, Jules et Paul CAMBON (10), Campinchi, Carnot, les CASIMIR-PÉRIER (12), Castellane, Challemel-Lacour, Ed. Charton, Chautemps, Chauvière, Jean CHIAPPE (5), Clemenceau, Cochery, Combes, P. Cot, R. Dautry, M. Debré, Deibler, Delbos, Delcassé, Paul DESCHANEL (14), M. Dormoy, Paul DOUMER (4), G. Doumergue, A. Dubost, J. Duclos, Dufaure, Eug. Étienne, A. Fallières, F. Faure, Jules et Geneviève FAVRE (12), Flandin, comte et comtesse de Flandre, A. de Fleuriau, Floquet, Fresneau, Freycinet, Léon Gambetta, Gérard-Richard, Mgr Gerlier, Giscard d'Estaing, J. Godard, Gomot, Jules Grévy, Jean duc de Guise, Harcourt, J. Herbette, Herriot, Jeanneney, Jonnart, L. Jourdan, Jusserand, Kir, Labori, Lachaud, La Forge, Leroy-Beaulieu, Lépine, M. de Lescure, Émile Loubet, Lytton, Malvy, G. Mandel, Méline, P. MENDÈS-FRANCE (7), L. Merlin, Messimy, A. MILLERAND (4), Millevoye, G. Monnerville, Montalivet, Monzie, Moutet, A. de Mun, P<sup>ce</sup> Napoléon, E. Ollivier, P. Painlevé, G. Paris, J. PAUL-BONCOUR (13), Em. Pereire, A. Picard, Polignac, R. POINCARÉ (8), G. Portmann, Pouyer-Quertier, E. de Pressensé, Primoli, A. Proust, F. Pyat, Raoul-Duval, duc de REGGIO (5), J. Reinach, T. Révillon, Paul REYNAUD (13), T. Ribot, G. Rivet, H. Rochefort, Th. Roussel, Saint-Vallier, Sarraut, L. Say, A. SCHEURER-KESTNER (10), Jules SIMON (30), Spuller, A. Tardieu, Lionel de TINGUY (35), Vendroux, R. Viviani, Vogüé, WALDECK-ROUSSEAU (4), Jean Zay, etc. Plus divers documents (cartes d'électeur, passeports, correspondances, laissez-passer, etc.)...

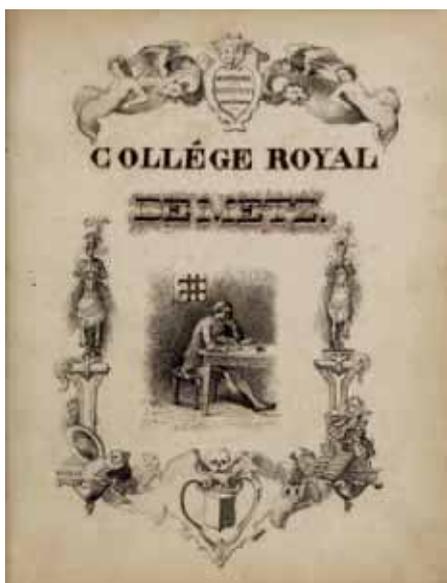
Général : Alby, d'Amade, Antoinat, amiral Auphan, Azan, Balfourier (3), de Boissieu, Boulanger, Bourbaki, de Castelnau, Catroux, Degoutte, Dubail, Fayolle (3), de Galliffet, GAMELIN (et dossier sur son voyage au Brésil), Georges, Gouraud (et photo dedic.), Henrys, Herr, Lallemand, Hubert LYAUTEY (11) et la maréchale (10), Mangin, de Maud'huy, A. Mercier, Meunier, Nivelles, Nollet, Pau, Pellé, Pershing, Pétain, G. Picquart, amiral Roze, Sarraut, Thomassin, Weygand, Zurlinden... Plus un dossier de lettres adressées au maréchal Juin (Eisenhower, François-Poncet, J. d'Esme, P. Chanlaire, Catroux, Billotte, P.E. Flandin, G. Bonheur, etc.).

On joint un très gros lot de documents divers, notamment sur la guerre de 1914-1918 et sur la guerre de 1939-1945 et l'Occupation : affiches, tracts, brochures de propagande, livrets, bons d'alimentation, cartes, photographies, etc.



288

288. **HISTOIRE DE FRANCE. Auguste HUMBERT.** MANUSCRIT autographe signé, *Histoire de France*, 1844-1845, enrichi de 75 DESSINS originaux signés ; volume petit in-4 de 387 pages, reliure de l'époque demi-cuir de Russie cerise, dos orné (qq rousseurs). 700/800



TRÈS BEAU MANUSCRIT, SOIGNEUSEMENT CALLIGRAPHIÉ ET FINEMENT ILLUSTRÉ, d'une *Histoire de France* rédigée par Auguste Humbert d'après le cours de M. HUGUENIN, professeur d'histoire au Collège Royal de METZ. C'est pendant son année de rhétorique, en 1844-1845, que le jeune Humbert exécuta ce minutieux travail, retraçant l'histoire de la France de la Gaule du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. jusqu'à la Révolution de Juillet 1830, en l'illustrant par de nombreux portraits et scènes historiques. La facture très soignée de ces dessins à la plume n'est pas sans rappeler certaines œuvres des grands dessinateurs de l'époque. On relève par exemple une série de caricatures manifestement inspirées des *Scènes de la vie privée et publique des animaux* de GRANDVILLE, ou des figures de rois et de personnages historiques qui s'apparentent à la technique d'un Célestin NANTEUIL ou d'un Achille DEVERIA. La plupart de ces croquis, parfois datés, sont intégrés dans le corps du texte (lui-même dans un encadrement tracé à la plume), mais on trouve également quelques dessins hors-texte (dont une représentation de la bataille de Bouvines en 1214, les Turcs assaillant Louis VII, Henri III s'entretenant avec Henri de Navarre...). Deux dessins sont réalisés sur papier de chine de couleur, et 2 cartes de l'Europe de la fin du V<sup>e</sup> siècle sont rehaussées d'encres de couleur. L'auteur de ce curieux document devint jésuite, comme le montre le cachet encre sur la page de titre : *Aug. Humbert. JHS. Curé.*

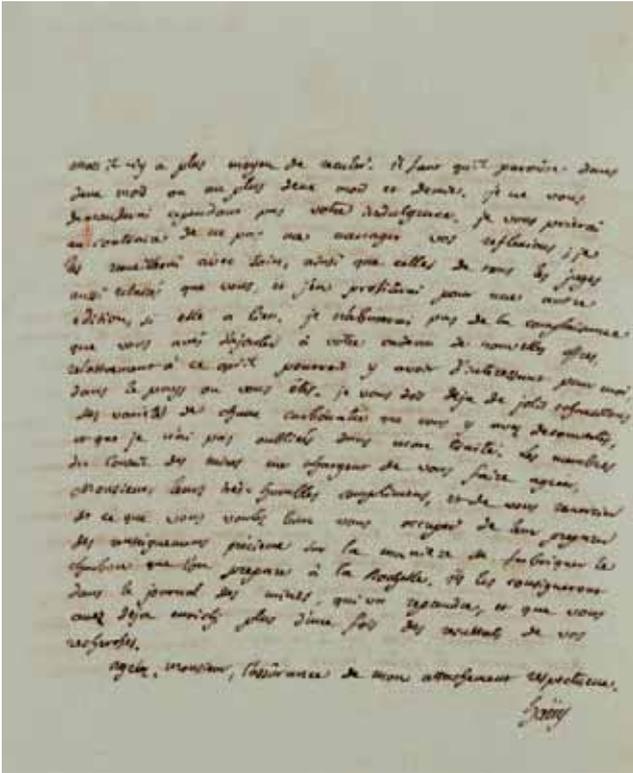
289. **ITALIE.** 42 lettres ou pièces, la plupart L.S., XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles. 700/800

ESTE, ducs de Modena. Francesco I d'Este (à la marquise de Caravaggio), sa femme Maria Farnese (à la même, janvier 1639), Rinaldo d'Este (juin 1696 au marquis de Caravaggio, et novembre 1725 au comte Girolamo Colloredo, gouverneur de Milan).

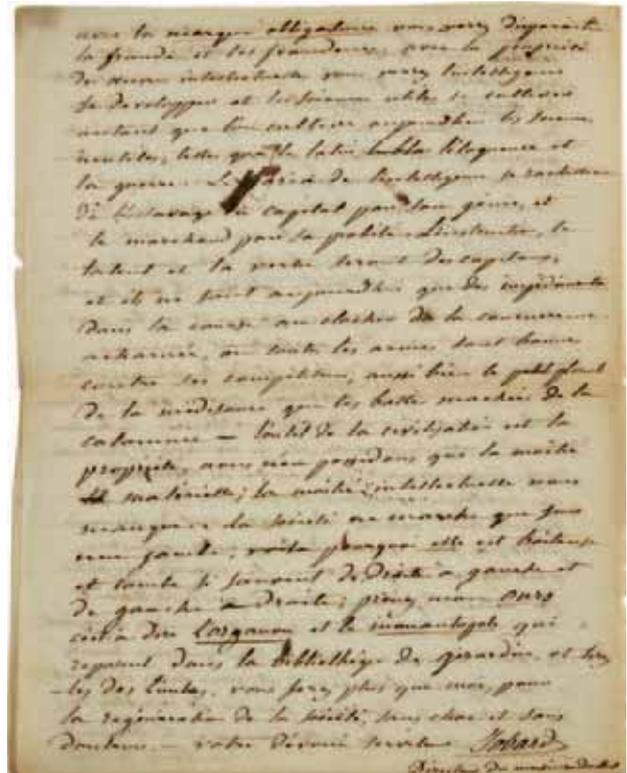
FARNESE. Fabio Farnese (Avignon 1571 au duc de Parme), Cardinal Alessandro Farnese (Rome février 1573 au duc de Parme), cardinal Odoardo Farnese (Rome janvier 1596, sceau aux armes), Ranuccio II Farnese duc de Parme (Parme février 1670, à Orazio Matthioli), Francesco Farnese duc de Parme (Parme octobre 1699, à la marquise de Caravaggio) ; et lettre du syndic d'Altamura au duc Ottavio Farnese (mai 1584).

SFORZA. Mutio I Sforza (Caravaggio octobre 1545), Giovanni Paolo II Sforza marquis de Caravaggio (Milan octobre 1625). Acte de 1558 pour Faustina Sforza qui reçoit de Violanta Bentivoglio des bijoux et diamants.

DIVERS. Carlo Borromei (Naples 1712), Michele Carascosa (Ancona 1815), Filippo Colonna (Rome 1803 au capitaine Acton), Ricciarda Gonzaga Cybo duchesse de Massa (Massa 1753), Victor-Amédée III de Sardaigne (Moncalieri 1774) ; Cateriba d'Arco abbesse du monastère della Cantelma (1595), Hieronimo comte abbé de San Gregorio (1543), brefs des Papes Pie IX, Pie XII, etc. ON JOINT divers imprimés.



284



290

290. **Marcellin JOBARD** (1792-1861) lithographe, inventeur et économiste belge. L.A.S. « Jobard Directeur du Musée industriel », Bruxelles 27 octobre 1851, au saint-simonien VINÇARD aîné ; 4 pages in-4, en-tête *Royaume de Belgique, Musée de l'Industrie* (fente au pli central). 800/1.000

RARE ET IMPORTANTE LETTRE SUR SES IDÉES POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES.

Il s'est trouvé dans une société où on lui a unanimement attribué la rédaction d'un article de Vinçard sur *l'association corporative*, malgré ses protestations. Un pari s'est engagé, et Jobard prie Vinçard de rétablir la vérité et de faire savoir qu'il en est bien l'auteur, car si leur style et leurs idées se ressemblent, leurs conclusions sont fort différentes. Vinçard considère l'association des travailleurs comme une nécessité, alors que Jobard la laisse facultative, « car je n'en ai pas besoin pour organiser le travail et le bien être universel ». À cette occasion, il lui expose très longuement ses propres idées : « Je pose mon système sur la *justice et le droit commun*, puis je laisse à la liberté de faire le reste. Je dis au gouvernement : accordez à chacun *la propriété et la responsabilité de ses œuvres*, et faites ensuite votre rôle de gendarme et de juge de paix, et tout ira bien ! Je prends pour *ressort* de ma machine l'intérêt personnel et pour *modération* le respect de la propriété d'autrui. Il n'esn faut pas plus, croyez-moi, pour que la société entre dans la phase du progrès indéfini, du bien être et de l'abolition de la misère. Quand chacun sera certain de pouvoir jouir des fruits de son travail, tout le monde travaillera et si tout le monde travaille le paupérisme est impossible ainsi que les grèves, les émeutes et les révolutions qui ne sont que des protestations contre l'injustice et l'exclusivisme qui ont asservi l'humanité depuis sa naissance. La Justice est *l'électricité statique du monde moral* [...] La justice veut que chacun puisse prendre librement dans le milieu social la place qui lui appartient d'après sa valeur spécifique », et cela par la liberté, « car si chacun a la propriété de ses œuvres, chacun aura *selon sa capacité*, et comme toute œuvre est une chose vénale, échangeable, et portable le public seul juge compétent, seul rémunérateur irrécusable des œuvres de chacun, donnera *beaucoup* aux grandes et bonnes œuvres, *peu* aux œuvres médiocres et *rien* aux mauvaises [...] Le bon, le vrai, le juste sont les seules choses qui manquent ici bas pour que nous soyons tous parfaitement heureux, pour qu'il y ait du pain et de la joie pour tous ». Il critique les malthusiens, et proclame : « Donnez aux travailleurs le *droit commun*, la propriété de leurs œuvres, aux mêmes titres que vous l'accordez à la propriété foncière, et vous verrez la propriété intellectuelle se développer, grandir, et combler tous les vides et tous les estomacs par le travail de tous les bras ! », etc. Et il conclut : « L'outil de la civilisation est la propriété, nous n'en possédons que la moitié matérielle ; la moitié intellectuelle nous manque. La société ne marche que sur une jambe, voilà pourquoi elle est boiteuse et tombe si souvent de droite à gauche ; prenez mon *ours* c'est-à-dire *L'Organon* et le *Monautopole* qui reposent dans la bibliothèque de Girardin, et tirez-les des Limbes, vous ferez plus que moi, pour la régénération de la société, sans choc et sans douleur »...

291. **Jean-Baptiste KLÉBER** (1753-1800) général. P.S. sur une pétition en arabe d'Abdul Munym Girgéwi avec traduction française, avec au dos une P.A.S. en marge de 2 P.A.S. de l'administrateur général des finances Étienne POUSSIELGUE, au Caire 8 vendémiaire VIII (30 septembre 1799) ; 1 page et demie in-fol. 400/500

Pétition du « pauvre Abdul Munym Girgéwi [...] du nombre des Docteurs habitués à la mosquée del Eshary l'Illuminée », qui n'ayant rien pour vivre, demande à bénéficier des pensions ordonnées par le général BONAPARTE sur « les affaires de la monnoye & des revenus des Cheikhs (Docteurs) qui en provenaient »... Kleber renvoie à l'administrateur général. POUSSIELGUE répond qu'en effet le général en chef Bonaparte avait ordonné « que toutes les pensions sur la monnoye fussent converties en kirats », mais que le pétitionnaire n'est pas porté sur l'état général des pensions de la monnaie. Deux jours plus tard, le pétitionnaire a produit un titre du dernier Pacha du Kaire lui accordant 200 medins par mois sur sa maison : « Cette maison n'existe plus, mais nous en recevons les revenus »... Kleber écrit alors de sa main : « accordé sur les revenus de la maison. Ordonner des ordres en consequence. Kleber ».

ON JOINT un cahier de copie de correspondance du général Kleber à Coblenz, nivose-pluviose V (14-31 janvier 1797) ; cahier de 32 pages in-fol.

292. **Bernard Germain Étienne de LACÉPÈDE** (1756-1825) naturaliste et homme politique. 2 L.A.S., 1794-1797 ; sur 1 page in-4 chaque, adresses dont une avec beau sceau de cire noire à sa devise en latin (portrait joint). 150/200

19 prairial (7 juin 1794), au Citoyen DUMÉRIL « professeur de l'école de médecine ». Un devoir imprévu l'oblige à rester chez lui toute la matinée ; il lui propose de le retrouver chez lui « plutôt que dans les galeries du muséum d'histoire naturelle »... 18 brumaire VI (8 novembre 1797), au citoyen SILVESTRE aux Galeries du Louvre. Il est très sensible à la marque d'estime que lui fait l'administration du Lycée républicain en l'invitant à faire deux lectures. Il propose de remplacer les lectures demandées « par d'autres plus agréables et plus utiles. Si cependant elle persiste dans une résolution très flatteuse pour moi ; je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour que les occupations très multipliées qui me commandent dans ce moment, me permettent de lire au Lycée, deux morceaux sur l'histoire naturelle »...

ON JOINT 2 L.A.S. du mathématicien Joseph LIOUVILLE, avec 2 pages de calculs.

293. **Marie-Joseph de LAFAYETTE** (1757-1834) général et homme politique. 2 L.S., 18 et 25 juillet 1789 ; 3 et 2 pages in-4 (portrait gravé joint). 1.000/1.200

SUR SON ÉLECTION À LA TÊTE DE LA GARDE NATIONALE.

18 juillet. Il dit tout d'abord sa reconnaissance et son dévouement... « Quels que soient les témoignages si précieux et votre confiance, je dois observer que le Général des milices Parisiennes a été nommé par une acclamation bien flatteuse, sans doute, mais qui n'a pas le caractère légal de la volonté des citoyens, d'où doit émaner tout pouvoir. [...] aujourd'hui je désire que mes concitoyens se choisissent régulièrement un chef, en me réservant dans tous les cas l'honneur de les servir comme le plus fidèle de leurs soldats ; & ce n'est que provisoirement que je puis exercer les fonctions dont je suis chargé ». Il souhaite « mettre de l'uniformité dans le règlement du service », et ordonne « d'envoyer tous les jours à onze heures à l'hôtel de ville recevoir l'ordre & le mot », et de « prendre toutes les précautions pour empêcher les désordres qui ont eu lieu autour de quelques barrières & dans les environs de Paris ». Il faudra aussi lui envoyer un député pour causer « sur quelques arrangements provisoires, [...] en attendant que vous entrepreniez l'ouvrage bien instant d'un projet d'organisation qui réponde au commencement, à jamais célèbre, de votre institution »...

25 juillet. Il apprend que plusieurs districts ne sont pas assez bien fournis « dans la circonstance actuelle du moment. Les Patrouilles ont besoin d'être actives, mais il est nécessaire aussi pour la tranquillité publique que les Corps de Gardes soient assez nombreux nuit & jour, pour qu'on puisse au besoin, compter sur un secours, jusqu'à ce que l'organisation de notre Garde Nationale soit établie ». Il faut redoubler de zèle et d'efforts pour « éviter des événements que les ennemis du bien et de la tranquillité publique pourraient occasionner ». Il demande « un état exact de la quantité d'hommes qui se trouvent habituellement dans votre district jour & nuit, & me désigner aussi la quantité de soldats des différents régiments qui y sont attachés, et les armes que vous avez, afin que je puisse m'occuper utilement d'un travail que j'ai sous les yeux dans ce moment »...

294. **Marie-Joseph de LAFAYETTE**. L.S., Paris 23 juillet 1789 ; 1 page et quart in-4. 1.000/1.200

APRÈS LES MASSACRES DE L'INTENDANT FOULON ET DE BERTIER, LAFAYETTE SOUHAITE DONNER SA DÉMISSION.

« Appelé par la confiance des citoyens au commandement militaire de la Capitale, je n'ai cessé de déclarer que dans la circonstance actuelle, il falloit que cette confiance, pour être utile fut entière et universelle, je n'ai cessé de dire au peuple qu'autant j'étois dévoué à ses intérêts jusqu'à mon dernier soupir, autant j'étois incapable d'acheter sa faveur par une injuste complaisance ». Or, « de deux hommes qui ont péri hier l'un étoit placé sous une garde, l'autre avoit été amené par nos Troupes, et tous les deux étoient destinés par le pouvoir civil à subir un procès régulier : c'étoit le moyen de satisfaire à la justice de connoître les coupables, les complices, de remplir les engagements solennels pris par tous les citoyens envers l'assemblée nationale et le Roi. Le peuple n'a pas écouté mes avis et le jour où il manque à la confiance qu'il m'avoit promise, je dois comme je l'ai dit d'avance quitter un poste où je ne puis plus être utile »...



295. **Marie-Joseph de LAFAYETTE**. P.S., également signée par le Maire de Paris BAILLY, l'échevin BUFFAULT (qui a écrit), et 8 autres personnes, 25 juillet 1789 ; 1 page in-4 à l'en-tête *Hôtel-de-Ville de Paris*. *Comité provisoire*, petite vignette et sceau de cire noire aux armes de Paris. 800/1.000

MESURES POUR LA DÉMOLITION DE LA BASTILLE.

« Les quatre ingénieurs nationaux preposés à la demolition de la Bastille sous l'agrement des Comités tant civil que militaires ont nommés le Sieur VEILH DE VARENNES pour etre le garde general des magazins des demolitions de la Bastille en quoi nous le confirmons »...

Ont signé, outre le Maire BAILLY, l'échevin BUFFAULT, et LAFAYETTE, le chevalier de CAUSSIDIÈRE, major général, les quatres ingénieurs nationaux : Poyet, de la Poize, de Montizon et Jallier de Savault, etc. Le document a été visé au Comité du District de St Louis de la Culture.

*Reproduction page 147*

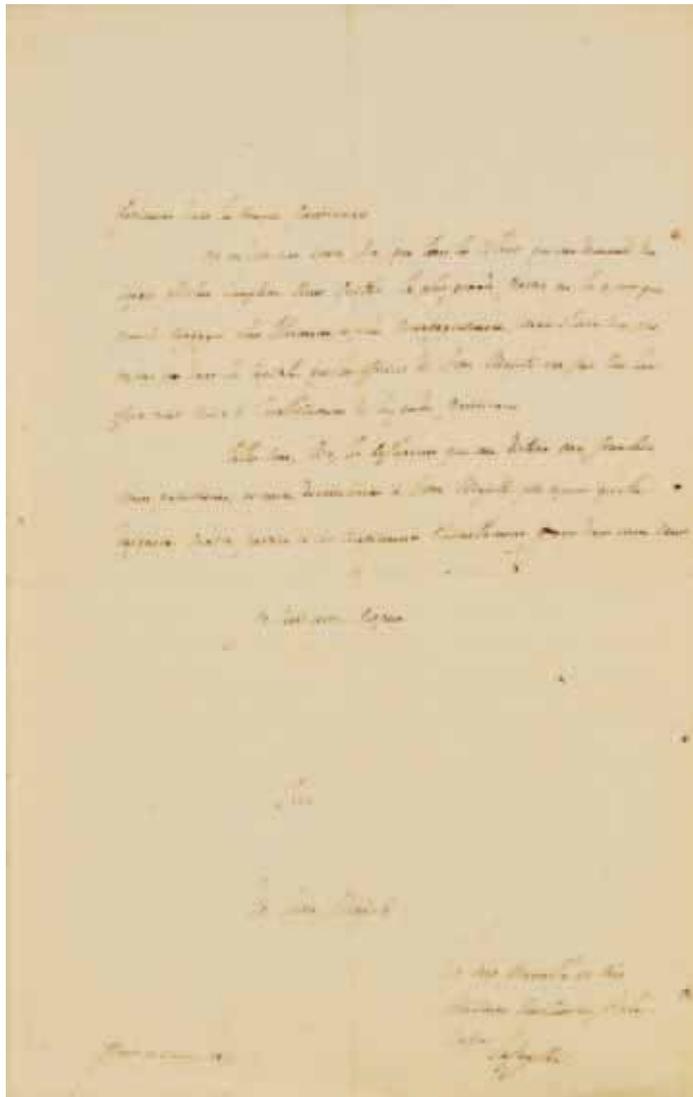
296. **Marie-Joseph de LAFAYETTE**. L.A.S., Paris 2 août 1789, au ROI LOUIS XVI ; 4 pages in-fol. 2.500/3.000

IMPORTANTE LETTRE À LOUIS XVI SUR LES GARDES FRANÇAISES.

Lafayette veut alerter le Roi d'un fait qui « peut avoir de funestes consequences. Les citoïens de Paris, pleins de confiance dans la lettre de Votre Majesté du 21 juillet ont regardé les soldats aux Gardes comme faisant partie des troupes parisiennes, et l'on s'est en consequence occupé d'un plan qui fixe à quatre ans le tems de leur service », plan adopté par les députés des Bataillons. Or M. de MATHAN donne des congés absolus aux soldats, ce qui produit différents effets : « les uns y verront un projet de nuire à notre organisation au moment ou elle va paroître ; d'autres mal intentionnés ou égarés, ne calculant ni le cœur de Votre Majesté ni les circonstances, chercheront à ranimer des inquiétudes, tous ne concevront pas comment MM les officiers aux gardes ont attendu pour cette demarche individuelle le moment où notre organisation alloit paroître, et n'ont pas attendu celui où d'après la lettre de Votre Majesté l'on auroit pu concerter le moien de renouveler la declaration qu'elle a faite. En vain diroient ils à Votre Majesté qu'ils se sont contentés de defier les soldats de leurs engagements dans les Gardes. Il est clair qu'au moment où notre organisation alloit paroître, où les deputés des Bataillons avoient promis de rester engagés pour quatre ans, cette derniere manœuvre des officiers a tous les caracteres de la mauvaise volonté. Qu'il me soit permis en même tems, Sire, d'observer à Votre Majesté que la difficulté de retablir le calme et la confiance dans la Capitale devient insurmontable aujourdhuy que l'on nous soustrait les troupes qui contribuoient à la police, ou du moins qu'on rend leur organisation beaucoup plus embarrassante, en même tems qu'on donne des pretextes aux propos des mal intentionnés »... Il est donc urgent que S.M. « declare que les congés qu'elle a donnés sont expédiés dans la supposition que les soldats étoient deja engagés dans les troupes parisiennes, et qu'ils n'ont de valeur que pour permettre le passage de ce Regiment dans les troupes Parisiennes. On ne doit pas croire, Sire, que tous les soldats qui ont demandé des congés absolus comptent nous quitter. La plus grande partie ne les a pris que pour se rengager plus librement, ou plus avantageusement. Mais il n'en sera pas moins dit dans la Capitale que les officiers de Votre Majesté ont fait tous leurs efforts pour nuire à l'établissement de la Garde Parisienne »...

Le document, qui proviendrait de l'Armoire de fer où Louis XVI rangeait les documents secrets, porte la signature de Roland de la Platière, de P.A. Laloy et J. Roussel.

ON JOINT l'*Ordonnance du Roi* du 31 août 1789 « Portant réforme du Régiment des Gardes-Françaises » (Versailles, Imprimerie royale, 1789).



297. **Marie-Joseph de LAFAYETTE**. L.A., Metz le 4 [mai 1792], au marquis Victor de LA TOUR-MAUBOURG ; 2 pages et quart in-8. 2.000/2.500

IMPORTANTE LETTRE POLITIQUE À SON AIDE DE CAMP, AVEC QUI IL VA ÉMIGRER MOINS DE TROIS MOIS PLUS TARD IL SE POSE ICI EN HOMME PROVIDENTIEL POUR SAUVER LA RÉVOLUTION.

Il lui adresse divers papiers qu'il commente, dont un rapport sur les chevaux dont ils ont besoin, et un rapport d'un jeune homme intelligent qui « s'exagère les dispositions des troupes ennemies, et surtout des Hongrois »... « J'observerai relativement à mes garnisons que l'état *ouvert* de Metz du côté de la citadelle demande de la surveillance et du monde »... Il commente alors la situation politique et militaire : « Adieu, mon cher Maubourg, il se forme un orage terrible, il se machine peut-être beaucoup de trahisons ; notre premier soin doit être de me donner une bonne armée agissante. Alors NARBONNE et moi enfoncerons notre chapeau, et jouant beau jeu, nous révolutionnerons le mieux que nous pourrions devant nous. J'ai de grands moïens en Hollande, le parti démocrate est à moi sans réserve ; j'en ai aussi à Liège ; on me connaît dans les pays bas, et de ce côté-ci du Rhin. Les Gardes nationales me regardent toutes comme leur chef ; je suis bien sûr d'une armée que je commanderai en personne. Au fait, j'ai aussi quelques talents naturels, et particulièrement pour la guerre. J'ai l'activité de la jeunesse, une santé imperturbable, beaucoup de sang froid et un travail facile. Il y a quinze ans que je fais le métier révolutionnaire. Je suis décidé à vaincre ou périr dans cette cause ; voilà pourtant quelques motifs de consolation pour la perte du duc de BRUNSWICK qui me paroît à chaque instant plus inadmissible, et qui tôt ou tard perdrait celui même qui l'aurait proposé, soit par ses trahisons, soit par la méfiance publique. Adieu, mon ami, dépêchons nous, le tems *presse* ».

*Reproduction page 147*

298. **Marie-Joseph de LAFAYETTE**. L.A.S., Monticello (Virginia) 12 novembre 1824, à un colonel ; 3/4 page in-4. 800/1.000

BELLE LETTRE LORS DE SON SÉJOUR CHEZ JEFFERSON À MONTICELLO, pendant son voyage triomphal aux États-Unis.

Il donne des nouvelles d'amis et annonce son arrivée à Washington pour le 1<sup>er</sup> décembre. « Mes journées depuis trois mois et six cents lieues de visites dans plusieurs des états unis ont été tellement remplies que je n'ai pu répondre ni à mes amis personnels, ni à beaucoup de lettres publiques dont la vue me donne des regrets, plutôt que des remords. Nous nous sommes arrêtés depuis quelques jours chez mon vieux et vénérable ami JEFFERSON, et nous allons nous rendre à de nouvelles invitations »...

*Reproduction page 147*

299. **Marie-Joseph de LAFAYETTE**. L.A.S., Paris 23 février 1828, à Simon BOLIVAR ; 3/4 page in-4, feuillet d'enveloppe « A Son Excellence le président libérateur Bolivar République de Colombie » avec cachet cire noire. 1.500/2.000

BELLE LETTRE DE LAFAYETTE AU LIBÉRATEUR SIMON BOLIVAR.

Lafayette recommande au « Président Libérateur » M. FRANCINE, citoyen des États-Unis, fils de Français : « la famille de M. Francine, très intéressante par ses malheurs et sa bonne réputation, m'est recommandée par des amis si respectables et s'appuie sur des témoignages d'un tel poids que j'ai cru devoir me permettre le peu de mots d'introduction auprès de l'illustre premier magistrat auquel il va soumettre des réclamations d'une haute importance pour sa famille et pour lui. J'aime à y trouver aussi, président libérateur, une occasion d'offrir à Son Excellence l'hommage de mon attachement et de mon respect ».

*Reproduction page 147*

300. **Saverio LANDOLINA** (1743-1814) archéologue italien. L.A.S., Syracuse 29 juin 1791, à Louis-Benjamin FLEURIAU DE BELLEVUE, à Genève ; 2 pages in-4, adresse ; en italien. 200/250

Sur l'envoi d'un baril d'une « salma Calabrese » depuis Girgenti, à payer par l'intermédiaire de Meuricoffre ; sur son travail de publication des papyrus d'Herculanum, qui va paraître par les soins de l'Accademia delli Ercolanesi de Naples ; de son souhait d'être membre associé d'une académie en France, comme il l'est pour celle de Göttingen ; du voyage en Italie du comte BIELINSKI ; de sites et monuments à voir : Locri, le temple de Proserpine, Paestum, etc.

ON JOINT un manuscrit : *Collection des substances volcaniques des monts Euganéens dans le Padouan, et monts volcanico-marins du Vicentin* (7 pages et demie in-4), inventaire descriptif de quelque 70 échantillons de lave, roches, terres, madréporites et coquillages fossiles...

301. **Victor de Fay, marquis de LA TOUR-MAUBOURG** (1768-1850) général. 8 L.S. ou P.S. le concernant, et une L.A.S. de lui ; la plupart 1 page in-fol. (7 encadrées). 1.000/1.500

BEL ENSEMBLE SUR LA CARRIÈRE DE CE GÉNÉRAL, qui fut ministre et gouverneur des Invalides.

LOUIS XVI. L.S. (secrétaire), contresignée par le maréchal de SÉGUR et le prince de CONDÉ, Versailles 15 juillet 1782, au comte de Chastellux, annonçant la nomination de Victor de Fay, chevalier de La Tour-Maubourg à la charge de troisième sous-lieutenant à pied en la première compagnie du Régiment d'infanterie de Beaujolais.

Alexandre BERTHIER. 3 P.S. 22 *nivose VIII* (12 janvier 1800), ordre au citoyen Victor Latour-Maubourg, chef de brigade, de se rendre à Brest pour embarquer pour l'Égypte (belle vignette de Challiot gravée par Godefroy) ; *Munich 30 juillet 1806* : lettres de

... /...

service pour le général de brigade Latour-Maubourg « à la seconde division de Grosse Cavalerie de la Grande Armée » (vignette aux armes impériales) ; *Pultusk 31 décembre 1806* : lettres de service pour le général de brigade Latour-Maubourg au « Commandement de la brigade de cavalerie légère en remplacement du général Lasalle » (vignette aux armes impériales).

Guillaume CLARKE, duc de FELTRE. 2 P.S. (vignettes aux armes impériales). *26 avril 1812* : lettres de service pour le général de division baron Latour-Maubourg « au commandement du 4<sup>e</sup> corps de réserve de cavalerie de la grande armée » ; *15 février 1813* : lettres de service pour le baron Latour-Maubourg, général de division, pour le commandement du 1<sup>er</sup> corps de cavalerie de la Grande Armée.

Bernard-Germain-Étienne de LACÉPÈDE. L.S. comme Grand-Chancelier de la Légion d'honneur, 5 janvier 1814, au général de division comte de Latour-Maubourg, lui envoyant un brevet d'officier de la Légion et un aigle d'or pour son aide de camp le chef d'escadron MATHAREL (encadrée avec une étoile de chevalier de la Légion d'Honneur époque Second-Empire en argent et centres en or, petits éclats aux pointes des branches de l'étoile et dans le feuillage vert, 2 boules légèrement faussées).

LOUIS XVIII. P.S. (griffe), contresignée par le duc de Feltre, 3 mai 1816 : lettres de commandeur de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis pour Victor, comte de Latour-Maubourg, lieutenant-général des armées du Roi.

L.A.S. du marquis de LA TOUR-MAUBOURG comme gouverneur des Invalides, 31 mai 1823, au général Brossier, le remerciant pour deux exemplaires de la carte d'Espagne (en-tête *Hôtel Royal des Invalides*).

302. [Victor de LA TOUR-MAUBOURG]. BREVET portant la griffe de LOUIS XVIII, contresigné par le maréchal MACDONALD, Grand Chancelier de la Légion d'honneur, château des Tuileries 9 novembre 1816 ; vélin in-plano en partie impr., bel encadrement décoratif gravé avec grande vignette, sceau sous papier, avec une croix de la Légion d'honneur accrochée avec son ruban rouge (cadre). 400/500

BREVET DE GRAND-CROIX DE LA LÉGION D'HONNEUR pour Victor, comte de Fay de LATOUR-MAUBOURG, lieutenant général des armées.

ÉTOILE DE CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR époque Second-Empire. Rare modèle de luxe dit des Cent-Gardes, en argent, les centres en or en trois parties, l'émail blanc à filet et la couronne perlées avec les aigles en fort relief.

303. Albert LEBRUN (1871-1950) Président de la République. 2 L.A.S., 1934-1935, à Pierre LAVAL, Président du Conseil ; 1 page in-8 chaque à l'en-tête de la *Présidence de la République*, une enveloppe avec marque de franchise *Président de la République*. 250/300

*12 décembre 1934*. Il le félicite « des succès acquis par vous à la France à Genève. La session du Conseil, qui s'annonçait grosse de difficultés, même de périls, s'est terminée dans des conditions inespérées. Ce succès vous est dû pour la plus large part »... *27 novembre 1935*, lui adressant un papier (coupure de presse jointe) sur les déclarations contradictoires de DALADIER : « La lecture en est bien intéressante. Il n'est pas mauvais de l'avoir dans son dossier à la veille d'une interpellation »...

304. Ferdinand de LESSEPS (1805-1894). L.A.S., Paris 25 septembre 1867, au comte Armand de CAMBACÈRES ; 2 pages in-8 à en-tête *Compagnie Universelle du Canal maritime de Suez*. 400/500

LANCLEMENT DU CANAL DE SUEZ. ... « rien ne me touche plus que de voir un homme de cœur comme toi qui me connaît depuis quarante ans, partager ma foi et ma confiance dans la grande entreprise à laquelle j'ai consacré mon existence. Les 203 obligations sont inscrites en ton nom [...] C'est demain que commence la souscription [...] le succès paraît assuré. Ainsi dans 25 mois le Canal sera ouvert à la grande navigation, il n'y a plus de doute à avoir »...

ON JOINT une L.A.S. à la comtesse de Cambacères (23 janvier 1860), déclinant une invitation) ; et 2 L.A.S. de son frère aîné, le comte Théodore de LESSEPS, à Étienne de CAMBACÈRES, Paris 28 août 1840 et 30 juillet 1853.

305. Ferdinand de LESSEPS. 2 L.A.S., mars-avril 1869, à Napoléon duc d'ALBUFERA (vice-président du Conseil d'administration de la Compagnie universelle du Canal maritime de Suez) ; 5 pages in-8, en-tête *Compagnie Universelle du Canal maritime du Suez. Agence du Caire*, et 3 pages in-4. 1.000/1.200

*Le Caire 13 mars*. Depuis qu'il a informé le duc du « revirement » de M. POUJADE (consul de France en Égypte), des faits nouveaux ont démontré que le consul général leur déclarait la guerre : « nos forces sont paralysées tant qu'il restera ici, surtout si sa conduite dans la commission des douanes n'était pas désapprouvée. Dans cette situation j'ai engagé De Clercq à partir immédiatement puisqu'il y a des choses que l'on ne pourrait pas croire s'il ne les racontait pas lui-même. Après la visite du Vice-Roi dans l'Isthme, je n'entamerai aucune affaire avant de savoir par vous si nous serons forts ou faibles par le changement ou par le maintien de M<sup>r</sup> Poujade : *il est encore pis que Sabatier*. M<sup>r</sup> PIETRI le secrétaire particulier de l'Empereur doit en savoir quelque chose par son cousin le Juge Consul à Alexandrie, très honnête homme, très aimé et très considéré, qui gémit de la déconsidération du représentant de la France. [...] Jugez s'il n'y a pas lieu de parler à l'Impératrice de ma part [...] soit directement soit par l'entremise de Damas-Hinard, et tâchez d'agir auprès de notre ami LAVALETTE [ministre des Affaires étrangères] qui, m'assure-t-on, a déjà reçu de telles plaintes et est si mal disposé pour notre nouvel adversaire qu'il attendrait seulement une occasion pour nous en débarrasser. Si nous avons l'espoir d'obtenir ce résultat télégraphiez-moi ces mots : "*Le matériel commandé est en route.*" [...] Si vous

... /...



ne pouvez pas obtenir le changement de M<sup>r</sup> Pujade car je ne demande ni la mort du pêcheur ni le scandale, télégraphiez-moi : “*Le matériel commandé est en retard*” alors je pars immédiatement pour Paris et je démontrerai à l’Empereur qu’il nous rendra par ce changement un service non moins grand qu’à l’époque critique où il a remplacé M<sup>r</sup> Sabatier »... Il ajoute : « Nous ne négligeons rien pour pousser à la fois au travail en même temps qu’aux économies à obtenir partout », et il se soucie aussi de l’avenir...

*Alexandrie 19 avril.* Ruysseuaers lui dira « tout ce qui a été convenu avec le Vice-Roi pour l’heureuse terminaison de nos affaires. Je crois que les plus difficiles seront satisfaits ». Il va partir pour Paris avec ses enfants, et reviendra en Égypte en mai pour faire le voyage avec le Vice-Roi. Il prie de prévenir Lavalette qu’il doit « l’entretenir de la part du Vice-Roi de choses assez importantes »... Il embarquera à Alexandrie « après être resté deux jours avec le Vice-Roi pour mettre la dernière main à nos arrangements écrits que je prépare tout en voyageant »...

306. **Ferdinand de LESSEPS.** P.A.S. « au nom du Conseil d’administration de la Compagnie du Canal de Suez », comme Président, Paris juin 1870 ; 7 pages et demie in-4. 1.000/1.200

« PROJET DE NOTE POUR LE MINISTRE DES FINANCES », APRÈS LE PREMIER SEMESTRE D’EXPLOITATION DU CANAL DE SUEZ. Si on commence à voir passer dans le Canal près de deux navires par jour, on en verra bientôt quatre, « qui produiront une recette annuelle de quinze millions de francs ; il n’en faudra que sept pour obtenir vingt-cinq millions. La Compagnie est arrivée à l’accomplissement de son œuvre en dépensant à ses risques et périls, sans le concours d’aucun gouvernement, un capital de 455 millions de francs »... Lesseps énumère et chiffre les dépenses : construction, surcoût de matériel et de main d’œuvre « par suite de la suppression des contingents d’ouvriers égyptiens », création et appropriation des terrains, surcoût dû aux modifications, intérêts touchés par les actionnaires, intérêt et amortissement des obligations... La même somme fut reçue par la Compagnie par son capital, par l’émission d’obligations, les délégations des actions égyptiennes, les produits de ses placements, etc. Cependant, les actionnaires seront « sans défense contre la spéculation qui convoite leurs titres au rabais [...] si l’on ne vient pas à leur aide en leur garantissant un intérêt pendant quelques années. Ce serait une avance de dix millions de francs par an à répartir pendant trois ans entre la France et les principales Puissances maritimes intéressées »... La « révolution commerciale & maritime » qui résultera de la suppression de 3000 lieues entre l’Occident et l’Orient, assure que cette garantie de trois ans ne sera pas compromettante. « La France qui a très justement inscrit aux dépenses de son budget une rente annuelle de ... millions de francs pour subventions aux grandes compagnies de chemins de fer et de navigation postale à vapeur, pour avoir abrégé les distances par la rapidité des communications, n’hésitera pas à avancer ... millions pendant trois ans à 30,000 actionnaires français dont les épargnes ont créé une entreprise qui, par la suppression des distances a rapproché tous les peuples »...

307. **[Ferdinand de LESSEPS]. CANAL DE SUEZ.** 24 lettres ou pièces, vers 1856-1922. 400/500

*Statuts de la Compagnie universelle du Canal maritime de Suez.* État manuscrit des administrateurs, fonctionnaires, employés, détenteurs de titres, exploitants, etc., et de la valeur de leurs parts. « Profil type arrêté en 1862 » du Canal maritime de Suez (aquarellé), avec évaluation des déblais, section par section. Correspondance de S.W. RUYSSENAERS relative aux finances de la Compagnie (Le Caire et Paris mars-mai 1867). États des travaux (août et septembre 1867). « Profil en long » pour la 4<sup>e</sup> division des Lacs Amers à Suez, dessiné et aquarellé sur papier toilé dépliant (30 x 105 cm), avec tableau des dragages et terrassements (20 novembre 1867). Expédition des traités entre Ismaël Pacha, Khédivé d’Égypte, et F. de Lesseps, président directeur de la Compagnie du Canal (Le Caire avril 1869). Situation financière, budget annuel de la Compagnie, documents administratifs (1870). Convocations à l’assemblée générale de la Compagnie adressées à Raoul Suchet, duc d’Albufera (1920-1922).

308. **Michel de L’HOSPITAL** (1507-1573) chancelier de France. MANUSCRIT autographe, minute d’instructions pour les ambassadeurs, [1560-1561 ?] ; 1 page in-fol. avec transcription jointe (portrait gravé joint). 3.000/4.000

TRÈS INTÉRESSANT DOCUMENT HISTORIQUE, INSTRUCTION POUR LES AMBASSADEURS ENVOYÉS AU CONCILE DE TRENTE, SUR LES DISPOSITIONS DE LA FRANCE À L’ÉGARD DU CONCILE.

Les ambassadeurs « remsontreron quilz ont estez envoiez par Sa ma<sup>te</sup> au consile, avec mandement et instruction de poursuivre avant toutes choses la reformation des meurs de gens ecclesiastiques tant an chefz que autres dont est engendré le scandale, à ceux qui se sont separez de l’église ». La mission des ambassadeurs est de s’opposer à toute ingérence du Concile dans les affaires d’État, qui voudrait enlever aux rois et princes « leurs droict prerogatives et privileges », ainsi qu’à tout ce qui pourrait « semer vices desobeissance sedition et rebellion des subjectz envers leurs seigneurs ». Les prélats assemblés « ne peuvent ne doibvent toucher aux choses destat et aux droictz roiaux, puissance et jurisdiction seculiere qui est du tout separée et distincte de leclesiastique. [...] toutefois et quantes les papes et consiles se sont avansés de traicter telles choses, leur a esté resisté par les rois et princes, et dela sont procedées beaucoup seditions et guerres ». Les ambassadeurs ont l’ordre de se retirer immédiatement après avoir formulé leur opposition à ce sujet, et « sabsenteront jusques à la ville de Venise ». Quant aux prélats (français), ils pourront rester jusqu’à la fin ; mais ils devraient se retirer si l’on mettait « en deliberation aucune chose contre les droictz et privileges du roy et de l’église gallicanne ». Enfin « s’il plaît à la roine [on] touchera ; ung mot du fait de Navarre »...

[Le concile de Trente prit fin le 4 décembre 1563 ; l’année suivante, à l’instigation de Michel de L’Hospital, le Parlement interdit la publication des décisions du Concile, qui avait passé outre à l’opposition exprimée par les ambassadeurs du Roi.]

Le 26 Mars 1859

AGENCE DE CAIRO.

Monsieur le Vice-roi, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 15 Mars 1859, en réponse à votre lettre du 10 courant, relative à l'évaluation des déblais à effectuer pour la construction du Canal Maritime de Suez. Ce rapport est divisé en deux parties, la première relative à l'évaluation des déblais à effectuer pour la construction du Canal Maritime de Suez, et la seconde relative à l'évaluation des déblais à effectuer pour la construction du Canal Maritime de Suez.

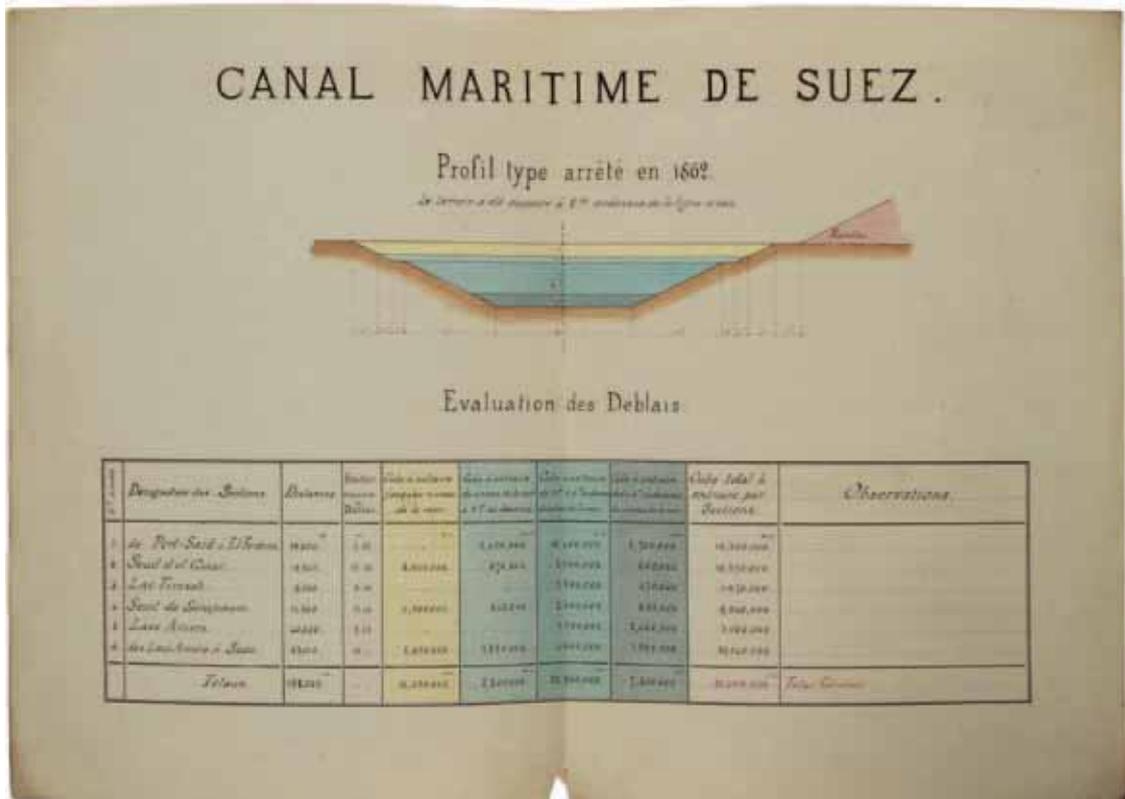
Monsieur le Vice-roi, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 15 Mars 1859, en réponse à votre lettre du 10 courant, relative à l'évaluation des déblais à effectuer pour la construction du Canal Maritime de Suez. Ce rapport est divisé en deux parties, la première relative à l'évaluation des déblais à effectuer pour la construction du Canal Maritime de Suez, et la seconde relative à l'évaluation des déblais à effectuer pour la construction du Canal Maritime de Suez.

Rapport

Monsieur le Vice-roi, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 15 Mars 1859, en réponse à votre lettre du 10 courant, relative à l'évaluation des déblais à effectuer pour la construction du Canal Maritime de Suez. Ce rapport est divisé en deux parties, la première relative à l'évaluation des déblais à effectuer pour la construction du Canal Maritime de Suez, et la seconde relative à l'évaluation des déblais à effectuer pour la construction du Canal Maritime de Suez.

305

306



307

309. **Michel de L'HOSPITAL**. L.A.S., Vignay 12 février 1571, à Jean de MORVILLIER (évêque d'Orléans), « conseiller du roy en son premier conseil » ; 1 page et demie in-fol., adresse. 3.000/4.000

TRÈS BELLE LETTRE ÉCRITE AU MOMENT OÙ MICHEL DE L'HOSPITAL ÉTAIT EN DEMI-DISGRÂCE EN RAISON DE L'HOSTILITÉ DES GUISE. [Catherine de Médicis lui avait retiré les sceaux en mai 1568, pour les donner à Morvillier. Au début de 1571, Charles IX était revenu à la politique de tolérance et avait appelé l'amiral de Coligny au Conseil. L'opinion publique était convaincue que L'Hospital allait être rappelé aux affaires. Peut-être est-ce ce motif qui détermine ce dernier à adresser à son successeur Morvillier une requête pour son parent Jean BONAULT, auquel son éloignement des affaires avait porté préjudice.]

« Jay differé tousjours jusques a icy descrire de recommander laffere de Bonault, aiant esperance en la bonne volonté de leurs ma<sup>tés</sup> quelles ont souvant declamée, tant au premier arrest donné au conseil que a la response faicte par le Roy aux remonstrances de la Court de parlement ou et en tous aultres lieux vous avez portée et sostenue lequité de ceste cause mais a ce que je vois ne ledict du roy ne sa volonté, ne la justice maintenue par vous nont tant eu de pouvoir a remettre ce pource home en son estat, que mes haineux malveillés ou envieus (combien que apresent toute envie deust cesser) a lempescher quil ne rentrast. Et cognois bien que ceste part ou faction qui est en parlement est trop plus portée ou favorizée qu'il nest besoing au roy. Mais ce sont jugemens de Dieu aux homes incogneus. Ce pource home ne sachant ou plus se retirer, revient à moy comme a son garend. Car a la verité cest office luy fust baillé a ma requeste pour recompense de sept ans de service par luy faictz au feu roy François au pais d'Escosse comme scait bien Monsieur le Cardial de Lorraine. Je ne scay quel secours il peut avoir de moy quant tout le mal quil a est a cause de moy. Si cest ce que jespere que ma recommandation vers leurs Ma<sup>tés</sup>, luy pourra servir aucunement pourveu quil vous plaise Monsieur la porter et accompagner de la vostre ; et croire Monsieur que cest affere me touche non seulement pour le desir que jay de conserver a ce mien parent le bien que je luy ay moienné mais aussi, pour garder et retenir lopinion des homes quilz peuvent avoir de lamitié que me portent leurs majestés. Laquelle opinion leur peult estre ostée par ce seul acte, qui est un injure singulière faicte a ung parent du chancelier et a nul aultre. Je puis dire et assureur que durant tout le tems que jay servi le roy de chancelier je nay fait doner aucun office a personne des miens que cestuy seul. Ce que je vous prie monsieur leur remonstrer et que je ne recoipve en ces miens derniers jours telle ne aultres semblables injures. Sils tiennent ce choix ce sera ung bon exemple a tous de les voloir bien servir »... Etc.

310. **Michel de L'HOSPITAL**. P.S., 9 juillet 1570 ; vélin oblong in-fol., sceau aux armes sous papier. 1.500/1.800

Comme « Chancelier de France », il signe cette quittance pour la somme de 1500 livres tournois, dont 500 pour sa pension et 1000 « pour le parfait de noz gaiges et estat de chancelier de France et recompense de la chancellerye de Bretagne le tout durant le quartier d'avril may et juing dernier passé »...

311. **LOUIS XII** (1462-1515) Roi de France. L.S. avec compliment autographe « V[ost]re bon frere Loys », Issoudun 15 février [1509], à l'Empereur MAXIMILIEN I<sup>er</sup> ; contresignée par Florimond ROBERTET ; 1 page oblong in-fol., adresse « A Treshault tresexcellent et trespuissant prince nostre trescher et tresame frere et cousin lesleu empereur », avec trace de cachet cire rouge. 2.000/2.500

ENVOI D'AMBASSADEURS AUPRÈS DE L'EMPEREUR MAXIMILIEN. Après le traité de Cambrai (10 décembre 1508) concluant une alliance entre l'Empereur Maximilien I<sup>er</sup> et le Roi de France, ouverte au Pape, aux Rois d'Angleterre, d'Aragon et de Hongrie, et dirigée contre les Vénitiens, Louis XII envoie ses ambassadeurs.

... « En ensuivant la conclusion prinse a Cambray entre nostre trèschere et tresamée cousine la duchesse de Savoye vostre fille et nostre trescher et tresamé cousin le cardinal d'Amboyse, Legat en nostre Royaume, Nous envoyons presentement devers vous nostre amé et feal conseiller et maistre dostel RIGAULT D'OREILLE chevalier seigneur de Villeneuve, et maistre Francoys MEDULLA aussi nostre conseiller noz ambassadeurs assavoir ledit de Villeneuve pour estre et assister continuellement autour de vous et ledit Medulla pour aller en Hongrie en ensuivant ladite conclusion »...

ANCIENNE COLLECTION DU PRÉSIDENT ROBERT SCHUMANN.

312. **Benoît MALON** (1841-1893) militant ouvrier, communard, et écrivain politique. 11 L.A.S. et 1 L.S., 1882-1890, à Aurélien SCHOLL ; 21 pages in-8, 3 en-têtes de la *Revue Socialiste* (carte de visite jointe). 500/700

INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE POLITIQUE SUR LE SOCIALISME.

11 mai 1882. De retour d'un voyage de propagande pour son parti, il remercie Scholl de s'intéresser à ses ouvrages, « vous qui êtes un maître de la pensée et du style », et de lui pardonner les incorrections et les lacunes d'un « pauvre autodidacte sorti hier du travail manuel »... 11 janvier 1884. Il voulait le voir pour prendre de ses nouvelles après son duel, espérant que « la blessure que vous a faite le triste individu, auquel vous faites bien trop d'honneur, n'aura aucune suite grave »... 16 janvier. Il remercie ce « Maître de la pensée militante contemporaine » de l'honneur qu'il lui fait en inscrivant en tête de sa chronique « mon nom d'obscur travailleur. Je dois cela à votre bienveillance pour moi et à votre précieuse sympathie pour les revendications socialistes du prolétariat »... 7 juillet, sur son projet de revue *Afrique Française*, qui sera « non seulement un journal africain, mais encore un journal colonial », avec des correspondants émanant de tous les centres coloniaux, le concours de la *Société de protection des indigènes* et de l'Alliance française... 3 septembre. Il lui recommande Léon HUGONNET, qui pourra le renseigner sur les intérêts français en Afrique du Nord... 16 septembre. Son projet de « revue socialiste » qu'il croi « absolument utile » l'absorbe tant, et promet un tel succès qu'il ne pourra aller en Algérie comme prévu. Il recommande un ami pour prendre sa place... 27 avril

... /...



1885, recommandant son camarade HALPÉRINE, « un disciple de LAVROFF. Ses relations suivies avec différents milieux russes [...] lui permettront de vous renseigner exactement sur le monde politique et social russe », et pourront lui fournir d'intéressantes correspondances... 2 septembre 1890, sur son ouvrage *Le socialisme intégral* : « Vous approuverez [...] que, rectifiant le matérialisme historique de MARX dans ce qu'il a de trop absolu, je me sois efforcé de rattacher le Socialisme à la tradition de la Révolution française et que j'aie insisté sur l'importance des forces morales et sentimentales, trop négligés par les socialistes contemporains »... Envois de documents, rendez-vous, visites, consultations, etc.

313. **MARGUERITE DE VALOIS** (1553-1615) la Reine Margot ; fille d'Henri II, première femme d'Henri IV qui la répudia. P.S. « Marguerite », au château d'Usson 14 août 1598 ; vélin in-plano, fragment de sceau pendant de cire rouge. 600/800

« Marguerite par la grace de Dieu Roynne de France et de Navarre Duchesse de Valois et Estempes » octroie à Jehan CAMUS, écuyer, sieur de Saint-Bonnet et de Gandreville en Beauce, « lestat et office de Bailly Cap[itai]ne et Gouverneur » d'Étampes... [La reine Margot était alors emprisonnée au château d'Usson.]

314. **[MARGUERITE DE VALOIS]. Jean Timoléon de Beaufort-Montboissier, marquis de CANILLAC** (†1598) gouverneur d'Auvergne, geôlier de la Reine Margot. 2 P.S. « Canilliac », château d'Usson 24 avril et 4 novembre 1587 ; 2 vélin in-fol. 500/700

RARES COMPTES DE CUISINE POUR LA DÉTENTION DE LA REINE MARGOT AU CHÂTEAU D'USSON. [Marguerite de Valois, qui avait épousé en 1572 Henri de Navarre (futur Henri IV), vite délaissée par son galant et huguenot mari, tenta de s'échapper en se réfugiant dans ses terres d'Auvergne ; elle fut arrêtée sur ordre de son frère Henri III, et détenue jusqu'en 1605 dans le château d'Usson sous la garde de Canillac, qui, selon Brantôme, devint fou amoureux d'elle ; elle mena à Usson une vie de cour, et y écrivit ses Mémoires.]

Pour la journée du vendredi 24 avril 1587, la somme s'élève à 41 écus, 19 sols et 4 deniers tournois, et se décompose en plusieurs chapitres : panneterie, échansonnerie, cuisine, fruiterie, fourrière ; la Reine a fait maigre, et au chapitre de la cuisine figurent des poissons d'eau douce : carpes, truites, aloses, lamproies, loches, écrevisses... Pour la journée du 4 novembre, la somme s'élève à 45 écus, 5 sols, 10 deniers tournois et on trouve les mêmes rubriques. Le marchand pourvoyeur fournit un bœuf, du saindoux, des œufs, deux moutons, 13 chapons, des pièces de veau, 3 levrauts, 3 cochons de lait, 8 perdrix, etc. « Au pasticier pour fruit et ouvrage de four [...] A l'escuier pour son fournissement et verdure de ce jour [...] Pour les livrées ordonnées en argent, assavoir au mestre d'hostel servant xx sols »...



313



314

315. **MARIE-LOUISE** (1791-1847) Impératrice. P.S., contresignée par l'Archichancelier CAMBACÉRÈS, Palais de Saint-Cloud 10 juillet 1813, en bas d'une P.S. du duc de FELTRE, ministre de la Guerre ; 1 page et demie in-fol., en-tête *Rapport à Sa Majesté l'Empereur et Roi*. 400/500

Alors Régente, elle approuve et signe « pour l'Empereur et en vertu des pouvoirs qu'Il nous a confiés » cette proposition de nomination à des emplois de porte-aigle au 33<sup>e</sup> de ligne.

On joint la photographie d'une dépêche télégraphique annonçant la naissance du Roi de Rome.

316. **MARINE**. MANUSCRIT, *Marine de France, d'Espagne, d'Angleterre, de Dannemark, et de Russie*, 1771 ; volume in-12 de 128 pages, reliure de l'époque veau fauve, triple filet sur les plats et fleurons aux coins, dos orné de fleurons (charnières et coiffes usagées, coins émoussés). 300/400

Manuscrit joliment calligraphié, recensant les vaisseaux des marines des cinq pays, classés par port (la France), rang et type de vaisseau, précisant le nombre de canons et, pour les bâtiments français, leur situation : en port, à la mer, en cabotage... Quelques ajouts et corrections d'une autre plume, au chapitre consacré à la marine espagnole.



317. **MARSEILLE ET LA PESTE**. 36 lettres et documents, dont 7 imprimés, 1720-1722 ; formats divers, plusieurs avec mouillures de désinfection. 1.500/2.000

TRÈS INTÉRESSANT ENSEMBLE SUR L'ÉPIDÉMIE DE PESTE QUI FRAPPA EN 1720-1721 LA VILLE DE MARSEILLE ET SA RÉGION.

...Pierre-Joseph-Hyacinthe, marquis de CAYLUS, lieutenant-général en Roussillon. 3 longues L.S., Montpellier et Tarascon 15-30 août 1720, à l'intendant Cardin Lebret (plus une fin de L.S., la copie d'une lettre aux échevins de Marseille, et 7 minutes de réponses). Très intéressante correspondance au sujet de la mise en quarantaine de Marseille, son approvisionnement, les provisions de blé, les ordres du comte de Medavy, l'interdiction de passer la Durance, l'envoi de troupes, l'organisation de la province du Languedoc face à l'épidémie qui se propage, les diagnostics de médecins sur les maladies, la progression de la maladie, la délivrance des passeports, les déplacements de masse des personnes qui fuient les villes, etc.

Aix 30 janvier 1721. Copie d'une lettre d'une duchesse sur l'arrivée des médecins CHICOYNEAU et VERNY en la ville d'Aix accablée par la peste ». Très intéressant témoignage : l'arrivée de ces médecins ramène le calme et le salut en ville : « M. CHIRAC avoit bien raison de soutenir que la peur estoit la vraie cause de la peste », etc.

Cardin LEBRET. L.S., Barbentane 12 février 1721, à M. de MONVALON, sur les théories médicales de CHIRAC : « C'est le principe de M. Chirac de rassurer le peuple, en ne prenant point de précautions. Je crains bien comme vous que l'on ne s'en trouve mal »...

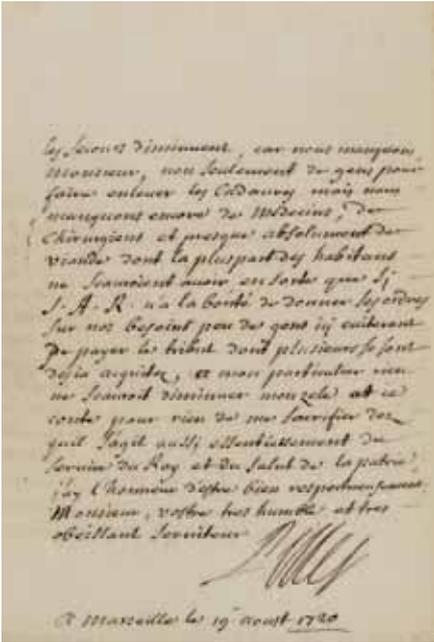
Louis-Alphonse de Fortia, marquis de PILLES, gouverneur de Marseille. 2 L.A.S. et 2 L.S., Marseille 19-25 août 1720, au sujet des rapports des médecins venus de Montpellier sur les maladies sévissant à Marseille, « qu'ils ont caractérisé de fièvres malignes pestinentielles très dangereuses et sur lesquelles on ne sauroit prendre trop de précautions pour en prévenir le progrès. Ils ont ajouté qu'il falloit tout le plustost établir un hopital hors la ville pour en purger les maladies et avoir plus d'attention encore à faire ensevelir les morts », etc...

... Antoine AUCANE-EMERIC (docteur en médecine de l'Université d'Aix). 2 L.A.S., Marseille « De l'infirmerie des Minimes » 6-7 octobre 1720, à M. de GUEYDAN au parlement d'Aix. Intéressant témoignage par un médecin au cœur de l'épidémie, informant du décès du professeur ROUARD « qui vient de mourir à l'infirmerie de l'Arc de la maladie », à la chaire duquel il souhaite succéder. « Je me livre très volontiers à servir les malades à l'infirmerie dans attendre autre récompense que celle que le Seigneur voudra me donner souhaitant qu'on me fournisse seulement ce qui me sera nécessaire pour mon entretien et les instrumens qu'il me faudra pour travailler des remèdes »...

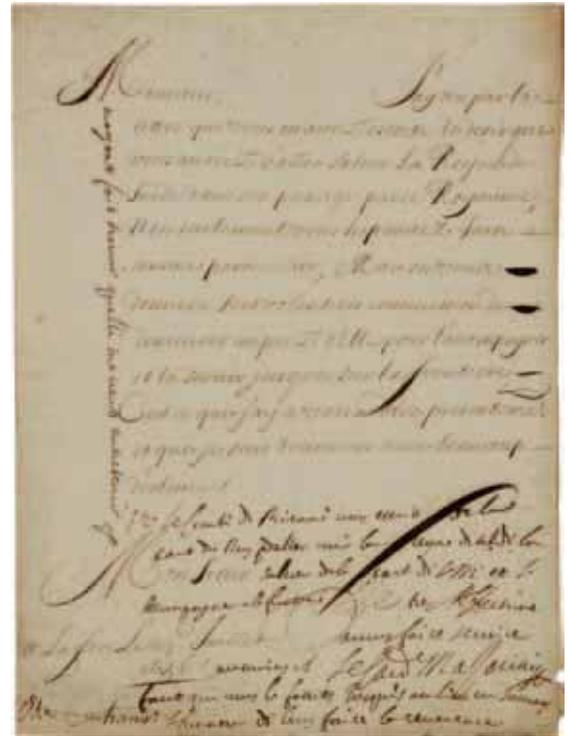
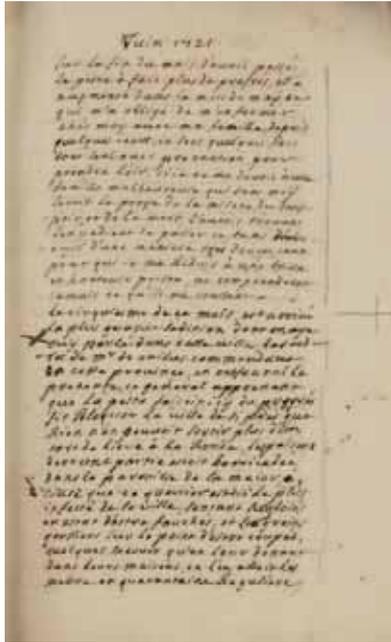
Cahier manuscrit de 46 pages. Notes, comptes et journal personnel d'un gentilhomme provençal, Arles juillet 1720-1722. Intéressant récit de la propagation de l'épidémie, de la vie dans la région, etc.

Manuscrit d'un Mandement de S.E. Mg le cardinal de Noailles archevêque de Paris pour ordonner des prières publiques au sujet des calamités publiques, 6 septembre 1720.

... / ...



317



318

Copie des lettres de noblesse accordées à Jean SOULLIER, « M<sup>e</sup> chirurgien et anatomiste Royal de l'Université de Montpellier, [qui] s'est transporté de bon gré par nos ordres dans nos ville de Marseille, Aix et autres endroits affligés de la maladie contagieuse, dans le tems que tous les malades et morts estoient répandus dans les rues »..., 8 octobre 1722.

P.S. de LOUIS XV (secrétaire) contresigné par les consuls de la ville de Toulon, Versailles et Toulon 3-24 décembre 1722, remise de la peine des galères et ordre de remise en liberté pour René CLAIRET, pour les services qu'il a rendus avec ses compagnons envoyés « pour servir de corbeaux et inhumer les cadavres de ceux qui mouraient de la peste dont la Provence était affligée »...

Imprimés. *Arrêt du Conseil d'état du Roy, Au sujet de la Maladie Contagieuse de la Ville de Marseille* (14 septembre 1720, Paris Imprimerie Royale 1720) ; *Journal abrégé de ce qui s'est passé en la ville de Marseille depuis qu'elle est affligée de la contagion* (Rouen 1721) ; *Lettre de Mr l'abbé Mervésin, à M<sup>rs</sup> les Consuls de la ville de Carpentras capitale du Comtat Venaissin, Avec la manière dont on doit se comporter dans une ville, lorsqu'elle est affligée de la contagion* (Carpentras 1721). 4 affiches ou placards imprimés concernant des mesures par le Roi au sujet de l'épidémie en 1722, ordonnances du marquis de BRANCAS, Lieutenant général des armées du Roy et de Provence : ordres et mesures sanitaires pour éviter la contagion ; obligation déclarer les malades, de les faire examiner, interdiction de cacher un malade chez soi ; interdiction de déplacer ou de faire commerce de cocons de soie, dangereux en temps d'épidémie ; interdiction de vendre ou acheter quoique ce soit provenant de la région de Marseille, sous peine de condamnation à mort ; levée de ces mesures (22 décembre 1722)...

5 laissez-passer en temps d'épidémie, 1640-1722, dont 2 vierges.

ON JOINT : Jean-Baptiste BERTRAND, *Relation historique de la peste de Marseille en 1720*. Seconde édition corrigée et augmentée (Cologne, Pierre Marteau, 1721), in-12, rel. basane mouchetée de l'époque.

318. **Jules MAZARIN** (1602-1661) cardinal et homme d'État. L.S. avec 9 lignes autographes, La Fère 23 juillet 1656, à Pierre CHANUT, conseiller du Roy en ses Conseils, à Paris ; 1 page in-4, adresse avec cachets cire rouge aux armes sur lacs de soie rose (petite répar. à un coin). 2.000/2.500

AU SUJET DU PASSAGE DE CHRISTINE DE SUÈDE EN FRANCE. [Pierre Chanut avait été ambassadeur en Suède en 1645-1649, et avait demandé à saluer l'ancienne Reine lors de son passage en France, venant de Rome pour se rendre à Hambourg ; lors de ce voyage, elle négocia avec Mazarin le projet de monter sur le trône de Naples.]

Chanut a écrit à Mazarin « le desir que vous auriez d'aller saluer la Reyne de Suede dans son passage par ce Royaume, non seulement vous le pouvez faire comme particulier, mais on vous donnera fort volontiers commission de demeurer auprez d'Elle pour l'accompagner et la servir jusques sur la frontiere »... Mazarin ajoute alors DE SA MAIN : « M. le Comte de Brienne vous escrit de la part du Roy d'aller voir la Reyne de Suède, la saluer de la part de S. M. et l'accompagner à la frontiere. Au moins il faut que vous le fassies jusques au lieu ou jauray lhonneur de lui faire la reverence mayant fait sçavoir quelle me veut entretenir ».

319. **MÉTIERS**. Imprimé : *Édit du Roi, ... Portant suppression des Jurandes & Communautés de Commerce, Arts & Métiers*, février 1776 (Toulouse, Impr. de Pijon, 1776) ; petit in-4 de 20 p. 50/60



320. **William Augustus MILES** (1753 ?-1817) publiciste anglais, auteur de brochures politiques, et agent secret. MANUSCRIT en grande partie autographe, *Memoirs of my own times*, 52 CAHIERS de correspondance, mémoires et journal, et écrits divers, 1780-1802 et 1812 ; 52 cahiers in-4 formant plus de 4200 pages, couvertures de basane fauve souples (5 cartonnées) avec étiquettes sur le plat sup. ; principalement en anglais ou en français (qqz ff. enlevés ou coupés) ; dans un coffre métallique au nom du *Rev<sup>d</sup> Charles Popham Miles*. 12.000/15.000

MÉMOIRES ET CAHIERS DE CORRESPONDANCE D'UN AGENT SECRET EN FRANCE SOUS LA RÉVOLUTION ET LE CONSULAT, COMMENTANT LA POLITIQUE ET LES ÉVÉNEMENTS EN GRANDE-BRETAGNE, LES PAYS-BAS ET LA FRANCE, EN GRANDE PARTIE INÉDITS. Nous ne pouvons en donner qu'un trop rapide aperçu.

Établi à Liège au début des années 1780, W.A. Miles, ancien fonctionnaire de la marine et poète à ses heures, fréquenta les deux princes-évêques successifs et s'entretint confidentiellement avec des ministres et membres du Parlement anglais. Envoyé à Paris en juillet 1790, il se lia avec MIRABEAU, LEBRUN, LAFAYETTE et d'autres personnalités de la Révolution ; de retour à Londres, en avril 1791, il devint l'intermédiaire entre le gouvernement de PITT et les agents de la Révolution en vue de prévenir un conflit armé. Sa correspondance diplomatique et politique est particulièrement dense en 1793-1794, et comprend notamment des échanges avec George AUST, sous-secrétaire britannique des Affaires étrangères, et le duc de LEEDS, ancien secrétaire d'État aux Affaires étrangères ; Thomas PENROSE, secrétaire du ministre plénipotentiaire près le duc de Toscane, WYNDHAM ; Lord FORTESCUE et Lord GRENVILLE, pairs du royaume ; Edward NEWENHAM, Charles BUNBURY, George ROSE et Charles LONG, membres du Parlement (ce dernier fut proche de Pitt) ; Bernard-François de CHAUVELIN, ambassadeur de France à Londres ; Scipion MOURGUE et Charles-Frédéric REINHARD, secrétaires à la légation française à Londres ; Hugues-Bernard MARET, émissaire de Lebrun à Londres ; François NOËL, émissaire du Conseil exécutif à Londres, puis chargé d'affaires à La Haye (et en 1794, ministre plénipotentiaire à Venise) ; Jacques-Augustin MOURGUE, éphémère ministre de l'Intérieur ; le colonel chevalier de LA COLOMBE, aide de camp de Lafayette, etc. Une rupture avec PITT, au cours de l'été de 1794, et une lettre ouverte au prince de GALLES au sujet des dettes de ce dernier, en 1795, mirent fin à l'emploi de Miles par le ministère. Miles se consacra dès lors à son œuvre de publiciste, et mourut à Paris alors qu'il préparait une histoire de la Révolution française.

Le présent ensemble fut très probablement élaboré en vue de cette histoire, et a servi à l'édition d'un choix de correspondance sur la Révolution publiée par son fils, le Révérend Charles Popham Miles (*The Correspondence of William Augustus Miles on the French Revolution*, 2 vol., Londres, 1890) ; c'est lui qui a classé et annoté les cahiers, rédigeant en tête de chacun un index ou une

table, ainsi que les étiquettes de titre collées sur les couvertures. Le premier cahier porte sur la couverture le titre calligraphié par W.A. Miles, *Memoirs of my own times commencing 1780*; ce « Book 1<sup>st</sup> » contient l'*Introduction* (en brouillon très corrigé), conçue comme « préface à une correspondance volumineuse et variée avec une variété de personnes et pendant un grand nombre d'années sur différents sujets »... ; à la fin, dans une autre version datée 1802, intitulée *Preface to my dear son*, Miles lègue ces manuscrits à son fils, en souhaitant qu'ils soient publiés.

Les cahiers renferment des lettres majoritairement politiques, classées par ordre chronologique, présentant de nombreuses corrections et des indications de passages à supprimer, ainsi que quelques éclaircissements en note. Si certaines correspondances sont en copie (probablement de la main de la femme de Miles), annotées par Miles, d'autres cahiers semblent être les minutes ou copies originales tenues par Miles et son secrétaire. Une note autographe signée de Miles, datée de Froyle près Alton le 26 novembre 1797, dans un cahier composé de fragments en vers ou prose d'époques différentes, donne l'auteur comme un personnage très comique, aux idées extravagantes (*wild*), à la conduite excentrique, aimant l'humanité à la folie, et outrageux à son égard seulement lorsque son expérience fait repentir de l'affection qu'il a donnée à ceux qui s'en sont montrés indignes (n° 51)... Dans un autre texte, daté de 1802, qui devait servir de préface à des mémoires, Miles recommande à son fils de mener une vie honnête, courtoise, respectueuse et modeste : lui-même s'est considéré dans ce monde comme dans une immense diligence, tous ceux qu'il rencontrait étant des compagnons de voyage à qui il devait rendre le trajet aussi agréable que possible (n° 1A)... Les cahiers portent une numérotation moderne de 1 à 52 (avec deux *bis*), dont manquent les n°s 18 (fin de l'année 1789) et 48.

La première lettre recueillie dans cette massive correspondance polyphonique date de juillet 1776, et provient de Lady RODNEY, épouse du contre-amiral sous lequel Miles avait servi en Amérique. Des années précédant son établissement à Liège datent également des échanges avec le grand acteur David GARRICK, le contre-amiral George RODNEY, Edward Newenham, Lady Valentia, l'honorable M. Fortescue, l'earl Temple marquis de BUCKINGHAM, Lord Lieutenant of Ireland, le Premier ministre Earl of Shelburne... En 1783-1784 les commentaires sur la guerre d'indépendance américaine, l'état de rébellion en Irlande, les rapports entre la France et la Grande-Bretagne se multiplient, notamment dans la correspondance entre Miles et Buckingham, Newenham, Shelburne et son successeur, William PITT le jeune, les parlementaires John Somers-Cocks et Thomas Rich, Lord Montagu... On relève aussi des lettres ouvertes au *Morning Post*, au *Daily Advertiser* et aux critiques de « Neptune » (pseudonyme de Miles)... C'est le 30 mai 1785 que Miles propose au Premier ministre PITT de se rendre utile à son pays en profitant de son intimité avec le prince-évêque de Liège pour procurer des renseignements précoces et authentiques de ce qui se trame entre les cours voisines ; la question de frais encourus, voire de salaire, se posera ensuite régulièrement, et il commencera à désigner divers acteurs souverains ou diplomatiques par des chiffres. En juin 1785, il prédit à Newenham que la Flandre succombera à la France (n° 4)... Le journal que Miles tint à Liège en 1785 recueille des nouvelles de l'Empereur en Italie, de tirs hollandais sur un vaisseau autrichien, de l'excellent état des préparatifs militaires de la France, ainsi qu'un mot de MARIE-ANTOINETTE sur son frère l'Empereur, et des échos de l'*Essai sur le despotisme* de MIRABEAU et du chantage par lequel son auteur se défend (n° 6)... Une lettre du 15 février 1786 entreprend de récapituler pour le Premier ministre la politique de la principauté de Liège depuis 1780, et notamment les dessous secrets (autrichiens) de l'élection de l'actuel prince de Péan (n° 7)... Miles fait part à Pitt le 17 avril 1786 de ce qu'il apprend d'un traité esquissé par le duc d'AIGUILLON pour une alliance militaire entre la France et la Grande-Bretagne, afin d'assurer la paix de l'Europe et du monde ; si l'ancien ministre ne l'a pas présenté à Londres c'est à cause de la Reine, et le résultat pourrait être une alliance entre la France et la Russie ; la Prusse d'ailleurs s'efforce d'aliéner la France de l'Autriche (n° 8)... En 1786 il commence à correspondre avec Pierre LEBRUN, propriétaire-éditeur du *Journal politique de l'Europe* et futur ministre des Affaires étrangères ; Miles rapporte dans une note que le marquis de Sainte-Croix, plénipotentiaire de Louis XVI, le qualifie de *gueux*... En 1787 commence l'affaire Gormanston, qui occupera beaucoup les esprits et les plumes : il s'agit de l'expatriation clandestine d'Irlande du vicomte GORMANSTON, mineur catholique, affaire de succession contestée doublée d'une affaire de liberté de culte qui provoquera mainte accusation de bigoterie, d'intolérance et d'immoralité contre les fidèles de l'Église romaine. Miles livre notamment à ce sujet le procès-verbal d'un entretien avec le prince-évêque de Liège (n° 10), et des lettres et textes relatant ou commentant l'affaire, et ses propres efforts pour obtenir la restitution de ce sujet de S.M. (n°s 10 à 16)... 1787 est également marqué par des lettres de Miles au secrétaire d'État aux Affaires étrangères, le marquis de CARMARTHEN (futur duc de LEEDS), et au ministre plénipotentiaire anglais à La Haye, James HARRIS, à propos des tentatives du roi de Prusse de renverser le parti républicain aux Pays-Bas, afin de rétablir le prince d'Orange ; dans un premier temps on a cru que les Français marchaient aussi (n° 12)... Miles transmet à Pitt copie d'une convention franco-liégeoise, le 8 janvier 1788 : la France vise à établir une influence permanente dans la principauté, voire à transformer la principauté en une province française, puis un État indépendant... Deux mois plus tard il fait part à Buckingham d'un traité secret entre Versailles et Vienne : celle-ci céderait les provinces belges en échange de la neutralité de la France dans la guerre... Il donne des nouvelles de la contrebande du tabac, et parle de l'éventualité d'un traité de commerce anglo-français ; en juin, il est proscrit de Liège (n° 15)... Depuis Bruxelles, il maintiendra sa correspondance avec l'Angleterre et l'Irlande, et avec Liège, dans la personne du bourgmestre et futur corégent FABRY... Il recommande Joseph DUPAS DE VALNAIS, ex-consul de France à Boston, époux d'une nièce de M. Hancock : fâché contre l'ingratitude de la cour de Versailles Dupas servirait volontiers le gouvernement britannique en Inde (n° 16)... Miles verrait bien la principauté sécularisée et sous gouvernement anglais ; il craint de la voir tomber sous domination française, avec le Brabant et la Flandre (à Carmarthen, 20 décembre 1788) ; la France ne pourrait intervenir en ce moment, ses troupes seront engagées en Hollande dès le printemps (à Buckingham, 23 décembre 1788) ; il insiste sur les conséquences commerciales de la Révolution (n° 17)...

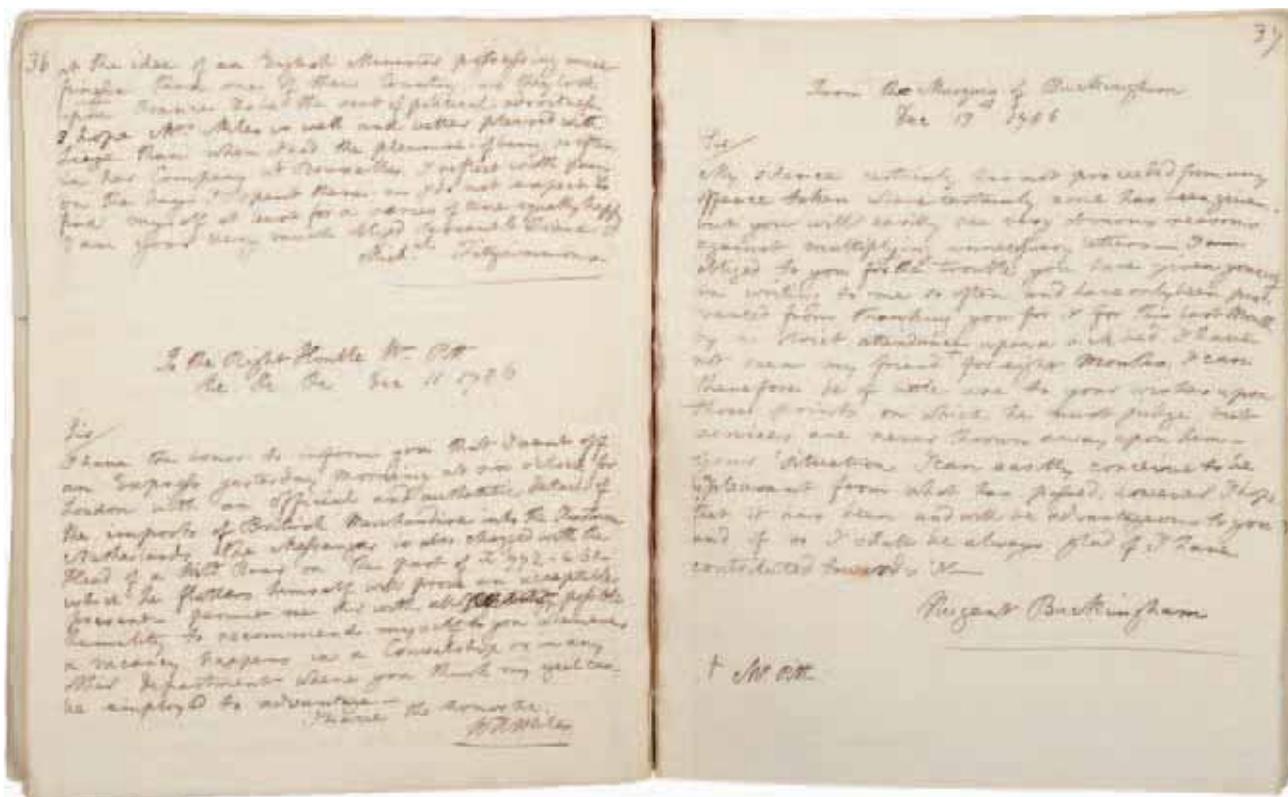
... / ...



De retour à Liège en 1790, Miles rend compte de la Révolution dans la principauté, informe Pitt du mouvement pour que Liège et les provinces belges forment une république, et le prévient, le 24 janvier, que si les Pays-Bas tombent sous domination française, Amsterdam deviendra une commune de Paris. Hanovre ne sera pas toujours anglais ; mieux vaut comme *piéd à terre* sur le continent un pays entreprenant, une mine de richesse inexplorée, face aux rives d'Angleterre... Nouvelles ou communications de WIMPFEN, MIRABEAU, TALLEYRAND, PÉTION... Admission de Miles aux Jacobins (où il participera aux débats, et échangera des civilités avec le duc d'ORLÉANS) et à la Société de 1789 (n° 19)... Témoignage de l'effervescence croissante à Paris, et du déplorable dénouement du départ des tantes du Roi, février 1791 ; analyse de la Révolution dans une lettre à Newenham, et après lecture des *Reflexions* de BURKE, mars 1791 (n° 20)... Vives lettres de sa fille sur les violences ou menaces subies par le Roi, la Reine, le général de LAFAYETTE, Clermont-Tonnerre, etc., avril-juin 1791 (n° 21)... Texte d'une lettre du maréchal LUCKNER au ministre, à propos de l'invasion de la Belgique, en juin 1792 ; correspondance à Miles de Jacques-Augustin MOURGUE, après sa démission du ministère de l'Intérieur, et avec son fils Scipion MOURGUE, secrétaire de la légation française de Londres ; memorandum et notes sur S. Mourgue, qui se rallie à la Révolution et le trompe sur les intentions d'alliance franco-britannique de LEBRUN ; correspondance avec Newenham sur les événements en France, les intentions du roi de Prusse, la sédition en Irlande (n° 24)... Correspondance de Miles avec Hugues MARET, envoyé en mission à Londres pour s'entretenir avec Pitt ; memorandum sur la mission de Maret à Bruxelles en 1792 pour faire renverser le joug autrichien. Suite de la correspondance avec S. Mourgue, qui l'assure de la bonté du Conseil exécutif, et de ses propres efforts pour détruire les préjugés contre l'Angleterre (15 décembre 1792) : « Si votre gouvernement vouloit se contenter de l'assurance de paix envers la Hollande, nous serions bientôt frères » (n° 25)... Beau plaidoyer de J.A. Mourgue en faveur de la Révolution, 1<sup>er</sup> janvier 1793 : « je n'avois jamais imaginé qu'une Nation qui se dit libre, qui se glorifie de sa liberté, que la fière Albion voulût joindre ses forces aux tirans coalisés pour enchaîner de nouveau un peuple qui a senti le poids des chaînes de l'esclavage et qui veut les briser [...], pour quelques fâcheux résultats momentanés, des hommes sages, des hommes libres doivent-ils étouffer les principes, exterminer ceux qui les ont développés ? [...] Qu'importe à l'Angleterre que les despotes de Vienne, et de Berlin soient obligés de donner un peu plus ou un peu moins de liberté à ce qu'ils nomment leurs peuples ? La Nation anglaise veut-elle jeter le gant et se faire le chevalier de tous les tyrans de l'univers ? Ses flottes couvriront-elles moins toutes les mers du monde lorsque l'aigle impériale ne planera plus en deçà du Rhin ? [...] Tous vos malheurs, toutes vos dettes, toutes vos loix fiscales viennent depuis des siècles de vos querelles avec la France. Tous nos malheurs, toutes nos dettes, l'esclavage même dont nous voulons sortir viennent de nos querelles avec l'Angleterre », etc. Exhortations de Miles à Maret et Lebrun pour affranchir les Pays-Bas autrichiens et le pays de Liège sans faire la guerre... Mémoranda après des visites de REINHARD, secrétaire de légation : nécessité de conserver les communications entre Pitt et l'ambassadeur Chauvelin (n° 26)... Proposition de fournir à S. Mourgue un document tendant à disculper son père ; recommandation à Lebrun d'attacher moins d'importance aux discours de Burke et Windham ; exposé à Fabry des conseils qu'il a donnés à Maret et Noël, de renoncer à toute conquête et de traiter avec Vienne (n° 27)... Réflexions de Miles, le 28 janvier 1793, sur la répugnance des Anglais à faire la guerre à la France, l'importance toute relative de la vie de LOUIS XVI, et la folie qu'il y aurait à confondre une ère de prospérité avec l'âge de chevalerie en se précipitant à la défense de la Reine (ce qui serait héroïque chez un homme, peut être vicieux et impardonnable pour l'État)... Mémorandum du 30 janvier 1793 : MM. Maret, Reinhard et Mourgue lui ont donné des assurances sur le sort de la Reine et du Prince royal ; les débats à la Chambre des Communes et les émeutes à Rouen ont accéléré la mort de Louis XVI... Rapport à Pitt, pour l'amener à s'entretenir avec Maret (n° 28)... Opinion du colonel de LA COLOMBE, aide de camp de LAFAYETTE, 11 mars 1793 : les propriétaires et les honnêtes gens restés en France « gémissent aujourd'hui sous le couteau et ne soupirent qu'après une diversion qui écarte d'autour d'eux la doctrine infernale des gouvernants, mais je puis vous assurer qu'ils ne feront pas une seule tentative tant qu'ils scauront Monsieur de La Fayette dans les fers » ; assurés de la délivrance du général, ils « se porteront à prendre telle forme de gouvernement que le bien général de la France et l'intérêt des puissances de l'Europe pourroient désirer »... Déclaration des habitants des Cévennes, Auvergne et Dauphiné, transmise par La Colombe : ils proposent de lever et équiper une armée pour rétablir Louis XVII dans une monarchie limitée, dans laquelle les ministres de la Couronne répondront à la Nation... Texte de propagande anti-révolutionnaire adressé aux soldats français (n° 29)... Lettres de François NOËL déplorant les crimes de la Révolution, s'interrogeant sur la déclaration de Lord HOOD à Toulon et une éventuelle restauration de la monarchie, déplorant le sort de Brissot, Condorcet, Pétion, Biron, Lebrun, Sieyès, etc. : « comptez que jamais nous ne recevrons la loi de l'étranger, et que les Français périront jusqu'au dernier avant d'en venir à cette humiliation »... Longue réponse de Miles, publiée la même année dans son pamphlet *Conduct of France towards Great Britain*, dénonçant les agents français opérant à Londres, et dans toute la Grande-Bretagne, avec ou sans l'aveu de l'ambassadeur Chauvelin, pour introduire l'anarchie et toutes ses horreurs dans ces royaumes heureux. Il rappelle d'anciennes confidences de François NOËL sur les intrigues de ces émissaires, et vante sa propre discrétion à Paris à l'égard des affaires de la France, malgré ses relations avec Mirabeau, Lafayette et quelques membres notables de l'Assemblée Nationale, et livre de belles attaques contre une population d'espions et de délateurs, contre le recours à Necker et Luckner, contre un pays transformé en un immense abattoir, contre l'établissement d'une nouvelle tyrannie et contre toute manière de calomnies anti-britanniques et de mensonges aptes à nourrir la haine entre leurs deux nations... Noël doit rougir de l'état dégradé de son pays, et de l'humanité (n° 30)... Réflexions de Newenham après lecture de *Conduct of France* (les Britanniques sont idiots, de traiter avec les marionnettes françaises du jour ; admiration pour sa *dissection* de Paine ; tristes prédictions de l'avenir du Dauphin, Madame Royale et Madame Élisabeth ; vœux pour les légitimistes, dont l'union serait plus efficace que vingt victoires de Cobourg ou Wurmser, etc.). Très intéressantes lettres de François Noël : « Je me suis livré à la révolution avec la chaleur d'un caractère ardent et la réflexion d'un ami de la justice. Elle était nécessaire [...]. Vous appréciez les mœurs et les vices de ces prêtres menteurs et de cette noblesse lâche qui va prouvant à toute l'Europe combien la France a eu raison de la vomir de son sein – mais vous n'appréciez pas le peuple [...]. Ce peuple tant calomnié n'a cessé de donner des preuves éclatantes de toutes les vertus », seulement trompé par les « exagérateurs de patriotisme qui n'en prenaient le masque que pour le précipiter vers les mesures funestes »... Éloge de DANTON (24 décembre 1793) (n° 31)...

... / ...





Le caractère sanguinaire et irrévocable de la Révolution française est un *leitmotiv* de la correspondance de 1794, après l'évacuation de Toulon par Lord HOOD et les massacres de Lyon. Miles réitère sa conviction, déclarée dès août 1790, que la monarchie est détruite en France, et NEWENHAM se désespère : seules les dissensions internes pourront arrêter les avancées des républicains, si la Suède, le Danemark et la Russie n'entrent pas dans la coalition (11 janvier 1794). Miles encourage François Noël dans la voie des ouvertures de paix et se met à la disposition de DANTON (14 janvier) ; il transmet à Pitt les assurances confidentielles de Noël, puis objecte à celui-ci que la Convention semble empêcher ces ouvertures ; il a déclaré dès février 1793 à Pierre-Victor MALOUEU que si ses compatriotes ne s'égorgeaient pas entre eux, nul autre ne pourrait le faire (26 janvier). À la suite de désertions massives d'Anglais, et de renseignements d'une personne d'importance dans la République française [François Noël], Miles avise Long que la France est disposée à une paix séparée avantageuse à leur pays (30 janvier 1794) ; le lendemain, il exhorte Noël à intervenir auprès de Danton et ROBESPIERRE, s'ils ont encore la confiance de la Nation, pour amener cette fin, mais un mémorandum du 15 février fait état du vœu exprimé par PITT, que Miles cesse de lui envoyer des extraits de sa correspondance française, et même qu'il cesse cette correspondance... Noël écrit le 19 qu'il faut laisser de côté « ces vaines chicanes diplomatiques » : « maintenant que l'énergie française a brisé ce colosse monstrueux qui voulait non seulement mettre en pièces la France, mais anéantir la liberté, et jusqu'au nom des républiques d'Europe et d'Amérique, la guerre n'est plus pour lui, ce me semble, un objet de nécessité, c'en est un de choix [...] pour les rois et les Cours » (n° 32)... Commentaires sur la disparition de DANTON et le caractère de ROBESPIERRE ; échos des progrès des Français dans les Pays-Bas... En juin 1794 Miles fait valoir à Pitt les occasions ratées au début de la guerre de rétablir une monarchie *limitée* en France... Échanges avec Charles STUART, commandant l'armée en Corse, à propos de leurs erreurs militaires et politiques : le refus d'une monarchie limitée a frappé la base de la monarchie partout en Europe... Mise au point avec LEEDS, en juillet 1794, concernant la protection de celui-ci à l'époque où Miles préconisait une république liégeoise et belge... Lettres alarmées de Newenham, à propos des conquêtes françaises : sauf intervention rapide des Russes, les Français feront la loi à toute l'Europe, et Robespierre deviendra le dictateur de toutes les nations (29 juillet 1794)... Miles récapitule ses critiques contre la conduite politique et militaire de la guerre : il s'agit d'un conflit avec la nation française toute entière, pour des opinions et principes, et sauf opposition vigoureuse de leur part, la monarchie disparaîtra de l'Angleterre, comme elle a presque disparu du continent (n° 33)...

En janvier 1795 Miles écrit un discours pour un ami au Parlement [Charles STUART], sur l'opportunité de traiter de la paix (n° 35). Il adresse plusieurs lettres au ministre de la République en Suisse, François BARTHÉLEMY, en faveur de l'union de leurs pays : « au nom de Dieu ne vous laissez pas éblouir par l'éclat passager de vos armes. Il y a un éclat infiniment plus glorieux pour la France que pourront lui procurer les plus brillantes des victoires, la gloire monsieur d'avoir donné la paix à l'Europe après l'avoir vaincue ! » (3 février 1795) (n° 36). Une longue lettre à Lord FORTESCUE du 10 août 1795 déplore le récent traité franco-espagnol négocié par Barthélemy, et les fautes de PITT : Miles avait assez parlé avec lui, et vu ses mesures en 1787, pour se douter que Pitt

était très mal informé des affaires continentales, et ce soupçon est devenu certitude en 1790 ; Miles a déclaré à Buckingham en février 1793 que le ministre ne comprenait rien à la politique étrangère et c'est pour cela que lui-même s'est intéressé si vivement, et assez officieusement, dans l'hiver de 92, au Conseil Exécutif français auprès duquel il avait quelque crédit, afin d'éviter la catastrophe. Remarques sur le ministre CHAUVELIN (un imbécile intrigant), le diplomate Lord BUTE (qui s'est ridiculisé à Turin), LAFAYETTE et MIRABEAU (avec qui il a débattu d'affaires à Paris), le prince de CONDÉ (un fugitif et un mendiant), etc. Il ne touche qu'une fraction de la pension promise par Pitt... Malgré le refus de Charles Frédéric REINHARD de correspondre avec lui sans l'aval de son gouvernement, Miles revient à la charge : « toute liaison entre le ministre et moi est rompue [...]. Mes vœux sont, et seront que la France *soit libre* ! Je voudrais que la paix fût faite »... Mémoire inédit sur une conversation avec le parlementaire SHERIDAN, après la publication de sa lettre mettant en cause le prince de Galles, et propos d'un membre de l'opposition sur l'avenir du pays, avec ou sans monarchie, avec ou sans le prince (n° 37)... Deux versions corrigées d'une longue lettre à GEORGE III, 27 octobre-8 novembre 1797, que Miles se réserve de publier : il est convaincu que des réformes sérieuses et des retranchements considérables leur permettraient de faire face à la France (n° 38A et B)...

En 1798, Miles félicite LAFAYETTE de sa délivrance de captivité, rappelant qu'il lui avait prédit son triste destin, dans la rue de Bourbon en 1790. Il ne veut fournir aucun motif au despotisme de lui mettre une corde au cou, en parlant politique, mais il regrette que le projet d'alliance entre leurs pays qu'il a eu à cœur depuis 1780, et qu'il a communiqué au marquis de Bouillé et à Lafayette, n'ait pas été réalisé (29 janvier 1798)... BURKE s'est opposé en 1793 à toute intervention de la Cour britannique auprès des despotes qui détenaient Lafayette ; Magdeburgh et La Colombe peuvent attester qu'en mars 1793, il fit une vaine tentative sans succès pour obtenir la libération de son ami (3 février 1798)... Exposé à Charles STUART de ses positions fidèles en matière politique ; il repousse l'accusation d'avoir prostitué ses talents, et insiste sur la nécessité d'efforts communs pour résister à la France ; l'ambition aveugle de la France est de réduire l'empire britannique en une province sous son contrôle (8 mars 1798) (n° 39)... Il assure LAFAYETTE à nouveau de sa fidélité, lors de sa capture, et livre des souvenirs de ses efforts pour le servir en 1790-1791, à Paris : anecdotes concernant le général de WIMPFEN, les Jacobins, LE BRUN, le duc de CHARTRES... Il espérait en 1789 que la Révolution serait le fondement d'une alliance entre leurs pays, doctrine qu'il proposait à Mirabeau, Barnave, Talleyrand, Sieyès, etc. Un mémoire et plusieurs lettres de 1798-1799 concernent un pamphlet répondant à la lettre ouverte de Miles au prince de Galles ; Miles a été représenté comme un écrivain pensionné par le ministre et employé comme espion, calomnies évidentes (n° 40)... L'attentat contre les plénipotentiaires français alors qu'ils quittaient le Congrès de Rastadt bouleverse Miles autant que les massacres de septembre 1792 ; il s'indigne de ce que les journaux à la solde du gouvernement cherchent à atténuer la culpabilité des assassins autrichiens (19 mai 1799), et dans sa rage, écrit aussitôt une lettre aux *Times* accusant l'Empereur du crime, lettre qu'il renonce ensuite à publier... Longue lettre du 20 septembre 1799 au capitaine et futur amiral Alexandre BALL, à Malte, évoquant leur piètre diplomatie, sa propre défaveur auprès de Pitt, les affaires d'Autriche, d'Orient, de Russie, Italie, Hollande et Malte, dont le sort reste incertain, et parlant de Lord Elgin, Lord Malmsbury, Spencer Smith, etc. Miles a aussi peu confiance dans la capacité britannique à restaurer la monarchie en France, qu'un chrétien en a dans l'Alcoran : on ne saurait forcer 20 millions de personnes à recevoir un roi (n° 41)...

La correspondance de 1800-1801 est très majoritairement de Miles, et comporte une soixantaine de documents, dont des lettres au marquis de BUCKINGHAM ; aux capitaines et futurs amiraux Charles William PATERSON et Francis PICKMORE ; à l'adjudant général Lord MOIRA ; au parlementaire et futur chancelier de l'Échiquier et Premier ministre, Henry ADDINGTON ; aux parlementaires Thomas Erskine, John Petty, l'earl of Wycombe et au père de Wycombe, le marquis de Lansdowne, ancien ministre ; au banquier PERRÉGAUX ; à son vieil ami, le secrétaire d'État Hugues-Bernard MARET ; au sénateur François BARTHÉLEMY ; aux généraux Charles de LAMETH et LAFAYETTE ; au secrétaire d'État aux Affaires étrangères Charles-Maurice de TALLEYRAND, etc. On relève notamment une longue et intéressante lettre politique à Buckingham, s'indignant d'abus de leurs libertés constitutionnelles mais craignant qu'une réforme dans la représentation parlementaire n'amène une révolution (4 février 1800) ; des explications à Maret sur les limites de l'approbation qu'il donne à la Révolution française (5 août 1800) ; une lettre ouverte au *Morning Post* pour défendre Lafayette contre l'accusation d'hostilité à l'égard de la Grande-Bretagne (3 novembre 1800) (n° 42) ; un mémoire sur un pamphlet de 1791, *An Enquiry into the expediency of prescribing bounds to the Russian Empire* ; d'intéressantes remarques au marquis de LANSDOWNE sur le désir de la France de traiter de la paix, malgré l'imbécillité criminelle du gouvernement qui a déjà rejeté les ouvertures du Premier Consul : Miles constate que BONAPARTE a communiqué une régularité, une promptitude et une circonspection jusqu'à présent inconnues dans tous les départements (4 février 1801) ; une demande d'affectation diplomatique ou fiscale, éventuellement à Malte, adressée à Addington (21 février 1801) (n° 43) ; l'opinion de Miles sur la question de l'émancipation catholique (20 août 1801, à Andrew Saunders, n° 44) ; des remarques de Wycombe sur les gains territoriaux de la France, le spectacle monté par Buonaparte en Étrurie, etc. (9 octobre 1801) ; des félicitations de Miles à Lafayette et à Maret sur les Traités de Paris d'octobre 1801 ; un important texte écrit pour les députés d'un congrès tenu à Malte en avril 1802, pour protester contre la restitution de l'île par les Britanniques, à l'ordre de chevalerie, à la suite de la Paix d'Amiens (n° 45)...

La correspondance de 1812 reflète le nouvel ordre de la Grande-Bretagne, passée sous la régence du prince de GALLES, Georges III souffrant d'une maladie mentale. Miles ne cesse de s'agiter pour obtenir un poste diplomatique ; il soupçonne Sheridan d'étouffer les bonnes intentions du prince régent, et multiplie ses lettres à Lord MOIRA, et au colonel John MCMAHON, secrétaire particulier de S.M., pour rappeler ses anciens services sous Pitt et faire valoir l'intérêt qu'il y aurait à l'affecter à un consulat aux États-Unis, ou ailleurs (n° 46). Il s'exprime sans aménité sur le gouvernement d'imbéciles, le souverain aux mœurs dissolues et la déliquescence morale contagieuse du royaume depuis le début du présent règne malheureux (lettre et « suggestions » à Lord Moira, 19 janvier 1812)... Il écrit avec sévérité au Régent pour le mettre en garde contre la flagornerie et l'esprit de faction, et rappeler la méfiance froide de l'opinion publique... Des lettres de Moira, C.R. Broughton, Sir Home Popham, l'*alderman* Matthew

... /...

Wood, etc., témoignent de la piètre estime dans laquelle était tenu le Régent : pusillanimité, conduite perverse, imprudente et incorrigible, fréquentations indignes, pierre de meule autour des cous de son peuple... Cela n'empêche pas Miles de préparer une supplique au prince pour être employé, n'importe où dans le monde (15 mars 1812)... Il recoit, et transmet au colonel McMahon, le 26 avril 1812, une analyse des forces du régime de Napoléon écrite par Ernest de Hennings, à Vienne : Napoléon « dans ce moment rassemble 250,000 hommes en Allemagne, à la tête desquels se trouve son genre, et les meilleurs capitaines de tous les siècles. Il a plus de 200 millions dans son trésor, et toutes les places fortes de l'Europe sont entre ses mains. La lutte sera terrible, mais l'issue n'en est pas douteuse et nous ne porterons que des chaînes plus lourdes encore, si l'Angleterre continue à intriguer en Russie, et qu'elle emploie tous ses moyens pour gagner Alexandre. Elle a tort, elle n'y gagnera rien, et courra peut-être elle-même dans sa propre ruine. Si vous avez quelques amis en place, faites-le-leur sentir » (25 octobre 1811)... D'autres échanges avec Lord Melville, John Wheeble, Thomas Rice, Charles Flint, etc.

321. **MILITAIRES.** Environ 300 lettres ou pièces, la plupart L.A.S., L.S. ou P.S. de généraux et maréchaux de la Révolution et de l'Empire, d'amiraux et d'officiers, dont plusieurs congés ; nombreux en-têtes et vignettes. 800/1.000

Andreossy, Aubert-Dubayet, Aubrée, Augereau, Augier, Avrange d'Haugeranville, Balland, Beaufort, Beauvuy, Berthier, F. Bessières, Beurmann, P. Boyer, Bruneteau Saint-Suzanne, Callier, Campredon, Canclaux, Casabianca, Chambarlhac, Championnet, Charpentier, Clarke duc de Feltré (4), Custine, Daure, Dejean, Dembarrère, Desdorides, Desvaux, Dièche, Donzelot, Drouet d'Erlon, Drut, Dufour, M. Dumas, Dupont, Eblé, Fiorella, Fleurieu, Foubert de Bizy, Foy, Gardanne, Gassendi, P. Gauthier, Gilot, Gouvion Saint-Cyr, Gratier, Grigny, Hulin, Jacob, Kellermann, Lamer, Alex. Lameth, Landremont, Lemarois, Leval, Liébert, Lorge, Maison, Marescot, Marulaz, Menou (3), Merle, Michaud, Michaud d'Arçon, Minot, Montrichard, Nagle, Nicolas, Nielly, Pache, Parra, Petiet, Perignon, Pille (3), Préval, Quesnel, Reed, Reynier, Richepance, Romand, Rogniat, Ruffin, Saint-Hilaire, Santerre, Schauenburg (3), Scherer, Schouvaloff (4), Ségur, Soult duc de Dalmatie, Soyez, Teste, Truguet (3), Valette, Vallier La Peyrouse (4), Varin, Victor duc de Bellune, Vignolle, Voillot, Wimpffen, etc.

Congés et certificats, feuilles de route, billets de sortie d'hôpital, extraits mortuaires ; lettres et pièces de commissaires des guerres ; nombreuses lettres de soldats, etc.

322. **Honoré-Gabriel de Riquetti, comte de MIRABEAU (1749-1791).** L.A., Lundi matin [juin 1784], à CHAMFORT ; 3 pages et demie in-4. 2.000/2.500

TRÈS BELLE LETTRE DE MIRABEAU AU MORALISTE CHAMFORT.

Il a eu un accès de fièvre sans gravité : « toute fièvre chez moi est nerveuse. Au reste le corps est bon, et si bon que les secousses physiques ne l'effleurent pas même ; mais le mal moral, les angoisses, les dénis de justice, l'amitié blessée ou trompée, les choses qui m'affligent ou m'indignent trouvent le défaut de la cuirasse. Partout ailleurs qu'au cœur, je suis invulnérable »... Il a un nouveau logement rue de la Roquette : « Depuis que j'habite les faux-bourgs, et que je suis en vue de la Bastille, l'inquisition dédaigne mes lettres. [...]. N'avez-vous pas peur, mon Ami, que sous les créneaux et machicoulis de la Bastille, je ne change beaucoup d'opinions, de principes et de style ? Ma première lettre de cachet a fait naître un ouvrage sur la Corse qui pour l'âge de dix sept ans où il a été écrit, vous paroît un singulier hommage à la liberté. La seconde m'a fait écrire l'essai sur le Despotisme. Vous savez ce que les autres ont produit. En vérité, je crois qu'il est raisonnable qu'ils me laissent en repos ; car si jamais quelqu'un eut des symptômes d'impénitence finale, c'est moi. – Mais vous, vous l'élève des arts et des théâtres ; vous à qui la nature avoit donné tous les genres d'esprit, mais non pas tous les goûts ; vous qu'elle avoit entouré et pénétré de séductions ; que vous ayiez conservé avec les grâces d'Epicure, le caractère de Caton ; que vous ayiez deviné la liberté, à Paris et à Versailles, que vous l'ayiez conquise ; que vous ayiez créé la vraie, la pure, simple et substantielle philosophie du citoyen ; c'est un phénomène auquel je ne suis pas encore accoutumé »...

Il ira dîner chez ASPASIE [une maîtresse de Chamfort] : « j'y verrai plus clair en sortant. Je sais déjà que certainement et très certainement ses illusions n'appartiennent point à l'abandon de l'amour. [...] Elle parle abandon d'amour et d'ivresse quand il y a des tiers ; jamais en tête à tête avec moi ; elle en parle et ne s'enivre que d'eau froide »... Mais il s'ennuie du « métier de temporisateur », et il ne souffrira pas « qu'un homme de mérite, qu'un homme fort, qu'un homme vertueux qui, n'étant plus dominé par la fièvre des sens ou de l'imagination, ne pouvoit vouloir descendre à Aspasia que pour l'élever à lui, soit la dupe d'une coquette. Si elle n'est que cela, il faut donc qu'elle soit démasquée plutôt que plutard »...

Il encourage son ami dans son travail : « les deux anecdotes que vous me racontez, toutes deux neuves et piquantes, me prouvent que la *traduction* est devenue votre pensée habituelle et que vous la portez dans vos promenades et jusque dans vos lectures ». À propos de « la théorie corrompue des idées féodales », il observe que « si le code des bienséances féodales a corrompu jusqu'aux sentiments de la nature en mêlant l'hommage dû au rang à l'expression du respect pour la paternité, il a fait bien pis ; il a corrompu le respect dû à la paternité en y substituant les égards du père pour le rang des enfants. Vous en connoissez vingt preuves anecdotes, et le faible de Turenne pour l'aîné de sa maison étoit-il autre chose qu'une déviation de l'absurdité monstrueuse que je vous dénonce ? » Il insérera cette observation dans leur ouvrage, et attend ses notes et instructions qu'il suivra « avec plus de soumission que Démocrite [Chamfort] ne suit les miennes pour Aspasia »... Il engage Chamfort à venir le voir...

Mon Ami, je n'ai pu qu'un acte de force publique comme la suite des châtiments  
 et de la fermentation. mes bonnes intentions, n'estont les que je ne me laisse pas à  
 cela, ni point et ne pourrai pas avoir de suite. est cependant un peu de force  
 que j'en me souviens que pour l'avenir en l'avenir, que l'on ne s'en souviens la  
 l'acte de force publique est normale. au reste le temps est bon, et selon que les  
 sciences physiques ne s'effacent pas, mais de tout moral, les choses les  
 bien des jours, l'avenir est en l'avenir, les choses qui m'ont plu et qui  
 m'ont le défaut de la cuisine. surtout ailleurs qu'en ce qui, j'en ai l'habitude  
 je s'en souviens de ce que j'ai dit et reçu dans son temps la première, mais je n'ai  
 reçu de bonnes choses que celle d'être absent, dans mon pays, ce qui est  
 que j'ai vu les jours de ce que j'ai vu en que de la capitale, à l'égard de l'école  
 que mes lettres en me regardent, comme l'on ne s'en souviens pas, j'en ai l'habitude  
 mais les lettres de ce genre, mais pas plus, mon cher, que seul de ce  
 genre et malheureusement de la capitale, je me souviens beaucoup de choses de ce genre  
 et de style, mais première lettre de ce genre à son frère il n'est pas sur la terre  
 que j'en ai l'habitude de ce genre, ou il n'est pas, j'en ai l'habitude de ce genre  
 que si la liberté, la seconde, mais j'en ai l'habitude de ce genre, j'en ai l'habitude  
 de ce genre, que les autres ont produit en vain, je s'en souviens qu'il est malheureux qu'il n'est  
 l'acte de force publique, ou si jamais quel qu'un est des symptômes d'insurrection, finale,  
 est mon cher.

Mais vous, vous êtes devant et des choses, vous à qui la nature a donné  
 non de ce genre de ce genre, mais non pas de ce genre, j'en ai l'habitude de ce genre  
 de ce genre, que vous avez connu, j'en ai l'habitude de ce genre, à l'égard de ce genre,  
 que j'en ai l'habitude de ce genre, que vous avez connu, j'en ai l'habitude de ce genre,

322

une espèce d'insurrection diplomatique en tant  
 du moins ce danger pour les projets de mai <sup>1792</sup>  
 que la séance extraordinaire trouble le jour.  
 je ne pourrai pas répondre aujourd'hui cette  
 proposition; mais demain je serai chez l'abbé  
 avant huit heures, si vous le croyez nécessaire.  
 la motion de l'insurrection des membres de  
 l'assemblée pour l'être les dernières montrera  
 fort le bien des choses et fera, en tout état de  
 cause, plus de mal à ces messieurs qu'à l'abbé  
 d'Éperon et à moi. ainsi patience. surtout j'y  
 prendrai garde et aurai le parti non malin-  
 nature. je vous remercie de l'avoir et vous prie  
 d'agréer mes salutations cordiales.

Monsieur de la Fayette  
 Monsieur de la Fayette

323

323. **Honoré-Gabriel de Riquetti, comte de MIRABEAU**. L.A.S., [début novembre 1789], à LAFAYETTE ; 1 page in-12, adresse avec cachet de cire rouge (brisé). 1.200/1.500

INTÉRESSANTE LETTRE À LAFAYETTE, avant le discours de Mirabeau à l'Assemblée Nationale, le 7 novembre 1789, où il demandait que, dans la formation du ministère (où Mirabeau espérait faire entrer Lafayette), le Roi puisse choisir ses ministres parmi les députés de l'Assemblée, vœu qui fut contrecarré par une motion du député Blin.

« Une espèce d'insurrection diplomatique en comité du moins a dérangé tous les projets de ma soirée que la séance extraordinaire troublait déjà. Je ne pourrai pas réparer aujourd'hui cette privation ; mais demain je serai chez EMMERI avant huit heures, si vous le croyez nécessaire. La motion de l'incompatibilité des membres de l'Assemblée pour l'être des directoires montrera fort le bout de l'oreille, et fera, en tout état de cause, plus de mal à ces Messieurs qu'à l'abbé SIÉYES et à moi ; ainsi patience. Toutefois, j'y prendrai garde, et aviserai le parti non machinateur »...

*Reproduction page précédente*

324. **François-Dominique de Reynaud, comte de MONTLOSIER** (1755-1838). *Essai sur les volcans d'Auvergne* (Clermont, Imprimerie de Landriot et Rousset, 1802) ; in-8, reliure pastiche moderne demi-basane fauve mouchetée, couvertures conservées (réparées, lég. mouill.). 200/250

Remise en vente avec un nouveau titre à l'adresse d'Auguste Veysset à Clermont-Ferrand, avec un titre d'origine re monté en tête, avec un portrait gravé ajouté.

On a monté en tête une L.A.S., 1 juin 1829, au baron SERS, à la préfecture (1 page in-8, adresse). « Je vous ai parlé hier de plusieurs petites choses. Il en est deux plus importantes que j'ai oubliées ». Il voudrait savoir « où en sont nos comices agricoles », et demande des renseignements sur les puits artésiens dont on dit « des merveilles », et pour lesquels des compagnies d'entreprise se préparent, « en Auvergne même »...

325. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>** (1769-1821). L.S. « Buonaparte », Q.G. de Nice 8 messidor II (26 juin 1794), au citoyen BERLIER ; la lettre est écrite par Andoche JUNOT ; 1 page in-fol. à en-tête *Le Général Commandant l'Artillerie de l'Armée d'Italie*, sceau cire rouge (encadrée, qqs lég. rouss.). 1.500/2.000

Ordre de réunir tous les officiers, sous-officiers et canoniers de la Compagnie Bernard à la Batterie du Loup pour nommer un capitaine, des lieutenants et des sergents.

326. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>** (1769-1821). L.S. « Bonaparte », Q.G. au Caire 25 messidor VII (13 juillet 1799), au général DESAIX ; la lettre est écrite par BOURRIENNE ; 2 pages in-fol. à en-tête imprimé *Bonaparte, Général en Chef* (lég. mouillure, fente réparée). 1.500/1.800

CAMPAGNE D'ÉGYPTE.

Il lui envoie « deux notes sur MOURAD BEY qui vous feront connaître ses mouvemens. Le Général MURAT est resté au lac Natron depuis le 20 jusqu'au 23 parce que je pensais que le g<sup>l</sup> FRIANT le chassant de *Rajenne*, il s'y rendrait. Le 23 Murat a quitté le *Natron* après avoir mis en déroute les Mamelouks et les Arabes qui s'y trouvaient. [...] J'ai envoyé le g<sup>l</sup> JUNOT, le g<sup>l</sup> DESTAING et le g<sup>l</sup> LANUSSE battre les différentes parties du Bahiré. Mais il serait très possible que Mourad Bey fut au Fayum. On m'assure cependant qu'il a couché hier dans le désert à 3 lieues de *Wardan*. Trois bâtimens de guerre et 3 frégates ont paru le 16 à 4 lieues d'Elarich. Il y a eu quelques coups de canon tirés entre une de nos chaloupes canonnières et une chaloupe canonnière anglaise, à une des embouchures du lac Menzalé. [...] Le 18 il n'y avait encore rien de nouveau dans les mers d'Alexandrie. Le g<sup>l</sup> LAGRANGE parcourt les *Ouadis* entre Suez et la Schaskié où s'était réfugié ELFY BEY. Ne perdez pas un instant à envoyer la Cavalerie que je vous ai demandée »... BELLE SIGNATURE.

327. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. P.S. « Bonaparte » (secrétaire), contresignée par Alexandre BERTHIER, ministre de la Guerre, et Hugues MARET, secrétaire d'État, *Paris* 30 fructidor XI (17 septembre 1803) ; vélin grand in-fol. en partie imprimé avec grande vignette gravée de B. Roger au nom de *Bonaparte I<sup>er</sup> Consul de la République*, sceau à froid (encadré). 700/800

BEAU BREVET DE GÉNÉRAL DE BRIGADE pour Ennemond BONNARD (1756-1819), né à Saint-Symphorien d'Ozon (Isère).

328. **NAPOLÉON I<sup>er</sup>**. P.S. « Napoleon », Bayonne 24 juin 1808 ; contresignée par CAMBACÉRÈS, Archichancelier de l'Empire ; visée et signée au verso par LAPLACE, Chancelier du Sénat, et par DUDON, du Conseil du Sceau des titres ; vélin in-plano en partie gravé avec grande lettrine à l'aigle et en-tête *Napoléon par la grâce de Dieu Empereur des Français, Roi d'Italie, Protecteur de la Confédération du Rhin*, ARMOIRIES PEINTES, GRAND SCEAU de cire rouge pendant sur rubans de soie jaune et violet à l'effigie de Napoléon sur son trône et aux grandes armes de l'Empire. 4.000/5.000

LETTRES DE COMTE D'EMPIRE POUR LE VICE-AMIRAL ET MINISTRE DE LA MARINE DENIS DECRÈS (1761-1820), « vice amiral, grand officier de l'Empire, grand aigle de la Légion d'honneur, chef de la dixième cohorte, grand croix de l'ordre royal d'Espagne de Charles III », avec droit de porter les armoiries telles qu'elles sont figurées sur les présentes, « d'azur aux trois croissants d'argent posés deux et un, une ancre d'or avec son anneau brochant sur le croissant de pointe, quartier des comtes ministres brochant sur le tout, et pour livrée, bleu, blanc et jaune »...



328



325



326

329. **NAPOLÉON Ier**. P.S. « NP » en marge d'une L.A.S. à lui adressée par le baron de CHABROL DE TOURNOELLE, Dresde 7 août 1813 ; 3 pages in-fol. 600/800

Le baron Guillaume-Michel de CHABROL DE TOURNOELLE (1770-1823), maire de Riom, rappelle son dévouement et celui de sa famille à l'Empereur et sollicite l'honneur d'être admis parmi les chambellans. NAPOLÉON renvoie la demande au comte de Montesquiou « pour le porter comme candidat ».

ON JOINT 2 manuscrits (3 et 2 p. in-fol.) : un « Memoire présenté par Mr le Baron de Chabrol pour appuyer la demande qu'il a présenté à Sa Majesté d'être admis au nombre de ses chambellans », autographe ; et un rapport sur la famille de Chabrol « établie de tems immémoriaux dans la ville de Riom » ; plus une L.A.S. du baron de CHABROL DE VOLVIC (préfet de la Seine), Paris 4 août 1813 (2 p. in-fol.), au comte de Montesquiou, pour appuyer la demande de son frère

330. **NAPOLÉON Ier**. P.S. avec apostille autographe « apr NP » sur un rapport signé du duc de FELTRE, ministre de la Guerre, 19 janvier 1814 ; 1 page in-fol. à en-tête *Rapport à Sa Majesté et Roi* (lég. tache). 300/400

Proposition de nommer le lieutenant Romei et le sergent Xerbo comme 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> porte-aigle au 32<sup>e</sup> Régiment d'infanterie, approuvée par Napoléon.

331. **NAPOLÉON III** (1808-1873). P.S., Clermont-Ferrand 8 juillet 1862 ; contresignée par le Ministre d'État Alexandre WALEWSKI (fils de Napoléon I<sup>er</sup>) ; vélin in-folio, en-tête gravé *Napoléon, par la grâce de Dieu et la volonté Nationale, Empereur des Français*, cachet aux armes sous papier. 500/700

TITRE DE DUC POUR SON DEMI-FRÈRE MORNY (1811-1865).

« Voulant donner au Comte de MORNY, Membre de Notre Conseil privé, Député du département du Puy-de-Dôme, Président du Corps Législatif, Président du Conseil Général du Puy-de-Dôme, un témoignage de Notre bienveillance pour les services qu'il a rendus à l'État, Nous avons résolu de lui conférer [...] le titre de Duc de Morny. Ce titre sera transmissible dans la ligne directe de mâle en mâle et par ordre de primogéniture ».

On joint une L.S. d'Auguste de MORNY, Paris 5 janvier 1852, à M. de La Boutresse, maire du Donjon (Allier) (1 p. in-fol. à en-tête *Cabinet du Ministre de l'Intérieur*), lui annonçant sa nomination comme Chevalier de la Légion d'Honneur à la suite du « concours dévoué que vous avez prêté au Gouvernement dans les dernières circonstances »...

332. **Batailles de NORDLINGEN**. 3 manuscrits et un PLAN dessiné, début XIX<sup>e</sup> siècle ; 3 cahiers de 10 pages et demie et 11 pages in-fol. et 7 pages in-4, et 30,5 x 49 cm. 200/250

Relations des batailles de Nordlingen en Bavière, 1634 et 1645, provenant des papiers du maréchal DAVOUT. – *Précis de la Bataille de Nordlingen entre les Impériaux et les Suédois le 27 août (7 7<sup>me</sup>) 1634*. – *Relation de la Bataille qui s'est livrée le 27 Août 1634 entre les troupes Autrichiennes, bavaroises et Espagnoles d'une part et les troupes Suédoises et Weymariennes de l'autre, près de Nordlingen*. – *Relation de la Bataille de Nordlingen donnée le 30 Aoust 1645, entre l'armée de France, commandée par les Maréchaux de Turenne et de Gramont, sous le Duc d'Enguien generalissime, et l'armée Bavaroise commandée par les généraux Gleen et Jean de Vers, sous le comte de Mercy*.

BEAU PLAN dessiné à la plume avec rehauts d'aquarelle.

333. [**Louis-Philippe d'ORLÉANS, comte de PARIS** (1838-1894)]. [Raoul HERVINEAU]. *Le Comte de Paris* [Fontenay, Imprimerie Vendéenne], 1884 ; in-12 de 12 p., reliure de l'époque demi-veau rouge, dos à nerfs, armes en pied. 100/150

Première édition de cet éloge anonyme (signé en fin R. H.) du comte de Paris, petit-fils du roi Louis-Philippe et prétendant au trône de France, avec son portrait gravé en tête. EXEMPLAIRE DU COMTE DE PARIS, portant ses armes en pied du dos, son cachet sur le titre et ce bel envoi de l'auteur : « À Monseigneur le Comte de Paris humble hommage de l'un de ses serviteurs et sujets les plus dévoués et les obéissants R. Hervineau Fontenay-le-Comte le 11 janvier 1884 ».

334. [**Antoine PARMENTIER** (1737-1813)]. *Journal du Soir, Courier de la République française*, 17 fructidor VIII (4 septembre 1800) ; 4 p. in-4. 50/60

Nouvelles : arrestation d'un des six assassins du « courrier de la malle de Lyon », prise par un corsaire français d'un navire anglais « destiné pour la côte de Guinée » avec « des marchandises appropriées au commerce de l'Afrique » (traite). Long article sur la « Souscription pour former des établissemens de soupes économiques dans Paris » organisée par PARMENTIER...



335



332



331



337

335. **Jules PÉAN** (1830-1898) chirurgien. 63 L.A.S., [Paris] et Les Boulayes 1873-1895 et s.d., à SA FEMME Henriette PÉAN ; 270 pages in-8 ou in-12, nombreuses enveloppes. 2.000/2.500

CORRESPONDANCE À SA FEMME EN VILLÉGIATURE CHEZ SES PARENTS, DANS L'AVEYRON. Il l'entretient beaucoup de leurs enfants et leurs affaires d'argent (prix de ses interventions, honoraires payés ou impayés, investissements), mais aussi de ses patients étrangers, ses internes, des consultations, opérations et cliniques à l'hôpital : « par moments je me sens accablé, physiquement & moralement » (1<sup>er</sup> août 1878)... « Le nouveau procédé opératoire sur lequel je comptais ne m'a pas donné le succès que je désirais », et il se plaint d'avoir passé une partie de la nuit à répondre à « une nouvelle saleté de Richelet » dans la *Gazette des hôpitaux* (6 août [1873])... Il évoque ses interventions chirurgicales (ablations du rectum, de la thyroïde, de polypes, fistules ou cancers gynécologiques, trachéotomie, ovariectomies) et des séances à l'Académie de médecine, et se fait l'écho de ses nombreux engagements sociaux, dont une « fête de Bolivar » brillante où il voit Ferdinand de Lesseps, Hippolyte Passy et des ambassadeurs chinois. Parmi les confrères nommés figurent Ernest Besnier, Frédéric Charassin, Charles Devilliers, Charles Fauvel, Alfred Hardy, Eugène Koeberle, Hippolyte Larrey, Charles Richet, Constant Sappey, Isaac Seeligmann, Émile Vidal, Adolph Wurtz... Etc.

ON JOINT UN IMPORTANT ENSEMBLE DE DOCUMENTS CONCERNANT PÉAN.

SA PINCE HÉMOSTATIQUE DORÉE, GRAVÉE À SON NOM. – CARNET autographe : *Agenda médical pour 1879*, 4<sup>e</sup> trimestre, recueillant des notes de rendez-vous, diagnostic, honoraires, noms et adresses, etc. – Portrait photographique par Trainquart. – Ordonnances pour Péan. – Environ 20 lettres à lui adressées, dont 3 à propos d'une opération de Péan sur un kyste « ovarique » en 1864, d'autres de ses confrères Armand Després (et 2 réponses), Philippe Ricord (2), et d'anciens élèves pour le féliciter sur son discours d'adieu en 1892 (plus une cinquantaine de cartes de visite, surtout de médecins). – Passeport pour l'Autriche, la Roumanie, la Serbie, la Turquie, la Grèce et l'Allemagne (1891). – Quelques lettres à Mme Péan : Juliette Adam, le prince Roland Bonaparte, Léon Bonnat, etc., et procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Marboué en faveur de l'attribution du nom de Péan à la principale rue du bourg. – Important ensemble de coupures de presse glanées par l'*Argus* ou le *Courrier de la Presse*.

*Reproduction page précédente*

336. **PONTS ET CHAUSSÉES**. MANUSCRIT d'un recueil de mémoires, notices et rapport par des ingénieurs ou conducteurs des Ponts et Chaussées, ou agents voyers, [vers 1860-1870] ; un volume in-fol. de 319 pages et 4 planches de figures, reliure de l'époque demi-basane brune (étiquette de Boilet à Bar-sur-Aube). 200/300

Recueil d'études sur le drainage, les voûtes, la foudre, le curage des cours d'eau, le tracé des courbes, etc., soigneusement copié. Nombreux tableaux et démonstrations de formules, avec 4 planches de figures à l'encre.

337. **PORTUGAL**. MANUSCRIT AVEC PEINTURES, *Brazao de armas do Coronel Joze Diogo de Bastos*, Lisbonne 27 mars 1828 ; cahier petit in-4 de 6 feuillets de vélin réglé, serpentes de soie rose, reliure de l'époque basane rouge à riche décor doré sur les plats (plats un peu frottés, dos abimé, feuillets déreliés). 800/1.000

LETTRES DE NOBLESSE pour le colonel Joze Diogo de BASTOS, calligraphiées et décorées, et signées par le roi d'armes du Portugal Izidoro DA COSTA OLIVEIRA. La page de titre est agrémentée d'un décor floral peint ; au verso, une devise latine est inscrite sur un drap tendu au dessus d'emblèmes militaires par deux angelots, tandis qu'un autre vole tenant une couronne dans chaque main. Sur la première page, le nom de l'Infant Régent D. MIGUEL est inscrit en lettres dorées, tandis qu'une guirlande florale court dans l'encadrement. Au centre du cahier, une peinture à pleine page des armoiries, d'une grande fraîcheur.

*Reproduction page précédente*

338. **Dominique Dufour de PRADT** (1759-1837) député du clergé, émigré, aumônier de Napoléon, évêque de Poitiers puis archevêque de Malines, diplomate, et écrivain politique. MANUSCRIT autographe, *Les Six Derniers Mois de l'Amérique et du Brésil*, [1817-1818] ; 211 pages in-4, montées sur onglets et reliées en un volume petit in-4, reliure pastiche moderne basane brune mouchetée, filet et frise d'encadrement dorés, dentelle intérieure, doublures et gardes de moire grise (étui). 2.500/3.000

MANUSCRIT DU LIVRE DE L'ABBÉ DE PRADT SUR LE MOUVEMENT D'INDÉPENDANCE DANS LES ÉTATS D'AMÉRIQUE LATINE ET AU BRÉSIL, publié à Paris chez F. Béchet en février 1818.

Le livre est divisé en chapitres qui sont indiqués sur le manuscrit : après l'avant-propos, *État au 1<sup>er</sup> juillet 1817, Guerre de l'indépendance américaine, Projets relatifs à l'Amérique, Dispositions du gouvernement et des peuples à l'égard de l'indépendance américaine, Écrits relatifs à l'indépendance, Pièces et Supplément*. Le manuscrit, qui présente quelques ratures, corrections et additions, n'est pas tout à fait complet : il manque les p. 35-36, la fin des écrits relatifs à l'indépendance, le chapitre des Pièces et le début du Supplément (pages 174 à 260 du livre qui en compte 267).

L'auteur cherche à savoir si, depuis son dernier ouvrage sur le sujet (*Des Colonies et de la Révolution actuelle de l'Amérique*, 1817), « l'indépendance américaine a avancé ou reculé, gagné ou perdu ». Il fait l'état des lieux au 1<sup>er</sup> juillet 1817 : « La métamorphose du Portugal en colonie et celle du Brésil en métropole sont complètes » ; l'Argentine, indépendante depuis 1816 et qui cherche l'affranchissement de toute l'Amérique contre l'Espagne, a déjà conquis le Chili et fera de même pour le Pérou ; Pradt évoque les actions de BOLIVAR au Venezuela et celles de Xavier MINA et du Vice-Roi ADOPACA au Mexique. L'Espagne faiblissante cherche l'aide de l'Angleterre, qui la refuse, ne voulant pas compromettre son commerce avec les états déjà indépendants, la Russie

... /...



n'apporte qu'une aide minime, le reste de l'Europe préfère rester neutre. Malgré les plans envisageables par l'Espagne pour conserver ses possessions, même partiellement, l'avancée de l'indépendance semble inéluctable. « Pourquoi l'Amérique veut-elle être indépendante ? Parce qu'elle sent qu'elle peut l'être ». Les nouveaux états voudront établir des liens avec les gouvernements d'Europe : « Ce spectacle sera nouveau, sans doute, mais il est inévitable La scène du monde s'agrandit ; fermer les yeux ne l'empêche point de se consolider ». Reste à savoir comment la révolution coloniale est envisagée par les gouvernements et par les peuples : « L'Amérique indépendante peut offusquer, mais l'Amérique avec un commerce libre peut enrichir. Il serait douloureux de se priver du bénéfice de ce commerce » ; voilà ce qui devrait influencer sur la détermination des gouvernements... Quant aux peuples, ils « règlent leurs affections sur leurs intérêts. Or, dans ce cas, ils sont évidents, et pour ainsi dire palpables. La nature des choses attache donc les vœux des peuples de l'Europe à la cause de l'indépendance américaine et à son prompt succès ». Il met cependant en garde contre « l'affreuse mesure de l'émancipation et de l'armement des noirs » et contre « la multiplication des empires nègres auxquels on est exposé. [...] Les sangs sont fort mêlés dans toute l'Amérique espagnole et portugaise » ; il faut donc augmenter la population blanche, qui est de loin la moins nombreuse, en renforçant et favorisant l'émigration européenne. Depuis 1815, les écrits se sont multipliés, pour ou contre l'indépendance : « l'avantage paraît rester aux fauteurs de l'indépendance » ; à ses adversaires, il répond que la nature reprend ses droits et que « le désir d'émancipation provient toujours de deux causes positives, et bien existantes, leur force et l'excès des maux. Lorsque le joug est reconnu trop faible ou trop lourd, il est brisé ». La véritable question est de savoir si ces états « ont une population et des lumières suffisantes pour constituer des états indépendants ». Pradt balaye les doutes et parie sur l'avenir : la perte des colonies ne signifie pas leur destruction et l'Europe ne peut qu'en tirer profit, du point de vue politique et commercial ; il donne l'exemple des États-Unis : « Pendant quelque tems, on traita de rebelles, Washington, Adams. Aujourd'hui, qui voudrait avoir prononcé ces blasphèmes contre ces hommes au cœur pur comme la morale, à l'esprit pénétrant comme la lumière, brillante constellation de l'Amérique, qui ont tracé devant un peuple nouveau le sillon de gloire et de prospérité dans lequel il marche avec assurance et rapidité ? ». Dans le supplément, Pradt rappelle les événements récents au Mexique, la mort de Xavier MINA (octobre 1817), et « l'acquisition des Florides » par les États-Unis. Il prévoit l'émergence des États-Unis et évoque le discours de leur Président, « tableau le plus attrayant et le plus complet qui puisse être fait des progrès d'un peuple vers une espèce de prospérité encore inconnue parmi les hommes »...

339. **René-Antoine Ferchault de RÉAUMUR** (1683-1757) naturaliste. P.A.S., 29 mai 1756 ; demi-page in-4.

1.500/1.800

« Le mémoire de Mr le commandeur GODEHEU sur l'accouplement des cousins éclaircit un point d'histoire naturelle sur lequel on étoit jusqu'ici resté dans l'incertitude ; cet accouplement qu'il a bien décrit avoit jusqu'ici échappé aux observateurs les plus attentifs. Le mémoire me paroist donc digne d'être imprimé dans le troisieme volume de ceux des savants étrangers à l'Academie »...

340. **RÉVOLUTION**. Environ 1.000 imprimés.

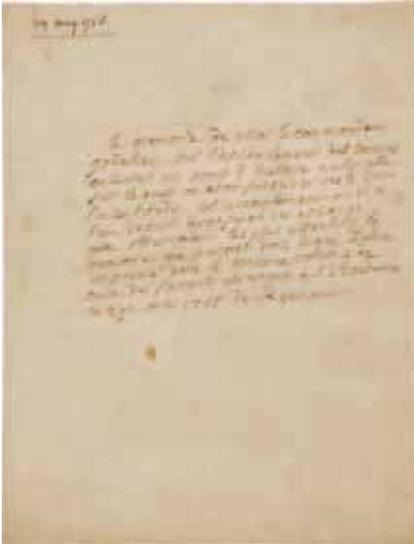
800/1.000

Important ensemble de lois, proclamations, décrets de la Convention, rapports et opinions à la Convention, imprimés administratifs de départements ou de municipalités, etc., concernant notamment les armées, les subsistances, les contributions et l'emprunt forcé, les volontaires nationaux et la garde nationale, les poids et mesures, la Patrie en danger, les émigrés, les colonies, la justice et les procès et le Tribunal révolutionnaire, le maximum, le Camp sous Paris, les Sections, les biens nationaux, l'agriculture, les écoles et collèges, les réquisitions, le serment républicain, la punition des émeutes contre-révolutionnaires, les pamphlets, les maîtrises et jurandes, la conservation des monuments des arts et sciences, l'orfèvrerie et les métaux précieux, les produits de luxe, etc. Plus qqs assignats (et qqs incomplets).

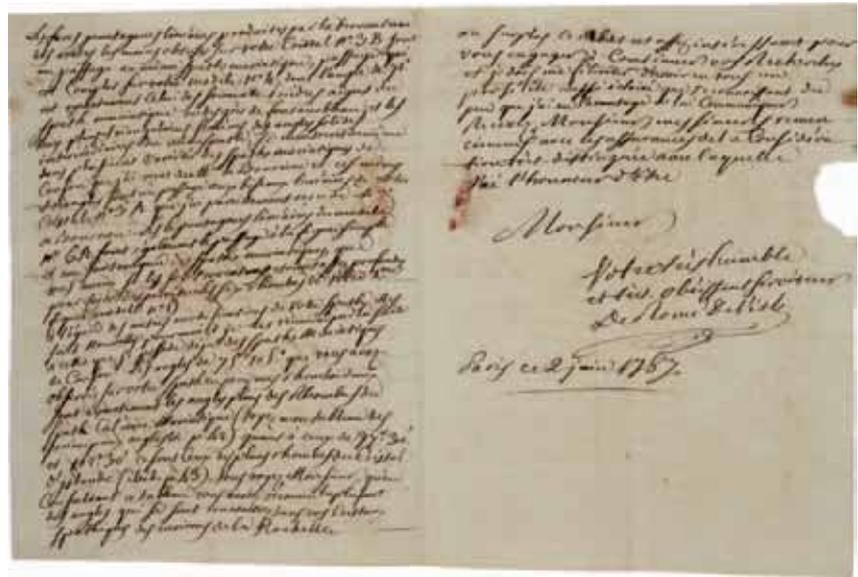
341. **RÉVOLUTION ET EMPIRE**. 12 L.S. ou P.S. (3 encadrées).

1.000/1.200

Alexandre BERTHIER. L.S., 26 nivose IX (16 janvier 1801), au général Bourcier, inspecteur général des troupes à cheval, au sujet d'une levée de chevaux pour l'Armée du Rhin (en-tête et vignette). Pierre DARU. L.S., 14 avril 1810, au sujet du don par l'Empereur au général Bertrand du pavillon de la Jonchère. Denis DECRÈS. L.S., *Lorient* 9 ventose IX (28 février 1801), au préfet maritime de Toulon, pour faire changer des signaux de reconnaissance avec les forts et batteries après la prise d'un navire par l'ennemi à Quiberon (en-tête et vignette). Joseph FOUCHÉ. P.S., état émargé des gages des gens de la maison du ministre, janvier 1810. Alexandre MACDONALD. L.A.S., 23 prairial IX (12 juin 1801), à Joseph Bonaparte, ministre plénipotentiaire, lui recommandant le général Morgan (en-tête et vignette). Édouard MORTIER. L.S., 13 floréal XI (3 mai 1803), au président d'un Conseil de guerre pour juger trois militaires (en-tête et vignette). Louis-Guillaume OTTO. P.S., *Vienne* 30 septembre 1812, passeport (grande vignette aux armes impériales). Antoine RICHEPANCE. P.S., signée aussi par le futur général JOMARD et des officiers, Goeppingen 30 vendémiaire IX (22 octobre 1800), congé de réforme (vignette). Charles-Maurice de TALLEYRAND. L.S., 19 prairial VII (7 juin 1799), à la citoyenne veuve Nouette, concernant sa pétition (en-tête *Le Ministre de la Marine et des Colonies*, vignette de la *Liberté des mers*). Silvestre de VILLENEUVE. L.S., en rade de l'île d'Aix 26 ventose XII (17 mars 1804), au sujet du paiement de la solde de l'an VIII aux équipages (en-tête). Rapport manuscrit de la police militaire de la place de BERLIN, 8 novembre 1808 (en-tête et vignette). P.S. par le chevalier de Wachenbourg de *La Commission militaire établie pour les échanges des prisonniers de guerre*, Francfort 9 juillet 1799 échange de prisonniers de guerre : le capitaine Boursy contre le prince d'Ysembourg (en-tête et vignette).



339



345

342. **RÉVOLUTION ET EMPIRE.** Environ 250 lettres ou pièces, la plupart L.A.S., L.S. ou P.S., de députés, conventionnels, ministres, administrateurs, diplomates, etc. ; plusieurs en-têtes et vignettes. 800/1.000

Acher, Acton, Charles-Alexis ALEXANDRE (39 l. de sa cousine Adélaïde de Cour avec 8 minutes de réponses), Alquier, Aubert-Dubayet, Baudin des Ardennes, Fanny de Beauharnais, C.N. Beauvais (et P. Baille), Belleville, Benezech, T. Berlier, Bezard, V. Boisjolin, Lucien Bonaparte, Boissy d'Anglas, Borie, Brignole-Sales, Cambacérès, Camus, card. Caprara, Carnot, P. Castaing, Castellane, Chabrol, CHAMPAGNY duc de Cadore (6), P.F. Chappe, Chaudron-Roussau, Chaumette, Chollet-Beaufort, Ch. COCHON (5), Comité de Salut public (Boissy, Cambon Saint-Hilaire, Chazal, Dumont, Fourcroy, Johannot, La Porte, Merlin, Reubell, Vernier), Coulombeau, Cretet, Decrécy, Dejoly, Delattre, Dentzel, Depère, Horace Desmoulins, Dondeau, R. Ducos, Ph. Dumont, Dupont, Du Port du Tertre, Durand-Maillane, Duquesnoy, Duranthon, J.P. Duval, Enlart, Fabre de l'Aude, FAUVRE-LABRUNERIE (14), Fouché, Fourcroy, Frain, François de Neufchâteau, Frochot, Garat, Garrau, Gleizal, Godoy, Goupilleau de Fontenai, Guffroy, Guimberteau, Herbouville, Herman, Louise de Hesse, Jacomet, Jard-Panvillier, F. Jaucourt, Laharpe, Lainé, Lajard, Lambrechts, Lanjuinais, Thérèse de La Tour-Mecklembourg, La Revellière-Lépeaux, Laussat, Ét. Laveaux, Le Boucher, Le Coz (3), Lesage-Senault, R. Lindet, Lombard-Lachaux, Lulier, Malus, H. Maret, Maximilien-Joseph de Bavière, Meillan, Merlin de Douai, Merlino, Molé, Mollien, Montyon, Obelin, Pastoret, Pérès, J. Perier, Perreau, Petion, Philippes-Delleville, Piis, Pons de Verdun, PORTALIS (9), Rabaut-Pomier, A. Rafalowicz, Ramel, C.A. de Razoumoffski, Réal, Regnard, Regnaud de Saint-Jean d'Angély, Regnaud de la Manche, Régnier duc de Massa (10), J.E. Richard, M<sup>is</sup> de Rivière, Roland, Sainthorent, Saliceti (3), Savary duc de Rovigo, Sevestre, Thibaudeau, etc. On joint qqs imprimés.

343. **RÉVOLUTION ET EMPIRE.** Environ 350 lettres ou pièces. 300/400

Congés et certificats militaires, feuilles de route ; nombreuses LETTRES DE SOLDATS (dont une correspondance de 45 lettres d'un officier de troupes stationnées en Hollande à Middelbourg en 1810). Lettres, correspondances et délibérations de sociétés révolutionnaires, de comités de secours publics, de municipalités, d'administrations diverses ; certificats de Sections parisiennes, certificats de résidence, carte civique, convocations, quittances et récépissés de contributions (emprunt forcé), mandats d'arrêt, jugements, certificats d'amnistie, passeports, lettres de voiture, inventaire de biens saisis, ventes (notamment de biens confisqués et biens nationaux, ), pièces d'état civil, etc. Lettres de la RÉPUBLIQUE CISALPINE avec de belles VIGNETTES, puis du Royaume d'Italie. Documentation sur Danton, etc.

344. **ROIS.** 37 lettres ou pièces signées (la plupart du secrétaire de la main, petits défauts à qqs pièces). 800/1.000

CHARLES IX. P.S., contresignée par Duval, Villers-Cotterets 23 décembre 1570 (vélin obl. in-fol., mouill. et trou), réintégration après l'édit de pacification d'un juge qui avait été privé de son office en raison de sa religion.

HENRI III. P.S., contresignée par Pinart, 11 novembre 1576 (vélin, un bord rogné) ; plus une pièce sur vélin en son nom (1558).

LOUIS XIV. 13 L.S. ou P.S. (secrétaires), 7 sur vélin, 1648-1715, contresignées par les Phelypeaux, Le Tellier (3), Chamillart (3) ou Voysin : nomination du gouverneur de Balaguier, tenue des états de Foix, commissions de capitaine ou de cornette, enregistrement de l'édit des effets mobilières, nominations de lieutenant, brevet de pension, tenue des états du duché de Bourgogne...

... / ...

LOUIS XV. 17 L.S. ou P.S. (secrétaires), 12 sur vélin (2 avec sceau pendant), 1716-1773, contresignées par Voyer d'Argenson, les Phelypeaux, Bertin, Le Blanc, Monteynard... (et une visée par le duc de Penthièvre) : don de revenus sur les biens saisis sur les religionnaires, commissions d'aide-major, lettres d'honneur de secrétaire du Roi au Parlement de Bretagne, tenue des états de Bourgogne, levée des tailles, service funèbre du duc de Bourgogne, lieutenance, pouvoir de lieutenant général d'armée, promotion à l'ordre de Saint-Louis ; brevets de lieutenant, de capitaine puis d'enseigne de vaisseau pour le S. du Vignau ; commission à M. de Scepeaux pour commander dans les provinces de Lyonnais, Beaujolais et Forez ; lettres patentes concernant l'abonnement du don gratuit du bourg de Fère-Champenoise...

LOUIS XVI. 5 L.S. ou P.S. (secrétaires), 2 sur vélin, 1774-1784, contresignées par Miromesnil, Félix du Muy, les maréchaux de Castries ou de Ségur : lettres patentes pour une maison de charité à Marolles-les-Breaux, nominations militaires, congé de retraite...

ON JOINT qqs portraits gravés.

345. **Jean-Baptiste de ROMÉ DE L'ISLE** (1736-1790) minéralogiste. L.A.S., Paris 2 juin 1787, à Louis-Benjamin FLEURIAU DE BELLEVUE à La Rochelle ; 2 pages et demie in-4, adresse, cachet cire rouge. 400/500

FÉLICITATIONS DU GRAND SPÉCIALISTE DES CRISTAUX. Il a reçu par M. CARANGEOT sa lettre avec les échantillons, « ainsi que les modèles en bois très exactement faits d'un *Spath calcaire muriatique* que vous avez découvert dans les environs de La Rochelle. Quoique j'eusse déjà quelques unes de ces variétés, entr'autres celles du n° 3A et du n° 4, que mon digne et savant élève M<sup>r</sup> de Bournon a rencontrées parmi les Spathes de Corfou près de Lyon, cependant j'ai vu avec d'autant plus de plaisir votre n° 1 que ses plans rhombes de 42° 16', sont au 16' près que vous avez trouvées par le calcul, l'angle de la base des sommets des pyramides trièdres obtuses du Spath lenticulaire [...] Votre n° 1 est donc une inversion du Spath lenticulaire qui tranché verticalement d'un sommet à l'autre présenteroit exactement ce même rhombe de 42° 138° »... Etc. Il l'engage fort à poursuivre ses recherches : « je dois me féliciter d'avoir en vous un prosélite aussi éclairé que reconnaissant du peu que j'ai eu l'avantage de lui communiquer »...

*Reproduction page précédente*

346. **Gilbert ROMME** (1750-1795) mathématicien, conventionnel (Puy-de-Dôme), créateur du calendrier républicain ; arrêté aux journées de Prairial et condamné à mort, il se suicida. MANUSCRIT autographe, *Frimaire, mois des frimas*, [1793] ; 7 pages in-fol. 1.500/1.800

IMPORTANT MANUSCRIT POUR LA RÉDACTION DU CALENDRIER RÉPUBLICAIN, AVEC DE NOMBREUSES ADDITIONS ET CORRECTIONS, ET 6 DESSINS D'OUTILS DE JARDINAGE.

Chaque jour du mois de frimaire, correspondant à novembre-décembre, de 1 à 30, est nommé d'après une plante, un arbre, un animal, un outil, ou un produit naturel, avec leur description et usage. Ainsi la raiponce pour le 1<sup>er</sup> : « plante bisannuelle, laiteuse ; la racine pivotante, blanche, cassante, saveur douce se mange ainsi que la feuille, crue, cuite. On peut la transplanter des champs dans les jardins, pour recueillir la graine qui est très fine, luisante, brunâtre, de culture difficile. Elle aime l'ombre, la fraîcheur » ; le turneps (chou-rave) pour le 2, la chicorée sauvage pour le 3, la nêfle pour le 4, le cochon pour le 5 : « quadrupède domestique provenant du sanglier, vit vingt ans, craint l'humidité, exige de la propreté, [...] son poil ou soies, sa peau sont employés dans les arts. La graisse de sa peau sous le nom de *lard*, de ses intestins sous le nom de *sain-doux*, ainsi que sa chair se mangent frais, salés ou fumés, les intestins se mangent aussi » ; la mâche pour le 6, le chou-fleur pour le 7, le miel pour le 8, le genièvre pour le 9, la pioche pour le 10, avec 2 dessins ; la cire pour le 11, le raifort pour le 12, le cèdre du Liban pour le 13, le sapin pour le 14, le chevreuil pour le 15, l'ajonc pour le 16, le cyprès pour le 17, le lierre pour le 18, la sabine (sorte de genévrier) pour le 19, le hoyau (sorte de houé) pour le 20, avec 2 dessins, l'érable à sucre pour le 21, la bruyère pour le 22, le roseau pour le 23, l'oseille pour le 24, le grillon pour le 25, le pignon doux pour le 26, le liège pour le 27, la truffe pour le 28, l'olive pur le 29 et la pelle pour le 30, avec 2 dessins.

ON JOINT un manuscrit mis au net avec des définitions abrégées, avec quelques notes en marge d'un botaniste (6 pages in-fol.).

347. **Gilbert ROMME**. 7 L.A.S., 10-28 prairial III (29 mai-17 juin 1795), à SA FEMME ; 4 pages in-4, 3 pages in-8 et 1 page in-12, adresses, montées sur onglets sur de grands feuillets de papier d'Auvergne, avec texte dactylographié des dernières lettres de Gilbert Romme et commentaires, en un vol. in-4 à l'italienne, relié basane brune marbrée (étui). 1.500/2.000

EXCEPTIONNEL ENSEMBLE DES ÉMOUVANTES DERNIÈRES LETTRES DE GILBERT ROMME À SA FEMME AVANT DE SUICIDER À L'ANNONCE DE SA CONdamnATION, le 29 prairial (17 juin).

*Château du Taureau à Morlaix 10 prairial (29 mai 1795)*. « Ma chère amie, j'arrive à l'instant au lieu de mon arrestation. Ma santé est bonne, mais je suis inquiet sur la tienne ». Il désire qu'elle paie ses dettes à Gillet, de l'Agence des Mines, « pour les 3 vol. de la *Théorie de la Terre* qu'il m'a envoyé peu de tems avant mon départ de Paris. J'ai laissé dans mon cabinet ce qui me restoit en assignats après notre compte du mois, tu t'en serviras pour tes besoins. Mon intention est de t'envoyer une autorisation pour toucher mes indemnités. Je te prie de prendre le plus grand soin de mes livres et de mes manuscrits. Tu ferois bien de les mettre dans des caisses ou dans l'armoire »... Il lui demande de lui envoyer *Le Moniteur* et de lui faire suivre son courrier, et donne les indications pour lui écrire sous couvert du commandant du Fort du Taureau. « C'est désormais de toi ainsi que de ma mère que j'attens quelques consolations. Entretiens moi de toi, de tes besoins, de tes amies, de ton frère et de ta sœur. Écris chaque

... /...



jour quelque chose à celui qui en attachant tes destinées aux siennes a désiré te rendre heureuse ou du moins un peu moins malheureuse que tu l'étois. Je t'ai demandé d'écrire à ma mère je te recommande toujours ce devoir sacré comme pouvant adoucir ta position. Tu me manderas si tu peux continuer les secours que nous distribuons les décadis. Je serois fâché de les suspendre »... [Le 15 prairial, les prisonniers sont transférés à Paris où ils arrivent le 20, et sont incarcérés à la prison des Quatre-Nations.]

22 prairial (10 juin). « J'ai un grand plaisir à te savoir auprès de moi, quoique je n'aye pas celui de te voir et de t'embrasser ». Il la remercie des objets qu'elle lui a portés et voudrait « avoir des bas, un habit propre, une culotte et ma lévite brune. [...] Sois prudente et patiente. Soumets toi à la rigueur du sort qui pèse sur nous »...

23 prairial (11 juin). Il lui envoie des vêtements, et demande des nouvelles de son neveu « Je suis sensible à l'intérêt de tous ceux que nous estimons. L'amitié est précieuse au malheureux. Elle le dédommage des injustices du sort ». Il salue des proches « et tous les vrais amis de l'égalité au milieu de qui j'ai juré de finir mes jours. Lorsque je suis parti de Paris le 2 prairial, j'ai remis au comité de sûreté générale quatre clefs et entre autres celle de mon cabinet dans lequel étoit le portefeuille ». SOUBRANY la salue. « Adieu je suis impatient de te serrer dans mes bras et de te marquer toute mon affection en t'entretenant de ton sort et du mien »...

25 prairial (13 juin). Il prie sa femme de lui envoyer « à l'ancienne mairie rue des Capucines une chemise, des bas et mon habit bleu. [...] Adieu mon cœur est tout à toi ». 25 prairial : « La Commission militaire me permet, ma bonne amie, de te voir en présence du concierge et seule. Arrange toi pour venir demain matin à 7 heures »...

27 prairial (15 juin). « Ma bone amie, la commission vient de lever la consigne qui ne nous permettoit point de voir nos amis, nos parens. Tu pourras venir quand tu voudras ainsi que les amies respectables qui se sont si bien montrés dans notre malheur. Amitié source de toutes consolations ».

28 prairial (16 juin). SA DERNIÈRE LETTRE, à la veille de sa mort : « Nous ne pouvons voir nos amis que jusqu'à la fin de la séance. Je t'en prévient, afin que tu t'arranges pour venir me voir avant ce terme qui n'est peut être pas éloigné ».

348. [Gilbert ROMME]. MANUSCRIT, *Jugement contre les N<sup>es</sup> Romme, Duquesnoy et autres*, Paris 29 prairial III (18 juin 1795) ; cahier de 19 pages in-fol. monté sur onglets, et relié en un vol. in-fol. avec transcription et commentaires dactyl., et documents joints, demi-chagrin brun à coins. 1.000/1.500

JUGEMENT ET CONDAMNATION DES DÉPUTÉS MONTAGNARDS, ARRÊTÉS APRÈS L'INSURRECTION DE PRAIRIAL.

« Extrait des Minutes de la Commission Militaire établie en vertu de la Loy du quatre Prairial de l'an troisième, déposée au Greffe du Tribunal Criminel du Département de la Seine séant au Palais de Justice à Paris », collationné et signé par le greffier Saussay et par Louis GOHIER, président du Tribunal ; avec 2 cachets encre du *Tribunal criminel du département de Paris*.

Après l'annonce des noms, qualités et adresses des huit « conjurés » (Romme, Duroy, Goujon, Forestier, Bourbotte, Duquesnoy, Soubrany, et Peyssard), on détaille à chaque accusé les faits qui lui sont reprochés. Attendu que Romme, Duquesnoy, Duroy, Bourbotte, Soubrany et Goujon « se sont montrés les auteurs, fauteurs, et complices désastreux des événements qui ont eu lieu dans la journée du Premier Prairial. Qu'ils ont conspiré contre la République, provoqué à la dissolution de la Convention Nationale, à l'assassinat de ses membres. Entrepris par tous les moyens d'organiser la Révolte et la Guerre Civile, de ressusciter tous les excès, toutes les horreurs de la tyrannie qui ont précédé le neuf Thermidor »..., la Commission militaire les condamne « à la peine de mort ».

ON JOINT : une P.A.S. par Marie-Joseph CAPITAIN, président de la Commission, 26 prairial III (1 page in-12) : « Le citoyen Romme peut adresser à La Commission toutes les pièces qu'il croira nécessaires de lui adresser pour sa défense » ; une P.S. par DUQUESNOY et PEYSSARD, Arras 27 septembre 1793 (1 p. in-fol. à en-tête des *Représentans du Peuple envoyés près l'Armée du Nord*, cachet cire rouge) , conférant le titre d'adjudant au citoyen Du Cheiron ; une LA.S. de Pierre-François TISSOT, beau-frère de Goujon, qui tenta de sauver son beau-frère et rendra compte de ces événements dans ses *Souvenirs de la journée du 1<sup>er</sup> Prairial an III*.

349. RUSSIE. Registre manuscrit d'un régiment russe, 1838-1839 ; volume in-fol. de 137 pages, cartonnage ancien, dos toilé noir (usagé, salissures et mouillures) ; en russe. 200/300

JOURNAL D'UN RÉGIMENT stationnant aux environs de Sébastopol, attesté en tête par Delaral, employé du ministère des affaires étrangères à « Sevastopaul » : états, listes nominatives, comptes, rapports, etc.

350. [Jacques de SAINT-CRICQ (1781-1819) officier de marine]. MANUSCRIT, *Procès du Capitaine de Vaisseau J. Saint Cricq Commandant la Frégate de S.M. La Clorinde dans l'expédition pour Java l'An 1811*, s.l.n.d. [vers 1812] ; petit in-4 de 1 f.n.ch. (titre) et 135 pages n.ch., cartonnage de l'époque demi-veau marron, dos lisse orné de filets dorés, coins de vélin vert (dos frotté avec petits manques de cuir). 2.500/3.000

PROCÈS APRÈS LA PERTE D'UNE BATAILLE NAVALE AU LARGE DE L'ÎLE MAURICE. Réunion de plusieurs pièces relatives au procès du capitaine Jacques de SAINT-CRICQ, traduit en Conseil de guerre en 1812 après avoir été battu par les Anglais le 20 mai 1811 au large de Tamatave (MADAGASCAR), en même temps que les deux autres frégates de l'expédition qui, elles, furent capturées par l'ennemi. Rentré en France, Saint-Cricq fut accusé d'avoir pris une part insuffisante au combat, et d'avoir abandonné son commandant qui fut tué pendant la bataille. On lui reprocha également de ne pas avoir rempli la mission qui lui avait été confiée, celle-ci consistant à se rendre à Java pour y débarquer des troupes. Par six voix contre deux, le Conseil le cassa de son grade et le fit radier de la Légion d'honneur.

... /...



Les trois frégates, *la Renommée*, *la Néréide* et *la Clorinde* partirent de Brest le 2 février 1811 à destination de Java, emmenant chacune 420 hommes d'équipage, 200 soldats ou officiers et 5 mois de vivres. En cours de route, ils coulent des bâtiments américains qui essayaient de forcer le blocus continental (p. 4). Puis ils interceptent un navire portugais qu'ils relâchent moyennant une lettre de change de 20.000 piastres sur Lisbonne (p. 5). Après une traversée difficile (tempête, mâts cassés, perte d'une partie des provisions), les trois frégates arrivent à l'île de France (MAURICE) le 6 mai : quelques hommes débarquent aussitôt en reconnaissance, mais sont faits prisonniers par les Anglais qui s'étaient emparés de l'île cinq mois auparavant. Le commandant de l'expédition, le capitaine ROQUEBERT, décide alors de se rendre à l'île Bonaparte (RÉUNION) ; il ne peut y faire escale, car elle est aussi occupée par les troupes britanniques. Finalement, l'expédition se dirige sur MADAGASCAR où elle est rattrapée par quatre bâtiments anglais (3 frégates et un brick) déjà observés à l'Île de France. L'affrontement a lieu le 20 mai : « A 3h 50m le commandant fit signal de commencer le combat. Il ne ventait plus et nous étions à trois quarts de portée de canon de nos adversaires. L'ennemi courait tribord amures ; le brick en serre file des trois frégates et nous étions babord amures dans l'ordre suivant, *la Clorinde* en tête, *la Renommée* au centre, *la Néréide* en queue. Je ne voulus pas engager le premier, à cause de la distance ; mais *la Renommée* attaqua la frégate de tête qui bientôt se trouva à portée de *la Néréide* alors j'engageai successivement et toujours à la même distance, la seconde et la troisième frégate »... (p. 15). La suite contient le détail des manœuvres effectuées pendant la bataille, ainsi que les conditions du retour en France. Les différentes pièces composant ce manuscrit sont : *Rapport du Capitaine St Cricq de la frégate de S.M. la Clorinde* (38 p.) ; *Rapport du Ministre de la Marine à Sa Majesté l'Empereur* (11 p.) ; *Défense du Capitaine de vaisseau Saint Cricq telle qu'il l'a prononcée devant son Conseil de guerre le 17 mars 1812* (62 p.) ; *Dernières observations prononcées dans la Séance du 18 mars 1811 [sic, pour 1812]* (17 p.) ; et *Jugement au nom de l'Empereur et Roi* (7 p.).

351. [Charles SALIGNY, duc de San Germano (1772-1809) général ; premier mari de la future duchesse Decrès (nièce de Julie et Désirée Clary, belle-sœur du maréchal Suchet)]. 2 L.A. (minutes) et 18 L.S. ou P.S. à lui adressées, 1806-1808 ; in-4 ou in-fol. (sous chemise de l'inventaire notarial après décès de la duchesse Decrès). 300/400

LETTRES DE SERVICE et documents concernant ses titres de baron de l'Empire et de duc de San-Germano, ses domaines et revenus dans le royaume de Westphalie, son passage au service de Joseph Roi d'Espagne, ses décorations (napolitaine, française et bavaroise), sa nomination comme capitaine des gardes du corps du roi d'Espagne... Documents signés par le Vice-Connétable et Major général Alexandre BERTHIER (2, plus réponse de Saligny) ; Joseph BONAPARTE ; l'Archichancelier CAMBACÉRÈS (et réponse de Saligny) ; Guillaume Clarke comte d'HUNEBOURG, ministre de la Guerre (2) ; le général Gonzalo O'FARRILL, ministre de la Guerre d'Espagne (2) ; B.G.E. de LACÉPÈDE, grand chancelier de la Légion d'honneur ; Hugues MARET, secrétaire d'État ; F. RICCIARDI, ministre secrétaire d'État du royaume de Naples (2) ; le prince de BISIGNANO, grand chancelier de l'Ordre des Deux-Siciles ; Mariano Luis de URQUIJO, ministre secrétaire d'État du royaume d'Espagne (2)... Plus une note sur ses services et ses titres par sa veuve la duchesse Decrès.

352. Horace-Bénédict de SAUSSURE (1740-1799) géologue et physicien suisse. L.A.S., Genève 16 décembre 1783, à M. AUDÉOUD, chez MM. Girardet et Haller, banquiers à Paris ; 3 pages petit in-4, adresse, cachet cire rouge (brisé ; sous verre). 2.500/3.000

IMPORTANTE LETTRE SUR LES MACHINES AÉROSTATIQUES, et la *Description des expériences de la machine aérostatique de MM. de Montgolfier* de FAUJAS DE SAINT-FOND (1783).

Il a été agréablement surpris de recevoir le livre de M. de FAUJAS, « non seulement parce que je desirois extrêmement de le lire mais encore parce que j'ai été infiniment flatté de cette attention obligeante de votre part à laquelle je n'avois absolument aucun titre »... Il est allé rendre ses devoirs à Mme Audéoud qui lui a communiqué d'intéressantes nouvelles de son mari... « J'ai peine à croire que le feu de la cuisine de la maison qui porteroit une de ces machines pût jamais servir à les faire aller ; le feu perd trop de son activité en passant par le canal d'une cheminée, mais l'idée est agréable & ingénieuse. Vous avés saisi avec enthousiasme cette étonnante découverte & je comprends fort bien comment l'on s'en passionne. Pour moi je me suis contenté de faire en petit quelques expériences qui m'ont démontré que les machines de ce genre qui sont animées par des corps embrasés ne s'élèvent que par la raréfaction de l'air que produit la chaleur de la flamme & non point par la génération de quelque gaz ou fluide élastique plus léger que l'air ; car j'ai éprouvé que l'air qui sort de la flamme est plus présent que l'air commun. Mais cela même augmente l'étonnement que l'on doit avoir de ce que l'on a tant tardé à faire cette découverte car la dilatation de l'air par la chaleur et la diminution du poids qui en est la conséquence sont un des faits les plus anciennement connus des Physiciens. J'ai appris dans l'ouvrage de M<sup>r</sup> de Faujas un grand nombre de détails intéressants que j'ignore absolument ; la lettre de M<sup>r</sup> MEUSNIER que cet ouvrage renferme est rempli de savoir et d'esprit »... Il ajoute en post-scriptum : « Je devois partir après demain avec toute ma famille pour aller à Lyon voir les grandes expériences de M. MONTGOLFIER, mais elles sont renvoyées à l'année prochaine ».

*Reproduction page précédente*

353. [Nicolas-Joseph SCHREIBER (1752-1833) général et baron de l'Empire]. 11 L.S. ou P.S. relatives à sa carrière et à lui adressées, 1794-1814. 1.000/1.200

BEL ENSEMBLE SUR LA CARRIÈRE DE CE GÉNÉRAL, né à Metz et mort à Fontainebleau  
 Certificat de service comme chef de bataillon, Metz 1794, signé par le conseil d'administration du 2<sup>e</sup> Bataillon du Puy-de-Dôme à l'Armée de la Moselle, dont le capitaine AUSSANDON ; et certificat avec griffe du commissaire L.A. Pille pour congé du régiment de Salis-Samade comme sergent major. Brevet du médaillon des Deux-Épées avec griffe du commissaire Martigue (1795). Brevet de chef de brigade signé par Lazare CARNOT, Président du Directoire exécutif, et certificat signé par le ministre de la Guerre Claude-Louis PETIET (1797). Brevet de chef de brigade à la 22<sup>e</sup> demi-brigade de ligne, signé du Premier Consul BONAPARTE (secrétaire), contresigné par Alexandre BERTHIER et Hugues B. MARET (vélin avec grande vignette de B. Roger, 1803). L.S. d'Alexandre BERTHIER, ministre de la Guerre, lettre de service nommant Schreiber commandant d'armes à Parme (1805). État de services signé par le conseil du 22<sup>e</sup> régiment de ligne (camp d'Étaples 1805). P.S. par Guillaume CLARKE, comte d'Hunebourg, ministre de la Guerre, lettre de service comme général de brigade (1809). L.S. par l'Archichancelier CAMBACÈRES, annonçant sa nomination comme baron de l'Empire (1813). Lettres de chevalier de Saint-Louis, avec la griffe de Louis XVIII, contresignées par V. de LATOUR-MAUBOURG, avec sceau pendant dans son boîtier (octobre 1814). ON JOINT un extrait de naissance de son fils Théodore Schreiber (Calais 1803).



354. SCIENCES. Environ 300 lettres, la plupart L.A.S., de savants, scientifiques, ingénieurs et médecins. 1.000/1.500

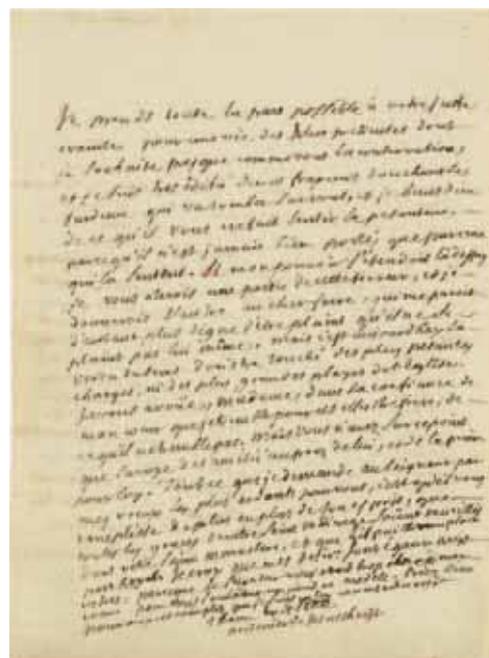
Alexandre AGASSIZ (3), Andral, A. d'Archiac, Henri BAILLON (7 à Charles Pagnerre), Baron, William BAYLISS (3), Paul Berger, Joseph Bertrand, Jean-Baptiste Biot (et doc. joints), Kristian Birkeland, Émile et Raphaël Blanchard, Charles-Lucien Bonaparte, Gaston Bonnier, Bory de Saint-Vincent, Ariste Boué (Charenton), Jean Bouillaud, Bouillon-Lagrange, Jules Boulvin, Bouquet de la Grye, Isidore Bourdon, de BOUTIGNY (journal des opérations sur la fonte du cuivre de Saint-Bel, 1750), Charles Vernon BOYS (3), Georg Bredig, A. Briere de Boismont, Alexandre Brongniart, P. Brouardel, Auguste Broussonet, Paul Budker, Hector de CALLIAS (contrat d'une invention pour des locomotives, 1847), J. Carraciolo, Alexis Carrel, Bruno Cayol, Chaptal, Auguste Chauveau, Chevallier de Rivaz, Eugène Chevrel, Robert Chodat, Pierre Chomel, Jean Civiale, Jules Cloquet, Cochin, Ernst Cohen, Coquebert de Montbret, Louis Cordier, Alfred Cornu, Cullerier, G. Cuvier, R. Debré, P. Dehérain, L. Ch. Deneux, J. Desnoyers, Devergie, Martial Doirier (brevet d'invention des « vélocimanes »), Antoine Dubois (avec Bayen et Vergez), Léon DUGUIT (14), Constant et Auguste Duméril, P.L. Dunant, Léo Errera, d'Eternod, Fauconneau-Dufresne, Henri Filhol, Camille Flammarion, H. Foerster, M. Foster, E. Freymy, B. Galitzine, Henri Gambey, Albert Gaudry, Éric Gérard, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, Gillet de Laumont, Antonin Gosset, N. Gueneau de Mussy, Ph. Guye, Hayoit, Paul Henry, Alexandre HERZEN (3), Franz HOFMEISTER (3), Louis Joubin, H. de Lacaze-Duthiers, S.F. Lacroix, Landré-Beauvais, E. Ray Lankester, St. Laugier, Valère Lecomte, Urbain Le Verrier, Michel Lévy, Ch. L'Hermite, L. Luiggi, Victor MEUNIER (6), Stanislas Meunier, Ludwig Mond, Henri Mondor (3), César MOREAU (long rapport sur l'exploration du Pôle Nord, 1818), Angelo Mosso, John Murray, Henri Nestlé, Simon Newcomb, Orfila, F. Panhard, Eugène Pécllet, Jules Pelouze, Edmond Perrier, Jean-Rodolphe Perronet, Em. Picard, Raoul Pitault (corresp. pour des fêtes aérostatiques, vignettes au ballon), J.H. Poynting, Camille Raspail, Ch. Robin, A. Roguin, Raphaël Sabatier, Charles et Henri Sainte-Claire Deville, Henri de Saussure, G. Séé, R.A. Serres, Walther SPRING (4), Paul Topinard, A. Toussaint, Ulysse Trélat, J.N. Trouille, Van Beneden, L. VAN HOUTTE (4), Max VERWORN (3), Vilmorin, A. Voronoff, Charles Wolf, René WORMS (11), Antonio Zanini, etc.

ON JOINT un gros dossier de manuscrits de remèdes et recettes, des mémoires et factures de pharmaciens et médecins, de reçus et documents d'hôpitaux (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.) ; des imprimés, brochures et plaquettes sur la médecine et les sciences ; un tapuscrit d'Henri Corbière transcrivant des réponses de scientifiques à des enquêtes (avec lettre signée par L. de Broglie, J. Rostand, etc.) ; et 2 plaques en métal à l'effigie de Claude Bernard et Louis Pasteur (métal, 8 x 11 cm) offertes par l'Hémoglobine Deschiens.

355. James SMITHSON (1770-1829) chimiste et minéralogiste anglais, fondateur de la Smithsonian Institution à Washington. L.A.S., Paris 13 avril 1821, à Louis-Benjamin FLEURIAU DE BELLEVUE ; 3 pages in-4, adresse, cachet cire rouge (brisé). 400/500

Aucune des substances que Fleuriau lui a envoyées n'est de l'ambre : « L'on n'en obtient point d'acide succinique. L'acohol ayant peu d'effet sur eux, ils se rapprochoit plus du copal. Je ne seroit point porté à attribuer l'opacité et l'état terne de certaines parties du n° 1 aux causes que vous nommez, ni meme peut-etre à aucun changement chimique ; mais plustot à un simple desagregation. La croute blanchatre a la surface du n° 2 peut aussi avoir la meme cause ; mais d'autres parties opaques sont dues a la presence d'une matiere étrangere », probablement du quartz... Après avoir livré quelques dernières observations sur les échantillons, il regrette de ne pouvoir aller plus loin : « Etant dans l'intention il n'y a pas longtemps d'aller en Angleterre, j'ai jetté presque toutes mes reactifs. Je suis ainsi fort embarrassé en faisant des experiences, n'ayant pas un choix de moyens, etant meme souvent sans moyens du tout »...

Reproduction page 179



356. **Jean SOANEN** (1647-1740) prélat, prédicateur oratorien, évêque de Senez, suspendu pour jansénisme par le Concile d'Embrun et exilé à la Chaise-Dieu. 17 lettres, soit 6 L.A.S., 1 L.A. et 10 L.S. (plusieurs en partie autographes ou avec ajouts autographes), signées « Jean Eveque de Senez prisonnier de Jesus Christ », La Chaise-Dieu 1733-1740, à Madame de SÉGUR, abbesse de l'abbaye royale du Val de Gif ; 50 pages in-4 ou in-8 (découpes à 2 lettres). 1.500/2.000

INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE DE DIRECTION JANSÉNISTE DU VIEIL ÉVÊQUE EN EXIL À L'ABBESSE DE GIF. Dans cet ensemble de 17 lettres, l'évêque « prisonnier de Jésus-Christ » témoigne de sa foi profonde et passionnée et d'un prosélytisme fervent. Marie-Anne-Françoise de SÉGUR (1697-1749), entrée à six ans et demi à l'abbaye de Gif, bastion janséniste, en deviendra abbesse en 1733 après la mort de Mme de Béthune d'Orval, dont elle était la coadjutrice ; son frère Jean-Charles de Ségur (1695-1748), évêque de Saint-Papoul en 1723, démissionna de son évêché en 1735 pour revenir au jansénisme et se retirer à l'abbaye de Gif

14 février 1733. Longue lettre disant son union de pensée et de prière avec les religieuses, « vierges sacrées, qui non contentes d'être les épouses du Seigneur et de s'être enfermées volontairement pour lui par leurs vœux, desirent encore d'être relemment ses captives et ses martyres par leurs souffrances », et qui l'ont choisi « pour leur Père adoptif » ; c'est une grande consolation après « le schisme déplorable de mes pauvres filles de Castellane, qui après une fidélité édifiante durant quelques années ont été vaincues par la terreur ou la séduction » ; il fustige cette « *Theologie nouvelle* où l'on a la hardiesse de nous enseigner impunément le maudit secret de commettre les plus grands pechez sans offenser Dieu mortellement ». Il exhorte les sœurs de Gif à s'associer à sa cause...

23 novembre. Il remercie l'abbesse de ses bienfaits et de son soutien, et de son zèle pour la cause de Dieu... « c'est aujourd'hui la vertu du tems de n'être touché des plus pesantes charges, ni des plus grandes playes de l'Eglise ». Il demande au Seigneur « qu'il vous remplisse de plus en plus de son esprit, que toutes les graces de votre saint voisinage soient recueillis dans votre saint monastere, et que Gif puisse remplacer Port-Royal »... 22 décembre. Après avoir évoqué le souvenir de la mère abbesse qui vient de mourir (Mme de Béthune d'Orval), Soanen donne des conseils à la nouvelle abbesse pour l'exercice de sa charge, et prie « pour demander à Dieu que votre accroissement de dignité vous rende toujours plus humble, votre fardeau plus fervente, votre abondance plus pauvre, et qu'à l'imitation de J.C. les croix attachées à votre état vous le fassent aimer plus que ses honneurs »...

29 janvier 1734. Il remercie pour l'envoi de l'éloge funèbre de la Mère Abbesse. « Vous voila donc, Madame, chargée d'un poids qui doit faire trembler par le vue de sa pesanteur et de vos engagements »... 15 avril. Il regarde sa disgrâce à la fois comme un très grand honneur et comme « un véritable châtement de Dieu »... Il prend alors la plume pour parler de son espoir de convertir à leurs idées « l'illustre frere » (Jean-Charles de Ségur, évêque de Saint-Papoul, frère de l'abbesse) : « on se flatte souvent d'une esperance trompeuse dans l'episcopat de s'y sauver quand on a pratiqué deux ou trois devoirs essentiels, pendant qu'on en viole une centaine d'autres, dont un seul suffit pour notre damnation »... 4 août. Il se réjouit de la possible conversion à leurs idées de l'évêque de Saint-Papoul : « Quand elle sera accomplie, connue et soufferte, ce sera un miracle entre les miracles. [...] Je ne puis assez louer le Monsieur d'avoir consulté d'habiles maitres dans la veritable science de Dieu et d'attendre humblement leur decision avec une forte volonté de s'y conformer »... 28 septembre. Il se réjouit de la conversion du frère de l'abbesse : « Je ne puis assez benir Dieu de ces heureuses et sages demarches qui ont deja édifié la Province, mais sur toutes choses tachez de lui donner de la confiance en la piété et le prudence de Mr [nom biffé] qui est presque à sa porte et avec qui il sera aisé d'entretenir un commerce secret. C'est un de mes plus prétieux amis et a qui l'on peut se fier pour les plus saintes et les plus grandes entreprises »... 17 novembre. Il lui transmet la lettre que lui a adressée son frère : « j'ai présenté à Dieu cette lettre sur l'autel et je m'assure que vous le ferez encore mieux que moi »...

25 janvier 1735. Il s'est répandu le bruit que deux prélats, dont l'évêque de Grenoble, « se sont déclarés pour la cause de la vérité. [...] Je souhaite fort que cette fable devienne une vérité, non pas pour l'intérêt de M. de Senz mais pour l'honneur de la cause et pour le salut des ces deux Messieurs que j'honore fort » ; devant son mauvais état de santé, il interdit à l'abbesse pendant six mois ses pratiques austères de jeûne et de pénitence. 6 avril. Soanen revient sur la conversion du frère de l'abbesse, qui a donné sa démission par un mandement de mars 1735 : « Quel courage après tant de pusillanimité, et quelle force après tant de faiblesse ! [...] Vous recouvrez un frère que vous avez longtemps pleuré comme mort, Dieu me redonne un fils qui n'a jamais cessé d'être l'objet de ma tendresse »... 14 mai. Il évoque les persécutions dont est victime Mgr de Ségur : « J'ai connu bien clairement que Dieu vouloit la perfection du sacrifice et j'avoue que mon cœur et mes larmes m'ont fait sentir la grandeur de l'œuvre et m'ont persuadé que la main de Dieu s'est montrée pour consommer l'édification de son Eglise et donner un exemple éclatant à tous les siècles »... 10 août 1735. Il se réjouit de la visite du frère de l'abbesse qui vient d'embrasser leurs convictions. [Décembre]. Il s'inquiète de la santé de sa fille et s'oppose à ses pratiques d'austérité ; lui, vient de guérir d'un rhume qui l'a « presque conduit aux portes de la mort ; c'est bien peu de chose que la vie et à 90 ans, on devrait en avoir un parfait mépris. [...] Si la paix extérieure dont vous jouissez maintenant duroit toujours, je craindrois que Dieu n'eût trouvé en vous quelque mauvais levain capable de corrompre toute la pâte. Il y a une sorte de honte d'être épargné lorsque la vertu trouve partout tant d'obstacles. Les menaces du monde sont moins à craindre que ses ruses. Son venin est dans la queue et il est plus dangereux quand il flatte que lorsque qu'il s'irrite »...

26 mars 1738 : « Je suis très sensible, ma chère fille, à la privation des secours spirituels où la prévention des hommes vous réduit. Mais que ne peut-on espérer de la miséricorde de Jésus Christ, lorsque la crainte de lui déplaire nous expose à la contradiction des ennemis de sa grâce. Leurs efforts se briseront contre notre résistance »... 3 janvier 1739. Il lui offre ses vœux, pour elle et sa communauté : « Ne me laissez pas ignorer votre situation, puisque vous connoissez l'intérêt que j'y prends »...

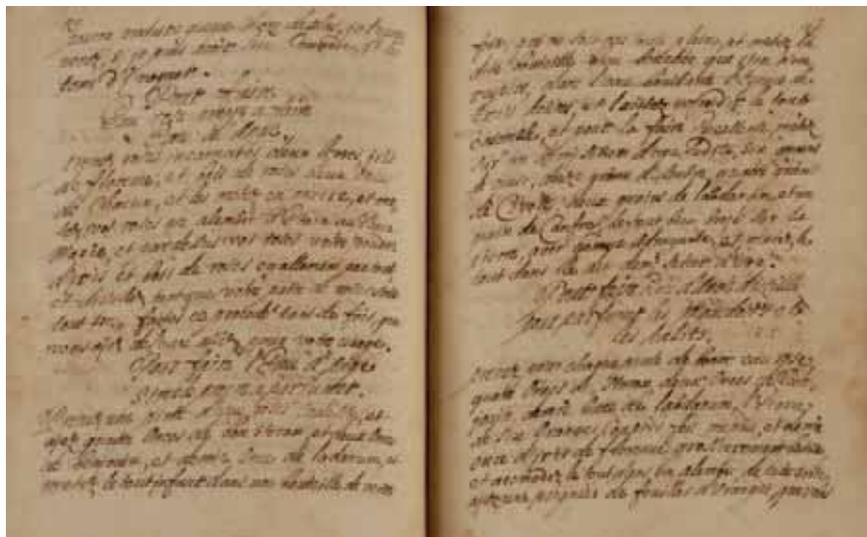
3 août 1740. Il lui demande recevoir Mademoiselle de MAILLY (ancienne maîtresse de Louis XV) : « Je la regarde comme une fille qui m'est très chère, et que je voudrais enfanter à J.C. par le sacrifice de mes liens. Dieu lui a fait bien des grâces ; et elle cherche une solitude où elle puisse les conserver et les faire valoir. Elle a choisi votre St desert, et les avantages qu'elle s'y promet sont conformes à l'attrait qu'elle a pour la pénitence et la prière »... [Septembre], dernière lettre de Soanen à l'abbesse de Gif [il va mourir le 25 décembre, à 94 ans], la remerciant de ses bontés pour Mademoiselle de Mailly et l'assurant une fois de plus de sa protection : « Je partagerai toutes vos sollicitudes puisque vous avez souhaité que votre troupeau soit aussi le mien »...

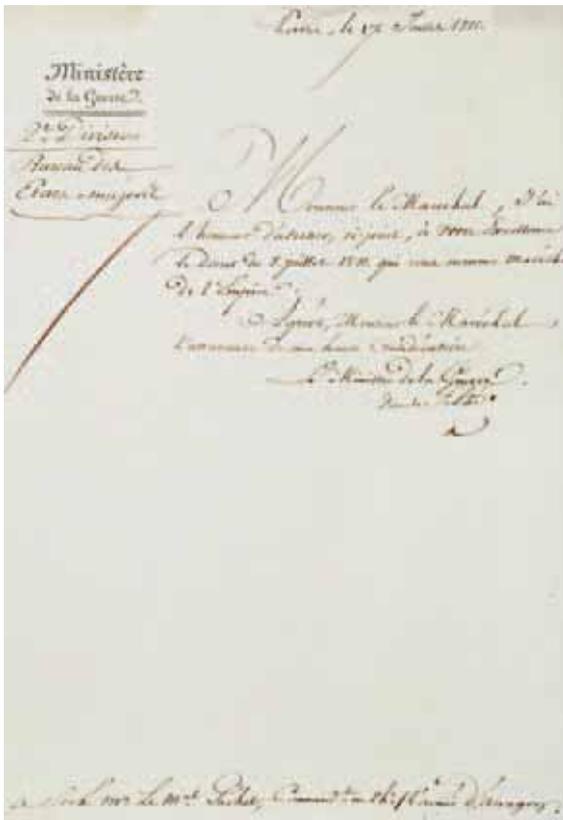
ON JOINT une P.A.S., La Chaise Dieu 2 juillet 1737, ajout à son testament : « Je donne à Madame Marie Anne Basile de Segur abbesse de Gif pour sa communauté mon aube de dentelle, dont je me suis servi à Embrun, comme un gage de mon respectueux attachement pour cette sainte maison » (1 p. in-4), et la copie du reçu de cette aube après la mort de l'évêque [cette aube était l'œuvre de l'abbesse qui fut ensevelie dans ce vêtement à sa mort en novembre 1749], ainsi que la copie de deux lettres de Soanen à Mme de Béthune d'Orval.

357. **SOINS DE BEAUTÉ.** MANUSCRIT, *Le Cabinet des Dames*, [France, début XVII<sup>e</sup> siècle] ; petit in-4 sur papier (185 x 150 mm), cartonnage moderne sous étui toilé. [13 ff. (2 titres et tables)], 193 p.-[2 ff.]. 2.000/2.500

TRAITÉ INÉDIT DE RECETTES DE BEAUTÉ ET CONSEILS D'UN MÉDECIN POUR LES SOINS DU VISAGE ET DE LA PEAU DES FEMMES. C'est la mise par écrit des recettes des soins que ce médecin a prodigués durant douze années « à une dame de condition ». On trouve ainsi des recettes pour la teinte des cheveux, des pommades contre le hâle du soleil ou pour les mains, des eaux pour le visage, des remèdes pour les menstrues, contre la « mauvaise senteur », des recettes de parfums (l'Eau de la Grande Duchesse de Florence...), mais aussi de friandises, etc. Quelques recettes ajoutées d'une autre main à la fin du livre sont en italien. Voici la recette de l'*Eau excellente pour se maintenir en sa beauté et contre les rides* : « Prenez deux livres d'eau rose de provin, et metez les infuser dedans deux onces de soufre vif, quatre onces d'oliban blanc, six onces de bonne mirrhe l'espace de trois jours, couvrant votre alembic d'un autre alembic bien luté ; et le metez en digestion dans le fumier ou au bain marie, et après faites le distiller dans l'eau bouillante, adaptant dans le corps du chapiteau un petit nœud où vous metrez dix grains de musc et 30 grains d'ambre. Vous verrez parmi les figures comme il faut prendre ledit nœud dans des chapiteaux de verre et gardez votre eau en bouteille de verre bien bouchées avec du linge et de la cire pardessus, vous gardant de vous servir de votre bouchon d'étain et encore plus de plomb. La meilleure heure de se servir de ladite eau est en se mettant au lit ».

\* \* \* \*





359



## Louis-Gabriel SUCHET

(1770-1826)

Maréchal d'Empire, duc d'Albufera

358. **Jean-Pierre SUCHET** (1736-1789) négociant soyeux de Lyon, père du maréchal. P.S., et 22 lettres ou pièces à lui adressées ou le concernant, 1766-1792. 400/500

Contrat de mariage avec Marie-Anne Jacquier (Lyon 1766). Reconnaissance de dette devant notaire par J.-P. Suchet envers demoiselle Marie-Anne Anony (Lyon 1785). Acte de société « pour le commerce de fabrique d'étoffes de soye », signé par Jean-Pierre SUCHET et son neveu et associé Jean-Christophe Suchet (Lyon 1788). Cahier de comptes de M. Besson avec Suchet oncle et neveu (1782-1788). Consultation juridique après ouverture du testament de J.-P. Suchet (1789). Liste de parents, leurs âges, professions et degré de parenté avec le défunt. Convention et projet de convention touchant à ses biens immobiliers (1789) ; affiche de vente aux enchères après décès (1789). Inventaire général des débiteurs et créiteurs de Suchet oncle et neveu, en vue de la liquidation, signé par Jean-Christophe Suchet et 4 membres du conseil de tutelle des fils du défunt (1789). Acte de société entre Jean-Christophe Suchet et son cousin Louis-Gabriel Suchet « fils aîné, émancipé » (1789). Lettre d'Étienne Suchet « l'aîné », frère de Jean-Pierre (1792). Lettres diverses et notes sur la succession, etc.

359. [**Louis-Gabriel SUCHET**]. 85 L.S. ou P.S. à lui adressées, 1796-1823, plus qqs minutes autographes de réponse ; 95 pages formats divers, dont 10 sur vélin, nombreux en-têtes et vignettes, qqs cachets cire rouge ou encre, qqs sceaux sous papier, qqs adresses, classés sous 32 chemises titrées. 18.000/20.000

IMPORTANT ENSEMBLE DES BREVETS, TITRES, DÉCORATIONS ET LETTRES DE SERVICE DU MARÉCHAL SUCHET, TOUT AU LONG DE SA CARRIÈRE.

*1<sup>er</sup> nivose V (21 décembre 1796)*, promotion au grade de chef de bataillon : L.S. par le général Alexandre BERTHIER. *7 brumaire VI (29 octobre 1797)*, BREVET de chef de brigade d'infanterie, signé par le Directeur MERLIN de Douai et le ministre de la Guerre SCHERER. *3 germinal VI (23 mars 1798)*, nomination au grade de général de brigade « près les Troupes qui sont dirigées vers les côtes de la mer Méditerranée » : 2 L.S. par SCHERER ; *9 germinal*, ordre de rejoindre l'Armée d'Helvétie signé par le général ERNOUF ; *13 germinal-28 prairial (2 avril-16 juin)*, 4 L.S. par SCHERER confirmant le grade et l'envoyant à l'Armée d'Italie. *12 frimaire VII (2 décembre)*, affectation à l'armée d'Helvétie, *7 nivose (27 décembre)*, cessation de toutes fonctions, *6 ventose (24 février 1799)*, affectation à l'Armée de Mayence : 4 L.S. ou P.S. par SCHERER. *22 messidor (10 juillet)*, promotion au grade de général de division, et nomination de chef de l'État-major général de l'Armée d'Italie : 3 L.S. par Jean BERNADOTTE, ministre de la Guerre ; plus 2 BREVETS de général de division délivrés en 1800 et 1801, signés « Bonaparte » (secrétaire) et par Hugues Maret, et les ministres de la Guerre Lazare CARNOT (1<sup>er</sup>) et Alexandre BERTHIER (2<sup>e</sup>). **1801-1803**, 3 lettres de service d'inspection générale d'infanterie, signées par Alexandre BERTHIER. *4 brumaire XII (25 octobre 1803)*, 4 lettres de service de général commandant la 4<sup>e</sup> Division de l'armée formant le camp de Saint-Omer, signées par Alexandre BERTHIER. *20 frimaire (11 décembre)*, nomination de membre de la Légion d'honneur, et *26 prairial (14 juin 1804)* de Grand-Officier, signées par le Grand-Chancelier LACÉPÈDE. *4 brumaire XIII (26 octobre)*, lettre de convocation au Sacre signée par Hugues MARET. *15 pluviôse (3 février 1805)*, nomination de gouverneur du palais de Laeken, 2 L.S. par le Grand Maréchal du Palais DUROC. *5 ventose (24 février)*, états des services de SUCHET, signés par lui. *11 février 1806*, nomination de Grand-Cordon de la Légion d'honneur, signée par LACÉPÈDE, qui ajoute de sa main : « La grande décoration sera vue avec un plaisir bien vif, par les membres de la Légion d'honneur, au milieu des nouveaux lauriers que vous venez de cueillir sous le plus grand des capitaines, et de ceux que vous aviez déjà moissonnés en Helvétie, sur les bords du Var, dans la Ligurie, sur les rives du Mincio, et sur celles de l'Adige ». *15 mars 1808*, commandement provisoire du 5<sup>e</sup> corps de la Grande Armée, L.S. par Alexandre BERTHIER. *19 mars*, nomination de comte d'Empire : 2 L.S. de l'Archichancelier CAMBACÉRÈS, et BREVET avec en-tête calligraphié et armoiries peintes en expédition conforme signée par DUDON, secrétaire général du Conseil du Sceau des titres. *22 décembre*, nomination de commandeur de l'ordre militaire de Saint-Henri de Saxe, signée par le comte de Hopffgarten, ministre de l'Intérieur à Dresde. *10 mai 1809*, nomination de général en chef du 3<sup>e</sup> corps de l'Armée d'Espagne, signée par Alexandre BERTHIER, Major général. *11-17 juillet 1811*, 2 L.S. du duc de FELTRE, sur la prise de Tarragone et la nomination de Suchet comme Maréchal de l'Empire. *16 janvier 1812*, diplôme de membre honoraire de la Société royale des Amis du pays de Valence. *24 janvier*, nomination de duc d'Albufera : L.S. et P.S. par le Major général Alexandre BERTHIER, et L.S. de l'Archichancelier CAMBACÉRÈS. *24 avril*, nomination de général en chef des Armées d'Aragon et de Catalogne réunies, L.S. par Alexandre BERTHIER. *19 novembre 1813*, nomination de Colonel général de la Garde Impériale : L.S. et P.S. par Armand de CAULAINCOURT duc de Vicence, le duc de FELTRE, Pierre DARU, et le baron FÉLIX. *22 avril 1814*, nomination de général en chef de l'Armée royale du Midi : 3 L.S. ou P.S. par le général comte DUPONT, ministre de la Guerre. *1<sup>er</sup> juin*, BREVET de chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis, signé par LOUIS XVIII et le comte DUPONT. *3 juin*, convocation à l'ouverture de la session du Corps législatif, signée par l'abbé de MONTESQUIOU avec griffe de Louis XVIII. *22 juin*, BREVET de nomination de gouverneur de la 10<sup>e</sup> Division militaire à Toulouse, signé par LOUIS XVIII et le comte DUPONT. *24 septembre*, BREVET de Commandeur de l'Ordre royal militaire de Saint-Louis, signé par Louis XVIII (secrétaire) et le comte DUPONT, avec L.S. du comte de BEAUFORT D'HAUTOUL. *25 novembre*, L.S. du duc de Blacas autorisant Suchet à porter la décoration de Commandeur de l'Ordre de Saint Henri de Saxe. *27 novembre*, BREVET de nomination de gouverneur de la 5<sup>e</sup> Division militaire à Strasbourg, signé par Louis XVIII (secrétaire) et le comte DUPONT. *16 août 1816*, BREVET de Grand Croix de la Légion d'honneur, signé par le maréchal MACDONALD, avec L.S. d'envoi. *5 mars 1819*, nomination à la dignité de Pair de France : L.S. et P.S. par le marquis DESSOLLE. *31 juillet*, nomination de chevalier

... /...



de l'Ordre de la Couronne de fer, avec 2 L.S. du maréchal MACDONALD. *Juillet-octobre 1820*, nomination pour être témoin de l'accouchement de la duchesse de Berry : L.S. par LOUIS XVIII et le duc de RICHELIEU, 3 L.S. par le marquis de DREUX-BRÉZÉ, et autres lettres par le colonel de BACQUANCOURT, le maréchal de COIGNY, ma maréchale OUDINOT duchesse de Reggio... *30 septembre*, nomination de chevalier des Ordres du Roi : 3 L.S. par le chancelier DAMBRAY, le comte de SÈZE et le marquis d'AGUESSEAU. *1<sup>er</sup> mai 1821*, baptême du duc de Bordeaux : 2 L.S. par le marquis de Dreux-Brézé, et invitation à la fête de l'Hôtel de Ville (avec livret impr. de la cantate *Les Arts rivaux*) ; en septembre, L.A. (minute) de SUCHET à la duchesse de Berry, et L.A.S. de la maréchale OUDINOT. *10 octobre 1823*, convocation au Te Deum pour la délivrance du roi d'Espagne : L.S. par le marquis de ROCHEMORE...

360. **Louis-Gabriel SUCHET**. 13 L.A.S. ou L.A. (une incomplète), Milan et Bologne 1798, à SON FRÈRE Gabriel SUCHET ; 34 pages in-4, 2 à son en-tête *Armée d'Italie. Le Général Suchet* avec VIGNETTE [amour tenant un bouclier chiffré S, inconnue de BB]. 4.000/4.500

BELLE CORRESPONDANCE DE L'ARMÉE D'ITALIE.

*Milan 2 thermidor VI (20 juillet 1798)*. Sur l'arrivée du général en chef [BRUNE], « reçu avec acclamation » ; remarques de leur ami VERN sur le comportement de Gabriel... *13 thermidor (31 juillet)* : « Les Autrichiens continuent d'arriver, et de grossir leurs forces, ils parlent de guerre, font de grands préparatifs, tandis que nous luttons contre la misère, et les ennemis intérieurs »... *25 thermidor (12 août)*. Il engage Gabriel à bien servir leur général. Il aspire à un « renversement total [...] il n'est plus possible de vivre avec les serpens, un accommodement sera pour eux une victoire »... Il ajoute : « BONAPARTE est à Alexandrie, la flotte anglaise s'est réfugiée à Syracuse et à Augusta après l'avoir poursuivi jusqu'à sa destination, elle est restée exténuée manquant de vivres et de matelots, ses fideles alliés les Napolitains pourvoient à tout »... *1<sup>er</sup> vendémiaire VII (22 septembre)* : « il paraît qu'il ne faut pas que nous comptions beaucoup sur les requisitionnaires car ils n'arriveront pas. [...] Nous venons de célébrer avec la plus grande pompe la fête de la Repub., il y a eut de l'enthousiasme, de la satisfaction, et du brillant, des courses à cheval, à pied, & la cible »... *19 vendémiaire (10 octobre)*. « Je suis toujours ici comme l'oiseau sur la branche, personne n'arrive pour me succeder, et au contraire confiance, travail, et certains mots à double sens, comme pour me faire pressentir que l'on veut me conserver au poste que j'occupe etc. »... *29 vendémiaire (20 octobre 1798)*. Il annonce un grand événement dans le gouvernement Cisalpin : le Directoire a chargé le général en chef de modifier le choix « par trop mauvais du petit homme » ; après convocation de nouveaux candidats, « trois directeurs ont été changés et 56 membres des deux conseils, [...] tout Milan a resté stupefait, les patriotes se sont rejouis »... *2 brumaire (23 octobre)*. « Les Autrichiens viennent de s'emparer des Grisons, il paraît que l'armée de Suisse, aurait pu les prévenir !! [...] L'ex ambassad. T. est toujours à Milan, il paraît qu'il à encore l'espoir d'y être de nouveau réinstallé, il brave l'opinion qui lui est ici comme dans toute l'étendue de la Cisalpine beaucoup plus contraire que l'on ne pense »... *26 brumaire (13 novembre)*. Envoi d'un récit pour B. : « il n'à pas à douter que l'esprit de passion et l'égarément ne soit aujourd'hui à la masse, et peut-être la retraite est-elle pour l'homme bien le meilleur parti, si le cris de la gloire ne le portait à combattre et à braver le danger »... *Bologne 3 frimaire (23 novembre)*. Savoir que le général est bien accueilli et qu'on lui rend justice est une consolation : « quand à moi, qui ne veut me défendre que par des faits, je t'annonce que mon avocat sera le g<sup>d</sup> Joub. [Joubert] » ; ils déjoueront l'intrigue par les faits... *Milan 13 frimaire (3 décembre)*. « Le sort en est jetté et me voila encore fixé en Italie, jaloux de meriter l'estime de J. & de prouver que B<sup>e</sup> savait bien son affaire »... Joubert lui a offert un brillant commandement ; Suchet charge son frère de messages pour le brave général [Brune]... « Tu verras par les recits de l'armée de Rome que la victoire vient encore caresser l'Armée d'Italie »... *14 frimaire (4 décembre)*. « Les succès de l'armée de Rome continuent et malgré leur nombre, les Napolitains n'auront pas beau jeu »... *17 frimaire (7 décembre)*. « Novara a été surpris, la garnison forte de 1400 hommes prisonniers de guerre & nos troupes continuent de marcher sur la cour, s'il y a de la resistance elle sera repoussée vigoureusement »... Il espère que l'Armée d'Italie sera augmentée de 15 à 20 mille soldats... *27 frimaire (17 décembre)*. « Le bruit s'est répandu de l'intéressante nouvelle que tu m'as fait pressentir

[...] & il n'est pas un militaire qui déjà ne se réjouisse d'un pareil avènement, chacun le dit, nous serions heureux, nous serions écoutés, défendus & estimés. [...] Nous sommes ici dans une inquiétude sur les résultats qui nous fait former mille châteaux en Egypte »... ON JOINT 7 lettres ou pièces adressées à Gabriel Suchet par des amis, 1788-1798.

*Reproduction page 189*

361. **Louis-Gabriel SUCHET.** MANUSCRIT autographe, et 11 lettres, pièces ou manuscrits, plusieurs avec corrections et additions autographes, relatifs à sa carrière, [1798-1823] ; 95 pages formats divers. 1.000/1.200

*Notes sur une partie des campagnes, services & blessures du General de Division Suchet*, de la main de Suchet, depuis 1792 : « a passé deux mois au camp sous Valenciennes en 1792, comme volontaire – sous le general en chef Luckner », jusqu'en 1798 : « Il est élevé au grade de <sup>al</sup> de brigade et obtient la faveur de continuer en cette qualité de commander son régiment. Il se rend en Italie pour rendre compte de sa mission, il est retenu par le <sup>al</sup> en chef, qui l'empêche de se rendre à Toulon et suivre la grande expédition, qu'il a ambitionnée et à laquelle il est destiné » (5 pages in-fol.).

État des services de Suchet, 1791-1804.

Notice sur le maréchal Suchet rédigée en 1812 par son aide de camp et chef d'état-major le général SAINT-CYR NUGUES, s'achevant sur la nomination du maréchal comme duc d'Albufera ; en marge, additions autographe de Suchet. Une autre notice retrace la carrière de Suchet de 1790 à 1800 lors de la reprise de Gênes (qq notes et corrections de la main de Saint-Cyr Nugues).

L.A.S. d'Alphonse de BEAUCHAMP pour soumettre au maréchal son projet d'une *Histoire des campagnes du maréchal Suchet dans les royaumes d'Aragon et de Valence, et en Catalogne...* (14 décembre 1814), et P.A.S. du même dressant l'état des « pièces historiques » à lui communiquées par le maréchal (rapports, lettres, journaux d'opérations militaires ou de siège, etc.).

*Notice sur le maréchal Suchet* (1816), 4 versions successives, la seconde complétée d'un dernier paragraphe sur sa prochaine réintégration dans la Chambre des Pairs, les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> avec de nombreuses et importantes corrections et additions autographes.

« Extrait d'un ouvrage italien sur les campagnes d'Espagne, partie relative au siège de Tarragone » (34 p. in-fol. sur papier à en-tête du *Dépôt de la Guerre. Section historique*). « Atlas des campagnes de M. le Maréchal [...] en Espagne de 1809 à 1814 » : état de 16 cartes ou plans remis « pour cartonner » chez le relieur Deforges en 1823.

*Reproduction page 189*

362. **Louis-Gabriel SUCHET.** MANUSCRIT autographe, *Notice historique jusqu'au traité de Lunéville pour Louis Gabriel Suchet Lieutenant général d'armée*, [1801 ?] ; cahier de 11 pages et demie in-fol., lié d'un ruban rose (lég. mouill.). 1.200/1.500

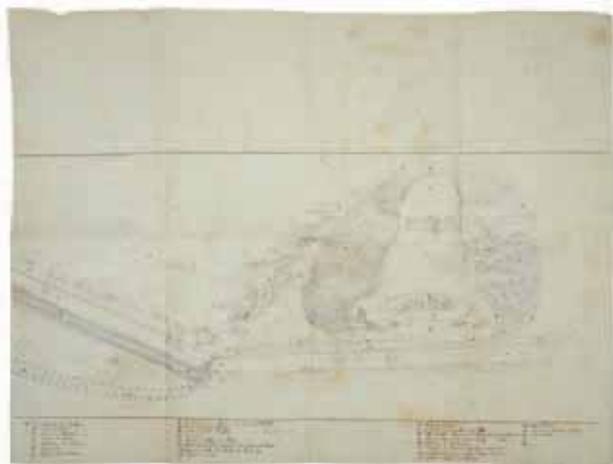
AUTOBIOGRAPHIE DU FUTUR MARÉCHAL SUCHET, sans doute destinée à un recueil de notices biographiques, avec de nombreuses ratures et des corrections.

Elle commence par un long préambule : « Les notices qu'on vient de lire doivent convaincre tous les hommes éclairés et impartiaux, qu'il n'est point d'époque dans notre histoire, qui ait vu se former à la fois un si grand nombre de généraux distingués, qu'il n'est point de guerre qui ait fait naître des exploits plus éclatants, des événements plus glorieux et plus extraordinaires. L'amour de la gloire prenait sa source dans l'amour de la Patrie [...] Les chefs des armées françaises formés en peu de temps à l'art militaire ont donné pour ainsi dire à la Victoire la vigueur et la bouillante impetuosité de la jeunesse, et leurs succès sans être jamais hasardés ont presque tous été d'une rapidité sans exemple »... Suit la notice biographique : « Louis Gabriel Suchet né à Lyon n'avait que 20 ans, quand la Patrie appela les Citoyens à sa défense »... On y évoque l'éducation de Suchet, ses débuts sous les drapeaux, ses premières rencontres à la tête du 4<sup>e</sup> bataillon de l'Ardèche contre les Anglais et leurs alliés qui voulaient envahir la Provence, son affectation à l'Armée d'Italie sous les ordres du général LAHARPE, puis sous BONAPARTE, « que déjà il avait appris à estimer à Toulon », les actions d'éclat de la 18<sup>e</sup> demi-brigade sous les ordres d'AUGEREAU puis dans la division MASSENA à Millesimo, Cossaria, Dego, Lodi, Borghetto, Peschiera, « la mémorable bataille de Castiglione », le « combat sanglant de Ceréa », où il est « grièvement blessé à l'épaule gauche »... Dès son rétablissement, « il s'empresse de rentrer dans les rangs et conduit bientôt encore ses camarades à la victoire, au passage de la Piave, en avant de Bellune [...] et à la bataille de Tarvis d'où Massena l'envoya à travers l'armée ennemie annoncer la victoire à Bonaparte »... Nommé « par Bonaparte chef de brigade sur le champ de bataille » de Neumarck, il est envoyé, après la paix de Campo-Formio, sur les frontières de Suisse et s'illustre dans la campagne d'Helvétie sous les ordres du général BRUNE qui le nomme « aux fonctions importantes de chef de l'Etat Major de l'Armée » ; chargé d'apporter à Paris 20 drapeaux enlevés aux Suisses, il est nommé général de brigade. Alors qu'il se préparait à suivre Bonaparte en Orient, Brune lui confie le poste de « chef de l'Etat Major général » de l'Armée d'Italie, poste dont Suchet explique l'importance. Il relate son action pour l'occupation du Piémont, le remplacement de Brune (« première victime de cet esprit de tracasserie qui dirigeait alors la politique des Directeurs ») par le général JOUBERT, dont Suchet devint « le compagnon et l'ami », et dont il pleura amèrement la mort... Il expose son action, notamment lors de l'invasion de la Toscane. Il finit en déplorant les menées sourdes contre lui auprès de l'autorité, pour obtenir son rappel. « Telle était alors la situation des généraux, qu'il eut fallu souvent moins de courage pour résister aux efforts de l'ennemi, que pour surmonter les degouts dont ils étaient sans cesse abreuvés ». Joubert tenta en vain de résister au Directoire pour empêcher le rappel de Suchet, et abandonna son commandement pour « rentrer dans le sein de sa famille, époque désastreuse qui préparait à l'armée française de nouvelles fourches caudines et semblait présager pour nos armes cette campagne malheureuse dont les revers purent à peine être arrêtés par l'habileté du Fabius Français ».

*Reproduction page 189*

363. **Louis-Gabriel SUCHET**. P.S. « L.G. Suchet » comme général de division, grand off<sup>er</sup> de la Légion d'honneur, gouverneur du palais impérial de Laeken », camp de Wimereux 5 ventose XIII (24 février 1805) ; 1 page in-plano en partie impr. 500/700

ÉTAT DE SERVICES DU GÉNÉRAL SUCHET, certifié conforme par lui-même, donnant le détail de ses grades, des corps dans lesquels il a servi, de ses campagnes, actions d'éclat, etc. Dans la colonne « observations », on fait valoir « les actions et combats dans lesquels on a été appelé par les circonstances à commander en chef comme lieutenant g<sup>al</sup> privé de toute communication avec le g<sup>al</sup> en chef » à l'Armée d'Italie en avril-juin 1800, puis à la fin de l'année, « Lieutenance du centre passage du Mincio & bataille de Pozzollo le 4 nivose entre les Autrichiens commandés par le général en chef Bellegarde et les troupes des lieutenants généraux Suchet & Dupont »...



364. **LAEKEN**. PLAN DESSINÉ à la mine de plomb avec légendes manuscrites, [1805] ; 33 x 64,5 cm (sur feuille de 48 x 64,5 cm). 1.000/1.200

DOMAINE DU PALAIS IMPÉRIAL DE LAEKEN, près Bruxelles, dont le maréchal SUCHET fut nommé gouverneur par décret impérial du 12 pluviôse XIII (1<sup>er</sup> février 1805) [ces fonctions cessèrent après que l'Empereur eut cédé le palais à Joséphine, le 10 février 1812]. Le dessin représente le château dans son parc boisé, environné de champs cultivés, avec le canal de Willebroek au premier plan. Le plan est numéroté et légendé (26 entrées) : « château de Laken », cour d'entrée, écuries, belvédère, temple de Vénus, maisons du village de Laeken, ponts, etc.

ON JOINT une intéressante lettre adressée au général Suchet, 21 pluviôse XIII (10 février 1805), donnant de nombreux renseignements et détails sur le château de Laeken.

365. [**Louis-Gabriel SUCHET**]. 15 L.A.S. ou L.S. la plupart à lui adressées, 1805-1820 ; 25 pages formats divers, qqs en-têtes *Ministère de la Marine et des Colonies* ou *Ministère de la Guerre*, une adresse. 300/400

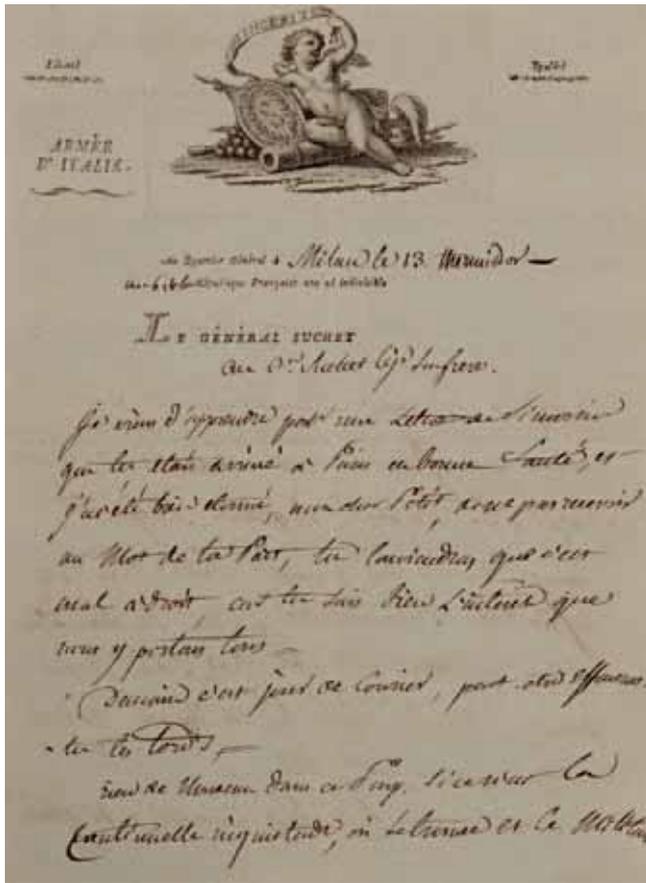
CHARLES, prince régnant de HOHENLOHE (remerciant d'avoir laissé « une sauvegarde pour la tranquillité de mon pays », Kupferzell 1805). Honorine SUCHET (à Collin de Sussy, pour le rapatriement d'Allemagne à Paris d'un souvenir militaire de son mari, Paris 1805). Henri duc de WURTEMBERG (prie de dispenser sa ville des « livraisons extraordinaires », 1806). C. WITTGENSTEIN (2, au nom du comte Tolstoy, Bialystok 1807). Le comte de BASSOMPIERRE (amabilités d'un émigré, Bialystok 1807), et Madame, née de RIGNY (Bialystok 1807). Gustav Kalixt Prince BIRON de COURLANDE (prie de laisser le général Dumoustier et le 34<sup>e</sup> régiment en place, Wartenberg 1807). Louis-Mathieu comte MOLÉ (1817, salie). Victor marquis de LA TOUR-MAUBOURG (sur la diminution du traitement des maréchaux, Paris 1820). Le colonel baron de MARVAL (félicitant Suchet pour son cordon bleu, Padoue 1820, avec apostille autogr. de Suchet). Plus une invitation imprimée à dîner chez le comte Lubienski à l'occasion de la fête de la Reine et la Princesse Royale de Saxe, etc. ON JOINT une L.S. par le maréchal Suchet duc d'Albufera (1813).

366. **Charles-Maurice de TALLEYRAND** (1754-1838). L.S. « Ch. Mau. Talleyrand prince de Benevent », Paris 24 juillet 1806, au général SUCHET ; demi-page in-4. 300/400

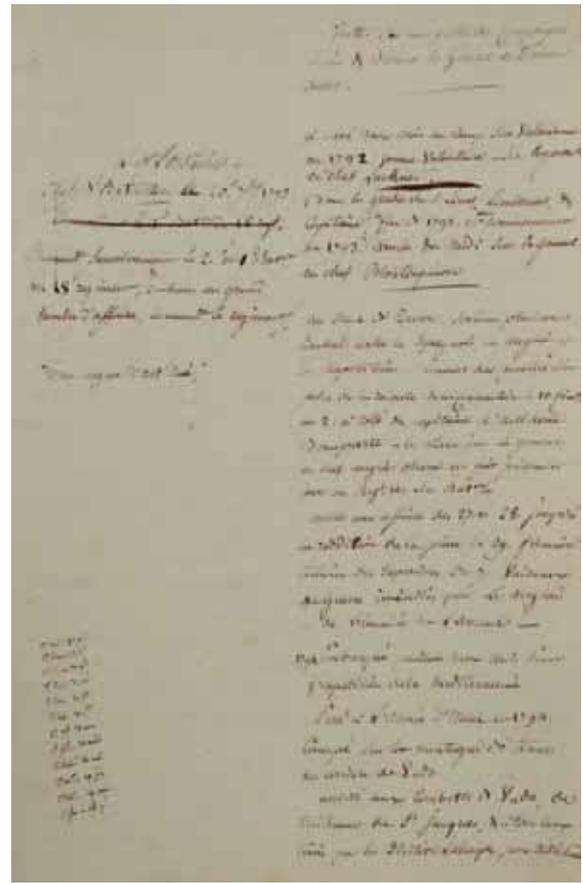
À PROPOS DE SON TITRE DE PRINCE DE BÉNÉVENT (conféré le 5 juin 1806). « Je suis bien touché, mon général, des choses aimables que vous voulez bien me dire au sujet de la nouvelle marque de bienveillance que j'ai reçue de Sa Majesté l'Empereur, ses bontés pour moi me deviennent plus précieuses encore, par l'intérêt que veulent bien me témoigner les personnes auxquelles il m'est doux d'en inspirer »...

367. **Louis BONAPARTE** (1778-1848) frère de Napoléon, roi de Hollande, et père de Napoléon III. L.S. « Louis » avec 3 lignes autographes, Palais royal du Bois 19 mai 1807, au général SUCHET ; 1 page in-4. 250/300

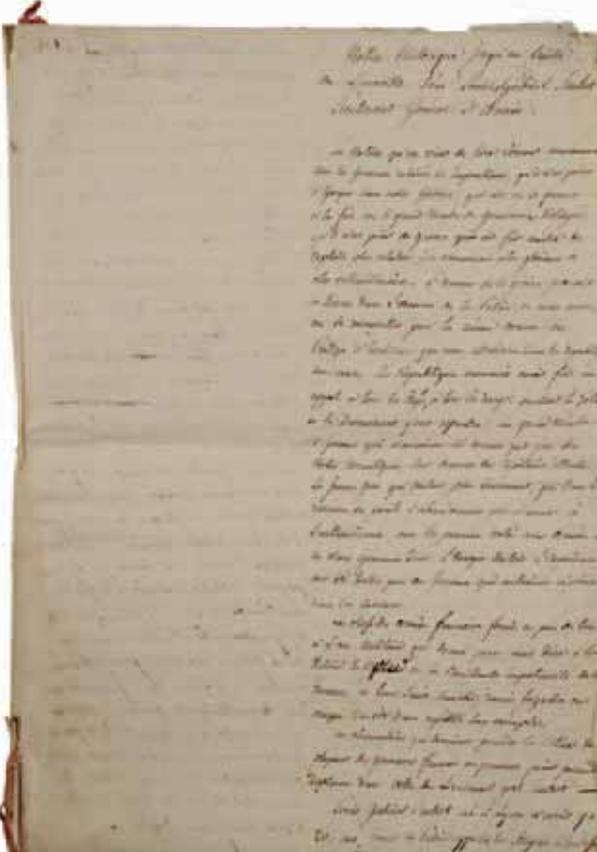
À PROPOS DU FUTUR GÉNÉRAL CHAUVEL [qui sert dans la division Suchet depuis 1805]. Le Roi de Hollande a reçu la lettre du général en faveur du colonel CHAUVEL, et il est tout disposé à accorder à Suchet ce qu'il demande, mais « tous les français auxquels je désirerais accorder la décoration de l'Ordre Royal de Hollande, doivent préalablement l'obtenir de Sa Majesté l'Empereur et Roi »... Et d'ajouter de sa main : « Quoique n'ayant pas de vos nouvelles depuis longtemps je n'en ai au moins pris beaucoup de part à votre conduite à la *grande armée* ».



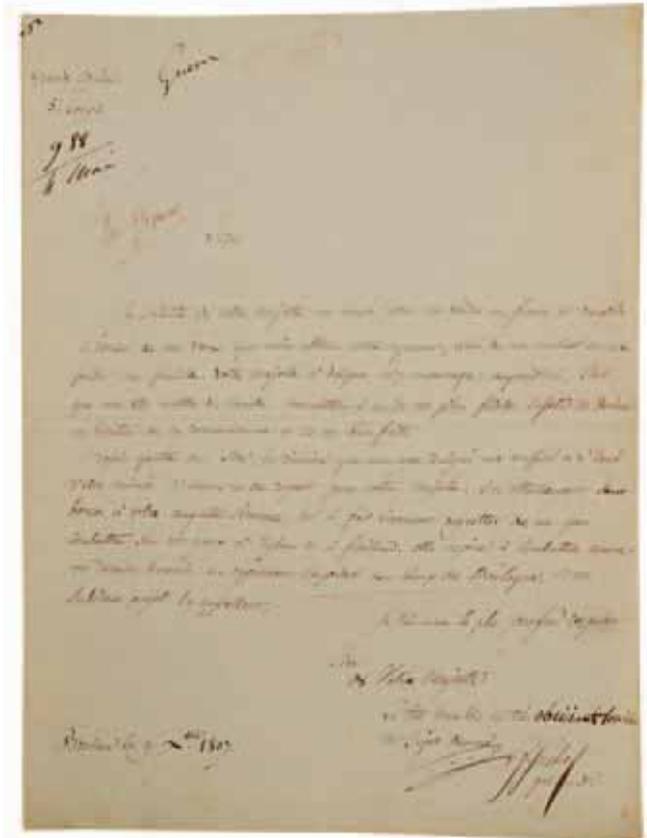
360



361



362



368

368. **Louis-Gabriel SUCHET**. L.A.S. comme général de division, Breslau 9 décembre 1807, à NAPOLÉON ; 1 page in-fol. 500/600

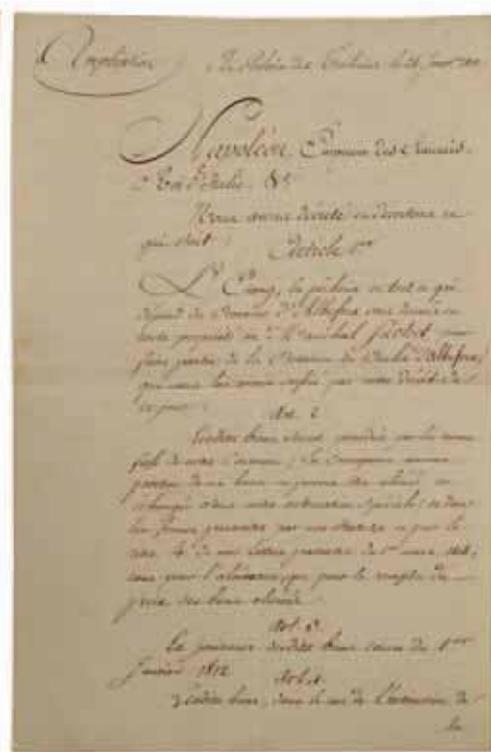
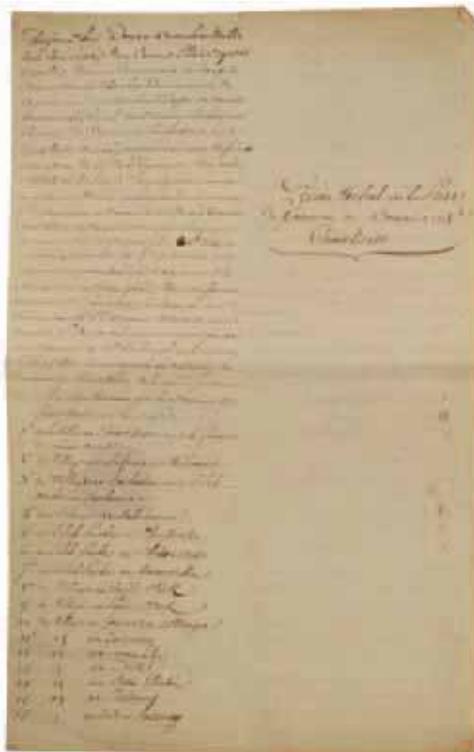
DEMANDE D'AUTORISATION POUR SE MARIER [Suchet épousera, le 16 novembre 1808, Honorine Anthoine de Saint-Joseph, nièce de Julie Clary, femme de Joseph Bonaparte et reine de Naples, puis d'Espagne]. Il sollicite un congé pour se rendre en France, pour « remplir le dernier de mes vœux, après avoir obtenu votre agrément, celui de me marier et de fonder une famille. Votre Majesté a daigné m'y encourager ; aujourd'hui, Sire, que vous êtes maître du monde, permettez à un de vos plus fidèles sujets de désirer un héritier de sa reconnaissance et de vos bienfaits. Depuis quatre ans, Sire, la Division que vous avez daigné me confier n'a cessé d'être animée d'amour et de respect pour votre Majesté. Son attachement sans bornes à votre auguste personne, lui a fait vivement regretter de ne pas combattre sous vos yeux à Eylau et à Friedland. Elle aspire à combattre encore vos derniers ennemis, en reprenant sa place au Camp de Boulogne, si vos sublimes projets l'y appellent »...

Reproduction page 189

369. [**Louis-Gabriel SUCHET**]. 29 lettres ou pièces, 1807-1826 ; 50 pages formats divers, qqs en-têtes *Extrait des minutes de la Secrétairerie d'Etat* ou *Direction générale de l'Enregistrement et des Domaines et forêts*, un sceau cire rouge, conservées sous 2 chemises titrées. 800/1.00

BEL ENSEMBLE RELATIF AU MAJORAT DU MARÉCHAL SUCHET ET AUX DONATIONS IMPÉRIALES SUR LE GRAND-DUCHÉ DE VARSOVIE ET EN WESTPHALIE.

Acte de donation du domaine de Gniewkowo (Bromberg), Tilsit 30 juin 1807, certifié conforme par le baron BARRAIRON, directeur général de l'Enregistrement et des Domaines et Forêts. L.S. d'Alexandre BERTHIER, Vice-Connétable (Fontainebleau 22 octobre 1807), au sujet de don de l'Empereur à Suchet de 200 000 fr, la moitié en rentes et l'autre en argent: « Tout ceci, Général, est entre l'Empereur, vous & moi »... Procès-verbal de la prise de possession du domaine de Gniewkowo, 12 décembre 1807, certifié conforme par SUCHET. 2 longues L.A.S. par le fondé de pouvoirs DUMONT relatives au domaine de Gniewkowo (octobre 1807-janvier 1808). Décret impérial transférant une partie des biens annexés en Westphalie à la dotation du titre de comte du général Suchet (Saint-Cloud 28 août 1808), certifié conforme par GAUDIN, ministre des Finances. 6 quittances d'annuités du majorat, signées par SUCHET (1808). 3 décrets impériaux nommant Suchet duc d'ALBUFERA, lui donnant « tout ce qui dépend du domaine d'Albufera », ainsi que des biens dans la province de Valence (Palais des Tuileries 24 janvier 1812), ampliations signées par le Major général Alexandre BERTHIER, avec L.S. d'envoi (31 janvier 1812). L.S. du comte FABRE de l'Aude, Procureur général du Conseil du Sceau des titres, demandant l'état civil et le lieu de domicile de Suchet (26 avril 1813). Manuscrit autographe par SUCHET d'une « Note remise au Roi en 1814 », détaillant les dotations, traitements, etc. qui lui sont dus. État des sommes qui lui sont dues sur ses dotations en Westphalie de 1812 au 30 mai 1814. Etc.





370

370



370

371

370. [Louis-Gabriel SUCHET]. PEINTURE sur vélin, PLAQUE DE CUIVRE gravée, et 20 lettres ou pièces, 1808-1813 ; bifolium de vélin petit in-4, plaque de 21 x 16,5 cm, et environ 100 pages formats divers. 1.500/2.000

BEAU DOSSIER HÉRALDIQUE SUR LES ARMOIRIES DU COMTE D'EMPIRE PUIS DUC D'ALBUFERA, fixées respectivement par lettres du 19 mars 1808 et du 11 janvier 1813.

... /...

PEINTURE DES ARMES DU COMTE SUCHET sur vélin, par Pierre RÉVOIL (1776-1842), signée PR. Les armes sont surmontées de la toque de velours noir des écussons des comtes, avec la croix de chevalier de la Légion d'honneur et l'aigle en sautoir ; en dessous, la devise : « Souche est en vaillance »... En première page du bifolium, description manuscrite : « Suchet porte de gueules à l'arcade de pont d'or et un lion léopardé d'argent étant sur le dit pont tenant en la patte dextre de devant un rinceau de grenadier d'or ; au franc quartier d'azur de comte ; au chef d'or chargé d'un demi-vol renversé de sable l'extrémité à senestre. Pour devise : *Souche est en vaillance, c'est-à-dire l'origine de ma noblesse est dans mon courage* ».

CUIVRE GRAVÉ représentant les armes du duc d'Albufera soutenues par deux lions, surmontées de la couronne ducale sur manteau fleurdelysé, avec les bâtons de maréchal et les ordres de chevalerie. Elle porte en haut le numéro 213, et en légende : « *Louis Gabriel SUCHET, duc d'ALBUFERA, pair et maréchal de France, Grand Croix de l'Ordre R<sup>al</sup> de la Légion d'Honneur, Commandeur de l'Ordre R<sup>al</sup> et Mil<sup>re</sup> de S<sup>t</sup> Louis, commandeur de l'Ordre de S<sup>t</sup> Henry de Saxe et de la Couronne de fer d'Italie* » (dans un portefeuille en cuir au chiffre RA couronné).

Gravure des armoiries du maréchal. Peinture à l'aquarelle des armes des ducs d'Albufera, signée PRINS. 3 lettres à Suchet au sujet de ses armes, dont une longue de Pierre RÉVOIL (Lyon 29 mai 1808), et une d'Henrique Palos Navarro (24 mars 1812). 4 dessins aquarellés des armes des villes de Valencia avec la galère à six rames, Tortosa, Lerida et Tarragone. Manuscrit en espagnol expliquant les armes de six villes espagnoles auxquelles le nom de Suchet reste attaché. Projet aquerellé. Règlements gravés des ornements extérieurs des écussons des comtes et ducs.

ON JOINT 80 vignettes gravées des armes d'Albufera (ex libris).

371. [Louis-Gabriel SUCHET]. CUIVRE original gravé par Pierre AUDOUIN (1768-1822), [vers 1808] ; 27 x 20 cm.

800/1.000

PROTRAIT DU MARÉCHAL SUCHET en buste, dans une bordure ovale, encadrée rectangulairement, signé « *P. Audouin, membre de l'Académie des Arts de Vienne et graveur de S.A.I. Madame Mère* », et portant en légende : « *Louis Gabriel comte Suchet/ Duc d'Albufera Maréchal d'Empire/ Grand Aigle de la Légion d'honneur Commandant l'Armée Imp<sup>e</sup> d'Aragon/ Né à Lyon, Dépt<sup>r</sup> du Rhône* », de part et d'autre de ses armes de comte.

ON JOINT une autre plaque de cuivre gravée à l'en-tête *Suchet général de division, Inspecteur général d'Infanterie*, époque de la République Française [1801 ?] (pour papier à lettre in-8).

*Reproduction page précédente*

372. [Louis-Gabriel SUCHET]. ESPAGNE. 2 pièces manuscrites et 34 imprimés (qqq doubles), 1810-1815 ; formats divers ; en espagnol ou en français.

500/600

*Notice sur le système administratif de l'Arragon pour M. l'Intendant général*, signée par F. LARREGUY, secrétaire général du gouvernement d'Aragon, au camp devant Tarragone 18 mai 1811 : division administrative de l'Aragon, contributions, subsistances, administration des biens nationaux, douanes et rentes générales, hospices et hôpitaux, postes aux lettres et aux chevaux, loterie, Canal Impérial... Poème a.s. par Lamberto PELEGRIN, en espagnol, célébrant la naissance de Napoléon Suchet.

Ordres du jour de l'Armée impériale d'Arragon et ordres de l'armée, rapport au major-général, proclamations en espagnol à la ville de Valence, poésie d'hommage en espagnol...

2 plaquettes de poèmes sur la prise de TARRAGONE, dédiés à Napoléon : Giuseppe Giulio CERONI de Vérone, chef de bataillon, *La Presa di Tarragona* (Saragosse, A. Sebastian, 1811, rel. cuir vert), et sa traduction en espagnol, *La Toma de Tarragona* (Valencia, Estévan, 1812, rel. soir blanche), exemplaires du maréchal Suchet.

Numéros du *Journal de Paris*, du *Moniteur universel*, du *Journal de l'Empire*, de la *Gazette de France* etc., donnant des nouvelles de la campagne d'Espagne. Plus 2 déclarations imprimées de la Restauration.

373. Louis-Gabriel SUCHET. 2 L.A.S., Camp de Tarragone et Valence 1811-1812, au chevalier de PAMPELONE à Paris ; 7 pages in-4, une adresse avec cachet cire rouge (1<sup>ère</sup> lettre un peu froissée).

800/1.000

SIÈGE DE TARRAGONE ET CAMPAGNE D'ESPAGNE. *Camp de Tarragone 7 juillet 1811*. Son ami aura appris l'heureuse issue du siège de Tarragone : « je crois pouvoir convenir, sans orgueil, que vous m'avez bien jugé, lorsque vous avez dit que je saurais m'élever avec les circonstances, c'est dans cette occasion, qu'il a fallu deployer des ressources et du caractère, jamais ennemi plus acharné, jamais place plus inaccessible, (après Gibraltar & Cadix). Pendant les p<sup>s</sup> jours, mes g<sup>x</sup> du génie et d'art<sup>e</sup> ne savaient par quel point commencer ; les efforts des Espagnols ont été bien grands, car toute l'Espagne a été effrayée en apprenant le siege de Tarragone, l'art et la valeur réunis sont venus à bout de triompher des plus grands obstacles ; le génie et l'artillerie ont servi avec une grande distinction, l'infanterie n'a jamais été si belle, si dévouée, et si vaillante ; ce concours de volonté je suis parvenu à le faire naître et à l'entretenir, et je vous le confie, c'est en grande partie, à lui que je dois le brillant succès qui a couronné mes travaux »... Il fait l'éloge du jeune Alexandre RÉQUI, monté le premier à l'assaut du bastion Saint-Charles, et ajoute en post-scriptum : « J'ai fait

tout ce que j'ai pu pour prévenir les malheurs de Tarragone, l'esprit de fanatisme était poussé au point, que mes aides envoyés en parlementaires ont été repoussés à coup de fusils »... *Q.G. à Valence 24 mars 1812*. Si le passé a coûté bien de la peine, l'avenir n'en offre pas moins : « l'ennemi acquiert de l'expérience, les circonstances diminueront nos moyens et il faut un redoublement de zèle et de persévérance pour parer à l'avenir »... Il parle longuement du domaine d'Albufera qui « pourra devenir une très belle chose », de ses revenus, récoltes, fermages et frais d'administration, etc. ; « il n'existe ni château, ni habitation de maîtres »...

ON JOINT 2 L.A.S. de la maréchale SUCHET duchesse d'Albufera au même, Valence 26 et 30 avril 1812, à propos d'un protégé du chevalier, le capitaine Cherrier.

*Reproduction page 195*

374. **Géraud-Christophe-Michel DUROC** (1772-1813) duc de Frioul, général, Grand-Maréchal du Palais. L.A.S. « Duc de Frioul », Saint-Cloud le 8 [juillet 1811] au soir, à Gabriel SUCHET (frère du maréchal) ; 1 page in-4 (trace de papier collant au dos). 400/500

SUCHET MARÉCHAL D'EMPIRE. « Mon cher Suchet, nous apprenons la nouvelle de la prise de Tarragone que vous savez déjà, mais je vous apprends une autre qui vous fera beaucoup de plaisir. L'Empereur a nommé votre frère maréchal d'Empire. Je partage bien votre joie et son bonheur. Vous connaissez tous mes sentiments pour lui ; j'ai voulu vous faire part de suite de cette bonne nouvelle »...

*Reproduction page 195*

375. **Jacques-Antoine-Adrien, baron DELORT** (1773-1846) général de cavalerie. L.A.S. EN VERS comme « colonel commandant le 24<sup>e</sup> de dragons », Moya [Moia] près Vich 21 juillet 1811, « À Son Excellence monsieur le comte SUCHET général en chef de l'Armée d'Aragon » ; 3 pages in-fol. 250/300

SUPPLIQUE EN VERS EN FAVEUR D'UN BIENFAITEUR, écrite le jour même où Delort fut nommé général de brigade à l'Armée d'Aragon. L'officier souhaite obtenir la libération du maire de Reus, déporté à Mora, envers qui il a une dette de reconnaissance : l'Espagnol le soigna après qu'il fut blessé à Valls. Delort, qui avait pris part à l'assaut de Tarragone, le 28 juin, fait appel à la bonté du général en chef victorieux :

« Si la clémence naît toujours de la victoire,  
Combien d'exploits fameux,  
En vous couvrant de gloire,  
Vous ont acquis le droit d'être en tout généreux [...]  
Vous avez, en effet, par une heureuse audace,  
De vos soldats vaillamment secondé,  
Soumis, sans coup férir, cette orgueilleuse place  
Qui fut jadis l'écueil du grand Condé »...

376. [**Louis-Gabriel SUCHET**]. 6 pièces manuscrites, [1811-vers 1821] ; 20 pages in-fol. 250/300

AU SUJET DU DOMAINE ET DES BOIS DE SAINT-JUST ET DE VILLARCEAUX (Eure), cédés au maréchal Suchet par son frère le chevalier Suchet, en 1817 (anciens biens du duc de Penthièvre, puis biens nationaux, ils firent l'objet d'une réclamation de la duchesse d'ORLÉANS). Le dossier comprend : un état préparatoire de l'échange par le chevalier Suchet des bois de Saint-Just contre la forêt de Chizé près de Niort ; une copie du décret impérial du 26 décembre 1813 autorisant le préfet de l'Eure à passer contrat pour l'acquisition des bois domaniaux par le chevalier Suchet, en vertu d'un échange de bois en Saône-et-Loire ; copie de l'acte d'échange entre le gouvernement et le chevalier Suchet (3 février 1814) ; une « Note sur l'échange des bois de S<sup>t</sup> Just » défendant les droits du maréchal à sa propriété, et des « Renseignements sur l'origine des domaines de S<sup>t</sup> Just & de Mercey », résumant la note précédente ; une « Note sur les terres de S<sup>t</sup> Just & de Mercey », avec la description détaillée de 3 lots de terres et habitations de Saint-Just et de Mercey.

377. **Géraud-Christophe-Michel DUROC** (1772-1813) duc de Frioul, général, Grand-Maréchal du Palais. L.A.S. « Duc de Frioul », Paris 16 février 1812, au maréchal SUCHET ; 1 page in-fol. 250/300

« L'Empereur par un acte du 10 février courant a cédé à S.M. l'Impératrice Joséphine le Palais de Laken pour celui de l'Élisée Napoléon qui est réuni aux Palais de Paris. J'ai le regret d'informer votre Excellence que cette circonstance faisant rayer le Palais de Laken des états de la Maison ses fonctions de Gouverneur cessent naturellement »... En tête de la lettre, brouillon autographe de la réponse de Suchet, regrettant de ne plus appartenir à la Maison de l'Empereur et souhaitant pouvoir conserver le titre de gouverneur d'un palais impérial...

378. **LYON.** Plus de 40 lettres ou pièces, 1812-1858 au maréchal SUCHET, ou le concernant. 250/300

HOMMAGES AU MARÉCHAL NATIF DE LYON.

Félicitations du maire et du Conseil municipal après la prise de Valence, « ville d'Espagne dont la conservation importe le plus à notre fortune commerciale » (L.S. par le Maire, comte de Sathonnay, et délibération signée par tous les membres du conseil municipal, février 1812). Hommage des habitants de la ville de L'Argentière, berceau de sa carrière militaire, avec description de la fête en son honneur (17 février 1812). *Extrait du Journal du département du Rhône* célébrant le général en chef de l'Armée des Alpes, qui obtint l'évacuation de la ville par les Autrichiens en juillet 1815 (1815).

L.S. par J.-D. BOLO, proposant au maire de Lyon d'élever un monument à la gloire de leur compatriote, avril 1841. *Rapport* sur le concours de l'Académie de Lyon pour l'éloge du maréchal (1853). 3 DESSINS sur papier calque de la statue du maréchal, notes pour les inscriptions sur le socle, photographie. L.A.S. à la maréchale par Félix JACQUIER, Alfred de TERREBASSE, Claude-Marius VAÏSSE (1858). Ensemble de journaux avec des articles sur les *Mémoires* de Suchet et sur l'inauguration de sa statue à Lyon en septembre 1858.

379. [**Honorine ANTHOINE DE SAINT-JOSEPH, maréchale SUCHET, duchesse d'ALBUFERA** (1790-1884) fille d'un maire de Marseille et d'une sœur de Julie Clary, femme du maréchal]. 20 lettres ou pièces, 1813-1884, à elle adressées ou la concernant. 600/800

Mémoire du coutelier F.C. GAVET (1813 sur son prospectus). Invitations et correspondance de la Cour sous la Restauration, par le duc de BLACAS, la duchesse de DAMAS, la marquise de DOLOMIEU, le duc de DOUDEAUVILLE, le duc de DURAS (2), le comte de VILLÈLE... Lettre de sa cousine germaine Juliette de VILLENEUVE, parlant de leur tante Julie Clary, et du château de Prangins (Bruxelles 1824). Liquidation de la succession de son père le baron de Saint-Joseph (1829). Lettre du comte FRIANT au sujet d'un conseil de famille (1855). Carnet autographe d'adresses de fournisseurs, artisans et amis. Inventaire du mobilier de son hôtel du faubourg Saint-Honoré (1877). 2 L.A.S. à sa fille Napoléone (1881). 3 portraits photographiques.

ON JOINT UN DOSSIER concernant SON FILS LOUIS-NAPOLÉON SUCHET, 2<sup>e</sup> duc d'ALBUFERA (1813-1877), comprenant son acte de naissance ; 4 L.A.S. (1844-1853) ; et 17 lettres de services militaires, de 1836 à 1848, signées par le maréchal Simon BERNARD (2), le général BUCHET, Amédée de CUBIÈRES, le maréchal MAISON, Alexandre de SAINT-YON, le maréchal SOULT duc de Dalmatie (4), le général SUBERVIE, le lieutenant-général TRÉZEL (3)... Plus son portrait (médaillon photographique).

380. **TANCARVILLE.** 40 lettres ou pièces, 1813-1825 ; plus de 150 pages in-fol. ou in-4. 250/300

*Rapport sur les bois de Tancarville situés dans le Pays de Caux* : état, charges, rapport, estimation, le château... Acte de vente des bois de Tancarville au maréchal Suchet par MM. Cartier, Sénéchal et Langlois (11 décembre 1813, en partie sur vélin). Acte de vente de bois dépendant de la forêt de Tancarville par les Lemarchand (16 juillet 1814, sur vélin). 3 actes de ventes ou d'échange de terrains à Tancarville pour le duc d'Albufera (1818-1820). Bornages entre les propriétés du maréchal et celles des S. Castaigne et Costé, et autre bornage à Saint-Jean des Essarts (1822). Procès-verbal de la détermination de l'assiette de la forêt de Tancarville pour 1822. Comptes (dont note autogr. de Suchet au dos d'une l.a.s. du maréchal Gouvion Saint-Cyr, 1824). Correspondance au notaire et au maréchal. Mémoires ou quittances pour des frais d'habillement des gardes du duc, fournitures de vêtements, bornages, gages, plantations, travaux d'entretien etc. (1824). Contributions directes (1824). Etc.

381. **Guillaume CLARKE, duc de FELTRE** (1765-1818) ministre de la Guerre de Napoléon, maréchal de France. L.S., Blois 7 avril 1814, au maréchal SUCHET, duc d'Albufera ; 1 page et demie in-fol. 250/300

INSTRUCTIONS À SUCHET, COLONEL GÉNÉRAL DE LA GARDE, AU LENDEMAIN DE L'ABDICACION DE NAPOLÉON. [Feltre avait accompagné l'Impératrice et le Roi de Rome à Blois, à l'approche des Alliés à Paris]. Il a reçu la lettre où Suchet lui fait part de « ses inquiétudes sur les mouvemens de M. le Duc de Dalmatie [SOULT] qui annonce vouloir se retirer sur Montauban, s'il est obligé d'évacuer Toulouse ; et qui pense que l'ennemi a des projets sur Narbonne. Je ne puis qu'approuver les dispositions que vous avez l'intention de prendre, pour vous retirer sur ce point, si l'ennemi s'emparait de Toulouse. J'approuve également les mesures que vous avez prescrites relativement à Collioure et Port-Vendre, ainsi que pour la défense de Bellegarde, Prats-de-Mollo, Mont-Louis, Fort les Bains et Villefranche »... Le maréchal l'a aussi entretenu « du silence du gouvernement espagnol sur la négociation relative à la rentrée des garnisons et sur le projet de faire rentrer à Barcelonne la garnison de Tortose »... Il transmet ses lettres à Sa Majesté, et il engage Suchet à agir « en retardant par tous les moyens possibles les progrès de l'ennemi »...

382. [**Louis-Gabriel SUCHET**]. 6 pièces sous 2 chemises autographes du maréchal, 1815 ; 10 pages in-fol. ou in-4. 180/200

DOSSIER CONCERNANT SON DEUXIÈME FILS Louis-Alfred, mort en bas âge (9 mars-4 septembre 1815). Extraits des actes de naissance et de décès. Acte de baptême (15 mars 1815, p.a.s. par JERPHANION, curé de la Madeleine), annoté en marge de la main du maréchal : « Louis Alfred a été enlevé à ses parents désolés [...] par suite de convulsions occasionnées par la dentition, il était beau comme un ange, il a laissé à sa tendre mère et à son père un sujet éternel de regrets et de chagrins ». Extrait du registre des morts de la paroisse de la Madeleine.

RAPPORT D'AUTOPSIE : 2 P.A.S. par le chirurgien et pédiatre Jean-Abraham AUVITY (1754-1821), brouillon et mise au net, cosignés par les docteurs Pierre-François KERAUDREN (1769-1858), et les docteur RUETTE et TILHARD ; le décès est dû à des convulsions causées par « l'état trop avancé de l'ossification du crâne »... ON JOINT une mèche de « cheveux d'Alfred ».



383. **Louis-Gabriel SUCHET**. L.A. (minute), Paris 17 juillet 1816, au rédacteur du *Courier* ; 3 pages et demie in-4 avec ratures et corrections. 500/600

RÉPONSE AUX ATTAQUES DU *TIMES* CONTRE LE MARÉCHAL SUCHET, NOTAMMENT AU SUJET DU SIÈGE DE TARRAGONE [prise d'assaut sous le commandement de Suchet, le 28 juin 1811, la ville échappa, grâce à Suchet, aux pires exactions d'usage dans de pareilles conditions ; en récompense de son commandement, Suchet reçut le bâton de maréchal]. Le *Times* s'acharne contre le maréchal Suchet au moment même où il reçoit « la plus flatteuse récompense d'une conduite honorable, dans les expressions nouvelles de la confiance de son roi »... Ces attaques concernent son « extraction » (sa famille « recommandable » est fort considérée) et son passé « révolutionnaire » (il avait 18 ans « lorsque les premiers orages éclatèrent en France et il a passé 25 ans dans les armées presque toujours au delà de nos frontières »), mais aussi sa « gloire » : le journal « traite de sanguinaire l'un des plus beaux faits d'armes de la guerre, les cinq assauts et la prise de Tarragone, en présence d'une flotte anglaise et d'une armée de secours, nous en appelons au noble Lord, au Duc de WELLINGTON, qui en a fait lui-même compliment au Maréchal. Et lorsque le rédacteur du *Times* accuse de pillage le M<sup>al</sup> Suchet nous invoquons le témoignage de tous les Espagnols du Roi Ferdinand même qui a félicité le M<sup>al</sup> sur sa noble conduite lorsqu'il fut chargé de l'honneur de l'accompagner jusques sur les bords de la Fluvia. Peut-on oublier si vite, que l'Armée d'Arragon s'est acquise une grande réputation de valeur et de discipline »... Quant aux remarques du rédacteur du *Times* concernant la pairie, le maréchal ne se vante point de rentrer à la Chambre des Pairs : « il compte sur la justice et la parole du Roi, qui a déclaré par son ordonnance que ceux qui n'auraient pas siégé rentreraient dans les Pairs, le M<sup>al</sup> Suchet n'a jamais accepté la Pairie du tems et n'a jamais siégé »...

384. **Louis-Gabriel SUCHET**. 8 MANUSCRITS, NOTES ou minutes autographes, vers 1817-1823 ; 20 pages formats divers. 1.300/1.500

NOTES SUR LA POLITIQUE ET L'ART MILITAIRE. Notes sur le budget de 1817, les revenus des bois domaniaux, les pensions militaires... Lettre au chancelier DAMBRAY, 28 avril 1821, en réponse à l'invitation de présenter des observations sur l'ordonnance royale relative aux costumes judiciaires des membres de la Cour des Pairs : Suchet conclut en faveur de l'épée... Notes de lecture où il conteste ou rectifie une histoire militaire, se désignant tantôt à la première, tantôt à la troisième personne... Lettre à un général et auteur, 25 octobre 1823, le remerciant de ses « éloges flatteurs », appréciant sa correspondance avec le baron Mounier, et déplorant l'injustice dont le général est victime... Notes comparant les dispositions des lois de 1791 et 1811, relatives aux places militaires... « Notes » sur les troupes romaines, citant longuement l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain* d'Edward GIBBON, et plaidant pour la préparation civique et militaire du peuple : « Quand une invasion s'opère, quand une crise intérieure s'allume, il n'est plus tems de dire aux voleurs : soyez des hommes ; aux mendiants : devenez des citoyens ; aux lâches indifférents : ayez une patrie »...

385. [**Louis-Gabriel SUCHET**]. 11 lettres ou pièces, la plupart L.S. (qqz griffes) à lui adressées, 1819-1824 ; 11 pages formats divers, 3 en-têtes, 3 adresses. 300/400

RESTAURATION. Convocations à l'ouverture de sessions des Chambres avec griffe de LOUIS XVIII, contresignées par Hercule DE SERRE (1819-1821). 5 lettres du marquis de DREUX-BRÉZÉ, Grand-Maître des Cérémonies : instructions pour sa présence près du Roi sur les degrés de l'estrade du Trône à la cérémonie d'ouverture de la session des Chambres (décembre 1820, mai 1822), pour le transport et l'inhumation du corps de Louis XVIII à Saint-Denis (septembre-octobre 1824), pour accompagner le Roi à la messe du Saint-Esprit à Notre-Dame (décembre 1824). Lettre du Préfet de la Seine CHABROL invitant le maréchal à la cérémonie d'inauguration de la statue de Louis XIV, place des Victoires (août 1822). Lettre du marquis de CLERMONT-TONNERRE pour l'entrée de Charles X dans Paris : « M.M. les Maréchaux de France seront à cheval près de sa personne »... Carte d'électeur du maréchal Suchet pour la session d'août 1824.

ON JOINT un dossier : « Liste de billets pour 1821 » (20 p. in-fol.), liste de noms et adresses.

386. [**HENRI V, duc de Bordeaux puis comte de CHAMBORD** (1820-1883)]. 3 imprimés, 1820-1821 ; 3 brochures in-8 et in-4, envois sur couvertures muettes. 200/250

Envois des auteurs au « Maréchal Duc d'Albufera », témoin de la naissance du prince.

Églogue sur la naissance de S.A.R. Monseigneur Henri-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné, duc de Bordeaux, par Mme la comtesse d'HAUTOUL (Paris, impr. de L.-T. Cellot, 1820). – Ode sur la Naissance de S.A.R. M<sup>gr</sup> le Duc de Bordeaux, présentée au Roi et à la Famille Royale, par Pouplin. Paroles de Th. DELBARE, musique d'Auguste LEVASSEUR (Paris, chez l'Auteur, 1820, beau bandeau gravé par J.J.R. Pouplin). – Les Chants consolateurs. À l'auguste mère de Mgr le Duc de Bordeaux, à l'occasion de son baptême ; suivis de l'Ode sur la naissance de ce Prince, par X.V. DRAP-ARNAUD (Paris, Ragueneau, 1821).

387. [**Louis-Gabriel SUCHET**]. 58 lettres, la plupart L.A.S., à lui adressées, septembre-décembre 1820 ; 68 pages formats divers, qqz en-têtes, sous chemise titrée. 400/500

FÉLICITATIONS POUR L'HEUREUX ACCOUCHEMENT DE LA MARÉCHALE ET LA NAISSANCE DE LEUR FILLE ANNE-MARIE, le 31 août 1820, principalement de la part de pairs de France, administrateurs et frères d'armes (Anne-Marie mourut en 1835) : général baron Abbé, comtesse Andreossy, d'Arthenay, général baron de Balathier, maréchale Élisabeth Berthier princesse de Wagram, général vicomte Beuret, Adèle Blangini, comtesse de Bondy, lieutenant général baron de Cassagne, lieutenant général baron Castex,

baron Clément de Ris, comte de Clermont-Tonnerre, maréchal de Coigny, comte Curial, Dalté (longue lettre donnant nouvelles de la cour de Naples), duc de Damas (au nom du duc d'Angoulême), D'Elbouville de La Châtre maire de Vernon, général Fabre, chevalier Gentil de Fonbel (gentilhomme ordinaire du Roi, avec note autographe de Suchet sur les visites princières), général comte Grundler, duc de La Châtre, lieutenant général baron Pamphile de Lacroix, lieutenant général baron Margaron, duc de Massa, Mercedes Merlin, Joseph de Monicault, lieutenant général comte de Montmarie, vicomte de Morel, maréchale Oudinot duchesse de Reggio, comtesse Perregaux, le comte de Rambuteau, baron de Saint-Joseph, duchesse de Serent (dame d'honneur de la duchesse d'Angoulême), amiral Truguet, comtesse de Vêrac (au nom de la duchesse d'Orléans), etc.

ON JOINT 3 documents concernant cette naissance : acte de naissance, et pouvoirs envoyés par le parrain et la marraine.

388. **Henri BERTRAND** (1773-1844) général, Grand-Maréchal du Palais, fidèle compagnon de Napoléon à Sainte-Hélène. L.A.S., Londres 7 août 1821, au maréchal SUCHET ; 1 page in-4. 400/500

À PROPOS DE SON ESPOIR DE RENTRER EN FRANCE [Bertrand était condamné à mort par contumace en 1816, pour avoir porté les armes contre sa patrie et son légitime souverain]. Il a reçu la lettre du maréchal et est vivement touché par cette nouvelle marque de son ancienne amitié. « Aujourd'hui que les motifs qui me retenaient loin de ma patrie n'existent plus, j'accepte avec reconnaissance l'offre que vous voulez bien me faire d'être auprès du Roi l'interprète de mon désir de rentrer en France, et s'il daignait m'en ouvrir les portes par un acte de sa prerogative royale je le recevrais avec respect et reconnaissance. Je n'avais pas le droit de m'attendre à l'intérêt de M<sup>r</sup> le duc de Richelieu, je ne puis l'attribuer qu'au sentiment qu'inspire le malheur aux âmes élevées »...

ON JOINT une brochure, *Exposé fait par l'ancien Grand-Maréchal Bertrand, relativement aux armes de Napoléon* (Techener, [1840]).

389. **Armand Emmanuel du Plessis, duc de RICHELIEU** (1766-1822) homme politique, Président du Conseil à la Restauration. L.A.S., Paris 18 août [1821, au maréchal SUCHET] ; 1 page in-4. 200/300

EN FAVEUR DU GÉNÉRAL BERTRAND, COMPAGNON DE NAPOLÉON À SAINTE-HÉLÈNE, QUI VEUT RENTRER EN FRANCE [Bertrand est toujours sous le coup d'une condamnation à mort par contumace pour avoir porté les armes contre sa patrie et son souverain ; une ordonnance royale l'en relèvera en octobre 1821]. D'après la lettre du comte BERTRAND que lui a adressée le maréchal, le baron PASQUIER [ministre des Affaires étrangères] « a pressé le chargé d'affaires de France à Londres de témoigner au C<sup>te</sup> Bertrand que puisqu'il désirait rentrer en France il convenait qu'il s'adresse directement au Roi, qui étoit tout disposé à lui en ouvrir les portes. Je m'empresse donc de vous informer [...] qu'aussitôt que cette lettre sera arrivée à S.M. les dispositions seront prises pour que rien n'empêche M. le C<sup>te</sup> Bertrand de revenir immédiatement en France »...

390. **Louis-Gabriel SUCHET**. L.A.S., Paris 5 juillet 1824, à sa « bien chère et bien aimée sœur » [sa belle-sœur la duchesse Rosine DECRÈS] ; 7 pages et quart in-4. 400/500

Il félicite longuement et chaleureusement sa « sœur » de sa transformation du domaine de RIMAU COURT, « véritable Thébaidé, en un lieu charmant » qui embellira l'avenir de leur chère Moïna : « la beauté de l'entrée, la grandeur des prairies qui partent du château, la beauté d'une rivière limpide qui a remplacé une eau bourbeuse, les cascades qui l'animent, les ponts et les bateaux qui la traversent, donnent à tout une vie nouvelle »... Il raconte l'accueil qui lui a été fait sur la route, et regrette de n'avoir pas porté dans ce beau lieu la gaieté qui convenait. Il relate le bonheur éprouvé de se retrouver au sein de ses enfants et auprès de sa chère femme... « J'ai été à S<sup>t</sup> Cloud hier, la chaleur faisait faire souffrir le Roi. Le petit prince de PORTUGAL y était, l'affaire de ce pays n'est pas connue, il est estimé que nous avons été joués par les Anglais, auxquels nous avons fourni les moyens de reprendre une influence qu'ils avaient perdue, et que nous devions les empêcher de resaisir. Je brise sur les nouvelles politiques, parce qu'il n'y a rien de positif à vous apprendre. La commission d'enquête sur les marchés OUVREARD fera, dit-on, découvrir bien des vilainies ; M. DARU qui est venu nous voir samedi, nous a dit qu'il serait retenu tout l'été à Paris pour en terminer »...

391. **Louis-Gabriel SUCHET**. 3 L.A.S. et 2 L.A. (minutes), 1824-1825, à CHARLES X (une à un comte) ; 7 pages et demie in-fol. ou in-4. 1.000/1.500

CORRESPONDANCE RELATIVE À SON TITRE DE PAIR DE FRANCE [perdu en 1815, le titre de pair héréditaire de Suchet avait été rétabli en mars 1819].

24 octobre 1824 (brouillon et minute). « Au milieu de l'enthousiasme général qu'inspire l'avènement d'un prince chéri au trône de ses ayeux », Suchet rappelle au Roi sa promesse du 19 mars de fixer sa position comme pair de France et de la rendre égale à celle de ses collègues les maréchaux ducs de Reggio, de Tarente, etc. On a cru « satisfaire à ma demande, en m'autorisant à créer un majorat de Duc ce qui m'enlèverait toute la faveur accordée aux Pairs de la création, d'ailleurs, l'état actuel de ma fortune ne me permet pas de compléter un majorat aussi considérable, sans nuire essentiellement à mes autres enfants »... Il demande que soit étendus les bienfaits, comme le fit le feu Roi pour certains pairs de France rétablis, « jusqu'à accorder à leurs enfants une pension royale de douze mille francs pour les former et garantir une pairie héréditaire »... - Envoi de cette supplique à un comte, en le priant de la placer « sous les yeux de notre bien-aimé souverain »... *Vernon 13 novembre 1824* : « Votre Majesté vient d'avoir l'extrême bonté de me rendre mon rang dans sa chambre des Pairs »... [Mai 1825] (en partie autogr.) : « Penetré de la plus vive reconnaissance pour l'intérêt plein de bonté, que V.M. m'a fait l'honneur de prendre à ma longue maladie, j'étais comme je suis encore impatient de porter à ses pieds l'hommage d'une gratitude qui ne finira qu'avec ma vie »... Sa longue convalescence

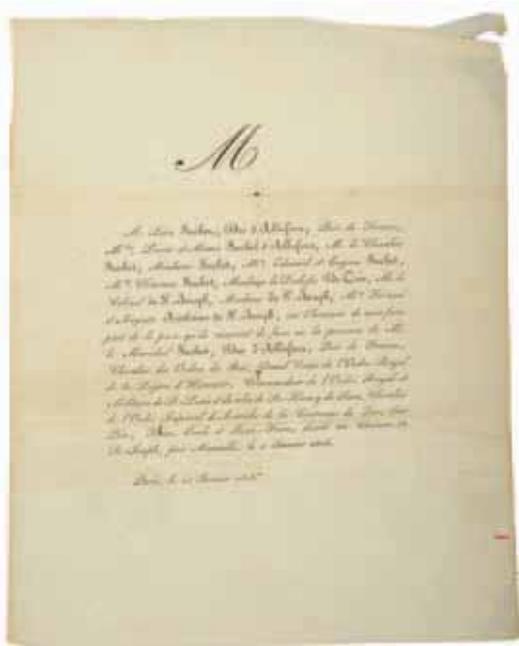
... /...

le condamne à garder la chambre : « je me vois ainsi enlever le bonheur que je m'étais promis d'assister au Sacre de mon Roi, de l'héritier légitime de tant de Rois »...

ON JOINT 3 L.S. du chevalier TIOLIER, huissier des Ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit, ou du chevalier LALANDE, garde des rôles de la Chancellerie des Ordres, au maréchal Suchet, duc d'Albufera, 1821-1825, avec la brochure des *Ordres royaux du Saint-Esprit et de Saint-Michel* (1824), et le tableau imprimé des chevaliers, commandeurs ou officiers des deux ordres au 1<sup>er</sup> janvier 1825.

Reproduction page 195

392. [Louis-Gabriel SUCHET]. Environ 140 lettres ou pièces, la plupart L.A.S., 1825-1826. 1.200/1.500



IMPORTANT DOSSIER SUR LA MALADIE ET LA MORT DU MARÉCHAL SUCHET à Marseille, au château de Saint-Joseph, le 3 janvier 1826.

Lettres d'Auguste Anthoine de SAINT-JOSEPH, beau-frère du maréchal, à sa sœur la duchesse Decrès ou à son frère le baron de Saint-Joseph, à propos de l'état de santé du maréchal (27-30 décembre 1825)... 3 longues lettres de la maréchale SUCHET à sa sœur Rosine Decrès (27-29 décembre), sur la maladie du maréchal. Lettres du marquis de CLERMONT-TONNERRE à la duchesse Decrès, et du vicomte PAULTRE DE LAMOTTE (1<sup>er</sup>-4 janvier 1826). Acte de décès. Mémoires du pharmacien LAURENS pour la maladie et l'embaumement de Suchet. Cheveux du maréchal, faire-part de décès, invitation aux obsèques...

Lettres de condoléances à la maréchale Suchet ou à la duchesse Decrès, principalement de frères d'armes du défunt, mais aussi d'hommes politiques, administrateurs et parents, et d'anciens soldats, plusieurs remerciant pour l'envoi d'un portrait du défunt : général comte Antoine ANDRESSY (2), Auguste et Félix ANTHOINE, comte d'ARAMON, Antoine-Vincent ARNAULT, baron ATTHALIN, duc d'AUMONT, général Nicolas BEKER, comte BEUGNOT, J.-D. BOLO (2), général Boniface de CASTELLANE, Gaspard de CHABROL (2), Auguste de CHAMBURE, Joachim CLARY, duc de DAMAS, chancelier DAMBRAY, Pierre DARU, général DELORT, Christine de Montjoye de DOLOMIEU (pour la duchesse d'Orléans), Évrard de DREUX-BRÉZÉ, général François DULAULOY, Hyacinthe FEUTRIER évêque de Beauvais (2), Jean-Baptiste baron de FRÉVILLE, général Nicolas FRIRION, Stanislas de GIRARDIN (2), maréchale GOUVION SAINT-CYR (2), général vicomte GUDIN, général baron HUREL, maréchal Jean-Baptiste JOURDAN,

général Max. LAMARQUE, Louise LANNES duchesse de MONTEBELLO (2), Marie-Antoinette LAVOISIER-RUMFORD, Pierre-Édouard LÉMONTEY, marquis de LUSIGNAN, maréchal Alexandre MACDONALD (2), Hugues MARET duc de BASSANO, maréchal MARMONT duc de RAGUSE (et 3 de la duchesse), Maurice MATHIEU DE LA REDORTE, général baron de MESCLOP, général comte MORAND, David R. MORIER consul d'Angleterre, maréchale OUDINOT duchesse de REGGIO, vicomte PAULTRE DE LAMOTTE, André PONS de l'Hérault, Augustin de QUINTO (2), baron RAFFRON DE VAL (« vieux soldat de l'Armée d'Aragon »), Eugène baron de RICHPANCE, général baron Pierre ROUELLE, Édouard SUCHET, général Paul THIÉBAULT, Henri-Amédée comte de TURENNE, Clary Pannetier comtesse de VALDOTTE, amiral VERHUELL, Horace VERNET, Joseph de VILLÈLE, Ludovic VITET, etc.

393. [Louis-Gabriel SUCHET]. 7 MANUSCRITS, dont 3 autographes, et 2 L.A.S., 1826-1827 ; 140 pages formats divers. 800/1.000

ÉLOGES FUNÈBRES.

Discours prononcés sur la tombe de Suchet au Père-Lachaise, le 24 janvier 1826. Maréchal OUDINOT duc de Reggio (copie, 3 pages in-fol.). Général Maximilien LAMARQUE (ms autographe avec corrections, 2 pages et demie in-4) : « Un chef illustre, noble compagnon d'armes du guerrier qui descend dans la tombe vous a dignement parlé de ses glorieux services. C'est à un de ses lieutenants à vous retracer quelques-unes de ses vertus militaires, à vous rappeler cette bienveillance active qui adoucissait le commandement et effaçait l'intervalle des rangs, ces soins touchants qui partout suivaient ses soldats et leur faisait oublier qu'ils étaient loin de leur patrie, cette administration prévoyante et créatrice qui allégeait le fardeau de la guerre, qui maintenait la discipline, qui faisait naître l'abondance sur les plages les plus incultes, et rendait faciles d'audacieuses entreprises jusqu'alors jugées impossibles »... Général baron Louis-François LEJEUNE (ms autographe, 3 pages et demie in-fol.) : « Qu'il me soit permis, comme ancien soldat des armées où combattait M. le Maréchal Suchet, depuis longtemps honoré de son amitié et depuis peu de son alliance, de rendre un faible hommage à l'illustre capitaine qu'une mort si prématurée vient enlever au Roi, à la France, à l'armée »...

Maréchal Édouard MORTIER, duc de Trévise : manuscrit autographe et mise au net corrigée (26 et 43 pages in-4) de l'éloge du maréchal Suchet prononcé à la Chambre des Pairs dans la séance du 15 juillet 1826.

Discours prononcé par TERNAUX l'aîné à la Société pour l'enseignement élémentaire dans sa séance publique du 8 avril 1826 (copie, 3 pages et quart in-4).

Alexis, baron BONDURAND (1172-1835) : manuscrit de sa *Notice historique et nécrologique sur le Maréchal Louis Gabriel Suchet...*, par le baron A. BONDURAND, intendant militaire, ancien ordonnateur en chef des Armées d'Aragon, de Catalogne, du Midi (1826, [1]-56 pages in-fol., sous chemise cartonnée dos maroquin rouge), avec L.A.S. d'envoi à la maréchale (16 avril 1830).

Communiqué autographe du beau-frère de Suchet, François-Auguste Anthoine baron de SAINT-JOSEPH, pour l'anniversaire de la mort du maréchal (4 janvier 1827). L.A.S. du comte d'ARAMON à la maréchale pour la remercier de l'envoi des *Mémoires* de Suchet, [1828].

ON JOINT 2 imprimés : *Notice sur le maréchal Suchet, duc d'Albufera* par J.-D. BOLO (Lyon, impr. Louis Perrin, mars 1826), *Le Philantrope, ou Tablettes centrales...* (21 janvier 1826, nécrologie) ; et un ensemble de 45 journaux de 1826 sur la mort et les obsèques du maréchal Suchet ; plus qq documents.

Reproduction page 195

394. [Louis-Gabriel SUCHET]. 40 lettres ou pièces relatives à sa succession, 1826-1828, la plupart en liasse. 150/200

Acte notarié pour la succession du maréchal (18 mars 1826), et extrait de son acte de mariage (1808). Dossier du procès entre la maréchale et le général de SAINT-CYR NUGUES, subrogé tuteur des enfants Suchet : certificat de serment d'experts, significations au tribunal de première instance d'Évreux, extraits des minutes du greffe, ordres de comparaitre, bulletins pour venir plaider, mémoire de frais de l'avoué de la maréchale, correspondance entre avoués, etc.

395. [Louis-Gabriel SUCHET]. 19 lettres ou pièces relatifs au maréchal et à ses *Mémoires*, 1828-1834. 300/350

À PROPOS DES *MÉMOIRES DU MARÉCHAL SUCHET [...] SUR SES CAMPAGNES EN ESPAGNE, DEPUIS 1808 JUSQU'EN 1814*, publiés à titre posthume en 1828, chez A. Bossange.

Projet de prospectus ou communiqué. Lettres adressées au beau-frère du maréchal, le colonel François-Auguste d'Anthoine baron de Saint-Joseph : lieutenant général baron ABBÉ, le général baron Éloi Charles de BALATHIER, le chef de bataillon GUIGOU, le général Charles-Louis baron de KENTZINGER, le marquis de LUSIGNAN (ancien aide-de-camp de Suchet), le colonel Simon-Pierre PRÉVOST DE VERNOIS, V. VIRELY. « Premier travail » et mise au net d'une « Note sur les Mémoires du Marechal Duc d'Albufera » (avril 1829). Comptes rendus manuscrits des *Mémoires*. Copies d'articles de *L'Observateur de Paris et de Londres* (29 mars 1829) et du *Spectateur militaire* (15 juillet 1829), et traduction par le général SAINT-CYR NUGUES d'un article de *La Gaceta de Bayona* (24 mai 1830). Extrait de *Victoires, conquêtes, désastres, revers et guerres civiles des Français* (1820), sur le siège de San Sebastien d'août 1813. Manuscrit autographe par le général SAINT-CYR NUGUES d'un *Avant-propos* pour la 2<sup>e</sup> édition des *Mémoires* de Suchet (Paris, Anselin, 1834). Copie d'une allocution du comte ROGUET, inspecteur général, au 16<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne (1834). Poème ms : *Quelques vers adressés à la mémoire du Maréchal Duc d'Albufera*.

ON JOINT le manuscrit autographe par le général SAINT-CYR NUGUES d'une nécrologie de Moïna de SALIGNY, marquise Napoléon SOULT de DALMATIE (nièce par alliance du maréchal Suchet, † 24 mai 1830). Plus un dossier documentaire sur le maréchal Suchet.

396. François Auguste d'Anthoine de SAINT-JOSEPH (1787-1866) général de division, beau-frère du maréchal Suchet. P.S. « ch<sup>er</sup> de S<sup>t</sup> Joseph » comme colonel chef d'état-major de la 8<sup>e</sup> Division militaire, novembre 1821 ; cahier in-fol. de 21 pages. 180/200

RAPPORT du chevalier de Saint-Joseph « sur sa visite du cordon sanitaire des côtes du département des BOUCHES DU RHÔNE depuis Marseille jusqu'aux S<sup>tes</sup> Maries dans les 1<sup>ers</sup> jours du mois de novembre 1821 », par ordre du lieutenant général baron de Damas, commandant la division. Le rapport traite du service du pays, des conditions de vie du soldat (nourriture, couchage, chauffage et éclairage), des postes à faire relever et de la garnison à Arles, du solde, des logements, des munitions et des vêtements, et fait quelques propositions pour le service. En annexe figure un état détaillé des postes qui forment le cordon établi sur la côte...

ON JOINT 4 L.A.S. à lui adressées par Gabriel SUCHET (frère du maréchal : condoléances pour la mort de son père le baron de Saint-Joseph, 1826), et par son neveu Napoléon SUCHET, 2<sup>e</sup> duc d'ALBUFERA (3, 1832-1844 : félicitations pour le grade de général, pour sa « nouvelle dignité [...] cadeau du roi de Suède », pour son grade de lieutenant général) ; et une photographie signée (par Disderi). Plus qq documents concernant les Beauverger et F. de Villeneuve.

397. Zénaïde de CAMBACÉRÈS, Mme Raoul SUCHET, duchesse d'ALBUFERA (1857-1932) arrière-petite-fille du général Hubert de Cambacérès, du maréchal Davout, du Roi Joseph et du prince Lucien Bonaparte, elle épousa un petit-fils du maréchal Suchet. 90 lettres ou pièces, vers 1867-1932. 150/200

Lettres et pièces autographes de son enfance, dont des poèmes. Une trentaine de lettres de son mari Raoul SUCHET d'ALBUFERA, l'entretenant d'affaires familiales et domestiques (1877-1925 ; plus une lettre de Raoul à Zénaïde, 1918). 2 cartons de chasse à courre de l'équipage de Bonnelles-Rambouillet (1882-1883). Laissez-passer, permis de circuler et sauf-conduit (1914-1918). D'autres lettres de son mari (à la comtesse de Cambacérès), du général Raymond BORÉ-VERRIER, du général César de LA VILLE, du comte Joseph VIGIER, de sa belle-sœur Isabelle Suchet marquise de BONNEVAL (3), sa cousine la comtesse Angèle CLARY, sa grand-mère Napoléone Davout comtesse de CAMBACÉRÈS (2), sa grande-tante Louise Suchet comtesse MATHIEU DE LA REDORTE (6), etc. Inventaire annoté d'une collection d'objets ayant appartenu au Prince Impérial. Portraits photographiques (dont une photo avec Victor Massena prince d'Essling au mariage de son fils Louis), procuration, documents relatifs à ses obsèques.... ON JOINT 4 billets de confession de sa fille Bathilde d'Albufera signés par l'abbé MUGNIER (1899-1901).

\* \* \* \*

Mademoiselle la grace de nostre Seigneur soit avec vous pour jamais.

mon petit voiage que j'ay fait aux champs dou je revins auant hier au jour me remembra de marquer a luy de M<sup>r</sup> v<sup>r</sup> filz, joint loccupation des ordinands qui recommenceront hier. Or j'ay neantmoins fait retirer parole du RP Laleman principal du College des Jesuistes quil le recevra pentionaire [...] Lon ma dict que Dieu benist vostre travail, dont je le remercie de tout mon cœur, & le prie quil vous ramene plaine de santé & de bonnes œuvres, l'un des jours de la sepmaine prochaine que jugerés a propos pour estre icy aux offices de la Sepmaine s<sup>te</sup>. Il lui transmet une lettre, et parle d'un envoi que sa correspondante l'a prié de faire à M. Forest, « lequel j'estois en peine d'envoyer, ce sera demain Dieu aidant, voiez cependant combien je suis indigne demploy & de servir ceux que je dois, nostre Seigneur me le pardonnera sil luy plaist »...

Madelle

Vincens Desaut

17 Avril 1631

Monsieur

Je vous prie de m'envoyer la lettre que vous m'avez écrite par le portier de la Charité, car elle est si importante que je ne puis m'en passer. Je vous supplie de m'en envoyer une copie, car elle est si importante que je ne puis m'en passer.

Ne vous estonnez pas de voir la rebellion de ceste pauvre creature, nous en verrons bien d'autres si nous vivons, & si nous n'en souffrirons pas tant des nostres qua fait nostre Seigneur des siens, soubzmettons nous bien a son bon plaisir, au fait qui se presente. Il faut tacher de la faire venir, soict en lui escrivant moy mesme, ou luy envoyant la Dame fondatrice ou y envoyant un prebtre de ceans, car enfin il faut la retirer, vous verrés la lettre quelle mescript, o bon Dieu que ceste pauvre creature ma trompé. Je vous prie de me mander vostre pensée sur cela, ou si Barbe [Angiboust] seroit plus propre pour la gagner, ou bien si vostre santé vous permettroit dy amener la petite Jehanne [Lepeintre] et l'establi a la place. Si cest a Nogen quelle veuille sestabli, Madame de Brou cousine de Mr de Vincy y a tout pouvoir.

Vincens Desaut

17 Avril 1631

398

399

398. **Saint VINCENT DE PAUL** (1581-1660). L.A.S., Paris 11 avril 1631, à Louise de MARILLAC ; 1 page in-4, adresse « A Mad<sup>elle</sup> Mad<sup>elle</sup> Le Gras à Montreuil ». 5.000/7.000

LETTRE EN PARTIE INÉDITE À LOUISE DE MARILLAC.

« Mademoiselle, la grace de nostre Seigneur soit avec vous pour jamais. Mon petit voiage que j'ay fait aux champs dou je revins auant hier au soir ma empeché de vacquer a l'affaire de Mr vostre filz, joint loccupation des ordinands qui recommenceront hier. Or j'ay neantmoins fait retirer parole du RP Laleman principal du College des Jesuistes quil le recevra pentionaire [...] Lon ma dict que Dieu benist vostre travail, dont je le remercie de tout mon cœur, & le prie quil vous ramene plaine de santé & de bonnes œuvres, l'un des jours de la sepmaine prochaine que jugerés a propos pour estre icy aux offices de la Sepmaine s<sup>te</sup>. Il lui transmet une lettre, et parle d'un envoi que sa correspondante l'a prié de faire à M. Forest, « lequel j'estois en peine d'envoyer, ce sera demain Dieu aidant, voiez cependant combien je suis indigne demploy & de servir ceux que je dois, nostre Seigneur me le pardonnera sil luy plaist »...

Correspondance (éd. P. Coste), t. I, n° 65 (incomplète).

399. **Saint VINCENT DE PAUL** (1581-1660) et **Sainte LOUISE DE MARILLAC** (1591-1660). L.A.S. (« LdeM ») de Louise de MARILLAC, suivie de la réponse autographe de VINCENT DE PAUL, ce mardy [1638] ; 1 page in-4, adresse « A Monsieur Monsieur Vincent ». 6.000/8.000

DOCUMENT EXCEPTIONNEL RASSEMBLANT L'ÉCRITURE DES DEUX SAINTS, À PROPOS D'UNE DES FILLES DE LA CHARITÉ QUI SE CONDUIT MAL À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

LOUISE DE MARILLAC écrit : « Je croy quil est nesaire de pourvoir promptement a cette pauvre fille quy a tellement gagné le cœur des habitans que le bruit court que sy on loste que lon ne resevera pas d'autre fille. Elle se conseille a tous des y a longtemp et particulièrement des vieilz garsons només M<sup>s</sup> de la Noue de quy elle retire comodités et fait bonne chere resoit bouteille de vin et patés. Je vous supplie tres humblement et pour l'amour de Dieu de songer aux inconveniens de ceste mauvaise affaire dont je pense estre cause. Je vous supplie de prier nostre bon Dieu quil me pardonne »...

VINCENT DE PAUL répond : « Ne vous estonnez pas de voir la rebellion de ceste pauvre creature, nous en verrons bien d'autres si nous vivons, & si nous n'en souffrirons pas tant des nostres qua fait nostre Seigneur des siens, soubzmettons nous bien a son bon plaisir, au fait qui se presente. Il faut tacher de la faire venir, soict en lui escrivant moy mesme, ou luy envoyant la Dame fondatrice ou y envoyant un prebtre de ceans, car enfin il faut la retirer, vous verrés la lettre quelle mescript, o bon Dieu que ceste pauvre creature ma trompé. Je vous prie de me mander vostre pensée sur cela, ou si Barbe [Angiboust] seroit plus propre pour la gagner, ou bien si vostre santé vous permettroit dy amener la petite Jehanne [Lepeintre] et l'establi a la place. Si cest a Nogen quelle veuille sestabli, Madame de Brou cousine de Mr de Vincy y a tout pouvoir ».

Correspondance (éd. P. Coste), t. I, n°s 336-337.



400. **VOYAGES.** ALBUM DE 54 DESSINS, signés « A. CHAPTAL », [1836-1838] ; album in-folio oblong (30 x 48 cm), demi-chagrin brun à coins, dos lisse muet. 20.000/25.000

TRÈS BEL ALBUM DE DESSINS RÉALISÉS PENDANT UN TOUR DU MONDE (AMÉRIQUE DU SUD, MEXIQUE, POLYNÉSIE, OCÉAN INDIEN, ASIE).  
 Les 54 dessins, au crayon et au fusain, parfois au lavis (dont 3 avec rehauts de gouache), sont collés sur des feuilles de papier fort ; ils sont de formats divers (16 x 21, 16 x 27, 20 x 26, 21 x 28 cm), avec légendes au crayon sur les dessins ou sur les montages. La plupart des planches sont datées 1836, 1837 ou 1838, d'autres portent la signature de l'artiste : « A. Chaptal », peut-être un neveu du grand chimiste.

... /...



L'artiste a visité l'Amérique du Sud, le Mexique, la Polynésie, les Philippines, la Chine, la Cochinchine, l'Inde et l'île Bourbon. Le trait est élégant et précis, la composition harmonieuse et aérée ; Chaptal ne cède pas au pittoresque facile, mais restitue simplement, non sans grâce, ce qu'il a vu. Ce sont des instantanés ; le crayon, parfois pressé par le temps, s'attache à l'essentiel, sauf dans les vues prises en pleine mer, de vraies marines romantiques et orageuses à souhait.

Nous donnons ci-dessous les légendes et les sujets de quelques planches : *Ilot du bon voyage (baie de Rio)*. – *Montevideo*. 1836. Avril. – *Cap Horn*. Mai 1836. – *Port de Valparaiso Cobija* 1836. – *Lima* 1837 (costumes féminins). – *Église de Pizarre*. *Payta*. – *Endroit où Cook a été massacré à Karakakoa*. – *Iles Sandwich*. – *Karakakoa*. 1836. – *La Escolta*. *Manille* 1836. – *Manille* (vue fluviale avec barques) 1836. – *Gde rue du bazar à Macao*. 1837. – *Vue de Macao*. – *Pagode à Macao*. – *Grotte du Camoens*. – *Gde Place de Canton (Chine)*. – *Canton* [le port]. – *Macao* 1836. – *Touranne (Cochinchine)*. *Vue prise de l'Île aux serpents*. 1837. – *Pagode cochinchinoise*. – [Nombreux types et costumes chinois, janques et bateaux.] – *Vedapoury ispanrin* [vue du temple]. – *Pondichéry*. Juin 1837. – *Intérieur d'une pagode indienne*. *Pondichéry* 1837. – *Bûcher* [Inde]. – *Chandernagor*. – *Môle du Callao*. – *Embarcadère de St. Denis (île Bourbon)*. – *Gouvernement (St. Denis)*. – *Bourbon (St. Denis)* 1837. – *Longwood* [tombeau et maison de Napoléon]. – *Le Voltigeur à la mer*. 8 juillet 38. – *Vera Cruz*. 4 août 1838. – *Île Verte*. 26<sup>9<sup>h<sup>re</sup></sup></sup> 38 (Mexique). – *Sacrificios*. 11<sup>8<sup>h<sup>re</sup></sup></sup> 38 (Mexique). – *Gibraltar*. 26 juin 1838. – *Toulon* avril 38. – *Brest* mars 38. – *Toulon* 38.

Un superbe document sur l'art de voyager en dessinant, témoignant d'un beau rendu des choses vues et des gens rencontrés.

401. **VOYAGES**. JOURNAL manuscrit, 1<sup>er</sup> décembre 1852-10 octobre 1867 ; volume petit in-4 de 252 pages, reliure de l'époque basane brune, fermoir (fortes mouill., dos abîmé) ; en anglais. 1.200/1.500

INTÉRESSANT JOURNAL DE VOYAGE D'UN BARONNET ÉCOSAIS.

L'ex-libris joint au volume de Sir BANNERMAN OF ELSICK à Crimonmogate permet d'en identifier l'auteur ; il doit s'agir d'Alexander BANNERMAN, 9<sup>e</sup> baronnet d'ELSICK (1823-1877).

Livre de bord avec des éléments de livre de raison ou journal intime, tenu par un Écossais et relatant ses voyages entre Paris, Nice, Porto-Ferrajo, Naples, Sorrente, Messine, Syracuse, Malte, Alexandrie, Le Caire, Beyrouth, Damas, Balbec, Jérusalem, Jaffa, Alger, Gibraltar, Cadix (1852-1853), de la vie en Écosse (pêche, chasse, soucis de propriétaire), avec des excursions dans le Royaume-Uni (1854-1856), un voyage dans l'intérieur de l'Italie (1857), et de nouveaux tours maritimes, sur *la Gem*, au Portugal, en Espagne, Italie et Turquie (1860-1861) et en Norvège (1867). Aperçus touristiques, folkloriques et sociaux, etc.





# CONDITIONS DE LA VENTE

---

## Conditions générales:

La vente se fera expressément au comptant.

Aucune réclamation ne sera recevable dès l'adjudication prononcée, les expositions successives permettant aux acquéreurs de constater l'état des objets présentés.

L'adjudicataire sera le plus offrant et dernier enchérisseur et aura pour obligation de remettre ses nom et adresse. En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « adjugé », ledit objet sera immédiatement remis en adjudication au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public sera admis à enchérir à nouveau.

La date indiquée entre crochets [...] correspond à la création du modèle. La pièce présentée ayant été réalisée postérieurement.

Les éventuelles modifications aux conditions de vente ou aux descriptions du catalogue seront annoncées verbalement pendant la vente et notées sur le procès-verbal.

## Frais de vente et paiement:

L'adjudicataire devra acquitter, en sus du montant de l'enchère, par lot, les frais et taxes suivants :

- 23,92% TTC (20% HT + TVA 19,6%), sauf pour les livres 21,40% TTC (20% HT + TVA 7%)

- 7% de frais additionnels au titre de la taxe à l'importation temporaire, pour les lots dont le numéro est précédé d'un astérisque

Dans certains cas, ces frais pourront faire l'objet d'un remboursement à l'acheteur.

- Les adjudicataires souhaitant régler leurs achats par virement ou chèque tiré sur une banque étrangère devront s'acquitter d'un débours supplémentaire de 20 euros.

Le paiement devra être effectué immédiatement après la vente :

- en espèces (euros) jusqu'à 3 000 € pour les ressortissants français ou jusqu'à 15 000 € pour les ressortissants étrangers

- par chèque bancaire (en euros) à l'ordre de ADER, avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité en cours de validité

- par carte bancaire (Visa, Mastercard)

- par virement bancaire en euros à l'ordre de ADER

Banque BNP PARIBAS, Agence centrale, 1 bd Haussmann, 75009 PARIS

RIB : 30004 00828 00010945051 76 - IBAN : FR76 3000 4008 2800 0109 4505 176 - BIC : BNPAFRPPAC

## Ordres d'achat:

Un enchérisseur ne pouvant assister à la vente devra remplir le formulaire d'ordre d'achat inclus dans ce catalogue.

ADER agira pour le compte de l'enchérisseur, selon les instructions contenues dans le formulaire d'ordre d'achat, ceci afin d'essayer d'acheter le ou les lots au prix le plus bas possible et ne dépassant, en aucun cas, le montant maximum indiqué par l'enchérisseur.

Ledit formulaire devra être adressé et reçu à l'étude au plus tard 24 heures avant le début de la vente.

Les ordres d'achat ou les enchères par téléphone sont une facilité pour les clients. ADER n'est pas responsable pour avoir manqué d'exécuter un ordre par erreur ou pour toute autre cause. Merci de vérifier après envoi que votre ordre d'achat a été dûment enregistré.

## Transports des lots / Exportation:

Dès l'adjudication prononcée, les achats sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.

Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégralité des sommes dues.

Les achats de petit volume seront transportés chez ADER, 3 rue Favart 75002 Paris, où ils seront gardés en dépôt à titre gracieux pendant 14 jours. Les achats volumineux seront entreposés, à leurs conditions et frais, au magasinage de l'Hôtel Drouot, 6 bis rue Rossini 75009 Paris, où ils pourront être retirés sur présentation du bordereau acquitté.

Les acheteurs, souhaitant exporter leurs achats, devront le faire savoir au plus tard le jour de la vente. Ils pourront récupérer la TVA sur les honoraires d'achat à la condition qu'un justificatif de douane en bonne et due forme soit remis à ADER et que le nom de la Maison de Vente y soit mentionné en tant qu'exportateur.

## Défaut de paiement:

À défaut de paiement par l'adjudicataire de la totalité des sommes dues, après une seule mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant. Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

En outre, ADER se réserve le droit de réclamer à l'adjudicataire défaillant, des intérêts au taux légal, le remboursement de tous les frais engagés pour le recouvrement des sommes dues par lui, ainsi que le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère, s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.

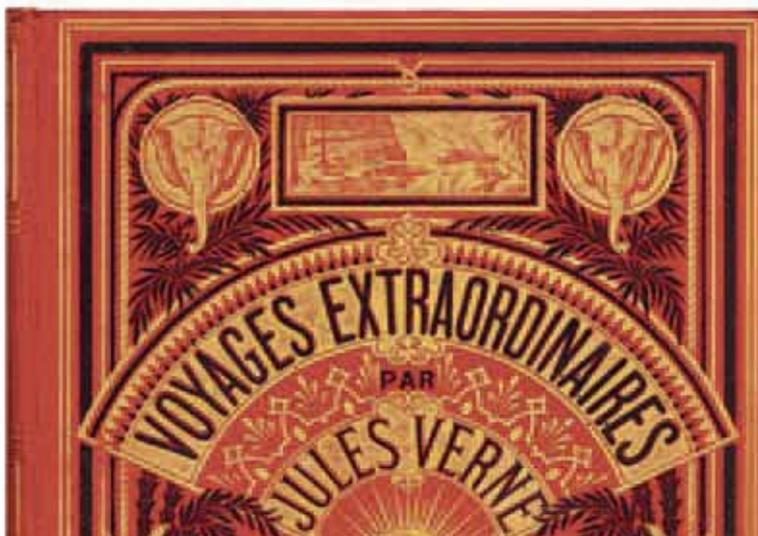




*Association pour la recherche  
de livres anciens, rares et précieux*

**BIBLIORARE**   
[www.bibliorare.com](http://www.bibliorare.com)  
*depuis 1999*

Diffusion de publications  
et mise en relation  
des bibliophiles sur la toile  
+ de 500 000 références.





**D**ADER, Société de Ventes Volontaires - Agrément 2002-448 - Sarl au capital de 7500 euros  
3, rue Favart 75002 Paris - Tél.: 01 53 40 77 10 - Fax: 01 53 40 77 20 - contact@ader-paris.fr  
N° siret: 450 500 707 000 28 - TVA Intracom.: FR 66 450 500 707 - www.ader-paris.fr